



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE METZ  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

CENTRE DE RECHERCHE  
MICHEL BAUDE  
Littérature et Spiritualité

DAVID PAUL BIANCIARDI

Agrégé des Lettres Modernes

SOPHIE COTTIN,

**une romancière oubliée à l'orée du Romantisme,**  
(UNE VIE, UNE OEUVRE)  
Contribution à une étude de l'esthétique de la Réception.

Thèse de Doctorat  
(Nouveau Régime)  
de  
L'Université de Metz  
(Littérature Française)

1995

**SOUS LA DIRECTION DE M. JACQUES HENNEQUIN.**

TOME III / IV

UNIVERSITÉ DE METZ  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

CENTRE DE RECHERCHE  
MICHEL BAUDE  
Littérature et Spiritualité

DAVID PAUL BIANCIARDI

Agrégé des Lettres Modernes

SOPHIE COTTIN,

**une romancière oubliée à l'orée du Romantisme,**

(UNE VIE, UNE OEUVRE)

Contribution à une étude de l'esthétique de la Réception.

Thèse de Doctorat  
(Nouveau Régime)  
de  
L'Université de Metz  
(Littérature Française)

1995

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	
LETTRES - METZ -	
N° Inv.	1995 020 L
Cote	L113 35/4
Loc.	Magasin

SOUS LA DIRECTION DE M. JACQUES HENNEQUIN.

TOME III / IV



*Le bon Joseph MICHAUD, auteur de L'Histoire des Croisades, portrait en Académicien...*

SOMMAIRE DU TOME III

4.	<i>Amélie Mansfield,</i> l'inspiration germanique (1802) .....	717
a.	Introduction .....	717
b.	Résumé analytique du roman .....	724
c.	L'hyperesthésie sentimentale .....	838
d.	Bribes d'un discours amoureux .....	846
e.	L'art du récit .....	858
f.	Présence du romantisme .....	869
5.	<i>Mathilde ou Mémoires tirés de l'histoire des croisades,</i> le roman historique (1805) .....	881
a.	Introduction .....	881
b.	Résumé analytique du roman .....	911
c.	Orient, Histoire et Religion .....	1080

4. Amélie Mansfield (1802) :

a. Introduction :

*Malvina* ayant bénéficié d'un accueil favorable<sup>1131</sup>, la position littéraire de Sophie Cottin se trouva confortée suffisamment pour que la romancière songeât à réaliser le projet qui lui tenait à coeur : écrire un livre de la même envergure que *La Nouvelle Héloïse*. C'est dire combien le roman de Rousseau avait marqué les esprits, s'ancrant durablement dans le champ littéraire, par-delà les générations, comme une véritable référence, incontournable.

Pour mériter pleinement le titre d'écrivain ne fallait-il pas rivaliser avec Jean-Jacques, le grand maître de la littérature sensible et, sinon le surpasser, du moins tenter de l'égaliser ? Nombreux avaient été les épigones qui s'y étaient essayés : sans doute était-ce prendre le grave risque de figer l'évolution formelle du genre en produisant de pâles copies d'une oeuvre qui, désormais reflétait l'esprit du siècle précédent.

Ce n'était pas le moindre des mérites de Chordelos de Laclos que d'avoir su dépasser son modèle<sup>1132</sup> pour produire une oeuvre

---

<sup>1131</sup> Cinq mois après sa publication à 1500 exemplaires, le second roman de Sophie Cottin était épuisé et Maradan annonça son intention de lancer une deuxième édition. Pour Colette Cazenobe, dans *Malvina*, « roman beaucoup plus complexe que le précédent, le public a aimé la poésie des paysages écossais, la peinture exacte et précise de la vie de château. [...] une grande variété de portraits de femmes à travers lesquels l'auteur s'exprime sur son sexe, ainsi qu'une analyse de l'amour et de la jalousie [...] » (*op.cit.*, page 185).

<sup>1132</sup> René Pomeau (*Laclos*, « Connaissance des Lettres », Paris, Hatier, 1975, page 70) signale que « par l'épigraphe [Laclos] plaçait son livre sous le patronage de *La Nouvelle Héloïse* dont le succès inouï, vingt ans plus tôt, avait donné à cette forme romanesque sa plus brillante illustration ». Laurent Versini souligne cette admiration profonde de l'auteur des *Liaisons* pour

véritablement originale. Son admiration pour son maître, toujours intacte en 1803, lui faisait définir le chef-d'oeuvre de Rousseau comme « le plus profond de nos romans<sup>1133</sup> ». Il n'est pas indifférent de constater que ce jugement est exactement contemporain de la publication d'*Amélie Mansfield*.

On sait que Sophie Cottin, dès le début de sa carrière, avait nourri le projet ambitieux d'écrire un grand roman épistolaire<sup>1134</sup> : « un roman en lettres, où chaque style doit être aussi distinct que le caractère de ceux qui écrivent » ; or, à son gré, *Claire d'Albe* ne remplissait pas ce contrat, étant, par sa nature même, trop intimiste et trop court : ce premier ouvrage correspondait, comme nous l'avons signalé, à une évolution naturelle du roman épistolaire vers davantage de simplicité et de dépouillement. Et bien qu'il se fût agi d'une parfaite réussite, saluée par les lecteurs, cela ne pouvait contenter un auteur occupé à conquérir une position dans le champ littéraire : l'« écrivain-modèle » que portait en elle Mme Cottin ne pouvait se contenter de l'image que lui renvoyaient ses premières oeuvres : il y avait effectivement, pour la féminité, sinon une revanche à prendre, du moins une réputation à conquérir, du côté de Rousseau.

Mme Cottin avait parfaitement démontré son aptitude à suivre les fluctuations du feuillet de réception. Après l'Écosse d'Ossian, les Allemandes étaient en passe d'apporter un souffle nouveau à notre

---

Rousseau. À la fin de sa critique de « *Cecilia ou les Mémoires d'un héritière* » (Laclos, *Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1979, page 469), Chordelos de Laclos cite les oeuvres qui l'ont marqué durablement : « Nous pensons enfin que ce Roman doit être compris parmi les meilleurs Ouvrages de ce genre, en exceptant toutefois *Clarisse*, celui des Romans où il y a le plus de génie ; *Tom Jones*, le Roman le mieux fait ; et *La Nouvelle Héloïse*, le plus beau des Ouvrages produits sous le titre de Roman. »

<sup>1133</sup> Voir à ce sujet la note de la page 469 (Laclos, *Oeuvres complètes*, *op.cit.*, page 1476).

<sup>1134</sup> Voir à ce sujet l'« Avertissement » de *Malvina*.

littérature : Mme de Staël, qui avait noué des relations avec Goethe et Guillaume de Humbolt, désormais brouillée avec le Premier Consul, allait entreprendre, en 1803, un voyage Outre-Rhin. Aussi, la publication, en 1802, d'*Amélie Mansfield*, dont l'héroïne Amélie de Lunebourg appartient à une vieille famille saxonne, s'inscrit-elle parfaitement dans les modifications qui affectent le champ littéraire et manifestent un nouvel intérêt pour des « objets » exogènes pénétrant dans le champ de représentation collectif.

Le système de représentation français fonctionnait encore sur un certain nombre de stéréotypes concernant le monde germanique ; la contribution de Voltaire à cette image singulière de la noblesse allemande, dans la dixième lettre « Sur le commerce » des *Lettres Philosophiques*, est bien connue : alors que l'aristocrate anglais s'adonne sans préjugé au négoce, « Cette coutume [...] paraît monstrueuse à des Allemands entêtés de leurs *quartiers* ; ils ne sauraient concevoir que le fils d'un pair d'Angleterre ne soit qu'un riche et puissant bourgeois, au lieu qu'en Allemagne tout est prince ; on a vu jusqu'à trente Altesses du même nom n'ayant pour tout bien que des armoiries et de l'orgueil.<sup>1135</sup> » L'aristocrate allemand apparaissait comme un individu imbu de ses titres nobiliaires. Sans doute est-ce ce trait précis qui incarne le destin de la nouvelle héroïne de Sophie Cottin, Amélie, dont la famille est plus entichée de ses quartiers et de ses alliances que de sa fortune. Toute l'intrigue repose sur cet élément qui apparaît bien, dans le roman, comme un ressort fatal : le comte de Woldemar fait peser sur sa descendance une terrible malédiction puisqu'il impose, par testament, des unions obligatoires. L'orgueil familial et la transmission patrimoniale régissent, de manière implacable, la destinée des individus.

---

<sup>1135</sup> *Lettres Philosophiques*, Paris, Gallimard, « Folio », 1988, page 76.

Le monde germanique d'Amélie Mansfield se circonscrit géographiquement à trois villes principales : Dresde, Prague et Vienne, où s'achève l'intrigue ; ces cités se trouvent disposées sur un axe de communication naturel et les personnages, comme les lettres, vont et viennent sur ce parcours, sans grandes difficultés.

Les soldats de la Grande Armée sillonneront cette région à la fin de 1805 comme en témoigne la proclamation que Napoléon adressera à ses troupes, à cette époque<sup>1136</sup> : « Soldats ! il n'y a pas quinze jours que nous avons passé le Rhin, et les Alpes wurtembourgeoises, le Neckar, le Danube et le Lech, barres si célèbres de l'Allemagne, n'ont pas retardé la marche d'un jour, d'une heure, d'un instant. <sup>1137</sup> » L'on ne peut certes affirmer que cette expédition militaire privilégiait un pèlerinage littéraire aux sources du dernier roman à succès de Sophie Cottin, mais l'on peut imaginer que nombre d'officiers<sup>1138</sup>, dans les fontes de leurs selles ou dans leur giberne, emportaient un tel livre, ne fût-ce que pour y trouver les paroles brûlantes dont s'ornaient les lettres aux maîtresses de leurs coeurs.

---

<sup>1136</sup> Amélie Mansfield a été publié(e) en 1803 : on ne peut, à vrai dire, parler de « prescience » de la part de notre romancière. Disons simplement que les Allemagnes font une intrusion remarquable dans le système de représentation collectif français, à tel point qu'elles se trouveront, pour un temps, organiquement phagocytées (Le monde germanique se trouvera rattaché à l'Empire directement ou indirectement - jusque dans les titres conférés à la noblesse d'Empire française, Ney, par exemple, devenant duc d'Elchingen - et Napoléon, lui-même, épousera Marie-Louise, princesse autrichienne. de laquelle il aura un héritier).

<sup>1137</sup> Georges Blond, *La Grande Armée*, Paris, Laffont, 1979, page 59. Cette proclamation, adressée à la mi-octobre aux soldats, est à rapprocher de la vision géographique des Allemagnes telle qu'elle apparaît dans notre roman.

<sup>1138</sup> Rappelons, si besoin est, que - s'il est vrai que chaque grenadier peut, grâce à sa bravoure, trouver dans sa giberne un bâton de maréchal - le moindre grade dans l'Armée de Napoléon n'est attribué qu'à condition de savoir lire et écrire. Les fameux *Cahiers* de Jean-Roch Coignet en donnent une parfaite illustration. Cette mesure a probablement contribué à augmenter le lectorat durant la période impériale et à en modifier la composition.

L'importance stratégique des régions envahies témoignait de leur rayonnement économique et culturel. Vienne, notamment, était déjà une capitale mythique, et sans doute manque-t-il, dans le roman de Sophie Cottin, une description stéréotypée de la patrie idéale de la musique, à l'image de celle que nous fournit l'historien Georges Blond :

« Vienne, plus de 250 000 habitants à l'époque, était la troisième ville d'Europe (Londres, un million d'habitants, Paris 500 000) et de loin la plus gaie. Les dames de la noblesse allaient à l'église en robes garnies de fourrure de Pologne, les hommes en habit de velours noir doublé de satin rose et ouvert sur un gilet doré. Les palais de théâtre de cette aristocratie s'élevaient au milieu du dédale de ruelles de la ville surpeuplée, souvent juste à côté de maisons bourgeoises ou même de pauvres demeures. Les ouvriers acclamaient les carrosses lorsqu'ils les trouvaient beaux ; un seigneur arrêtait sa voiture pour acheter des fleurs à une bouquetière au tablier bariolé. Des fleurs, des plantes grimpantes, des oiseaux chanteurs à toutes les fenêtres ; et les Viennois et les Viennoises chantaient eux aussi, dans les cafés, dans les auberges sur les collines, ce peuple était fou de musique.<sup>1139</sup> »

Les officiers de la Grande Armée, en 1805, visitaient la ville et se rendaient à l'Opéra où *La Flûte enchantée* était à l'affiche. En 1803, Sophie Cottin savait déjà parler des palais lambrissés où se donnaient de somptueux bals masqués, du Graben où circulaient les carrosses, des ruelles malfamées chichement éclairées par la lueur vacillante des réverbères, du Danube, bordé de cabanes de pêcheurs. Si le romanescque était une caractéristique précise de cette cité, le romantisme de la Suisse,

---

<sup>1139</sup> Georges Blond, *op.cit.*, page 68. Le film *Ludwig Van B.* (Film tchèque de Bernard Rose, 1995), sorti dans les salles au moment où nous rédigeons ces pages, restitue admirablement l'atmosphère de cette époque et de cette ville ; il est assez étrange que pour relater la biographie de Beethoven, le réalisateur ait cru bon de « fabriquer » une fiction romanescque qui semble sortir tout droit d'un roman de Sophie Cottin. Soulignons que l'élément moteur de cette intrigue est une lettre (réelle), comme il se doit.

autre contrée « germanique<sup>1140</sup> », se fondait davantage sur le décor : montagnes sauvages et hivers glacés, fonte printanière des neiges, précipices insondables. La Suisse constitue, dans ce roman, le territoire de l'apaisement, de l'amour et de l'exil, c'est-à-dire un espace encore vierge qui préfigure le paradis où les amants trouveront l'éternel bonheur. Une troisième zone revêt une importance symbolique dans le fonctionnement narratif. À l'orée de l'Italie, au nord de Milan, les lacs viennent border les montagnes proches de Bellinzona : c'est là que les corps s'uniront voluptueusement<sup>1141</sup>, que l'héroïne cèdera au charme ténébreux du pseudo Henry Semler. Ces bassins lacustres des confins transalpins sont célèbrissimes depuis que l'élite aristocratique et fortunée du XVIII<sup>e</sup> siècle y venait échapper aux brumes hivernales et aux chaleurs étouffantes de l'été milanais : après Catulle et Dante, ces rives recevront la visite de Sophie Cottin, Chateaubriand, Goethe, Heine, Stendhal, Fogazzaro, d'Annunzio, entre autres voyageurs, séduits par le parfum des jasmins et le clapot discret des barques sous les terrasses chargées de glycines des villas.

---

<sup>1140</sup> Nous donnons à ce terme un sens large ; l'Italie du Nord et la Suisse italophone (donc Bellinzona où se déroule en partie *Amélie Mansfield*), à cette époque, peuvent passer pour des contrées « germaniques » (ou, tout au moins, sous influence). L'Autriche fait encore partie de la Confédération germanique dont elle revendique la direction et veut exercer sa suzeraineté sur le Royaume des Pays-Bas. Le Congrès de Vienne (1814-1815) permettra à l'Autriche de s'agrandir, effectivement, en Italie du nord, en Galicie et en Dalmatie - vers le sud et l'est, en sacrifiant ses prétentions au nord et à l'ouest ; désormais Etat multinational, l'Autriche (l'Empire Austro-Hongrois) ne fera plus partie des Allemagnes, ce qui laissera le champ-libre à la Prusse pour en prendre la tête. Ces données doivent être prises en compte pour comprendre la « géographie » particulière d'*Amélie Mansfield*.

<sup>1141</sup> Pour Chateaubriand, Côme et ses rives étaient « l'asile de tous les adultères ». Peut-être songeait-il à cette princesse de Galles qui vint s'y déshonorer dans les bras de son postillon, aux amours d'Anne-Marie de Wagram et du prince Belgioioso à la villa Pliniana ou encore à celles de Liszt et de Marie d'Agoult à Bellagio.

Les trois espaces essentiels se trouvent ainsi délimités, assumant un rôle précis et fonctionnel dans la narration : espace naturel et sauvage de la montagne vierge, dangereuse, mais sublime, où l'individu se ressource et renoue avec le ciel, où les sentiments prennent leur dimension véritable, où la passion grandit à la dimension illimitée de la voûte céleste ; espace sensuel de la volupté, de l'érotisme et de l'abandon, celui des lacs italiens avec leurs terrasses fleuries et leurs parfums entêtants ; espace corrompu et corrupteur de la ville, où règnent les faux-semblants, où domine le « paraître », où les classes sociales cohabitent, pauvreté et richesse mêlées, or des carrosses, masques des bals, baraques de pêcheurs, mendiants, filles légères : ce dernier est mortifère ; M. Mansfield a péri de s'être approché de cette flamme brillante : à Prague, loin d'Amélie, attiré par la société, il s'est laissé prendre aux leurres d'une vie vouée à la fête ; c'est à Vienne, enfin, déguisée en pauvre, puis sous le couvert d'un domino de satin, qu'Amélie ira à la rencontre de son destin fatal.

b. Résumé analytique du roman :

1 <sup>ère</sup> génération.	2 <sup>ème</sup> génération.	3 <sup>ème</sup> génération.
<p><b>Le Comte de Woldemar :</b></p> <p>sa descendance est constituée de trois familles illustres. Décédé, il a laissé un testament qui pèse sur le destin de ses petits-enfants.</p>	<p><b>Mme de Woldemar.</b>  <i>C'est le chef de famille dont le caractère tyrannique déterminera le malheur de son fils.</i></p>	<p><b>Ernest.</b>  <i>Il apparaît d'abord sous le masque d'un voyageur, Henry Semler, puis sous celui de son ami Adolphe de Reinsberg.</i></p>
	<p><b>M. et Mme de Lunebourg.</b>  <i>Les parents d'Amélie mourront d'une maladie rapide qui les emporte au début du roman.</i></p>	<p><b>Amélie</b> a épousé en premières noces <b>M. Mansfield.</b></p> <p><b>Albert</b>, son frère, aime sa cousine <b>Blanche de Geysa.</b></p>
	<p><b>M. et Mme de Geysa.</b></p>	<p><b>Blanche.</b>  <i>Aime son cousin Albert de Lunebourg.</i></p>
	<p><b>Mme de Simmeren.</b>  <i>Parente de Mme de Woldemar. Mal-mariée, elle a trompé son mari avec l'homme qu'elle aimait.</i></p>	<p><b>Adolphe de Reinsberg.</b>  <i>Enfant adultérin de Mme de Simmeren ; il incarne la vertu. Élevé par Mme de Woldemar qui en a fait le compagnon d'Ernest, il exerce sur celui-ci une bonne influence.</i></p>
<p><b>PRINCIPAUX PERSONNAGES.</b></p>	<p><b>M. Grandson.</b>  <i>Vieux marin, il se fixe en Suisse où il prend sa retraite.</i></p>	<p><b>M. Mansfield.</b>  <i>Artiste et neveu de Grandson, il meurt en duel après avoir trompé sa femme.</i></p>

L'action commence au mois de mai, à Dresde. Dans un court billet qui sert d'« incipit » au roman, la vertueuse Amélie Mansfield demande son avis à Albert de Lunebourg, son frère : elle vient de recevoir une lettre de son oncle (par alliance), Grandson. Après avoir passé de longues années sur la mer, il s'est fixé en Suisse, à Bellinzona ; trop âgé pour se marier (il a soixante ans), Grandson propose à sa nièce qu'elle vienne lui tenir compagnie. Il est disposé à lui laisser sa fortune en héritage ; surtout, il se sent une obligation envers la jeune femme :

« Je sais que vous êtes très malheureuse ; que votre orgueilleuse famille vous ayant accablée des plus cruelles persécutions, à cause de votre mariage avec mon neveu, ne les a point cessées depuis sa mort. <sup>1142</sup> »

Par ailleurs, ce Mansfield qu'Amélie a épousé, contre l'avis de sa famille, n'a pas tardé à la tromper sans vergogne, avant de la laisser veuve : « ainsi, ma chère nièce, puisque vous avez dû tous vos chagrins à l'alliance que vous avez formée dans ma famille et à l'ingratitude de mon plus proche parent, je sens qu'il est de mon devoir de vous dédommager [...] <sup>1143</sup> »

Cependant, Grandson demande à sa correspondante de lui assurer qu'elle n'a eu aucune responsabilité dans l'infidélité de son époux : « car, dans un lien comme celui du mariage, où tous les avantages comme tous les inconvénients doivent être mis en commun, rien n'est plus insupportable qu'une femme qui affecte une sorte de supériorité sur son mari. <sup>1144</sup> » Ayant pris des informations, il connaît le principal défaut de la famille d'Amélie : l'orgueil ! « Peut-être est-ce une faiblesse ; mais de tous les défauts, l'orgueil est celui que je pourrais le moins supporter dans la personne avec laquelle je vivrais. <sup>1145</sup> »

---

<sup>1142</sup> A., VI, Lettre I, page 3.

<sup>1143</sup> A., VI, Lettre I, pages 3-4.

<sup>1144</sup> A., VI, Lettre I, page 5.

<sup>1145</sup> A., VI, Lettre I, page 5.

Albert rassure sa soeur : la Suisse n'est pas le bout du monde. S'il parvient à obtenir la main de Blanche (de Geysa), cousine et meilleure amie d'Amélie, « son coeur s'entendra avec le mien pour partager notre temps entre notre patrie et celle dont tu auras fait choix.<sup>1146</sup> » Aussi Amélie s'emploie-t-elle aussitôt à rédiger une réponse destinée à Grandson : « Oui, mon oncle, j'irai vous trouver, je vivrai près de vous, j'emploierai tous mes soins à embellir vos jours et à me rendre digne de cette amitié que vous me promettez.<sup>1147</sup> » Elle lui annonce l'envoi d'un long récit biographique, auquel elle s'attelle immédiatement : « Ah ! mon oncle, vous verrez combien j'ai souffert, et peut-être verserez-vous quelques pleurs sur mon sort [...]»<sup>1148</sup> »

La Lettre IV constitue un long récit (un « cahier » d'environ soixante pages), inclusion qui permet, sous forme d'analepse narrative, de rappeler un segment temporel antérieur – en fait de conférer une épaisseur psychologique à un personnage, Amélie, dont nous apprenons, par le biais de cette « anachronie » explicative, l'histoire personnelle.

« Le comte de Woldemar, mon grand-père, enorgueilli de tenir à une famille qui avait donné des souverains à la Saxe et des rois à la Pologne, jura une haine immortelle à ceux de ses descendants qui altéreraient, par mésalliance, la pureté d'un sang aussi illustre. Après avoir uni son fils unique, le baron de Woldemar, à la fière et riche héritière des comtes de Kybourg, et ses deux filles, l'une au comte de Lunebourg mon père, et l'autre au baron de Geysa, il craignit que s'il ne pouvait veiller lui-même aux mariages de ses petits-enfants, ils ne formassent des noeuds indignes de leur naissance.<sup>1149</sup> »

---

<sup>1146</sup> A., VI, Lettre II, page 8.

<sup>1147</sup> A., VI, Lettre III, page 9.

<sup>1148</sup> A., VI, Lettre III, page 10.

<sup>1149</sup> A., VI, Lettre IV, page 12.

Voici pourquoi Amélie Mansfield a été destinée par le testament de son grand-père à épouser son cousin Ernest de Woldemar qui appartient, comme elle, à la haute aristocratie de Saxe. En cas de refus de la part d'Amélie, outre le fait que la jeune fille perdrait automatiquement sa portion d'héritage, Ernest épouserait alors Blanche de Geysa. Cependant, si Ernest refusait l'une et l'autre des cousines, le titre et la fortune du comte de Woldemar reviendrait à Albert, lui-même obligé d'épouser Blanche !

Dans ces conditions, il pouvait sembler naturel que les quatre enfants, destinés à s'unir, fussent élevés ensemble à Dresde. Mais la petite Amélie, âgée de neuf ans, prit en haine son arrogant cousin :

« Quoique ce dernier n'eût que dix ans, et que j'en eusse à peine neuf, nous étions déjà instruits de notre future union, et déjà mon coeur se révoltait contre elle ; le caractère violent et emporté d'Ernest le rendait le fléau de tout ce qui l'entourait : insolent avec ses gens, il prétendait exercer le même empire sur ses petits compagnons, et il ne se passait guère de jour que Blanche et moi ne fussions les victimes de sa tyrannie : aussi le détestions-nous toutes deux.<sup>1150</sup> »

Un jour, Ernest voulut obliger Amélie à s'agenouiller devant lui, la frappant. L'aîné du petit groupe, Albert, vint à la rescousse :

« [Ernest], furieux, s'élança sur mon frère ; Albert, maître de ses sens, et usant de la supériorité que l'âge lui donnait sur son adversaire, lui saisit les mains, le poussa contre la porte et l'allait chasser de l'appartement, lorsque Ernest, dont la colère doublait les forces, parvint, par un mouvement brusque et inattendu, à reprendre sa liberté, et saisissant un gros livre, il le jeta avec tant de violence à la tête de mon frère, qu'à l'instant je vis celui-ci, couvert de sang, tomber sans mouvement sur le plancher. Je le crus mort, et dans mon désespoir je parcourais la chambre en criant : *il est mort ! il est mort !* Ernest, effrayé, me conjurait de me taire et de l'aider à secourir Albert ; mais loin de l'écouter, je continuais de crier : *Au secours ! au secours !* Ernest, irrité du bruit que je faisais, et craignant d'être surpris, mit ses deux mains contre mes lèvres avec tant de fureur, que je sentis aussitôt ma bouche

---

<sup>1150</sup> A., VI. Lettre IV, pages 13-14.

en sang : "Ô, le méchant ! m'écriai-je, il veut me tuer aussi." Cependant ma tante, dont la chambre n'était pas éloignée de celle où se passait cette scène, m'ayant enfin entendue, se hâta d'accourir ; elle fut effrayée de l'état où elle nous trouva tous trois.<sup>1151</sup> »

Voilà une très belle page où la psychologie enfantine est mise au service d'une scène mouvementée. Sans que l'on puisse parler de plagiat, elle n'est pas sans rappeler, par son atmosphère, « l'épisode de l'aqueduc », du Livre premier des *Confessions*<sup>1152</sup> (au demeurant, elle mériterait de trouver place, dans une anthologie, au côté de la fameuse « aventure de la pie », relatée par Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*<sup>1153</sup>).

Cette querelle d'enfants n'est pas sans conséquences : « Votre méchant fils a tué mon frère, je ne l'épouserai jamais, je mourrai plutôt que d'être sa femme.<sup>1154</sup> », jure la fillette. Ainsi les enfants furent-ils séparés, Ernest partant pour Leipsick suivre ses études ; le père d'Amélie, un aristocrate libéral, s'établit avec sa famille sur sa terre de Lunebourg, loin de Mme de Woldemar, restée veuve : vertueux, il éleva Amélie et Albert en conformité avec ses principes. La terre de Geysa jouxtant celle de Lunebourg les liens avec Blanche se consolidèrent.

Les années s'écoulant, le caractère brutal et indiscipliné d'Ernest s'affirma :

« [...] malgré les progrès extraordinaires qu'il faisait dans les sciences, et les témoignages qu'on ne pouvait s'empêcher de rendre à la supériorité de son intelligence, ses maîtres, fatigués de ses dédains et de son indocilité, le menacèrent de le renvoyer à sa famille : il ne put souffrir

---

<sup>1151</sup> A., VI, Lettre IV, pages 14-15.

<sup>1152</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, « Livre Premier », Paris, Livre de Poche, 1963, page 49.

<sup>1153</sup> Chateaubriand, *M.O.T., op.cit.* (Édition du Centenaire), tome I, page 80.

<sup>1154</sup> A., VI, Lettre IV, page 16.

qu'on en eût seulement la pensée, et, secouant un joug qui lui semblait avilissant, il quitta l'université et revint chez sa mère.<sup>1155</sup> »

Mme de Woldemar décida alors de guérir son fils de sa superbe en le laissant voyager : Edmond s'étant attaché à un jeune homme plus âgé, vertueux, capable de lui résister, sa mère le confia à la garde de ce dernier. Cette compagnie fit merveille : les lettres d'Ernest témoignaient d'une totale conversion. Lorsqu'elle rendait visite à sa tante, Amélie manifestait peu d'enthousiasme ; elle était convaincue que « ces éloges n'étaient que l'effet de l'aveuglement d'une mère<sup>1156</sup> ». Sans nul doute, Mme de Woldemar cherchait-elle à dissiper l'aversion tenace que sa nièce nourrissait à l'égard de son fils afin de rendre possible l'union prévue. Bien pis, l'atmosphère du salon de sa tante était trop guidée au gré de la jeune fille :

« [...] je ne rencontrais jamais qu'une société composée de la plus haute noblesse du pays, subjuguée par les mêmes préjugés, et soumise à une étiquette ridicule, dont madame de Woldemar aimait mieux supporter l'ennui que de sortir du cercle que l'orgueil avait tracé autour d'elle [...] <sup>1157</sup> »

Amélie ne retrouvait ses aises qu'auprès de son père, gentilhomme ouvert aux idées nouvelles : aimant les arts et les lettres, il accueillait volontiers, chez lui, les hommes de mérite, artistes et savants. Or, parmi les habitués qui revenaient régulièrement au château de Lunebourg figurait un jeune homme de grand talent, poète et compositeur, M. Mansfield, pour lequel le père d'Amélie s'était pris d'une vive sympathie :

« Étonné de voir dans un âge aussi tendre le talent de la poésie porté à un aussi haut degré, il ne tarissait point sur tout ce que promettait un si

---

<sup>1155</sup> A., VI, Lettre IV, page 20.

<sup>1156</sup> A., VI, Lettre IV, page 21.

<sup>1157</sup> A., VI, Lettre IV, page 22.

rare génie ; mais, lorsque après quelque temps de séjour à Lunebourg, il découvrit que M. Mansfield était encore peintre et musicien, l'affection qu'il prit pour ce jeune homme fut si ardente, qu'elle devint communicative.<sup>1158</sup> »

Âgée de quinze ans, Amélie qui ne « voyait que par les yeux de son père », ne tarda pas à manifester une attirance inconsciente pour le jeune homme. Mme de Woldemar, de passage à Lunebourg, faisant preuve d'une grande perspicacité, se montra aigre envers M. Mansfield. Or, un matin, Amélie étant en train de dessiner dans une galerie contiguë au cabinet de son père, mais sans autre issue, M. Mansfield, venu chercher des crayons, s'approcha d'elle pour la regarder travailler. La mère d'Amélie et Mme de Woldemar entrèrent dans le cabinet voisin ; leur discussion portait sur l'attitude de la jeune fille, bien trop révélatrice au gré de Mme de Woldemar :

« - [...] Amélie n'a point été élevée comme son rang l'exigeait : entourée, depuis son adolescence, de gens sans nom, de littérateurs, de baladins, auxquels elle vous voyait, ainsi que son père, prodiguer inconsidérément vos éloges et votre amitié, comment aurait-elle appris à respecter sa naissance ? Aussi qu'en est-il arrivé ? C'est que, n'ayant point le sentiment de sa dignité, elle s'est avilie, elle, Amélie de Lunebourg, l'épouse destinée à Ernest de Woldemar, jusqu'à aimer un M. Mansfield !" À ce nom, le crayon échappa de ma main ; M. Mansfield la pressa entre les siennes ; je ne la retirerai pas.<sup>1159</sup> »

L'originalité de cette situation réside dans le fait que les deux personnages prennent conscience de la véritable nature du sentiment qui les rapproche au travers d'un discours étranger (et extérieur à eux), qu'ils se trouvent obligés d'écouter (ils ne peuvent pas sortir de la pièce, ce qui les oblige à se montrer indiscrets). Ce discours externe a pour fin de provoquer la « transgression » qui, autrement, serait impossible.

---

<sup>1158</sup> A., VI, Lettre IV, page 23.

<sup>1159</sup> A., VI, Lettre IV, pages 28-29.

Mme de Woldemar va plus loin dans ses accusations, mettant en garde Mme de Lunebourg : M. Mansfield n'a d'autre visée que de séduire la jeune fille !

« À ces mots M. Mansfield tomba à mes genoux, et m'entourant de ses deux bras, il me dit d'une voix étouffée : "Oui, je vous aime mille fois plus que ma vie ; mais le ciel m'est témoin que je suis si éloigné de vouloir vous séduire, que, sans un événement qui me met dans l'impossibilité de me taire, mon respect pour votre rang m'eût fait renfermer mon secret dans mon coeur, et que je serais plutôt mort que de vous le révéler.<sup>1160</sup> »

La mère d'Ernest exige une séparation immédiate et puisqu'il n'était pas question de chasser ignominieusement M. Mansfield, elle s'engage à emmener chez elle Amélie, jusqu'au départ du jeune homme. Les propos de Mme de Woldemar font impression sur Mme de Lunebourg qui se range à cet avis : mais dans la pièce voisine, les deux jeunes gens, encore sous le coup de l'émotion, sont en proie à une émotion pathétique. Amélie, jure de n'appartenir qu'à celui qui vient de lui déclarer son amour. Cependant, le père d'Amélie, mis à son tour au courant de l'affaire, accepte de mauvais gré le départ de sa fille. Une ultime conversation entre Amélie et M. Mansfield donne un ton déchirant à leur séparation :

« Amélie [...] tout nous sépare, la naissance, la fortune, la volonté de vos parents, les engagements qui vous lient : puis-je espérer trouver dans un si jeune coeur assez d'énergie, d'élévation et d'amour, pour surmonter tant d'obstacles et vaincre tant de préjugés ? Serez-vous supérieure à tout votre sexe par la force de votre caractère, comme vous l'êtes par les charmes tout puissants qui vous ont rendue l'objet de mon adoration ? Et quand il s'agira de vous donner à un homme que vous abhorrez, et de prononcer l'arrêt de ma mort, aurez-vous le courage de résister ?<sup>1161</sup> »

---

<sup>1160</sup> A., VI, Lettre IV, page 29.

<sup>1161</sup> A., VI, Lettre IV, page 36.

Durant le voyage, Mme de Woldemar accable Amélie d'éloges concernant Ernest, renforçant son aversion pour un mariage aussi contraire à sa volonté. Deux mois après, Mme de Lunebourg est emportée par une fièvre maligne. Amélie et sa tante se mettent aussitôt en chemin. Mme de Woldemar propose à sa nièce de remplacer sa mère et se montre sarcastique au sujet des hôtes qu'accueillait le père de la jeune fille dans son château. Amélie tient tête à sa tante qui la menace :

« Prenez garde à vous, Amélie ; quoique vous me soyez aussi chère que mon propre fils, il est des erreurs que je regarderais comme si coupables dans une fille de mon sang, qu'un repentir de toute la vie ne pourrait me les faire pardonner.<sup>1162</sup> »

Lorsque les deux femmes arrivent au château, M. de Lunebourg est alité, avec, à son chevet, M. Mansfield. Mme de Woldemar prend à part le jeune homme qui, aussitôt après cet aparté, quitte la pièce précipitamment. Le jeune homme parvient néanmoins à obtenir une ultime entrevue avec la jeune fille, à l'insu de Mme de Woldemar. Il lui fait part des humiliations reçues : la tante d'Amélie l'a menacé d'une scène publique, sans le moindre égard ni pour la réputation de la jeune fille, ni pour l'état de son père. Mansfield demande à Amélie de l'oublier, la délivrant de la promesse qu'elle lui avait faite de n'appartenir à aucun autre homme. Mais ces obstacles renforcent la détermination d'Amélie :

« [...] je regardais comme un devoir de le dédommager des affronts qu'il avait essayés ; et m'élever pour lui au-dessus des préjugés, me semblait autant un acte de vertu qu'une preuve d'amour : aussi n'hésitai-je pas à lui confirmer mes promesses, et à lui jurer de ne jamais appartenir qu'à lui. Il se précipita à mes pieds, en s'applaudissant d'être vaincu en générosité ; il me conjura de lui écrire dans la ville la plus prochaine de Lunebourg [...] <sup>1163</sup> »

---

<sup>1162</sup> A., VI, Lettre IV, page 39.

<sup>1163</sup> A., VI, Lettre IV, page 42.

L'état de M. de Lunebourg s'aggrave rapidement. Albert et Amélie recueillent ses dernières paroles :

« Albert, je te connais bien, et je suis sûr de toi ; ni l'adversité ni les passions ne dégraderont ton âme vertueuse. Mais cette pauvre orpheline... [...] il ne lui reste plus que toi... Mon fils, sers lui de père, de mère, deviens sa providence. J'ignore si l'époux qui lui est destiné doit faire son bonheur ; si tu ne le pensais pas, et qu'une répugnance invincible lui fît redouter cette union, Albert, ne permet point qu'elle s'accomplisse, et que jamais mon Amélie ne soit forcée... <sup>1164</sup> »

De tels propos ne peuvent qu'indisposer Mme de Woldemar, mais l'état de M. de Lunebourg ne lui permet pas d'intervenir ; celui-ci meurt après avoir béni ses enfants : « Ô mon excellent père ! je vous perdis, et mes malheurs commencèrent. <sup>1165</sup> ». Un mois s'écoule. Mme de Woldemar souhaite qu'Amélie vienne habiter dans sa demeure afin de respecter les bienséances, mais la jeune fille manifeste sa répugnance :

« - N'avez-vous rien à dire ? me demanda ma tante vivement. - Je parlerai à mon frère, répondis-je d'une voix tremblante. - A votre frère ! répliqua-t-elle avec colère ; ne pouvez-vous donc vous expliquer devant moi ? Avez-vous des aveux si honteux à faire, que vous rougissiez de ma présence ? [...] Quelle est donc l'indigne pensée qui vous occupe, Amélie ?... Si c'est celle que je crains, croyez-vous que votre frère l'entende sans horreur, lui, le petit-fils des comtes de Woldemar ? Malheureuse ! s'il était possible que tu la nourrisses dans ton sein, que Dieu te fasse expirer sur l'heure. <sup>1166</sup> »

Après cette scène violente, Amélie confie à son frère sa répugnance pour Ernest : le jeune homme, se souvenant des dernières volontés de son père, se range à l'avis de sa soeur ; mais cette décision fait le malheur du jeune homme car, sans qu'Amélie soit au courant,

---

<sup>1164</sup> A., VI, Lettre IV, page 43.

<sup>1165</sup> A., VI, Lettre IV, page 44.

<sup>1166</sup> A., VI, Lettre IV, page 46.

elle l'oblige à sacrifier son amour, Blanche de Geysa, désormais vouée à épouser Ernest ! Enfin, Amélie révèle son secret : elle est liée à M. Mansfield par une promesse et souhaite l'épouser. Albert tente alors de la ramener à la raison :

« - Amélie, me disait-il, si tu ne peux aimer Ernest, renonce à lui, et je t'approuverai ; mais si tu veux être heureuse, respecte les opinions du pays où tu vis. Si tu t'y soumetts, tu trouveras dans ta conscience, dans l'estime publique et dans la tendresse de tes proches, un adoucissement à tes peines. Si tu les braves, au contraire, et que tu tombes dans l'infortune, quelle consolation te restera-t-il ? Quoique vertueuse, tu te verras méprisée, ta famille te rejettera de son sein, tes jeunes compagnes feindront de ne plus te connaître ; je verrai le front de mon Amélie couvert de confusion, chacun l'accabler d'humiliation, et elle-même enfin obligée de s'ensevelir dans l'obscurité pour se soustraire à la honte.<sup>1167</sup> »

Ces arguments ébranlent Amélie qui écrit à Mansfield que durant l'année de son deuil elle suspend toute relation avec lui, fût-elle épistolaire. Mansfield disparaît, ce qui inquiète la jeune fille.

Afin de se soustraire à l'influence tyrannique de sa tante, Amélie demande à Albert de l'emmener « dans une terre [...] en Bohême, et dont la position sombre et sauvage s'accordait parfaitement avec la mélancolie qui [l]'oppressait.<sup>1168</sup> » Mme de Woldemar prend fort mal ces résistances et menace les jeunes gens de réunir sur le champ un conseil de famille. Or, alors qu'ils séjournent en Bohême, ces menaces prennent corps : le baron de Geysa est convoqué à Dresde et Albert doit s'y rendre à son tour, laissant Amélie inquiète. Au bout de trois semaines, un cavalier se présente : Amélie accourt et se trouve face à Mansfield. Mme de Woldemar avait mis ses projets à exécution : on allait venir chercher

---

<sup>1167</sup> A., VI, Lettre IV, page 50.

<sup>1168</sup> A., VI, Lettre IV, page 52.

Amélie afin de la marier de force à Ernest ! Mansfield lui propose alors de l'épouser sur-le-champ, à Prague.

« - Mais, M. Mansfield, répliquai-je, émue par ses reproches, que dira le monde d'une démarche aussi téméraire, d'un hymen conclu à mon âge, malgré ma famille... ? Ma famille me maudira... - Le monde, interrompit-il vivement, ne verra point sans admiration une jeune fille qui fut un modèle de piété filiale, braver la tyrannie de parents éloignés et injustes ; il applaudira avec transport à la grandeur d'âme qui vous fera sacrifier le nom illustre d'un homme que vous n'estimez pas, pour prendre celui d'un homme dans lequel vous avez reconnu quelques vertus ; et quant à votre famille, s'il était possible que, par un méprisables orgueil, elle désavouât le sang qui vous unit, parce que vous auriez plus écouté le mouvement de votre coeur que les préjugés du rang, alors l'heureux Mansfield deviendra l'univers de la tendre Amélie ; alors, plus riches de notre bonheur et de notre amour, que vos parents de leurs dignités et de leur fortune, nous fuirons leurs persécutions en Suisse [...] <sup>1169</sup> »

Les arguments de Mansfield sont assez forts pour entraîner l'adhésion d'Amélie : « à dix-sept ans, sans expérience, sans conseil, sans protecteur, sans prendre un seul jour pour réfléchir, au milieu du trouble, de l'effroi et de la séduction, je décidai en un moment du sort de ma vie entière. <sup>1170</sup> »

Amélie s'empresse d'écrire à son frère : la réponse se fait attendre. Albert reproche à sa soeur d'avoir douté de son zèle et de s'être mariée sur la foi de fausses nouvelles : au moment précis où le conseil de famille avait basculé en sa faveur, la nouvelle du mariage avait tout compromis. Le scandale était tel qu'il fallait redouter le pire. Le jeune couple connaît néanmoins, dans la solitude, six mois de parfait bonheur. Albert, de son côté, à Dresde, se heurte avec violence à tout

---

<sup>1169</sup> A., VI, Lettre IV, pages 58-59.

<sup>1170</sup> A., VI, Lettre IV, page 60.

son entourage : Mme de Woldemar veut, en effet, traduire sa nièce devant les tribunaux afin de faire casser son mariage.

M. Mansfield, au bout de cette période, commence à s'ennuyer ferme car « il avait passé toute sa vie dans le tumulte du monde, et il ne pouvait s'en passer.<sup>1171</sup> » Il va séjourner à Prague avec sa femme, mais celle-ci doit supporter le mépris de l'aristocratie locale : son mari, tout au contraire, artiste admiré et fêté, reçoit les éloges les plus flatteurs. Malgré cela, Amélie parvient à convaincre son mari de quitter la capitale et la jeune femme ne tarde pas à accoucher d'un fils, Eugène, ce qui, pour un temps, semble renforcer les liens du couple. Mais Mansfield manifeste très vite le désir de séjourner à Prague ; il s'absente de plus en plus fréquemment, laissant seule sa jeune épouse. Celle-ci découvre une lettre révélatrice, son mari la trompe :

« À l'instant où je reçus cette funeste lumière, je dis un éternel adieu au bonheur, trop sûre qu'il est à jamais perdu pour celle qui a appris que c'est un bien qu'on peut perdre [...] Ô Mansfield ! volage Mansfield ! tandis que tes talents te rendaient l'idole de toutes les femmes, qu'enivré de leurs éloges, emporté par le tourbillon des plaisirs, tu oubliais que tu avais juré de n'aimer que moi, isolée dans ma retraite, je pleurais en secret, en demandant au ciel la fin d'une vie dont ton inconstance m'avait fait un supplice.<sup>1172</sup> »

Puis parvient une nouvelle terrible : M. Mansfield s'était battu avec un officier russe pour une cantatrice dont il était amoureux ; grièvement blessé, il réclamait sa femme. Lorsque celle-ci atteint Prague, M. Mansfield a succombé ! Le choc, pour Amélie, est néfaste : « En apprenant cette nouvelle, je perdis connaissance : je nourrissais encore ;

---

<sup>1171</sup> A., VI, Lettre IV, page 63.

<sup>1172</sup> A., VI, Lettre IV, pages 66-67.

le lait passa dans le sang et la fièvre se déclara.<sup>1173</sup> » Albert vient au secours de sa soeur et la ramène à Dresde :

« Depuis trois ans, mon oncle, je vis à Dresde dans la plus profonde obscurité, rebutée par mes parents, n'ayant pu voir Blanche qu'une seule fois, aimée du seul Albert, et pleurant encore un époux dont les brillantes qualités avaient peut-être plus séduit que touché mon coeur. Flétrie par la douleur, éclairée par l'expérience, détrompée de l'amour, je ne désire plus que la solitude, la paix et l'amitié. Vous m'ouvrez vos bras, mon oncle, je m'y jette avec transport : sauvez-moi d'un monde qui, loin d'être touché de mes peines, se plaît à répéter que je les ai méritées.<sup>1174</sup> »

Ce récit achevé, Amélie espère que son départ permettra à Albert d'épouser Blanche qui, « pour devenir l'heureuse épouse d'Albert, aura sans doute le courage de rejeter l'odieuse main d'Ernest, d'Ernest la cause de toutes mes infortunes, l'objet de mon aversion, qui, par l'effroi d'être à lui, m'a précipitée malgré moi entre les bras d'un autre, et est parvenu ainsi à accomplir l'arrêt qui, dès le berceau, l'avait rendu maître de ma destinée.<sup>1175</sup> »

La demande d'information de M. Grandson rendait nécessaire cette inclusion narrative : en fait, par cet artifice, l'exposition, à l'intérieur du roman épistolaire, perdait, en grande partie, son caractère factice. De cette façon, *Amélie Mansfield* se trouvait pourvue d'une ouverture à structure complexe<sup>1176</sup>, les trois premières lettres assurant

---

<sup>1173</sup> A., VI, Lettre IV, page 67. Symptômes déjà présents dans *Claire d'Albe*, et qui relèvent d'une conception de la physiologie qui pourrait nous paraître bien étrange : notons cependant qu'un médecin contemporain de Sophie Cottin trouverait parfaitement scientifique et cohérente cette explication. Mme Cottin ne fait pas ici état de croyances personnelles, mais reflète bien le « plan technico-scientifique » de son temps, celui qui fonde le système de représentation collectif.

<sup>1174</sup> A., VI, Lettre IV, page 68.

<sup>1175</sup> A., VI, Lettre IV, pages 69-70.

<sup>1176</sup> Voir le chapitre « Ordre », in Gérard Genette, *Figures III (op.cit.)*, page 77 et suiv..

l'embrayage direct du récit et la Lettre IV, représentant l'analepse interne homodiégétique complétive, destinée à donner sa consistance au personnage principal. Ainsi pourvue d'une histoire personnelle, Amélie prenait vie. On peut rapprocher cette exposition de roman, habilement construite, de l'esthétique du théâtre classique. Pour Corneille, le premier acte d'une pièce devait « contenir les semences de tout ce qui doit arriver, tant pour l'action principale que pour les épisodiques, en sorte qu'il n'entre aucun acteur dans les actes suivants qui ne soit connu par ce premier, ou du moins appelé par quelqu'un qui y aura été introduit.<sup>1177</sup> » Or, si l'on considère que la Tragédie classique connaît, précisément à l'époque qui nous occupe, un regain de faveur (Talma), il va sans dire que le système de représentation du public (auquel est intimement liée la réception d'une oeuvre) en intègre les modèles de fonctionnement. D'autre part, il est probable que la manière dont on pouvait « commencer un roman » ait fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part de notre romancière.

Le récit pathétique des malheurs d'Amélie a ému M. Grandson qui se déclare prêt à l'accueillir : peut-être trouvera-t-elle au sein des montagnes le bonheur mérité. Aussitôt, la jeune femme adresse une lettre émouvante à Albert : elle part, non sans déchirement ; si seulement son sacrifice permettait au jeune homme d'épouser son aimée ! « Déjà le jour commence à paraître, j'entends du bruit dans la maison ; le départ s'apprête ; il faut subir sa destinée, il faut partir.<sup>1178</sup> » Cependant, Amélie veut se recueillir une dernière fois sur le tombeau de son père. Le péril est grand, car Mme de Woldemar lui a interdit l'accès du domaine. La Lettre VII relate cette visite ; déguisée, Amélie a

---

<sup>1177</sup> « III<sup>e</sup> Discours » de Corneille, cité par Jacques Scherer, *La Dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 1968, page 53.

<sup>1178</sup> A., VI, Lettre VI, page 75.

été accueillie par un vieux serviteur fidèle, Guillaume<sup>1179</sup> qui l'a guidée jusqu'à la crypte :

« Ô mon Albert, à l'aspect de tous ces tombeaux, de celui de mon grand-père surtout, élevé au-dessus des autres comme pour dominer encore, j'ai été frappée plus vivement que jamais du néant de la naissance et des grandeurs : c'est ici que ce mortel, si fier de ses ancêtres, a été forcé d'abandonner ses prétentions hautaines ; mais le mal qu'il a fait lui survit ; et tandis qu'il dort en paix, les ordres de son orgueil jettent la discorde dans sa famille et le trouble dans ma vie. Ce n'est pas ainsi, ô mon excellent père ! que vous avez marqué votre passage sur cette terre ; et là où vous n'exerçâtes que des vertus douces et bienfaisantes, vous n'avez dû laisser que des souvenirs de reconnaissance et d'amour. Ah ! si la vue de votre fille en pleurs n'empoisonne pas la félicité dont un Dieu juste a dû récompenser votre vie, contemplez-la prosternée sur la pierre qui vous couvre, l'entourant de ses bras, la baignant de ses larmes, vous demander des vertus pour son fils, du bonheur pour Albert, de la tranquillité pour elle, et bientôt, bientôt une place auprès de vous.<sup>1180</sup> »

Du point de vue de l'esthétique romantique, cette scène où l'héroïne se recueille sur le tombeau paternel correspond à un *topos* (celui du *Todestrieb*) que signale Henri M. Peyre : « Il est presque lassant de lire dans les histoires de la littérature comme la mode des méditations sur les tombes et des rêveries parmi les cimetières s'est répandue dans l'Europe occidentale.<sup>1181</sup> » Notons que Sophie Cottin l'utilise tout d'abord en moraliste, pour dénoncer la vanité des honneurs et des positions sociales, et ensuite, en tant qu'« acte illocutoire » (« contemplez-la vous demander ») par lequel Amélie engage sa destinée : il est remarquable que cet « énoncé performatif » programme le dénouement<sup>1182</sup>

---

<sup>1179</sup> Ce *topos* du vieux serviteur fidèle apparaissait déjà dans *Malvina* avec le vieux Pierre.

<sup>1180</sup> A., VI, Lettre VII, pages 78-79.

<sup>1181</sup> *Op.cit.*, page 43.

<sup>1182</sup> Voir Shoshana Felman, *Le Scandale du corps parlant*, Paris, Seuil, 1980, pages 25-26-27. « L'énoncé performatif est un acte de nomination de l'acte performé et de son agent. "Un énoncé est performatif en ce qu'il dénomme

(l'héroïne réclame « des vertus pour son fils, du bonheur pour Albert, de la tranquillité pour elle, et bientôt, bientôt une place auprès de vous. »)

Au sortir de la crypte, Amélie est accompagnée par le vieux Guillaume. Ils traversent un bosquet, autrefois dénommé le « bosquet d'Amélie ». Mme de Woldemar a donné l'ordre d'en arracher tous les arbres, mais cet ordre n'a pas encore eu d'effets. Guillaume se souvient de l'époque où il portait Amélie et Ernest dans ses bras, jusqu'à cet endroit : « Chers enfants, disais-je, je vous soutiens à présent que vous êtes petits ; mais quand je serai vieux, vous me protégerez tous deux. <sup>1183</sup> » Hélas, il est désormais interdit de prononcer le nom d'Amélie : sa tante a fait arracher son banc de l'église et brûler son portrait ; pire, on l'a rayée de l'arbre généalogique des Woldemar. Après des adieux attendris, Amélie a quitté le fidèle serviteur, puis, au matin, a jeté un dernier regard sur Dresde avant de partir pour la Suisse.

Or, le 1<sup>er</sup> juillet, Amélie adresse une lettre à son frère depuis le château de Simmeren. Sur le trajet, à Kempten, elle a envoyé chercher du lait pour son enfant à une ferme située sur les terres de la comtesse de Simmeren ; cette dernière, parente de Mme de Woldemar, lui offre l'hospitalité aimablement :

« Prenez garde à ce que vous allez faire : dans votre situation, un refus marquerait trop d'orgueil, et vous ne devez pas livrer votre âme à un vice qui vous a fait tant de mal. Allons, allons, ma jolie cousine, suivez une parente dont la vieille expérience lui a trop fait connaître le monde et ses erreurs, pour ne pas pardonner aux douces faiblesses d'amour et excuser les femmes que leur coeur égare. Vous aimâtes, et on vous séduisit ; vous fûtes trompée, et vous vous repentez ; tout cela est dans l'ordre, et nous sommes du même sang : que votre famille vous renie si elle veut, moi je vous adopte. <sup>1184</sup> »

---

l'acte performé [...] Ainsi un énoncé performatif doit nommer la performance de parole et son performateur.[...]L'énoncé *est* acte ; celui qui le prononce accomplit l'acte en le dénommant." »

<sup>1183</sup> A., VI, Lettre VII, page 80.

<sup>1184</sup> A., VI, Lettre IX, page 87.

Mme de Simmeren, que trente années séparent d'Amélie, promet de lui raconter son histoire. C'est effectivement le sujet de la Lettre X. Le despotisme du vieux comte, grand-père d'Amélie et oncle maternel de Mme de Simmeren, a provoqué les malheurs de cette dernière ; mariée contre sa volonté à l'un des plus riches seigneurs de Souabe, elle a continué à voir l'homme qu'elle aimait : « Durant une longue absence de mon époux, je devins mère : dans mon désespoir, je n'envisageais d'autre ressource que d'attenter à ma vie, et j'aurais pris ce parti, infailliblement, si madame de Woldemar n'était venue me sauver de la mort et de la fureur d'un époux outragé.<sup>1185</sup> » L'enfant adultérin est prestement escamoté par Mme de Woldemar qui le fait élever, jusqu'à six ans, aux environs de Dresde ; puis elle le donne comme compagnon à Ernest : depuis dix ans, ce dernier et Adolphe de Reinsberg sont devenus inséparables et voyagent ensemble.

Mme de Simmeren est donc apte à comprendre la triste Amélie ; elle-même a vécu une expérience amoureuse en marge du mariage et affirme que « l'amour ne vit qu'autant qu'il est libre<sup>1186</sup> ». La lettre suivante nous en apprend davantage sur le sort cette femme : son époux ayant été tué à la guerre sans lui laisser d'enfants, la fortune familiale a échappé en majeure partie à sa veuve qui n'a pu conserver que le domaine de Simmeren ; aussi dépend-elle entièrement de la générosité de Mme de Woldemar qui subvient aux besoins d'Adolphe. Amélie ne peut s'empêcher d'être attendrie par le comportement de sa tante dont elle découvre les bontés cachées ; Mme de Simmeren, lui laisse lire une lettre de la mère d'Ernest : Mme de Woldemar ne peut oublier l'affront qu'Amélie a fait subir à sa famille ; le départ en Suisse de la jeune

---

<sup>1185</sup> A., VI, Lettre X, page 90.

<sup>1186</sup> A., VI, Lettre X, page 93.

femme permettra peut-être de fermer cette blessure : « Ah ! puisse-t-elle s'éloigner assez pour que son nom ne revienne jamais frapper mes oreilles et peut-être alors surmonterai-je la profonde tristesse dont son crime m'a frappée, et qui a détruit ma santé.<sup>1187</sup> » Pour se consoler de ces déboires, Mme de Woldemar souhaite rappeler à elle Ernest, non sans craindre sa réaction à l'égard d'Amélie : « cette fureur de vengeance qu'il avait éprouvée en apprenant cet indigne mariage » lui inspirant un ressentiment profond. Ernest, après avoir traversé la Grèce, arrivera à Naples, à la fin du mois d'août, et après avoir fait le tour des cours d'Italie, se rendra à Dresde. Sa mère déclare que « les défauts qu'on lui reprochait dans son enfance étaient les germes des qualités qui le distinguent aujourd'hui ; la violence de son caractère annonçait l'extraordinaire valeur dont il a donné tant de preuves ; et son humeur impérieuse, la force et la noblesse de son âme.<sup>1188</sup> » Mme de Woldemar déplore qu'aucune épouse ne soit digne de son fils : « Je vous avoue que Blanche n'est pas celle que je désirerais à mon fils : son excessif enjouement ne convient pas à une fille de son rang, et sa coquetterie est un de ces défauts qui ne s'allient point avec l'élévation du caractère.<sup>1189</sup> » En fait, seule Amélie trouvait grâce à ses yeux et l'amertume de Mme de Woldemar peut se deviner aisément dans ces propos : « Ah ! jamais, jamais je ne retrouverai l'égale de celle que j'ai perdue : une créature si belle, à laquelle personne ne résistait, qui commandait le respect par la dignité de ses manières, et l'adoration par l'inépuisable bonté de son coeur ; qui, réunissant en elle tout ce qu'on admire et tout ce qu'on aime, était l'objet du culte de tous ceux qui la voyaient. Pourquoi le crime qui a souillé tant de vertus ne les a-t-il pas effacées de ma mémoire ?<sup>1190</sup> »

---

<sup>1187</sup> A., VI, Lettre XI, page 98.

<sup>1188</sup> A., VI, Lettre XI, pages 99-100.

<sup>1189</sup> A., VI, Lettre XI, page 100.

<sup>1190</sup> A., VI, Lettre XI, page 100.

Ainsi, Amélie lui a-t-elle fait un mal irréparable, mais n'est-ce pas finalement le résultat de l'éducation permissive que la jeune fille a reçue ? Tout découle de « l'imprudence que commit M. de Lunebourg en laissant à sa fille une liberté dont elle a si indignement abusé. <sup>1191</sup> » Amélie, reprenant la plume après la longue citation de la lettre de sa tante, demande à son frère de lui pardonner : pourquoi n'a-t-il pas fait la confidence de son amour pour Blanche alors qu'il était temps : « Cette confidence m'eût sauvée ; car, si je n'ai point été arrêtée par l'orgueil du rang, assurément je l'eusse été par ma tendresse pour toi. <sup>1192</sup> »

La Lettre XII, datée du 25 juillet, signale qu'Amélie a repris la route : elle contient un portrait intellectuel, alerte et positif, de Mme de Simmeren, qui montre une nouvelle fois que Mme Cottin s'inspire d'une tradition stylistique qui est celle du XVII<sup>e</sup> siècle (La Bruyère et Mme de Sévigné). Cependant, Amélie conserve une impression pénible de ce court séjour. Le 4 août, le jeune femme atteint Bellinzona : « J'arrive, je me jette dans les bras de mon oncle, je lui présente mon fils ; il nous embrasse tous deux avec la plus touchante effusion, et nous reçoit comme ses enfants : on me remet tes lettres, je retrouve mon frère, tout mon frère : voilà son caractère, ses idées, sa raison, son amitié. <sup>1193</sup> » Albert adresse deux lettres à sa soeur, lui décrivant l'atmosphère familiale après son départ : les parents de Blanche ont fait preuve d'une joie indécente lorsque la jeune femme s'est exilée. L'indiscrétion de Mme de Simmeren qui a communiqué la lettre de Mme de Woldemar à Amélie, ne le surprend point :

« J'avoue que la tranquillité de madame de Simmeren, au milieu du désordre de sa conduite, m'a toujours indigné : c'est le dernier degré de corruption que d'y vivre sans honte, et de préférer cette paix criminelle,

---

<sup>1191</sup> A., VI, Lettre XI, pages 101-102.

<sup>1192</sup> A., VI, Lettre XI, pages 102-103.

<sup>1193</sup> A., VI, Lettre XIII, page 105.

qui est comme la mort de l'âme, au remords salutaire, qui repousse vers la vertu, et en est le supplément, si la vertu peut en avoir.<sup>1194</sup> »

Amélie s'installe avec son fils unique au château de Grandson dont elle décrit la société : Mme de Nogent, Mme d'Elmont, M. Watelin. Il y a surtout son oncle dont la touchante bonté la ravit. Le caractère parfois brusque de ce vieux loup-de-mer n'empêche pas ses serviteurs de l'aimer. Le cadre est superbe :

« [...] c'est en effet un des plus beaux points de vue que puisse offrir un pays aussi pittoresque que celui-ci. D'un côté le mont Saint-Gothard, dont les roches sourcilleuses s'élancent dans les nues ; plus loin, les montagnes des Grisons avec leurs cimes blanchissantes ; et du côté de l'Italie, une plaine riche, fertile, et que couvre une si innombrable quantité d'arbres fruitiers, qu'elle semblerait un verger sans bornes, si le Tésin qui l'arrose ne guidait l'oeil après mille détours vers le lac Majeur, qu'on aperçoit au fond de l'horizon comme une vaste mer. <sup>1195</sup> »

Pour fêter l'arrivée d'Amélie, une grande fête est donnée au château. Les jours suivants, la jeune femme fait de longues promenades dans ces montagnes romantiques, s'adonnant à la rêverie : « Mais mon oncle ne me laisse pas libre de suivre mon goût sur ce point : il prétend que toutes ces rêveries où on se crée l'idée d'un bonheur parfait, ne servent qu'à dégoûter du pauvre bonheur réel.<sup>1196</sup> »

Cependant, Albert fait part à sa soeur de son angoisse. Alors qu'on parle du retour d'Ernest, Albert s'est disputé avec Blanche, lui reprochant sa coquetterie : « entraîné par l'ardente affection qu'elle m'inspire, j'ai laissé échapper des vérités qui l'on blessée.<sup>1197</sup> ». Amélie ne tarde pas à recevoir une lettre de Blanche, datée du 15 septembre : « Aussi quelle folie à ton âge de t'aller enterrer dans de tristes montagnes ! Tu

---

<sup>1194</sup> A., VI, Lettre XV, page 112.

<sup>1195</sup> A., VI, Lettre XVII, page 116.

<sup>1196</sup> A., VI, Lettre XVII, page 119.

<sup>1197</sup> A., VI, Lettre XVIII, page 123.

n'y verras que des ours, ou des hommes qui ne valent guère mieux.<sup>1198</sup> » s'étonne la frivole jeune fille. Elle ne comprend guère davantage l'attitude d'Albert : « Je ne puis rien faire qui le contente, et je ne comprends pas qu'il puisse toujours aimer quelqu'un qui lui plaît aussi peu : si je plaisante, je manque de tendresse ; si je me plains, je suis injuste ; si je me résigne, je suis froide ; si je me distrais, je suis coquette : et à l'entendre, c'est toujours moi qui ai tort et lui qui a raison. <sup>1199</sup> » Blanche justifie son attitude à l'égard d'Albert ; si elle a pris un malin plaisir à le tourmenter ainsi, c'est pour mieux guérir les légères blessures qu'elle lui a infligées. Elle sait que Mme de Woldemar la trouve trop gaie pour devenir l'épouse d'Ernest et, d'autre part, elle se fait fort de convaincre son père de lui laisser épouser Albert. La lettre de Blanche contient une étonnante apologie de la coquetterie, considérée comme la meilleure (la seule sans doute) des armes féminines. La jeune fille, à la fin de sa lettre, revient à de bons sentiments, témoignant de son désir de devenir, par le mariage avec Albert, la soeur d'Amélie.

Amélie adresse à sa cousine une longue lettre amène : « Va, tant que tu aimeras Albert, ce sera en vain que tu chercheras à me faire mal penser de toi : tu n'y parviendras jamais.<sup>1200</sup> » Elle lui peint les moeurs de Bellinzona, plus policées que ne l'imagine Blanche et « d'une urbanité qu'on ne trouverait peut-être pas dans la plupart des autres villes suisses <sup>1201</sup> ».

Le 14 novembre, Amélie fait part à son frère de l'intense mélancolie qui l'a saisie ; peut-être ce sentiment est-il favorisé par l'approche de la mauvaise saison. Car rien ne vient assombrir la

---

<sup>1198</sup> A., VI, Lettre XIX, page 124.

<sup>1199</sup> A., VI, Lettre XIX, page 124.

<sup>1200</sup> A., VI, Lettre XX, page 129.

<sup>1201</sup> A., VI, Lettre XX, page 132.

nouvelle existence de la jeune femme : « Non, rien n'afflige mon coeur, mais rien ne le remplit.<sup>1202</sup> » Amélie, d'abord attirée par Mme d'Elmont, a rapidement jugé que cette femme préférerait les mondanités à la solitude ; M. Grandson souhaitait assurément voir s'établir des liens entre la veuve de son neveu et M. Watelin : mais ce dernier, profondément vaniteux, s'est révélé vite un esprit sans véritable profondeur. Amélie se défend avec vigueur d'avoir pu, ne fût-ce que l'espace d'un instant, songer à refaire sa vie :

« Moi, Amélie Mansfield, m'engager dans de nouveaux liens, quand tous mes souvenirs vivent encore, quand tous les mariages ne me présentent que l'image d'un ingrat et d'une victime, quand mon coeur, flétri par le chagrin, se sent dégoûté de tout, même du bonheur ! Ah ! mon Albert, je ne me relèverai jamais du coup dont un amour trahi m'a frappée ; et si je ne retrouvais quelquefois des larmes en pensant à toi et en embrassant mon fils, je croirais, dans l'anéantissement qui m'accable, que mon âme est morte.<sup>1203</sup> »

Alors qu'approche la Noël, les conditions météorologiques sont celles d'un hiver dans les Alpes. Fort heureusement, M. Grandson, imitant les fameux moines du mont Saint-Bernard, a pris des dispositions pour secourir les voyageurs égarés dans la tourmente. Des cloches ont été installées dans les passages dangereux pour solliciter de l'aide en cas de danger. Chaque soir, ceux qui ont perdu leur chemin reçoivent l'hospitalité du maître des lieux et les soins diligents de la bonne Amélie. Le sentiment religieux de cette dernière se trouve affermi par le spectacle des montagnes enneigées ; en compagnie de son hôte, il lui arrive d'explorer les abords du château, au crépuscule, ou encore lorsque se lève l'astre nocturne : « Pure et sainte

---

<sup>1202</sup> A., VI, Lettre XXI, page 135.

<sup>1203</sup> A., VI, Lettre XXI, pages 137-138.

religion ! <sup>1204</sup> » s'exclame-t-elle, subjuguée, en proie à une exaltation romantique.

Vers la fin du mois de janvier, Albert révèle à sa soeur qu'il s'est réconcilié avec Blanche à la faveur du dernier courrier qu'ils ont reçu d'Amélie : Blanche, attendrie par cette réponse, a aussitôt fait part des dispositions de ses parents à son amoureux. Quelque temps après, Mme de Woldemar a prié Albert d'aller la voir ; elle lui a proposé un arrangement par lequel « Ernest garderait son titre et Blanche sa fortune<sup>1205</sup> » Cependant, seul Ernest, en tant que chef de la maison de Woldemar peut confirmer cette décision. Sa mère conserve un regret cuisant de la perte d'Amélie : « Amélie était l'enfant de ma tendresse, la fille que j'aurais choisie : les qualités du coeur, les agréments de l'esprit, les charmes de la figure, elle possédait tout : son éducation seule l'a perdue [...] <sup>1206</sup> » Albert devine que Mme de Woldemar a finalement trouvé un parti convenable pour son fils, sans doute une épouse de sang royal ; malgré les aspects positifs de cette situation, le voici gagné par un sentiment d'inquiétude : il est habité par la crainte qu'Ernest ne préfère Blanche.

Dans sa réponse, datée du 13 février, Amélie se réjouit de l'attitude de Mme de Woldemar : elle tente de dissiper les inquiétudes de son frère. Elle lui relate un événement imprévu dont le caractère dramatique mérite cette inclusion narrative de plusieurs pages :

« Hier, vers dix heures du soir, mon oncle s'étant retiré chez lui, je lisais seule au coin de mon feu ; il ne se faisait plus aucun bruit dans la maison, quand au milieu de ce profond silence j'ai cru distinguer le son d'une cloche qui retentissait dans le lointain ; j'ai ouvert promptement

---

<sup>1204</sup> A., VI, Lettre XXII, page 142.

<sup>1205</sup> A., VI, Lettre XXIII, page 144.

<sup>1206</sup> A., VI, Lettre XXIII, page 146.

ma fenêtre ; le temps était affreux, le vent soufflait avec furie dans les cavités de la montagne, et faisait tourbillonner une pluie de neige.<sup>1207</sup> »

Amélie, aussitôt, va prévenir les six hommes préposés aux secours en montagne ; mécontents d'avoir été réveillés, ils se montrent couards, mais finissent par céder aux prières de la jeune femme. Avec l'aide de son oncle, elle fait allumer un grand feu destiné à servir de fanal aux sauveteurs : inquiète, Amélie écoute les coups de feu qui servent de signal dans la nuit et répondent à la cloche agitée par le voyageur.

« M'échappant d'auprès de mon oncle qui me retenait auprès du feu, j'eus bientôt gravi le roc qui est devant la terrasse du château, d'où j'étais plus à portée d'entendre ce qui se passait dans le chemin. Je sentais mon âme oppressée du long silence de nos gens : plus il se prolongeait, plus il devenait sinistre. Je me les figurais engloutis dans les crevasses que forme la neige en tant d'endroits.<sup>1208</sup> »

Fort heureusement, la compagnie revient, ayant mené à bien le sauvetage :

« [...] enfin, pour l'éternel soulagement de mon coeur, je vois, je distingue, je compte nos six montagnards, et avec eux quatre hommes, dont les habits déchirés, couverts de neige, et la figure pâle et défaite, attestaient assez ce qu'ils avaient souffert.<sup>1209</sup> »

Le groupe se retrouve dans la salle basse du château où flambe un grand feu ; on distribue du vin. Un personnage exige de prendre la parole ; c'est le domestique de l'un des voyageurs qui veut témoigner de la bonté et du courage de son maître : sa mule étant blessée, il était resté en arrière ; sans le courage de son maître qui, malgré la tempête, est revenu sur ses pas, il était perdu. C'est l'esprit d'initiative de M. Semler qui a permis, à lui et aux deux autres conducteurs, d'échapper à

---

<sup>1207</sup> A., VI, Lettre XXIV, pages 151-152.

<sup>1208</sup> A., VI, Lettre XXIV, page 154.

<sup>1209</sup> A., VI, Lettre XXIV, page 155.

la mort. L'héroïque M. Semler a fait une chute. Aussitôt, Amélie fait appel au chirurgien du château, M. Arnoult qui constate une foulure grave. Voici Semler pansé, installé dans une chambre. Chacun se retire :

« Je me suis mise au lit ; mais je n'ai pu y trouver ni sommeil, ni repos. Le mouvement de la nuit avait donné une telle agitation à mon sang, qu'à peine fermai-je les yeux ; je croyais entendre des cris lamentables, me sentir rouler dans d'affreux précipices, et je me réveillais plus fatiguée de ce pénible assoupissement que de la lassitude de la veille.<sup>1210</sup> »

Après cette nuit agitée, l'on prend des nouvelles du blessé ; la fièvre le retient au lit ; M. Grandson décide de lui faire apporter un solide déjeuner<sup>1211</sup> : Amélie se voit chargée de cette tâche, mais hésite à se rendre seule « dans la chambre d'un homme qui n'est ni son parent, ni son ami <sup>1212</sup> » :

« Tandis que j'hésitais, on est venu me demander une seconde fois : alors, j'ai pris le chemin de la chambre, mais si lentement, que mon oncle, impatienté de mes délais, est accouru au-devant de moi, en se plaignant que le café était froid, les rôties brûlées, et que je serais cause qu'on déjeunerait fort mal. <sup>1213</sup> »

Aimablement, l'étranger remercie la jeune femme à qui il doit son salut et les soins attentifs qu'il a reçus. Il évoque ses voyages récents en Italie ; pendant que Grandson fait étalage de ses souvenirs de vieux loup-des-mers un courrier apporte une lettre d'Albert : « Est-ce de Saxe ?<sup>1214</sup> » questionne le vieil homme. Le nom de l'expéditeur, prononcé par Amélie fait naître un imperceptible sourire sur les lèvres de Semler.

---

<sup>1210</sup> A., VI, Lettre XXIV, pages 160-161.

<sup>1211</sup> Rappelons qu'il s'agit du « petit-déjeuner », repas matinal, par rapport au dîner qui a lieu à la mi-journée, et au souper, repas tardif.

<sup>1212</sup> A., VI, Lettre XXIV, page 163.

<sup>1213</sup> A., VI, Lettre XXIV, pages 162-163.

<sup>1214</sup> A., VI, Lettre XXIV, page 164.

Son récit achevé, Amélie conclut sa lettre par une tirade rassurante : « Ne crains rien, Blanche ne plaira pas à Ernest : digne fils de sa mère, les grandeurs, l'ambition, l'orgueil doivent être ses seules passions. [...] Ah ! livrons un pareil être aux vaines jouissances faites pour lui.<sup>1215</sup> » En vérité, celui qui s'est fait passer pour Semler n'est autre qu'Ernest de Woldemar, qu'Amélie n'a pas reconnu, ne l'ayant pas vu depuis quinze ans. La Lettre XXV (datée du 13 février) lui permet de prendre la parole : elle est adressée à Adolphe de Reinsberg dont nous avons appris l'existence par Mme de Simmeren. Le ton de cette missive, romantique, reflète l'intimité fraternelle qui existe entre les deux compagnons. Ernest prie son ami de lui pardonner son comportement : « J'ai dû soustraire mon inébranlable résolution à l'âpreté de vos remontrances<sup>1216</sup> ». Il lui a faussé compagnie afin d'assouvir sa vengeance :

« Poussé par un ressentiment que je nourrissais depuis plusieurs années, j'arrive pour me venger, et c'est elle qui me sauve la vie ; je la vois, et il semble que la plus puissante des séductions m'attendît à ses côtés, comme pour me punir des projets que je méditais contre elle ... Je ne sais comment tout ceci finira ; je suis ici sous le nom de Henri Semler, simple gentilhomme bavarois ; je ne puis assez cacher mon véritable nom. De quel oeil Amélie ne me regarderait-elle pas , si elle apprenait qu'Ernest, l'objet de son aversion, est celui à qui elle prodigue des soins si touchants ?<sup>1217</sup> »

Du point de vue du fonctionnement narratif, Mme Cottin dissipe quasi-immédiatement l'incertitude qui pouvait exister quant à l'identité de Semler ; elle renonce à un élément qui lui aurait permis aisément de tenir le lecteur en suspens, mais dont le caractère factice pouvait paraître trop évident.

---

<sup>1215</sup> A., VI, Lettre XXIV, pages 164-165.

<sup>1216</sup> A., VI, Lettre XXV, page 166.

<sup>1217</sup> A., VI, Lettre XXV, page 167.

Ernest a promis à Adolphe de lui écrire dès que sa fièvre lui laissera quelque rémission ; la Lettre XXVI, portée par Philippe, constitue un des sommets du roman : elle permet au lecteur de prendre conscience de l'évolution d'Ernest, depuis son enfance, au travers d'une « analepse narrative » qui restitue finement la manière dont s'est construite sa personnalité. L'analyse psychologique du personnage n'est pas négligée. Amélie lui a laissé la forte impression « que doit laisser une belle femme qu'anime tout ce qu'il y a de divin dans la charité : impression telle, que mille siècles ne pourraient l'effacer, ni l'être le plus insensible s'y soustraire...<sup>1218</sup> » Sans doute cette impression a-t-elle ravivé une image plus ancienne, issue de l'enfance<sup>1219</sup> : « l'angélique douceur de son caractère s'était gravée avec des traits si touchants dans mon souvenir, que je sentais bien que, de l'humeur dont j'étais, il n'y avait que cette femme au monde qui pût me convenir.<sup>1220</sup> » Mais l'insupportable orgueil qui le dévorait alors avait brouillé son comportement : tyrannique, il n'avait réussi qu'à éloigner sa jeune cousine. Comme il ne supposait pas qu'Amélie pût être libre de se soustraire aux liens qui lui étaient imposés, il avait laissé au temps le soin de raccommo­der ces déchirures. La bonne influence de son ami, cependant, avait opéré une véritable métamorphose : « Il n'appartenait qu'à votre seule amitié de pouvoir opérer ce prodige : c'est un de vos bienfaits, Adolphe, et je ne l'oublierais point. Vous m'avez forcé d'admirer en vous l'homme ne tirant son éclat que de lui-même,

---

<sup>1218</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 168.

<sup>1219</sup> C'est le phénomène d'« empreinte » décrit en éthologie par Konrad Lorenz, prix Nobel 1973 ; Amélie a joué le rôle d'objet déclencheur (l'acquisition d'un comportement, selon Lorenz, découle de la fixation de l'image d'un objet déclencheur du comportement social). À cette acquisition particulière, Lorenz a donné le nom de *Prägung* dont on a dérivé en français les termes d'imprégnation (pour le processus lui-même) et d'empreinte (pour l'image laissée dans le jeune organisme).

<sup>1220</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 169.

et plus grand par sa vertu que je ne l'étais par mon rang<sup>1221</sup> ». Désirant faire meilleur usage de son orgueil démesuré, Ernest avait décidé de devenir parfait : « il était une place supérieure à la vôtre, et [...] j'y parviendrais en unissant à la naissance illustre que je dois au hasard, les vertus éminentes qui vous distinguent et que je ne devrais qu'à moi-même.<sup>1222</sup> »

Les éloges incessants de Mme de Woldemar, autant que les effets d'une vive imagination, avaient contribué à renforcer dans l'esprit d'Ernest l'idée qu'il n'était pas d'autre femme aimable sur la terre : dans les cours les plus prestigieuses, aucune autre ne pouvait dissiper l'image obsédante d'Amélie. Ernest s'était préparé à ce mariage, s'appliquant à se forger un caractère admirable, réservant à sa future épouse la surprise heureuse d'un tel changement. Or, la nouvelle de la trahison d'Amélie l'avait surpris comme un coup de tonnerre : « j'appris que celle que je regardais comme mon épouse, m'avait rejeté avec dédain pour se donner à un homme sans nom et sans moeurs.<sup>1223</sup> » Ernest fit le voeu solennel de se venger. Adolphe put, pour un temps, calmer cette colère sourde : or, une lettre de Mme de Simmeren, la mère d'Adolphe, révéla la cachette de la jeune femme. « Vous me demandâtes si mon ressentiment durait encore... Adolphe, je vous serrai la main ; je sentis des pleurs dans mes yeux.<sup>1224</sup> » Ernest parvint à convaincre son ami qu'il ne songeait pas à faire un détour par Bellizona : « Mon dessein était pris ; je voulais aller à Bellinzona, et surtout y aller sans vous, m'introduire chez Amélie, et, garanti de ses charmes par le souvenir de son offense, m'en faire aimer, et l'abandonner ensuite avec mépris.<sup>1225</sup> » Adolphe ayant à faire à Rome, Ernest avait prétexté devoir se rendre à Florence où l'attendait le

---

<sup>1221</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 171.

<sup>1222</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 171.

<sup>1223</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 172.

<sup>1224</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 174.

<sup>1225</sup> A., VI, Lettre XXVI, pages 174-175.

courrier de Mme de Woldemar, mais il avait aussitôt pris le chemin des Alpes ; perdu dans la tourmente, il n'avait dû son salut qu'à l'arrivée des sauveteurs envoyés par Amélie : « Nous dormions tous quand vous avez sonné : et sans madame Mansfield, qui nous a réveillés et forcés à partir, nous ne serions pas ici...<sup>1226</sup> » Ernest, malgré sa foulure, hâte le pas : là-haut l'attend celle dont l'idée l'obsède depuis des années. Alors, une femme en désordre, les cheveux épars, vient à leur rencontre, manifestant son inquiétude :

« À la lueur du feu qui brûle dans la cour, je distingue des traits célestes ; mais elle ne me voit pas ; elle ne prend pas garde à moi : les intrépides montagnards qui, à sa voix, ont consenti à s'exposer pour nous, absorbent toutes ses pensées. Elle les remercie, les bénit, exalte leur action.<sup>1227</sup> »

La voix touchante et le comportement de la jeune femme provoquent un choc fulgurant : les idées de vengeance perdent de leur force<sup>1228</sup> : « celle dont je brûlais de me venger, enfin la voilà ! et c'est elle que j'admire, c'est elle qui m'a arraché à la mort, c'est elle dont la voix touchante émeut mon coeur comme il ne l'a jamais été ! Ô destinée !<sup>1229</sup> » Ernest observe Amélie, rassurée par le retour des montagnards. Elle semble ignorer l'étranger. Mais dans la grande salle, lorsque le valet du pseudo-Semler fait part du courage de son maître, de son abnégation, Amélie a éprouvé un mouvement de sympathie pour ce jeune homme intrépide : « puisque j'aimais à bien faire, je n'étais plus un étranger pour elle.<sup>1230</sup> »

---

<sup>1226</sup> A.. VI. Lettre XXVI, page 177.

<sup>1227</sup> A.. VI. Lettre XXVI, pages 178-179.

<sup>1228</sup> Ernest retrouve instantanément l'« empreinte » laissée par Amélie, c'est-à-dire un conditionnement acquis durant l'enfance (selon la théorie de Konrad Lorenz).

<sup>1229</sup> A.. VI. Lettre XXVI, page 179.

<sup>1230</sup> A.. VI. Lettre XXVI, page 180.

La longue lettre d'Ernest s'interrompt ; Grandson et Amélie l'ont surpris la plume à la main et lui ont fait promettre de ne pas se fatiguer inutilement tant que durerait sa fièvre. Quatre jours se sont écoulés ; Ernest confie à Adolphe que son hôte a commencé à lui parler d'Amélie : « En voyant l'intérêt avec lequel j'écoutais, il m'a promis, quand nous nous connaîtrions mieux, de me montrer un cahier qu'elle lui avait envoyé avant de venir ici, contenant le récit de ses malheurs, écrit par elle-même.<sup>1231</sup> »

Ernest exige qu'Adolphe lui écrive sous le faux nom de Semler car sinon, de toute façon, le courrier ne lui parviendrait pas. La réponse d'Adolphe (Lettre XXVII) est un cuisant rappel à l'ordre : il croyait Ernest définitivement à l'abri de la moindre bassesse ; n'avait-il pas multiplié les marques de son nouvel état d'esprit ? « Mais à présent que vous n'avez vaincu une absurde colère que pour devenir le jouet d'un amour insensé, et que je vous vois soumis à toutes les passions qui voudront vous asservir, je pleure sur vous et sur moi : le temps de notre gloire est passé, Ernest n'est plus qu'un homme ordinaire.<sup>1232</sup> » De la manière la plus sévère, Adolphe lui rappelle qu'il lui faudra choisir entre Amélie et Mme de Woldemar, autant « dévouée à ce qu'elle aime [qu']implacable dans ses haines.<sup>1233</sup> » Désormais, Adolphe ne lui adressera plus aucune lettre.

Au début de mars, Amélie écrit à son frère : M. Semler s'est montré un invité charmant, faisant la lecture et chantant à la perfection. Sa voix a plongé Amélie dans un profond état de rêverie : « J'avais la tête penchée dans mes mains, ma broderie était tombée de mes mains, je ne

---

<sup>1231</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 183.

<sup>1232</sup> A., VI, Lettre XXVII, pages 186-187.

<sup>1233</sup> A., VI, Lettre XXVII, page 187.

pouvais parler.<sup>1234</sup> » Des larmes abondantes se sont répandues. Semler s'est montré attendri et attentif jusqu'à ce que M. Grandson évoque le souvenir de M. Mansfield. Amélie s'est retirée, en proie à un trouble :

« Albert, il faut avoir souffert, pour savoir combien il est doux de ne plus souffrir. Ah ! si j'ai trouvé jadis dans l'indifférence qui avait succédé à mon amour quelque chose d'affreux qui ressemblait au néant, je goûte maintenant, dans le repos qui succède à la peine, quelque chose de délicieux qui ressemble au bonheur.<sup>1235</sup> »

Dans la lettre suivante, Amélie est surprise de constater qu'un homme aussi sensible que Semler hâisse son enfant : « M. Semler hait mon fils, et ne se met pas en peine de le cacher. Haïr mon fils et n'être point méchant !<sup>1236</sup> » Elle lui a présenté Eugène et M. Semler, l'a regardé fixement, avant de laisser tomber, avec amertume : « Voilà donc le fils de M. Mansfield ? » ; ensuite, pris d'une sorte de phobie étrange, il a exigé qu'elle fasse sortir son fils, prétextant qu'il ne supportait pas les enfants. Cette scène a provoqué des pleurs et Amélie éprouve un fort ressentiment pour le jeune homme. Cependant, M. Grandson (Lettre XXX) parvient à réconcilier le couple : il insiste pesamment sur la générosité d'Amélie qui ne s'est jamais résolue à haïr « cette ridicule madame de Woldemar<sup>1237</sup> » ; cette remarque provoque aussitôt une vive agitation chez M. Semler : il s'excuse des bizarreries de son comportement auprès d'Amélie : « la répugnance que j'ai trop laissé voir pour un objet qui vous est si cher, ne m'a-t-il pas rendu odieux ?<sup>1238</sup> » Amélie lui pardonne d'autant plus volontiers que leurs rapports sont destinés à être passagers : cette dernière remarque affecte profondément

---

<sup>1234</sup> A., VI, Lettre XXVIII, page 191.

<sup>1235</sup> A., VI, Lettre XXVIII, page 193.

<sup>1236</sup> A., VI, Lettre XXVIII, page 194.

<sup>1237</sup> A., VI, Lettre XXX, page 198.

<sup>1238</sup> A., VI, Lettre XXX, page 199.

M. Semler. Amélie termine sa lettre par des propos contre le mariage : ses déceptions lui ont inspiré « un invincible éloignement » pour ce lien.

Trois lettres (sans réponse) adressées par Ernest à Adolphe, viennent signaler les progrès sensibles de la passion du jeune homme pour Amélie.

Le 30 mars, Ernest s'adresse à Adolphe pour réclamer quelque indulgence : il se déclare résolu à partir sans révéler son identité. Mais la description qu'il fournit de la charmante femme, « trop céleste et trop pure<sup>1239</sup> », en dit long sur ses sentiments. Quelques jours plus tard, il lui fait part de la lutte intérieure qui se livre dans son âme ; c'est une véritable torture :

« Mais n'importe, dussé-je en mourir, je jure, au nom de ma mère, de l'honneur et du noble sang de mes aïeux, que jamais Ernest de Woldemar ne servira de père au fils de M. Mansfield. <sup>1240</sup> »

Certes, après avoir revu Amélie, jamais, désormais, il ne pourra aimer une autre femme, ni être heureux :

« Mais Amélie est mère ; il existe une preuve vivante, odieuse, de son amour pour un autre homme : Amélie, dans les bras d'un époux, lui a prodigué ses plus tendres caresses, et a fait son bonheur de lui appartenir. <sup>1241</sup> »

La troisième lettre fait culminer l'émotion : Amélie s'est présentée en retard au déjeuner<sup>1242</sup> parce qu'elle venait de secourir un malheureux ouvrier qu'un accident de travail privait de ressources. Subjugué à la fois par l'angélisme et l'enthousiasme de la jeune femme, Ernest est en proie à un véritable ébranlement nerveux : « J'ai voulu répondre, je n'ai pas pu ; les larmes m'étouffaient ; je suis sorti du salon ; j'ai

---

<sup>1239</sup> A., VI, Lettre XXXI, page 206.

<sup>1240</sup> A., VI, Lettre XXXII, page 209.

<sup>1241</sup> A., VI, Lettre XXXII, pages 213-214.

<sup>1242</sup> Il s'agit du petit-déjeuner.

été dire à cette terre qui la porte, à cet air qu'elle respire, à ces arbres qui la couvrent, que tant qu'il restera une étincelle de vie dans mon coeur, je rendrai à cet unique assemblage de vertus de grâces et de charmes, le culte sacré qui lui est dû.<sup>1243</sup> » Ce passage, qui n'est pas sans évoquer Chateaubriand, révoque les engagements rigides pris par Ernest ; ses dernières défenses sont ébranlées.

Cependant, Albert répond à sa soeur qu'il ne peut accepter les propos sur le mariage qui figuraient dans sa lettre :

« Tu me mandes, *que si tu avais le malheur d'aimer encore, tu ne pourrais jamais te résoudre à former de nouveaux noeuds ; tu ajoutes ensuite, que ce n'est pas dans la sainte union du mariage que l'amour se conserve ; et je vois avec une profonde douleur, et presque avec effroi, que c'est moins sur ta propre expérience que tu appuies cette désolante opinion, que sur le dangereux et funeste souvenir de madame de Simmeren.*<sup>1244</sup> »

Cette Lettre XXXIV constitue une apologie du mariage qui permet de circonscrire d'assez près les idées profondes de Sophie Cottin (son paratope) en la matière. Aucune situation ne justifie d'accommodements avec la morale : « il n'est point d'illusion qui tienne contre le mépris, et point de lien qu'il ne presse de rompre.<sup>1245</sup> » Quelle situation, en effet, peut paraître plus enviable que celle d'un couple uni par des liens sacrés et qui offre, aux yeux du monde, le spectacle du bonheur parfait ?

Le 17 avril, enfin, Adolphe se résout à répondre à Ernest : « Vous me faites pitié ; votre folie est si complète que vous ne la sentez plus, et que vous prétendez n'avoir point d'amour quand il vous fait délirer.<sup>1246</sup> » Le jeune homme a perçu de façon claire les contradictions au sein

---

<sup>1243</sup> A., VI, Lettre XXXIII, page 218.

<sup>1244</sup> A., VI, Lettre XXXIV, page 220.

<sup>1245</sup> A., VI, Lettre XXXIV, page 223.

<sup>1246</sup> A., VI, Lettre XXXV, page 225.

desquelles se débattait Ernest ; aussi lui enjoint-il de quitter au plus vite cet asile funeste où Ernest prépare sa propre perte : « En voyant les lettres que j'ai entre les mains, et que je conserverai pour votre instruction, vous rougirez comme un fou qui, revenu dans son bon sens, pleure de honte en contemplant les traces de son égarement.<sup>1247</sup> »

Le 2 mai, Amélie répond à son frère pour justifier sa position : que l'Éternel soit témoin de l'honnêteté de ses pensées ! Elle ne conçoit point d'amour terrestre qui rejette le joug du mariage : mais pour sa part elle est décidée à ne plus jamais aimer et tourne toutes ses pensées vers le Ciel.

Le même jour, Ernest rédige une très longue lettre (Lettre XXXVII), destinée à Adolphe : c'est une lettre narrative, composée de deux parties distinctes ; la première partie relate des événements survenus le matin, la seconde a été écrite le soir.

Le matin, durant le déjeuner, Ernest jouissait en silence du bonheur d'être assis près d'Amélie dont il touchait la robe et effleurait parfois la main : on apporta une lettre d'Albert. Grandson exprima le souhait que le mariage d'Albert et de Blanche advienne bientôt, sans obstacles : Amélie évoqua le nom du comte Ernest et Grandson se mit à tempêter contre ce « sot orgueilleux entiché de ses ancêtres » qui se mettait constamment à la traverse du bonheur de la jeune femme. Amélie en parla sans haine. Ernest, manifestant sa curiosité pour le passé de la jeune femme évoqua devant elle la promesse que lui avait faite Grandson de lui faire lire le fameux cahier qui relatait son histoire<sup>1248</sup>. Cette indiscretion de M. Grandson provoqua l'indignation de la jeune

---

<sup>1247</sup> A., VI, Lettre XXXV, page 227.

<sup>1248</sup> Il s'agit de la Lettre IV, contenant l'« Histoire d'Amélie », destinée à informer M. Grandson des circonstances qui avaient provoqué l'enchaînement des malheurs de la jeune femme.

femme qui affirma qu'on ne pouvait confier de tels secrets qu'à des amis : le pseudo-Semler poussa la jeune femme dans ses retranchements afin de lui faire avouer qu'elle pouvait le considérer comme tel. Mais la lettre d'Albert, décachetée, provoqua une émotion trop vive et Amélie se retira avec précipitation, en pleurs ; resté seul avec M. Grandson, Ernest reçut les confidences du vieillard : celui-ci éclata en malédictions à l'encontre de la cruelle Mme de Woldemar et de son neveu. Leurs coeurs étaient plus durs que « la carène de nos vaisseaux » et sans doute étaient-ils responsables des larmes d'Amélie : pourtant « depuis un mois elle n'est plus la même : je lui vois des moments de gaieté ; elle prend goût à tout.<sup>1249</sup> » ; afin de rendre à Amélie son « enjouement », Grandson avait forgé un projet, marier la jeune femme à M. Watelin, retenu pour l'heure à Paris. Ernest n'éprouva aucune inquiétude à cette annonce ; en revanche, le constat que la tristesse de la jeune femme se dissipait depuis un mois le plongea dans la rêverie : était-ce l'indice qu'Amélie était sensible à sa présence ?

« Ah ! s'il était vrai, s'il était possible ! ô Amélie ! s'il se pouvait que tu fusses sensible ! Pour ton repos, pour le mien, cache-moi une vérité que je paierais de mon sang... cache-moi un bonheur auquel je sacrifierais rang, naissance, devoirs [...] <sup>1250</sup> »

La seconde partie de cette lettre, rédigée le soir, commence par une longue tirade destinée à émouvoir Adolphe : « En dépit de moi, je recherche ce que je devrais fuir [...] Ô Adolphe ! écoutez-moi, et soyez sûr qu'à ma place votre austère philosophie ne vous aurait pas sauvé.<sup>1251</sup> »

---

<sup>1249</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 239.

<sup>1250</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 240.

<sup>1251</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 240-241.

Il faut d'abord préciser quelles sont les circonstances exactes préluant à la scène pathétique à laquelle veut nous amener le scripteur de cette lettre (et la romancière, par la même occasion).

Amélie n'étant pas descendue pour le dîner<sup>1252</sup>, Grandson propose à Semler de passer la soirée à Bellinzona, mais ce dernier décline cette invitation, préférant rester seul. Le printemps, qui avait fait son apparition dans les alpages, invitait à la promenade ; le jeune homme gravit des sentiers escarpés puis reprend la direction du château au travers d'un bois ; il découvre alors une chapelle gothique. Pénétrant dans cette ruine, il effraye une femme qui se révèle être Amélie ; il se propose de la raccompagner jusqu'au château.

Le chemin étant étroit, les corps se rapprochent et la conversation se fait pathétique. Amélie avait pleuré abondamment :

« [...] j'ai levé les yeux sur elle : les siens étaient ternes et gonflés, et ses joues pâles portaient encore la trace de ses pleurs. "Vous n'avez pas souffert seule aujourd'hui," lui ai-je dit. À ce mot, son coeur oppressé n'a pu retenir les larmes qui l'étouffaient [...]»<sup>1253</sup> »

Le dialogue qui s'instaure alors entre les deux personnages est d'une extrême intensité romantique ; par allusions, de réplique en réplique, au fil des pages, se tisse un duo amoureux dont la retenue et la délicatesse ne sont pas le moindre des charmes<sup>1254</sup> :

---

<sup>1252</sup> C'est le repas du milieu de la journée, par opposition au souper, repas tardif.

<sup>1253</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 245.

<sup>1254</sup> Est-il permis d'évoquer à propos de ce passage la tradition courtoise médiévale, notamment *Tristan* ? Nous songeons plus particulièrement à « La rencontre dans le verger » du *Tristan* de Thomas : « Ma douce dame, je vous implore de ne pas m'oublier. Aimez-moi de loin autant que lorsque je suis à vos côtés. Je ne peux rester plus longtemps, dame. Donnez-moi un baiser d'adieu ! » (*Tristan et Iseut*, Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1989, pages 336-339) Le pathétique de la situation est, nous semble-t-il, assez proche.

« [...] Si un jour, fût-ce dans l'avenir le plus éloigné, votre bouche me donne ce titre d'ami, il n'est plus de regrets, il n'est plus de malheurs ; ne sais-je pas que la félicité n'est pas le partage des hommes ? [...] Elle a retiré sa main en rougissant. - Votre amitié est trop vive, M. Semler ; elle m'effraie. - Peut-être le deviendrait-elle, Amélie, si je restais près de vous ; mais bientôt je vais partir, j'ignore quand je vous reverrai ; je ne suis pas destiné au bonheur de passer ma vie ici [...] - Mais de quoi vous étonnez-vous ? a-t-elle répondu avec embarras ; puis-je avoir de l'amitié pour vous sans vous aimer ? - Sans m'aimer d'amitié, Amélie ? lui ai-je demandé d'une voix tremblante. -Oui, d'amitié et jamais autrement [...] 1255 »

Ce dialogue sur l'amitié est en fait l'amplification de ce qui s'était déroulé le matin, au sujet du cahier. L'émotion étant à son comble, Ernest veut quitter cet endroit où ils ont fait halte :

« - Allons retrouver votre oncle, Amélie, lui ai-je dit d'un air sombre, je ne suis plus bien ici. - Allons, m'a-t-elle répondu, sans quitter l'arbre contre lequel elle s'appuyait. - Auparavant, Amélie, levez les yeux sur l'arbre qui vous couvre : c'est un alisier ; qu'il devienne pour nous le symbole de l'amitié ; que, dans tous les temps, dans tous les lieux, il nous rappelle l'un à l'autre. - Je vous le promets ; jamais je ne verrai un alisier en fleurs sans penser à vous, sans me reporter à cet instant. 1256 »

Sentant le trouble s'installer, le couple s'évertue à détourner la conversation ; Amélie vante les beautés de la nature :

« - Que la campagne est belle, M. Semler ! Que ces bruyères parsemées de genêts, d'arbousiers et de romarins, sont jolies et variées ! et qu'au pied de ces rocs couronnés de vieux pins et de noirs cyprès, ces prés, tapissés de belles nappes violettes de thym, font un effet doux à l'oeil ! - Je vois surtout ces alisiers, Amélie. - Et moi aussi a-t-elle répondu en souriant, ne craignez pas que je les oublie. 1257 »

Ce passage est significatif de la manière musicale dont Sophie Cottin utilise la langue : la dominante sonore en [i] (« bruyère, arbousiers,

---

1255 A., VI, Lettre XXXVII, pages 250-251.

1256 A., VI, Lettre XXXVII, pages 251-252.

1257 A., VI, Lettre XXXVII, page 253.

jolies, variées, pied, vieux, cyprès, tapissés, violettes, alisiers, Amélie, souriant, oublie »), soulignée par la rime intérieure (« romarins / pins / thym »), par l'écho sonore (« cyprès / près »), et par les [r], dénote une parfaite maîtrise de la mélodie poétique qu'il serait vain de dénigrer en prétextant que le lexique est stéréotypé ; la simplicité du vocabulaire, et notamment de la caractérisation (« belle, jolies, variées, vieux, noirs, belles, doux »), laisse au lecteur la liberté entière de se délecter d'effets sonores (« doux renvoie à la série arbousiers / couronnés / surtout / souriant / oublie »). Le thème de la « promesse de l'alisier<sup>1258</sup> » a quelque chose de profondément romantique (la nature est prise à témoin au travers d'un de ses éléments qui désormais constituera le « référent-signé » codant un sentiment humain).

Semler profite de l'émotion qu'il venait de susciter pour demander à la jeune femme si elle était disposée à épouser M. Watelin : rassuré par la réponse négative de celle-ci, il en vient à la questionner au sujet d'Ernest de Woldemar. Amélie lui fait part de ses craintes : à son retour, Ernest ne risque-t-il pas de tomber amoureux de Blanche, compromettant définitivement le bonheur d'Albert ; Semler tente de la rassurer sur ce point : « si le comte Ernest a les vertus qu'on lui prête, il n'abusera pas de la timidité d'une jeune fille dont le coeur est prévenu pour un autre.<sup>1259</sup> » Lorsqu'ils regagnent enfin le château, M. Grandson les accueille, leur annonçant une nouvelle agréable : Mesdames de Nogent et d'Elmont, en compagnie de M. Watelin doivent faire un petit voyage

---

<sup>1258</sup> Comme l'arbousier qui produit des fruits sauvages, rouges et aigrettes, l'alisier (le sorbier cultivé) produit des fruits pareils à de petites poires (les cormes). Il existe un « sorbier des oiseleurs », arbre aux petits fruits orangés, recherché par les oiseaux.

<sup>1259</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 255.

sur le lac Majeur et dans les îles Borromées<sup>1260</sup>. Grandson a pensé faire plaisir à Amélie en décidant qu'elle y prendrait part : il propose à Semler de se joindre au groupe : « - J'irai, lui ai-je dit. Cette dernière idée me laisse sans courage ; j'irai... Encore quelques jours de bonheur, et puis...<sup>1261</sup> »

Son récit achevé, Ernest s'exalte à la pensée de ce qui l'attend durant cette courte période de joie :

« Je m'assièrai encore près d'elle, je respirerai le même air, j'entendrai sa voix touchante [...] et je la fuirai pour toujours, n'emportant que l'amitié de celle dont l'amour doit rendre un mortel plus heureux que tous les heureux de la terre et du ciel même. Alors, quoi que vous puissiez dire, Adolphe, j'aurai assez fait pour le devoir.<sup>1262</sup> »

La réponse d'Adolphe manque : la Lettre XXXVIII, écrite le 4 mai, par Ernest est menaçante ; la réprimande de son ami le courrouce : si celui-ci ose dévoiler la vérité à Amélie, Ernest épousera la jeune femme, rompant aussitôt tout lien avec sa mère. Le comportement intransigent d'Adolphe, d'ailleurs, n'a fait que renforcer sa résolution d'accompagner Amélie durant son voyage d'agrément.

Cependant, Amélie reçoit une lettre d'Albert : aucun obstacle n'interdit plus désormais l'union avec Blanche de Geysa ; un courrier d'Ernest est parvenu à Mme de Woldemar : « jamais je ne pourrais aimer ni regretter une femme dont je n'aurais pas été le premier et l'unique amour.<sup>1263</sup> » Dans ces conditions, Mme de Woldemar se déclare prête à solliciter des appuis, à Vienne ; l'Empereur d'Autriche annulera le testament si bien qu'Ernest pourra conserver son titre et Blanche son

---

<sup>1260</sup> À cette époque, rappelons-le, Sophie Cottin n'avait pas encore visité ces lieux célèbres et ne pouvait les évoquer qu'au travers de témoignages.

<sup>1261</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 258.

<sup>1262</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 259.

<sup>1263</sup> A., VII, Lettre XXXIX, page 6.

héritage. Albert manifeste son intention de se rendre sur ses terres de Bohême, négligées depuis le mariage d'Amélie. Le simple prénom de sa nièce irrite Mme de Woldemar qui s'emporte. Albert prend la mouche, mais Blanche, à part, le raisonne : « Que faites-vous, Albert ? m'a-t-elle dit tout bas ; une dispute pareille peut nous perdre, sans servir Amélie [...] <sup>1264</sup> ». Albert achève cette lettre en se réjouissant de l'espérance d'un bonheur désormais possible ; il s'inquiète de la présence auprès d'Amélie de M. Semler. Mais sans doute ce dernier aura-t-il déjà repris ses périples lorsque ce courrier parviendra à sa destinataire. Albert demande à sa soeur de lui pardonner sa dernière lettre qui, sans nul doute, aura fait couler ses larmes.

La Lettre XL est écrite avant que celle d'Adolphe ne soit décachetée (« Au moment de fermer ma lettre, je reçois la tienne du 23 avril <sup>1265</sup> ») ; datée du 5 mai, elle témoigne de la confusion des sentiments au sein de laquelle se trouve plongée Amélie :

« Mon frère, sans doute tu as raison de ne pas t'inquiéter : ce que j'éprouve n'est assurément que de l'amitié ; jamais l'amour n'eut cette pure tranquillité, cette pénétrante douceur qui fait qu'on se parle sans trouble, qu'on se cherche sans rougir, et qu'on s'oublie ensemble sans danger. <sup>1266</sup> »

Amélie constate combien grande est la sympathie entre elle et Semler : « Oh ! que l'amitié serait douce avec lui ! et que j'aimerais à m'y livrer, si sa jeunesse et l'extrême vivacité de ses sensations pouvaient laisser sans inquiétude sur l'avenir ! <sup>1267</sup> » Amélie se dit préservée de tout danger car M. Semler lui a fait un aveu : il aime depuis l'enfance une femme

---

<sup>1264</sup> A., VII, Lettre XXXIX, page 9.

<sup>1265</sup> A., VII, Lettre XL, page 16.

<sup>1266</sup> A., VII, Lettre XL, page 11.

<sup>1267</sup> A., VII, Lettre XL, page 12.

qu'il ne peut effacer de son coeur. D'autre part, elle-même n'a-t-elle pas perdu à jamais la capacité d'aimer : « Albert, sois-en sûr, je n'ai point d'amour pour M. Semler : une longue peine m'a ôté la possibilité d'être sensible encore.<sup>1268</sup> » Enfin, Amélie fait part du projet de voyage auquel M. Grandson a convié Semler : son vieil oncle ne peut plus se passer du jeune homme. Sans doute envisage-t-il de l'unir à Amélie, le préférant à M. Watelin. Mais une union est-elle possible avec un homme qui marque autant de répugnance à l'égard de son fils, Eugène ?

Dans une lettre en deux parties, écrites à deux moments différents de la journée, Ernest fait part à Adolphe des progrès de son amour : le matin, il a surpris Amélie, plongée dans une rêverie mélancolique ; comme il évoquait son départ définitif, la jeune femme a fondu en larmes. Grandson, qui vient d'entrer, l'interroge : est-ce parce qu'Ernest veut empêcher le mariage de Blanche et d'Albert ? Amélie fait part des nouvelles que lui a adressées son frère : tout s'arrange, mais seul le retour à Dresde d'Ernest confirmera la décision prise. Or, le jeune homme retarde inexplicablement son retour. Semler voudrait révéler sa véritable identité, mais il s'abstient de le faire afin de ne pas peiner davantage Amélie. Il observe en silence la jeune femme ; Grandson évoque le retour de Watelin : l'oncle d'Amélie a renoncé à son projet de l'unir à cet homme. Cependant, Semler, en proie à une terrible agitation, est obligé de se retirer, hanté par l'image d'Amélie : il écrit à Adolphe que Mme de Woldemar n'a pas à craindre une trahison de sa part. La seconde partie de la lettre, écrite le soir, est centrée sur l'enfant d'Amélie ; il a trouvé Watelin installé auprès de la jeune femme, le petit Eugène sur ses genoux. Amélie n'a accordé aucune attention à Ernest : « Imaginez, Adolphe, si vous avez à craindre que je veuille jamais m'unir à une femme dont le coeur serait partagé entre le fils de

---

<sup>1268</sup> A., VII, Lettre XL, page 13.

M. Mansfield et moi, et qui pourrait même m'oublier pour lui.<sup>1269</sup> » Toute la matinée, cette situation se prolonge, M. Watelin s'appliquant à amuser Eugène pour mieux courtiser sa mère. Ernest en proie au plus profond dépit, quitte brusquement la compagnie. Son départ a plongé Grandson et Amélie dans l'inquiétude : à son retour, il réplique avec aigreur à la jeune femme qui l'interroge au sujet de sa disparition soudaine. En présence de Grandson, elle déclare, blessée :

« Conçoit-on comment on peut en vouloir à une mère parce qu'elle chérit son enfant ? Peut-on deviner par quelle bizarrerie un travers aussi révoltant s'unit à l'esprit le plus juste, à l'âme la plus excellente ? Ah ! M. Semler, il est des sentiments auxquels on tient beaucoup sans doute ; mais croyez qu'on les sacrifierait sans peine s'ils devaient nuire à d'autres plus anciens et bien plus sacrés.<sup>1270</sup> »

Ernest se retire avec le sentiment de s'être montré injuste : peut-on empêcher la meilleure des femmes d'être une bonne mère ? Mais une union avec Amélie lui semble impossible. Enfin résolu à lire l'histoire d'Amélie, il espère y trouver les forces de rompre définitivement avec elle : « il est temps de tout savoir, de tout apprendre, et de ne craindre aucun des moyens qui pourront me donner la force de partir. Je lirai les amours d'Amélie, je frémirai de l'abîme où j'ai été près de me perdre, et je la fuirai [...]»<sup>1271</sup> ». Il se déclare prêt à assurer le bonheur de Blanche et d'Albert afin qu'Amélie reconnaisse sa véritable nature.

Trois jours se sont écoulés lorsque, le 10 mai, Amélie, affolée, s'adresse à son frère : jours de brouille avec Ernest à laquelle M. Grandson a voulu mettre un terme. Donnant un bal champêtre, il a prié Amélie d'aller inviter « les filles de notre bon curé<sup>1272</sup> » ; mais il a également demandé à Semler d'accompagner la jeune femme. Des

---

<sup>1269</sup> A., VII, Lettre XLI, page 23.

<sup>1270</sup> A., VII, Lettre XLI, page 27.

<sup>1271</sup> A., VII, Lettre XLI, page 28.

<sup>1272</sup> A., VII, Lettre XLII, page 31.

paroles ont été échangées qui ont engendré un trouble pesant, puis le pseudo-Semler a suivi Amélie jusqu'au presbytère : le curé « était allé dîner avec ses filles à la Grotte de l'Ermité<sup>1273</sup> ». Sur le chemin malcommode, la mélancolie agite les esprits des deux protagonistes. Soudain un espace dégagé et propice ; Semler jette un regard sur le paysage :

« Aujourd'hui seul avec elle dans un désert, perdus tous deux pour le reste du monde, et dans quelques jours une séparation sans terme entre elle et moi ; ici, loin des regards des hommes, sous une roche sauvage... n'exister que pour elle... oublier l'univers !... Ô ciel ! si tu commandes de renoncer à la félicité, pourquoi me la montres-tu ?<sup>1274</sup> »

Ernest a pris Amélie dans ses bras, impétueusement. Amélie s'arrache à cette étreinte, profondément troublée. Le couple reprend sa route, en direction de la grotte. « J'ai été bientôt rendue auprès de la respectable famille ; mais sa joie, mais ses caresses ne m'ont point calmée [...] <sup>1275</sup> » Aussi Amélie prétexte de vouloir visiter une cataracte située au-dessus de la grotte ; les jeunes filles et Semler la suivent :

« Je marchais très vite ; je suis arrivée la première, et, pour mieux voir l'effet du torrent qui bouillonne entre deux roches vives taillées à pic, je me suis appuyée, le corps en avant, sur le tronc d'un vieux pin posé sur deux pieux pour servir de balustrade. Il était pourri sans doute : M. Semler, l'ayant vu s'ébranler, s'est élancé vers moi, m'a saisie par le milieu du corps, et m'a arrachée à une mort certaine, car l'arbre est tombé au même instant avec fracas dans le gouffre. " Ah ! je vous dois la vie ! me suis-je écriée. - Amélie, m'a-t-il dit d'une voix basse et oppressée, j'eusse été plus heureux de m'être précipité avec vous "<sup>1276</sup> »

Cet épisode dramatique marque une prise de conscience de la part de l'héroïne : « Ah ! s'il n'eût été que l'homme le plus aimable, il

---

<sup>1273</sup> A., VII, Lettre XLII, page 34.

<sup>1274</sup> A., VII, Lettre XLII, page 36.

<sup>1275</sup> A., VII, Lettre XLII, page 36.

<sup>1276</sup> A., VII, Lettre XLII, page 37.

n'aurait pas troublé ma tranquillité ; mais il m'aime, Albert, il m'aime avec excès. La mort lui eût été chère avec moi ! <sup>1277</sup> » Voici Amélie littéralement saisie par cette passion qui obscurcit sa conscience. Le bal annoncé a lieu ; Amélie profite d'une courte pause durant cette fête pour rédiger une nouvelle lettre : Semler lui a présenté des excuses. « Je vous pardonne, lui ai-je dit ; mais si mon repos vous est cher, jusqu'à votre départ, qu'il ne soit même plus question d'amitié. <sup>1278</sup> » Amélie annonce également à son frère son départ pour la région des lacs, dès le lendemain. Elle assume des résolutions déchirantes, notamment celle de ne point chercher à retenir Semler.

Dès le premier jour de villégiature, Ernest adresse une longue lettre à Adolphe : « Elle m'aime, Adolphe ; ne me parlez plus de devoir, d'avenir : le devoir est de l'adorer ; l'avenir, de conserver mon amour. <sup>1279</sup> » Cette lettre prend d'abord la forme d'un plaidoyer exalté. Ernest, qui s'est permis de serrer entre ses bras la jeune femme (le récit de cet instant constitue la troisième partie de sa lettre), réprime de son mieux la violence de son sentiment : « Ah ! vis en paix, beauté céleste ; les feux que tu allumes sont purs comme toi-même <sup>1280</sup>, et ton amant saura sacrifier l'inexprimable félicité de te faire avouer ton amour, à la crainte de voir couler une de tes larmes. <sup>1281</sup> » Or, après minuit, Ernest reprend sa rédaction : il ne peut trouver le sommeil. « C'est en vain que je cherche le repos : je n'en puis plus connaître ; mon sang est embrasé, et la tranquillité de la nuit empire mon mal ; je me figure qu'elle pourrait être là ; je crois la presser sur mon

---

<sup>1277</sup> A., VII, Lettre XLII, page 39.

<sup>1278</sup> A., VII, Lettre XLIII, page 42.

<sup>1279</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 44.

<sup>1280</sup> De telles phrases permettent d'esquisser un parallèle avec l'esthétique particulière à l'Opéra : à l'intérieur du discours que tiennent les personnages, l'on trouve ces « romances » lyriques où le locuteur apostrophe l'amante pour mettre en valeur une de ses qualités morales.

<sup>1281</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 48.

coeur ; les cieux s'ouvrent... Mais je me retrouve seul, et le désespoir s'empare de moi.<sup>1282</sup> » Le voici en proie à un dilemme ; il se perçoit coupable de n'aimer point Amélie comme elle le mériterait : « Oui, je hais, je déteste tout ce qui s'efforce de l'en chasser : la raison, l'honneur, ma mère... Ah ! Malheureux ! qu'oses-tu dire ? Ta mère qui, depuis ton enfance, n'a respiré que pour toi, dont la santé a été détruite en partie par la conduite de cette Amélie [...]»<sup>1283</sup> » Ce conflit entre l'amour et le devoir familial\* n'est pas sans rappeler les stances de Rodrigue, même si la transposition s'effectue sur un autre registre. Sans doute peut-on déceler ici l'influence de Corneille dans cette dramatisation lyrique du débat intérieur. À sept heures du matin, alors que tout dort dans la maison, Ernest achève cette lettre interrompue ; il se remémore les événements touchants de la veille : en route pour le lac Majeur, toute la compagnie a fait halte pour déjeuner sur l'herbe ; après ce repas, Ernest a rejoint Amélie : « Amélie rêvait, à quelques pas, assise près du ruisseau. Je lui ai demandé tout bas ce qui l'occupait. " Je regardais couler cette eau, m'a-t-elle dit ; à mon retour elle sera bien loin, et vous aussi : elle, pour ne revenir jamais ; et vous..." Sa voix s'est altérée et ne lui a pas permis d'achever.<sup>1284</sup> »

Or, plus tard dans l'après-midi, Ernest parvient à nouveau à s'isoler et profite d'un moment d'intimité auprès d'Amélie :

« Je me suis assis près d'elle, sur une roche couverte de mousse ; d'épais massifs de châtaigniers, chargés de touffes de liserons et de vigne sauvage, nous cachaient au reste du monde ; j'ai entouré sa taille d'un de mes bras, elle s'en est faiblement défendue : il semblait qu'elle craignît de m'enhardir en me résistant ouvertement. Elle était oppressée ; je distinguais les battements de son coeur à travers la mousseline qui couvrait son sein ; le même ruisseau qui nous avait désaltérés à dîner murmurait à nos pieds. " Amélie, lui ai-je dit, l'eau que

---

<sup>1282</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 48.

<sup>1283</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 49. \* Mme de Woldemar fait appel au sentiment filial d'Ernest pour le contraindre à respecter le devoir familial.

<sup>1284</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 50.

vous voyiez tout-à-l'heure a fui loin de nous ; mais pour moi, le bonheur est encore là. »<sup>1285</sup> »

Le décor favorable et suggestif (l'ombrage des châtaigniers est rendu discret par l'enchevêtrement – lascif et sensuellement évocateur – du liseron et de la vigne sauvage qui s'entremêlent) provoque le « franchissement<sup>1286</sup> » : bras passé autour de la taille qui conduit insensiblement à une montée du désir. « Je n'ai plus osé parler, mais j'ai continué à la presser doucement. Je sentais son souffle, je la respirais, peu à peu mon agitation s'est accrue, les désirs frémissaient dans tout mon être [...]»<sup>1287</sup> » L'« effet » se combine avec l'abolition de la distance entre ces deux êtres : il ne précède pas, mais suit l'étape précédente, le contact physique suffisant à générer l'émotion, les deux âmes entrant en résonance. C'est une Amélie transfigurée que contemple Ernest, comme si l'amour lui conférait une qualité céleste. « Je croyais connaître Amélie ; ah Dieu ! je croyais la connaître, et je n'avais pas vu encore sur son charmant visage ce mélange d'une pudeur souffrante et de la plus voluptueuse langueur.<sup>1288</sup> » Cette extase fugitive ne dure qu'un bref instant : Amélie implore du regard le jeune homme pour qu'il la libère de cette étreinte. Tandis qu'elle s'éloigne, « me précipitant à genoux devant le siège qu'elle venait de quitter, je l'ai couvert de baisers, de larmes, j'ai exhalé ma douleur par des phrases sans ordre [...]»<sup>1289</sup> »

Amélie décrit à son frère son trouble :

« Ô mon frère ! cela finira mal pour moi ; ce n'est plus cette faible préférence que m'inspira jadis M. Mansfield : c'est un sentiment dévorant qui m'égaré, m'embrase ; qui, dans tout l'univers ne me

---

<sup>1285</sup> A., VII, Lettre XLIV, pages 52-53.

<sup>1286</sup> Selon la terminologie de J. Rousset.

<sup>1287</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 53.

<sup>1288</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 53.

<sup>1289</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 54.

laissant voir qu'un seul objet, et désirer qu'un seul bien, me fera mourir s'il s'éloigne, et lui appartenir s'il demeure...<sup>1290</sup> »

Ainsi Amélie a-t-elle fait la découverte du véritable amour : non pas celui qu'elle avait cru rencontrer jadis ; cette force irréprouvable la dévore comme un feu.

Dans la lettre suivante, insensiblement, ce sentiment prend la forme d'une torture morale ; Isola Bella où se promènent les voyageurs n'est qu'un mièvre tableau nimbé par les rayons du couchant : ses touffes de figuiers et ses pins maritimes, harmonieusement disposés, ne parviennent pas à détourner Amélie de son enfer intérieur.

« Mais que me faisait la magnificence de ce tableau ? Je le regardais sans en jouir ; j'étais insensible à tout, excepté aux moindres paroles, aux moindres mouvements d'un seul être ; s'il faisait un pas de mon côté, mon coeur battait avec violence ; s'il s'éloignait, je me sentais mourir ; s'il fixait ses regards sur moi, je ne pouvais les soutenir ; s'il les détournait sur d'autres objets, j'étais au désespoir.<sup>1291</sup> »

Sur le bateau, une place se libère auprès d'Amélie et, à son grand regret, c'est M. Watelin qui vient l'occuper. Semler ne pipe mot, laissant le doute ronger la jeune femme :

« J'étais oppressée, j'étouffais : cette journée si longue, cette soirée si belle, comme il les a gâtées ! Elles ne reviendront plus ; il partira... Ah ! il ne m'aime point ; j'en suis sûre, il ne m'aime point...<sup>1292</sup> »

Et, en effet, Ernest a pris la résolution de partir ! La Lettre XLVII, adressée à Adolphe, signale qu'il a fait ses bagages et qu'il ne tardera guère à rejoindre son ami à Constance : cette décision découle de la lecture de l'histoire d'Amélie ; jusqu'à cette nuit fatidique, Ernest n'avait pas touché à ce fameux cahier que le brave Grandson lui avait

---

<sup>1290</sup> A., VII, Lettre XLV, page 56.

<sup>1291</sup> A., VII, Lettre XLVI, page 59.

<sup>1292</sup> A., VII, Lettre XLVI, page 60.

remis : « Vous savez qu'elle l'a permis, m'a-t-il dit, mon ami ; lisez cet écrit : je veux que vous connaissiez parfaitement mon Amélie.<sup>1293</sup> » Cette lecture n'a produit qu'un immense sentiment d'amertume : « je n'épouserais jamais une femme qui a désiré l'amour d'un autre homme, qui a été émue par ses discours, qui s'est vue dans ses bras sans chagrin, et qui a pleuré son inconstance.<sup>1294</sup> » Cependant, le lendemain, Amélie relate à son frère l'événement qui s'est produit au bord du lac, au cours de la nuit ; Semler n'a pu quitter Lugano sans revoir une dernière fois la jeune femme : or, lorsque le couple s'est retrouvé, « le cri seul de l'amour a pu se faire entendre<sup>1295</sup> .» Désormais, Amélie désigne Semler par son prénom, Henry. « Si tu savais comme il m'a juré d'être soumis à mes lois et de respecter toujours son amie ! Albert, il m'a promis aussi d'aimer mon fils [...]<sup>1296</sup> ». À Adolphe, Ernest présente la situation : « les représentations et les reproches seront inutiles ; mon parti est pris : je serai à Amélie, ou je ne serai jamais à personne [...]. En vain toutes les puissances de la terre, orgueil, devoir, mère, amitié se ligueraient pour me faire enfreindre mon serment.<sup>1297</sup> » Il relate la funeste journée où des larmes ont été versées par Amélie, tandis qu'il tentait vainement de dissimuler les préparatifs d'un départ clandestin ; puis, dans l'attente du moment propice, Ernest s'était rendu au bord du lac, indécis, ne sachant s'il ferait des adieux à Amélie :

« [...] j'y ai promené mes rêveries jusqu'à la nuit sans avoir pu résoudre à quoi je m'arrêterais, lorsqu'enfin, poussé par une fatalité, ou plutôt par un dieu bienfaisant, je me suis avancé vers un enfoncement où quelques roches sauvages forment une retraite propre à la méditation.<sup>1298</sup> »

---

<sup>1293</sup> A., VII, Lettre XLVII, page 63.

<sup>1294</sup> A., VII, Lettre XLVII, page 64.

<sup>1295</sup> A., VII, Lettre XLVIII, page 66.

<sup>1296</sup> A., VII, Lettre XLVIII, page 67.

<sup>1297</sup> A., VII, Lettre XLIX, page 68.

<sup>1298</sup> A., VII, Lettre XLIX, page 71.

En ce lieu, il découvre la jeune femme, en proie à une extrême douleur morale : tout dans le cadre participe à cette mélancolie ; le chant des bateliers, la clarté lunaire. L'astre nocturne jette assez de lumière sur la jeune femme pour qu'Ernest ne perde aucun des mouvements d'Amélie. Les larmes coulent ; lorsqu'Ernest veut serrer la main de l'héroïne avant de partir : « Elle me l'a donnée ; elle était froide et mouillée de ses pleurs.<sup>1299</sup> » Le geste provoque un aveu mutuel d'amour. Ernest se jette alors aux pieds d'Amélie pour prononcer le serment de ne pas la quitter. Il interroge Adolphe ; sa mère acceptera-t-elle qu'il renoue avec celle qui lui était destinée (elle est malade et le choc ne risque-t-il pas d'être fatal ?) : « Une illustre alliance la touchera-t-elle plus que la conservation de son fils ?<sup>1300</sup> ». Dans la Lettre L, Ernest décrit l'atmosphère d'insouciance qui préside à ce séjour en Italie : comme Grandson verse du vin doux en invitant la compagnie à boire au mariage du frère d'Amélie et plaisante au sujet d'Ernest de Woldemar, Semler souhaite soudain révéler sa véritable identité ; il interroge la jeune femme : que se serait-il passé si, chez Mme de Simmeren, Ernest était arrivé à l'improviste et que, mutuellement séduits, Amélie et le jeune homme s'étaient réconciliés ? La réponse d'Amélie dissipe les illusions d'Ernest : « plutôt que de laisser entrer dans sa famille la veuve de M. Mansfield, elle verrait, sans s'attendrir, mon désespoir, ma mort, et peut-être celle de son fils.<sup>1301</sup> » Car l'orgueil démesuré de Mme de Woldemar passe avant l'amour qu'elle porte à son fils. Malgré cette déclaration, Ernest ne désespère pas de surmonter tous les obstacles ; il décide de ne

---

<sup>1299</sup> A., VII, Lettre XLIX, page 73.

<sup>1300</sup> A., VII, Lettre XLIX, page 73.

<sup>1301</sup> A., VII, Lettre L, pages 78-79.

dévoiler son identité qu'au moment opportun, lorsque toutes les difficultés seront aplanies.

La voix d'Adolphe se fait enfin entendre : depuis Constance, le 13 mai, il avertit son ami que Mme de Woldemar s'inquiète. Il joint à sa missive celle de la mère d'Ernest. S'il ne lui a pas répondu jusqu'à présent, c'est qu'il ne comprend rien à son langage, ni à son état, qualifié de « frénésie ». Adolphe quitte Constance pour se rendre chez Mme de Simmeren et pour la première fois de sa vie, il verra sa mère : « c'est là qu'il me faudra demander la bénédiction de celle dont la faiblesse m'a dévoué à l'opprobre. [...] Honneur ! toi qui depuis mon enfance m'as tenu lieu de naissance, de parents, de richesse, me laisseras-tu fléchir le genou devant celle qui t'outragea ?<sup>1302</sup> » L'intransigeant jeune homme déplore qu'en cette circonstance son ami ait déserté, le laissant seul affronter cette situation : « Hé bien, puisque tout m'abandonne, je saurai me suffire à moi-même, et remplir courageusement ma destinée en luttant seul contre l'adversité. N'ai-je pas été jeté seul dans le monde ?<sup>1303</sup> » Paroles romantiques qui caractérisent un type de héros porteur d'une malédiction sociale, d'une tare, d'une tache.

Mme de Woldemar, en effet, a adressé une lettre pressante à son fils ; depuis trois mois, elle l'attend : « Je ne vous cache point que ma santé est dans un état déplorable : depuis le crime d'Amélie elle ne s'est jamais bien remise ; les inquiétudes que vous me causez peuvent empirer mon état.<sup>1304</sup> » Cette lettre provoque un émoi chez Ernest dont témoigne Amélie : alors qu'il s'occupait du petit Eugène avec tendresse, Ernest a reçu la missive ; Amélie l'a vu pâlir, puis s'éloigner précipitamment. Aussi s'interroge-t-elle : est-ce cette femme qu'il a aimée dans l'enfance qui

---

<sup>1302</sup> A., VII, Lettre LI, pages 82-83.

<sup>1303</sup> A., VII, Lettre LI, page 83.

<sup>1304</sup> A., VII, Lettre LII, page 85.

fait un retour inopiné dans sa vie ? L'inquiétude est à son comble lorsque le jeune homme revient pour réclamer « un moment d'entretien » : le bref *post-scriptum* de la Lettre LIII, écrit à minuit, tombe comme un couperet. « Albert, tout est fini : il a refusé ma main que mon oncle a voulu lui donner.<sup>1305</sup> » Grandson, furieux, a chassé Ernest. Or celui-ci adresse trois billets successifs à Amélie, de plus en plus pressants, où il l'invite à le rejoindre « sous la roche du lac », la menaçant, dans le dernier, de faire irruption dans la maison si elle ne se rend au rendez-vous ! En attendant cette rencontre, il commence à rédiger une lettre à l'intention d'Adolphe (Lettre LIV) : « Ah ! pourquoi, Adolphe, m'envoyâtes-vous ce funeste papier ? Ne saviez-vous pas que c'était la mort qu'il contenait ?<sup>1306</sup> » L'agitation extrême où il se trouve plongé le pousse à revisiter les lieux où s'est noué son amour pour Amélie : la grotte, les bords du lac. Il tente d'éteindre le feu qui le brûle en plongeant dans les eaux, puis reprend sa plume. Il relate alors ce qui s'est passé lorsqu'il a reçu la lettre de Mme de Woldemar : le désarroi moral étant à son comble, il a décidé de temporiser, en prétextant que la santé de Mme Semler, sa mère, l'obligeait à s'éloigner. Mais en présence d'Amélie, la voix lui a manqué : « et penchant ma tête sur les genoux de mon amie, j'y ai versé un torrent de larmes ; les siennes ruisselaient le long de mes joues, et je les sentais tomber sur mon cou.<sup>1307</sup> » Bientôt, le couple a échangé les plus tendres promesses : au retour de Semler, tout s'éclaircira. Mais Grandson est entré inopinément, surprenant ces tendres effusions : Amélie s'est levée, rougissant. Son oncle a rassuré le couple : rien ne pouvait lui faire davantage plaisir que l'union de ces deux coeurs. Sous le coup de l'émotion, tous les trois ont versé

---

<sup>1305</sup> A., VII, Lettre LII, page 89.

<sup>1306</sup> A., VII, Lettre LIV, page 93.

<sup>1307</sup> A., VII, Lettre LIV, page 102.

d'abondantes larmes. Grandson a demandé alors à fixer la date du mariage, mais Semler s'est fermé : Amélie a défendu le jeune homme, préoccupé par l'état de sa mère, au chevet de laquelle il devait se rendre. Mais Grandson a exigé que Semler lui fasse voir la lettre de sa mère, pour preuve de sa bonne foi. Devant son refus, il l'a traité de fourbe. Au terme d'une explication dramatique, où Semler a juré n'être pas marié et être un homme d'honneur, Grandson a posé un ultimatum : « - Hé bien, si les choses sont ainsi, rendez-vous tous deux avec moi, ce soir à minuit, dans l'église des pères Récollets ; un moine y bénira votre union : en sortant de la cérémonie, vous partirez sur-le-champ pour vous rendre chez vos parents<sup>1308</sup> ».

À Adolphe, Ernest décrit son dilemme : épouser Amélie sous son faux nom, ou bien lui révéler la vérité ? « Si je conserve mon faux nom, j'irai donc tromper, jusqu'au pied des autels, la femme que je respecte, que j'idolâtre ; elle me croira son époux, et je ne serais qu'un vil séducteur ; elle se reposera avec confiance sur un titre sacré et ce titre sera un parjure.<sup>1309</sup> » Mais ces hésitations ont provoqué l'irritation de Grandson : « Je m'y attendais, a interrompu M. Grandson avec une fureur qu'il ne pouvait plus maîtriser ; il vous refuse. J'ai voulu voir jusqu'à quel excès il poussait l'outrage.<sup>1310</sup> » Littéralement expulsé, Semler, séparé d'Amélie, quitte la chambre, brisé, pour se retirer dans la fameuse grotte « témoin du premier aveu d'Amélie ». Amélie défaille, mais promet d'écrire au jeune homme avant son départ, tandis que celui-ci lui promet de se justifier.

Or, Ernest a attendu en vain la venue de la jeune femme à laquelle il a adressé des billets pressants :

---

<sup>1308</sup> A., VII, Lettre LIV, page 111.

<sup>1309</sup> A., VII, Lettre LIV, page 112.

<sup>1310</sup> A., VII, Lettre LIV, page 113.

« Hier, en vain j'ai attendu Amélie pendant une heure entière, prêtant l'oreille au moindre bruit ; le mouvement de l'air, des eaux, celui d'une marche éloignée me causaient de si horribles palpitations, que mon sang, se portant avec impétuosité à ma tête et à ma poitrine, m'empêchait de distinguer jusqu'au bruit qui m'avait frappé. Couché sur la terre, je semblais immobile, tandis que tout ce que la douleur a de poignant s'était retiré vers mon coeur pour le déchirer.<sup>1311</sup> »

Aussi met-il sa menace à exécution en pénétrant dans la demeure, en dépit de l'interdiction de M. Grandson. Le valet signale qu'il n'a pas transmis les billets en raison de l'état de sa maîtresse. Ernest griffonne alors quelques mots avec un crayon : il se trouvera sur la terrasse d'Amélie à minuit. Après avoir soudoyé le domestique pour qu'il remette à la jeune femme les différents billets, il va quérir un bateau afin de pouvoir se rendre au nouveau rendez-vous qu'il vient de fixer. Le pseudo Henry Semler s'enveloppe la tête dans son manteau et attend ; soudain paraît la jeune femme :

« " Henry, que me voulez-vous ? Me voilà." Le son de cette voix a tout changé ; le monde où j'étais a disparu ; la peine est sortie de mon coeur ; une vision céleste m'enlevait aux supplices de l'enfer, pour me transporter dans les régions de la félicité [...].<sup>1312</sup> »

Les larmes coulent abondamment : « Qu'elle était belle ! Quel feu brillant à travers ses paupières humides !<sup>1313</sup> » Semler jure à Amélie de n'avoir jamais d'autre épouse : « t'engages-tu par les mêmes serments, et acceptes-tu ma foi ?<sup>1314</sup> » Le jour qui point suggère au lecteur que les deux personnages ont franchi un seuil fatidique et sont devenus amants, même si l'auteur voile la réalité sexuelle de leur acte : « Maintenant que le ciel a entendu nos vœux, que je suis ton épouse, que nous ne devons plus

---

<sup>1311</sup> A., VII, Lettre LVI, pages 118-119.

<sup>1312</sup> A., VII, Lettre LVI, page 122.

<sup>1313</sup> A., VII, Lettre LVI, page 123.

<sup>1314</sup> A., VII, Lettre LVI, page 123.

avoir qu'un coeur et qu'une existence, quand tu vas me quitter, dis-moi en quel lieu habite ta mère, et où j'adresserai les lettres qui vont devenir, hélas ! la seule consolation de ton absence.<sup>1315</sup> » Cette exigence ranime les douloureuses hésitations d'Ernest : lui apprendre qu'il n'est autre que le fils honni de la cruelle Mme de Woldemar lui paraît au-dessus de ses forces. D'autant que cette révélation terrible risque de foudroyer la jeune femme : « je n'ai pu douter que, dans un pareil moment, le nom d'Ernest ne lui donnât la mort.<sup>1316</sup> » Un dialogue s'engage, poignant. Un nom vient à l'esprit du faux Henry Semler qu'il donne en pâture à la jeune femme :

« Elle a jeté un cri. " Adolphe de Reinsberg, l'ami d'Ernest, le second fils de madame de Woldemar ! - Ah ! malheureuse, malheureuse !" et elle est tombée évanouie sur le plancher. »

Or le cri poussé par Amélie réveille ses domestiques : Ernest, sur le point d'être surpris par Grandson qui accourt, plonge dans le lac afin de ne pas compromettre son amie, et rejoint sa barque à la nage<sup>1317</sup>. À peine achevée cette lettre à Adolphe, Ernest, faisant allusion à « cette nuit de délices et de désespoir » qui les a réunis, écrit à Amélie pour la convaincre de fuir avec lui :

« [...] ôtons à nos tyrans tout moyen de troubler notre bonheur. Ici, nous sommes encore trop près d'eux, ils pourraient nous atteindre : fuyons au bout de l'univers ; allons consacrer nos noeuds sous un autre hémisphère ; nous serons tout l'un pour l'autre, et nous oublierons ce monde où il faut dissimuler, souffrir, être oppresseur ou victime.<sup>1318</sup> »

---

<sup>1315</sup> A., VII, Lettre LVI, page 123-124.

<sup>1316</sup> A., VII, Lettre LVI, page 125.

<sup>1317</sup> « À un petit quart de lieue. », (page 128). La lieue terrestre est certes plus courte que la lieue marine, mais cela représente tout de même 8 à 900 mètres parcourus en pleine nuit, ce qui fait d'Ernest un jeune homme vigoureux, sportif ; mais il est vrai que c'est un Allemand ! Souvenons-nous des immenses difficultés rencontrées par la Grande Armée (voire par la *Navy* britannique), à cette même époque, pour trouver des nageurs parmi les contingents enrôlés.

<sup>1318</sup> A., VII, Lettre LVII, page 130.

Mais Amélie refuse (Lettre LVIII) ; puisqu'Adolphe est le fils de Mme de Simmeren, son amie, le consentement maternel semble assuré : « [...] madame de Woldemar, qu'aucune puissance humaine ne pourrait fléchir en ma faveur, n'a heureusement d'autre pouvoir sur toi que celui que ta reconnaissance consent à lui donner, et tu ne lui accorderas certainement pas celui de disposer de notre sort.<sup>1319</sup> » Ce thème de l'incompréhension, instaurée par le mensonge, joue un rôle important dans la narration : Amélie demande à

{Adolphe{Henry{Ernest de Woldemar}Semler}de Reinsberg}

d'obtenir sur-le-champ le consentement de Mme de Simmeren : « Tu m'aimes, je t'ai rendu heureux : sois tranquille.<sup>1320</sup> » Aussi, consterné, Ernest s'adresse-t-il au véritable Adolphe pour implorer sa complicité : il ne faut point détromper Amélie jusqu'au moment où lui-même aura réussi à persuader sa mère de changer d'attitude ; or, comme Adolphe recevra les lettres d'Amélie, il devra les retourner à Ernest et la correspondance de ce dernier suivra la même voie, d'Adolphe à Amélie. En cas de refus : « je ne verrais plus en vous le compagnon de ma jeunesse, mais un bourreau, un assassin ; je vous poursuivrais comme tel jusqu'au bout du monde, et je verserais votre sang...<sup>1321</sup> » ; mêlant la menace à l'imploration la plus pathétique, Ernest supplie Adolphe de ne point mettre en danger la vie d'Amélie dont la vertu ne mérite pas un tel châtement : « Si elle eût partagé mon délire, tu me perdais pour toujours : je me déshonorais, je brisais ton coeur, j'enfonçais un poignard dans celui de ma mère, je devenais ravisseur, parricide [...]<sup>1322</sup> » Cette exacerbation des

---

<sup>1319</sup> A., VII, Lettre LVIII, page 133.

<sup>1320</sup> A., VII, Lettre LVIII, page 135.

<sup>1321</sup> A., VII, Lettre LIX, page 137.

<sup>1322</sup> A., VII, Lettre LIX, page 138.

sentiments caractérise le romantisme : Ernest porte la marque d'une passion ombrageuse et tourmentée, guettée par le déséquilibre mental, dont les accents désordonnés témoignent des horizons neufs qui pénètrent la littérature de cette période.

Ernest se hâte de rassurer Amélie : « Ô toi à qui je ne sais quel nom donner, car ceux d'amie, de maîtresse, d'épouse, ne satisfont pas assez mon amour ; toi, âme de ma vie, que jamais l'ombre d'un repentir n'arrive jusqu'à ton coeur, et garde-toi de croire que Dieu puisse nous faire un crime sur la terre, de cet amour qui doit être notre récompense dans le ciel.<sup>1323</sup> » Son abandon, loin d'avoir amoindri la passion d'Ernest, a accru son amour. Il recommande à la jeune femme de ne rien dire à Albert.

Amélie n'y est certes pas disposée, comme elle le fait bien remarquer dans sa réponse : « Adolphe ! Crains-tu que je veuille dévoiler ma honte ?<sup>1324</sup> » Les sentiments vertueux qui l'habitent encore lui interdisent de se croire innocente. Aussi exige-t-elle que le jeune homme lui écrive souvent pour qu'elle ne se sente pas méprisée.

À chacune des étapes de son parcours, Ernest adressera une lettre passionnée à Amélie (Lettres LXII, de Coire, LXIII, de Feldkirch, LXIV, de Bregentz « pendant qu'on change de chevaux ») : ses serments renouvelés témoignent de son ardeur, mais pourquoi cherche-t-il à convaincre sa correspondance qu'il faut à tout prix « désarmer le ressentiment de Mme de Woldemar<sup>1325</sup> » ? Lorsqu'Amélie reçoit ces trois lettres, elle manifeste son incompréhension : « Ah ! malheureux qu'oses-tu dire ? S'il était vrai, quel serait mon espoir ? La connais-tu, cette madame de Woldemar ? Sais-tu combien elle me hait ? Sais-tu à quel point elle est

---

<sup>1323</sup> A., VII, Lettre LX, pages 139-140.

<sup>1324</sup> A., VII, Lettre LXI, page 142.

<sup>1325</sup> A., VII, Lettre LXIV, page 150.

implacable ?<sup>1326</sup> » Mais Amélie s'empresse de rassurer le pseudo-Adolphe : Mme de Simmeren est la seule qui puisse braver Mme de Woldemar. À moins que... L'étrange correspondance que lui a adressée le jeune homme conduit Amélie à soupçonner quelque secret : c'est pourquoi elle le presse de dissiper au plus vite ces doutes. Le mois de mai touche à sa fin et la Lettre LXV marque la fin de la villégiature à Lugano : Amélie avertit son correspondant qu'il faudra désormais lui écrire au château de son oncle.

Le même jour, Albert poste une lettre à Prague : il se trouve, on le sait, sur ses terres de Bohême. En raison de ses déplacements, il a reçu le courrier avec retard ; la Lettre LIII, partie de Lugano le 23 mai<sup>1327</sup>, vient de lui parvenir : Amélie y relatait, de façon peu circonstanciée, le refus de Semler de l'épouser. Albert manifeste son intention de rejoindre au plus tôt sa soeur ; sans doute est-elle affectée par ces événements, mais, affirme-t-il, « je suis fier de toi : car en aimant beaucoup, tu as su te conserver pure et sans tache<sup>1328</sup> ». Albert s'engage à servir de son mieux les intérêts de la jeune femme, en rencontrant Semler : « qu'il me sera doux de dévouer mon temps, ma fortune, ma vie, à briser les obstacles qui te séparent de lui, et à ramener aux pieds de la femme qui n'a point sacrifié sa vertu à l'amour, l'homme qui a mis le devoir au-dessus du bonheur !<sup>1329</sup> » Il explique longuement à Amélie le désavantage

---

<sup>1326</sup> A., VII, Lettre LXV, page 151.

<sup>1327</sup> Ce qui constitue un renseignement intéressant sur la rapidité du courrier à cette époque (même si les données fournies par Sophie Cottin sont imaginaires) : de Lugano à Dresde, puis à Prague, cette lettre aura mis sept jours, à une époque où, ni le train, ni l'avion n'existent, où les routes sont malaisées, où les frontières sont fermées. Comme le souligne René Pomeau (*op.cit.*, page 70) : « Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la technologie des communications favorise l'échange épistolaire. Les relations postales sont devenues, du moins dans la partie occidentale de l'Europe, régulières et assez sûres : le courrier arrive tous les jours au village proche du château de Mme de Rosemonde. »

<sup>1328</sup> A., VII, Lettre LXVI, page 156.

<sup>1329</sup> A., VII, Lettre LXVI, page 157.

qu'éprouve une femme tendre à céder aux désirs de son amant ; cet abandon refroidit l'homme et s'il reste fidèle, c'est parce que l'honneur l'y détermine : « ce n'est jamais qu'à regret qu'il devient l'époux de celle qui lui a tout accordé.<sup>1330</sup> » En guise de conclusion, Albert fait allusion à Mme de Woldemar dont la santé est fort altérée et qui vit dans l'attente de son fils.

Cette lettre qu'Amélie découvre à son arrivée au château de Grandson, le 6 juin, produit une véritable secousse : « La foudre est tombée sur ma tête.<sup>1331</sup> » L'oeil perspicace d'Albert saura lire sur le front de sa soeur sa faute irréparable ; elle adresse à son amant une déclaration pathétique : « souviens-toi que je t'ai livré toute ma destinée, que tu en répons dans cette vie, et peut-être au-delà [...]»<sup>1332</sup> ». Dans ces conditions, s'il l'abandonnait maintenant, la mort serait la seule issue, préférable à l'infamie. Or, celui à qui elle s'adresse lui avait demandé si en cas d'échec de ses démarches elle consentait à fuir avec lui : « Si l'obstacle vient de ta mère, je ne t'épouserai jamais ; s'il vient de madame de Woldemar, je suis prête à te suivre.<sup>1333</sup> » La dimension dramatique de la situation repose entièrement sur l'aspect paradoxal de cette affirmation : l'obstacle, s'agissant d'Ernest, provient à la fois de sa mère et de Mme de Woldemar (puisqu'il s'agit de la même personne).

---

<sup>1330</sup> A., VII, Lettre LXVI, page 159.

<sup>1331</sup> A., VII, Lettre LXVII, page 160.

<sup>1332</sup> A., VII, Lettre LXVII, page 161.

<sup>1333</sup> A., VII, Lettre LXVII, page 162.

Du château de Simmeren, le véritable Adolphe adresse deux lettres d'Amélie à Ernest : sa propre missive (Lettre LXVIII), moralisatrice fustige cette « passion frénétique » à laquelle le jeune homme a tout sacrifié. Amélie, certes, est digne d'estime, « mais vous, qui vous êtes rabaissé au point d'avoir besoin de recevoir d'une maîtresse des leçons de courage et d'honneur, vous, Ernest, vous me faites pitié.<sup>1334</sup> » Le vertueux Adolphe éprouve, par ailleurs, un sentiment pénible en présence de sa mère :

« Ah ! si vous saviez ce qu'est le malheur d'être aux pieds d'une mère qu'on ne peut estimer, de porter l'affliction au sein de celle qui nous donna la vie, de ne trouver aucune parole pour la consoler, et enfin de se sentir coupable pour trop aimer la vertu, vous verriez peut-être que les douleurs de l'amour ne sont pas les plus cuisantes.<sup>1335</sup> »

À Amélie, Ernest adresse une lettre rassurante : son amour est toujours aussi fort. Elle a, en effet, deviné son secret : il a promis une entière obéissance à Mme de Woldemar ; or, sa mère pourrait intervenir et le dégager de ce serment, mais pour l'heure elle est malade. Il prie la jeune femme de ne rien révéler à Albert car il se charge de lui ouvrir son cœur. Cette lettre, Ernest l'envoie à Adolphe, pour qu'il la transmette : « il me faut atteindre au faite du bonheur, ou tomber dans l'abîme : il me faut Amélie ou la mort.<sup>1336</sup> » Il n'a pu encore parler sérieusement avec sa mère, Mme de Woldemar, alitée à son arrivée. Certes, si son état s'est amélioré, « elle affecte de ne m'entretenir que de voyages, d'affaires et d'espérances d'avancement à la cour : je lui réponds à peine, et j'ai l'air si triste, si malheureux, qu'assurément sa tendresse devrait s'en alarmer, si son ambition ne s'en inquiétait pas.<sup>1337</sup> » À l'occasion d'un

---

<sup>1334</sup> A., VII, Lettre LXVIII, page 163.

<sup>1335</sup> A., VII, Lettre LXVIII, page 165.

<sup>1336</sup> A., VII, Lettre LXX, page 171.

<sup>1337</sup> A., VII, Lettre LXX, page 172.

dîner de famille, Mme de Woldemar s'est inquiétée de savoir ce que son fils pensait de Blanche de Geysa : comme Ernest lui a confirmé qu'il ne songeait nullement à revendiquer cette jeune fille, afin de ne pas nuire au bonheur d'Albert, Mme de Woldemar a évoqué la cassation du testament, en bonne voie, l'empereur n'y faisant aucune difficulté. Puis, comme Mme de Woldemar songeait à envoyer son fils à Vienne et peut-être à s'y fixer, elle-même, définitivement :

« Quoi ! madame, abandonner votre patrie ! quitter le séjour de Dresde ! - Dresde, témoin de l'affront qu'une fille criminelle a fait à notre famille, m'est devenu depuis longtemps odieux ; et, en m'éloignant du lieu où je l'endurai, j'espère que le souvenir m'en sera moins présent. - Se peut-il, madame, que le temps, qui détruit tout, vous ait laissé votre haine, et que les malheurs d'Amélie...<sup>1338</sup> »

Le nom de la jeune femme suffit à mettre hors d'elle Mme de Woldemar. Cette position intransigeante ne peut que réduire au silence Ernest qui sombre dans l'abattement le plus complet ; Blanche, durant cette même soirée a remarqué l'état de son cousin et reçu l'aveu qu'une « violente passion » le faisait souffrir ; une telle sensibilité émeut la jeune fille : « Quel dommage que vous ne soyez pas revenu quelques années plus tôt, avant que votre coeur fût engagé, quand Amélie était libre encore ! Vous l'eussiez aimée sans doute ; elle vous eût aimé, j'en suis sûre.<sup>1339</sup> » La conversation a roulé sur Amélie et Ernest était près d'avouer à sa cousine que l'objet de son amour n'est autre que la soeur d'Albert. À ce moment précis, Mme de Woldemar a appelé son fils, le rabrouant de paraître faire une cour assidue à une femme à laquelle il a renoncé officiellement.

---

<sup>1338</sup> A., VII, Lettre LXX, page 174.

<sup>1339</sup> A., VII, Lettre LXX, page 177.

L'attitude de Mme de Woldemar interdit ainsi toute initiative : au sortir du déjeuner, Ernest a reçu la lettre d'Adolphe, mais a refusé d'en dévoiler la teneur à sa mère. Il affirme avoir pris une résolution :

« La crise sera violente ; peut-être entraînera-t-elle la mort de l'un ou de l'autre, ou plutôt de tous deux : car lequel de nous pourrait survivre à l'autre ? Ô mon Amélie ! mourir avec toi ne m'effraie pas ; pardonne seulement mes torts, quitte la vie sans douleur, laisse moi te suivre, et le cercueil où je reposerais entre tes bras me paraîtra bien plus doux que le haut rang que je ne partagerais pas avec toi...<sup>1340</sup> »

La Lettre LXXI, adressée à Adolphe{Ernest} par Amélie, le 29 juin, relate les retrouvailles de la jeune femme avec son frère : Grandson lui a dépeint Henry Semler sous les traits les plus noirs. Interrogeant sa soeur, Albert a deviné sa faute : « Depuis ce moment, il ne questionne plus, son air est plein d'indulgence, il me traite avec la plus tendre bonté ; mais je vois dans ses yeux une sombre tristesse, plus cruelle à mon coeur que les plus cruels reproches.<sup>1341</sup> » Amélie a appris l'arrivée d'Ernest à Dresde par le courrier que Blanche adresse à Albert. La jeune fille, qui ne tarit pas d'éloges au sujet du fils de Mme de Woldemar, parle avec intérêt du jeune homme accablé par une sombre mélancolie ; aussi Amélie demande-t-elle à son frère de retourner à Dresde au plus vite, de crainte que sa fiancée ne tombe sous le charme d'Ernest. La conclusion de la lettre laisse percer une certaine amertume à l'égard de la destinée :

« Ô Dieu suprême ! je ne murmure point contre toi ; cependant je ne l'avais pas demandée cette existence, que tu n'as remplie que de jouissances sans sécurité, et de maux sans remède.<sup>1342</sup> »

Or, pendant qu'Amélie écrivait cette lettre, à Dresde, des événements d'une grande intensité dramatique étaient survenus : c'est Ernest qui les raconte au véritable Adolphe dans la Lettre LXXII. En

---

<sup>1340</sup> A., VII, Lettre LXX, page 182.

<sup>1341</sup> A., VII, Lettre LXXI, page 186.

<sup>1342</sup> A., VII, Lettre LXXI, pages 189-190.

effet, en cette nuit du 28 juin, tandis que, fébrilement, le jeune homme trace ces lignes, l'ultime explication se prépare ; Ernest a reçu un billet de sa mère qui lui accorde une audience :

« Demain matin, descendez à dix heures dans mon cabinet ; nous serons seuls ; je vous promets de vous écouter avec patience me parler d'Amélie et de votre amour.<sup>1343</sup> »

Mme de Woldemar est donc enfin au courant : les nerfs du lecteur seront mis à rude épreuve par la narration de cette révélation pénible. Les remontrances d'Adolphe avaient incité Ernest à tout avouer, mais il avait trouvé sa mère souffrante :

« [...] elle me pria de lui donner le bras pour aller faire le tour de son parterre, dans l'espoir que le grand air diminuerait l'oppression qui l'étouffait.<sup>1344</sup> »

Le jeune homme, au bras de sa mère, l'entraîne vers le parc, n'osant proférer une seule parole. Soudain, en proie à une véritable secousse électrique, Mme de Woldemar entre dans un état de fureur :

« - Bon Dieu ! s'écria-t-elle sans me répondre, est-ce là le zèle, est-ce là la soumission que je devais attendre d'un serviteur qui vit depuis trente années dans ma maison ? Quoi ! malgré mes ordres, ce bosquet subsiste encore ! Guillaume m'a désobéi, Guillaume m'a trompée ; il en sera puni, et ne passera pas une nuit de plus chez moi.<sup>1345</sup> »

L'on doit se souvenir ici de la pathétique Lettre VII : Amélie pénétrant clandestinement dans le parc afin de se recueillir dans la crypte du château, sur le tombeau de son père, avait traversé, guidée par Guillaume, ce bosquet de tilleuls qui porte son nom. Ces arbres devaient depuis longtemps être détruits, par ordre de Mme de

---

<sup>1343</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 210.

<sup>1344</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 192.

<sup>1345</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 193.

Woldemar ! Aussi, cette dernière, s'adresse-t-elle aussitôt au pauvre vieillard d'un ton cassant :

« - Guillaume, lui dit-elle du ton le plus sévère, vous voyez les reproches que j'ai à vous faire, et que, si je vous traitais comme vous le méritez, je vous chasserais à l'instant même ; cependant, en considération de vos longs services, de votre âge et de votre famille, je puis vous faire grâce, pourvu que, devant moi, à la tête de ces ouvriers que je vois là-bas, vous abattiez sur-le-champ cet odieux bosquet." Le bonhomme se mit à pleurer : "Faut-il donc sortir de cette maison où je croyais mourir ? - Vous hésitez, Guillaume ! - Hélas ! madame, comment avoir le courage de détruire tout ce qui reste de ma jeune maîtresse.<sup>1346</sup> »

Guillaume se jette aux pieds d'Ernest et le supplie de faire épargner ce bosquet où, il y a un an, Amélie avait fait une promenade :

« - Il y a un an ! interrompit impétueusement ma mère. Qu'entends-je ? Amélie est venue ici il y a un an ! vous lui avez permis d'entrer chez moi ! nous avons respiré le même air ! la même terre nous a portées !<sup>1347</sup> »

Le torrent de larmes que verse le vieillard ne parvient pas ébranler la résolution de Mme de Woldemar qui, victime d'une attaque, repousse le bras du vieillard :

« - Oui, mon fils, tu me suffiras ! mon fils ! mon seul bien, mon unique consolation !... viens mon Ernest, viens te presser sur le sein de ta mère, et par ton respect et tes caresses en chasser le trouble et l'indignation !<sup>1348</sup> »

Le lendemain, le médecin qu'on est allé aussitôt quérir à Dresde revient en compagnie de la famille de Geysa, dont Blanche avec qui Ernest évoque tendrement le souvenir d'Amélie. Le médecin préconisant une convalescence pour Mme de Woldemar, M. De Geysa propose aimablement d'emmener toute la société sur ses terres.

---

<sup>1346</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 194.

<sup>1347</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 195.

<sup>1348</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 196.

Cependant, Ernest propose son aide au pauvre Guillaume, licencié pour désobéissance : il envisage de le prendre à son service si les événements le contraignent à fuir avec sa bien-aimée.

À Lunebourg, l'on visite le château : dans les appartements du comte Albert trône un portrait, grandeur nature, d'Amélie. Surpris, Ernest éprouve un véritable choc :

« [...] cette vue me jeta dans un tel délire, que, sans songer que ma mère pouvait m'entendre, j'étendis les bras vers le portrait en m'écriant : *C'est elle !* Ma mère me jeta un regard terrible, et appelant le concierge qui était demeuré en arrière avec les autres personnes, elle lui dit : « Le comte de Lunebourg ne vous a-t-il point donné l'ordre d'arracher d'ici cette odieuse image ? - Madame ne sait donc pas que c'est le portrait de sa soeur, de la jeune comtesse Amélie ? - Dites de madame Mansfield, interrompit ma mère d'une voix tremblante de colère [...] <sup>1349</sup> »

Ernest doit aller cacher ses pleurs au plus profond du parc ; puis, en secret, il revient dans cette pièce, contempler son amour. Le concierge le laisse entrer :

« Ah ! monsieur le comte, s'écria-t-il au moment de sortir, c'était vous, à ce qu'on dit, qui deviez épouser ma jeune maîtresse. Quel dommage que cela ait tourné ainsi ! Il y a eu bien du malheur dans tout cela ! - Oh ! oui, bien du malheur, ai-je répété avec un cri douloureux [...] <sup>1350</sup> »

Resté seul, prostré, Ernest arrose le plancher de ses larmes, oubliant le temps qui s'écoule : or, la porte s'ouvre et Mme de Woldemar le surprend :

« - Ma mère, je vais tout vous dire. - Non, malheureux ! ne me dis rien : veux-tu que je te hâisse aussi ? - Ô ma mère ! parlerez-vous donc toujours de haine ? Votre coeur n'est-il pas las de haïr ? N'aurez-vous aucune pitié de moi ? Et les longues souffrances d'Amélie ne vous feront-elles jamais pardonner une erreur de jeunesse ? Regardez-la, ma

---

<sup>1349</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 201.

<sup>1350</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 203.

mère : peut-on la voir sans l'aimer ? Regardez-la : elle souriait alors, maintenant elle pleure. <sup>1351</sup> »

L'extrême tension de cette scène porte à son paroxysme le pathétique du discours ; Mme de Woldemar fait front et s'exclame « Plutôt mourir que de céder ! ». Son fils fait écho à cette exclamation terrible :

« *Plûtôt mourir que de céder !* Reçois-en le serment, ô Amélie ! ai-je ajouté en tombant à genoux devant le portrait ; plutôt que de souffrir qu'un ressentiment aveugle, une volonté tyrannique m'arrachent à ce que j'aime, je saurai tout braver, et mourir s'il le faut. <sup>1352</sup> »

Devant sa mère, Ernest ose proférer des vœux sacrilèges ; Mme de Woldemar, exerçant un affreux chantage, lui donne à choisir : « Vivre pour Amélie, c'est donner la mort à votre mère : choisissez, mon fils. <sup>1353</sup> » Mais Ernest, livré au désespoir le plus complet, persiste, bravant toutes les menaces : « C'en est donc fait, Ernest, je n'ai plus de fils ! <sup>1354</sup> » Ces paroles déclenchent un déluge de pleurs. Mme de Woldemar, attendrie, promet à son fils de lui réserver un autre entretien au sujet d'Amélie, aussitôt que les douloureuses sensations provoquées par cette scène se seront dissipées. Telle est la situation qu'Ernest décrit à Adolphe : depuis trois jours il attend, angoissé, l'instant fatidique qui fixera son sort. Cependant, il est résolu à fuir, en compagnie d'Amélie, s'il essuie un refus définitif de la part de sa mère. Aussi est-il indispensable d'éviter qu'Albert demeure auprès de sa soeur. Ayant conclu cette lettre, il en rédige une autre à l'intention d'Amélie (Lettre LXXIII) : il se trouve à Dresde. Blanche de Geysa, dit-il, n'est pas indifférente au jeune Ernest et les parents de celle-ci n'ont pas renoncé à l'unir avec le comte

---

<sup>1351</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 204.

<sup>1352</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 205.

<sup>1353</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 206.

<sup>1354</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 206.

de Woldemar : fort heureusement, le coeur d'Ernest, qui lutte contre « l'ambition et la volonté de sa mère<sup>1355</sup> », est pris. Mais il conviendrait qu'Albert regagne d'urgence Dresde.

L'entrevue fatale a eu lieu, comme en témoigne la Lettre LXXV, adressée à Adolphe. Ernest, questionné par sa mère, lui a raconté son séjour en Suisse : ne lui épargnant aucun détail sur les liens qui l'unissent à Amélie, il lui a révélé avoir songé à prendre la fuite : « jugez donc s'il est possible de vaincre un amour assez violent pour m'avoir déterminé à un pareil crime.<sup>1356</sup> » À Amélie, il a menti, en se faisant passer pour Adolphe de Reinsberg : « - Bon Dieu, a interrompu ma mère, que de détours, de faussetés ! Se peut-il que mon fils, le pur sang des Woldemar, se soit avili à ce point ?<sup>1357</sup> » Sans nul doute, lorsqu'elle connaîtra la véritable identité de son amant Amélie renoncera : « Renoncer à moi ! me suis-je écrié avec effroi ; et croyez-vous que, lorsqu'elle s'y résoudrait, je renoncerais à elle ?<sup>1358</sup> » Mme de Woldemar se lance alors dans un long discours moralisateur, lui peignant l'abjection dans laquelle est tombée Amélie en épousant Mansfield :

« Elle lui a tout sacrifié : voyez quel fruit elle en a recueilli ! Sa faiblesse l'a fait mépriser de son séducteur même ; il l'a délaissée pour les plus viles créatures. Sa famille l'a rejetée de son sein avec indignation : forcée de s'expatrier, la fille du comte de Lunebourg n'a trouvé d'autre asile que la maison d'un marchand.<sup>1359</sup> »

Mais l'état de pâleur d'Ernest lui donne des inquiétudes : mettant la main sur son coeur, le jeune homme s'exclame : « c'est là qu'est Amélie ; elle y est avec ma vie, vous ne pourrez les en arracher

---

<sup>1355</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 213.

<sup>1356</sup> A., VII, Lettre LXXV, page 224.

<sup>1357</sup> A., VII, Lettre LXXV, page 225.

<sup>1358</sup> A., VII, Lettre LXXV, page 226.

<sup>1359</sup> A., VII, Lettre LXXV, page 228.

qu'ensemble.<sup>1360</sup> » Dans ces conditions, il ne restait plus à Mme de Woldemar qu'à menacer son fils ; mais Ernest, acceptant d'être maudit, réitère le serment d'être fidèle à Amélie. Le ton devient frénétique (pour reprendre un terme caractéristique qui reflète la sensibilité ambiante) : Mme de Woldemar s'écroule, victime d'une apoplexie. À son chevet, les médecins préconisent de la ménager, toute émotion pouvant lui être fatale ; aussi, pressé par sa mère, Ernest finit par se soumettre. À Adolphe, il ne lui reste qu'à exprimer son complet désarroi :

« Ô Adolphe, celui qui n'a point vu sa mère expirante, qui ne s'est point dit, c'est moi qui la tue ; qui n'a point senti l'épouvantable remords près de s'attacher à toute existence, et poursuivre jusque dans la tombe, le refuge de tous les autres malheurs ; celui-là, dis-je, n'excusera jamais le crime dont je me suis rendu coupable envers Amélie...<sup>1361</sup> »

Il presse son ami de tout révéler à Amélie, n'espérant d'autre issue, pour dénouer cette situation fatale, que la mort qui les unira enfin. Cependant, Amélie, qui a reçu la dernière lettre du pseudo-Adolphe, ne comprend rien : pourquoi a-t-il quitté la demeure de Mme de Simmeren, en Souabe, pour aller quérir les ordres de Mme de Woldemar, à Dresde ? Pourquoi parle-t-il avec compassion d'Ernest ? « [C]royez-vous donc que, dans la situation où je suis, il puisse me rester quelques larmes à donner à des peines étrangères ?<sup>1362</sup> » Une lettre de Blanche, que lui a lue Albert, ne fait aucune allusion à Ernest : est-ce parce que sa cousine cache un comportement coupable ? Amélie voudrait revoir son amant. Elle s'engage à presser son frère d'aller au plus vite à Dresde, d'autant que ses regards lui pèsent, qu'elle se sent jugée, méprisée peut-être. Sa seconde lettre (Lettre LXXVII), écrite le 17 juillet, témoigne de l'incertitude dans laquelle se trouve la jeune

---

<sup>1360</sup> A., VII, Lettre LXXV, page 232.

<sup>1361</sup> A., VII, Lettre LXXV, page 236.

<sup>1362</sup> A., VII, Lettre LXXVI, page 239.

femme : elle a réussi à convaincre Albert de partir. En proie aux doutes, elle reproche à son correspondant un trop long silence.

La Lettre LXXVIII est adressée par le véritable Adolphe à sa mère, Mme de Simmeren : du ton pompeux qui le caractérise, il raconte son arrivée au château de Woldemar. Il y a trouvé Mme de Woldemar alitée et Ernest détruit :

« Quel changement en six mois ! Son extérieur est aussi méconnaissable que son âme ; ses traits où brillaient jadis une si noble fierté et un si grand caractère, sont défigurés par la douleur ; ses yeux caves et éteints, ne s'animent plus qu'au seul nom de de celle qu'il aime ; et l'effort qu'il a fait pour céder à sa mère a véritablement troublé son esprit.<sup>1363</sup> »

Adolphe a tenté de persuader Mme de Woldemar :

« Si le choix d'Ernest offensait la vertu, qu'elle le laissât mourir plutôt que de le satisfaire, je l'aurais approuvé ; mais la femme qu'il aime est honnête : dès lors, il faut la lui donner, parce que, dans l'état où il est, c'est le seul remède qui puisse le guérir.<sup>1364</sup> »

Comme la mère d'Ernest se montrait inflexible, il a voulu connaître les dispositions de son ami : ce dernier a donné des signes d'altération mentale (montrant sa poitrine, il a déclaré que l'image d'Amélie était gravée à cette place, puis « il a pressé fortement ses deux mains sur son coeur et est resté une demi-heure dans la même attitude, pensif et immobile.<sup>1365</sup> »). Dans ces conditions, Adolphe ne peut que mesurer la dégradation où les passions peuvent réduire les individus. Ernest et sa mère, pour ce moraliste austère, fournissent un bien triste exemple :

« [...] tous deux, également aveuglés, ne voient plus la raison et ne se soucient plus de la vertu ; ce n'est plus le bien qu'ils veulent, mais le contentement de leurs passions qu'ils demandent à toute force et à tout prix. Quel indigne combat !<sup>1366</sup> »

---

<sup>1363</sup> A., VII, Lettre LXXVIII, page 247.

<sup>1364</sup> A., VII, Lettre LXXVIII, page 248.

<sup>1365</sup> A., VII, Lettre LXXVIII, page 250.

<sup>1366</sup> A., VII, Lettre LXXVIII, page 251.

Blanche de Geysa, de son côté, par son comportement exemplaire, fournit à Adolphe un modèle de vertu : attentive, au chevet de Mme de Woldemar, elle fait preuve d'une infinie bonté à l'égard du malheureux Ernest :

« On dit qu'elle est destinée au comte Albert, et qu'il est digne de la posséder. Puisse un hymen si bien assorti servir d'exemple au monde, d'encouragement à la vertu, et faire rougir les hommes d'aller toujours chercher le bonheur au sein des passions insensées et des avilissantes erreurs !<sup>1367</sup> »

La Lettre LXXIX représente un noeud dramatique (elle marque effectivement une progression dans l'action) : elle est écrite le 8 août par Amélie qui réside toujours au château de Grandson. La jeune femme découvre que l'identité fournie par Ernest n'est qu'un masque supplémentaire, ce qui a pour effet de la déstabiliser. Une lettre écrite par Blanche à Albert est arrivée. En l'absence de son frère, qui a quitté la Suisse pour se rendre à Dresde, Amélie est autorisée à lire son courrier ; or, les informations que donne Blanche ne coïncident pas avec celles fournies par le pseudo Adolphe. Le véritable Adolphe n'est arrivé chez Mme de Woldemar que depuis deux jours, non pas depuis plus d'un mois ; c'est Ernest et non pas Adolphe qui est malade ; le véritable Adolphe tient des discours sur les passions et les liaisons coupables d'une étrange sévérité. Une conclusion s'impose, évidente :

« Si vous n'êtes pas plus Adolphe que vous n'étiez Henry, qui donc êtes-vous ? Tout de vous m'est inconnu ; mais si j'ignore le nom de l'homme auquel j'appartiens, ce que je sais du moins, c'est qu'il m'a indignement trahie ; ce que je sais, c'est qu'il s'est joué de ma vertu, de ma vie, et de mon bonheur ; ce que je sais, c'est qu'il m'a conduite à ce dernier terme de la misère, qui me fait envier la condition de la plus misérable créature, qui connaît au moins son séducteur...<sup>1368</sup> »

---

<sup>1367</sup> A., VII, Lettre LXXVIII, page 252.

<sup>1368</sup> A., VII, Lettre LXXIX, page 255.

En proie au désarroi le plus vif, Amélie ne peut guère que souhaiter le soulagement de la mort, toute confiance en la parole masculine étant bannie désormais :

« [...] je hais un monde où il se trouve de pareilles douleurs et de telles perfidies ; enfin, lorsque je pourrais vous croire encore, lorsque vous m'aimeriez toujours, je repousserais la confiance, je rejetterais votre amour, et, de même qu'à présent, la mort me semblerait plus douce que tout le bonheur que vous pourriez m'offrir. <sup>1369</sup> »

Pendant ce temps, Albert a poursuivi son chemin : à Blanche, il écrit les raisons de son retour en la mettant en garde contre une excessive coquetterie ; Blanche réplique aussitôt que « l'effrayant spectacle du délire d'Ernest <sup>1370</sup> » dont la « tête est aussi malade que son corps » ne donne guère l'envie de céder aux tempêtes de la passion : Ernest est tombé dans un état de prostration et répète mécaniquement « *Albert arrive, je le verrai ; oui, je le verrai, je lui parlerai.* <sup>1371</sup> ». Quant à Adolphe, elle ne lui trouve guère les charmes capables de la distraire de son amour pour Albert. Blanche quitte le château de Woldemar pour Dresde où elle attendra impatiemment Albert.

Amélie, dans la courte Lettre LXXXI, informe Grandson de sa décision : elle lui confie son enfant et quitte le château, poussée par une fatalité plus forte que tout ; son départ devra rester un secret. Adolphe, de son côté, s'est engagé à informer Blanche des événements qui surviennent au château de Woldemar : Ernest veut au plus vite confier son secret au comte de Lunebourg. Affligé par le spectacle que donne son ami, Adolphe change d'attitude et commence à faire montre de davantage d'indulgence :

---

<sup>1369</sup> A., VII, Lettre LXXIX, page 256.

<sup>1370</sup> A., VIII, Lettre LXXXI, page 4.

<sup>1371</sup> A., VIII, Lettre LXXXI, pages 5-6.

« J'avoue que j'ai cru longtemps qu'il n'y avait point de passions qu'un grand courage ne pût vaincre, et que, sans une faiblesse criminelle, on ne s'abandonnait pas à celles qu'on se reprochait ; mais depuis que je suis ici, mon opinion s'est ébranlée : je sens qu'on ne dompte pas son coeur comme on le voudrait, et qu'il est tel sacrifice dont la vertu même ne consolera peut-être pas. <sup>1372</sup> »

La Lettre LXXXIV, adressée à Adolphe, annonce un changement de situation. Après une nuit tourmentée au cours de laquelle le fantôme d'Amélie n'a cessé de hanter le pauvre Ernest, le jeune homme s'est levé et s'est rendu chez sa mère ; s'emparant d'un couteau qui traînait sur la table, en plein délire, il s'est mis à le brandir en soliloquant, puis s'est frappé : « j'ai vu mon sang inonder mes habits, rejaillir sur ma mère, et je suis tombé sans connaissance. <sup>1373</sup> »

Lorsqu'il reprend conscience, Mme de Woldemar, effrayée par cette scène atroce, consent à ne plus s'opposer à l'union de son fils avec Amélie ; elle met néanmoins une ultime condition au mariage : que son fils consente à l'accompagner à Vienne, chez le prince de B\*\*\*. Là, il pourra faire la connaissance de celle qu'on lui destine, peser les avantages d'une telle alliance : « et du moins, si vous persistez dans votre refus, ce ne sera point sans savoir ce que vous perdez ; mais j'exige que vous ne preniez point de résolution avant deux mois. <sup>1374</sup> » S'il persiste dans son intention première, il pourra, alors, dire un éternel adieu au monde et s'ensevelir au coeur des montagnes avec sa bien-aimée.

Ernest pense avoir enfin triomphé de tous les obstacles : il enjoint à Adolphe de lui rendre toutes ses lettres, celles où il décrivait à son ami ses intentions, les progrès de ses sentiments, afin de les communiquer à

---

<sup>1372</sup> A., VIII, Lettre LXXXIII, pages 10-11.

<sup>1373</sup> A., VIII, Lettre LXXXIV, page 15.

<sup>1374</sup> A., VIII, Lettre LXXXIV, page 17.

Amélie : « c'est en voyant quels furent mon amour et mon désespoir, qu'Amélie pardonnera à Ernest de l'avoir trompée...<sup>1375</sup> ». Or, Mme de Woldemar n'a point désarmé ; elle écrit à Adolphe afin de s'assurer de sa complicité :

« J'apprends que mon fils vous envoie un exprès, et j'en profite pour vous informer de mes résolutions, afin que vous m'aidiez dans mes projets.<sup>1376</sup> »

Elle avoue n'avoir cédé que sous le coup de la terreur ; seule la folie passagère de son fils explique une telle obstination :

« [...] si le descendant du plus noble sang d'Allemagne a pu vouloir s'avilir, c'est qu'il était en démente ; l'idée lui en fera horreur quand il sera rendu à lui-même.<sup>1377</sup> »

À mots couverts, Mme de Woldemar met en garde son destinataire : n'est-elle pas à la source de tous les bienfaits qui lui ont été prodigués ? Mis en demeure de faire preuve de gratitude, Adolphe devra user de son influence :

« Voici ce que j'exige de vous : soit en écrivant à Ernest, ou en conversant avec lui, paraissez consterné de ma faiblesse [...] ; dites-lui qu'il serait odieux d'abuser d'un consentement donné dans un moment de terreur ; montrez-lui toujours ma tombe près de l'autel où il s'unirait à Amélie, et les torches funéraires lui servant de flambeau d'hyménée ; peignez-lui mon dépérissement, la reconnaissance qu'il me doit, les remords qui l'accableront, le mépris public qui le poursuivra.<sup>1378</sup> »

Mme de Woldemar exige également qu'Adolphe lui transmette désormais toutes les lettres que lui adresserait Amélie. Lucide, elle a deviné les liens qui unissent sa nièce à son fils : « comme je sais qu'il ne

---

<sup>1375</sup> A., VIII, Lettre LXXXIV, pages 19-20.

<sup>1376</sup> A., VIII, Lettre LXXXV, page 21.

<sup>1377</sup> A., VIII, Lettre LXXXV, page 22.

<sup>1378</sup> A., VIII, Lettre LXXXV, page 23.

l'a point épousée, pourquoi se croirait-il lié, si elle ne s'était pas donnée ?<sup>1379</sup> »

Ces propos corrupteurs ne pouvaient qu'indisposer un personnage qui a placé l'intégrité au-dessus de tout ! La Lettre LXXXVI constitue la réponse cinglante d'Adolphe :

« Je sais ce que je suis et ce que vous avez fait pour moi, madame ; jusqu'ici je me suis toujours honoré de vos bienfaits ; mais si maintenant vous croyez ne m'avoir élevé au rang de l'ami de votre fils que pour faire de moi un vil esclave, reprenez tous vos dons : je les respecte trop pour qu'ils deviennent le salaire d'une lâche complaisance.<sup>1380</sup> »

Personnage héroïque, doté d'une probité exemplaire, Adolphe fait entendre la voix d'une morale supérieure, empreinte de dignité :

« Jeté par ma naissance dans une classe que l'opinion des hommes dévoue à l'opprobre, je sentis de bonne heure que je ne pourrais supporter la vie qu'en élevant mon âme au-dessus de ma condition ; et, en voyant le mépris public me flétrir à mon berceau, je jurai de lutter contre lui jusqu'à ce qu'il eût fait place à l'estime qu'on doit à une irréprochable vertu.<sup>1381</sup> »

Personnage romantique (marqué dès sa naissance par une tache indélébile, par un caractère qui le transforme en déclassé, il lutte pour restaurer sa dignité, tel Ruy Blas, par exemple), Adolphe détient, du fait de sa position morale incontestable, une supériorité axiologique : « Je vous écouterai avec la déférence que je dois à vos bontés, mais je ne recevrai d'ordres que de mon devoir : sa voix sera plus forte que celle de la reconnaissance qui me parle pour vous, plus forte que l'amitié qui m'unit à Ernest.<sup>1382</sup> » Tel un directeur de conscience, il est investi d'un rôle

---

<sup>1379</sup> A., VIII, Lettre LXXXV, page 25.

<sup>1380</sup> A., VIII, Lettre LXXXVI, page 26.

<sup>1381</sup> A., VIII, Lettre LXXXVI, pages 26- 27.

<sup>1382</sup> A., VIII, Lettre LXXXVI, page 27.

particulier (« je crois voir plus juste et marcher plus ferme que vous<sup>1383</sup> ») de conseiller lucide :

« Quand je vois ce que j'ai de plus cher au monde, vous et votre fils, emportés par de tyranniques passions, je dois user de la raison qui m'est conservée pour vous éclairer tous deux.<sup>1384</sup> »

Que Mme de Woldemar s'applique à détourner son fils d'«un hymen que le monde ne juge pas sortable<sup>1385</sup>», mais qu'elle le fasse en usant de procédés honnêtes ! En cas d'échec flagrant, qu'elle ne renie point sa promesse : « si votre parole n'est qu'une défaite pour gagner du temps, n'espérez rien de moi<sup>1386</sup> ».

Quant aux soupçons affirmés par Mme de Woldemar, le vertueux Adolphe refuse de les cautionner : Amélie, pour lui, est pure et sans tache : « plus on lui suppose le désir de l'épouser, plus on doit la croire à l'abri de toute faiblesse, car elle doit savoir qu'il n'est point d'homme qui voulût prendre pour sa femme celle qui aurait commencé par être sa maîtresse.<sup>1387</sup> »

Après ce discours d'une dignité exemplaire, Adolphe s'adresse à Ernest : c'est pour fustiger l'égarément dans lequel le plonge sa passion coupable. Épouser Amélie équivaldrait à tuer Mme de Woldemar et le remords, à jamais, poursuivrait Ernest :

« [...] l'éternité sera là pour punir encore votre crime... Mais renoncer à Amélie n'en est point un. Ernest, que lui devez-vous ? Amélie n'est point votre épouse ; serait-elle donc votre maîtresse ? Mais non ; puisque vous l'aimez toujours, il faut qu'elle soit demeurée pure et innocente : ce n'est pas vous qui voudriez faire votre compagne d'une femme coupable et déshonnête.<sup>1388</sup> »

---

1383 A., VIII, Lettre LXXXVI, page 27.

1384 A., VIII, Lettre LXXXVI, page 27.

1385 A., VIII, Lettre LXXXVI, page 28.

1386 A., VIII, Lettre LXXXVI, page 29.

1387 A., VIII, Lettre LXXXVI, page 30.

1388 A., VIII, Lettre LXXXVII, pages 33-34.

Adolphe relate alors un incident survenu la veille : alors qu'il déjeunait en présence de Blanche et d'Albert de Lunebourg, un serviteur a apporté une lettre d'Amélie ; Blanche a reconnu l'écriture de sa cousine et prié Adolphe d'ouvrir la missive ; or, celui-ci s'y est refusé fermement, ce qui a éveillé les soupçons ; cependant, les propos d'Adolphe ont laissé deviner la vérité :

« [...] tout ce qu'il m'est possible de vous dire, c'est que je n'ai jamais vu votre soeur, et que cette lettre n'est pas pour moi. - Elle n'est pas pour vous ! s'est écriée Blanche : quel trait de lumière ! Cette longue absence d'Ernest, cette mystérieuse passion qui le consume, cette femme inconnue que sa mère lui refuse, et qu'Adolphe ne veut pas nommer...<sup>1389</sup> »

Adolphe a refusé d'en dire plus, invoquant les promesses qui le liaient ; M. de Lunebourg lui a demandé alors si Ernest pourrait recevoir d'urgence sa visite le lendemain matin.

De son côté, Ernest, en proie à une sorte de jubilation intérieure, écrit à Amélie ; il lui adresse toute la correspondance qu'Adolphe lui a remise. L'heure fatidique a sonné, le moment est venu de tout avouer à la jeune femme : « oublie Henry Semler, oublie Adolphe, souviens-toi seulement que la main d'Ernest te fut destinée, que ta foi lui était promise, que ton sort était de t'unir à lui.<sup>1390</sup> » À Amélie, il décrit la situation, le singulier marché que lui a imposé sa mère : il devra subir l'épreuve d'un séjour à Vienne dont il connaît d'avance l'issue, car rien ne le détachera jamais de son amour. Prévenu par Adolphe de la visite d'Albert, Ernest annonce à Amélie qu'il lui dévoilera ses projets. Cette lettre, écrite le 16 août, est promptement expédiée, pour abrégier l'incertitude dans laquelle se trouve la jeune femme, mais le lendemain,

---

<sup>1389</sup> A., VIII, Lettre LXXXVII, pages 36-37.

<sup>1390</sup> A., VIII, Lettre LXXXVIII, page 40.

Ernest s'empresse de lui relater la suite des événements – l'entrevue avec Albert :

« [...] je ne l'avais point vu depuis mon enfance, mais je l'ai reconnu sur-le-champ à sa ressemblance avec toi ; ces traits chéris ont rempli mon cœur d'une telle émotion, que sans considérer ce que je devais d'égard et de politesse au comte, je me suis précipité dans ses bras, en l'inondant de mes pleurs et répétant : " Ô mon frère ! mon frère !" <sup>1391</sup> »

D'abord interloqué, puis méfiant, Albert se laisse aller à écouter le récit d'Ernest ; larmes et effusions accompagnent cette relation qui finit par réunir les deux hommes dans un mouvement d'enthousiasme fraternel.

Cependant Mme de Woldemar, avant de partir pour Vienne, adresse à Adolphe un court billet injurieux ; ce dernier réplique avec fierté :

« N'espérez point m'avoir humilié ; j'ai senti, au contraire, en vous lisant, combien la noblesse du sang était petite, comparée à la noblesse de l'âme. <sup>1392</sup> »

Désormais les ponts sont coupés : Adolphe n'aura plus d'ordres à recevoir de sa bienfaitrice.

Nous savons qu'Amélie, qui a quitté clandestinement le château de Grandson, se trouve sur les routes et que le courrier qui lui est adressé ne lui parvient pas : pour faire entendre la voix de son héroïne, la romancière substitue aux lettres que la jeune femme aurait pu écrire durant cet intervalle de temps, un journal :

« Dans l'obscurité dont on m'entourne, ne pouvant rien deviner, sinon que je fus indignement trompée et que je m'approche de la tombe, sur laquelle peut-être la calomnie me poursuivra encore, je veux laisser un journal : j'y inscrirai toutes mes pensées, toutes mes actions, depuis

---

<sup>1391</sup> A., VIII, Lettre LXXXIX, page 47.

<sup>1392</sup> A., VIII, Lettre XC, page 55.

qu'aucun être n'aura plus correspondu avec une infortunée... ; je le veux pour dévoiler une inconcevable perfidie, pour montrer à l'innocence le malheur d'une passion, et pour mettre la crédulité à l'abri de ces séduisants dehors de vertu qui m'ont perdue. <sup>1393</sup> »

Ainsi, telle une bouteille-à-la-mer ce cahier est-il destiné à être transmis à Albert de Lunebourg, par l'âme charitable qui le retrouverait parmi les papiers de la morte.

Amélie y raconte son départ précipité ; mue par une nécessité irrésistible d'échapper à l'incertitude qui lui ronge le coeur, la jeune femme a abandonné son fils : « Ô vertueux Albert ! toi que je n'ose plus nommer mon frère, tu soutiendras l'orphelin délaissé [...] <sup>1394</sup> » Or, nous apprenons qu'Amélie est enceinte, ce qui, pour le moins, constitue un élément dramatique important :

« C'est le pire degré de mon infortune de sentir que tu ne mourras pas seule, et d'envelopper dans ton sort cette créature, ton opprobre et ton désespoir... ; cette créature qui se meut dans ton sein pour y réveiller sans relâche l'épouvante et le remords. <sup>1395</sup> »

Le suicide est envisagé comme délivrance ; mais il ferait peser le poids d'une faute irrémissible sur la tête de celui dont l'identité reste une énigme :

« Et toi que cache un voile mystérieux, impénétrable auteur de ma misère, de quoi ne serais-tu pas responsable si je me présentais, couverte du sang de ton enfant et du mien, devant le tribunal de Dieu ? <sup>1396</sup> »

Le départ d'Amélie fait culminer la tension pathétique du discours au travers d'une apostrophe à l'amant coupable : en proie au désarroi psychologique, l'héroïne exprime lyriquement sa douleur par

---

<sup>1393</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », pages 56-57.

<sup>1394</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 58.

<sup>1395</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 58.

<sup>1396</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 60.

des interrogatives et des exclamatives qui reflètent l'égarement des sens<sup>1397</sup> :

« Dis, homme cruel ! es-tu satisfait de la passion qui me dévore ? Son empire est-il assez terrible ? et la puissance que tu exerces sur mon lâche coeur te laisse-t-elle quelque chose à désirer ? Hélas ! c'est pour toi, et pour toi seulement, que j'ai abandonné mon fils ; j'ai vu son sommeil, son innocent sourire ; j'arrosais son visage de mes pleurs criminels, et je restais... mais tu m'as appelée, et j'ai obéi. Ah ! qui dira les douleurs d'une mère désolée ? Tandis que je descendais la montagne, l'ombre plaintive de mon fils errait autour de moi ; je croyais l'entendre gémir. "Laisse-moi, m'écriai-je, laisse-moi aller chercher le père de cette autre victime..."<sup>1398</sup> »

Le 27 août, Amélie se trouve dans une auberge : durant cette longue nuit, tandis qu'au dehors la tempête fait rage, la jeune femme tente de se préparer à une confrontation avec la mère d'Adolphe. Le surlendemain, vers midi, elle atteint le château de Simmeren : on lui annonce que la maîtresse des lieux est malade. En proie à l'angoisse (notamment de rencontrer Adolphe au chevet de sa mère et peut-être de découvrir qu'il n'est pas de son séducteur), Amélie retrouve Mme de Simmeren, pâle, maigre et abattue :

« Vous me trouvez bien changée, m'a-t-elle dit ; mais, Amélie, ma figure l'est moins que mon coeur : il a reçu de terribles coups, bien terribles en effet, quand c'est la main d'un fils qui les porte.<sup>1399</sup> »

Ces propos semblent confirmer l'identité du voyageur qui a séduit la jeune femme ; or, les explications que fournit Mme de Simmeren infirment, très vite, cette première impression favorable :

---

<sup>1397</sup> Ce style particulier est utilisé avec une valeur parodique dans *Les Chants de Maldoror* de Lautréamont : peut-on en déduire qu'Isidore Ducasse se soit souvenu de certains passages de Sophie Cottin ?

<sup>1398</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », pages 61-62.

<sup>1399</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 67.

« - Mon fils a détruit la paix de ma vie, a-t-elle continué : poussant la vertu jusqu'à la barbarie, il regarde comme un crime la faiblesse d'une femme tendre... - Comme un crime !... lui ! Adolphe !<sup>1400</sup> »

En effet, la sévérité impitoyable avec laquelle le véritable Adolphe juge le comportement de sa mère coïncide mal avec le caractère fougueux de l'homme qu'aime Amélie. Mme de Simmeren, touchée par le désarroi d'Amélie, propose de lui donner asile : « Croyez-moi, mon enfant, n'allez pas vous exposer de nouvelles humiliations, restez avec moi...<sup>1401</sup> » Mais la détermination d'Amélie lui fait craindre une désapprobation morale : « mais peut-être que je fus autrefois trop coupable, pour que vous me jugiez une amie digne de vous.<sup>1402</sup> » Rassurée sur ce point, Mme de Simmeren dépeint l'aspect tragique de sa situation :

« Hélas ! je touchais à la fin de ma vie sans avoir senti mes torts ; mais le premier regard de mon fils me les a fait connaître ; et la punition, pour avoir tardé longtemps, n'est arrivée que plus terrible... Malheureuse mère d'avoir à me reprocher l'infortune de mon unique enfant ! malheureuse mère, d'avoir donné le jour à une créature qui maudit ce funeste présent, et ne voit dans sa naissance qu'un opprobre ! plus malheureuse mère encore, d'être regardée comme criminelle par mon propre fils !<sup>1403</sup> »

Tel est le calvaire d'une mère dont la faute est rendue flagrante par son objet même, par ce fils intransigeant qui lui rappelle sans cesse sa faiblesse coupable. Dure épreuve dont Mme de Simmeren confie la leçon à Amélie qui ne peut que frémir - elle qui dissimule sa grossesse dont le simple rappel convoque le souvenir de son erreur :

« - Ô Amélie, soyez toujours sage : si une passion vous poussait jamais hors des bornes du devoir, pensez à moi ; que mon exemple vous effraie, et souvenez-vous bien que, de tous les malheurs, le plus affreux sans

---

<sup>1400</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 67.

<sup>1401</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 68-69.

<sup>1402</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 69.

<sup>1403</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 70.

doute est de donner la vie à une créature qui a le droit de vous mépriser." Pendant qu'elle parlait, je sentais palpiter dans mon sein... j'écoutais l'horrible prophétie, et je ne mourais point...<sup>1404</sup> »

Car il est trop tard pour que les propos monitoires de Mme de Simmeren puissent produire quelque effet. Amélie quitte son amie non sans que, dans un ultime échange pathétique, elle lui ait quasiment avoué sa situation (« votre douleur n'est pas comme la mienne. - Comme la vôtre ! me suis-je écriée hors de moi ; et mille fois plus affreuse !<sup>1405</sup> ») Si le séducteur d'Amélie avait été le véritable Adolphe, Madame de Simmeren ne se serait opposée en rien à une union avec son fils : Amélie, cette fois, perçoit la cruelle vérité :

« S'il était des destinées écrites dans le ciel ; si du fond de sa tombe mon inflexible aïeul avait su m'atteindre et punir ma désobéissance par cette main même ! ... si cet homme était... Non, non, je ne le tracerai point ce nom fatal... Lui ! il serait le père... Ô mon Dieu ! si c'est là mon sort, permets-moi d'aller à toi avant d'avoir connu toute l'étendue de mon malheur.<sup>1406</sup> »

Ainsi se dessine l'idée que le sort des individus est régi implacablement par la destinée, que toute tentative d'échapper à son destin se solde par un cuisant échec, que toute liberté est absente, que toute dérive ramène inéluctablement au point de départ. Le journal intime s'interrompt pour un temps : la lettre suivante émane d'Ernest. Depuis Vienne, le 6 septembre, il décrit à Adolphe le changement d'attitude de sa mère qui a retrouvé sa sévérité originelle. Il s'effraie de l'absence de nouvelles d'Amélie et prie son ami de lui en adresser au plus vite ; M. de Geysa et sa fille Blanche sont arrivés, attendant Albert : le mariage prévu sera célébré aussitôt que le testament aura été cassé.

---

<sup>1404</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 70.

<sup>1405</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 73.

<sup>1406</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 74.

M. Grandson réagit alors au départ d'Amélie en s'adressant au frère de celle-ci : il enfreint de la sorte les consignes de silence que lui a laissées la jeune femme. Depuis son départ, il ne peut plus ni manger ni boire : « La malheureuse enfant ! que va-t-elle devenir toute seule, sans domestique, sans argent peut-être ?<sup>1407</sup> » Sans doute ce damné Henry Semler, sur lequel le vieillard appelle les foudres du Ciel, est-il responsable de cette fuite. Grandson signale à Albert que sa nièce a entretenu une correspondance avec un certain Adolphe de Reinsberg : « Voyez, informez-vous à toutes les grilles, et ramenez la pauvre brebis égarée au coeur paternel de son vieil oncle.<sup>1408</sup> » Albert, aussitôt, écrit à Blanche depuis Dresde : « je ne m'étendrai pas en plaintes sur cet événement ; il ne s'agit pas de gémir, mais de la sauver.<sup>1409</sup> » Il demande à sa fiancée de ne rien révéler concernant son absence, de ne surtout pas prononcer le nom d'Amélie. Adolphe, témoin de ce départ précipité en chaise de poste en fait part à son ami Ernest. La lettre suivante, est adressée à Albert par le même Adolphe :

« Monsieur le comte, elle ne m'a pas fait jurer de me taire avec vous ; ainsi je puis, sans manquer à la probité, vous apprendre que votre infortunée soeur est ici.<sup>1410</sup> »

Le 19 septembre, au soir, il a reçu un billet le priant de se rendre immédiatement à l'hôtel du Cygne : aux dires du messager, « la jeune dame était très faible, très malade, et insistait absolument pour me parler le soir même [...]»<sup>1411</sup> ». Lorsqu'il pénètre dans la chambre mal éclairée, il

---

<sup>1407</sup> A., VIII, Lettre XCIII, page 78.

<sup>1408</sup> A., VIII, Lettre XCIII, page 80.

<sup>1409</sup> A., VIII, Lettre XCIV, page 81.

<sup>1410</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 85.

<sup>1411</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 85.

trouve une jeune femme en prière, à genoux sur une chaise basse, près d'une fenêtre ; le domestique éloigné, elle se retourne :

« [...] elle se leva brusquement, vint à moi, me regarda, jeta un grand cri, et, frappant ses mains l'une contre l'autre, tomba sur le parquet, en répétant à plusieurs reprises : "Ce n'est pas lui, ô mon Dieu ! ce n'est pas lui !" <sup>1412</sup> »

Rendue à l'évidence, Amélie ne peut guère manifester que son exaspération :

« - Vous êtes Adolphe, a-t-elle repris en me fixant encore, vous êtes Adolphe ? et lui, qui est-il donc ? - Qui ? madame, de qui me parlez-vous ? De qui je parle ?... Ah ! monsieur, a-t-elle ajouté avec véhémence, au nom du ciel, que ce ne soit pas votre ami ; nommez un autre que votre ami ; je puis tout supporter, excepté ce nom-là... <sup>1413</sup> »

Quant à Adolphe, il découvre la singulière beauté de cette femme et reconnaît «qu'il n'y avait qu'elle au monde qui eût pu allumer la terrible passion d'Ernest. <sup>1414</sup> » Aux reproches d'Amélie, il ne trouve d'autre réponse que la vérité : « Je l'ai vu près de perdre la raison, la vie ; et si sa mère n'avait eu pitié de lui, si elle n'avait cédé... <sup>1415</sup> » Mais si le premier élan porte Amélie à croire le jeune homme, elle se reprend lorsque ce dernier ne peut garantir le consentement de Mme de Woldemar :

« Vous n'avez pas appris encore à tromper comme lui [...] je ne crois plus aux serments, je ne crois plus à la parole d'aucun homme : il n'y a dans leur coeur que trahison, duplicité, mensonge. <sup>1416</sup> »

À bout de forces, les nerfs brisés, Amélie ordonne à son interlocuteur de quitter la pièce :

---

<sup>1412</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 86.

<sup>1413</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 87.

<sup>1414</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 87.

<sup>1415</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 89.

<sup>1416</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 90.

« Elle était à genoux sur le parquet, le bras appuyé sur un fauteuil, où elle a caché sa tête en poussant des cris si plaintifs et si déchirants, que j'ai cru que son coeur allait se briser. J'ai voulu m'approcher d'elle pour lui donner du secours ; mais elle m'a repoussé en s'écriant avec une sorte de terreur qui m'a glacé : " Ne me touchez pas, homme ! ne me touchez pas !" <sup>1417</sup> »

Cependant, Adolphe promet de revenir le lendemain ; il demande à l'hôtelier d'envoyer une femme au chevet d'Amélie et ne quitte l'endroit qu'au bout d'une heure, après qu'on lui eut assuré que celle-ci est parvenue à trouver le sommeil : « je suis rentré chez moi, l'esprit troublé et le coeur malade de ce que je venais de voir. <sup>1418</sup> » La lettre suivante qu'il envoie à Albert constate le départ précipité d'Amélie : son état de faiblesse avancé semblait rendre impossible cette fuite ; tout ce qu'Adolphe parvient à apprendre c'est que la jeune femme s'est à peine alimentée avant de prendre la route : « une tasse de thé avec un peu de lait et une rôtie dont elle a laissé la moitié <sup>1419</sup> » constituèrent sa seule nourriture. L'état physique de la jeune femme se dégrade.

Nous retrouvons à ce point de la narration le journal d'Amélie : « Maintenant, je n'ai plus rien à apprendre : tout est éclairci, et ma misère va finir. <sup>1420</sup> » Sa première réaction a été de se rendre au château de Woldemar :

« [...] je voulais me cacher chez Guillaume, voir Ernest, et expirer à ses yeux sur la tombe de mon père ; mais Ernest était absent, et Guillaume n'y était plus : ils l'ont chassé, ce bon, ce respectable Guillaume, dont les cheveux avaient blanchi à leur service ; il l'ont chassé parce qu'il m'aimait, et Ernest ne l'a pas défendu ! <sup>1421</sup> »

---

<sup>1417</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 91.

<sup>1418</sup> A., VIII, Lettre XCVI, page 93.

<sup>1419</sup> A., VIII, Lettre XCVII, page 95.

<sup>1420</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 96.

<sup>1421</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 96.

Le fidèle Guillaume, on s'en souvient, a été renvoyé par Mme de Woldemar ; Amélie se trouve devant un nouveau régisseur. Une étrange prémonition assaille la jeune femme : « en mettant le pied sur le seuil de la porte, j'ai été frappée de l'idée que je ne la repasserais que dans un cercueil.<sup>1422</sup> » Le nouvel employé et sa famille l'accueillent aimablement, mais, par ignorance, lui donnent une vision déformée des événements ; s'il se confirme qu'Ernest a été gravement malade (« Il était comme fou ; il ne connaissait personne...<sup>1423</sup> »), on lui assure qu'Ernest reviendra marié avec mademoiselle Blanche qui l'a veillé bien tendrement. Voilà qui affole Amélie, persuadée que maintenant son vil séducteur a choisi d'abuser cette « faible créature », destinée à Albert, devenue sa nouvelle victime. Amélie, dans un ultime sursaut, décide de se rendre à Vienne afin de recevoir son arrêt de la bouche même de celui qui l'a trahie.

La catastrophe est amorcée, tous les éléments se trouvant réunis pour que l'action connaisse une accélération : dans ces conditions le dénouement de cette intrigue reposera sur deux éléments principaux, le romanesque et le pathétique. Sophie Cottin, comme nous le verrons, parvient ici à faire jouer ces deux ingrédients, de manière synergique.

Nous sommes au début du mois d'octobre. Arrivant à une chaumière, à l'entrée de Vienne, Amélie renvoie son postillon et ses chevaux, abandonne ses vêtements : la voici revêtue des « haillons de la misère » ; sous cet accoutrement, la jeune femme cherche à se loger :

« N'ayant plus que bien peu d'argent, je suis entrée dans une misérable auberge d'un faubourg de Vienne, adossée à une église tombée en ruine. Je suis épuisée de fatigue et ne puis trouver le sommeil. Hélas ! il n'y a de sommeil que pour l'innocence, les coupables ne dorment plus ! Mon

---

<sup>1422</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 97.

<sup>1423</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 98.

esprit troublé enfante mille projets, tous pour parvenir à le voir... Oui, Ernest, je te verrai, j'irai jusques aux lieux que tu habites ; déguisée comme je le suis, tes yeux mêmes me méconnaîtront.<sup>1424</sup> »

Le surlendemain, Amélie croise le chemin d'Ernest : la tête enveloppée dans un capuchon de taffetas noir, elle s'est assise sur une borne ; la prenant pour une mendiante, le jeune homme s'est approché :

« Ma bonne, a-t-il dit avec cet accent de bonté que je connais si bien, vous paraissez malade, prenez ceci pour vous faire soigner.<sup>1425</sup> »

Ernest pose alors sur ses genoux quatre ducats avant de rejoindre sa mère qui le presse de monter dans la voiture. En proie à l'émotion, Amélie cherche à regagner son misérable logis mais s'égare dans cette cité inconnue : « Un vent impétueux agitait la lumière des réverbères ; la pluie tombait par torrents ; mais je ne sentais ni le vent, ni la pluie.<sup>1426</sup> » Bientôt les rues se vident, laissant place à des noctambules en quête de bonne fortune qui importunent Amélie, la prenant pour une femme de mauvaise vie :

« [...] je me suis trouvée seule : je ne rencontrais plus que quelques hommes de mauvaise mine, qui venaient m'examiner avec une attention insultante.<sup>1427</sup> »

L'unique refuge est une église ; près du chœur, Amélie se couche sur une dalle froide :

« [...] sur un tombeau sans doute. Mais je n'ai pas peur des tombeaux ; tout ce qui est insensible et mort me fait envie : je voudrais être cette pierre insensible, ce monument glacé, cette ruine qui s'écroule ; je voudrais n'avoir jamais existé [...] Ah ! que ne puis-je, comme ces froides pierres, ne vivre dans aucun souvenir, et être morte dans tous les coeurs, comme je voudrais l'être pour l'éternité !...<sup>1428</sup> »

---

<sup>1424</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 104.

<sup>1425</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », pages 105-106.

<sup>1426</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 107.

<sup>1427</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 107.

<sup>1428</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 108.

Le temps passe, les cierges filent, puis s'éteignent, consumés : le bruit d'une cloche tire la jeune femme de sa torpeur ; des voix de femmes font entendre de saints cantiques ; Amélie, plongée dans « une espèce d'extase », se croit ravie aux cieux, « appelée au concert des anges ». Une vision s'impose, céleste : Ernest, à ses côtés, lui montre le royaume où s'accomplira leur amour. Ayant recouvré ses esprits, la jeune femme quitte enfin cette église au petit matin. De retour dans le galetas qu'elle occupe, mouillée et en désordre, elle se fait tancer par la logeuse : « je ne reçois chez moi que d'honnêtes gens [...] si vous ne menez pas une vie plus régulière, et que vous passiez encore une nuit dehors, vous voudrez bien chercher un autre appartement.<sup>1429</sup> » Dans la chambre, Amélie rédige un billet à l'attention d'Ernest puis demande à l'hôtesse, impressionnée par le ducat que lui remet la jeune femme, de le porter immédiatement à l'hôtel particulier des Woldemar, pour qu'il soit remis, en mains-propres, au jeune comte. Or, ce dernier est absent et la logeuse revient sans avoir pu accomplir sa mission ; en effet, une grande fête se prépare chez le prince de B\*\*\* : « il y aura concert, feu d'artifice illuminations et bal masqué ; tout le monde sera reçu...<sup>1430</sup> » Résolue à aller jusqu'au bout de son projet, Amélie achète alors un déguisement avec l'aumône d'Ernest.

La Lettre XCVIII, écrite par Ernest à Adolphe, le matin du 3 octobre, fait suite au « journal d'Amélie » : « Je suis poursuivi par les plus sombres pressentiments ; un orage se prépare ; tout est mystère autour de moi, tout est soupçon dans mon coeur...<sup>1431</sup> » Ernest constate avec inquiétude l'inexplicable absence d'Albert qui offense toute la famille ; alors que le testament est en voie d'annulation, il est étrange que le

---

<sup>1429</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 111.

<sup>1430</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 113.

<sup>1431</sup> A., VIII, Lettre XCVIII, page 114.

jeune homme ait quitté Vienne, si proche du but, au moment même où la main de Blanche lui était accordée ! Donc, son départ ne peut être dû qu'à un motif impérieux : « sans doute il est arrivé quelque chose à Amélie.<sup>1432</sup> » L'image errante et spectrale d'Amélie le hante : n'a-t-il pas éprouvé la sensation de la reconnaître, la veille, sous les traits d'une « pauvre créature [qui] demandait la charité à la porte de l'hôtel<sup>1433</sup> » L'oppression morale est à son comble : Ernest s'interroge ; doit-il partir à Lunebourg en quête de son aimée ou demeurer à Vienne ?

« [...] mon sang court dans mes veines comme un feu ardent ; ma poitrine est oppressée de violentes et subites palpitations, et de fantômes funèbres semblent marcher devant moi, comme les avant-coureurs du dernier malheur qui me reste à connaître. Adieu, mon ami : cet adieu serait-il celui de la mort ?<sup>1434</sup> »

La Lettre C émane de Blanche : à Albert, elle raconte les terribles événements qui viennent de survenir. Pour cela, elle a quitté le chevet de la pauvre Amélie. Tout a commencé au moment du bal ; Ernest qu'elle fuyait systématiquement, selon les recommandations d'Albert, a pu s'approcher d'elle, masqué, et l'a implorée de lui révéler son secret. Or, à l'instant même où Blanche allait céder, un masque qui observait les deux personnages s'est approché et, étreignant la main d'Ernest avec violence, lui a remis un billet. Ernest a fendu la foule, pris d'un sinistre pressentiment, mais sans pouvoir rattraper la silhouette fugitive ; lorsque Blanche le rejoint, il est en train de lire :

« Oui, c'est moi ; j'ai tout vu, tout entendu, et tout va finir. Quand tu me tues, au moins ne plonge pas le poignard dans le sein de mon frère en consommant la séduction de celle qui doit être son épouse ; et si tu veux me voir encore, accours sur les bords du Danube : c'est là mon dernier rendez-vous.<sup>1435</sup> »

---

<sup>1432</sup> A., VIII, Lettre XCVIII, page 115.

<sup>1433</sup> A., VIII, Lettre XCVIII, page 115.

<sup>1434</sup> A., VIII, Lettre XCVIII, page 117.

<sup>1435</sup> A., VIII, Lettre C, page 122.

Ernest, alors, comprenant qu'Amélie veut se suicider, se précipite au dehors :

« Il parcourt d'abord les rues adjacentes : elles sont désertes ; il écoute et n'entend que le bruit confus des instruments de joie ; il vole, le malheureux ; il arrive sur le bord du Danube ; il appelle Amélie ; nulle voix ne répond : c'est le silence de la mort... Il crie comme un insensé ; sa tête est perdue : il implore du secours ; plusieurs personnes l'entendent de loin, s'approchent et l'entourent. Il les conjure de se disperser sur les bords du fleuve pour découvrir une femme en domino.<sup>1436</sup> »

Ernest, égaré, suit la rive du Danube, plongeant même dans les eaux noires parce qu'il a cru y apercevoir un corps ; un attroupement attire son attention ; on lui dit qu'une femme évanouie vient d'être trouvée sur le sable : « il vole vers elle, arrache le domino noir qui couvre sa tête, reconnaît Amélie, la croit morte, et tombe sans mouvement auprès d'elle.<sup>1437</sup> » Les gens les transportent dans « la misérable cabane d'un pêcheur » et comme Ernest s'avère, par ses habits, être un homme de haut-rang, il est l'objet de soins beaucoup plus attentifs que la pauvre sans vie. Amélie, qui avait d'abord songé à se jeter dans le Danube, a été retenue, sur la berge, par l'horreur du crime qu'elle allait commettre. Ranimé, Ernest prend aussitôt soin de la jeune femme, la fait installer dans une chambre ; une scène pathétique réunit enfin les deux amants :

« [...] elle a dit : "Où suis-je ? est-ce moi qui existe ? est-ce lui qui est là ? - Oui, Amélie ; oui, tu es rendue à Ernest, à ton époux. - À Ernest ! à mon époux ! oui, c'est ainsi que cela devait être, mais le ciel ne l'a pas voulu. - Il le veut, Amélie : tu vois bien qu'il nous a réunis ; si de fausses apparences, si d'indignes calomnies ont pu me rendre suspect à tes yeux, je me justifierai et tu me croiras..."<sup>1438</sup> »

---

<sup>1436</sup> A., VIII, Lettre C, pages 122-123.

<sup>1437</sup> A., VIII, Lettre C, page 123.

<sup>1438</sup> A., VIII, Lettre C, page 126.

Ainsi se trouvent éclaircies toutes les méprises : Amélie et Ernest versent des larmes de bonheur. Cependant Mme de Woldemar, furieuse, a été mise au courant par Blanche : pressentant les conséquences de la présence d'Amélie, elle a manifesté une agitation extrême jusqu'au moment où un billet d'Ernest est venu confirmer ses craintes. Ernest réclame à sa mère le droit de faire entrer Amélie dans sa maison, jurant qu'en cas de refus, il ne paraîtra jamais plus devant elle. Hors d'elle, Mme de Woldemar ne parvient pas à maîtriser ses nerfs ; il lui faut l'aide de Blanche pour rédiger une réponse : « arrangez-vous pour que cette femme ne paraisse pas à mes yeux, c'est tout ce que je peux faire pour vous.<sup>1439</sup> » Blanche ajoute quelques lignes amènes à ce message abrupt. Mme de Woldemar et Mme de Geysa, la mère de Blanche, déjeunent dans un silence pesant : « ma mère s'est approchée de la table et a versé du chocolat, dont elle seule a goûté : ma tante et moi, occupées du même objet, quoique avec des dispositions bien différentes, étions trop émues pour pouvoir ni manger ni parler.<sup>1440</sup> » Le bruit des roues de la voiture sur le pavé de la cour signale l'arrivée d'Ernest : Blanche court à sa rencontre « malgré ma mère qui voulait me retenir ». Ce sont des retrouvailles pathétiques ; Ernest porte Amélie, trop faible, jusque dans ses appartements, la couche dans son lit. Blanche se veut rassurante :

« - Chère Amélie ! il viendra le moment où nous serons tous heureux.  
- Heureux... ou tranquilles, » a-t-elle ajouté avec un ton qui m'a fait frémir.<sup>1441</sup> »

---

<sup>1439</sup> A., VIII, Lettre C, page 133.

<sup>1440</sup> A., VIII, Lettre C, page 134.

<sup>1441</sup> A., VIII, Lettre C, page 136.

Il faut noter qu'à partir de cet instant un net clivage entre les générations se manifeste : d'un côté les parents, de l'autre la jeunesse, incarnée par Amélie, Ernest, Blanche et Albert. Ces deux partis, antagonistes, poursuivent des visées différentes. Blanche est rappelée à l'ordre et doit abandonner sa pauvre cousine : que ferait Ernest si désormais on interdisait à celle-ci de se montrer compatissante ?

« - Ce que je ferais ! a répondu Ernest en contenant autant qu'il le pouvait sa bouillante impatience, à l'instant même je vous emmènerais d'ici avec Blanche ; nous irions trouver Albert, et, loin de la tyrannie, du despotisme de parents durs, orgueilleux et inflexibles, nous connaîtrions encore des jours heureux.<sup>1442</sup> »

Ce conflit de générations va devenir flagrant : ainsi se trouve exprimée une revendication à la liberté. Blanche retourne auprès de Mme de Woldemar et de sa mère : « toutes deux m'ont reçue avec une extrême sévérité<sup>1443</sup> ». Sans doute s'applique-t-elle à tempérer cette attitude en faisant appel à la sensibilité de celles-ci ; mais un tel langage demeure inaccessible à Mme de Woldemar : « Ma tante, irritée, m'a dit de sortir de devant ses yeux ; et ma mère, par son ordre sans doute, m'a enfermée dans la chambre où je suis à présent.<sup>1444</sup> ». Tenue ainsi à l'écart, Blanche parvient tout de même à écrire encore à Ernest : à sa domestique qui déplore le sort amer d'Amélie, elle rétorque « - C'est la faute de ses parents !... - Oh ! pardonnez-moi, mademoiselle, les parents n'ont jamais tort ; c'est ce qu'assure madame la baronne.<sup>1445</sup> ». Blanche s'est donc nettement engagée du côté de l'amour et de la sensibilité ; lors d'une nouvelle confrontation avec sa tante qui ne reconnaissait plus en Amélie sa nièce (« cette femme ne m'est rien. »), elle s'est exclamée avec

---

<sup>1442</sup> A., VIII, Lettre C, page 137.

<sup>1443</sup> A., VIII, Lettre C, page 140.

<sup>1444</sup> A., VIII, Lettre C, page 142.

<sup>1445</sup> A., VIII, Lettre CI, page 144.

véhémence : « - Ô coeur barbare et cruel ! <sup>1446</sup> ». L'état aggravé d'Amélie a néanmoins incité Mme de Woldemar à autoriser Blanche à se rendre auprès de sa cousine : « Elle était sur un lit, pâle, sans mouvement, et les cheveux épars. Le médecin qu'on avait appelé était à l'extrémité de la chambre, et Ernest paraissait au désespoir. <sup>1447</sup> » Or Amélie, bien qu'en proie à des convulsions effrayantes, refuse tout examen : sa grossesse risquerait d'être découverte : « Qu'il ne me touche pas, criait-elle dans son égarement ; Albert, mon vertueux frère, préserve-moi de lui... Mon Dieu, que je meure avec mon malheur!... <sup>1448</sup> » Le médecin prononce un diagnostic : « de trop vives impressions de peine la tueraient. <sup>1449</sup> ». Blanche tente de reconforter son cousin :

« Blanche, vous ne savez pas ce qu'il faut me dire, vous ne connaissez pas ma situation, je suis affligé, mais tranquille ; et, tout en tremblant sur la vie d'Amélie, je suis moins malheureux que quand j'étais séparé d'elle ; car à présent, je suis sûr de ne la plus quitter... non jamais. <sup>1450</sup> »

C'est alors que Mme de Woldemar réclame une entrevue avec son fils : « non, je n'irais point auprès d'une mère cruelle, qui voit sans pitié l'innocence expirante. <sup>1451</sup> » Aussi Ernest délègue-t-il Blanche afin qu'elle plaide en sa faveur. Mais Blanche se trouve en présence de ses parents : « On vous a donc chargée du rôle d'ambassadeur ? m'a dit mon père en ricanant. <sup>1452</sup> » La décision semble prise d'éloigner la jeune fille « pour [la] garantir des mauvais conseils et du pernicieux exemple » de sa cousine : « J'ai vu tous les esprits si aigris, que je n'ai pas cru devoir les irriter

---

<sup>1446</sup> A., VIII, Lettre CI, page 146.

<sup>1447</sup> A., VIII, Lettre CI, page 146.

<sup>1448</sup> A., VIII, Lettre CI, page 147.

<sup>1449</sup> A., VIII, Lettre CI, page 148.

<sup>1450</sup> A., VIII, Lettre CI, page 148.

<sup>1451</sup> A., VIII, Lettre CI, page 149.

<sup>1452</sup> A., VIII, Lettre CI, page 150.

davantage<sup>1453</sup> » déclare Blanche, obligée de transiger ; elle manoeuvre avec un sens aigu de la psychologie en usant du seul argument qui peut convaincre sa tante : ne doit-elle pas demeurer auprès d'Amélie pour un simple motif de bienséance ? Sa cousine, en effet, ne peut rester seule dans la chambre d'Ernest qui l'aime, aux mains de domestiques dévoués à leur maître : « - Vous avez raison, Blanche ; oui, en effet, il ne faut pas les laisser seuls... Quelle imprudence ! je vous remercie de votre avis, Blanche ; retournez-y, et ne les quittez pas.<sup>1454</sup> » À Madame de Geysa qui s'inquiète du mauvais exemple donné à sa fille, Mme de Woldemar réplique que la décence prime : puis, elle demande à Blanche d'aller dire à Ernest que, puisqu'il refuse de descendre, c'est elle qui ira trouver Amélie : « il dépendra d'Amélie de se réconcilier avec moi.<sup>1455</sup> » Ce changement d'attitude fait naître des espoirs tant chez Blanche que chez Ernest ; Amélie, elle, se montre beaucoup plus circonspecte :

« - Ainsi, Amélie, tu refuses absolument de croire que nous serons heureux ! - Heureux ! s'est-elle écriée en pleurant ; nous étions destinés à l'être, et c'est moi qui ne l'ai pas voulu. Il fut un temps où ta mère n'aurait pas dédaigné Amélie : tu m'aurais nommée ton épouse sans rougir ; mon frère ne serait pas errant et désespéré ; depuis longtemps Blanche lui appartiendrait ; ce pauvre orphelin que j'ai abandonné ne pleurerait pas sur sa coupable mère ; enfin, a-t-elle ajouté en cachant sa tête dans le sein d'Ernest, ce qui fait aujourd'hui ma honte et ma misère, ferait mon orgueil et ma félicité...<sup>1456</sup> »

Ces événements tragiques ont au moins servi de leçon à Blanche ; elle regrette d'avoir voulu faire croire à Albert qu'Ernest lui témoignait de l'intérêt :

« Ô mon Albert ! quand je suis frappée des conséquences funestes que peut avoir ce que j'appelais une innocente coquetterie, s'il était possible

---

<sup>1453</sup> A., VIII, Lettre CI, page 151.

<sup>1454</sup> A., VIII, Lettre CI, page 153.

<sup>1455</sup> A., VIII, Lettre CI, page 154.

<sup>1456</sup> A., VIII, Lettre CI, page 156.

que, dans le cours de ma vie entière, vous en ayez un seul mouvement à me reprocher, il faudrait me repousser loin de vous comme une créature indigne de l'estime de tous les coeurs honnêtes.<sup>1457</sup> »

Le lendemain (Lettre CII), alors que l'état d'Amélie connaît une amélioration, Blanche annonce au couple les intentions de Mme de Woldemar : « Nous étions tous deux si agités, que nous marchions dans la chambre comme des insensés ; Amélie était tranquille et souriait tristement.<sup>1458</sup> » Au sortir de la chambre, Blanche rencontre son père en compagnie de Mme de Woldemar : cette dernière questionne la jeune fille sur les motifs qui ont précipité le départ d'Amélie de Suisse ; Blanche ne peut guère renseigner sa tante qui, néanmoins, se montre songeuse. Le 8 octobre (Lettre CIII), tandis qu'Amélie continue d'aller mieux, Ernest fait part de ses résolutions ; il se déclare prêt à tout abandonner si sa mère s'obstine :

« - Peut-être Albert consentira-t-il à nous suivre ; et je suis sûr qu'en quelque lieu que nous allions, ton oncle nous accompagnera ; ton enfant ne sera plus orphelin, il sera mon fils : je n'existerai plus que pour toi et pour lui : dis Amélie, n'y consens-tu pas ? - Et pendant que nous serons heureux ensemble, a répondu Amélie, ta mère vieillira sans soutien et mourra seule ?" Ernest s'est troublé. - Et quand tu apprendras qu'elle n'est plus, tu n'auras aucun regret ?<sup>1459</sup> »

Plus lucide que le jeune homme, la tendre Amélie prend la défense des valeurs familiales qu'Ernest se trouve prêt à sacrifier pour son amour. Enfin, le moment attendu arrive, des bruits se font entendre : Mme de Woldemar monte chez son fils, accompagnée des parents de Blanche. La scriptrice interrompt alors sa lettre ; de ce temps

---

<sup>1457</sup> A., VIII, Lettre CI, page 158.

<sup>1458</sup> A., VIII, Lettre CII, page 160.

<sup>1459</sup> A., VIII, Lettre CIII, pages 164-165.

qui s'est figé au temps propice à la reprise de la narration s'écoulent plusieurs heures ; voici minuit, Blanche a repris la plume :

« Comme demain matin je ne serai plus ici sans doute, je vais employer une partie de la nuit à vous rendre la scène qui vient de se passer. <sup>1460</sup> »

Une telle entrevue s'annonce pathétique ; déjà Amélie se porte au devant de sa tante, mais ses faibles forces la trahissent : elle tombe « aux pieds de son juge ». Mme de Woldemar, modestement, la prie de se lever : « ce n'est pas à vous de prendre cette attitude, car c'est moi qui viens vous implorer. <sup>1461</sup> » Puis, après un moment, la conversation s'engage et Mme de Woldemar entame un long discours moralisateur :

« [...] vous savez quelle femme est devenue la honte de notre maison, nous a fait rougir de notre nom, a avili mon fils en lui préférant un misérable, et veut maintenant le déshonorer sans retour en le forçant à s'unir à elle ! <sup>1462</sup> »

Si ces paroles provoquent aussitôt la colère d'Ernest, Amélie, convaincue de ses fautes, s'applique à l'apaiser (« Il faut tout souffrir de votre mère [...] <sup>1463</sup> »). Ayant trouvé un écho en Amélie, Mme de Woldemar peut désormais faire entendre le langage de l'honneur :

« Et à présent [...] que vous me voyez réduite à vous implorer, vous qui m'avez fait plus de mal que mon plus mortel ennemi n'aurait pu m'en faire, quel sort nous réservez-vous à tous deux ? Êtes-vous résolue à arracher Ernest à sa mère, à sa patrie, pour l'envelopper dans la honte dont vous êtes couverte ? Voulez-vous qu'il devienne l'opprobre de sa famille et mon assassin ?... <sup>1464</sup> »

La tension pathétique croît irrésistiblement : Amélie, déchirée, est prête à plier aux injonctions de sa tante, mais Ernest fait entendre une

---

<sup>1460</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 167.

<sup>1461</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 168.

<sup>1462</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 170.

<sup>1463</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 170.

<sup>1464</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 171.

voix où le serment laisse place à l'imploration ; puisque rien ne peut infléchir sa volonté, il adresse à sa mère la prière d'un coeur sensible à laquelle le plus féroce bourreau ne saurait résister :

« - Ô ma mère ! c'est parce que vous vous êtes attendrie sur mes maux, que j'existe encore : ne me retirez pas vos bienfaits : je vous le demande à genoux. » Et en parlant ainsi, il embrassait ceux de Mme de Woldemar avec ardeur : « Regardez mon Amélie, vous l'aimiez tant autrefois ! une faute dont son extrême jeunesse fut l'excuse, l'a-t-elle bannie sans retour de votre coeur ? Regardez mon Amélie, ma mère, et vous l'aimerez encore, et vous me pardonneriez de ne pouvoir vivre sans elle, et vous direz : *Oui, c'est encore là l'enfant de mon coeur, la fille de mon adoption...* »<sup>1465</sup> »

Ce mouvement provoque une réaction similaire de la part d'Amélie qui, à son tour se jette aux pieds de sa tante pour l'implorer : « l'époux que vous me destiniez, le voilà gémissant à vos pieds, vous demandant ma main comme on demande la vie : il est l'idole de mon coeur ».

Blanche éclate en sanglots et même ses parents, à des degrés divers, trahissent une certaine émotion<sup>1466</sup>. Prenant la main d'Amélie, Mme de Woldemar lui tient un discours affectueux :

« Je vous ai beaucoup aimée, et, en vous revoyant, quelles que soient ma colère et votre impardonnable faute, je sens bien que vous m'êtes encore chère, et je gémiss que vous m'ayez mise dans l'impossibilité de vous donner pour épouse à mon fils.<sup>1467</sup> »

Suit alors une analyse qui ne manque point de bon sens concernant la durée des passions dans la vie réelle ; Ernest ne sera pas éternellement heureux d'avoir sacrifié son destin :

« Quelques instants peut-être, tant que le feu d'amour durera ; mais ce feu, que le temps éteint toujours et que le mariage consume si vite, quand il aura disparu, que restera-t-il à Ernest, sinon des regrets, et à

---

<sup>1465</sup> A., VIII, Lettre CIII, pages 173-174.

<sup>1466</sup> La plus sobre dans l'expression des sentiments est la mère de Blanche, Mme de Geysa, qui se contente de sembler émue.

<sup>1467</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 175.

vous du repentir ? Dans la plus brillante saison de la vie, dans celle de l'ambition, avec la fierté qu'il a dans l'âme et le nom qu'il porte, se consolera-t-il d'avoir perdu toute considération dans son pays, de n'oser prétendre à aucune dignité, et d'être regardé avec mépris par ses égaux ? <sup>1468</sup> »

En échange de son mortel sacrifice, Mme de Woldemar propose à Amélie de prendre soin de l'enfant de Mansfield, de lui faire donner une éducation princière ; si la vie religieuse semble un refuge agréable à sa nièce, qu'elle cite le couvent qui a ses préférences et aussitôt, Mme de Woldemar s'engage à l'y faire nommer abbesse ! Mais Ernest manifeste avec rage :

« - J'oserai braver les ordres d'une mère qui viole les engagements qu'elle a pris. Ô Amélie ! a-t-il dit en la serrant étroitement dans ses bras, pourrais-je te pardonner jamais de désavouer nos noeuds et d'être infidèle à tes serments ? Que ma mère le soit aux siens, elle en répondra devant Dieu ; mais nous, nous mourrons plutôt que d'être parjures : je suis ton époux, tu m'appartiens, tu es à moi. <sup>1469</sup> »

Ces termes provoquent la suspicion ; questionnée sur sa qualité d'« épouse », Amélie doit bien convenir qu'elle ne l'est qu'à moitié, ce qui provoque un scandale : « A cet aveu, ma mère s'est couvert le visage, mon père s'est levé, la baronne a paru satisfaite, et j'ai laissé échapper un cri de douleur. <sup>1470</sup> » Tandis que Blanche se jette dans les bras de sa cousine pour lui montrer que cet aveu ne la condamne pas définitivement à ses yeux, Mme de Woldemar triomphe : « Bon dieu ! c'est donc pour épouser une femme déshonorée de toutes les manières, qu'un fils ingrat se révolte contre moi ! et c'est sa maîtresse qu'il a osé amener dans ma maison ! <sup>1471</sup> » Scandalisé par de tels propos, Ernest éloigne Amélie de cette « mère

---

<sup>1468</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 176.

<sup>1469</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 179.

<sup>1470</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 180.

<sup>1471</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 180.

barbare », mais Mme de Woldemar, qui a percé à jour le secret de sa nièce l'interroge alors directement : « N'aviez-vous aucune raison de craindre la pénétration du médecin ? » Cet aveu fait la joie d'Ernest : en avançant ce pion, Mme de Woldemar a tout perdu ; Amélie avoue que si elle cachait encore la terrible vérité, c'était pour laisser à sa tante un dernier moyen de séparer Ernest d'elle : « maintenant, vous n'en avez plus !<sup>1472</sup> » Interloquée, Mme de Woldemar s'emporte :

« - Je n'en ai plus ! et mes ordres, son honneur et votre dégradation, les comptez-vous pour rien ? - Ah ! madame, quand c'est à l'honneur d'Ernest que je me suis confiée, est-ce l'honneur qui lui persuadera qu'il doit m'abandonner ? Il sait maintenant que j'ai sur lui des droits plus sacrés que les vôtres. Pourquoi, en me forçant à dévoiler ce funeste mystère, lui avez-vous fait une loi de vous désobéir ?<sup>1473</sup> »

Le dialogisme agonistique de la scène atteint ici son point extrême avec le triomphe involontaire de l'héroïne ; car c'est par ses propres armes que se trouve vaincue Mme de Woldemar. Cependant qu'Ernest, tout à la joie d'être père, épanche sa sensibilité dans un discours lyrique :

« Amélie !... il est donc vrai ! Ô trop heureux Ernest ! ô mon épouse adorée ! viens sur mon sein... Dieu bienfaisant ! je te bénis de m'avoir donné une raison de plus de l'aimer... Ô mon Amélie ! pourquoi cette rougeur sur ton céleste visage ? Enorgueillis-toi au contraire de nos liens, de mon bonheur ! ah ! je le jure, jamais, jamais tu ne parus plus touchante, plus chère, plus sacrée à mes yeux !<sup>1474</sup> »

M. de Geysa, attendri par cette scène s'adresse à Mme de Woldemar : « Eh bien, ma soeur, ne pardonnerez-vous pas à Amélie ? - La

---

<sup>1472</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 182.

<sup>1473</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 182.

<sup>1474</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 183.

religion, a répondu la baronne, nous commande, je le sais, d'être miséricordieux envers les coupables, mais non de les récompenser.<sup>1475</sup> »

Obstinément, Mme de Woldemar refuse tout accord, tout consentement, et sort, hautaine, avec fracas. Cependant, le père de Blanche, incite les deux amants à presser leur mariage sans attendre le retour d'Albert :

« - Je n'entends rien à tous ces discours ; mais je vois que le plus pressé est de vous marier. Si vous m'en croyez, mes enfants, ne perdez pas une minute ; et aussitôt qu'Amélie aura le titre de comtesse de Woldemar, soyez sûrs que les dames les plus fières se feront un honneur d'être présentées chez elle." Amélie s'est jetée dans les bras de mon père en pleurant. "Ô mon oncle ! il me reste donc un ami dans ma famille !" <sup>1476</sup> »

Ernest presse son oncle de participer à la cérémonie, au bras de la mariée, mais M. de Geysa, qui craint de s'attirer l'inimitié de Mme de Woldemar, se montre moins enthousiaste. La confrontation avec cette dernière a, par ailleurs, épuisé les forces d'Amélie et Blanche constate la détérioration de ses traits :

« [...] je la voyais s'affaiblir malgré tous ses efforts, et sur son visage décoloré la souffrance physique se confondre avec la douleur morale.<sup>1477</sup> »

Un valet annonce alors que Mme de Woldemar se prépare à partir et sollicite un entretien avec M. de Geysa ; cette nouvelle porte à son comble le désespoir d'Amélie :

« Amélie, joignant les mains, a dit à Ernest : - Laisseras-tu ta mère quitter sa maison ? Me laisseras-tu mourir avec le remords de l'en avoir chassée ? Ô Ernest ! je t'en conjure, cours l'apaiser : si pour y parvenir il faut m'abandonner, n'hésite pas à le promettre.<sup>1478</sup> »

---

<sup>1475</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 183.

<sup>1476</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 185.

<sup>1477</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 188.

<sup>1478</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 189.

Mais Ernest refuse toute concession à cette femme « inexorable » et « barbare », répétant qu'il ne pourrait que mourir sans Amélie ; le discours retrouve une tension pathétique :

« Ernest, a-t-elle repris en pleurant, du jour où j'ai commencé à penser et à sentir, je n'ai jamais demandé au ciel d'autre bonheur que celui d'être aimée comme tu m'aimes : hélas ! comme il me punit aujourd'hui de m'avoir exaucée ! Faut-il que ton amour, cet amour ardent, exclusif, qui seul me semblait le bien suprême, soit l'instrument fatal que Dieu ait choisi pour me frapper !<sup>1479</sup> »

Des bruits signalent alors le départ de Mme de Woldemar : Amélie, hors d'elle (« un sentiment exalté lui prêtait une vigueur surnaturelle »), se dégage de l'étreinte d'Ernest et court hors de la chambre ; elle se jette au-devant de sa tante, se couche sur le seuil :

« - Ma tante, a-t-elle dit d'un air égaré, vous ne passerez qu'en me foulant sous vos pieds ; non, il ne sera pas dit qu'une femme criminelle vous ait forcée à fuir de chez vous ; je mourrai sur cette pierre, je le jure, plutôt que de vous laisser sortir.<sup>1480</sup> »

Des larmes embuent les yeux de Mme de Woldemar, mais, contrairement à ce que pensait Blanche, elle ne cède point : tandis qu'on emmène Amélie, évanouie, Blanche écoute sa mère « plus insensible que Mme de Woldemar » lui annoncer qu'ils retourneront sur leurs terres de Geysa dès le lendemain, abandonnant Ernest et Amélie à leur triste sort.

Le 10 octobre, Mme de Woldemar écrit à Adolphe, depuis le couvent des Ursulines de Melck, pour le presser de se rendre à Vienne afin de rencontrer Ernest : « Vous verrez Amélie, fatal objet de son amour, et je puis ajouter de ma profonde pitié.<sup>1481</sup> » Elle révèle un secret qu'il ne devra pas trahir : le spectacle dont elle a été le témoin l'a tant

---

<sup>1479</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 190.

<sup>1480</sup> A., VIII, Lettre CIII, page 191.

<sup>1481</sup> A., VIII, Lettre CIV, page 194.

bouleversée qu'il suffirait de peu qu'elle n'accorde son consentement : le déshonneur lui paraît un mal moindre que la mort du couple. « J'ai dû pour la mémoire de mes aïeux, recourir à tous les moyens capables de faire renoncer leur petit-fils à une union honteuse, et endurcir mon cœur contre les prières et les larmes.<sup>1482</sup> » Qu'Adolphe la tienne au courant de la situation : au moindre danger, elle cèdera.

Albert, cependant, vient d'arriver à Vienne le 18 octobre : il adresse une lettre à Blanche après avoir constaté l'abattement d'Ernest et la tristesse des serviteurs ; il se reproche sa vaine quête qui l'a tenu éloigné de cette demeure où il aurait pu faire entendre sa voix en faveur de sa soeur ; « fatalité effrayante », constate-t-il en déplorant la situation d'Amélie : « Pauvre victime ! comme tu t'es égarée ! Mais qui pourrait penser à tes torts en voyant tes douleurs ?<sup>1483</sup> ». Le jeune homme, au cours de ses périples, a rencontré Grandson avec l'enfant d'Amélie, qui l'ont accompagné à Vienne. Albert constate qu'Ernest, dévoré par la fièvre, refuse tout remède. Sa lettre s'interrompt au moment où on va l'introduire dans la chambre d'Amélie. Quand il en sortira, il reprendra sa rédaction pour décrire l'état de sa soeur :

« Je n'ai plus d'espoir ; la mort est empreinte dans tous ses traits, et, pour l'éternel tourment de ceux qui l'aiment, il semble que, pour leur faire mieux sentir l'étendue de leur perte, son angélique douceur et sa tendre sensibilité s'augmentent encore de ses derniers moments. Que de larmes j'ai versées sur ses mains froides et décolorées ! que de larmes j'ai dérobées à son inquiète amitié !<sup>1484</sup> »

Une scène pathétique a mis en présence l'agonisante et Grandson ; puis, la jeune femme a fait ses adieux à son fils, le mettant sous la protection d'Albert :

---

<sup>1482</sup> A., VIII, Lettre CIV, page 196.

<sup>1483</sup> A., VIII, Lettre CV, page 198.

<sup>1484</sup> A., VIII, Lettre CV, page 200.

« [...] l'enfant a jeté des cris si perçants, que j'ai été obligé de l'emporter de la chambre ; il se débattait entre mes bras pour rester ; en s'adressant à Ernest, il lui a dit : "Mon bon ami Semler, empêche Albert de m'emmener." Ce nom fatal de Semler, qui a réveillé tant de divers souvenirs nous a tous atterrés. <sup>1485</sup> »

Une sorte de résignation a signalé à Albert qu'Ernest et Amélie acceptaient leur sort, résolus à mourir ensemble.

Le 21 octobre, Adolphe, qui à son tour est arrivé à Vienne, exprime la même opinion à l'intention de Mme de Woldemar (Lettre CVI) ; l'attitude d'Ernest est surprenante :

« Qu'au moment de perdre l'objet d'un amour si violent, il supporte son malheur avec une telle constance, c'est ce que je ne puis pas comprendre, et ce qui me confirme dans l'opinion que les passions sont inexplicables. <sup>1486</sup> »

Albert a fait part à Adolphe de sa conviction ; montrant les deux amants, enlacés et immobiles, il a prédit leur fin : avant peu de temps «leurs coeurs, que l'amour brûle encore, seront glacés par la mort<sup>1487</sup> ». Adolphe a pris conscience des changements effrayants qui s'étaient opérés en son ami Ernest, désormais indifférent à tout. Alors, voyant combien la situation était critique, il lui a fait part de la mission dont Mme de Woldemar l'avait chargé :

« Je vous crois ; ce n'est pas vous qui voudriez me tromper ; mais à présent, il est trop tard : regardez Amélie, et vous verrez qu'il n'est plus temps. <sup>1488</sup> »

Adolphe veut qu'Amélie entende les paroles de sa tante ; il entr'ouvre le rideau du lit et contemple la jeune femme : « ses yeux

---

<sup>1485</sup> A., VIII, Lettre CV, page 201.

<sup>1486</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 203.

<sup>1487</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 205.

<sup>1488</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 206.

étaient fermés ; quelques gouttes de sueur coulaient sur son front pâle ; sa respiration était courte et embarrassée <sup>1489</sup> » ; il prend sa main : « Madame... Amélie... je suis Adolphe... J'apporte le consentement, le pardon de madame de Woldemar...<sup>1490</sup> » Grandson, qui veillait au chevet de la mourante s'emporte qu'on vienne déranger la pauvre enfant. Amélie fait un effort pour écarter le rideau qui cache Ernest, puis rassérénée par sa présence, elle prononce un discours pathétique à propos des fautes qu'elle a commises. Grandson proteste en désignant Ernest comme le seul responsable :

« - Lui ! s'est écriée Amélie avec un effroi qui lui a prêté des forces ; lui ! a-t-elle répété en jetant ses deux bras autour de son amant, comme pour le garantir de la colère divine ; non, non, s'il est coupable, je le suis. Dieu juste, si nous t'offensâmes par notre amour, je t'offensai comme lui, et tu nous puniras ensemble.<sup>1491</sup> »

Adolphe interrompt ce tendre dialogue : Amélie ne veut-elle pas vivre pour pouvoir bénéficier du pardon de sa tante ? Avec dignité, Amélie reconnaît ses torts :

« [...] si je n'eusse pas été coupable, j'aurais supporté mes adversités ; mais vivre sans innocence, avoir perdu le contentement de moi-même et l'estime d'Albert, c'était trop pour moi... Ô Ernest ! pardonne si je n'ai pu me consoler de t'avoir tout sacrifié ; mais la vertu ne m'était pas moins chère que ton amour ; et, privée de l'une ou de l'autre, il fallait mourir.<sup>1492</sup> »

Elle prie Adolphe de dire à Mme de Woldemar qu'elle n'est nullement responsable de sa mort (« Dites-lui bien que je n'accuse que moi de mes malheurs.<sup>1493</sup> »). Elle ne veut conserver de sa tante que le souvenir de la tendresse qu'elle lui prodiguait dans son enfance.

---

<sup>1489</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 206.

<sup>1490</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 207.

<sup>1491</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 208.

<sup>1492</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 209.

<sup>1493</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 210.

Adolphe en profite pour lui demander si elle accepterait de répéter ces paroles à Mme de Woldemar. Aussitôt, Amélie ayant favorablement répondu à sa question, Adolphe dépêche un courrier à la mère d'Ernest ; au matin, il viendra en personne la chercher : « Vous ne sauvez point Amélie ; mais peut-être en la bénissant, vous réconciliez-vous avec vous-même, et peut-être aussi arracherez-vous Ernest aux funestes projets que je ne suis que trop sûr qu'il médite.<sup>1494</sup> »

La Lettre CVII, écrite le 22 octobre par Albert, décrit trois moments d'une journée d'agonie : le matin à sept heures, l'état d'Amélie connaît une amélioration sensible. Elle a pu se reposer durant la nuit. Adolphe part pour aller chercher la tante d'Amélie et sans doute l'espérance a-t-elle rendu des forces à la pauvre jeune femme. Le médecin a émis un pronostic favorable à condition que la fièvre ne redouble pas, au soir ; cet avis a plongé Ernest dans une sorte de commotion : « des larmes sont sorties par torrents de ses yeux égarés, il est tombé sur le plancher, et frappant sa tête dans un inconcevable désordre, il articulait des mots sans suite.<sup>1495</sup> » Puis, le jeune homme, calmé, a repris sa place attentive auprès de sa bien-aimée.

À 11 heures, l'état d'Amélie s'étant aggravé, le médecin a prévu une crise qu'elle n'aurait pas la force de supporter. Cette fois, Ernest est tombé sur le parquet, comme frappé de la foudre. Albert ne peut qu'épancher sa douleur sur la page, poursuivi par le remords de n'avoir pas su prendre soin de sa soeur.

À 4 heures, enfin, la situation est désespérée :

« Le médecin ne quitte pas Amélie, et retire peu à peu l'espoir qu'il avait donné. Elle s'évanouit à tous moments ; et quand elle reprend connaissance, un nuage obscurcit sa vue, et elle ne nous reconnaît plus qu'au son de la voix. Tout à l'heure elle vient de m'appeler : " Je ne te

---

<sup>1494</sup> A., VIII, Lettre CVI, page 210.

<sup>1495</sup> A., VIII, Lettre CVII, page 212.

distingue plus, mon Albert, m'a-t-elle dit avec une voix défaillante ; mais mon coeur qui bat encore n'a pas cessé de t'aimer... Je vais te quitter... Adieu, mon frère... Je ne pleure que sur toi, car mon fils m'oubliera, et je le laisse entre tes mains.<sup>1496</sup> »

On peut certes relever la force pathétique d'une telle situation : l'agonie de l'héroïne, édifiante, constitue un thème qui fait culminer l'émotion du lectorat.

Comme Amélie réclame le pardon de son frère, Ernest sort de sa torpeur : « Pardonne-moi aussi, Albert ; et quoi qu'il en coûte à ton coeur, promets que je ne mourrai pas haï du frère d'Amélie... - Non, je ne te hais pas.<sup>1497</sup> »

La lettre d'Albert s'achève par une lueur d'espoir : après un court évanouissement, Amélie semble aller mieux : Albert n'ose croire à la mort prochaine de sa soeur ; sans Blanche pourrait-il surmonter une aussi terrible épreuve ?

C'est à Adolphe qu'il appartient de relater les événements qui ont suivi ; Albert, écrasé par la douleur n'a pu reprendre la plume et annoncer à sa fiancée la terrible nouvelle :

« [...] jugez, mademoiselle, s'il a été possible au comte Albert de vous la donner, lorsque moi, éprouvé dès l'enfance par l'adversité, moi qui sais si bien que tous les hommes sont condamnés à souffrir jusqu'à ce qu'ils disparaissent de cette vallée de larmes, j'ai eu besoin de plusieurs jours pour me mettre en état de vous faire le rapport exact de ce que j'ai vu dans cette demeure de désolation.<sup>1498</sup> »

Ainsi Adolphe raconte-t-il son arrivée chez Mme de Woldemar : celle-ci, émue par la lettre, était prête à suivre le jeune homme, mais elle tarda à s'exécuter, convaincue qu'en temporisant elle pouvait encore

---

<sup>1496</sup> A., VIII, Lettre CVII, page 215.

<sup>1497</sup> A., VIII, Lettre CVII, pages 215-216.

<sup>1498</sup> A., VIII, Lettre CVIII, pages 216-217.

revenir sur sa parole. Enfin, Adolphe parvint à lui faire prendre la route de Vienne. « Lorsque la voiture entra sur le Graben, je vis la baronne pâlir : elle prit ma main. " Je ne sais ce que j'ai, me dit-elle, mais mon coeur se serre en arrivant dans ma maison."<sup>1499</sup> » Prise d'un sinistre pressentiment, Mme de Woldemar pénètre dans l'hôtel particulier, butant sur des serviteurs consternés : Adolphe l'entraîne vers la salle basse, pousse la porte. Le spectacle macabre le laisse muet :

« [...] au milieu de l'appartement était un cercueil, quelques cierges brûlaient autour ; M. Grandson sanglotait debout près de la croisée ; l'enfant d'Amélie, étendu sur la bière, se frappait la tête en s'écriant : " Ma mère ! lève-toi donc : ô ma mère ! lève-toi et me réponds !" <sup>1500</sup> »

Cette vision arrache un cri à Mme de Woldemar :

« - Amélie ! ô Amélie ! s'écria la baronne. - Elle est là, dit Albert d'un air farouche en montrant le cercueil : mais elle n'y est pas seule... - Ô mon fils ! mon Ernest ! Qu'a-t-on fait de mon fils ? Où est mon fils ? " Albert montra le cercueil une seconde fois sans parler, et madame de Woldemar tomba sans connaissance à ses pieds. <sup>1501</sup> »

Adolphe, de son côté, demeure glacé, toutes ses facultés anéanties par la perte du seul ami auquel il était attaché : « Dans ce triste univers, je n'avais attaché mon coeur qu'à un seul être, et il m'était enlevé à la fleur de l'âge, sans que j'eusse pu l'embrasser une fois encore et lui dire un éternel adieu. <sup>1502</sup> »

Cette veillée mortuaire, un 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, prend valeur de symbole ; Grandson serre affectueusement la main d'Adolphe :

« - Ils l'ont tuée, me dit-il, il n'y a plus de joie pour moi au monde ; et ce pauvre enfant, ses sanglots le feront périr aussi." Il voulut le prendre

---

<sup>1499</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 219.

<sup>1500</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 220.

<sup>1501</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 220.

<sup>1502</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 220-221.

dans ses bras ; mais Eugène redoubla ses cris. - Laisse-moi, mon oncle, laisse-moi près d'elle ; je veux la réveiller pour qu'elle se lève et que je puisse la caresser... Ô ma mère ! pourquoi dors-tu si longtemps et ne répond-tu pas à ton enfant ?" <sup>1503</sup> »

Adolphe s'agenouille près du cercueil et demande à voir une dernière fois son ami. Albert soulève le linceul : le visage pâle et défiguré d'Ernest apparaît, étrangement serein. Il gît au côté de son épouse. « À la vue de sa soeur le coeur d'Albert se brisa, et de profonds sanglots sortirent du fond de sa poitrine ; il baisa le front glacé de l'infortunée, en l'arrosant de larmes. <sup>1504</sup> »

Albert s'accuse alors de manière pathétique d'avoir abandonné sa soeur : seule consolation, les deux amants sont maintenant « unis ensemble, unis pour toujours ». Adolphe pose ses lèvres sur la main glacée de son ami, attitude révélatrice d'un sentiment trouble et ambigu :

« Adieu, adieu, lui ai-je dit ; tu es mort sans donner un souvenir à Adolphe ; mais Adolphe conservera le tien jusqu'au dernier soupir : il n'aimait que toi dans le monde. <sup>1505</sup> »

Alors, comme s'il était nécessaire de porter au paroxysme ce pathétique déjà envahissant, de lui donner une telle force que nul lecteur ne puisse parcourir ces pages sans verser plus que des pleurs, sans ressentir un extrême déchirement, sans éprouver un ébranlement nerveux général, Sophie Cottin nous offre au travers d'une scène excessive, le châtiment attendu, moral, de Mme de Woldemar. Soudain, elle fait irruption dans la pièce, échevelée :

« " Je veux voir mon fils, répétait-elle ; mon fils est à moi : c'est mon bien, on ne me l'ôtera pas." M. Grandson s'est avancé vers elle pour la faire sortir ; elle l'a repoussé d'un air égaré, en reprenant d'une voix terrible : " mon fils !... mon fils !... Je veux voir mon fils !" Alors, M.

---

<sup>1503</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 221.

<sup>1504</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 222.

<sup>1505</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 223.

Grandson l'a prise rudement par la main, et la faisant tomber à genoux près du cercueil : " Tu le veux, le voilà : si on te le rend ainsi, n'en accuse que toi ; contemple tes deux victimes, et jouis du fruit de ton implacable orgueil. " <sup>1506</sup> »

Il faut toute la rudesse de M. Grandson, qui agit avec une brutalité inimaginable à l'encontre d'une des têtes couronnées les plus prestigieuses des Allemagnes, pour ramener à la réalité la baronne de Woldemar : elle n'a point cessé de considérer son fils comme un bien personnel, soumis à son autorité, et n'a pas réalisé que la mort mettait un terme aux vanités de ce monde ; le tutoiement de Grandson lui signifie qu'en ce lieu de ténèbres il n'est plus de rang ni de hiérarchies qui tiennent, que face à la mort aucune revendication tonitruante n'est de mise : courbée et humiliée, l'aristocrate hautaine doit désormais prendre la mesure des ravages provoqués par son orgueil.

Édifiée par le désastre dont elle est la cause, Mme de Woldemar écoute son neveu Albert lui prodiguer des paroles consolantes : ses deux victimes ne l'ont pas maudite, mais intercèdent désormais pour elle auprès du Juge suprême : « allez donc, espérez en leurs prières, repentez-vous, et, s'il se peut, vivez et mourez en paix. <sup>1507</sup> » La baronne peut prendre l'entière mesure de la supériorité morale du couple et tirer la leçon salutaire des événements dramatiques dont elle a été le témoin privilégié :

« " Dieu ! je ne me plains point ! ma peine est bien grande, mais je l'ai méritée... Mon fils !... Amélie ! saintes et douces victimes ! vous n'avez point appelé la colère divine sur ma tête ; mais le remords qui s'est placé là, a-t-elle continué en posant la main sur son coeur, ce remords qui me fait frémir à l'idée d'une éternité que je sens être inséparable de lui, ce remords vous vengera assez... " <sup>1508</sup> »

---

<sup>1506</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 223.

<sup>1507</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 224.

<sup>1508</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 224.

Adolphe se retire pour écrire sa lettre ; il achève sa missive par le récit de la mort des deux amants qu'on lui a racontée :

« Vers le milieu de la nuit qui a précédé le jour de mon arrivée, Albert était absorbé dans des pensées de mort ; le médecin et les deux gardes, accablés de fatigue, sommeillaient ; Ernest était sous les rideaux ; la lueur d'une lampe n'éclairait que faiblement une partie de la chambre ; tout-à-coup un bruit s'est fait entendre, chacun est accouru, on a apporté des lumières : Amélie ne vivait plus ; son amant s'était jeté sur elle, l'embrassait étroitement, et serrait avec tant de force ce corps inanimé, qu'on n'a pu l'en détacher. Il est resté à-peu-près trois heures dans cette agonie ; il a enfin été saisi d'un mouvement convulsif, a poussé un cri... c'était le dernier.<sup>1509</sup> »

Une courte lettre d'Adolphe signale le départ du convoi funèbre, le 5 novembre, pour le château de Woldemar où seront enterrés les deux amants, auprès du tombeau du père d'Amélie. Le 15 novembre se déroulent les funérailles : avant de se rendre à Vienne, persuadé d'avoir obtenu le consentement de sa mère, Ernest avait remis au curé une somme considérable pour doter et marier six jeunes filles le jour où il épouserait Amélie ; et ainsi, chaque année, en commémoration de ce jour béni, six couples devaient bénéficier de cette largesse. Or, sûr de mourir avec Amélie, Ernest avait confirmé cette volonté, mais exigé que cette cérémonie se déroulât sur le tombeau des amants : « on a cru devoir respecter jusqu'à cette volonté d'une âme malade et d'une imagination déjà en délire.<sup>1510</sup> » Telle une tragique mise en scène, les funérailles du couple se font au milieu de cette pompe nuptiale ; un cortège se forme : Albert tient par la main l'enfant d'Amélie, Adolphe soutient M. Grandson ; les domestiques, les fermiers, les pauvres suivent. Le vieux Guillaume accueille cette procession à l'entrée du cimetière et une scène pathétique se déroule, au cours de laquelle les bienfaits d'Amélie sont

---

<sup>1509</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 226.

<sup>1510</sup> A., VIII, Lettre CX, page 229.

étalés au grand jour : « J'ai vu une pauvre femme y appeler ses sept enfants : "Pleurez et priez, leur a-t-elle dit, car celle qui vous a donné du pain n'est plus."<sup>1511</sup> » Au milieu des pleurs de l'assistance, le prêtre fait un sermon édifiant, exemplaire pour les six couples qui vont s'unir : « contemplez cette tombe : ceux qu'elle referme étaient comme vous au printemps de la vie<sup>1512</sup> » Chacune des mariées dépose sa couronne de fleurs sur le cercueil :

« Ces fleurs éparses autour de ces voiles de deuil, ces chants d'hyménée et ces cloches funèbres, cette fête au milieu des larmes, et ces jeunes gens qui se juraient un amour éternel en face de cette tombe qui attestait qu'il n'y a rien d'éternel sur la terre, tout cela brisait l'âme et la remplissait de terreur. L'aspect de ces plaisirs périssables faisait frémir à la lueur de ces lugubres flambeaux, et on eût dit que le jour de l'espérance ne s'était rapproché de celui de la mort que pour détruire la confiance présomptueuse et montrer le néant des folles joies.<sup>1513</sup> »

Adolphe ne peut prononcer que des paroles moralisantes, fondées sur la vanité, sur l'inanité de l'existence terrestre. Il quitte le tombeau où l'on a descendu le cercueil, se retourne : « j'ai vu la porte funèbre se refermer sur ces cendres glacées et tout a été fini.<sup>1514</sup> »

Albert, qui émerge avec difficulté des épreuves qu'il a supportées, reste obsédé par l'image de sa soeur ; puisque Blanche consent à lui consacrer sa vie, « j'aurais encore des jours heureux sur la terre ; mais, pour oser y penser, je suis encore trop près de ceux de la douleur.<sup>1515</sup> » L'ultime lettre du roman (Lettre CXII), fin novembre, émane d'Adolphe : le jeune homme signale à Blanche le départ d'Albert : « il va chercher auprès de vous des consolations dont il a tant

---

<sup>1511</sup> A., VIII, Lettre CX, page 230.

<sup>1512</sup> A., VIII, Lettre CX, page 232.

<sup>1513</sup> A., VIII, Lettre CX, pages 233-234.

<sup>1514</sup> A., VIII, Lettre CX, page 235.

<sup>1515</sup> A., VIII, Lettre CXI, page 237.

besoin<sup>1516</sup> » ; Adolphe reconduira M. Grandson chez lui, puis il ira se retirer au plus profond des montagnes de la Suisse, solitaire, pour y vivre une existence obscure :

« Tous les liens qui m'attachaient au monde sont rompus ; j'ai perdu mon ami, et mon coeur brisé ne peut plus rien aimer.<sup>1517</sup> »

Une conclusion établit le bilan de cette intrigue :

« Le farouche Adolphe, fidèle à ses projets, se retira dans la partie des Alpes la plus solitaire ; sa mère mourut sans l'avoir pu découvrir, et mourut malheureuse de savoir qu'elle avait un fils qui n'était pas là pour lui fermer les yeux.<sup>1518</sup> »

Indirectement, voici punie la légèreté d'une femme volage et sensible qui n'avait écouté que son coeur et avait voulu transiger avec la morale du temps. En revanche, la coquetterie de Blanche avait disparu et elle devait se révéler l'épouse la plus aimable et la plus tendre : le spectacle malheureux des amours fatales de ses cousins, dictées par l'égarément des sens, lui avait servi de leçon. Mme de Woldemar, retirée du monde, attendit la mort dans «la plus haute dévotion», derrière les murs d'un couvent :

« [...] elle désira que les enfants d'Albert portassent le nom d'Ernest et d'Amélie, mais elle refusa constamment de les voir jusqu'au moment de sa mort : alors seulement elle les appela auprès d'elle, leur légua tout son bien, demanda à leur innocence des prières pour le salut de son âme, et expira poursuivie par l'image de son fils, et doutant de la miséricorde divine.<sup>1519</sup> »

---

<sup>1516</sup> A., VIII, Lettre CXII, page 238.

<sup>1517</sup> A., VIII, Lettre CXII, page 239.

<sup>1518</sup> A., VIII, Lettre CXII, page 239.

<sup>1519</sup> A., VIII, « Conclusion », page 240.

Albert et Blanche élevèrent l'enfant d'Amélie dont l'« âme pure et sensible » conserva le souvenir de sa mère ; Grandson aurait bien voulu qu'on lui confiât cet enfant, mais Albert ne put y consentir :

« [...] pour adoucir les regrets de ce respectable vieillard, et en reconnaissance de l'amour paternel qu'il avait eu pour Amélie, tous les deux ans, il allait avec Blanche passer quelques mois en Suisse, et mettait dans les bras de ce vénérable ami d'Amélie l'enfant qu'elle avait laissé, et la seule image qui restât d'elle sur la terre.<sup>1520</sup> »

Ainsi s'achève un roman dont l'ultime partie, depuis la Lettre CVIII jusqu'à cette conclusion, fonctionne de manière axiologique : il ne s'agit pas d'une fin brutale, mais d'un dernier mouvement, *coda* qui se prolonge, office des ténèbres, dont les derniers accords sont le *lamento* paroxystique et déploratif d'une narration placée sous le signe de la fatalité ; la vanité des hommes, leurs absurdes rites sociaux, les positions des individus fondées sur la tradition, défigurent ce monde et transforment le séjour terrestre en enfer. Le désir de liberté est une force dévastatrice qu'on ne peut brider ; Mme de Simmeren a assumé sa passion dans la douleur mais avec lucidité ; sans doute pensait-elle jusqu'au bout avoir triomphé des préjugés, ayant sacrifié sa réputation au bonheur terrestre : c'est le fils adultérin de sa passion coupable qui apporte le châtiment, la désignant d'un doigt accusateur et la vouant à une mort solitaire. Amélie, parce qu'elle ne supportait pas la tyrannique contrainte d'un destin tracé par avance, a fui, trahissant son milieu, sa famille, ses devoirs. Cependant, toutes les transgressions reçoivent ici-bas leur salaire, une punition méritée, et la mort, comme s'il n'était pas possible aux individus de se rebeller efficacement contre la destinée. Tout n'est-il pas fixé d'avance, déjà écrit ? Est-il possible d'échapper à ce que les puissances supérieures, qui régissent la vie des

---

<sup>1520</sup> A., VIII, « Conclusion », page 241.

êtres, ont décidé ? Ernest revient sous le masque séducteur d'Henry Semler : ce qu'Amélie n'a point voulu accepter de force, elle l'accomplira de plein gré ; ironie. Cela semble démontrer que l'on ne parvient jamais à se dérober aux arrêts du sort et qu'une mystérieuse volonté se joue des hommes, justice supérieure qui équilibre les plateaux de la balance. Les épreuves que supportent les êtres sont peut-être le prix à payer pour le véritable bonheur qui n'est pas de ce monde : l'amour n'est pas condamnable en soi, ni condamné. Mais la passion est considérée avec suspicion : il convient de se méfier de cette maladie des sens, sorte de perturbation de la raison qui génère le désordre. En proie à la plus totale souffrance, l'âme à vif, ceux qui ressentent les effets de cette maladie exhalent des plaintes lancinantes dont le lyrisme se métamorphose souvent en hurlement de douleur. Les nerfs sont brisés et c'est l'extrême dépression qui fait entendre son délire. La rédemption et le rachat, péages obligés dont il faut acquitter le prix entier pour transiter vers l'au-delà, constituent le bout de ces cruelles épreuves.

L'antagonisme radical entre l'être naturel et les lois humaines aboutit à un désastre : pour bien le faire comprendre, Sophie Cottin achève son roman en nous faisant parcourir un champ de décombres, peuplé de fantômes ; comme après une cruelle bataille, des survivants, brûlés par la poudre, se cherchent, tendant leurs mains, enterrent les morts et pleurent. Leurs victimes s'en sont allées, libres désormais de ces lois oppressantes qui les liaient à ce monde-ci ; effarés, ceux qui restent enchaînés tirent une leçon du désastre et considèrent désormais ce triste séjour des mortels d'un autre regard ; inanité de nos vaines prétentions : la vie est courte, et, pour paraphraser Camus, les hommes meurent et ne sont pas heureux ! Lors des funérailles du couple, dans

son homélie, le prêtre convoque un passage de l'écriture<sup>1521</sup> : « Les jours de mon pèlerinage sur la terre ont été bien courts et bien malheureux. » Cette impossibilité de vivre pleinement les sentiments naturels, de les vivre avec intensité, de réaliser le champ des désirs, voilà ce qui détruit ceux qui n'acceptent pas d'entrer dans des carcans préétablis, dans les normes instituées et légitimées par le corps social.

L'autre vie, c'est l'espérance : il faut admettre l'existence d'un juge supérieur pour lequel ces tragédies intimes sont relatives, d'un être suprême indulgent qui compense, dans l'ailleurs, la dureté du sort implacable et des afflictions démesurées qui nous accablent ici-bas. Ceux qui ont tiré une véritable leçon de ces malheurs, s'il ne leur est pas donné de croire en un bonheur paisible et vertueux - à l'instar de Blanche et d'Albert - doivent renoncer aux illusions : supprimer le désir n'est-ce pas, au fond, se soustraire à la souffrance ? Plus près des cieux, au sommet des montagnes, là où la nature n'est pas souillée, dans la solitude la plus complète, Adolphe trouvera la sérénité : il importe peu en ces lieux éthérés d'être un déclassé, fruit du péché, marqué d'une souillure indélébile, car, au-dessus des nuages, en ce désert bleu et cristallin où le ciel touche la terre, l'âme est purifiée. Aussi Adolphe disparaîtra-t-il sans que personne, pas même sa mère, puisse le retrouver : ayant tranché tout lien avec la société, tel le marin qui d'un coup de hache libère les amarres, Adolphe nous propose la solution alternative, l'autre possibilité, champ d'évasion non moins terrible que la mort, comme si l'espace social n'offrait aucune solution et qu'il était impossible de pactiser avec le monde.

---

<sup>1521</sup> *Genèse*, ch. 47, v. 9, selon l'indication de la romancière, page 231 (A, VIII).

c. l'hyperesthésie sentimentale :

Avec *Amélie Mansfield*, Sophie Cottin a concrétisé le projet d'écrire un roman épistolaire d'envergure. Qu'il nous soit permis d'affirmer que son oeuvre n'est pas indigne d'intérêt : sans doute illustre-t-elle un genre fortement représenté à cette époque et que l'évolution des moeurs a rendu, à présent, désuet<sup>1522</sup> ; l'illusion consisterait à croire qu'un tel roman n'apporte rien de fondamentalement neuf, tant par sa forme que par ses thèmes. En fait, l'hyperesthésie des sentiments qui s'y manifestent représente certainement un élément particulier au feuillet de réception, de même que, nous l'avons vu, les références à l'espace « germanique ».

Le fonctionnement narratif d'un roman épistolaire repose sur l'échange d'une correspondance. L'exposition des faits requiert un agent extérieur qui rend nécessaire la relation des événements : Amélie et Ernest confient, chacun de leur côté, leur parcours sentimental à un narrataire interne. Albert, le frère d'Amélie, et Adolphe, l'ami sévère et vertueux d'Ernest, jouent ce rôle de « confident-régulateur » : ils rendent plausible l'écriture des lettres auxquelles un destinataire est indispensable (l'existence textuelle, matérielle, de la lettre, en tant qu'objet véhiculant une information, suppose une adresse, comme la flèche suppose une cible) ; mais la fonction de « régulation » du discours ne saurait être négligée : ainsi, le frère aimé est-il digne

---

<sup>1522</sup> Voir René Pomeau (*op.cit.*, page 71) : « Le glas de la correspondance sonne, dans le roman français, avec Proust, lorsque du fond de la Bretagne, le narrateur de *la Recherche du temps perdu*, pour réduire l'angoisse de sa séparation avec sa mère, au lieu de lui écrire une lettre, lui téléphone. Il est normal aussi que dans le film *Les Liaisons dangereuses* (1960), les personnages

d'entendre les épanchements sentimentaux de sa soeur, d'écouter ses plaintes, d'être le confident privilégié de ses secrets. Adolphe, en tant qu'ami, est apte à jouer le rôle de confesseur. Même muet, Adolphe est un cruel-censeur, incarnant un redoutable « sur-moi » qui fait peser ses interdits sur le pauvre Ernest, et représente (met en représentation), par procuration, la figure maternelle de l'inflexible Mme de Woldemar. Certes, comme il n'est pas agi par des motifs sordides, il se laisse aller à davantage d'indulgence que la mère d'Ernest. D'abord incompréhensif, il finira par manifester moins de rigueur à l'égard de son ami dont il mesure la vulnérabilité face aux orages de la passion ; les sentiments d'Ernest, néanmoins, lui demeurent étrangers parce qu'ils relèvent de l'instinct le plus brut, de la pulsion animale, et échappent au contrôle de l'esprit :

« Je ne vous écris point, parce que je n'entends pas plus votre langue que je ne comprends votre état : si ce délire perpétuel, si ces menaces que vous m'osez faire, si ces mouvements désordonnés, effroyables, qui vous portent à noyer votre maîtresse et à maudire votre mère, sont les effets de l'amour, combien vous augmentez le mépris que m'a toujours inspiré cette odieuse frénésie !<sup>1523</sup> »

Le « délire perpétuel » ayant contaminé tout le mental, le corps physique échappe à son tour à ce contrôle. L'amoureux est alors en proie à une « frénésie » gestuelle qui résulte d'une perception perturbée du temps. De fait, il est prisonnier d'un temps long : les heures, loin de l'objet aimé, s'écoulent avec une lenteur mortelle. L'attente devient intolérable. Les plaintes répétées, les lamentations aiguës, les prières pathétiques sidèrent, pour un moment, l'intelligence, la plongent dans un état d'hébétude passager :

---

se servent moins du courrier que de la bande de magnétophone, du téléphone, du message téléphoné [...].»

<sup>1523</sup> A., VII, Lettre LI, page 82.

« Je commençais à ne plus penser, et déjà l'égarement de mon cerveau confondait tous les objets qui étaient autour de moi, tandis que la douleur restait comme un plomb sur mon coeur.<sup>1524</sup> »

Mais cela ne peut guérir le sujet. Son agitation nerveuse le reprend, se mue en gesticulation : la répétition de mouvements mécaniques et l'instabilité des états de conscience, qui visent à meubler l'interminable laps temporel, caractérisent cette phase qui se traduit par un comportement erratique. Cela reporte sur l'espace la distorsion temporelle : pour le sujet, il devient nécessaire de renouer avec des impressions fugitives, désormais ancrées dans l'esprit, en revisitant les lieux où l'amour a été éprouvé, lieux qui servent d'amers à cette circumnavigation mentale. Se raccrocher au réel, c'est mesurer les distances, évaluer correctement l'écoulement de ce fluide amorphe auquel est attachée la destinée et qu'on appelle le temps : or, le temps et le mouvement entretiennent une relation physique, les instruments de mesure inventés pour comptabiliser les minutes se réduisent à mesurer un mouvement, le déplacement d'une aiguille sur le cadran nacré d'une horloge : peut-être le sujet pourrait-il échapper au temps, en arrêter le cours, s'il parvenait à échapper au cadre dans lequel il se trouve muré, emmuré-vivant ; seuls la mort ou le sommeil peuvent donner l'illusion d'échapper à ce référent ; mais l'automate humain se trouve condamné parce qu'il n'est plus libre lorsqu'il se trouve possédé par l'image obsédante de l'autre, de l'être aimé, dont l'absence cruelle est vécue comme la pire des pénitences :

« Je quitte la plume, je la reprends ; je gravis les roches brûlantes qui bordent le lac ; je reviens chercher l'ombre dans ma grotte ; je sollicite du repos, je n'en puis trouver ; je ferme mes yeux, je les rouvre aussitôt ; je fixe avec inquiétude l'aiguille de ma montre : à peine s'est-il écoulé une demi-heure !...<sup>1525</sup> »

---

<sup>1524</sup> A., VII, Lettre LVI, pages 121-122.

<sup>1525</sup> A., VII, Lettre LIV, page 94.

Cette torture abominable ne peut cesser qu'avec l'épuisement total des forces : telle une plaie béante, la fixation amoureuse, vide le sujet de ses forces vives ; la mort, tout naturellement, serait la conséquence de cette hémorragie de fluide vital - d'énergie - si l'être aimé n'intervenait pas à temps. Sa présence salutaire relève du miracle : au son de sa voix les cieus s'ouvrent. Mais le temps qui s'était allongé, élastiquement, à l'extrême, subit un brutal *collapsus*, une contraction térébrante pour l'âme ; le choc est tel que le souffle manque, s'éteint. La chaleur du contact physique peut rendre la vie, restituer la part d'énergie perdue, encore faut-il agir vite, et au plus près du coeur :

« " Henry, que me voulez-vous ? Me voilà." Le son de cette voix a tout changé ; le monde où j'étais a disparu ; la peine est sortie de mon coeur ; une vision céleste m'enlevait aux supplices de l'enfer, pour me transporter dans les régions de la félicité ; mais cet intervalle immense, que je venais de franchir en une seconde, a pensé me devenir funeste : j'ai cru que j'allais mourir, je ne pouvais plus respirer ; j'ai mis la main d'Amélie sur mon coeur. " Ranime-le, lui ai-je dit d'une voix inarticulée, ou reçois son dernier soupir." Et ma tête est retombée sans force sur la pierre.<sup>1526</sup> »

En raison de cette analyse symptomatologique de la passion amoureuse, la tonalité de l'oeuvre met en vibration la corde la plus sensible du lecteur. Plus encore que dans les romans précédents, les larmes coulent abondamment, baignant les visages, les mains des personnages, leurs habits.

En tout premier lieu, les pleurs constituent l'exutoire manifeste/manifesté de la crise nerveuse, de l'extrême douleur morale :

---

<sup>1526</sup> A., VII, Lettre LVI, page 122.

« [...] je tombai le front contre le plancher que j'inondai de mes pleurs, en répétant : Amélie ! Amélie !<sup>1527</sup> »

La dureté du plancher est ici révélatrice de l'épaisseur matérielle du monde (le sujet se heurte à un mur) ; les pleurs désespérés versés sur ce mur inerte n'ont aucune vertu émolliente. Fort heureusement, le personnage n'est pas toujours confronté à sa solitude morale et sa crise psychologique trouve parfois un spectateur ou un témoin compatissant :

« [...] elle s'est précipitée dans mes bras en versant un torrent de larmes.<sup>1528</sup> »

Ainsi, la larme joue-t-elle un rôle nécessaire : elle permet aux tensions contenues de s'exprimer librement, de ne pas contaminer la conscience comme un subtil poison<sup>1529</sup> ; cette maladie lancinante qu'est la passion trouve un remède provisoire dans cette purgation de l'âme. Les pleurs coulent sans retenue et, à la moindre des occasions, arrosent le sol desséché, comme un vin de vigueur :

« Quel bien elles m'ont fait ces larmes ! Elles ont appelé les miennes, et la vie m'a été rendue.<sup>1530</sup> »

Car le sujet puise dans cet élixir un regain de force, à l'image de ces plantes oubliées derrière une vitre qu'un arrosage ranime : l'hypotension des personnages est un indice de leur statut dépressif et

---

<sup>1527</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 203.

<sup>1528</sup> A., VII, Lettre LXXV, page 223.

<sup>1529</sup> Retenons cette analyse d'Anne Vincent-Buffault (*Histoire des larmes*, Marseille, Éditions Rivages, 1986, page 149) : « Maladie à la mode dès les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, les nerfs l'emportent sur les vapeurs du siècle précédent. Mais là où les vapeurs, du moins dans la littérature et les correspondances, apparaissaient comme une affection gênante qui frappait particulièrement les âmes sensibles, les nerfs qui résultent d'un excès de tension, d'un trouble contenu qui parfois éclate au grand jour, avec convulsions, rires et larmes, affectent l'individu dans son identité et témoignent de son incapacité à se maîtriser. »

<sup>1530</sup> A., VII, Lettre LVI, page 123.

atone. Aussi les larmes permettent-elles le plus souvent de reprendre pied dans la réalité car elles sont une manifestation tangible : venues de l'intérieur de l'individu, elle coulent à l'extérieur ; ainsi établissent-elles une sorte de pont entre l'univers psychique, intérieur, où l'être finit par se trouver douloureusement englué, et le monde externe, régi par les événements. C'est par la peau, organe du toucher, surface lisse sur laquelle les larmes glissent, que le sujet appréhende ses propres pleurs et prend conscience de ceux de ses interlocuteurs :

« [...] et courant me précipiter aux pieds de ma mère, je les ai arrosés d'un déluge de pleurs ; les siens aussi inondaient son visage : je les sentais couler sur les miens [...] <sup>1531</sup> »

Un lien s'établit par ce biais, forme de communication directe qui permet d'éprouver l'indicible, d'exprimer un sentiment à l'état brut, non verbalisé :

« En parlant ainsi, je mouillais de mes larmes le visage de ce bon vieillard <sup>1532</sup> »

Cette communication directe préfigure, en quelque sorte, le langage des anges, celui qui permettra aux âmes désincarnées, dans l'autre monde, de converser sans obstacles, de façon immédiate : c'est le langage de l'âme sensible. Ainsi, entre frère et sœur, ce langage des larmes permet-il de prendre la mesure d'une intolérable souffrance que des mots insuffisants ne pourraient décrire :

« Pendant que je parlais, il me regardait fixement, et des larmes coulaient le long de ses joues. <sup>1533</sup> »

---

<sup>1531</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 208.

<sup>1532</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 200.

<sup>1533</sup> A., VII, Lettre LXXI, page 188.

Dans le cas du roman épistolaire, cet échange peut prendre un caractère ostensif<sup>1534</sup> différé : la larme involontaire, tombant sur la page, peut diluer l'encre, marquer la feuille d'une tache qui exhibe le sentiment éprouvé (ici le pressentiment de douleurs futures qu'Albert dépeint tragiquement, à Blanche) :

« Malgré moi, mes larmes inondent mon papier ; ah ! ce sera peut-être des larmes de sang qu'il me faudra verser sur son sort ! <sup>1535</sup> »

Entre amants, cette preuve figée reportée, dans le temps et l'espace, cette communication que la séparation n'a pas rendue possible immédiatement. Les larmes demeureront, signe éternel, dolosif et tragique, d'un supplice insoutenable :

« Je n'ajoute rien : si un jour ces lignes, trempées de mes larmes, parviennent jusqu'à toi, elles te diront assez ce que j'ai dû souffrir en les écrivant. <sup>1536</sup> »

L'expression douloureuse de la souffrance voyage ainsi, par malle-poste, jusqu'à son destinataire qui peut en mesurer l'étendue, longtemps après, même si le « froid papier », qui se borne à l'enregistrer, ne peut restituer en totalité le caractère spontané de l'émotion :

« Ô mon Amélie ! tu pleures, et je ne suis point là ! un froid papier te portera ma joie, mon amour, mes larmes ; et moi, je ne le suivrai point ! <sup>1537</sup> »

Cependant si la lettre est un substitut matériel qui vient remplacer l'épaisseur physique d'un individu, en transmettant ses épanchements lacrymaux, le roman de Sophie Cottin nous en fournit un autre, plus original, sous la forme du portrait : l'image d'Amélie exhibe ses larmes sous le regard de son amant. L'imagination torturée d'Ernest

---

<sup>1534</sup> Sur le langage ostensif, voir notre « Annexe méthodologique ».

<sup>1535</sup> A., VIII, Lettre XCIV, pages 81-82.

<sup>1536</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 61.

<sup>1537</sup> A., VIII, Lettre LXXXVIII, page 42.

suffit à expliquer ce phénomène. Le portrait agit ici comme un support qui permet au jeune homme d'appréhender quels eussent été les sentiments d'Amélie en cette circonstance particulière :

« [...] à ce discours terrible, mon sang s'est glacé, ma tête s'est troublée, j'ai regardé le portrait. Adolphe, il ne souriait plus ; il m'a semblé le voir se couvrir de larmes, attendant son arrêt avec une anxiété pareille à celle qui désolait mon coeur.<sup>1538</sup> »

Si les larmes peuvent transiter dans l'espace grâce à des supports matériels, elle imprègnent parfois les objets du monde physique à d'autres fins : nous avons vu plus haut qu'elles pouvaient inonder un plancher. Elles peuvent également se répandre sur la pierre, l'imprégner :

« Quand j'ai cessé de [...] voir [la voiture], je suis tombée à genoux sur le pavé ; j'ai collé mon visage contre la pierre où j'étais assise, en l'entourant de mes deux bras. De combien de larmes je l'ai baignée !<sup>1539</sup> »

L'apparente inertie de la matière, son absence totale de réaction, suggère alors l'indifférence totale de l'univers, de la création, au désarroi moral des créatures, des êtres humains : ce silence absolu est bien celui d'une divinité inflexible et morne. Quel espoir reste-t-il dans ces conditions ? Celui d'une délivrance méritée au terme d'un périple semé d'épreuves, qui fera le partage des pleurs et substituera aux larmes de peine des larmes de joie :

« Un jour tu donneras des larmes aux récits de mes maux ; mais alors ton heureux amant les essuiera, et des larmes de joie couleront à leur tour.<sup>1540</sup> »

---

<sup>1538</sup> A., VII, Lettre LXXII, page 206.

<sup>1539</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 106.

<sup>1540</sup> A., VIII, Lettre LXXXVIII, page 44.

d. Bribes d'un discours amoureux :

On peut sans nul doute se demander si *Amélie Mansfield* mérite l'épithète de « roman larmoyant ». Les crises lacrymales constituent un caractère inhérent à la psychologie des personnages et s'intègrent parfaitement aux sentiments éprouvés. Elles ne constituent pas à elles seules l'intégralité du discours amoureux des personnages, mais en soulignent l'extrême sensibilité. Dans ce roman épistolaire qui, par définition, privilégie l'expression personnelle, l'atmosphère sentimentale est régie par la tension lyrique.

L'emphase amoureuse est une des caractéristiques de ces esprits qui éprouvent l'exaltation de leur sentiment amoureux comme une ivresse : leur être se trouve entièrement envahi, et subjugué à la fois (c'est-à-dire placé sous le joug) par la passion brutale dont ils découvrent, à la fois stupéfaits et stupéfiés, la force irrationnelle.

Du point de vue stylistique, l'anaphore et la répétition sériée qui maintient la tension argumentative jusqu'à la conclusion ultime, élèvent le lyrisme du discours à un degré d'intensité inégalé. Dans la Lettre XLIV, sous la plume d'Ernest, par exemple :

« Ô Adolphe ! si vous saviez sous combien de formes elle sait se faire adorer ; si vous saviez comme la noble pudeur, la tendre émotion, la touchante sérénité se peignent alternativement sur ses traits célestes ; si vous connaissiez le charme de son sourire, la puissance de son regard ; si vous contempriez cette union de la mélancolie et de la vivacité, ce maintien si décent et ces formes si voluptueuses ; si vous la voyiez rougir et s'effrayer au nom d'amour, tandis qu'elle le porte dans ses yeux, dans son cœur, que tout en elle le décèle et l'inspire ; si vous saviez l'objet de cet amour, qu'elle ne repousse que par le pressentiment douloureux des maux qui attendent une sensibilité exquise ; si vous étiez de toutes parts pressé d'une séduction telle, que nul homme n'a reçu du ciel assez de force pour y résister, et que vous fussiez près de céder, croyez-vous qu'il fallût vous accuser d'être faible et sans courage ? »

La supposition est ici l'instrument d'une plaidoirie destinée à persuader l'interlocuteur, invité à « savoir », « connaître », « contempler », « voir », « savoir », « être » : ces modalités le faisant accéder à la compréhension de la situation du scripteur, par une sorte de processus d'empathie – et saturant son esprit critique sous une avalanche verbale qui interdit toute objection – appellent, évidemment, sinon l'approbation du moins l'indulgence du destinataire.

Parfois le style emprunte un rythme majestueux de lenteur et de régularité pour traduire « l'effet » presque religieux que produit la contemplation (idolâtre) de la femme aimée :

« Je la vois, je la contemple, je l'adore, et je me tais<sup>1541</sup> »

3                    5                    4                    4

L'exaltation se traduit également, dans le style, par des exclamatives nominales ; lorsque l'être ne sait plus à quel saint se vouer, quel recours invoquer à son aide, il erre, désorienté : « Ô déchirante et cruelle pensée ! Ô mon Dieu ! Ô mon frère ! [...] Ô Albert ! ne me regarde pas ainsi [...]»<sup>1542</sup> » Le « Ô » lyrique mime le sanglot désespéré, le pleur omniprésent qui coule naturellement sur la page où court la plume. Théâtral, le discours passionnel emprunte au monologue ses rythmes et ses désordres, parce que l'esprit, dérangé de son assise, se meut dans une dimension qui est celle de la Tragédie ; le monologue est le lieu d'un dédoublement où l'individu se parle à lui-même, soliloquant devant le spectateur :

« Et si tu laisses voir ta tendresse, que te restera-t-il pour résister à ses désirs ? Est-ce à ta force que tu te confieras ? Malheureuse ! vois ce qu'elle est devenue ! Est-ce sa générosité que tu imploreras ? Iras-tu à

---

<sup>1541</sup> A., VII, Lettre XLIV, page 47.

<sup>1542</sup> A., VII, Lettre XLV, page 57.

ses pieds, les mains jointes, la honte sur le front, le conjurer de t'épargner ?<sup>1543</sup> »

L'injonction querelleuse de la femme abusée qui revendique ses droits éclate en reproches sérieux où les dentales dures des pronoms à la deuxième personne du singulier claquent comme autant de pointes acerbes :

« C'est bien assez d'avoir perdu ton amour ; oui, je l'ai perdu, et je ne dois point m'en plaindre, puisque je t'avais donné le droit de me mépriser ; oui, je l'ai perdu, car tu es à Vienne avec ta mère, sans que j'en sache rien, sans que, depuis trois mois, tu aies songé à m'écrire une seule ligne. Tu voyages avec ta mère, tu dors en paix, tu souris peut-être, tandis que tu me sais plongée dans des douleurs sans mesure et sans terme. Quoi ! pas un mot de pitié après tant d'amour ! Que ne me disais-tu seulement : *Je suis Ernest !* Ne savais-tu pas qu'il me suffisait de ce nom pour me faire renoncer à toi ? Pourquoi te rendre coupable d'un plus grand crime que celui dont Dieu me punit aujourd'hui ?<sup>1544</sup> »

À nouveau, la construction rythmique de la phrase, les anaphores (« oui, je l'ai perdu »), montrent un sens artistique élaboré qui ne sacrifie ni la rhétorique ni la musicalité de la langue : si l'esthétique théâtrale mise en oeuvre peut déconcerter un lecteur moderne, n'oublions pas que la lettre vise à communiquer une parole et que son caractère oratoire, notamment lorsqu'il s'agit d'exprimer des sentiments violents et tourmentés, ne doit pas être négligé. Le système de représentation des contemporains de Sophie Cottin intègre parfaitement ces données, et on ne saurait reprocher à notre romancière cette « écriture-artiste » axée sur l'expressivité.

Si le discours amoureux repose en partie sur des données stylistiques, on ne peut en négliger l'aspect axiologique, c'est-à-dire ce

---

<sup>1543</sup> A., VII, Lettre XLV, page 57.

<sup>1544</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », pages 100-101.

qui fait sens et confère au texte une dimension éthique et sociologique : ce point de vue permettra de dégager plus aisément la position de parole de notre romancière. Les personnages féminins, dans ce roman, entretiennent un rapport, tout à la fois privilégié et particulier, avec l'amour : le désir de s'émanciper de toute tutelle constitue très probablement l'un des ressorts de l'intrigue. Amélie épouse M. Mansfield pour échapper au déterminisme rigoureux de sa condition et de son milieu. Mme de Simmeren choisit délibérément l'élu de son cœur sans craindre les effets désastreux de l'adultère sur sa réputation :

« Assurément ma cousine de Woldemar est une femme de beaucoup d'esprit ; mais elle n'a pas le sens commun ; elle vous rejette, et m'a toujours accueillie : quelle injustice ! Ah ! si vous connaissiez les aventures de ma jeunesse, vous verriez le cas qu'on doit faire de l'opinion du monde et du jugement des hommes !<sup>1545</sup> »

L'opinion du monde, pourtant redoutable aux femmes, ne semble guère l'affecter ; sans doute Mme de Simmeren nous paraît-elle singulièrement moderne. Hors des normes imposées par la société, elle a trouvé le bonheur et professe son hostilité absolue à l'égard du mariage qu'elle dénonce avec énergie. Le véritable amour n'a pas besoin de simagrées mais se nourrit de sa propre substance et perdure malgré les ravages du temps :

« Ma chère enfant, a-t-elle ajouté d'un ton plus bas, et comme jouissant de la confiance qu'elle me faisait, un cœur de femme ne peut répondre de son indifférence que quand il a épuisé l'amour en le goûtant, comme moi, jusqu'aux approches de la vieillesse. Je vous dirai en grand secret (parce que c'est une vérité qu'il n'est pas bon de répandre), que l'amour ne vit qu'autant qu'il est libre ; qu'il n'en est point qui puisse résister au mariage ; et que, si je redevais jeune, l'homme dont je voudrais le plus être aimée est celui que j'épouserais le moins. Quand j'ai perdu mon amant, ma beauté était passée depuis longtemps, et pourtant, il

---

<sup>1545</sup> A., VI, Lettre IX, page 88.

m'aimait toujours ; peut-être s'il vivait encore, malgré mes rides et mes cheveux gris, lui paraîtrais-je plus belle que vous.<sup>1546</sup> »

Il ne fait pas de doute que l'opinion de cette femme attachante exerce une séduction sur Amélie. Cette dernière, certes, n'a pas choisi la voie imposée par sa famille, mais, contrairement à Mme de Simmeren, son mariage respecte les lois morales puisqu'il a été béni par un prêtre. Au contraire, Mme de Simmeren apparaît socialement comme une pécheresse qui a bafoué le sacrement matrimonial avec complaisance et mis au monde un enfant adultérin, même si l'époux trompé ne méritait guère mieux. Amélie, rejetée par son milieu familial, ressent à l'évidence une certaine attraction pour cette femme qui a su braver les interdits ; comme cette dernière, elle éprouve le poids de la réprobation générale. Son expérience des hommes lui a appris la méfiance : son mariage a été un échec total, M. Mansfield auquel elle avait sacrifié sa position sociale et son rang, l'ayant trompée. Aussi, à l'égard de l'institution matrimoniale peut-elle être tentée d'adopter la position de Mme de Simmeren :

« [...] ce n'est pas dans la sainte union du mariage que l'amour se conserve : ma triste expérience et l'exemple de Mme de Simmeren ne me l'ont que trop prouvé.<sup>1547</sup> »

Il n'en reste pas moins vrai que son moralisme naturel reprend le dessus (sans doute est-ce davantage le moralisme de Sophie Cottin que celui d'Amélie qui s'exprime) ; sa conversation avec Mme de Simmeren lui laisse une impression pénible : voir quelqu'un de son sexe assumer avec si peu de remords une faute aussi grave ne laisse pas de l'étonner. C'est surtout la complaisance avec laquelle Mme de Simmeren conserve le souvenir de ses frasques passées qui confond Amélie :

---

<sup>1546</sup> A., VI, Lettre X, pages 92-93.

<sup>1547</sup> A., VI, Lettre XXX, page 202.

« [...] elle a jeté dans mes idées un désordre plus pénible que la tristesse même, et j'ai besoin d'oublier qu'il est des êtres dans le monde qui, au bout d'une longue carrière, se rappellent leurs fautes avec complaisance, parviennent presque à les faire aimer, et loin de s'en repentir, trouvent, dans le bonheur dont elles furent la source, de quoi embellir le soir de leur vie. »

L'aspect paradoxal de la situation engendre « un désordre » mental : est-ce l'exemple offert par ce discours qui inconsciemment induira l'attitude d'Amélie lorsque, sans retenue aucune, elle s'abandonnera à la passion, négligeant toutes les barrières morales ? Albert, beaucoup plus lucide en la matière que sa soeur, ne montre aucune indulgence pour Mme de Simmeren qui vit sans honte avec le souvenir du « désordre de sa conduite » et de sa « corruption ». L'aboutissement de toute existence étant la mort, le temps viendra nécessairement où l'âme, devant comparaître devant son juge suprême, éprouvera la dent du remords :

« [...] attends, Amélie, attends les derniers jours de madame de Simmeren, et alors seulement tu pourras juger si Dieu nous a trompés en écrivant ces mots dans nos coeurs : *Sois sage, et tu seras heureux.*<sup>1548</sup> »

Dans ces conditions, la vertu parfaite se présente comme l'unique remède, la « sagesse » prônée par Albert se rapprochant d'une absence de désirs, l'ataraxie devient le seul gage du bonheur parfait. Les mythes tibétains nous montrent l'âme du défunt aux prises avec de monstrueux démons créés de toutes pièces par les terreurs morbides du mourant, incarnations horribles de ses fautes : la culpabilité serait-elle le poids le plus terrible qu'il faille supporter ? Albert le suggère lorsqu'il rappelle à sa soeur la mort exemplaire et sereine du père :

« [...] attends d'avoir vu un coupable sur son lit de mort, et d'avoir comparé sa fin avec celle de mon père.<sup>1549</sup> »

---

<sup>1548</sup> A., VI, Lettre XV, page 113.

<sup>1549</sup> A., VI, Lettre XV, page 113.

Dans la Lettre XXXIV, se trouve dressé un réquisitoire à l'encontre de Mme de Simmeren : Albert, faisant entendre la voix de la morale, fustige l'attitude de cette femme d'une véritable volée de bois-vert. Il ne s'agit pas tant de peser les fautes de Mme de Simmeren que de couvrir de désapprobation l'exécrable exemple auquel, avec complaisance, elle donne une publicité scandaleuse. Ce que redoute Albert, c'est la contagion ; que de telles moeurs s'affichent, et le doute triomphera, la vertu sera ridiculisée :

« Ainsi, cette femme qui vécut dans le désordre et s'avilit jusqu'à s'y plaire ; cette femme qui trahit la foi conjugale et ne devint mère que pour marquer le front d'un innocent d'un opprobre éternel ; cette femme qui vient inquiéter les coeurs chastes et tendres en leur peignant l'amour qu'elle inspira, en leur disant que c'est dans la route du vice qu'elle trouva le bonheur ; qui, en jetant ainsi du doute sur les récompenses de la vertu, fait à tout ce qui l'approche autant de mal qu'il lui est possible d'en faire ; cette femme serait regardée avec indulgence ! <sup>1550</sup> »

Dans la bouche du vertueux Albert, le discours amoureux, théorisé, prend alors une autre tournure, apologétique. L'ordre social est, à l'évidence, menacé gravement par le désordre de la passion ; seules les unions équilibrées, conformes à l'intérêt de tous, méritent l'approbation. C'est au sein du mariage qu'est l'harmonie comme le souligne stylistiquement l'accumulation ordonnée, mais quelque peu verbeuse, de ce passage :

« Arrête actuellement tes regards sur un mariage qui vient d'enchaîner à jamais la destinée de deux amants : c'est là que rien n'outrage l'amour, et que tout le protège ; c'est là qu'il n'est pas une seule circonstance qui ne conspire à augmenter sa puissance, à prolonger sa durée, à l'embellir de nouveaux charmes : les suffrages de la société, le consentement des familles, le respect des gens de bien, les éloges que l'on entend sur l'objet aimé, l'engagement qu'on ne craint pas de prendre avec le public par

---

<sup>1550</sup> A., VI, Lettre XXXIV, pages 220-221.

l'aveu répété de son amour, les enfants qui naissent, les intérêts qui se confondent ; la confiance, qui est à la fois un hommage et un plaisir ; enfin la délicieuse certitude de puiser le bonheur suprême dans le sein de la vertu.<sup>1551</sup> »

L'idéal de bonheur décrit par le jeune homme représente celui, mesuré, des Lumières, qui s'oppose à la véhémence orageuse de l'âme romantique ; le paradoxe cotinien consiste à prendre (apparemment) la défense du premier thème, mais à décrire avec complaisance les fureurs du second, avec lyrisme et rage. Albert, certes, énonce des préceptes intangibles, en croyant avec sincérité que la raison suffit à commander aux sentiments : l'innocence et la vertu lui paraissent des défenses solides et l'union légitime offre les meilleures garanties à l'amour. Soulignons que cette légitimité dépend de plusieurs facteurs (le mariage d'Amélie et de M. Mansfield peut-il être déclaré légitime, n'ayant pas reçu l'aval familial et résultant d'un rapt ?) et que la bénédiction religieuse, condition nécessaire, n'est pas suffisante pour en assurer la conformité :

« Ma jeune amie, s'il était possible que le bonheur d'être constamment aimée dût s'obtenir au prix d'une faute, il faudrait y renoncer ; car l'innocence vaut encore mieux que l'amour. Mais si Dieu avait séparé ainsi les biens que notre coeur lui demande sans cesse, il nous aurait condamnés à de cruels tourments, et sa bonté n'aurait pas été parfaite : pour qu'elle le fût, il fallait qu'il appartînt à la vertu d'être l'objet qui excite et développe le plus d'amour, et voilà précisément ce qui est. En effet, que désirent et que cherchent tous les amants ? L'excès et la durée ; or ces biens ne se rencontrent point dans une union illégitime, autant, à beaucoup près, que dans *la sainte union du mariage*.<sup>1552</sup> »

La position masculine est définie par Albert selon l'impératif de l'honneur : il lui semble très improbable qu'un homme éprouve du respect pour une femme qui lui ait accordé ses faveurs, ait cédé à son

---

<sup>1551</sup> A., VI, Lettre XXXIV, page 223.

<sup>1552</sup> A., VI, Lettre XXXIV, pages 221-222.

désir. L'idée selon laquelle l'on n'épouse pas une maîtresse traverse tout le roman, comme si le plaisir avilissait l'amour, comme si le désir, incontrôlé et incontrôlable, était incompatible avec ce sentiment éthéré.

Aussi la femme doit-elle agir avec mesure, conserver ses atouts :

« [...] y-a-t-il un amant qui consente à priver la femme qu'il idolâtre d'estime et de bienveillance ; qui la veuille plutôt avilie qu'honorée, et qui ne rougisse pas de sa honte ? Mon Amélie, l'homme libre qui n'épouse pas sa maîtresse n'a jamais brûlé du feu sacré ; il n'y a point de culte dans son coeur, le délire n'est que dans ses sens.<sup>1553</sup> »

Le tempérament féminin - nous l'avons vu dans *Malvina* - amène souvent ce sexe à user des seules armes dont il dispose ; la coquetterie fait partie de cet arsenal subtil qui permet à la femme de mieux s'assurer les faveurs masculines. Mais c'est une arme à double tranchant et celle qui l'utilise risque bien vite de se trouver prise à son propre jeu. Blanche, que le spectacle du monde n'a pas encore instruite des dangers véritables qui guettent la vertu, en use innocemment sans bien mesurer les plaies qu'elle ouvre :

« [...] je vois trop qu'il est des moments où le désir de plaire l'entraîne si impérieusement, que la crainte de blesser l'amitié, l'amour même, ne l'arrêterait pas : le repentir viendrait bientôt, j'en suis sûr ; mais le mal serait fait, et un mal dont elle ne concevrait peut-être jamais la profondeur. Quelquefois elle se fait un jeu d'exciter ma jalousie : il est rare qu'elle réussisse, je l'estime trop pour la soupçonner ; alors elle augmente d'efforts, et quand elle est parvenue à ébranler ma confiance, il semble qu'elle soit plus satisfaite d'elle-même. Ainsi donc se rabaisser dans l'opinion de son amant en déchirant son coeur, donner de fausses espérances à des êtres qu'on n'aime pas, se perdre dans leur estime et exciter leur vengeance, voilà l'amusement d'une coquette et ce qu'on appelle son triomphe ; encore est-ce le beau côté de ce caractère, puisque ce manège n'est employé que pour s'assurer la tendresse d'un amant.<sup>1554</sup> »

---

<sup>1553</sup> A., VI, Lettre XXXIV, page 222.

<sup>1554</sup> A., VI, Lettre XVIII, page 122.

Aussi, lorsqu'alertée par son frère blessé dans son amour, Amélie s'attache à rappeler à l'ordre son imprudente cousine, celle-ci défend avec fougue sa position. On la sent grisée par cette supériorité qu'assure la coquetterie sur le sexe opposé :

« [...] on sait bien qu'Amélie est une exception, et dis-moi, qu'as-tu gagné à l'être ? En renonçant à cette douce et innocente coquetterie que je défends ici, as-tu été plus aimée ? as-tu été plus heureuse ? Crois-moi, cousine, c'est être ingrate de ne pas bénir cette mobilité de sensations et cette envie constante de plaire qui est pour notre sexe le préservatif des grandes passions, c'est-à-dire, des grands malheurs et des grandes sottises ; et lors même que ta coquetterie serait un tort, il faudrait encore l'admettre, parce qu'au fond il vaut mieux être heureux que parfait, et que d'ailleurs Dieu nous a créés pour elle. Pour elle ! vas-tu t'écrier en reculant d'effroi à la vue du monstre hideux. Oui, mon Amélie, pour elle, je le répète ; sans son secours quel serait notre sort ? Qui nous apprendrait que nous ne pouvons garder l'empire qu'en ayant l'air de le céder, et que les hommes nous laissent toujours faire lorsque nous les laissons ordonner ?<sup>1555</sup> »

Mais l'empire obtenu sur la gent masculine ne s'acquiert qu'au prix d'une altération grave de la transparence des rapports humains ; chacun joue un rôle, s'affuble d'un masque, et se voit réduit à conduire une stratégie, à avancer ses pions avec prudence. Pauvre Blanche qui pense avoir découvert le véritable chemin qui mène au bonheur ! Un autre qu'Albert lui aurait fait mesurer de façon cuisante l'erreur détestable dans laquelle elle se complaît. Cette coquetterie qui transforme la relation amoureuse en joute armée peut conduire, on le sait, jusqu'à des liaisons qualifiées de « dangereuses » : cela est bien naturel lorsqu'on avance masqué. Amélie en haillons, mendiant assise sur une borne ; Amélie, en domino noir, hantant le bal viennois. Ernest, sous les traits du voyageur du soir, Henry Semler perdu dans la tourmente, puis sous le masque trompeur d'Adolphe de Reinsberg.

---

<sup>1555</sup> A., VI, Lettre XIX, pages 126-127.

Dans ces conditions, le rapport amoureux ne saurait prétendre à une totale limpidité, chacun étant aux trousseaux de l'identité perdue, incapable de montrer son véritable visage, de décliner son nom.

Axiologiquement parlant, la mort des amants incite toujours à la réflexion : de la catastrophe finale, il faut tirer la leçon qu'impliquent ces comportements amoureux ; la déviance par rapport aux normes aboutit au désastre. Voilà deux cœurs qui auraient pu connaître le bonheur parfait s'ils s'étaient pliés aux volontés de leur milieu familial ! Blanche se trouvera guérie de sa coquetterie naissante, définitivement.

Mais le discours passionné qui donne vie aux deux amants ne fait-il pas envier leur rébellion ? Plus esthétique que le bonheur mièvre d'une union légitimée, se prolongeant dans l'insipide anonymat d'une existence languide, la fulgurance d'une passion trouve un aboutissement naturel dans la mort ; Tristan et Iseut, Roméo et Juliette, Paul et Virginie, Amélie et Ernest, tous témoignent d'une impossibilité flagrante, celle de vivre leur amour dans le cadre spatio-temporel ordinaire. La mort ouvre un autre champ, un autre espace, d'accomplissement. L'ordre divin est plus ouvert, plus riche en promesse, et plus indulgent pour les amants, que l'ordre humain, étrié et imparfait. Le cadre physique interpose entre les corps matériels une distance, interdit la fusion, impose la séparation, barrières qui, toutes, seront supprimées dans l'au-delà. L'opacité cèdera à la transparence. À la fin du roman, le seul qui paraisse l'avoir compris est Adolphe de Reinsberg qui part, vivre en ermite, aux lèvres des cieux, aux bords de l'éther infini ; peut-être, en ces lieux retirés, pourra-t-il fusionner avec ces âmes qui peuplent l'autre face de l'univers, se fondre dans l'immensité immatérielle, lui, à qui Ernest a volé jusqu'à son nom, empruntant son identité factice - lui, qui nourrissait, en fait, une seule

passion démesurée, pour Ernest, son unique compagnon, son seul véritable amour :

« Je me suis retiré aussi : j'ai cherché à me rendre maître de mon affliction, afin de la supporter en homme : il ne m'a pas été possible ; l'idée de ne plus voir Ernest me jetait dans des accès de douleur que je ne pouvais vaincre, et j'errais comme un forcené qui, dans sa rage insensée, croit pouvoir lutter contre la main de fer du destin. Cependant j'ai fini par me soumettre ; mais j'ai juré sur les cendres de mon ami, que désormais mon coeur déchiré serait inaccessible à tous les sentiments doux et tendres, qui ne servent qu'à affaiblir l'homme, en doublant cette portion de douleur que le ciel l'a condamné à porter.<sup>1556</sup> »

---

<sup>1556</sup> A., VIII, Lettre CVIII, page 225.

e. L'art du récit :

Ainsi le roman de Sophie Cottin se présente-t-il sous le jour d'une fiction beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. L'art du récit, dans ce roman épistolaire, n'est nullement négligé. Le cadre spatio-temporel se trouve étroitement mis au service de la narration ; chronologiquement, l'action, qui occupe un espace de dix-neuf mois, s'écoule du début du mois de mai au début du mois de novembre, avec des temps forts remarquables :

mai	2 mai - 22 mai : Projets de départ pour le château de M. Grandson, en Suisse. Échange de correspondance avec celui-ci (le «cahier» d'Amélie, relation de sa vie.)
juin	14 juin : Départ.
juillet	Début du mois : séjour au château de Simmeren.
août	4 août : Arrivée à Bellinzona.
septembre	
octobre	Échange de correspondance.
novembre	Période d'attente et d'espérance.
décembre	Amélie est installée au château de M. Grandson.
janvier	Les rigueurs hivernales.
février	13 février (Lettre XXIV) : Sauvetage du voyageur. Henry Semler se réfugie chez M. Grandson.
mars	Évolution psychologique d'Ernest.
avril	Période où l'amour augmente et fait son chemin dans les deux coeurs.
mai	<u>Évolution majeure.</u> Le printemps des alpages : promenade de Henry Semler qui rencontre Amélie dans la chapelle en ruines. Rapprochement du couple (transgression). 11 mai : les protagonistes se trouvent à Lugano, au bord des lacs. 21 mai : sommé d'épouser Amélie par M. Grandson, Henry Semler ne peut se justifier. Il est chassé.

	23 mai : Amélie a cédé au jeune homme (début de sa grossesse).
juin	6 juin : retour d'Amélie au château de Grandson. 28 juin (Lettre LXXII) : Ernest, au château de Woldemar, puis à Lunebourg, tente de fléchir sa mère. Départ projeté à Vienne.
juillet	Fin juillet : Amélie éprouve des doutes mortels.
août	12 août (« journal ») : Amélie quitte, en cachette, le château de M. Grandson (elle est au courant de sa grossesse avancée).
septembre	20 septembre (Lettre XCVI) : Adolphe rencontre Amélie à Dresde
octobre	1 <sup>er</sup> octobre : Amélie arrive à Vienne. 3 octobre : elle se déguise en mendicante. 4 octobre : le bal masqué. Après le 22 octobre (date imprécise) : mort des deux protagonistes.
novembre	3 novembre : Adolphe se substitue à Albert pour relater la fin des amants à Blanche. 15 novembre : il raconte les funérailles pathétiques.

On le voit, la période de l'amour, qui succède à un éblouissant hiver sauvagement romantique, culmine avec le retour à la vie de la nature, dans les alpages : à la fin du mois de mai, au bord des lacs italiens, les corps s'unissent. La narration utilise également les données géographiques de façon subtile : la Suisse, lieu naturel, représente l'exil heureux où l'âme se ressource loin de la civilisation ; pour Albert, c'est la primitive Bohême qui sert d'asile. En revanche, Dresde, cité de l'orgueil hautain, Prague, ville de la corruption, Vienne, capitale des fêtes, représentent l'univers dépravé par les lois sociales, soumis à la vanité. Les lacs italiens figurent la volupté : à mi-chemin entre deux mondes, entre la solitude des cimes vierges et la corruption urbaine, ils constituent une zone intermédiaire propice à tous les abandons.

Une fois mis en place ce cadre spatio-temporel, la romancière y met en mouvement des personnages fonctionnels : l'un des enjeux du roman consiste à représenter le conflit léthal entre la réalisation des

désirs individuels des deux héros, Amélie et Ernest, et la volonté inexorable de leurs proches, régie par une éthique sociale aristocratique ; les personnages se répartiront ainsi, tout naturellement, en « adjuvants » et « opposants ». L'attitude de certains personnages, par ailleurs, pourra sembler assez ambiguë par moments : Albert abreuve sa soeur de considérations morales et manifeste ainsi une tendance naturelle à rejoindre le camp des « bien-pensants ». Cependant, son amour fraternel le conduit à accepter tous les sacrifices (ne risque-t-il pas de perdre irrémédiablement Blanche si Amélie renonce à épouser Ernest ?) et il défend de son mieux son infortunée soeur, constamment en butte aux insinuations de Mme de Woldemar. M. Grandson, homme simple, lui aussi défenseur de la morale, provoque des dommages en refusant de se montrer plus souple à l'égard du jeune Henry Semler qu'il prend pour un vil séducteur ; il précipite de la sorte les événements, son refus radical poussant Ernest à assouvir son désir de posséder Amélie. Adolphe, enfin, n'est pas dépourvu d'ambiguïté : moralement, son jugement à l'égard de son compagnon, est d'une sévérité sinon janséniste, du moins calviniste. Adolphe, de ce point de vue, demeure un homme du XVII<sup>e</sup> siècle dont l'austérité peut effrayer. Intègre, il ne joue absolument pas le jeu auquel on pensait le destiner : Mme de Woldemar croit avoir sur le jeune homme suffisamment d'ascendant pour en faire sa créature – n'a-t-il pas modéré de manière remarquable le caractère insupportable d'Ernest ; or, alors qu'elle pense pouvoir bénéficier de la totale gratitude et de l'entier dévouement de quelqu'un dont elle a assuré l'éducation, à qui elle a donné un nom, une identité, Adolphe lui tient tête :

« Si j'étais votre égal, madame, peut-être vous eussé-je parlé moins librement ; mais un malheureux comme moi, qui n'a de bien que son honneur, et de moyens pour le défendre que sa fierté, doit peut-être, quand on l'attaque, prendre un ton qui fasse sentir aux grands et aux

heureux de la terre que leur puissance ne s'étend pas jusqu'à pouvoir avilir l'homme de bien.<sup>1557</sup> »

Cet être moral éprouve une difficulté insurmontable à comprendre la passion exacerbée d'Ernest pour une femme ; les envolées impudiquement lyriques par lesquelles ce dernier tente de le faire accéder à ses sentiments lui paraissent les signes d'un état pathologique. La menace de perdre son ami le fait agir, contraint, en sa faveur. Longtemps, il pensera que la raison peut dominer l'empire des sens ; ce n'est que vers la fin qu'il réalisera quelle force irrationnelle possède les amants, accordant sa compassion à ces désordres qui l'effraient. Sans doute n'est-il guère attiré par les femmes à la légèreté desquelles il attribue son malheur : aussi ne trouve-t-il guère de paroles consolantes pour une mère qui ne représente que le sexe opposé et qui, par sa conduite, l'a voué à l'obscurité et au déshonneur. Est-ce la cause réelle de cette homosexualité refoulée qui se manifeste clairement lorsqu'en perdant Ernest, il constatera que sa vie n'a plus de sens, et qu'il fuira la société, laissant mourir sa mère dans une totale détresse morale ? Personnage complexe et torturé, déclassé, Adolphe s'inscrit bel et bien dans la lignée des personnages romantiques.

D'un point de vue strictement narratologique, l'art du récit peut être analysé plus précisément. Il met en action ce que nous définissons comme des « personnages fonctionnels<sup>1558</sup> ». Dans la Lettre XXIV, Philippe, le jeune domestique de Semler, manifeste son exigence impérieuse de prendre la parole : il joue un rôle de relais dans cette narration, rôle à la fois nécessaire et testimonial, comme celui que

---

<sup>1557</sup> A., VIII, Lettre LXXXVI, page 31.

<sup>1558</sup> C'est-à-dire des personnages qui assument une fonction (fonctionnalité) narrative telle que la « facilitation » du récit : ainsi, ils peuvent servir de relais

remplissait la petite Azoletta dans *Malvina*. Car il est évident qu'un personnage ne peut s'auto-définir en déclarant, par exemple : « je suis bon, généreux, et doté d'un courage incomparable » – une telle suffisance le rangerait automatiquement dans le camp des fanfarons ; l'essence profonde (et vraie) d'un personnage résulte nécessairement du regard porté par autrui et non pas de l'auto-proclamation de ses vertus personnelles. Philippe atteste des vertus morales de son maître : ce témoignage, bien entendu, va au-delà de la simple affirmation, car il repose sur une mise en récit, sur une mise en action, de ces vertus morales ; il s'agit de relater la geste du personnage-désigné, le personnage-désignateur remplissant la fonction narrative de la transmettre à un auditoire (sans pour autant que soit négligé le lecteur, qui demeure, bel et bien, le destinataire privilégié du récit). Au contraire de son maître qui ne peut faire acte de vantardise, Philippe, le valet, jouit de la faculté du « pouvoir-dire ». L'on pourrait ainsi avancer que Philippe joue un rôle dans la mise en place de l'hagiographie du personnage-désigné dont il exhibe la « prouesse », garante de l'authenticité de ses vertus :

« Sans eux, nous périssions ; nous leur devons la vie, mais c'était moi qui la coûtai à mon maître. - Taisez-vous, Philippe, interrompit le plus jeune des voyageurs, pouvons-nous, dans un pareil moment, songer à autre chose qu'à l'intrépide humanité de ceux qui nous ont sauvés, et au touchant intérêt de ceux qui nous accueillent ? - Non, non, reprit le domestique, à présent que nous voici en sûreté, il faut que je dise tout ce que je vous dois, ou que j'étouffe.<sup>1559</sup> »

---

narratif et « facilitent » ainsi un transfert de communication en le rendant plausible - possible.

<sup>1559</sup> A., VI, Lettre XXIV, pages 155-156.

Les conditions qui régissent cette prise de parole se trouvent mathématiquement articulées ( « il faut » - sinon - « j'étouffe » ) ; l'intervention du maître ( « Taisez-vous - interrompit »), qui vise à reprimer ce flot (ce flux) verbal manifeste la volonté d'interdire la révélation : le personnage-désigné refuse ainsi de la prendre en charge, c'est-à-dire de déléguer complaisamment à son domestique le rôle de faire-valoir. Ce retrait du personnage-désigné accentue sa noblesse : sa modestie, qui est le complément naturel et indispensable du courage, se trouve soulignée par ce procédé. Dès lors, il devient indispensable qu'une instance supplémentaire vienne exiger que s'exprime le « vouloir-dire » du valet ; c'est tout naturellement M. Grandson qui joue ce rôle, en tant qu'hôte des voyageurs égarés. Lui seul est apte à « déborder » cette parole qui ne demande qu'à s'exprimer, naturellement :

« - Parlez, mon brave homme, s'écria mon oncle en lui serrant la main, il faut toujours se hâter de dire le bien qu'on nous fait. <sup>1560</sup> »

Or, M. Semler se manifeste à nouveau, pour compromettre cet acte de parole en le déclarant entaché de déraison (désormais privé du droit de museler Philippe, il délègue à M. Grandson la faculté de faire taire le bavard : « Veuillez envoyer coucher ») ; en effet, le serviteur, qui ne jouit pas de toutes ses facultés peut-il témoigner avec lucidité ?

« - Veuillez envoyer coucher ce pauvre garçon, monsieur, reprit vivement l'autre voyageur ; le froid, la peur et le vin ont un peu troublé sa tête, il a besoin de repos... - Non, non, interrompit son domestique, je n'en pourrai pas trouver que je n'aie raconté notre aventure. <sup>1561</sup> »

Philippe, loin d'obéir à son maître, fait de sa prise de parole une sorte de devoir absolu dont l'urgence, nécessaire, est exprimée par la

---

<sup>1560</sup> A., VI, Lettre XXIV, page 156.

<sup>1561</sup> A., VI, Lettre XXIV, page 156.

martèlement négatif de sa réponse (« Non, non... je n'en... que je n'aie...») et les sonorités ([r] et [t]) soulignant son entêtement. Le personnage peut alors narrer les événements, donnant à son récit l'apparence d'une hypotypose, sollicitée par M. Grandson, mais également par un lecteur en attente d'informations :

« Il faut donc que vous sachiez, monsieur, continua-t-il en s'adressant à mon oncle, que mon maître aujourd'hui, vers quatre heures, n'était plus qu'à une lieue de Bellinzona, lorsqu'il s'est aperçu que je ne le suivais pas : alors, malgré la fatigue de sa mule et l'ouragan qui menaçait, il a voulu revenir sur ses pas pour me chercher. J'étais resté en arrière avec le conducteur que voici, parce que ma mule s'était foulé le pied dans une descente rapide, et ne pouvait plus marcher. Moi-même je m'étais fait grand mal à l'épaule en tombant : mon maître nous a trouvés dans cet état. La nuit s'approchait, je souffrais beaucoup, ma mule ne pouvait plus me porter ; il m'a forcé à monter sur la sienne, et m'a suivi à pied. <sup>1562</sup> »

Tout le « savoir-raconter » du locuteur se déploie dans ce récit – apologétique puisqu'il « héroïse » Semler ; la référence évangélique sous-jacente (le bon pasteur abandonne son troupeau pour aller chercher la brebis égarée) accentue la qualité du dévouement du jeune maître (l'inversion – le maître se mettant au service de son serviteur – n'est pas gratuite et reflète le même paradigme religieux). Les larmes soulignent émotionnellement la tension dramatique de ce récit qu'elles ponctuent, en point d'orgue, pour libérer les pleurs d'un auditoire attendri :

« À cet endroit de son récit, le pauvre Philippe a fondu en larmes en baisant les mains de son maître : celui-ci a profité de ce moment pour lui ordonner de se taire et de se retirer. <sup>1563</sup> »

---

<sup>1562</sup> A., VI, Lettre XXIV, pages 156-157.

<sup>1563</sup> A., VI, Lettre XXIV, page 157.

Le maître peut alors faire acte de présence, profitant pleinement de cette suspension pour rabrouer son serviteur et l'inviter au silence ; une fois encore, ce n'est qu'un effet destiné à accentuer le sacrifice admirable du courageux héros : ses tentatives, même inefficaces, d'enrayer la narration ne font qu'anoblir davantage sa figure maintenant ornée des pudiques lauriers de la modestie :

« Je m'en vais, lui a répondu le bon domestique en étouffant de pleurs ; je ne veux point vous désobéir ; je ne dirai point comment, quand la neige a commencé à tomber, vous faisiez mille contes pour me distraire du danger auquel votre bonté vous exposait pour moi, comment votre courage nous a sauvés autant que celui de ces braves gens ; car tandis que, nos deux conducteurs et moi, nous nous lamentions sans avoir la force de chercher les moyens de nous sauver d'une mort que nous regardions comme certaine, n'est-ce pas vous seul qui avez sonné la cloche, qui, pour mieux vous faire entendre, avez gravi le haut rocher dont vous êtes tombé si rudement ? <sup>1564</sup> »

La prétérition augmente le poids des paroles du domestique, renforce leur impact : « je ne veux point vous désobéir ; je ne dirai point comment » ; car la vérité ne peut être tue et le brave homme d'emboucher les tonitrueuses trompettes de la renommée, bien qu'il s'en défende et jure de ne pas ajouter une seule parole à son hypotypose débordante de subordonnées emboîtées et où des relatives appendiculaires égrènent les hauts-faits du bon gentilhomme.

Le récit du valet fait l'objet d'un « redoublement » narratif dans la Lettre XXVI, sous la plume d'Ernest qui relate à son ami Adolphe les péripéties du sauvetage ; d'emblée, comme le porteur du message n'est autre que le bavard Philippe (lequel ne manquera pas de communiquer son « savoir » propre), Ernest justifie qu'il faille donner une version personnelle des événements :

---

<sup>1564</sup> A., VI, Lettre XXIV, pages 157-158.

« Comme Philippe vous contera sans doute avec la plus scrupuleuse exactitude tous les dangers que nous avons courus, je ne crois pas qu'après lui il me reste rien à vous apprendre sur cet article ; mais ce qu'il ne vous peindra pas, et ce que vous ne saurez jamais, puisque vous n'avez pas vu Amélie au moment où elle venait de nous sauver, c'est l'impression que doit laisser une belle femme qu'anime tout ce qu'il y a de divin dans la charité.<sup>1565</sup> »

En l'occurrence, Ernest est le seul personnage doté du « pouvoir-raconter » car son « savoir » personnel est le résultat d'une expérience propre : Ernest et Amélie, à l'instar d'un couple de composés chimiques, sont en effet appelés à entrer en réaction ; Ernest seul peut communiquer à Adolphe l'impression foudroyante ressentie. Le « redoublement » narratif dont font l'objet les péripéties du sauvetage offre au lecteur le plaisir d'éprouver une nouvelle fois les affres subies par les voyageurs égarés au sein de la tourmente, et de jauger la présence d'esprit du héros :

« Un accident, survenu à la mule de Philippe, retarda notre route, la nuit nous surprit ; un froid excessif commençait à nous engourdir, et déjà nous nous sentions atteints d'un assoupissement funeste, lorsque en regardant autour de moi si je n'apercevais aucun vestige d'habitation, je me heurtai contre une haute perche à laquelle une cloche était attachée ; je la sonnai sans relâche pendant une demi-heure, craignant beaucoup que la violence du vent n'en fit perdre le son dans l'air : cependant j'entends bientôt quelques coups de feu ; je vois une lueur éloignée errer çà et là, et se réfléchir sur la neige ; je redouble le bruit ; Philippe et nos guides reprennent courage, joignent leurs cris aux miens, et enfin nous voyons paraître six hommes, qui, nous ayant entendus de loin, avaient bravé tous les dangers pour venir à notre secours.<sup>1566</sup> »

Le récit se centre sur le personnage principal qui donne sa propre version de l'aventure. L'on peut ainsi recomposer les événements au

---

<sup>1565</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 168.

<sup>1566</sup> A., VI, Lettre XXVI, pages 176-177.

travers d'une série de témoignages d'individus qui occupaient des positions différentes dans l'espace.

<p><b>AMÉLIE :</b></p> <p>Lettre XXIV. Amélie relate les péripéties du sauvetage, perçues depuis le château où est allumé un grand <b>feu</b> (elle a perçu l'appel de la <b>cloche</b> ; elle ignore ce qui se passe sur le terrain, éprouve de l'angoisse pour les six hommes qui ont été dépêchés au secours des voyageurs égarés ; elle entend les <b>coups de feu</b>.) Dans la salle basse, le <b>récit</b> de Philippe lui fait découvrir le comportement héroïque de M. Semler.</p>	<p><b>PHILIPPE :</b></p> <p>Lettre XXIV. Le domestique fait le <b>récit</b> de son aventure (resté en arrière, il a été secouru par son maître dont il rapporte l'héroïsme, le dévouement, et les souffrances). Son maître a sonné la <b>cloche</b> : il est tombé et s'est blessé.</p> <p><b>ERNEST (M. SEMLER) :</b></p> <p>Lettre XXVI. Ernest relate le sauvetage. Il a secouru son valet, trouvé fortuitement la perche, agité la <b>cloche</b>. Des <b>coups de feu</b> ont retenti ; les sauveteurs sont arrivés. La première personne rencontrée au château, auprès du <b>feu</b>, a été Amélie. Dans la salle basse, le <b>récit</b> de Philippe a produit une émotion visible sur Amélie.</p>
---	---

On peut vérifier que la cohérence du récit est assurée par la co-présence dans les différentes versions d'éléments qui en gèrent l'isotopie : le grand feu, les détonations, la cloche agitée avec énergie, le récit de Philippe. Or, ce que le regard d'Ernest apporte de supplément, c'est la vision d'Amélie s'appliquant à coordonner les actions : il est important qu'au retour des montagnards elle ne manifeste d'abord aucune attention aux voyageurs qui ont été sauvés, mais se préoccupe prioritairement des sauveteurs qui ont risqué leur vie sur ses injonctions. Cela permet au regard d'Ernest de ne pas s'impliquer, de se situer extérieurement par rapport à cette scène, donc d'apporter (au lecteur) une vision spéculaire (spectaculaire) d'Amélie en action, d'Amélie, « en représentation » :

« Elle les remercie, les bénit, exalte leur action : à l'ardente reconnaissance qu'elle témoigne, on dirait que c'est elle seule qu'ils ont sauvée. Sa physionomie, animée par tout ce qu'il y a d'excellent dans la sensibilité, le rouge brûlant de ses joues, l'éclat de ses yeux et de son teint, la vivacité avec laquelle elle s'occupe de tout, commande autour d'elle, vole à chacun de nous comme pour soulager plus tôt ce que nous avons souffert, donne un charme plus qu'humain à toute sa personne.<sup>1567</sup> »

Cette Amélie en mouvement, à laquelle le feu et le froid ont ajouté des charmes (le rouge des joues et l'éclat des yeux), se mire dans le regard du spectateur idéal qu'est devenu Ernest, figé-fixé par cette apparition angélique qui contredit sa haine ancienne, désormais lettre-morte ; c'est bien sous son regard que la jeune femme se donne en spectacle au lecteur, parce que, précisément, l'esthétique à laquelle obéit Sophie Cottin, comme nous l'avons repéré à maintes reprises, est fondée la « mise-en-tableau », c'est-à-dire sur une scénographie :

« Je la regarde, mes yeux ne peuvent s'en détacher.<sup>1568</sup> »

Ainsi le point-de-vue par lequel passe la narration est-il un filtre majeur qui détermine la tonalité du récit : tout ici se centre sur Amélie, parce que, de la part d'Ernest, il ne pouvait en être autrement.

Ces quelques remarques auront permis de constater que Mme Cottin, loin d'être une romancière naïve, maîtrise à la perfection, l'esthétique littéraire que met à sa disposition le feuillet de réception contemporain ; *Amélie Mansfield* constitue un échantillon irremplaçable d'un état précis de l'horizon littéraire et montre quelles influences s'exercent sur l'écriture romanesque, en 1802-1803.

---

<sup>1567</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 179.

<sup>1568</sup> A., VI, Lettre XXVI, page 179.

f. Présence du romantisme :

Parmi ces influences, celle du romantisme est aisément repérable : nous ne reviendrons pas sur des aspects que nous avons déjà traités, tels les personnages dont nous avons défini le caractère et le comportement : les accès de lyrisme « frénétique » qui confèrent au roman son caractère de *lamento* passionnel nous ont permis d'évaluer l'extrême sensibilité de la corde que fait vibrer la romancière. Amélie et Ernest, unis par une passion dévorante et léthale, en rupture avec leur milieu, sont les rejetons des temps nouveaux. Le portrait de M. Grandson, qui n'est pas dépourvu d'humour, est celui d'un marin qui pourrait faire penser au capitaine que campe Alfred de Vigny dans la première nouvelle de *Servitude et grandeur militaires*, « Le cachet rouge », rude et bon enfant, usant d'un parler franc :

« "[...] je ne suis pas toujours bon, et ils ont eu souvent à souffrir de mes brusqueries ; mais quand on a passé sa vie avec des marins, on ne peut pas être doux comme une femme." Un des gens a secoué la tête ; mon oncle l'a vu, et lui a dit : " Tu as de la rancune, toi ; tu n'as pas oublié encore que j'ai voulu te jeter par la fenêtre ? - Je l'aurais bien moins oublié si je ne m'étais pas échappé d'entre vos mains, car j'aurai les os brisés à présent. - Eh bien ! ne t'ai-je pas assez récompensé de la peur que je t'ai faite ? - Oh ! si bien, a repris le domestique, que, fussiez-vous exécuter vos menaces, je ne pourrais me résoudre à quitter votre service.<sup>1569</sup> »

Mme de Woldemar, « accoutumée à régner despotiquement sur tout ce qui l'entourait <sup>1570</sup> », dominatrice et inexorable, pourrait sortir d'un roman balzacien. L'orgueil qui sert de moteur à ses actes repose sur l'ambition familiale, le désir de conserver un rang, un prestige, un

---

<sup>1569</sup> A., VI, Lettre XVI, page 117.

<sup>1570</sup> A., VI, Lettre IV, page 53.

pouvoir ; sa *libido dominandi* entre naturellement en conflit avec la *libido amandi* <sup>1571</sup> d'Ernest qui contrecarre ses projets.

Nous avons également pu repérer ce qui faisait d'Adolphe de Reinsberg, déclassé et sans identité, un personnage romantique : sa manière de considérer l'existence humaine de façon pessimiste, d'envisager le néant comme supérieur au réel insatisfaisant et vicié auquel nous condamnons l'existence, donnent à sa vision négative une tonalité neuve qui préfigure le « mal du siècle » :

« C'est ainsi que, dans cette vie qui passe comme l'ombre, tout se touche, tout se presse, tout se confond : le mariage et la mort, la prospérité et l'infortune, nos joies si courtes et nos si longues douleurs... Ah ! si l'homme, à son berceau, pouvait pressentir ce qu'est l'existence, quel est celui qui, pour échapper à ce présent fatal, ne se rejetterait pas dans le néant ?<sup>1572</sup> »

Mais d'autres éléments méritent une étude. Amélie Mansfield se place sous le double signe du romantisme des sentiments<sup>1573</sup> et du romantisme de la nature - et, plus précisément, de celui de la montagne. En 1786, deux guides de Chamonix (Paccard et Balmat) avaient gravi, les premiers, le Mont Blanc, précédant de peu l'illustre savant genevois, Horace Benedict de Saussure. Ce dernier, ayant conçu le projet de cette ascension durant l'été 1760, put la mener à bien en 1787, provoquant un engouement pour les cimes qui allait profondément marquer la première génération romantique, celle justement à laquelle appartient Sophie Cottin. Ramond de Carbonières, à partir de 1781, date à laquelle il publie sa traduction des *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la*

---

<sup>1571</sup> Les trois *libidines* sont, canoniquement parlant, *sciendi - sentiendi - dominandi*. Nous ajoutons ici une *libido amandi* fort commode dès qu'il s'agit de parler du roman cotinien et de définir les forces pulsionnelles qui agitent les personnages.

<sup>1572</sup> A., VIII, Lettre CIX, page 227.

<sup>1573</sup> Nous pensons avoir étudié, dans ce qui précède, le « romantisme des sentiments » auquel s'alimente l'essentiel du pathétique cotinien.

*Suisse, traduites de l'anglais et augmentées des observations faites par le traducteur dans le même pays*, apporte une notable contribution à cette mode : il se spécialisera, par la suite, dans les descriptions des montagnes de France et l'on sait que c'est dans les Pyrénées que notre romancière aura l'occasion de fréquenter ce brillant causeur. Dans le domaine de la peinture, la montagne romantique nous est révélée au travers de la vision de Caspar-David Friedrich (1774-1840), qui appartient à la même génération que Sophie Cottin (née en 1770) et qui fonde la thématique de son oeuvre sur un système de représentation où ne manquent pas les similitudes<sup>1574</sup>.

Ce romantisme de la nature est présent dans les descriptions du roman. Certes, l'esthétique romanesque n'a pas encore totalement intégré la nécessité de la description détaillée réaliste et il serait vain de vouloir trouver dans *Amélie Mansfield* l'équivalent balzacien de la description, telle qu'on peut la rencontrer, une génération plus tard<sup>1575</sup>, dans *Le Lys dans la vallée* ; le description<sup>1576</sup> « expressive » se fonde sur le *topos* du *locus amoenus* et s'inscrit tout naturellement dans l'émergence des nouvelles valeurs qui fécondent le champ littéraire : l'imagination trouvant sa consécration sous la forme du « rêve » ou de la « rêverie », le sujet peut participer de toute la force de son psychisme à la grande symphonie naturelle ; à la fois spectateur privilégié et acteur de ce vaste concert, il y trouve un aliment privilégié qui nourrit ses états d'âme :

« Je me plais à errer dans ces routes solitaires et sauvages où on croit être seul au monde ; à parcourir ces prairies si vertes et si fraîches, qu'il semble que jamais pied d'homme ne les ait foulées ; à voir couler ces

---

<sup>1574</sup> Bien qu'il faille préciser que l'essentiel des oeuvres auxquelles nous nous référons aient été produites entre 1806 et 1840, c'est-à-dire après le décès de Sophie Cottin.

<sup>1575</sup> 1835-1836 : nous considérons qu'une génération représente trente années environ.

<sup>1576</sup> Voir J.-M. Adam et A. Petitjean, *Le Texte descriptif*, Paris, Nathan, 1990, pages 16 et suiv. .

eaux limpides qui, toujours les mêmes par leur pureté, toujours différentes par leurs accidents, nourrissent ces longues rêveries auxquelles tu sais que j'aime tant à me livrer. <sup>1577</sup> »

Nous ne sommes guère éloignés ici des descriptions similaires que l'on trouve dans *La Nouvelle Héloïse*. La nouveauté consiste peut-être à décrire un paysage moins pacifique – en raison de intempéries hivernales – dont l'aspect fantastique ne saurait échapper :

« Quelquefois, en dépit de la bise qui souffle avec violence, nous allons, mon oncle et moi, à la découverte, à travers la neige durcie, et il est enchanté de me trouver autant de force avec un air si délicat. Nous gravissons les roches nues et pyramidales qui entourent le château, et dont les flancs chevelus sont rayés de neige : dans leurs profondes cavités, nous découvrons parfois quelques mousses échappées à la destruction universelle, et ce reste de verdure me rend à lui seul tout le printemps. Mais rien n'est beau, rien n'est sublime comme de voir le soleil à son couchant colorer des plus belles nuances de rose et de carmin ces neiges d'une blancheur virginale et ces glaces d'un bleu transparent : tout l'horizon de l'Italie paraît bordé d'une large ceinture de pourpre ; et quand la lune, s'élevant au-dessus, vient verser sa lumière argentée sur cette vaste enceinte de neige et sur ces immenses rocs de granit découpés avec tant de hardiesse, l'air acquiert alors un degré de pureté qui semble être le partage du ciel. Au milieu de ce silence si profond, si majestueux, si universel, auprès duquel le silence d'une nuit d'été semblerait un joyeux concert, l'âme s'élève, s'agrandit, interroge son créateur, aspire à l'entendre, sent toute sa puissance, espère tout de sa bonté, et se livre avec transport au sentiment d'adoration et de reconnaissance qu'inspire cet être infini de qui émanent tous les biens. <sup>1578</sup> »

Les touches de couleur - rose, carmin, blanc, bleu transparent, pourpre - n'ont pas qu'une fonction pittoresque ; elle dénotent un sens de l'observation réel (la large ceinture de pourpre qui souligne l'horizon, du côté de l'Italie, montre bien que Sophie Cottin a observé de tels phénomènes de réfraction qui caractérisent les basses couches

---

<sup>1577</sup> A., VI, Lettre XVII, page 119.

<sup>1578</sup> A., VI, Lettre XXII, pages 141-142.

atmosphériques, notamment en hiver, au crépuscule.) Ces couleurs composent une atmosphère éthérée, bien caractérisée, où les effets de transparence mêlent la glace et le feu. La lune, enfin, transfigure ce paysage, lui conférant une intensité majeure. Madame Cottin cherche à rendre compte le plus fidèlement possible des sensations qui découlent de la contemplation d'un paysage de montagne<sup>1579</sup> ; en bonne « romantique », elle en signale la sauvage beauté, relève des couleurs, et surtout décrit les sensations psychiques que produit une telle vision. La montagne a le don de mettre l'âme en condition de communiquer avec l'invisible : l'être se sent aspiré vers l'ineffable et prend conscience d'une dimension supérieure, verticale, qui l'élève vers un monde d'idées supérieures. Perdant conscience de ses limites physiques, le sujet éprouve la sensation que ses sens s'étendent à tout l'espace. La nuit transparente sous la lueur de la lune succédant à l'ardente luminosité crépusculaire, ce sont les deux faces de l'être qui se trouvent symbolisées, l'inconscient et le conscient.

À la lecture d'une telle page, il est facile de comprendre pourquoi certaines méchantes langues ont soutenu qu'il existait une relation entre Sophie Cottin et Chateaubriand et que ce dernier rédigeait certains passages de ses romans. Mais en fait, si notre romancière possède une veine lyrique dont l'amplitude égale celle de l'auteur du *Génie du christianisme*, elle sait faire preuve d'un regard plus intimiste, à telle enseigne que l'extrait suivant fait songer à Colette, autre plume féminine non dépourvue de grâce :

« [...] il a auprès de lui deux filles, l'une âgée de seize ans, l'autre de quinze. Toutes deux sont vêtues à la mode des paysannes du pays, et partagent joyeusement entre elles les soins de la piété filiale et ceux des travaux rustiques. Je dirige souvent mes promenades de leur côté, et

---

<sup>1579</sup> À l'époque où elle écrit ce roman, elle ne connaît sans doute pas encore les Alpes autrement que par des récits indirects, mais cette « montagnarde » a déjà parcouru le massif pyrénéen.

d'aussi loin que ces aimables filles m'aperçoivent dans le chemin bordé de chênes et de peupliers qui conduit au presbytère, elles courent au-devant de moi avec transport, me comblent de leurs innocentes caresses, me racontent toutes leurs petites histoires, et ne me laissent jamais aller que je n'aie goûté leurs raisins et leur crème. Bientôt je me verrai forcée d'interrompre ces courses champêtres : nous entrons dans la mauvaise saison, les chemins deviennent difficiles, la neige commence à couvrir les hauteurs, l'abondance des pluies fait déborder les torrents : et le vent, qui retentit dans les montagnes avec plus de violence que partout ailleurs, enlève chaque jour un charme à la campagne : les fleurs tombent oubliées sur le sol qu'elles embellissaient, et le rameau de verdure qui nous couvre encore aujourd'hui, demain jonchera la terre. Ainsi se détruisent peu-à-peu tous les liens qui nous attachent à la vie. <sup>1580</sup> »

La description se mêle au tableau de genre, avec la silhouette de ces jeunes filles, dont on peut remarquer que la présence constitue un artifice destiné à « donner du champ », à donner de la profondeur à la vision, (« d'aussi loin que ces aimables filles m'aperçoivent dans le chemin bordé de chênes et de peupliers qui conduit au presbytère, elles courent au-devant de moi avec transport »), ce qui revient à gérer l'espace descriptif en l'humanisant.

La projection mentale dans un futur proche permet d'anticiper des changements radicaux qui modifieront l'aspect de la nature, donc de donner libre-cours à une réflexion de type prospectif et philosophique ; le thème de la transformation, du déclin, de l'altération de la beauté, de l'irréremédiable fuite du temps, colore de nostalgie cet extrait dont la tonalité « romantique » fait songer au *Winterreise* de Schubert.

---

<sup>1580</sup> A., VI, Lettre XX, pages 132-133.

Lorsqu'enfin s'installe l'hiver, nous trouvons, dans la Lettre XXII, une illustration de la « fonction mathésique<sup>1581</sup> » de la description : en effet, il s'agit de détailler le dispositif ingénieux mis en place par le généreux Grandson afin de secourir les voyageurs qui ne manqueront pas de se perdre dans les tourmentes prévisibles ; le lecteur se trouve ainsi informé tout à la fois des dangers que présente toute course en montagne et des techniques (modernes<sup>1582</sup>) qui permettent d'éviter le pire :

« Depuis que l'hiver règne ici, que les neiges couvrent toutes les routes, que les avalanches emportent souvent dans leurs chutes les arbres, les cabanes, et même les habitants, mon oncle ne s'occupe que de prévenir et de réparer les funestes accidents dont les montagnes sont souvent la cause et le témoin. Dans un voyage qu'il fit l'hiver dernier à travers les Alpes, il s'arrêta plusieurs jours chez les hospitaliers du mont St-Bernard : il fut si charmé de l'utilité de leur établissement, qu'il prit dès lors tous les renseignements nécessaires pour en former un pareil ici, et il s'occupe chaque jour d'exécuter son projet. Il a fait élever de distance en distance, sur la grande route qui passe devant le château, de hautes perches pour indiquer le chemin à travers la neige : à ces perches on a attaché de grosses cloches, afin que les voyageurs égarés puissent avertir plus sûrement de leur détresse, et trouver plus tôt un asile. Nous avons un chien dressé à la quête des voyageurs perdus dans ces immenses plaines de neige ; et durant la nuit et le jour six hommes veillent alternativement, prêts à voler au secours de ceux qui sont en péril.<sup>1583</sup> »

---

<sup>1581</sup> Rappelons que les théoriciens assignent à la description trois fonctions : une fonction mathésique (elle diffuse un savoir), une fonction mimésique (elle donne l'illusion de la réalité) ou une fonction sémosique (elle régule le sens).

<sup>1582</sup> Ces techniques sont inspirées par celles des moines du monastère du mont St-Bernard qui, comme on peut le constater ici, étaient fort réputés à l'époque de Mme Cottin. Chateaubriand en parle également dans *Le Génie du Christianisme* (Paris, Garnier-Flammarion, 1966, tome II, page 208 et note LVII, page 377) en se référant aux *Lettres de Coxe*, traduites et augmentées par Ramond de Carbonnières. Les fameux chiens furent d'abord voués à la garde du monastère : vers 1750, les moines les dressèrent à la quête des voyageurs en détresse (mais il ne portaient pas, contrairement à la légende, de tonnelet d'eau-de-vie).

<sup>1583</sup> A., VI, Lettre XXII, page 139.

Notons que la « fonction sémiosique » n'est nullement absente dans la mesure où cette description régule l'isotopie narrative : on sait de quelle manière, plus tard, les six hommes et le dispositif que constituent ces perches munies d'une cloche joueront un rôle capital dans l'action. Il s'agit bien, pour la romancière, d'anticiper cet événement<sup>1584</sup>, d'en rendre naturel le récit : cette description acquiert ainsi une fonction d'intégration (elle permet d'intégrer aisément un épisode ultérieur).

Une très belle description prend place dans la Lettre XXXVII, rédigée en mai ; après les rigueurs hivernales, la montagne a retrouvé sa splendeur. Ernest part à l'aventure :

« Le temps était si doux et le pays si enchanteur, que, sans m'en apercevoir, j'ai prolongé beaucoup ma promenade. Je suis arrivé sur le bord d'un lac étroit, serré entre des roches nues, escarpées et couvertes d'une neige éternelle. Je voyais les montagnards descendre par les sentiers étroits en côtoyant le bord des précipices. Encouragé par leur hardiesse, je me suis avancé vers cette sauvage solitude, et là, traversant les torrents, m'enfonçant dans les antrès profonds, gravissant la montagne par les plus âpres chemins, je suis parvenu, au bout de deux heures, à une hauteur considérable d'où j'embrassais une vaste étendue de pays.<sup>1585</sup> »

Le « pouvoir » décrire nécessite d'abord une ascension au travers d'un espace parsemé d'obstacles naturels qui met le protagoniste en lutte, non pas contre le paysage, mais contre lui-même ; lutte que l'on pourrait qualifier de sportive et qui signale qu'on ne peut accéder à un monde supérieur qu'en se dépassant soi-même, au prix d'un effort volontaire. Cet effort continu (« au bout de deux heures ») permet d'accéder à une vision privilégiée et élargie (« j'embrassais une vaste étendue »).

---

<sup>1584</sup> Ce que l'on appelait autrefois « l'art de la préparation » : il s'agit toujours pour l'écrivain de construire les structures dont dépendra l'isotopie narrative.  
<sup>1585</sup> A., VI, Lettre XXXVII, pages 242-243.

« Les flancs des rochers étaient couverts, de la base au sommet, par une immense forêt de sapins et de mélèzes : il fallait la traverser pour retourner directement au château de M. Grandson, que j'apercevais à mes pieds ; mais la pente était si raide, que j'en fusse difficilement venu à bout, si je ne m'étais accroché aux diverses plantes qui commencent à couvrir la terre.<sup>1586</sup> »

La position privilégiée du sujet lui permet de choisir un itinéraire précis, donc d'aboutir à ce fameux *locus amoenus* dont on peut remarquer qu'il emprunte ses éléments au romantisme de ruines :

« [...] enfin, arrivé vers le milieu, j'ai trouvé une petite plaine découverte et parsemée de fleurs d'une beauté et d'une vigueur surprenantes. En me rapprochant de la forêt, j'ai découvert sous ces arbres vieux comme le monde, une chapelle tombant en ruine, d'un goût gothique, et dont les vitraux, magnifiquement colorés, représentaient différentes histoires de l'Ancien Testament. Ce monument humain, destiné pour le ciel au milieu de cette vaste solitude, m'a causé une profonde émotion.<sup>1587</sup> »

Déjà se profile le « goût gothique » et la ruine vient contester l'harmonie artificielle du décor classique, des jardins anglais, dont se parait auparavant le *topos* du *locus amoenus* ; le champ de la description intègre des éléments neufs qui signalent une transformation des goûts esthétiques : cette transformation, cela va de soi, est intimement dépendante des composantes singulières du feuillet de réception<sup>1588</sup>.

Si les couleurs, dans l'une des descriptions que nous avons étudiée, occupaient une place primordiale, donnant une amplitude au silence des sommets, le calme peut permettre d'appréhender des sons d'une musicalité apaisante : ainsi au bord du lac de Lugano, la houle contre la coque des barques, le clapot répété des rames, crée un effet

---

<sup>1586</sup> A., VI, Lettre XXXVII, page 243.

<sup>1587</sup> A., VI, Lettre XXXVII, pages 243-244.

<sup>1588</sup> Rappelons que cette notion de « feuillet de réception » nous appartient et qu'elle représente « l'horizon instantané », c'est-à-dire un état de l'horizon tel qu'on puisse l'appréhender (en isoler les caractéristiques) à un instant donné.

langoureux qui suspend le temps et éternise la douceur ; l'on entend le chant des bateliers<sup>1589</sup> :

« La nature était dans un calme parfait ; on n'entendait que le doux frémissement des vagues, et dans le lointain le bruit monotone des rames et le chant des bateliers : tout cela formait un concert mélancolique, qui affaiblissait malgré moi les forces dont je cherchais à m'armer pour prononcer ce mot terrible d'adieu.<sup>1590</sup> »

Les lacs italiens constituent un lieu thématique dont la romancière exploite à merveille le caractère romantique. Mais le romantisme géographique se présente de façon diffuse dans toute l'oeuvre : l'on peut ainsi isoler un romantisme lié à la toponymie<sup>1591</sup>, un romantisme des montagnes, propre à la Suisse, un romantisme lacustre de Lugano et de ses environs. Sans doute la géographie du centre de l'Europe était-elle relativement peu familière au lecteur ordinaire<sup>1592</sup> au moment de la publication du roman de Mme Cottin : cela permettait, de fait, à l'en-tête des différentes lettres de jouer un rôle éminent. Ces indications exotiques (quoi de plus « exotique » qu'un bureau de poste situé à Feldkirch) fixaient la « couleur locale » nécessaire au fonctionnement romanesque. Dans ce monde « germanique » quel autre lieu, davantage que cette cité mythique qu'était Vienne, pouvait accueillir le dénouement fatal ; certes, aucune description élaborée, touristique, ne vient construire une reconstitution exacte de la capitale autrichienne : « allez sur le Graben » se contente de dire Amélie à sa logeuse et une note de signaler, en bas de page, « la

---

<sup>1589</sup> Il s'agit d'un souvenir d'enfance précis, comme nous avons pu le voir dans la biographie de Sophie Cottin ; c'est le souvenir des barques qui passaient sous les fenêtres de sa chambre, durant les nuits d'été.

<sup>1590</sup> A., VII, Lettre XLIX, page 72.

<sup>1591</sup> Chaque lettre est postée d'un lieu précis : Dresde, Bellinzona, Lunebourg, Lugano, Constance, Prague, Vienne, mais aussi Coire, Feldkirch ou Bregentz.

<sup>1592</sup> Ce n'est que deux ans plus tard que le feuillet de réception intègre ces « objets » toponymiques, à l'occasion de la campagne que mène, comme nous l'avons vu, la Grande Armée, en Autriche.

plus belle et la mieux habitée des rues de Vienne<sup>1593</sup> ». Mais bien qu'imaginaire, la ville acquiert sous la plume de Mme Cottin une certaine existence : il y a ces ruelles sordides et désertes où Amélie, déguisée en mendicante, erre sous la pluie, tandis que les réverbères agités par le vent dansent une gigue qui fait vaciller leur lueur ; des hommes grossiers l'abordent. Il y a cette église providentielle où elle trouve asile et où s'élèvent soudain des chants angéliques. Il y a la borne de pierre, à l'entrée de l'hôtel particulier où logent les Woldemar, sur laquelle, assise, elle reçoit les ducats de la main d'Ernest qui l'a prise pour une pauvre. Le bal masqué, même s'il n'offre aucun trait caractéristique, induit une atmosphère feutrée de mystère dont le romanesque à l'Eugène Sue n'est pas le moindre des charmes ; les masques circulent, dominos de soie luisante sous les lustres qui illuminent les salons ; la foule se presse, le parfum de complot donne à cette séquence une poésie singulière :

« Plusieurs masques allaient et venaient ; un seul s'est assis du côté de la porte, à quelque distance de nous, et est demeuré tellement immobile, que j'ai cru qu'il dormait.<sup>1594</sup> »

La description de Vienne convoque aussi son peuple de petites gens, l'aubergiste qui loge Amélie dans un sordide galetas, les noctambules, les badauds près du Danube. Nous ne sommes pas dans un roman réaliste et Mme Cottin n'est pas Flaubert, convenons-en ; mais il ne s'agit nullement de dénigrer la manière dont notre romancière produit un espace fictionnel cohérent. Il y a bien, dans cette oeuvre, apparition d'objets/meubles nouveaux qui témoignent de l'apparition, dans le système de représentation collectif, d'une vision nouvelle du monde.

---

<sup>1593</sup> A., VIII, « Journal d'Amélie », page 112.

<sup>1594</sup> A., VIII, Lettre C, page 120.

Colette Cazenobe voit en Amélie et Ernest l'ébauche, à quarante années de distance, du couple fascinant des *Hauts de Hurlevent*, Heatcliffe et Catherine Earnshaw. Elle souligne que le public a été sensible au souffle de passion qui anime ce livre : « Cet amour fou, jeune, libre que brisent les convenances, les calculs, les rancœurs, c'était déjà l'irrésistible passion romantique.<sup>1595</sup> » Sans doute s'agit-il là d'un constat qui corrobore notre propre analyse et que nous livrons, en guise de conclusion à l'étude de ce roman.



---

<sup>1595</sup> *Op.cit.*, page 199 et page 187.

5. *Mathilde ou Mémoires tirés de l'histoire des Croisades* (1805) :

a. Introduction :

*Mathilde ou Mémoires tirés de l'histoire des Croisades* constitue le dernier grand roman<sup>1596</sup> d'envergure publié par Mme Cottin de son vivant. Il dénote une évolution remarquable de la part de notre romancière ; ayant, dans une certaine mesure, provisoirement épuisé les possibilités que lui offrait le monde contemporain, elle s'est attelée à une tâche dont la nouveauté mérite d'être signalée : écrire un roman historique. Cela suffit, une fois encore, à donner la mesure exacte de sa capacité à s'adapter aux fluctuations rapides de l'horizon d'attente. Dans une lettre à sa cousine Julie, Sophie Cottin affirme : « Je crois que *Mathilde* réussira : il y a de l'intérêt dans l'ouvrage, et il est dans le goût du jour.<sup>1597</sup> » Déployant une stratégie de conquête du champ littéraire dans lequel elle souhaite affirmer sa présence et conforter sa position, Mme Cottin n'est donc pas l'écrivain naïf et inexpérimenté qui nous est habituellement présenté.

Si les romans précédents avaient transporté le lectorat tour-à-tour dans une Touraine rêvée, dans l'Écosse d'Ossian et dans l'orbe germanique, Sophie Cottin avait peint des personnages sinon usuels, mais de son temps : leur destin s'inscrivait dans l'époque et l'on ne pouvait contester leur modernité. Le choix du moyen âge et de l'Orient comme cadres d'une fiction posait incontestablement une série de

---

<sup>1596</sup> *Les Exilés de Sibérie* et *La Prise de Jéricho* ne représentent, à eux deux, qu'un seul des treize volumes de l'édition dont nous disposons ; il est exact qu'avant sa mort Mme Cottin travaillait à d'autres manuscrits qui mériteraient une étude à part, mais qui ne furent jamais publiés.

<sup>1597</sup> Cette citation (Sykes, page 66) figure dans l'article que David J. Denby a consacré au thème des croisades et auquel nous nous référerons parfois (« Le thème des croisades » in *Dix-Huitième siècle*, N° 19, Editions Garnier, 1987, pages 411-420.)

problèmes nouveaux dont le moindre n'était pas l'aspect documentaire. Un roman historique nécessitait en effet des connaissances suffisamment approfondies pour satisfaire un public davantage épris de détails et qui commençait à priser fortement la « couleur locale ». Depuis que Talma avait « romanisé » le répertoire classique, la fidélité de la reconstitution historique<sup>1598</sup> était au centre des débats : pouvait-on, en littérature, convoquer des époques lointaines sans en restituer, du mieux possible, l'atmosphère particulière qui forgeait les caractères des personnages de ces temps anciens ? Nous avons vu à diverses reprises combien la Révolution et le début de l'Empire s'étaient abreuvés aux sources de l'Antiquité<sup>1599</sup>, en reproduisant caricaturalement, tant sur le plan politique que dans le champ culturel, les poses et les objets<sup>1600</sup>. Mais le système de représentation d'une société a ceci de particulier qu'il ignore la fixité : divers pôles, antagonistes ou complémentaires, y sont agissants. Nous avons déjà évoqué l'éternel conflit entre Modernes et Anciens, partisans du changement - de la nouveauté - et conservateurs : ordre ancien et ordre nouveau constituant les dipôles magnétiques du champ culturel, c'est sur des lignes de force que se

---

<sup>1598</sup> Soulignons combien la représentation d'une période historique dépend étroitement du feuillet de réception et, évidemment, de l'état de la science historique : ainsi, le moyen âge de Walter Scott ne ressemble en rien à celui d'Umberto Eco.

<sup>1599</sup> Comme le signale Jacques Bousquet (*Le 18<sup>e</sup> siècle romantique*, Paris, Pauvert, 1972, page 91), le mot néo-classicisme employé pour désigner la mode archaïsante risque de nous égarer : « le néo-classicisme n'est pas une dernière apparition de sagesse et d'ordre classiques ; c'est un des aspects de la nostalgie romantique ; l'antiquité n'est plus, comme au XVI<sup>e</sup> siècle, une source de modèles ; elle est devenue un thème de rêverie. »

<sup>1600</sup> Parmi ces « objets-meubles » : l'Assemblée (équivalent du Sénat romain), le régime (République - Empire), la morale (la Vertu), les lois (proscription - code civil), l'architecture (les arcs-de-triomphe), les symboles (le faisceau des licteurs - l'aigle des régiments - la couronne de lauriers de l'Empereur lors du sacre), le vocabulaire (citoyen).

répartissent les éléments<sup>1601</sup> que chaque partie, chaque courant, tente de s'approprier.

Déjà le XVIII<sup>e</sup> siècle – sans nul doute moins ignare en ce domaine qu'on le prétend – avait manifesté pour le moyen âge un certain intérêt et Voltaire lui-même, en 1734, avait pris pour sujet de l'une de ses tragédies *Adélaïde du Guesclin*<sup>1602</sup>. À cette époque, les amateurs d'ouvrages anciens collectionnaient les vieilles éditions de *Perceforest* et la *Bibliothèque des romans*, durant quinze ans, livra à ses lecteurs des extraits et des adaptations de romans du moyen âge. Dès la première moitié du siècle, l'on avait déjà réimprimé le délicieux Charles d'Orléans, Villon, Martial d'Auvergne, – avec Marot, qui à aucun moment ne tomba dans l'oubli.

Les nouvelles historiques abondent dans la littérature française depuis *La Princesse de Clèves*, qui sert de référence à la plupart des écrivains, et, avec la Renaissance, la période médiévale offre souvent un cadre conventionnel à ces oeuvres courtes ; l'on peut citer, à titre d'exemple, Louis d'Ussieux (1747-1805) dont la nouvelle *Jean sans Peur*<sup>1603</sup>, publiée en 1774, prend appui sur des faits relatés par les chroniqueurs du XV<sup>e</sup> siècle (Monstrelet et Pierre de Fenin). Le comte de

---

<sup>1601</sup> Nous entendons par « éléments » les « meubles » qui s'organisent symboliquement (en tant qu' « informants ») à l'intérieur du champ de la représentation.

<sup>1602</sup> C'est en effet la mode de la « Tragédie nationale » qui permet au moyen âge d'apparaître sur la scène théâtrale : outre Voltaire qui fera représenter son *Tancrède* en 1760, il faut citer De Belloy dont les titres des tragédies sont assez évocateurs : *Le Siège de Calais* (1765) et *La châtelaine de Vergy* (1770). Nous retrouvons ici Ramond de Carbonnières, auteur de *La Guerre d'Alsace* (1780), drame violent et poétique malheureusement oublié. *Richard Coeur de Lion* (1786) de Sedaine a-t-il laissé quelque souvenir à Sophie Cottin ?

<sup>1603</sup> On la trouve dans *Nouvelles françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le livre de poche, « Bibliothèque Classique », 1994, tome II, page 360.

Tressan<sup>1604</sup>, le père du « genre troubadour », est connu pour son adaptation du *Petit Jehan de Saintré*<sup>1605</sup> ; vers 1780, Mme Riccoboni, elle aussi, suit le mouvement général en s'intéressant au moyen âge.

L'Académie d'architecture, en 1772, à la demande de Soufflot, agréa le projet de faire le relevé de quelques cathédrales pour « pénétrer tout le merveilleux et la légèreté de leur construction ». Parallèlement s'installe le goût de la ruine, qui contrairement à une idée reçue ne trouve pas son point d'origine dans les destructions révolutionnaires ; en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, la rage de moderniser à tout crin, qui sévissait alors en France, a fait jeter à bas plus d'un cloître gothique dont les débris ont servi de remblais<sup>1606</sup> : le peintre Hubert Robert, qui a témoigné de ces démolitions systématiques, en dessine chaque étape d'un pinceau morbide et complaisant. Son art est empreint d'une poésie mélancolique qui sans cesse fait penser à la fuite du temps. C'est d'Outre-Manche, cependant, que provient cette passion pour le vestige romantique ; lorsque le roi Henry VIII, adoptant l'anglicanisme, mit la main sur les biens de l'Église catholique, nombre d'édifices religieux furent abandonnés à l'état de squelettes, peuplant les vertes prairies d'architectures disloquées dont le charme demeure encore vivant de nos jours. En 1755, J.G. Cooper, comme le signale Maurice Lévy<sup>1607</sup>, affirmait que les ruines d'un château ennoblissent un paysage en

---

<sup>1604</sup> Au sujet du comte de Tressan, cette remarque extraite de Henri Coulet (*Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1970, tome I, page 459) : « Théophile Gautier a protesté avec véhémence contre le Moyen Âge « barbouillé » du style troubadour : le Moyen Âge des romantiques français n'est certainement pas plus authentique, et n'est guère moins bourgeois, mais il est vivant et passionné ; celui dont Tressan s'est fait le vulgarisateur à partir de 1776 est fade et conventionnel, encore que Tressan le pimenter de sensualité. »

<sup>1605</sup> Il fut écrit par Antoine de La Sale de 1456 à 1461.

<sup>1606</sup> Notamment à Reims.

<sup>1607</sup> Une fois encore, nous renvoyons le lecteur à cette thèse magistrale (*op.cit.*) qui rejoint en grande partie notre sujet car elle décrit de façon très

rappelant les notions abstraites de courage et de sagesse. À cette époque, Sanderson Miller commença à ériger ses châteaux en ruines qui, telles des épaves abandonnées sur la grève du temps, ressuscitaient nostalgiquement un passé longtemps oublié. Chateaubriand, dans *Le Génie du christianisme*, fait une vibrante apologie des ruines :

« Tous les hommes ont un secret attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence. Il s'y joint, en outre, une idée qui console de notre petitesse, en voyant que des peuples entiers, des hommes quelquefois si fameux, n'ont pu vivre cependant au-delà du peu de jours assignés à notre obscurité. <sup>1608</sup> »

Ainsi, les ruines sont-elles intimement attachées au temps qui se déroule trop vite et qui nous incite à jeter sur le passé un regard nostalgique, sur la vanité de nos actions et de nos misérables passions, thème cher à Sophie Cottin, sur l'Histoire, aussi, dont il nous faut prendre conscience de l'évanescence : les périodes, telles des nuages changeants, se succèdent, superposant de nouvelles destinées aux anciennes, de nouveaux visages aux visages perdus, effacés à jamais ; la ruine témoigne de l'érosion du temps sur le présent, de l'instabilité souveraine qui régenté notre univers<sup>1609</sup>. Le nouveau, toujours, rejette l'ancien en arrière, redistribue les cartes ; cette génération a assisté à tant de changements, dans tous les domaines, qu'elle se sent prise d'un

---

détaillée tout un courant de sensibilité dans lequel baignent les contemporains de Sophie Cottin.

<sup>1608</sup> Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, tome II, troisième partie, livre cinquième, page 40.

<sup>1609</sup> « La nature, maîtresse de son ouvrage, reprend toujours ses droits et plante ses enseignes immortelles sur les édifices les plus orgueilleux qu'a bâtis la main de l'homme. » Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, tome I, page 73. Cité dans L.-S. Mercier, *un hérétique en littérature*, Paris, Mercure de France, 1995, page 243 (ouvrage collectif).

sentiment d'insécurité face au chaos<sup>1610</sup> dont elle découvre l'omniprésence, partout dans le monde :

« [...] l'homme lui-même n'est qu'un édifice tombé, qu'un débris du péché et de la mort ; son amour tiède, sa foi chancelante, sa charité bornée, ses sentiments incomplets, ses pensées insuffisantes, son coeur brisé, tout chez lui n'est que ruines.<sup>1611</sup> »

En France, l'architecture médiévale fait une irruption inattendue dans la vie collective au moment de la Révolution : les seigneurs massacrés, exilés ou guillotins avaient laissé nombre de châteaux à l'abandon, portes ouvertes ; les moines et les religieuses sortis des couvents par la volonté de l'Assemblée, ces bâtiments, devenus biens nationaux, avaient, pour la première fois, reçu la visite du profane. Vendues à l'encan, démantelées pierre-à-pierre, réutilisées comme magasins-à-poudre, greniers-à-foin, entrepôts, ces constructions avaient pris une importance sociale nouvelle : casser le nez d'un gisant ou s'acharner sur une statue d'église avec une barre à mine ou un pic signifiait, le plus souvent, une prise de conscience de la signification, symbolique ou historique, de la représentation qu'il s'agissait de détruire<sup>1612</sup>. De bonnes âmes, éprises de culture, songèrent que l'on

---

<sup>1610</sup> De ce point de vue, la mer, le nuage et la neige sont des figures du chaos chères aux romantiques. Le caractère « fractal » de la ruine (l'érosion transformant en « objet fractal » l'oeuvre des hommes comme elle le fait pour les autres structures naturelles), en fait également une figure du chaos.

<sup>1611</sup> Chateaubriand, *op.cit.*, tome II, page 42.

<sup>1612</sup> Dans les *M.O.T.*, Chateaubriand relate la destruction de la Bastille (Flammarion, 1982, tome I, 1<sup>ère</sup> Partie, Livre Cinquième, 8, pages 216-217) : « Les experts accoururent à l'autopsie de la Bastille. Des cafés provisoires s'établirent sous des tentes ; on s'y pressait, comme à la foire Saint-Germain ou à Longchamp ; de nombreuses voitures défilaient ou s'arrêtaient au pied des tours, dont on précipitait les pierres parmi les tourbillons de poussière. Des femmes élégamment parées, des jeunes gens à la mode, placés sur différents degrés des décombres gothiques, se mêlaient aux ouvriers demi-nus qui démolissaient les murs, aux acclamations de la foule. » Cette description, qui renvoie directement au toiles du peintre Hubert Robert, contient deux termes remarquables : « autopsie » et « gothique ».

était en train d'annihiler des biens collectifs irremplaçables<sup>1613</sup> et qu'en somme, ces objets – sceaux, parchemins, statues, armures anciennes – méritaient d'être préservés, de devenir le patrimoine du peuple. La Convention nationale institue un organisme destinée à la sauvegarde des oeuvres d'art, la Commission Temporaire des Arts, créée en 1793 :

« Les objets qui doivent servir à l'instruction méritent toute l'attention des vrais amis de la patrie : on les trouvera dans les bibliothèques, dans les musées, dans les cabinets, dans les collections sur lesquelles la République a ses droits, dans les ateliers où sont rassemblés les instruments les plus nécessaires à nos besoins, dans les palais et dans les temples que décorent les chefs-d'oeuvre des arts.<sup>1614</sup> »

Cependant, en Angleterre (tout comme en France, d'ailleurs), la réprobation à l'égard des oeuvres littéraires du moyen âge durera aussi longtemps que l'on se méfiera de l'imagination : la réhabilitation de celle-ci s'opère (les dates que nous avons indiquées le confirment) à partir de la seconde moitié du siècle, après que les Lumières ont jeté tous leurs feux. Par un mouvement de balancier naturel en pareil cas, l'esprit humain, lassé de rationalité, aspire à d'autres valeurs<sup>1615</sup>. Le

---

<sup>1613</sup> L'un des documents les plus fascinants, à ce sujet, est sans doute le relevé détaillé qu'a dressé un témoin lors des exhumations de l'abbaye de Saint-Denis. les 6, 7, 8 août 1793 : tout le passé médiéval de la France ressurgit d'un coup à l'occasion de cette opération iconoclaste. Citons un court extrait : « On a été obligé de briser la statue couchée de Dagobert, parce qu'elle faisait partié du massif du tombeau, qui représente la vision d'un ermite, au sujet de ce que l'on dit être arrivé à l'âme de Dagobert après sa mort, parce que ce morceau de sculpture peut servir à l'histoire de l'art et à celle de l'esprit humain.» (Ce relevé figure page 314 de notre édition du *Génie du Christianisme*.)

<sup>1614</sup> Collectif (Département de musique de l'Université Lumière Lyon 2 et Centre d'étude de la musique française au XVIIIe et XIXe siècles de l'Université Paris-IV Sorbonne), *Le Tambour et la Harpe, Oeuvres, pratiques et manifestations musicales sous la Révolution*, Paris, éditions du May, 1991. page 52. Pour la première fois, l'État accapare l'ensemble des objets symboliques du champ culturel, mais en opérant un tri selon leur dignité à figurer ou non dans le système de représentation collectif. Il fixe de la sorte le paradigme social autorisé.

<sup>1615</sup> Voir notamment Georges Gusdorf, *Le Romantisme*, tome I, Paris. Payot. 1993, tout particulièrement le chapitre II de la deuxième partie, « Crépuscule des Lumières ». Également significative, la thèse bien connue d'Alexandre

rêve retrouve ses droits. Du goût de la ruine, l'on glisse aisément à la poésie des tombeaux, aux mondes sublunaires et souterrains dont nous avons déjà pu relever la présence dans l'oeuvre de Sophie Cottin, et qui alimentent le romanesque.

Quels sont les liens organiques qui lient cette thématique trifide, ruines - moyen âge - cimetières ? Sans doute, face aux bouleversements sociaux, le besoin nostalgique de retrouver le point causal qui donne un sens à l'ère actuelle, vécue douloureusement : tout le courant historique qui visera à ressusciter le passé national en découle. La ruine ne témoigne-t-elle pas de la présence de civilisations perdues ? Les tombes rappellent que les générations se succèdent (la tombe, symboliquement, est le substitut du défunt, pétrifié, minéralisé pour l'éternité<sup>1616</sup> - c'est-à-dire réduit à l'état de squelette - donc figure la « ruine-homme »). Michelet affirmera que la résurrection du passé est la première des tâches de l'historien<sup>1617</sup>. Le retour en force du moyen âge sur la scène historique passe par le déménagement des cimetières et la profanation des tombes.

Il ne fait pas de doute que l'érudition historique progresse considérablement durant cette période ; sans doute l'encyclopédisme n'est-il pas étranger au déclenchement d'un mouvement qui élargit le champ du savoir durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. L'on doit ces progrès à de nombreux chercheurs modestes, qui sont souvent d'ecclésiastiques « rats de bibliothèque », formés par tradition à la pratique raisonnée des

---

Viatte, *Les Sources occultes du Romantisme français*, 1928, rééditée par Champion.

<sup>1616</sup> Le gisant médiéval confirme cette idée : ce n'est plus une simple pierre tombale, mais une représentation corporelle du défunt. Ce dernier, pétrifié jusqu'au jour du Jugement, attend la résurrection des morts qui le fera sortir de cet état de « ruine-homme » et le reconstruira pour la vie éternelle.

<sup>1617</sup> Michaud écrivait en 1803 : « Il arrive pour toutes les sociétés une époque fatale, où la mémoire des ancêtres n'est plus révérée, où les peuples dédaignent les institutions religieuses. » (*Mémoires d'un proscrit*, 1803, page 182, cité par David J. Denby, *op.cit.*, page 414.)

langues anciennes. Joseph-François Michaud reconnaît cette dette en rendant hommage aux médiévistes qui l'ont précédé sur le terrain des Croisades :

« Depuis que le premier recueil des historiens des Croisades a été publié par Bongars, sous le titre assez singulier de *Gesta Dei per Francos*, une foule de relations ont été recueillies et mises successivement au jour dans les compilations historiques des Allemands, des Anglais, des Italiens, et surtout des Français, qui prirent aux expéditions d'outre-mer une part plus constante et plus active qu'aucune autre nation européenne.<sup>1618</sup> »

La documentation concernant le sujet abordé par Sophie Cottin dans son roman n'était donc pas inexistante comme le suggère bien ce passage. Michaud, par ailleurs, qui devait fonder toute sa réputation d'historien sur sa monumentale *Histoire des Croisades*<sup>1619</sup> distingue particulièrement les mérites de Georges-François Berthereau (1732-1794), moine hellénisant, hébraïsant, puis arabisant ; cet intellectuel remarquable s'attela le premier à la traduction complète des chroniqueurs orientaux ; au bout de trente années de travail acharné, alors que son oeuvre allait être rendue publique<sup>1620</sup>, les troubles

---

<sup>1618</sup> *Mt.*, IX, Michaud, *Tableau Historique des Croisades*, page 47.

<sup>1619</sup> Elle paraît à partir de 1811, s'insérant dans un débat politico-historique sur les croisades dont nous aurons l'occasion de reparler. Michaud, ayant d'abord rédigé une introduction à l'oeuvre de son amie, Mme Cottin, augmentera considérablement celle-ci jusqu'à en faire l'ouvrage monumental que l'on sait. Soulignons également que cette *Histoire des croisades* demeurera, bien que dépassée, le seul ouvrage de fond sur la question jusqu'en 1934, date à laquelle l'historien René Grousset (1885-1952) commencera à publier *L'Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem* (ouvrage bien connu des Historiens et maintes fois réédité, quoique contesté). Le mérite de l'éditeur de Mme Cottin ne saurait être contesté car Michaud avait accompli un travail méritoire et collationné un nombre remarquable de textes.

<sup>1620</sup> « On ignorait alors que l'imprimerie royale possédât des caractères arabes, et le gouvernement n'était point disposé à faire les dépenses nécessaires pour la gravure des poinçons. Lorsque ces caractères furent retrouvés, sous le ministère de M. Breteuil, trop de troubles agitaient l'État pour qu'on s'occupât d'entreprises littéraires. (*Mt.*, IX, Michaud, *Tableau Historique des croisades*, page 50.) » Ce que ne dit pas Michaud, c'est que Bonaparte mit la main sur ces caractères avant de partir en Égypte, ce qui lui rendit bien des services dans la

révolutionnaires en empêchèrent la publication : Berthereau mourut d'épuisement et ses manuscrits passèrent à l'Etat. Joseph Michaud, le 26 mai 1794, parvint à se les faire communiquer par le Ministère de l'Intérieur, profitant ainsi du travail monacal de son prédécesseur<sup>1621</sup>.

Ainsi, tandis que la mode du gothique s'affirmait, le paradigme médiéval commençait à concurrencer le paradigme antique. L'esprit national y trouvait son compte : la volonté de contrebalancer l'influence classique par les littératures « barbares » du terroir, de trouver d'autres modèles, s'était manifestée, par exemple avec l'ossianisme<sup>1622</sup> envahissant. On avait pris goût à ce monde batailleur et hirsute, surgissant des brumes, mais la société impériale s'étant organisée sur un modèle hiérarchisé, l'ordre médiéval, structuré par ses liens de fidélité et d'obéissance, fastueux selon l'imaginaire, pouvait paraître assez semblable à celui qu'avait instauré Napoléon. Tel un nouvel Arthur entouré de preux empanachés - les Maréchaux - l'Empereur menait des campagnes où les charges de cavalerie lourde déterminaient souvent la victoire. Le sabre<sup>1623</sup> était devenu l'attribut viril de toute

---

mise en oeuvre de sa propagande grâce aux bulletins imprimés en arabe qu'il diffusait aisément.

<sup>1621</sup> L'écrivain libanais francophone, Amin Maalouf, a publié *Les croisades vues par les Arabes*, Paris, Lattès, 1983, (Paris, « J'ai lu », 1988), ouvrage qui donne une assez bonne idée des documents traduits par Georges-François Berthereau.

<sup>1622</sup> Voir Maurice Lévy, *Le Roman « gothique » anglais*, Paris, Albin Michel, 1995, page 59 : « Certes le renouveau celtique, dont la parution des premiers chants d'*Ossian* en 1760 marque le début, est fondamentalement différent du renouveau médiéval. Pourtant les récits populaires sur lesquels Macpherson prétend avoir fondé ses transcriptions ne sont pas sans présenter de sérieuses analogies avec les romans de chevalerie. »

<sup>1623</sup> Il est significatif qu'à l'épée droite et fine, peu efficace au combat, mais que les officiers d'Ancien-Régime portaient au côté comme l'insigne de leur autorité, se soit substitué, dès la Révolution, le sabre, redoutable arme de taille. Cela suffit en soi à signaler que l'engagement physique des officiers au combat s'est accru. Le sabre oriental, courbe, apparaît notamment au retour de la campagne d'Orient et gagne en raison de son caractère ornemental

une jeunesse qui ne dédaignait ni la prouesse guerrière ni la prouesse amoureuse<sup>1624</sup>. Il était facile d'établir un lien homologique entre l'époque des chevaliers et les temps modernes : la Grande Armée, héritière de l'idéal de la Révolution, ne menait-elle pas de perpétuelles croisades<sup>1625</sup> contre les représentants de l'ordre ancien, tyrans féodaux attardés, afin de faire triompher dans toute l'Europe la foi en la liberté ?

La redécouverte du moyen âge s'associait naturellement à l'orientalisme que la campagne d'Égypte<sup>1626</sup> avait littéralement injecté brutalement dans le champ des représentations collectives ; du point de vue strictement fonctionnel, les modifications du paradigme peuvent être définies assez logiquement par glissement ou par coalescence :

---

ostentatoire, sa poignée étant ciselée et garnie de pierres précieuses : on peut en voir différents exemples dans la peinture du temps, jusqu'à Delacroix.

<sup>1624</sup> Jean-François Michaud (*Mt*, IX, *Tableau Historique des croisades*, pages 22-23) considère que les croisades modifièrent considérablement la société médiévale française : « De là naquit la chevalerie, seule institution capable, dans les sociétés barbares du moyen âge, de les maintenir contre la corruption des moeurs et contre l'insuffisance des lois, et la seule qui, dans l'histoire de ces siècles déplorables, excite encore nos regrets en méritant nos éloges. Les Croisades portèrent au plus haut degré d'exaltation et d'énergie cet enthousiasme à la fois religieux et militaire, qui, se vouant à la défense de tous les opprimés, au soulagement de tous les malheureux, associant, par un mélange touchant et bizarre, des prodiges de valeur et d'humanité, des idées de galanterie et de dévotion, servit avec une égale ardeur, et surtout avec égale fidélité, les trois objets de son culte, Dieu, les rois et les belles ; sut mettre de la grâce jusque dans ses faiblesses, et rendre ses travers même aimables ; et pour nous tenir lieu des vertus qui commençaient à nous manquer, créa l'honneur, dont nous avons fait, à son exemple, un des principes les plus féconds de la morale, et l'un des plus puissants ressorts de la politique. »

<sup>1625</sup> La guerre d'Espagne, que Sophie Cottin ne connaîtra pas, confirme ce point de vue : à plus de dix siècles de distance, elle réédite l'expédition de Charlemagne et la Geste de Roland, à Roncevaux, se trouve au moins égalée par la furieuse charge des lanciers polonais dans le défilé de Somo-Sierra.

<sup>1626</sup> Remarquons combien cette campagne d'Égypte fonde le mythe originel de l'Empire ; renouer avec le passé historique des croisades c'est retrouver le mythe originel fondateur de l'histoire de France, établir un lien de nature homologique entre la micro-histoire et la macro-histoire.

Homère.	<b>PARADIGMES RIVAUX</b>	Antiquité Celte. Ossian.
Pompéi. Antiquité romaine et grecque. ANCIEN.	Ruines et tombes. Exotisme. Déplacement dans l'espace. Déplacement dans le temps.	Moyen âge.  NOUVEAU.
Antiquité égyptienne	Égypte des pyramides et des pharaons.	Orient.
	Bataille des pyramides. Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent !	Armée européenne défendant la foi révolutionnaire : (libérer les peuples).
Combattre l'athéisme philosophique.	Égypte musulmane	Croisades contre les musulmans. Réhabiliter la foi chrétienne.
	Objets nouveaux pénétrant dans le champ des représentations <sup>1627</sup> .	<i>Le Génie du christianisme.</i>
	<b>RÉSULTANTE =</b>	Association : <b>MOYEN ÂGE</b> et <b>CROISADES.</b>

<sup>1627</sup> Voir notre « Annexe méthodologique ».

Comme on peut le voir, l'Orient, qui avait pénétré dans le champ de la représentation collective à la faveur de la campagne d'Égypte s'associait de façon synergique, du fait même des nouvelles attitudes héroïques qu'intégrait le paradigme officiel impérial, avec la réhabilitation de l'esprit chevaleresque. C'est sous les murs – encore marqués par l'architecture militaire des Croisés – de l'antique forteresse de Saint-Jean d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs<sup>1628</sup>, que s'épuisa la campagne de Bonaparte<sup>1629</sup>. Ce dernier, piaffant d'impatience devant cet ostacle avait confié à Bourrienne ses projets mirobolants :

« Oui [...], je vois que cette misérable bicoque m'a coûté bien du monde et pris bien du temps, mais les choses sont trop avancées pour ne pas tenter encore un dernier effort. Si je réussis, comme je le crois, je trouverai dans la ville les trésors du Pacha et des armes pour trois cent mille hommes. Je soulève et j'arme toute la Syrie, qu'a tant indignée la férocité de Djezzar, dont vous avez vu que la population demandait à chaque assaut la chute à Dieu. Je marche sur Damas et Alep. Je grossis mon armée, en avançant dans le pays, de tous les mécontents ; j'annonce au peuple l'abolition de la servitude et des gouvernements tyranniques des pachas. J'arrive à Constantinople avec des masses armées. Je renverse l'empire turc. Je fonde dans l'Orient un nouvel et grand empire qui fixera ma place dans la postérité, et peut-être

---

<sup>1628</sup> Les troupes de la citadelle étaient commandées par un ancien condisciple de Bonaparte, Louis-Edmond Phelippeaux (ou Phélippeaux), royaliste passé dans le camp des Anglais ; celui-ci a imaginé un système de défense ingénieux (déjà utilisé dans l'Antiquité) : les assaillants qui percent la première ligne se retrouvent pris, comme dans un couloir, entre deux murailles d'où ils sont fusillés par les Turcs, presque à bout portant. De plus, les Français n'étaient pas parvenus à couper le ravitaillement de la place-forte par la mer et la *Royal Navy* fournissait vivres et munitions aux assiégés. Le brave Phelippeaux devait mourir d'épuisement au terme de ce siège qui sonna le glas des espérances de Bonaparte. (« Sir Sydney Smith et Phelippeaux, officier d'artillerie émigré, assistaient Djezzar : l'un avait été prisonnier au Temple, l'autre compagnon d'études de Napoléon. » - Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, Livre de Poche, tome II, L. 19, Ch. XVI, page 68.)

<sup>1629</sup> Chateaubriand consacre un chapitre de ses *Mémoires d'Outre-Tombe* à cette campagne de Syrie (Livre Dix-neuvième, Chapitre XVI). Il y fait un parallèle intéressant entre la campagne menée par Bonaparte et celle menée par les Croisés.

retournerai-je à Paris par Andrinople ou par Vienne, après avoir anéanti la maison d'Autriche...<sup>1630</sup> »

C'était bien dans les traces des Croisés d'antan que s'inscrivaient les pas des armées de la République<sup>1631</sup> et c'étaient des mêmes murailles crénelées d'où les Sarrasins décochaient leurs flèches que partaient les balles tirées par des adversaires enturbannés animés par la foi de leurs ancêtres, proclamée et défendue avec un égal fanatisme par-delà les siècles.

Le genre « troubadour » avait connu une extinction naturelle avec la Terreur (nous avons vu que ce phénomène caractérisait moins un déclin que l'interruption de la liberté d'expression ; par ailleurs, ce genre particulier, mettant en scène les personnages fondateurs de l'Ancien Régime, ne trouvait guère aux yeux des révolutionnaires l'agrément espéré : tout bonnement, le paradigme officiel l'excluait). Or, le moyen âge connut un regain de faveur après le Concordat, avec, bien évidemment, la publication, opportune, du fameux texte apologétique de Chateaubriand : *Le Génie du christianisme*<sup>1632</sup>. La sincérité religieuse

---

<sup>1630</sup> Ghislain de Diesbach et Robert Grouvel, *Échec à Bonaparte*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1980, page 286.

<sup>1631</sup> Jean-Claude Berchet souligne le rapport d'équivalence qui, durant toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sera établi entre les Croisés et Bonaparte (« Préface » de l'anthologie *Le Voyage en Orient*, Paris, Laffont, « Bouquins », 1985, page 13) : « Les catholiques français ne sont pas moins touchés par le souvenir des Croisades. À Rhodes, Marcellus retrouve par hasard « les armoiries de [sa] mère ». Pour la noblesse légitimiste, marcher sur les traces des paladins chantés par Le Tasse, ou racontés par Michaud, c'est un peu rester en famille. De passage à Mansourah, Forbin associe même au nom de saint Louis celui de Bonaparte (dans un ouvrage dédié à Louis XVIII !) : c'est affirmer, au-dessus des partis, ma pérennité des *Gesta Dei per Francos*. »

<sup>1632</sup> Relevons les principales manifestations de ce renouveau qui signale la pénétration dans le système de représentation (et le feuillet de réception) des « meubles » que nous venons de définir : *Le Génie du christianisme*, Chateaubriand, 1802 - *Le Troubadour*, Fabre d'Olivet, 1803 - *Poésies de Clotilde de Vallon Chalys*, Vanderbourg, 1803 - *Essais d'un jeune barde*,

de son auteur pose un faux problème<sup>1633</sup> ; en fait, celui-ci intègre les éléments du paradigme ambiant, réalisant de la sorte, de manière parfaite, son expression artistique ; que Bonaparte, pourvu d'une identité sensibilité, ait songé à tirer profit de cette situation afin de se poser comme le rassembleur d'une société disloquée montre à l'évidence que le feuillet de réception, parfaitement lisible à ce point de vue, lui fournissait les éléments favorables sur lesquels bâtir sa politique. Religion et moyen âge se trouvaient naturellement associés dans ce paradigme légitimé : ainsi, le Livre Cinquième de la Quatrième Partie de l'ouvrage de Chateaubriand, consacré entièrement aux ordres militaires et à la Chevalerie prend appui sur la période des Croisades. L'auteur y fait allusion au siège d'Acre par « le soudan Mélec-Messor [...] empoisonné par un de ses émirs » et à « Mélec-Séraph<sup>1634</sup> », son fils, qui, succédant à son père, s'empara de cette cité, le 18 mai 1291. Le Chapitre IV de cette même partie du *Génie du christianisme*, fait l'apologie de la Chevalerie en tant qu'institution<sup>1635</sup>. On y trouve cette intéressante allusion à l'univers du Tasse<sup>1636</sup> - « tous les jours un Solitaire de la Thébaïde, ou un ermite du Liban, recueillait les cendres de quelque chevalier massacré par les infidèles. » - qui montre le lien génétique qui liait Croisades et Chevalerie.

---

Nodier, 1804 - *Les Templiers*, Raynouart, 1805, et, la même année, le roman que nous étudions ici.

<sup>1633</sup> Comme le souligne Pierre Reboul dans la préface de l'édition à laquelle nous nous référons.

<sup>1634</sup> *Op.cit.*, tome II, page 179. Le nom Mélec porté par ces deux soudans (sultans) est le même, sous une autre forme phonétique, que celui que porte Malek-Adhel, le héros de *Mathilde* de Sophie Cottin.

<sup>1635</sup> Les traits principaux de l'« abnégation », telle qu'elle se trouve définie par Alfred de Vigny dans *Servitude et Grandeur militaires* caractérisent le chevalier selon le modèle qu'en propose Chateaubriand.

<sup>1636</sup> *Op.cit.*, tome II, page 192. La citation du Tasse est la suivante : « *Su'l Libano spesso, e su'l Carmelo / In aera magion fan dimoranza* ». Le rapport avec la fin de *Mathilde* est évident puisque la jeune femme se retire sur le M<sup>t</sup> Carmel.

Michaud n'hésitait pas à brosser des Croisades un tableau dont les rapports avec les bouleversements vécus par sa génération ne sont que trop évidents :

« [...] quel étonnant mélange, quelle succession rapide de grandes actions et de grands crimes, des plus nobles vertus et des vices les plus odieux ! que de contrastes intéressants ! que d'oppositions singulières dans les habitudes des peuples et dans les caractères des individus ! quelle foule de noms illustres auxquels se rattachent encore tant de souvenirs patriotiques ! que de monarchies élevées et détruites ! que de révolutions dans les empires et dans les moeurs, propres à servir à l'instruction des sages et des citoyens de tous les temps !<sup>1637</sup> »

Pour lui, il ne faisait aucun doute que les Croisades avaient été le détonateur d'un immense mouvement social de libération, similaire à la Révolution : « Les Croisades opérèrent seules le mouvement qui sauva la société en la renouvelant toute entière.<sup>1638</sup> » Préfigurant, dans une certaine mesure, le courant historique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Michaud attribue « aux Croisades une oeuvre de libéralisation et de moralisation de la société que les héritiers de 1789 attribuent à la Révolution. Le procédé semble analogue à celui de Tocqueville : comment 1789 pouvait-elle représenter une coupure historique si elle n'avait fait qu'achever une oeuvre commencée dans un passé beaucoup plus lointain ?<sup>1639</sup> », comme le remarque fort justement David J. Denby. Mais quoi de plus naturel ? Le caractère imprévisible des événements historiques, qui en l'espace de quinze années avaient bouleversé le panorama politique de façon si erratique, demandait à trouver une explication rationnelle, à s'insérer dans un cadre rassurant. Le recours à la « longue durée » pour exorciser la

---

<sup>1637</sup> *Mt.*, IX, Michaud, *Tableau Historique des croisades*, pages 36-37.

<sup>1638</sup> *Mt.*, IX, Michaud, *Tableau Historique des croisades*, page 18.

<sup>1639</sup> David J. Denby, *op.cit.*, page 415.

dérive apparemment chaotique de la « courte durée » en la justifiant – si faire se pouvait – expliquait qu'on en revienne aux racines mêmes de la société française, au point initial où l'Ancien Régime avait démarré<sup>1640</sup> ; contrairement à la fanfaronnade affichée en devise, la nef, lourdement lestée d'un passé compromettant, avait pitoyablement sombré aux rives de la modernité, alors que se dessinait le bon port : « *Fluctuat sed mergitur* ». Pour Michaud, les Croisades représentaient le premier coup porté à la féodalité, phénomène centrifuge qui avait mis en mouvement l'Europe, rompant toutes les chaînes de la servitude :

« Dès que la trompette sacrée a donné le signal d'une guerre commune à tous les chrétiens, une foule d'hommes condamnés à la servitude par la terre même qu'ils possédaient, se précipitent dans les camps, et brisent ainsi leurs liens en quittant la glèbe ; d'autres dont la servitude était personnelle, trouvent également la liberté dans les privilèges accordés aux soldats de Jésus-Christ.<sup>1641</sup> »

Ainsi, des Croisades aurait résulté une nouvelle donne, une répartition différente des biens matériels, assez similaire à celle que la tourmente révolutionnaire de 1789 avait provoqué :

« Par l'extinction d'un grand nombre de familles nobles moissonnées outre-mer, et par la misère qui en accueillait tant d'autres au retour de ces expéditions lointaines, les grands fiefs se subdivisent en une foule de petites propriétés particulières et le domaine public s'enrichit des débris de la fortune des seigneurs.

Selon Michaud, la Révolution française n'était donc pas le spasme inattendu d'un organisme social miné par des antagonismes qui le vouent, tôt ou tard, à la décomposition complète, une sorte de signe dénonciateur d'une décadence irrémédiable, mais bien le signe manifesté d'une vigueur qui périodiquement remet en marche le

---

<sup>1640</sup> Ce terme de marine, appliqué à une longue traversée de l'Histoire, nous est suggéré par le blason de Lutèce, Capitale du royaume, où figure la célébrissime nef.

<sup>1641</sup> *Mt.*, IX, Michaud, *Tableau Historique des croisades*, page 26.

troupeau humain ; une même sève depuis les origines de la nation détermine ces réveils, pareils à des printemps, retremant l'âme collective. L'idée d'une évolution graduelle n'a pas encore trouvé sa place dans le champ scientifique et c'est par sauts, quantitatifs et qualitatifs, que procède la Nature<sup>1642</sup>.

De cette façon, un « objet » historique<sup>1643</sup>, tel que les Croisades, vient se superposer dans le paradigme collectif à la Révolution française, ce qui équivaut à une modélisation selon le schème suivant :

Mise en relation :		
Les Croisades	Changement social	Révolution française de 1789.
inscription du phénomène : LONGUE DURÉE.	ASSIMILATION	inscription du phénomène : COURTE DURÉE.
Changement collectif ; nouvelle répartition des biens et des valeurs.	Fonctionnement métaphorique.	Changement collectif ; nouvelle répartition des biens et des valeurs.
Niveau symbolique.		

Cet aspect historique ayant été examiné, il en est un autre, important et novateur : le roman de Sophie Cottin met en scène la confrontation de deux cultures antagonistes, de deux religions. La mise en place de l'Orient dans le système de représentation romantique

<sup>1642</sup> Lamarck publie en 1802 ses *Recherches sur l'Organisation des Êtres vivants* où il introduisait ses idées sur l'évolution qui lui paraissait désormais une tendance générale propre à la Nature.

<sup>1643</sup> Michel Crouzet rappelle que « [l]a quête de l'histoire est celle d'une identité nationale en péril » (« Préface » à Walter Scott, *Waverley - Rob-Roy - La Fiancée de Lammermoor*, Laffont, « Bouquins », 1981, page 12.)

trouve ici un passage obligé<sup>1644</sup>. La figure emblématique du noble Malek-Adhel fournit ici l'élément par lequel se fixe, dans la littérature, l'archétype de l'Arabe fier et chevaleresque.

Le thème du Musulman, si l'on excepte les Persans de Montesquieu et autres « turqueries » pittoresques<sup>1645</sup>, est traité de manière relativement neuve par Mme Cottin et inaugure probablement, dans la littérature française, cette attirance, à la fois factice<sup>1646</sup> et pittoresque<sup>1647</sup>, pour l'Orient qui traversera le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1648</sup>. Elle est liée au spectaculaire, au costume dont l'exotisme marqué est directement repérable : la peinture, dès l'Empire, en fait un usage immédiat et les nombreux tableaux qui retracent les exploits militaires du régime, nous présentent des personnages enturbannés participant à

---

<sup>1644</sup> Jean-Claude Berchet, dans sa « Préface » à l'anthologie intitulée *Le Voyage en Orient* (Laffont, « Bouquins », 1985, page 4), décrit la manière dont le terme « Orient » pénètre le paradigme culturel : « La formule « voyages en Orient » semble être apparue en 1772, pour traduire le livre de R. Pococke, *A Description of the East* (Londres 1743-1745) [...]. Repris par Victor Fontanier en 1829, (toujours au pluriel), ce titre va être fixé sous sa forme « canonique » (au singulier) par Lamartine en 1835 : [*Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un*] *Voyage en Orient*. »

<sup>1645</sup> *Le Calife de Bagdad*, Opéra-comique de François-Adrien Boieldieu, représenté le 16 septembre 1800, Salle-Favart, par exemple.

<sup>1646</sup> Les *Mille et une nuits*, traduites par Galland en 1704, *Zaire* de Voltaire qui, comme le signale l'auteur dans une lettre à Monsieur de la Roque (août 1732) se propose de « faire contraster dans un même tableau les moeurs de mahométans et celles des chrétiens » fondent ces représentations.

<sup>1647</sup> C'est avec Delacroix que cette dimension pittoresque s'exprimera avec le plus de vigueur.

<sup>1648</sup> Voir par exemple la fascination qu'exercera le pseudo Arabe Yûsuf (en fait le Corse renégat Joseph Vantini qui combat au côté des troupes françaises en Algérie) dans les salons, sous Louis-Philippe, en grande partie en raison de ses costumes orientaux fantasques : « Il était vêtu d'un costume africain, qu'il porte avec une grâce remarquable ; pantalon large et flottant, justaucorps brodé de soie avec un léger galon d'or, turban de cachemire, poignard à la ceinture, la croix d'officier de la Légion d'honneur à la poitrine. » Devéria et Horace Vernet font son portrait ; Dumas s'intéresse particulièrement à ce personnage romanesque. (François Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud*, Paris, Seuil, « Points », 1995, pages 94-95 et 122.)

la bataille : on les aperçoit à l'extrême gauche d'un tableau de Gérard consacré à la bataille d'Austerlitz, le cimenterre levé<sup>1649</sup>.

Comme le signale Georges Blond,

« [u]n élément pittoresque participait à la parade de la Garde, c'était la compagnie des *mameluks*. On voyait même ces cavaliers en tête des défilés, en avant-garde, trottant ou galopant dans un fougueux et brillant désordre, et soudain s'arrêtant net. Les mameluks avaient été racolés au Caire pour constituer à Bonaparte une escorte « à la turque » impressionnante pour les populations. La plupart n'étaient pas turcs, mais syriens. On les avait habillés d'une veste courte brodée, d'un large pantalon (turc) écarlate à ceinture de soie multicolore, coiffés d'un énorme turban, avec pour armes un sabre courbe et un tromblon court. Sans compter tout un attirail de pistolets et de poignards. <sup>1650</sup> »

Les mamelouks<sup>1651</sup> étaient à l'origine une milice d'élite formée, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, de jeunes esclaves blancs, principalement turcs et circassiens. Utilisés comme garde prétorienne personnelle par le sultan d'Égypte El-Salih Najam el-Din (1240-1249), il prirent le pouvoir en 1250, tuant son successeur, et régnèrent sur le pays jusqu'en 1517 ; le sultan ottoman Sélim I<sup>er</sup> renversa le sultan mamelouk lorsqu'il fit la conquête du pays, mais les membres de cette caste militaire, solidement implantée, conservèrent leur autorité dans les provinces, avec le titre de beys. Au moment où ils avaient pratiquement repris le contrôle de l'Égypte, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'expédition de Bonaparte affaiblit définitivement leur puissance. Cependant, Bonaparte parvint à rallier un certain nombre de mamelouks qui le suivirent en France et

---

<sup>1649</sup> La plus extraordinaire de ces représentations picturales est sans conteste le tableau qu'a peint en 1814, Francisco Goya, « *El Dos de Mayo* », également intitulé « La Charge des mamelouks à la Puerta del Sol ».

<sup>1650</sup> *Op.cit.*, page 52.

<sup>1651</sup> Mamelucks ou mameluks, littéralement « esclaves blancs », constituent la version égyptienne des Janissaires turcs.

constituèrent sa garde personnelle<sup>1652</sup> ; un mamelouk célèbre a été Roustan qui couchait toujours en travers de la porte de la chambre de son maître. A partir de 1804, une compagnie de la garde impériale fut mise sur pied (ils avaient été vingt-cinq au début et leur nombre fut porté à cent-vingt-cinq) : ses membres portaient le costume oriental ; un tiers de leurs officiers et de leurs sous-officiers étaient pris parmi les Français. Cette présence d'un corps militaire prestigieux destiné à parader lors des revues aura probablement contribué un objet de curiosité pour les foules et éveillé un intérêt certain à l'égard de ces soldats orientaux. Il est plus que probable que notre romancière a pu, à maintes occasions, en observer et que son imaginaire a su tirer parti de l'aspect fier et martial de ces hommes.

Tels sont les éléments qui permettent d'affirmer que l'inspiration de Sophie Cottin a trouvé sa matière naturelle dans un environnement culturel où nombre d'« objets » neufs modifiaient la perception de l'horizon littéraire.

Le thème du roman, les faits historiques qui l'ont inspiré, méritent qu'on en dise quelques mots. *Mathilde*, de Mme Cottin, publié en 1805, se situe durant la troisième Croisade<sup>1653</sup>. Les ambitions de Saladin<sup>1654</sup>

---

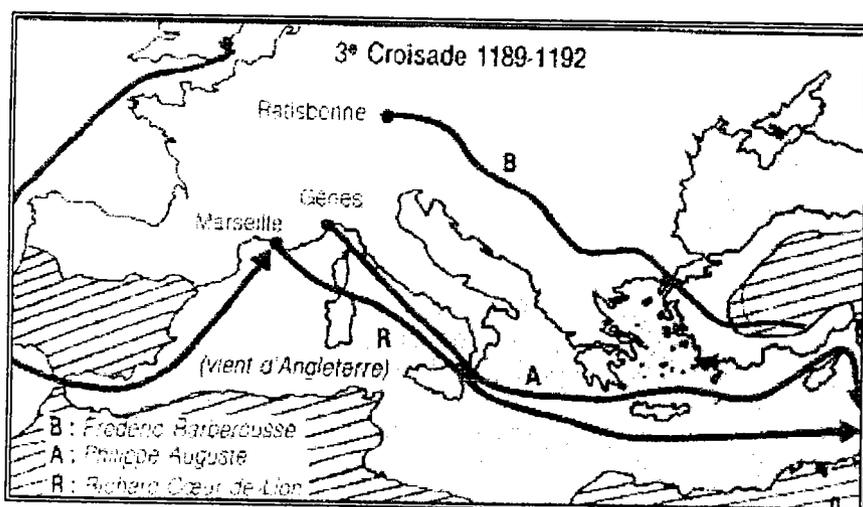
<sup>1652</sup> À la chute de Napoléon, les mamelouks furent dispersés ; plusieurs furent massacrés à Marseille, en 1815, lors de la Terreur blanche, où une petite colonie d'Égyptiens avait été installée par Bonaparte, en 1801.

<sup>1653</sup> Et non pas, comme l'affirme bizarrement David J. Denby (*op.cit.*), durant la seconde croisade (il s'agit probablement d'un *lapsus calami* de sa part). La première croisade correspond à la Prise de Jérusalem par Godeffroy de Bouillon

<sup>1654</sup> Sala ed-Din Yousouf ibn-Ayyoub (Takrit 1137-Damas 1193), ni Arabe, ni Turc, était le fils d'un officier kurde au service des Seldjoukides. Il était le vassal du prince turc Nour ed-Din. Il fut formé à la guerre par son oncle Chirkouh auquel il succéda au poste de vizir, devenant ainsi le maître de l'Égypte. En septembre 1171, Saladin se proclama sultan et abolit le califat fatimide ; il mena alors une politique de conquête en Arabie, puis, en mai 1174, profitant de la mort de Nour ed-Din, il conquiert la Syrie, imposant son autorité à l'Orient. Dès lors, il put se lancer à la conquête de la Palestine chrétienne,

provoquèrent cette expédition militaire, coalition des trois grands rois de la Chrétienté : Frédéric Barberousse, Philippe Auguste et Richard Coeur de Lion.

Le vieil empereur allemand, qui avait participé à la seconde croisade, quarante années auparavant, partit en mai 1189, par voie terrestre : après avoir traversé la Hongrie, les Balkans, puis l'Empire byzantin, il battit les Turcs à Konieh, passa le Taurus et atteignit la Cilicie ; c'est en traversant le Cydnos qu'il se noya, le 10 juin 1190.



Son corps, entraîné par le torrent ne fut pas retrouvé : en Allemagne naquit la légende de sa survie au fond d'une caverne de Thuringe<sup>1655</sup>.

Cette soudaine disparition entraîna la dissolution de la

déchirée par les rivalités entre Guy de Lusignan, Raymond III de Tripoli et Renaud de Châtillon. Après la mort du « roi lépreux » Baudoin IV (1174/1185), qui régnait sur Jérusalem, tirant profit des querelles, le sultan kurde infligea aux Francs la célèbre défaite des « cornes de Hattin ». En quelques semaines, il s'empara d'Acce, Sidon, Ascalon, Nazareth et entra à Jérusalem, le 2 octobre 1187. L'Histoire retient le comportement chevaleresque de Saladin et de son frère à l'égard des captifs dont les plus pauvres, incapables de payer la rançon exigée par les Musulmans, sont libérés (les Templiers et les Hospitaliers refusant de verser le moindre denier à cet effet). Ces événements dramatiques déclenchèrent une réaction de la part des nations chrétiennes : la troisième Croisade, de 1189 à 1192, est le résultat direct de la chute de Jérusalem.

<sup>1655</sup> Ce mythe du bon roi disparu qui dort dans la montagne, mais reviendra un jour occuper son trône, alimentera les rêveries des Romantiques allemands au XIX<sup>e</sup> siècle.

croisade allemande : cependant, Frédéric de Souabe, le fils de Barberousse, continua sa route avec une poignée de vassaux, en tout un millier d'hommes.

Dans ce qui restait du royaume de Jérusalem, les chefs des deux partis rivaux avaient provisoirement mis en sourdine leurs ambitions pour se tourner contre la vague musulmane : Conrad de Montferrat, Lombard dur, défendait Tyr avec acharnement. Guy de Lusignan, roi de Jérusalem en titre, capturé à la bataille de Hattin<sup>1656</sup> avait été traité honorablement par Saladin. Une fois relâché contre rançon, il avait mis le siège devant Acre<sup>1657</sup> (Ptolémaïs), ville chrétienne occupée par les Musulmans. Pour la bloquer, du côté de la mer, il bénéficia de l'appui des Pisans et des Génois. Saladin réussit d'abord à rendre vaine cette supériorité navale en rétablissant les voies de communication terrestres entre les assiégés et ses propres troupes ; mais, obligé de déplacer son

---

<sup>1656</sup> La bataille de la colline de Hattin est restée célèbre et marque le début du déclin des Templiers. À cette occasion, la « vraie croix » qui servait d'étendard aux Chrétiens fut prise par les Musulmans. Renaud de Châtillon, seigneur-brigand, en pillant les caravanes se rendant à La Mecque, au mépris des traités, était le principal responsable de la réaction de Saladin. Le Grand-Maître de l'Ordre du Temple, le corrompu Gérard de Ridefort, son complice, encouragea les partisans de la guerre à outrance. Les trois chefs francs ayant été capturés à l'issue de cette bataille, Guy de Lusignan fut traité avec déférence et eut droit à des rafraîchissements ; mais lorsqu'on lui amena Châtillon, Saladin lui reprocha ses exactions et une dispute éclata ; Saladin, empoignant son cimeterre trancha l'épaule de son adversaire qui fut achevé par les gardes (« Cet homme n'a été tué qu'en raison de sa malfaisance et de sa perfidie ! ») ; Ridefort, curieusement, fut épargné, alors que les moines-chevaliers (Templiers et Hospitaliers) furent sommés de se convertir à l'Islam sous peine de mort en cas de refus, et, tout naturellement, périrent.

<sup>1657</sup> Ville dont la fondation serait antérieure à l'arrivée des Hébreux sur la Terre promise, Acre, selon Pline, serait le lieu où les Phéniciens avaient, par hasard, découvert la fabrication du verre. Son nom dérive de « Ako » ou « Acco », qui signifie « étroite », allusion à la situation de la cité sur une presqu'île. Prise en 286 av. J.C. par Ptolémée, elle fut rebaptisée « Ptolémaïs » et passa sous tutelle égyptienne. Seul port abrité de la côte, avec sa rade, elle fut immédiatement l'objet des convoitises des Francs ; en 1103, Baudouin de Jérusalem s'en empara. En 1187, elle fut emportée par les Musulmans. C'était donc un objectif stratégique essentiel pour les Croisés. Ce n'est qu'après ce siège, lorsque la ville d'Acre sera reprise, que le nom de Saint-Jean lui sera

camp vers l'est, sous la menace d'une épidémie, il se trouva coupé de la ville, car aussitôt les assiégeants en profitèrent pour creuser une circonvallation. Le siège s'enlisa : des pluies diluviennes avaient transformé le camp des Croisés en un marécage où chevaux et cavaliers s'enlisaient. Montferrat ravitaillait les Chrétiens et la flotte de Saladin, très active, perçait régulièrement le blocus : situation en tous points identique, on le remarquera, à celle que (re-)vivront les troupes de Bonaparte<sup>1658</sup>, en 1799, sous les murs de la même citadelle !

Le 7 octobre 1190, Frédéric de Souabe arriva enfin avec sa maigre troupe ; en février 1191, Saladin, par un coup d'éclat de sa marine, réussit à relever entièrement la garnison d'Acre épuisée par plus d'un an de combats et de privations.

Or, Philippe Auguste et Richard Coeur de Lion, lors d'une entrevue à Nonancourt, en décembre 1189, avaient décidé de passer à l'action : pour financer l'expédition, ils avaient instauré dans leurs pays respectifs la « dîme saladine », impôt prélevé sur les seigneurs qui refuseraient de partir à la Croisade. Philippe et Richard se retrouvèrent en Sicile (la soeur de Richard était reine de ce pays) où ils s'attardèrent six mois. Philippe débarqua enfin devant Acre, le 20 avril 1191 et Richard, qui, en passant, s'était emparé de Chypre, y arriva à son tour le 7 juin. La chute d'Acre étant inéluctable, Saladin négocia : paiement d'une rançon par les Musulmans, échange de prisonniers, restitution de la « vraie croix » perdue à la bataille de Hattin. Un traité fut conclu et

---

ajouté, en l'honneur des Chevaliers de cet ordre. Elle deviendra alors la capitale du royaume latin de Jérusalem.

<sup>1658</sup> Ce propos, bien entendu, doit être nuancé : l'historien anglais Christopher Herold (*Bonaparte in Egypt*, London, Hamish Hamilton, 1962, page 288) souligne bien que : « Le général Bonaparte n'était pas Richard, Djézzar Pacha n'était pas Saladin et le siège d'Acre, en 1799 offrit plus de points communs avec les horreurs des combats de tranchées pendant la Première Guerre mondiale qu'avec les exploits des chevaleresques croisés et des Saracènes. »

les Croisés entrèrent dans la ville le 13 juillet 1191. Cependant, dès le début du mois d'août, Philippe Auguste quittait la Terre sainte, laissant en Palestine un contingent commandé par Hugues de Bourgogne. Richard, demeuré le seul chef de la Croisade, mécontent de la lenteur avec laquelle Saladin exécutait les clauses du traité, fit preuve d'une cruauté inutile en faisant égorger 2700 prisonniers, le 20 août 1191. Les hostilités reprirent et Richard entama une nouvelle campagne afin de reprendre Jérusalem ; en janvier 1192, il dut battre en retraite, n'ayant récupéré que Jaffa et Ascalon. Les négociations reprirent. Richard s'efforça d'obtenir la restitution du royaume de Jérusalem par Saladin, contre l'abandon à celui-ci de toute la Transjordanie. Il fut question de faire de ce royaume un Etat franco-musulman, gouverné par le frère de Saladin, Mâlik al-Adîl (le Malek-Adhel de Sophie Cottin), à qui l'on aurait fait épouser la soeur de Richard, Jeanne<sup>1659</sup>, la reine de Sicile<sup>1660</sup> (que notre romancière transforme en Mathilde). Amin Maalouf (*Les Croisades vues par les Arabes*<sup>1661</sup>) cite à ce propos le chroniqueur Bahaeddin :

« Al-Adel me convoqua pour me communiquer les résultats de ses derniers contacts. Selon l'accord envisagé, el-Adel épouserait la soeur du roi d'Angleterre. Celle-ci était mariée au maître de la Sicile, qui était

---

<sup>1659</sup> René Grousset, *L'épopée des Croisades*, [Paris, Plon, 1939], Le Livre de Poche, pages 316-317 : « [...] ce couple mixte régnerait sur Jérusalem neutralisée. Projet évidemment irréalisable, ne fût-ce que par les scrupules religieux de Jeanne, mais qui n'en annonçait pas moins une heureuse détente dans les haines confessionnelles, ainsi que l'avènement d'un esprit de mutuelle tolérance religieuse qui sera celui de Frédéric II et des successeurs de Saladin. »

<sup>1660</sup> Dernière des filles d'Henri et d'Aliénor d'Aquitaine, Jeanne était née en octobre 1165 à Angers ; elle avait onze ans, en 1176, lorsqu'elle quitta sa patrie pour se rendre à Palerme où, le 13 février, eut lieu son mariage avec Guillaume II. Restée veuve, Jeanne accompagna son frère en Terre Sainte. Elle épousera en secondes noces le terrible Raymond VI de Toulouse dont le fils, Raymond VII, devait s'illustrer en soutenant les Cathares. Jeanne d'Angleterre mourut à Rouen, le 30 juillet 1199, quelques mois après son frère Richard. La reine Aliénor était à son chevet. (Voir Pierre Aubé, *Les Empires normands d'Orient*, Paris, Hachette, « Pluriel », Paris, 1995)

<sup>1661</sup> *Op.cit.*, pages 243-244.

mort. L'Anglais avait donc amené sa soeur avec lui en Orient et il proposait de la marier à el-Adel. Le couple résiderait à Jérusalem. Le roi donnerait les terres qu'il contrôle, d'Acre à Ascalon, à sa soeur, qui deviendrait reine du littoral, du « sahel ». Le sultan céderait ses possessions du littoral à son frère, qui deviendrait roi du sahel. La croix<sup>1662</sup> leur serait confiée, et les prisonniers des deux camps seraient libérés. Puis, la paix étant conclue, le roi d'Angleterre repartirait vers son pays au delà des mers.»

Bahaedddin est alors chargé par el-Adel (el-Adîl) de convaincre Saladin pour qu'il accepte les propositions de Richard.

« Je me présentai donc devant le sultan et lui répétais ce que j'avais entendu. D'emblée, il me dit qu'il n'y voyait aucun inconvénient, mais qu'à son avis le roi d'Angleterre lui-même n'accepterait jamais un tel arrangement et qu'il ne s'agissait là que d'une plaisanterie ou d'une ruse. Je lui demandai à trois reprises de confirmer son approbation, ce qu'il fit. Je revins donc chez el-Adel pour lui annoncer l'accord du sultan. Il s'empressa d'envoyer un messenger vers le camp ennemi pour transmettre sa réponse. Mais le maudit Anglais lui fit dire que sa soeur était rentrée dans une colère terrible quand il lui avait soumis la proposition ; elle avait juré que jamais elle ne se donnerait à un musulman.<sup>1663</sup> »

Richard ne pensa plus, dès lors, qu'à retourner en Angleterre ; il fit deux nouvelles tentatives pour s'emparer de Jérusalem, au printemps, puis durant l'été 1192. À nouveau, Richard tenta de négocier avec Saladin, lui proposant de mettre fin à l'antagonisme entre les Chrétiens et les Musulmans par la création, sur le littoral, d'un état latin, vassal du sultan. Ces tractations ayant échoué, les troupes s'affrontèrent à Jaffa au début du mois d'août. Cependant, Jean Sans Terre, le frère de Richard complotait avec Philippe Auguste ; pressé de rentrer, le roi d'Angleterre finit par conclure la paix avec Saladin, le 3 septembre. Un petit État

---

<sup>1662</sup> Il s'agit de la « vraie croix » tombée aux mains des Musulmans. On connaît les circonstances dans lesquelles, lors d'un pèlerinage à Jérusalem. Hélène, la mère de l'Empereur Constantin, avait retrouvé la précieuse relique.

<sup>1663</sup> *Op.cit.*, page 244.

chrétien, réduit au territoire de l'ancienne Phénicie, avec Saint-Jean-d'Acre pour capitale, demeurait aux mains des Francs. Les Chrétiens pouvaient effectuer des pèlerinages à Jérusalem en toute liberté. Richard s'embarqua ; il devait connaître le destin que l'on connaît.

Telle est l'anecdote historique sur laquelle prend appui le roman de Sophie Cottin. D'emblée, on peut remarquer les transpositions qu'opère notre écrivain, la virginale et soumise Mathilde étant, sans aucun doute, assez différente de Jeanne de Sicile, veuve accorte et rebelle aux projets politiques de son frère. Quant à Malek-Adhel, le frère de Saladin, il meurt à la fin du roman de Mme Cottin, alors que, dans la réalité, il succédera à Saladin (mort en 1193), et gouvernera longtemps l'Égypte avec une grande sagesse : comme le signale Amin Maalouf, à partir de 1202, el-Adel, âgé de cinquante-sept ans, est le maître incontesté de l'empire ayyoubide. Il mourra à Damas, probablement d'une crise cardiaque, alors que les Chrétiens assiégeaient Damiette<sup>1664</sup> (1218).

En étudiant la biographie de Sophie Cottin, nous avons vu quels liens étroits elle avait tissés avec Michaud. Il convient d'essayer de préciser quelle fut la nature exacte de la collaboration de celui-ci à l'oeuvre de son amie. Durant une partie de la rédaction de *Mathilde*, Sophie Cottin séjourne dans les Pyrénées, à Bagnères ; c'est l'époque où elle se lie à Azais. Sa relation avec Michaud demeure encore distante bien qu'amicale. On sait, d'après la correspondance (22 avril 1804), qu'il lui a adressé des livres récemment publiés à Paris, notamment *La duchesse de La Vallière*, roman de Mme de Genlis ; à ce sujet, Michaud

---

<sup>1664</sup> Il s'agit déjà de la cinquième Croisade : la quatrième (1202-1204) ayant tourné court en raison de la rapacité de ses participants qui pillent Constantinople, tels des brigands.

évoque la pertinence de certains thèmes romanesques : la religion, en particulier, peut-elle entrer comme ingrédient dans la fabrication d'un roman ?

« Au reste, je suis bien loin de croire que la religion ne puisse pas entrer dans un roman : elle est en quelque sorte un sentiment, elle se mêle à toutes nos affections domestiques, à nos moeurs, à nos usages, et les romans sont la peinture des affections, des moeurs et des usages. Si vous aviez besoin d'une autorité dans le sujet que vous avez heureusement choisi, je pourrais vous citer la *Jérusalem délivrée*, qui est remplie de scènes touchantes de l'amour. Les croisades sont à l'origine de la chevalerie, et les moeurs de la chevalerie parlent en votre faveur. Vous ne devez donc concevoir aucune défiance sur votre sujet et sur les moyens que vous employez. Je désire vivement connaître l'ouvrage, et je vous invite surtout à ne plus avoir peur de moi, car je ne serai plus avec vous qu'un très bon homme. Vous parlez de l'automne, et dans vos lettres précédentes vous parliez du mois de juillet. Il est vrai que vous n'êtes plus dans les Pyrénées, mais dans les plaines de Syrie. C'est là que je vous suis de la pensée, et nous espérons tous que vous n'y resterez pas longtemps.<sup>1665</sup> »

Michaud s'intéressait à cette époque de fort près aux Croisades puisqu'il s'était fait communiquer par le Ministère de l'Intérieur les manuscrits du défunt Berthereau, dix ans auparavant, et rassemblait, probablement depuis cette époque, tous les documents utiles à ses projets. Il constituait donc le meilleur des conseillers pour notre romancière. Néanmoins, sa « participation » directe à l'élaboration du roman s'est probablement limitée à lui conseiller des lectures précises et à formuler quelques remarques judicieuses<sup>1666</sup>. Mme Cottin, durant

---

<sup>1665</sup> *Cor.*, page 371.

<sup>1666</sup> *Cor.*, page 379 : «Je vous prie de ne pas donner à ce pauvre archevêque de Tyr la peine de monter sur le mont Carmel. Ayez quelque pitié pour son âge, et ne le faites pas se trouver dans une scène qui doit lui donner quelque ennui.» Pour Colette Cazenobe (*art.cit.*, page 188) : «Le public a donc été comblé, Joseph Michaud ayant rassemblé pour Mme Cottin une documentation sérieuse que celle-ci a judicieusement utilisée.» Cependant, L.-C. Sykes émet de sérieux doute quant à la collaboration effective de Michaud à l'arrière-plan documentaire du roman - leurs rapports, avant le voyage à Bagnères, étant

cette période, s'occupait de l'éducation de ses nièces, et nous savons que parmi toutes les matières qu'elle jugeait utiles à leur formation intellectuelle, l'Histoire et la Géographie occupaient une place de choix : elle possédait elle-même des connaissances (élaborées si l'on considère l'état exact de la science historique en 1804). En ce qui concerne Michaud, le point essentiel consiste dans le fait qu'il allait devenir, désormais, l'éditeur attitré de notre romancière ; son influence, relativement discrète en amont, allait, en aval, se dessiner de manière plus évidente : c'est lui, en effet, auquel Sophie Cottin allait livrer son manuscrit. Aux approches du sacre de Napoléon, qui eut lieu le 2 décembre 1804, l'affaire était presque conclue ; Sophie écrivait à André Cottin :

« Mon ouvrage est à peu près promis à M. Michaud ; il me l'a demandé et je n'ai point osé refuser, quoique j'aie bien entrevu que je serais moins à mon aise avec lui qu'avec un autre pour les conditions. [...] Il faudra bien que je me tienne un peu renfermée, car je n'ai encore mis au net que 2 volumes de *Mathilde* ; les 3 autres crient après moi, ils m'ennuient à mourir.<sup>1667</sup> »

Un traité fut passé entre Michaud et Mme Cottin : son roman aurait droit à un premier tirage de 3000 exemplaires, en échange de

---

encore relativement distants. Pour se documenter sur la troisième croisade, Mme Cottin aurait pu consulter le père Maimbourg (*Histoire des Croisades*, Paris, 1675-1676), l'abbé Fleury (*Histoire Ecclésiastique*, Paris, 1691-1738 - 36 volumes maintes fois réédités au XVIII<sup>e</sup> siècle), F.-L.-C; Martin (*Histoire de Saladin*, Paris, 1758) et divers autres historiens. Cependant, Sykes déclare Mme Cottin incapable de se livrer au véritable travail d'érudition nécessaire pour exploiter ces sources ; par ailleurs, Sykes affirme également (un peu vite à notre avis) que Mme Cottin ne lisait pas le latin. Il convient de nuancer ces affirmations ; Michaud avait probablement (ce qu'à notre avis laisse entendre la correspondance) conseillé à Sophie Cottin la lecture d'ouvrages de vulgarisation précis (à cette époque, par ailleurs, les aventures de Richard Coeur-de-Lion étaient populaires : Grétry, par exemple, ayant consacré à ce souverain un Opéra).

<sup>1667</sup> *Cor.*, pages 374-375. Sophie Cottin préférerait assister aux fêtes du sacre ; mais les intempéries ont bloqué les routes et André Cottin se fait tirer l'oreille pour conduire sa belle-soeur à Paris ; Sophie enrage car elle ne veut point

attrayantes, ne manquaient pas, et les transactions se prolongèrent un certain temps ; Michaud confiait :

« Je ne sais si je me fais entendre, mais je ne puis que répéter que j'ai vu Mathilde des yeux de Malek-Adhel, et qu'il m'a été bien douloureux de m'en séparer.<sup>1668</sup> »

Il obtint finalement gain de cause, et la publication de *Mathilde*, en août 1805, fut assurée par sa maison d'édition. Michaud allait se servir de l'oeuvre de Mme Cottin comme tremplin à sa propre *Histoire des Croisades*. La « Préface » dont il accompagne le roman de son amie, va croître au fil des années jusqu'à conquérir son autonomie. Cette contribution indirecte de Mme Cottin à la naissance du grand courant historique du XIX<sup>e</sup> siècle mérite d'être signalée, un lien génétique – et inattendu – entre la sensible Sophie et l'austère Michelet se trouve ainsi explicité. Enfin, même si l'on ne peut encore comparer cette oeuvre avec les romans historiques qui verront le jour dans la période suivante, il est incontestable que *Mathilde* ait joué un rôle ; traduit dans d'autres pays (Espagne et Angleterre) il inspirera directement Walter Scott, dont *Le Talisman* met en scène Richard et Saladin, autour d'une histoire amoureuse qui présente nombre de points communs avec l'intrigue imaginée par Sophie Cottin. Chateaubriand, pour sa part, avec *Les Aventures du dernier Abencerage*, ira plus loin encore ; les amours de Aben-Hamet et de Bianca étant une transposition de celles des personnages de *Mathilde*.

---

manquer M. de Chateaubriand. On ne sait si elle put effectivement se rendre au couronnement de Napoléon malgré ces inconvénients.  
<sup>1668</sup> *Cor.*, page 378.

b. Résumé analytique du roman :

Il est intéressant de constater que Mme Cottin n'a pas choisi pour cette oeuvre la forme épistolaire qui, de toute évidence, ne convenait pas au sujet. L'action, riche en rebondissements et en scènes dramatiques, se déroule sur LIV chapitres. La description des combats, tournois, sièges et batailles, occupe une place importante.

L'«incipit» permet de situer immédiatement l'action : «Après un siège aussi long que meurtrier, Saladin venait d'entrer en vainqueur à Jérusalem.<sup>1669</sup> » Le roman commence avec les préparatifs de la troisième croisade :

« À la tête de tant de souverains marchaient Richard I<sup>er</sup> et Philippe-Auguste : rivaux en puissance par la situation et l'étendue de leurs états, ils l'étaient encore par leur âge, leur penchant et leur amour pour la gloire ; tous deux également fiers, altiers, intrépides, s'irritaient à la moindre apparence d'injure, et ne pouvaient se résoudre à plier.<sup>1670</sup> »

Le ton imite d'abord celui des chroniques historiques, moyen pour la romancière de transposer le lecteur dans le cadre d'une époque révolue. Pendant que Richard remet la régence à son frère Jean, Bérengère, la fiancée du roi, fille de Sanchès, roi de Navarre, part pour la Sicile où sera célébré son mariage. De son côté, Richard retarde son départ pour assister à la prise de voile de sa jeune soeur, Mathilde, qui n'a que seize ans ; elle a vécu jusque-là dans un couvent.

« Pendant que ses capitaines se préparent au départ, accompagné seulement de quelques écuyers et de l'archevêque de Tyr, qui veut être présent à la prise de l'habit de la jeune novice, il s'achemine vers le

<sup>1669</sup> *Mt.*, IX, I, page 1.

<sup>1670</sup> *Mt.*, IX, I, page 2. L'on peut dire que le style de Sophie Cottin peut aussi bien faire songer à celui de Mme de Lafayette (par la volonté de peindre une cour royale brillante où règne la galanterie et l'émulation entre gentilshommes) qu'à celui de Maurice Druon (par le hiératisme réducteur qui fige les personnages).

monastère où elle fut renfermée peu de mois après sa naissance, et dont elle va jurer de ne jamais sortir.

Élevée depuis seize ans à l'ombre de ce cloître, n'ayant jamais vécu qu'avec des vestales pures et chastes comme elle, les pensées de la jeune princesse ne se portaient pas au-delà de sa retraite, ni son coeur vers d'autres biens ; ses jours uniformes s'écoulaient sans qu'elle les comptât, et, dans sa parfaite innocence, elle ignorait également et l'existence du mal et le mérite de la vertu.<sup>1671</sup> »

Mathilde ignore donc tout de l'existence réelle, du monde, de l'amour :

« Mathilde bénissait chaque jour le Seigneur de l'avoir appelée à une si sainte vie ; et ne supposant pas l'existence d'un autre bonheur que celui qu'elle goûtait dans son asile, elle voyait arriver avec joie l'instant de l'auguste cérémonie qui devait l'y ensevelir pour toujours.<sup>1672</sup> »

L'arrivée inopinée de son frère bouscule les habitudes du couvent, et les religieuses, la tête couverte de leur voile noir, viennent écouter le roi qui parle des malheurs de la Terre sainte ; la jeune fille éprouve soudain l'ardent désir de prendre part à l'expédition :

« [...] elle avoua, en rougissant, qu'elle souhaitait se croiser avec son frère et visiter la Terre-Sainte avant de tirer le rideau qui devait à jamais la séparer du monde.<sup>1673</sup> »

Cette volonté est saluée avec transports par tout le couvent : « sur son habit de novice, d'une éblouissante blancheur, l'abbesse attacha elle-même la croix brillante qui donnait le sceau à ses projets, et la plaçait sous la protection immédiate de Dieu<sup>1674</sup> ». Richard promet de veiller sur la sécurité de sa jeune soeur : « Avec l'aide de Dieu et de mon épée, s'écria-t-il, plein d'un enthousiasme chevaleresque, soyez certain, madame, que Mathilde

---

<sup>1671</sup> *Mt.*, IX, I, page 5.

<sup>1672</sup> *Mt.*, IX, I, page 6.

<sup>1673</sup> *Mt.*, IX, I, page 7.

<sup>1674</sup> *Mt.*, IX, I, page 8.

ne sera pas moins en sûreté au milieu de mon camp que derrière les murs de ce cloître.<sup>1675</sup> » L'abbesse, effrayée par les dangers sans nombre que devra affronter l'innocente, lui remet un reliquaire : « si la tempête vous surprend, si, plus terrible qu'elle, les passions vous menacent, appuyez contre votre poitrine ce morceau de la vraie croix, et il vous délivrera.<sup>1676</sup> » Les portes du couvent se ferment tandis que l'héroïne quitte ce lieu paisible où s'est déroulée sa vie :

« [...] élevant alors des yeux humides de pleurs vers le saint asile qu'elle quittait, elle ne put les en détacher que quand l'épaisseur des bois et la distance des lieux l'eurent entièrement dérobé à ses regards : en le perdant de vue, son coeur se troubla ; il se troubla plus encore en apercevant dans le lointain l'immense horizon se déployer devant elle : éperdue, l'innocente colombe se rapprocha de son frère et de l'archevêque, en leur demandant avec inquiétude s'il fallait traverser tant de pays pour aller en Palestine.<sup>1677</sup> »

Si le voyage en direction de la Sicile ne fait l'objet d'aucune description, Sophie Cottin intervient pour fixer avec lyrisme la psychologie de son héroïne ; la prétérition fournit à l'écrivain le moyen d'effacer par une ellipse le déplacement de ses personnages dans l'espace :

« Je ne peindrai point les diverses émotions de Mathilde pendant un si long voyage : on peut imaginer assez l'effet que doit produire l'aspect de la mer, les chants guerriers des soldats et les cris tumultueux des matelots, sur l'âme d'une vierge timide qui jusqu'alors n'avait vu que les voûtes d'un temple, les jardins paisibles d'un cloître, et dont les oreilles n'avaient jamais été frappées que par les doux accents et les saints cantiques des filles du seigneur.<sup>1678</sup> »

---

<sup>1675</sup> *Mt.*, IX, I, page 9.

<sup>1676</sup> *Mt.*, IX, I, page 10.

<sup>1677</sup> *Mt.*, IX, I, page 11.

<sup>1678</sup> *Mt.*, IX, I, page 12.

L'expédition atteint Messine et Mathilde y retrouve Bérengère, qui devient immédiatement son amie.

Richard, qui, entre-temps, s'est emparé de Chypre, s'empresse d'organiser son mariage avec Bérengère. Mme Cottin énumère les personnages qui se trouvent réunis à l'occasion des festivités, ce qui est amplement suffisant pour injecter dans la narration des bribes de « couleur locale ». Les trompettes retentissent :

« La superbe église de Saint-Jacques, située entre le port de Limisso et l'ancienne Amathonte, fut décorée avec une magnificence toute royale ; on joncha les rues de fleurs, on les tapissa de riches étoffes ; Lusignan ouvrit la marche à la tête des princes ses tributaires : sur leur vaste manteau, trempé dans la pourpre de Tyr, on voyait éclater en broderie les feux du saphir oriental ; un peu plus loin, l'or et l'acier reluisaient de toutes parts sur les cottes d'armes des seigneurs anglais.<sup>1679</sup> »

Lusignan, placé près du roi, s'éprend de Mathilde de manière violente en découvrant « une partie des charmes que cachait son chaste bandeau de lin.<sup>1680</sup> ». Il doit réprimer ses désirs en raison de l'habit que porte la jeune novice. De plus, il est marié.

Quelques jours après, l'expédition embarque, mais, ayant appris que la flotte de Malek-Adhel écume ces parages, Richard renonce à faire courir le moindre risque aux deux femmes. Il les confie à la garde de l'archevêque de Tyr. La flotte franque affronte effectivement les marins musulmans, avec succès, puis débarque à Ptolémaïs (Acre), le 8 juin.

Sibylle, la fille du roi Baudoin, héritière du trône de Jérusalem, meurt : Lusignan détenait tout son pouvoir de sa femme. Cette disparition, si elle « flattait la secrète passion qu'il avait rapportée de Chypre », lui faisait perdre sa couronne au profit d'Isabelle, épouse de

---

<sup>1679</sup> *Mt.*, IX, II, page 17.

<sup>1680</sup> *Mt.*, IX, II, page 18.

Montferrat, maître de Tyr. Saladin profitait pleinement des dissensions entre Chrétiens. Cependant les Croisés installaient leur campement :

« Les trois nations se distinguaient par la couleur de la croix qui brille sur leurs étendards : rouge dans l'empire des lis, elle était blanche chez les Germains, et verte dans le camp anglais.<sup>1681</sup> »

Pendant que l'armée piétine, Richard a ordonné à sa femme de le rejoindre au plus vite. En attendant, Lusignan manifeste à l'égard du roi le plus vif dévouement :

« [...] ils couchaient sous la même tente, ils n'avaient qu'une seule table, c'était ensemble qu'ils allaient combattre les infidèles, et le butin qu'ils leur enlevaient était toujours fidèlement partagé entre eux. Dans les joutes, ils portaient les mêmes couleurs, sur leur bouclier la même devise ; et lorsqu'ils s'étaient exercés dans la journée, soit à manier la lance dans les tournois, ou à tirer l'épée contre les infidèles, ils retournaient d'un commun accord se promener sur le bord de la mer ; là, ils contemplaient l'immensité des flots et de l'horizon en soupirant avec amertume, ils baissaient la tête, et accablés de la tristesse de leurs pensées, gardaient souvent un morne silence ; si la tempête faisait bouillonner les ondes, ils croyaient les voir entr'ouvrir leurs abîmes pour engloutir à jamais ce vaisseau qui portait ce qu'ils avaient de plus cher au monde.<sup>1682</sup> »

Ce romantisme des chevaliers fournit un élément de poésie indéniable ; il se révèle utile à la narration puisque, se plaçant à la fin du Chapitre II, il assure la transition avec le début du Chapitre III qui nous transporte sur l'autre bord, à Chypre, où les deux jeunes femmes patientent. Déplaçant le point de vue d'un rivage à l'autre, la transition spatio-temporelle, nous fait découvrir les affres de Bérengère, séparée de son époux. Ces plaintes passionnées, quoique légitimes, offusquent les chastes oreilles de Mathilde qui s'en ouvre au bon archevêque : celui-ci croit voir devant lui « l'Ève céleste au premier réveil du

---

<sup>1681</sup> *Mt.*, IX, II, page 25.

<sup>1682</sup> *Mt.*, IX, II, page 29.

monde<sup>1683</sup> » ce qui nous vaut une description de l'héroïne, caractérisée par une pudeur virginale qui lui confère un charme irrésistible :

« Quoique la galanterie fût regardée alors comme un devoir et comme une sorte de gloire ; quoique Bérengère eût à sa suite plusieurs des plus distingués et des plus nobles chevaliers des cours de France et d'Angleterre, nul pourtant ne fut assez hardi pour oser offrir des vœux à la jeune Mathilde ; malgré l'éclat de ses charmes, la séduction de ses grâces et la langueur de ses yeux bleus, il y avait dans toute sa personne une sorte de pureté qui imposait aux désirs, leur défendait de naître ; et l'habit religieux dont elle couvrait un corps formé par l'amour, la garantissait moins encore des tendres entreprises que le respect qu'inspirait sa pudeur. Elle se montrait peu au regard des hommes ; mais à l'aspect de la vierge, les yeux baissés, les mains croisées sur la poitrine, à demi cachée par un long voile de lin, et toute brillante de la primitive innocence, chacun, frappé d'une religieuse admiration, reculait quelques pas comme indigne de l'approcher.<sup>1684</sup> »

Enfin embarquées, les jeunes femmes arrivent bientôt en vue de Ptolémaïs où Richard les attend. Une brusque tempête repousse alors leur vaisseau loin de la côte. La nef dérive toute une journée et échoue contre les bancs de sable près de Damiette, en territoire ennemi ; les Musulmans attaquent, un combat inégal s'engage :

« À la tête des guerriers, le plus jeune et le plus vaillant de tous, Josselin de Montmorency, l'épée à la main, résistait avec une telle intrépidité, que déjà les infidèles commençaient à plier, lorsqu'un esquif, sorti du port de Damiette, fit changer la fortune. À la vue du drapeau jaune et noir qu'il portait, les Sarrasins s'écrièrent d'une commune voix : *Malek-Adhel ! Malek-Adhel !* et ce nom leur rendant le courage prêt à les abandonner, ils recommencèrent le combat avec une nouvelle ardeur. Tandis que Josselin, animé d'une valeur héroïque, s'élance au milieu des ennemis, les presse, les pousse, les menace, précipite les uns dans la mer, frappe les autres, fait couler des ruisseaux de sang, et se forme un rempart des armes, des débris et des cadavres des infidèles, l'archevêque de Tyr, qui était auprès des princesses, ayant entendu retentir le nom de

---

<sup>1683</sup> *Mt.*, IX, III, page 33.

<sup>1684</sup> *Mt.*, IX, III, pages 33-34.

Malek-Adhel, tombe à genoux et s'écrie : " Humiliez-vous avec moi, car notre heure est venue : rien ne résiste à Malek-Adhel.<sup>1685</sup> »

Ce passage présente un intérêt : Sophie Cottin, jusqu'à présent, n'avait pas abordé la description guerrière et mis en action de pareilles scènes. Or, elles constituent un passage obligé du roman historique où l'action, le combat armé, joue un rôle important. L'accumulation des verbes d'action, renforcée par le présent de narration, permet ici de rendre compte de la rudesse de cet abordage où se déploie l'énergie combative de Josselin de Montmorency ; en contrepoint, le nom de Malek-Adhel, scandé par les Infidèles dès qu'apparaissent les couleurs de leur chef, est une notation juste. L'attitude théâtrale de Guillaume de Tyr, accroît la tension. Il y a ici, très certainement, une maîtrise des techniques narratives qui mérite d'être signalée aux détracteurs de Mme Cottin. Questionné, l'archevêque décrit aux femmes apeurées l'agresseur aux mains duquel elles vont tomber :

« - Malek-Adhel est frère de Saladin : de tous les ennemis des chrétiens, c'est le plus terrible sans doute ; je l'ai vu, le fer et la flamme à la main, réduire en cendres nos bourgs et nos campagnes ; sans lui jamais Jérusalem ne serait tombée, jamais Saladin n'eût fait flotter ses drapeaux sur le temple du Christ.<sup>1686</sup> »

Les bruits extérieurs signalent l'issue malheureuse du combat ; enfin la porte de la chambre vole en éclats et les Musulmans surgissent ; leur chef tient des propos rassurants :

« Calmez votre effroi, madame, vous n'êtes point esclave, vous serez traitée dans mon palais avec tous les honneurs dus à votre haute naissance ; je vous jure, au nom du prophète, qu'aucun des gens de votre suite ne portera des chaînes.<sup>1687</sup> »

---

<sup>1685</sup> *Mt.*, IX, III, pages 36-37.

<sup>1686</sup> *Mt.*, IX, III, page 37.

<sup>1687</sup> *Mt.*, IX, III, page 39.

Malek-Adhel conduit ses prisonnières sur le tillac et les fait descendre dans une chaloupe ; il reste alors interdit devant la chaste beauté de Mathilde :

« [...] la princesse [...] venait d'entr'ouvrir son voile pour descendre dans la chaloupe : ce mélange de douceur et de majesté répandu dans toute sa personne, la blancheur de ce front ingénu, le modeste incarnat de ses joues, ces timides regards attachés vers la terre, cet habit, emblème de la chasteté, enfin ce genre de beauté inconnu au climat où vivait Malek-Adhel, l'étonne, le frappe ; il demeure interdit ; il ne sait ce qu'il éprouve : jusqu'alors amant absolu des plus célèbres beautés de l'Asie, qui toutes maîtrisaient également ses sens, jamais son coeur n'avait été ému ; pour la première fois, il vient de l'être : le fier Arabe tremble devant une femme, et, sans lever les yeux, une vierge chrétienne vient d'enchaîner le frère du souverain de la Syrie, de l'Égypte et des trois Arabies.<sup>1688</sup> »

Malek-Adhel, emporté par la passion, enlève la jeune femme dans ses bras et la dépose dans la chaloupe ; puis, sans égards pour l'habit religieux, il essaye de lui prendre la main. Mais la jeune fille se retire avec horreur bien que l'apparence du prince la surprenne :

« [...] jusqu'à ce jour elle s'était figuré un Sarrasin comme la plus hideuse des créatures et semblable en tout à l'effroyable portrait que le saint-Esprit nous a fait de Satan dans les Écritures.<sup>1689</sup> »

Or c'est tout le contraire. L'archevêque de Tyr se charge de morigéner le frère de Saladin, trop vif à son goût ; il l'invite à respecter la jeune fille, vouée à Dieu. Cela semble si incongru à Malek qu'il invite Mathilde à confirmer ces propos :

« - Vous voyez, illustre Malek-Adhel, que je ne vous en impose pas, lui dit l'archevêque. - Oui, mon père, reprit le prince avec fierté, je vois les effets de cette religion fanatique que vous nommez la *très-sainte*, tandis que vous taxez la nôtre d'être impie et barbare : cependant, toute barbare qu'elle est, jamais elle n'a commandé à nos guerriers d'aller ravager votre patrie, ni à de jeunes et célestes beautés de quitter le

---

<sup>1688</sup> *Mt.*, IX, III, pages 40-41.

<sup>1689</sup> *Mt.*, IX, III, page 42.

monde et ses plaisir pour s'ensevelir toutes vivantes dans un tombeau.<sup>1690</sup> »

L'on peut se demander ici dans quelle mesure Sophie Cottin assume ce discours, compréhensible dans la bouche de Malek-Adhel, mais dont la charge critique, tant à l'égard des expéditions militaires françaises, que des institutions catholiques, est remarquable<sup>1691</sup> .

La curiosité de Mathilde à l'égard de son geôlier se manifeste très vite : « la princesse éprouvait une secrète curiosité de revoir le jeune Arabe, afin de découvrir le signe réprobateur dont Dieu devait l'avoir marqué.<sup>1692</sup> » Celui-ci loge ses prisonniers dans son palais d'un luxe oriental inouï et envoie aux deux femmes « des corbeilles pleines des fruits les plus exquis et des glaces de toute espèce<sup>1693</sup> ». Néanmoins, ces prodigalités ne parviennent pas à reconforter les deux amies ; elles finissent par demander à Guillaume de Tyr, qui a été ambassadeur, des renseignements sur Malek-Adhel : « vous devez connaître mieux que personne la cour, les usages, les caractères de nos ennemis, et m'indiquer par quels moyens on peut obtenir d'eux la grâce d'où dépend ma vie.<sup>1694</sup> » Cela permet à Mme Cottin d'intercaler dans son roman un chapitre

---

<sup>1690</sup> *Mt.*, IX, III, page 44.

<sup>1691</sup> L'attaque contre la vie monastique peut se comprendre sans trop de difficultés ; non pas particulièrement parce que Mme Cottin est une Protestante, mais, surtout, parce qu'un discours contre les moines et les nonnes, qualifiés de parasites, inutiles à la société, a été tenu depuis Voltaire. La Révolution a vidé (et, souvent, démantelé) les monastères ; et même si le Concordat inaugure un retour aux anciennes pratiques religieuses, le couvent demeure un espace qui, dans l'imaginaire collectif, est perçu de façon négative (*cf.* L'utilisation qu'en font le roman libertin et le roman noir). En revanche, la prise de position en faveur des peuples opprimés et injustement agressés par des armées étrangères, en l'occurrence les armées révolutionnaires, puis celle de Bonaparte, est assez neuve et mérite d'être soulignée. Le paratope de Sophie Cottin intègre-t-il un discours politique identifiable ? Telle est la question qui mérite d'être posée. Nous tenterons d'éclairer ce point, plus loin.

<sup>1692</sup> *Mt.*, IX, III, page 46.

<sup>1693</sup> *Mt.*, IX, III, page 48.

<sup>1694</sup> *Mt.*, IX, III, page 51.

historique ; le passé de Saladin et de son frère, le contexte de cette croisade, les enjeux qui en découlent occupent l'essentiel du Chapitre IV. Il faut noter le procédé particulier qui assure la transition entre les deux chapitres : à la fin du Chapitre III, à l'invitation de la reine et de Mathilde, l'archevêque se prépare à entamer son récit : « Après un assez long silence, il reprit la parole et commença son récit, tandis que la reine et Mathilde, les yeux attachés sur lui, l'écoutèrent avec la plus profonde attention.<sup>1695</sup> » Investi de la capacité de « pouvoir raconter » ( il détient un « savoir » sur les Infidèles qui sera utile aux deux femmes), l'archevêque peut librement servir de relais de parole à un écrivain (Mme Cottin) qui fait oeuvre de didactisme en communiquant au lecteur un *corpus* de connaissances - celles-ci confortant l'isotopie narrative dans la mesure où elles ancrent la fiction dans un contexte historique précis, déterministe. De ce fait (Guillaume de Tyr assumant cette fonction de relais narratif), le Chapitre IV bascule directement dans le style direct et donne à entendre la « voix » de l'archevêque :

« C'est à Damas, dans la cour de l'Atabek Nourredin, que Saladin et Malek-Adhel furent élevés sous les yeux de leur père Ayoub.<sup>1696</sup> »

Comme il serait sans doute assez pesant pour le lecteur de prolonger longtemps ce procédé, ce chapitre est coupé en son milieu par une pause, elle vise également à reprendre contact avec les personnages dont la situation pathétique pourrait être perdue de vue par un lecteur captivé par les exploits de Saladin :

« L'archevêque s'interrompt [...] pour donner un libre cours à ses pleurs ; Mathilde y mêla les siens, et aurait haï sans doute le cruel auteur de tant de calamités, si le ciel lui eût donné un coeur capable de haïr. " Mon père, dit-elle d'une voix timide à l'archevêque, il y a dans votre récit des choses qui confondent mon intelligence : comment accordez-

---

<sup>1695</sup> *Mt.*, IX, III, page 52.

<sup>1696</sup> *Mt.*, IX, IV, page 53.

vous des sentiments nobles et généreux au prince impie qui a renversé la cité sainte ? Se peut-il que les infidèles aient quelques vertus ?<sup>1697</sup> »

Guillaume, prend prétexte de ses souffrances morales pour demander l'autorisation de suspendre son récit, afin de le reprendre un autre jour. Cette courte pause permet d'illustrer le comportement de Malek-Adhel qui consacre sa journée à rendre visite aux blessés et notamment au jeune Montmorency dont il admire le courage. Le frère de Saladin accapare Guy de Lusignan qu'il interroge « sur l'état de l'Europe et le caractère des rois qui la gouvernaient<sup>1698</sup> ». Le récit reprend, une page plus loin :

« Enfin, quand l'archevêque fut libre de se retrouver auprès de la reine, elle le conjura de vouloir bien continuer l'histoire des conquêtes de Saladin. Ils se réunirent avec Mathilde dans l'oratoire des princesses, et Guillaume commença ainsi.<sup>1699</sup> »

Au terme de ce récit où ont été exposées les vertus de Malek-Adhel, Mathilde interroge l'archevêque :

« Mon père continua la princesse, ne priez-vous pas quelquefois pour sa conversion ? - Tous les jours, ma fille ; car une pareille conversion serait plus utile à la chrétienté que le gain de plusieurs batailles ; et si la reine le permet, chaque matin et chaque soir nous implorerons pour le prince, dans nos prières communes, le Dieu des miséricordes.<sup>1700</sup> »

Ainsi se trouve programmé l'enjeu essentiel autour duquel se bâtira l'intrigue ; Mathilde apparaît comme l'agent par lequel s'exercera la puissance divine, la jeune fille, qui se destinait initialement à prendre le voile, devient, aux mains de la Providence (qui l'en détourne), un instrument actif du projet divin. Du point de vue narratif, cet enjeu

---

<sup>1697</sup> *Mt.*, IX, IV, page 59.

<sup>1698</sup> *Mt.*, IX, IV, page 61.

<sup>1699</sup> *Mt.*, IX, IV, page 62.

<sup>1700</sup> *Mt.*, IX, IV, page 69.

programmatisque tendra à se réaliser en dépit des obstacles, péripéties et autres rebondissements destinés à l'entraver.

La femme, agent divin, acquiert par ce biais une dimension sociale, rédemptrice, dont le rôle pacificateur est pleinement reconnu (la conversion de Malek-Adhel est considérée par la Chrétienté comme plus « utile » que le gain de plusieurs batailles). Dans le monde des hommes, régi par la violence et les armes, la féminité démontre sa supériorité : la beauté, l'innocence, la pudeur, la foi religieuse et le sacrifice sont, avec l'amour, les remèdes au désordre masculin. Le Chapitre IV s'achève par la prière des deux captives, prosternées ; Mathilde, qui a pris en charge le voeu de l'archevêque, demande avec ferveur la conversion du païen.

Le Chapitre V vise à donner corps au personnage (romanesque) de Malek-Adhel ; le récit de Guillaume, nous l'avons vu, ancreait biographiquement le frère de Saladin dans la réalité historique (les « objets » historiques phagocytés par le « quasi-monde » fictionnel servant à valider le cadre romanesque) : il s'agit maintenant – pour la romancière – de transférer une identité historique (prise comme référent), celle de Malek Adhel, dans le moule du personnage romanesque, doté d'un caractère et de comportements qui puissent satisfaire le lectorat (donc conformes au système de représentation du lecteur-type). Cette opération s'effectue par l'intermédiaire du discours du personnage ; le discours est en effet le moyen le plus direct pour appréhender une individualité propre. Il s'agit bien du mode narratif qui supprime le mieux la distance entre le personnage et le lecteur, assurant une prise directe sur l'action (le temps de la scène narrative et le temps du lecteur cheminent parallèlement, à vitesse identique, ce qui n'est pas vrai lorsqu'un écrivain se sert d'autres modes narratifs) : pour ces raisons, le discours du personnage place le lecteur dans une situation idéale où il peut établir un commerce avec la créature de

papier qui se met réellement à vivre, à exister. L'occasion nous a déjà été donnée d'entendre Malek Adhel s'exprimer :

« [...] je vois les effets de cette religion fanatique que vous nommez la *très-sainte*, tandis que vous taxez la nôtre d'être impie et barbare : cependant, toute barbare qu'elle est, jamais elle n'a commandé à nos guerriers d'aller ravager votre patrie, ni à de jeunes et célestes beautés de quitter le monde et ses plaisirs pour s'ensevelir toutes vivantes dans un tombeau.<sup>1701</sup> »

Par ce discours, l'identité historique de Malek Adhel se trouvait transférée dans le champ des représentations d'un lecteur-type de l'époque impériale ; discours d'adversaire de la religion chrétienne, certes, mais sous-tendu par celui de l'athéisme philosophique : discours plus plausible dans la bouche d'un disciple de Voltaire que dans celle d'un Musulman médiéval. D'une certaine façon, cela revenait à déclarer (à suggérer) que les vertus féminines que nous avons énumérées plus haut pouvaient amener une conversion de la société : symboliquement, *Mathilde* proposait des modèles et des valeurs ; la Révolution, à l'instar des Croisades, avait déchaîné la violence. La Religion constituait le noeud du conflit autour duquel s'était déchirée la France. À l'heure où la politique napoléonienne de réconciliation nationale s'évertuait à réparer cette fracture, sans doute appartenait-il aux femmes de jouer un rôle actif et exemplaire.

---

<sup>1701</sup> *Mt.*, IX, III, page 44. Nous répétons ici cette citation parce qu'elle nous semble particulièrement significative dans la mesure où elle exprime (et prend en compte) - peut-être pour la seule fois dans ce roman - un point de vue qui est celui de « l'autre ».

Personnage Historique.	Transfert.	Personnage Romanesque
<p><b>Musulman.</b>            Ennemi de la Religion.            Païen.            Infidèle.</p>	<p><b>MALEK ADHEL</b></p>	<p>Ennemi de la Religion.            Athée.  <b>Philosophe.</b></p>
<p>Récit de l'archevêque            Guillaume de Tyr.</p>		<p>Discours typé :            Athéisme philosophique.</p> <hr/> <p>Systeme de représentation du            lecteur-type.</p>

Le discours que tient Malek Adhel vise désormais à lui conférer une « humanité » (une épaisseur humaine) ; le voici d'abord confronté à l'archevêque, en présence des deux princesses :

« - Vénérable père des chrétiens, ce n'est pas d'aujourd'hui que nous nous connaissons ; si nos croyances sont différentes, j'ose penser que nos âmes ne le sont pas, et qu'en parlant de moi à mes illustres captifs vous ne m'avez pas représenté comme un maître implacable et un ennemi sans miséricorde.<sup>1702</sup> »

À Mathilde, il demande si elle le considère favorablement, mais reçoit la réponse d'une Chrétienne convaincue :

« - Comment pourrais-je avoir une opinion à cet égard, quand ma pensée ne peut comprendre qu'il soit quelques vertus parmi les infidèles ? ... Mais, s'il est vrai qu'ils en possèdent, quels prodiges d'ingratitude sont-ils donc, puisqu'ils méconnaissent le Dieu de qui ils les tiennent.<sup>1703</sup> »

Fort galant homme, Malek ne s'offusque guère des paroles de la princesse et cherche surtout à savoir s'il ne lui est pas indifférent : « Est-

<sup>1702</sup> *Mt.*, IX, V, pages 72-73.

<sup>1703</sup> *Mt.*, IX, V, page 74.

il vrai, madame, que, malgré ma croyance, vous preniez quelque intérêt à moi ?<sup>1704</sup> ». La réponse de Mathilde est significative, une fois encore :

« - Votre croyance me fait horreur, votre aveuglement me fait pitié : l'empire du démon, qui s'étend à l'aide de vos bras, ferait place à celui du Christ, si vos yeux s'ouvraient à la lumière : puis-je trop demander cette grâce à Dieu ?<sup>1705</sup> »

Malek saisit alors la main de la jeune fille avec passion ( et lui tient, une fois encore, un discours placé sous la dominante de l'athéisme philosophique : « il faut bien que ce Dieu ne soit pas le vrai Dieu ; car s'il vous entendait, et qu'il fût tout-puissant, résisterait-il à votre voix, et n'exaucerait-il pas vos prières ? »). La jeune fille préfère se retirer et Malek demeure un moment sous le charme de cette beauté supérieure à celle des « houris » ; Guillaume intervient :

« - La beauté de la fille des rois n'est point une beauté profane, répondit gravement l'archevêque ; elle vient du dedans, et ses traits brillent de la pureté de son âme : si elle perdait son innocence, elle ne serait plus qu'une beauté ordinaire. - Non, non, interrompit le prince, l'amour lui prêterait, s'il est possible, de nouveaux charmes. Heureux, mille fois heureux celui qui la verra embellie par l'amour !<sup>1706</sup> »

Malek promet alors à Bérangère d'intervenir auprès de son frère en leur faveur. Guillaume, resté avec la reine, s'inquiète du comportement de Malek Adhel qui a laissé transparaître sa passion ; il dépeint à la reine les différences qui existent entre les moeurs des deux religions :

« Madame, répondit l'archevêque, nous ne sommes point ici en Europe, où les femmes, libres dans leurs choix, ont besoin de temps pour aimer et pour être aimées, parce qu'elles ne peuvent former que des liens exclusifs et indissolubles, que le bonheur de ces liens ne s'appuie que sur des vertus, et que les vertus ne se découvrent qu'avec l'aide du temps ; mais

---

<sup>1704</sup> *Mt.*, IX, V, page 76.

<sup>1705</sup> *Mt.*, IX, V, page 76.

<sup>1706</sup> *Mt.*, IX, V, page 77.

en Orient, où les femmes sont assujetties à un maître qui en dispose à son gré, les qualités de l'âme sont comptées pour rien, les charmes extérieurs sont tout, et pour les voir et s'en laisser enflammer il ne faut qu'un instant.<sup>1707</sup> »

Guillaume ne nie pas les qualités admirables de Malek-Adhel, parfait paladin, noble et courageux ; il n'en est pas moins un dangereux séducteur. Déjà par le passé, il a séduit :

« [...] une fille chrétienne, une fille qui était née près du trône, dans cette Jérusalem où son père avait régné et où son Dieu était mort, la fille d'Amaury et de Marie, nièce de l'empereur de Constantinople, cette Agnès si célèbre dans tout l'Orient par sa beauté et par sa valeur, qui, l'épée à la main, brava mille fois la mort, et s'élevant ainsi au-dessus des habitudes de son sexe, dont elle voulait être la gloire, en devint bientôt l'opprobre en en méconnaissant les devoirs comme elle en avait oublié la pudeur.<sup>1708</sup> »

Ce personnage de jeune femme guerrière, qui jouera un rôle dans l'intrigue, provient visiblement de la *Gerusalemme liberata* de Torquato Tasso. Michaud, on s'en souvient, avait conseillé à Sophie Cottin la lecture de l'ouvrage du Tasse et notre romancière s'est probablement inspirée de la figure de Clorinde, guerrière sarrasine, amoureuse de Tancrède (les femmes jouent un rôle important dans ce vaste poème épique de la Renaissance, imité d'Homère) ; Clorinde, lors de l'attaque du camp chrétien, est tuée par Tancrède qui ne l'a pas reconnue : elle expire dans ses bras après avoir reçu le baptême<sup>1709</sup> (Chant XII).

---

<sup>1707</sup> *Mt.*, IX, V, pages 80-81. Si l'on s'en tient à cette définition, l'Oriental, éminemment « combustible », c'est-à-dire capable d'éprouver les effets du coup-de-foudre, est assez proche du Romantique. Il incarne une figure « romantique » dans la mesure où il n'obéit pas aux normes sociales légitimées (celles des Croisés chrétiens).

<sup>1708</sup> *Mt.*, IX, V, page 83.

<sup>1709</sup> « Amico, hai vinto : io ti perdon...; perdona / Tu ancora ; al corpo no, che nulla pave, / A l'alma si : deh ! per lei prega ; e dona / Battesimo a me ch'ogni mia colpa lave. » (Torquato Tasso, *Gerusalemme liberata*, Firenze, Salani, 1976, Chant XII, page 312.) Tancrède prend alors son casque et le remplit à un

Guillaume de Tyr promet de donner à la reine de plus amples détails au sujet d'Agnès quand il reprendra l'histoire de Saladin. Quelques jours après, Bérengère et Mathilde attendent l'archevêque dans le jardin :

« [...] elles se promenaient tranquillement autour du berceau d'orangers, lorsque tout-à-coup, du milieu d'un épais buisson, dont les branches touffues s'étendaient le long de la muraille qui fermait le jardin, un bruit inattendu les fit tressaillir. Bérangère s'avança : elle vit avec surprise une petite porte secrète, fabriquée dans le mur, se déroband à tous les regards sous le feuillage qui la cachait, s'ouvrir à l'instant, et une esclave tremblante, éperdue, accourir et tomber à ses pieds.<sup>1710</sup> »

Cette scène contient tous les ingrédients du genre : mur de jardin, porte secrète, esclave qui se prosterne, font songer au « roman noir »<sup>1711</sup>. Les propos de cette inconnue (« Ô cher et saint habit ! ô brillante et bienheureuse croix ! ô vierge digne de la porter [...] Ah ! madame [...] <sup>1712</sup> ») focalisent l'intérêt du lecteur sur un personnage purement fonctionnel dont le rôle sera de fournir des informations sur la fameuse Agnès dont Guillaume de Tyr a évoqué les mésaventures. L'esclave s'accroche littéralement à Mathilde dont la tenue de novice signale l'appartenance à la religion chrétienne : « je suis une malheureuse souillée du plus noir des crimes ; j'ai renié mon Dieu et ma patrie, pour suivre en ce lieu impie ma royale et coupable maîtresse.<sup>1713</sup> » Investie d'un « savoir »

---

ruisseau proche pour baptiser la mourante. À comparer avec le dénouement de *Mathilde*.

<sup>1710</sup> *Mt.*, IX, V, page 85.

<sup>1711</sup> Nous ajouterions qu'une telle scène est susceptible de fournir à un graveur une illustration pour ce passage du roman. De telles scènes, parfaitement repérables dans le fil d'une intrigue, semblent bien répondre à une nécessité esthétique liée à la représentation romanesque : figer un instant temporel culminant, le fixer comme un cliché photographique, parce qu'il possède une qualité intrinsèque qui le rend identique à un tableau. Dans la « grammaire narrative » de cette époque, il semble bien que nous touchions ici à un élément important.

<sup>1712</sup> *Mt.*, IX, V, page 85.

<sup>1713</sup> *Mt.*, IX, V, page 86.

pertinent, directement utile au lecteur, l'inconnue se trouve en position de l'exprimer, ayant trouvé les interlocutrices naturelles qui peuvent l'écouter épancher ses douleurs. L'esclave vient, en contrepoint au discours de l'archevêque, révéler la face galante du noble Malek-Adhel. Qui pourrait - mieux qu'elle - témoigner de ce qui se passe à l'intérieur du sérail (là où aucun autre homme n'est admis et où Guillaume de Tyr n'aurait pu pénétrer). L'esclave instrumente, en quelque sorte, le « savoir » concernant Malek-Adhel. Elle procède de manière ostensive (elle « montre » la situation de sa maîtresse). Ces aspects narratologiques suffisent à prouver que Sophie Cottin fait varier les procédés et opère à partir de points de vue différents que nous pourrions détailler de la manière suivante :

<p>Le récit de l'archevêque de Tyr, Guillaume, permet d'ancrer le personnage dans une réalité historique et lui confère une épaisseur biographique.</p>	<p><b>MALEK-ADHEL</b></p>	<p>Le discours de l'esclave d'Agnès permet de connaître le comportement du personnage à l'égard des femmes de son sérail (morale sexuelle du Musulman liée aux moeurs de l'Orient.)</p>
<p><b>POSITIF</b>  <b>Personnage noble, preux et courageux.</b></p>	<p>Son caractère peut être appréhendé au travers de son discours, de son attitude, de ses réactions et de ses actes.</p>	<p><b>NÉGATIF</b>  <b>Considère les femmes comme des objets (libertin).</b></p>

Agnès a cédé aux promesses de son séducteur, sans doute avec le secret dessein de partager avec celui-ci le trône, mais Malek l'accable de mépris :

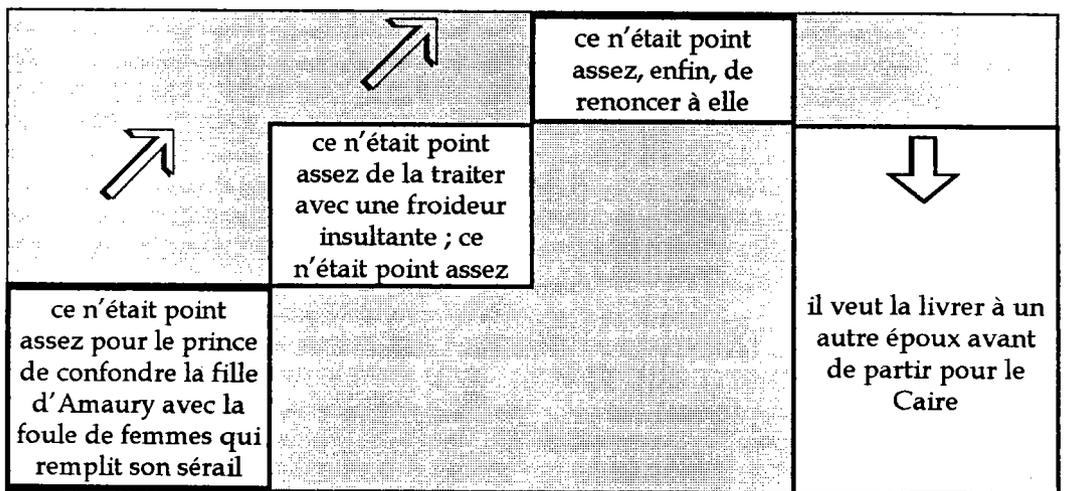
« [...] il traite la fille d'Amaury, qui s'est donnée à lui, comme les esclaves qu'il achète : elle se meurt de douleur et de honte. Plus d'une fois elle a voulu reprendre les armes et quitter ce séjour abominable ;

l'amour la retenait, et plus encore la crainte de reparaître dans sa patrie irritée.<sup>1714</sup> »

Si Agnès se rebelle et veut défier son maître, celui-ci répond qu'il ne sait ni ne veut se battre contre une femme ; la malheureuse a délégué sa servante pour qu'elle demande l'aide des deux princesses :

« Le croiriez-vous, madame, ce n'était point assez pour le prince de confondre la fille d'Amaury avec la foule de femmes qui remplit son sérail ; ce n'était point assez de la traiter avec une froideur insultante ; ce n'était point assez, enfin, de renoncer à elle ; il veut la livrer à un autre époux avant de partir pour le Caire.<sup>1715</sup> »

La gradation confère au discours de l'esclave toute sa portée dramatique : le rythme ternaire fait culminer la tension de la phrase, puis un quatrième membre, en dénoue brutalement le ressort.



Si le discours de l'esclave souligne les dangers d'accorder foi aux promesses de Malek-Adhel, il signale également l'effet qu'a produit Mathilde sur le prince : ce dernier, en effet, a décidé de se défaire de ses femmes ; il se propose de les marier aux émirs de la cour, le plus vite possible. Ce renoncement est significatif : la virgine beauté de la soeur

<sup>1714</sup> *Mt.*, IX, V, page 86.

<sup>1715</sup> *Mt.*, IX, V, page 87.

de Richard lui a fait perdre tout intérêt pour les autres représentantes de la gent féminine. Agnès, indignée par le comportement de Malek-Adhel a exigé de retrouver la liberté :

« - En vous donnant à moi, lui a-t-il dit, en adoptant le culte de Mahomet, vous êtes devenue esclave, et les lois du sérail m'interdisent de vous rendre la liberté. Choisissez donc, ou de l'époux que je vous propose, ou d'une éternelle captivité, et qu'à mon retour du Caire je vous trouve déterminée.<sup>1716</sup> »

L'esclave est parvenue à empêcher sa maîtresse de se servir de son poignard pour abrégier sa vie et a pu la convaincre de demander de l'aide : Agnès revêtra les habits de son esclave et viendra se présenter elle-même aux deux princesses. Bérengère s'engage à favoriser cette évasion, sous réserve qu'Agnès accepte d'expié sa faute dans un couvent. L'étrange conduite du prince à l'égard de ses épouses l'étonne assez pour qu'elle en demande les raisons :

« - On assure, madame, reprit l'esclave, qu'un amour nouveau, né d'un regard et d'un instant, en est cause ; que cet amour, pur, chaste, généreux, semblable à celui qu'éprouvent nos chevaliers, et digne en un mot de l'objet qui l'inspire, est ce qui ferme le coeur de Malek-Adhel à tout autre désir.<sup>1717</sup> »

L'arrivée de l'archevêque provoque le départ de l'esclave ; les princesses font part à Guillaume du récit de cette femme et celui-ci s'adresse alors à Mathilde :

« [...] vous, qui semblez encore épouvantée de l'effroyable histoire dont on vient de souiller vos chastes oreilles, croyez que la Providence n'aurait pas permis que vous entendissiez de pareilles choses, si leur connaissance ne devait pas vous être utile un jour.<sup>1718</sup> »

Ce principe « d'utilité providentielle », que pose le pieux archevêque Guillaume, transfère sur l'héroïne une potentialité :

---

<sup>1716</sup> *Mt.*, IX, V, page 89.

<sup>1717</sup> *Mt.*, IX, V, page 90.

<sup>1718</sup> *Mt.*, IX, V, page 92.

virtuellement, Mathilde apparaît comme celle par qui doit être assuré le salut de la chrétienté et l'on conçoit parfaitement que l'« axe de la quête » sur lequel s'articule le rôle actantiel qui lui est dévolu repose sur le projet de conversion (de Malek Adhel) implicitement défini par l'archevêque :

RÔLE ACTANTIEL DE MATHILDE	
PROJET IMPLICITE formulé par Guillaume.	
Mission	
une pareille conversion serait plus utile à la chrétienté que le gain de plusieurs batailles <sup>1719</sup>	la Providence n'aurait pas permis que vous entendissiez de pareilles choses, si leur connaissance ne devait pas vous être utile un jour
CONVERTIR MALEK-ADHEL.	ÊTRE ARMÉE CONTRE LES DANGERS DE LA PASSION.

Si l'on reprend les « fonctions » définies par Vladimir Propp, le rôle actantiel de Mathilde s'apparente à la fonction IX (« médiation » que Jean-Michel Adam renomme « Appel » ou « envoi du héros »<sup>1720</sup>). Ainsi le moteur de l'intrigue repose sur deux ressorts, l'un sentimental, mais à notre avis secondaire<sup>1721</sup>, et l'autre, fonctionnel (utilitaire), dont on peut donner une représentation schématique :

<sup>1719</sup> Chapitre IV.

<sup>1720</sup> Jean-Michel Adam, *Le Texte narratif*, Paris, Nathan, 1985, page 21.  
 Vladimir Propp, *Morphologie du conte*, Paris, Seuil, « Points », N° 73, 1970.

<sup>1721</sup> Il semble bien, en effet, qu'un certain nombre de lectrices aient été déconcertées par ce roman lors de sa sortie.

RESSORT SENTIMENTAL.	Les amours de Mathilde et de Malek-Adhel
RESSORT FONCTIONNEL (UTILITAIRE).	La conversion de Malek-Adhel.

Guillaume de Tyr reprend son récit. Le début du Chapitre VI constitue un « espace didactique » destiné à familiariser le lecteur avec l'histoire des Croisades<sup>1722</sup> : la bataille de Hattin<sup>1723</sup> et la chute de Jérusalem y sont évoquées. Cependant, Mme Cottin a l'ingéniosité de mêler des éléments romanesques au récit de l'archevêque (« il ordonna que je fusse chargé de chaînes [...] - Je le veux, s'écria Saladin ; je veux aussi qu'avant peu de jours nous mettions le siège devant Jérusalem.<sup>1724</sup> ») afin de le rendre vivant et animé. Le comportement d'Agnès fournit également un ingrédient particulièrement romanesque que la romancière a emprunté, comme nous l'avons vu, au Tasse. Lors de la bataille de Hattin, la princesse Agnès, soeur de la reine de Jérusalem, a fait preuve de bravoure :

« Cette princesse était avec Lusignan à la tête de l'armée qui fut vaincue à Tibériade, portant sa valeur partout où le carnage était le plus terrible ; elle se trouvait toujours auprès de Malek-Adhel ; plusieurs fois

---

<sup>1722</sup> Nous avons donné plus haut quelques clés essentielles permettant de comprendre cette période précise et la situation historique de la Terre sainte jusqu'au débarquement de Richard devant Acre.

<sup>1723</sup> Mme Cottin ne cite pas le nom de cette bataille fameuse (qui a eu lieu près de Tibériade), mais l'évoque par une périphrase, sur le mode de la prétérition : « Vous n'avez que trop entendu le récit de cette fameuse et à jamais déplorable journée, qui abattit presque entièrement la puissance chrétienne dans l'Orient : le corps des Templiers détruit, les plus illustres capitaines privés de vie, le roi lui-même fait prisonnier [...] » (*Mt.*, X, VI, page 5).

<sup>1724</sup> Guillaume de Tyr ne relate pas ces événements à la manière d'un chroniqueur, mais en tant qu'acteur (puisqu'il y a participé).

ils combattirent ensemble : elle résista longtemps ; enfin, obligée de céder, elle apprit à son vainqueur étonné que l'ennemi qu'il avait eu tant de peine à soumettre était une femme, et elle le suivit dans sa tente.<sup>1725</sup> »

L'archevêque réproche le comportement d'Agnès (« Agnès, en bravant les préjugés de son sexe, en avait abandonné les vertus<sup>1726</sup> ») et il est fort possible que sa position reflète assez fidèlement le paratope de Mme Cottin pour qui la femme ne doit pas sortir de son rôle naturel :

« Ah ! que ne doit-on pas attendre d'une vierge qui a rompu une fois les chaînes de l'austère pudeur !<sup>1727</sup> »

Parce qu'elle a trahi sa nature, Agnès a sombré dans «cette honteuse folie qu'on nomme amour<sup>1728</sup> » ; dès lors, « dé-voyée » par la passion, « qui est la force qui nous écarte le plus violemment de nos devoirs », elle a pris « la route du vice [qui] est toujours celle du malheur » :

« C'est ainsi que, se trompant toujours, et croyant voir la gloire dans la célébrité, elle avait quitté le fuseau pour l'épée, et l'ombre de la retraite pour le bruit des armes ; et c'est ainsi que s'égareront toujours celles qui, dédaignant la place que Dieu leur a marquée, et les qualités qui sont leur partage, substituent à leurs humbles vertus les vertus audacieuses des hommes, et, confondant ce que le ciel a divisé, n'appartiennent au sexe qu'elles quittent et à celui qu'elles adoptent, que pour réunir les vices de tous les deux.<sup>1729</sup> »

Ce discours, singulièrement conformiste, semble indiquer que Mme Cottin ne se situe nullement dans le camp des « amazones révolutionnaires » qui prétendent égaler l'homme sur son terrain et se ceignent d'un sabre. La femme devrait user des seules armes dont la

---

<sup>1725</sup> *Mt.*, X, VI, page 8.

<sup>1726</sup> *Mt.*, X, VI, page 8.

<sup>1727</sup> *Mt.*, X, VI, pages 8-9.

<sup>1728</sup> *Mt.*, X, VI, page 9.

<sup>1729</sup> *Mt.*, X, VI, page 10.

Nature l'a pourvue, sans chercher à rivaliser avec l'autre sexe. Sans nul doute notre romancière exprime-t-elle, au travers des propos de l'archevêque, son *habitus* féminin : mais le paradigme social, sous l'Empire, reprend à son compte de telles positions, tandis que s'amorce un net retour à des valeurs familiales bourgeoises.

Agnès, soumise à la passion, incarne la déchéance : elle a abandonné son rang « pour s'enfermer dans un sérail » et revêtir « l'habit d'une esclave ». L'ingratitude manifeste de Malek-Adhel à son égard permet d'opposer les moeurs sexuelles d'un Musulman et d'un Chrétien :

« [...] un Musulman ne [connaît] guère cette délicatesse qui compte pour rien les charmes extérieurs quand les qualités de l'âme ne l'accompagnent pas<sup>1730</sup> »

en revanche :

« [...] un Chrétien aurait fait plus, il aurait repoussé avec indignation une jeune fille qui se donnait à lui sans pudeur.<sup>1731</sup> »

Cette différence de nature assure à elle seule, selon Guillaume de Tyr, « la supériorité de notre sainte religion<sup>1732</sup> ». L'archevêque reprend alors son récit : la chute de Jérusalem fut l'occasion, pour Saladin, de se montrer magnanime ; le courage pathétique de la reine Sibylle, au cours du siège, avait touché profondément la population. Cependant, libéré, Guillaume se rendit en Europe afin de demander l'aide des plus grands princes de la chrétienté et les incita à se croiser. Sa narration s'achève par une prière fervente.

« Déjà les premières ombres de la nuit commençaient à envelopper le bosquet d'orangers, et donnaient à la nature cette teinte de mélancolie

---

<sup>1730</sup> *Mt.*, X, VI, page 10

<sup>1731</sup> *Mt.*, X, VI, pages 10-11.

<sup>1732</sup> *Mt.*, X, VI, page 11.

qui favorise si bien les méditations religieuses et les tendres rêveries, lorsque le bruit léger d'un vêtement qui glissait à travers les feuilles, vint frapper l'oreille de l'archevêque et des deux princesses, et les arracher à leurs réflexions.<sup>1733</sup> »

Du point de vue narratif s'opère ainsi une transition : entre deux portées narratives, celle où se déploie le temps linéaire du roman, d'une part, et d'autre part l'inclusion (« anachronie ») constituée par le récit de l'archevêque qui représente un retour en arrière explicatif destiné à consolider l'isotopie du roman. Une atmosphère propice ayant été mise en place (l'auteur introduisant quelques touches descriptives brèves, mais suggestives, qui « facilitent » la transition), Agnès, sous le déguisement de sa servante, apparaît par la porte dérobée.

Le dialogue s'engage, d'abord pathétique puis agonistique ; la princesse, en des termes cornéliens, reconnaît en Mathilde la cause de ses maux :

« Oui, je la reconnais à son habit, surtout à sa merveilleuse et fatale beauté [...] <sup>1734</sup> elle, qui m'a chassée du coeur où je règnais, qui m'a ravi un amour auquel j'avais tout sacrifié ; elle, enfin, l'unique cause de mon opprobre et de mon désespoir. <sup>1735</sup> »

L'archevêque ne peut que constater que la pécheresse persévère dans son erreur et que, loin de manifester le repentir attendu, elle demeure sous le coup de la passion. « [Q]u'est-ce que le ciel sans Malek-Adhel ? » s'exclame-t-elle, en réclamant des armes pour venger son honneur ; Guillaume s'indigne :

« [...] pourquoi êtes-vous ici ? pourquoi porter vos cris licencieux jusqu'aux oreilles de cette noble reine et de cette chaste vierge, et que venez-vous chercher auprès de moi ? [...] <sup>1736</sup> Allez, allez, misérable Agnès, retournez dans ce palais ; abaissez-vous sous les pieds de votre

---

<sup>1733</sup> *Mt.*, X, VI, page 16.

<sup>1734</sup> *Mt.*, X, VI, page 17.

<sup>1735</sup> *Mt.*, X, VI, page 18.

<sup>1736</sup> *Mt.*, X, VI, page 18.

superbe Arabe ; implorez le sourd Mahomet... Le jour de la condamnation n'est pas loin ; il approche, il se hâte, il va vous engloutir : déjà le ciel vous annonce par ma voix votre éternel arrêt...<sup>1737</sup> »

Mais Mathilde, à qui se joint Bérengère, implore la pitié du saint homme ; celui-ci blessé par l'endurcissement de la princesse ne peut qu'implorer Dieu. L'esclave arrive pour presser sa maîtresse de regagner le sérail au plus vite ; Agnès implore Mathilde : « ne m'accorderez-vous pas un asile dans votre palais ? ne me rendrez-vous pas ma liberté, mes armes, la vengeance ?<sup>1738</sup> » Mathilde promet de demander à Malek, dès son retour, la liberté de la princesse ; celle-ci préférerait s'évader « sous l'armure d'un guerrier » ; l'archevêque met un terme à cette discussion : il offre l'asile à Agnès (les Musulmans n'ayant pas le droit de pénétrer dans le palais où sont retenus les Chrétiens).

Le début du Chapitre VII peint les tortures morales de la fière jeune femme qui ignore la contrition :

« [...] plus irritée des humiliations que sa faute lui causait, que repentante de l'avoir commise, elle n'éprouvait que des remords arides et sans larmes, et une sorte de haine universelle qui s'étendait également et sur l'amant qui la méprisait, et sur la bienfaitrice qui consentait à la sauver, et sur le dieu auquel elle s'était donnée, et sur celui qu'elle avait abjuré, et sur l'innocence de cette vierge qu'on lui préférait ; mais plus encore (et c'était là le pire de ses tourments) sur elle-même [...]»<sup>1739</sup> »

Le style reflète ici l'extrême mobilité des pensées d'Agnès dont l'esprit ne trouve aucun repos. Cachée dans une petite pièce, à côté de la chambre de Mathilde, la princesse geint et soliloque ; ces plaintes alertent la soeur de Richard dont le sommeil a été perturbé. Elle

---

<sup>1737</sup> *Mt.*, X, VI, page 19.

<sup>1738</sup> *Mt.*, X, VI, page 21.

<sup>1739</sup> *Mt.*, X, VII, page 25.

propose son aide à Agnès mais doit faire face aux récriminations de la jeune femme :

« Ah ! si tu veux soulager les horribles tourments que tu me causes, rends-moi le coeur que tu m'as pris, rends-moi l'amour de Malek-Adhel, rends-moi mon amant.<sup>1740</sup> »

Déjà, Agnès est guettée par la folie : la fixité de son regard traduit le désordre de son esprit. La chaste Mathilde doit écouter les propos enflammés de la princesse :

« [...] fuir Malek-Adhel ! non, je ne le puis pas ; non, je ne puis m'arracher aux délices de son amour ; si tu savais quelle félicité je goûtais à oublier près de lui ma patrie, ma famille, mes crimes et mon Dieu même !... Tu frémis, Mathilde, et jamais tes oreilles n'ouïrent de pareils forfaits.<sup>1741</sup> »

Agnès lui révèle un monde où la passion est plus forte que la foi, où la damnation éternelle ne peut contrebalancer les délices du plaisir : « je ne veux point d'un ciel qui n'a point l'amour de Malek-Adhel à m'offrir.<sup>1742</sup> »

Cependant, Mathilde demeure pétrifiée par ces paroles : « l'expression d'une passion aussi effrénée lui faisait horreur<sup>1743</sup> » ; elle se résout enfin à « laisser Agnès seule en proie à son affreux délire<sup>1744</sup> » et sort chercher de l'aide. Tandis que ses servantes secourent Agnès, Mathilde se confie à l'archevêque :

« Mon père, la princesse de Jérusalem est fort mal, je ne sais quelle fièvre l'agite ; mais sa raison est entièrement perdue car elle ne parle que des ravissements du crime, des délices de l'impiété, et Malek-Adhel lui semble préférable à Dieu même...<sup>1745</sup> »

---

<sup>1740</sup> *Mt.*, X, VII, page 27.

<sup>1741</sup> *Mt.*, X, VII, page 28.

<sup>1742</sup> *Mt.*, X, VII, page 29.

<sup>1743</sup> *Mt.*, X, VII, page 29.

<sup>1744</sup> *Mt.*, X, VII, page 29.

<sup>1745</sup> *Mt.*, X, VII, page 30.

Le prêtre demande à l'innocente d'oublier au plus vite ces propos délirants et l'envoie chez la reine : « commencez avec elle vos saintes lectures ». Mais Mathilde « marche toute rêveuse » jusqu'aux appartements de Bérengère ; celle-ci lui apprend le retour de Malek-Adhel qui a envoyé ses femmes pour distraire les prisonnières : tandis que la reine goûte les mets disposés sur la table chargée de corbeilles de fleurs, les esclaves se mettent à danser :

« [...] mais il y a dans leurs chants et surtout dans leur maintien, une sorte de molle volupté qui agite la reine et alarme la vierge : elle détourne les yeux d'un spectacle dont sa pudeur est offensée.<sup>1746</sup> »

Mathilde s'approche de la croisée ; le spectacle de la nature est si attrayant qu'elle quitte cette pièce, préférant la solitude aux danses lascives dont l'immoralité la trouble. Sous les citronniers, les jasmins, les platanes chargés d'oiseaux chanteurs, elle s'assied et s'abandonne à une douce rêverie. Malek, qui a surgi dans les appartements de la reine, constate avec dépit l'absence de Mathilde ; les propos de Bérengère lui font deviner le lieu où se cache la princesse :

« [...] heureux de l'espoir de trouver la princesse seule, il s'élançe rapidement ; le désir, l'émotion lui donnent des ailes. Il connaît tous les détours de l'épais labyrinthe, et les a parcourus en un instant ; à la fin, il vole vers le bocage de jasmin, il entrevoit le vêtement blanc de la vestale, et la seule vue de cet habit lui cause un plaisir plus vif qu'il n'en éprouva jamais.<sup>1747</sup> »

Mathilde, qui l'a aperçu, s'enfuit, prise de panique :

« Ô mon Dieu ! préservez-moi de ce fils du démon, de ce redoutable infidèle, dont le bras terrasse les chrétiens, et dont les trompeuses paroles ont perverti la malheureuse Agnès !<sup>1748</sup> »

---

<sup>1746</sup> *Mt.*, X, VII, page 31.

<sup>1747</sup> *Mt.*, X, VII, page 34.

<sup>1748</sup> *Mt.*, X, VII, page 35.

Cette attitude renforce la passion de Malek :

« [...] cette résistance qu'on ne lui oppose jamais l'enflamme davantage encore : il part à son tour, la flèche dans les airs pourrait à peine le suivre ; il est auprès de la princesse, il la touche, il la saisit par son habit.<sup>1749</sup> »

Mais un respect « qu'il n'avait éprouvé [que...] dans le temple de Mahomet<sup>1750</sup> » s'empare du fier guerrier : il n'ose serrer la jeune fille dans ses bras mais lui adresse un discours brûlant. Mathilde presse contre son coeur son précieux reliquaire et repousse l'infidèle qui méconnaît Dieu. Malek-Adhel baise la main de sa prisonnière en proférant un terrible serment :

« [...] vous ne suivrez point une loi injuste, cruelle, vous vous laisserez toucher par le feu qui me brûle, vous vous livrez à l'amant qui vous abandonne et son sort et sa vie ; je le jure, jamais l'Angleterre ne vous reverra dans son sein ! plutôt mourir que me séparer de vous.<sup>1751</sup> »

Mathilde arrache sa main à cette étreinte, rabat son voile et ordonne au sacrilège de rétracter ce serment imprudent : destinée à être l'épouse du Christ, elle exige d'être libérée par son ravisseur : « pour récompense, Dieu consentira peut-être à ouvrir vos yeux à ses éternelles clartés.<sup>1752</sup> » jette-t-elle orgueilleusement à la face du Musulman. Elle s'en retourne dignement auprès de Bérengère, suivie par l'amoureux transi dont l'ardeur s'échauffe au spectacle d'une beauté virginale :

« [elle] ne peut lui dérober l'expression de cette pudeur qui se répand sur sa physionomie et sur son maintien, de cette pudeur qui est la plus touchante des grâces, la plus puissante des forces que le ciel ait données

---

<sup>1749</sup> *Mt.*, X, VII, page 35.

<sup>1750</sup> *Mt.*, X, VII, page 36

<sup>1751</sup> *Mt.*, X, VII, pages 37-38.

<sup>1752</sup> *Mt.*, X, VII, page 38.

à la femme, et qui sait inspirer le respect en même temps qu'elle augmente l'amour.<sup>1753</sup> »

Ainsi la pudeur est-elle, pour Mme Cottin, l'une des armes essentielles qui garantissent à la femme une supériorité et une protection. La pudeur seule constitue le meilleur aliment de l'amour, seul capable de le conforter et de lui procurer l'assise nécessaire.

Au Chapitre IX, escortée par Malek, Mathilde retrouve la reine et l'archevêque, intrigués par son absence. Josselin de Montmorency, en personne, accourt, essayant la colère du prince qui a interdit à tout homme de pénétrer dans ce palais. Fièremment, le chevalier répond qu'il a été chargé par Richard de la sécurité des deux femmes : prévenu de la disparition de Mathilde et des dangers que courait la jeune fille, il a obéi à son devoir. Ces paroles émeuvent Malek, qui, ayant reçu les éperons d'or de la main de Hugues de Tibériade, a été fait chevalier et obéit au même code de l'honneur que son prisonnier :

« [...] j'ai juré entre ses mains de protéger la beauté, l'innocence, l'infortune, au péril de mes jours. Ne t'inquiète donc plus du sort de la princesse d'Angleterre, c'est moi qui veillerai sur elle maintenant : moi seul, entends-tu ?<sup>1754</sup> »

Montmorency réplique, non sans ironie : « Je doute [...] que, toute prisonnière qu'est la fille des rois dans ce palais, elle veuille en accepter le maître pour serviteur. <sup>1755</sup> » Bérengère ne peut, pour sa part, accepter l'idée que Malek puisse servir la soeur de Richard, son époux, dont il fera peut-être bientôt couler le sang : Malek jure alors solennellement de protéger le roi d'Angleterre. La promesse réjouit la reine, mais Montmorency, plus subtil, trouve pour le moins étrange de soumettre le sort de Richard à la promesse d'un ennemi alors que le roi d'Angleterre

---

<sup>1753</sup> *Mt.*, X, VII, page 40.

<sup>1754</sup> *Mt.*, X, VIII, page 45.

<sup>1755</sup> *Mt.*, X, VIII, page 45.

jouit de la protection de ses chevaliers. Malek éprouve un sentiment de jalousie d'autant plus grand que Mathilde approuve les paroles du jeune homme ; aussi propose-t-il de libérer Josselin : ce dernier, lié par son serment, refuse de quitter les deux femmes ; Bérengère le délie de ses obligations, considérant que son bras sera plus utile aux armées chrétiennes ; cependant, la décision finale revient à Mathilde : Guillaume de Tyr lui fait valoir que si Josselin apporterait un renfort appréciable à la cause de Richard, cette liberté octroyée par un ennemi de Dieu ne lui paraît pas de bon aloi ; néanmoins la jeune princesse n'a nul besoin du secours d'un homme car Dieu la préserve de tous les périls. Ces propos décident Mathilde à délier Josselin de son serment : celui-ci la remercie pathétiquement en baisant le bas de sa robe. Guillaume de Tyr songe qu'il pourra convaincre Malek-Adhel de libérer Bérengère. Dans le jardin, cette dernière plaide la cause d'Agnès, et Malek, compatissant, laisse Bérengère libre de décider du sort de la malheureuse :

« [...] vous le savez, ce n'est point moi qui ai séduit Agnès : sans doute elle était trop belle pour que je n'acceptasse pas son amour ; mais pour lui donner le mien, j'estimais trop peu son caractère [...] non, une femme que j'avais vue se couvrir de sang et n'être pas seulement émue, ne pouvait toucher mon coeur.<sup>1756</sup> »

Malek, apprend alors à la reine et à l'archevêque la mort de Sibylle, la soeur d'Agnès ; cet événement n'a pas rendu Lusignan plus sage car, bien qu'ayant perdu ses droits au trône de Jérusalem, il continue, avec le soutien de Richard, à en revendiquer la couronne chimérique. La division règne dans le camp des Chrétiens où des factions rivales s'opposent. Guillaume, par une lettre confiée à Josselin, tente de rappeler à l'ordre les différents partis ; Malek-Adhel mesure les

---

<sup>1756</sup> *Mt.*, X, VIII, page 52.

dangers qu'il y aurait à laisser partir l'archevêque, seule autorité morale capable de rassembler les Chrétiens.

Mathilde en proie à des sentiments contradictoires fait part de son état d'âme à Guillaume et lui relate la scène avec l'infidèle : « il a porté ses lèvres impures sur ma main<sup>1757</sup> » L'archevêque ne s'alarme guère. Il tient à la jeune fille un discours moralisateur, qui suffira, pense-t-il à la mettre à l'abri du danger :

« [...] surtout, ma fille, ne regrettez jamais un monde dont les biens ne sont qu'illusions, les grandeurs que des songes, et les plaisirs qu'impostures ; un monde où la joie la plus sensible se change tout-à-coup en tristesse amère, et où le plaisir du soir nous afflige le matin [...] Tel est l'effet de tout l'amour humain, ma fille : il entre doucement dans l'âme ; mais quand il y est entré, il blesse et donne la mort.<sup>1758</sup> »

Le Chapitre IX présente les affres auxquelles se trouve soumis Malek Adhel. L'image de Mathilde le poursuit et détruit son existence. Il se rend souvent en ce jardin où il a touché la main de la jeune fille et s'adonne à des rêveries prolongées : « sa profonde blessure lui semblait délicieuse, et il se reposait dans sa peine, faisant son plaisir de sa douleur.<sup>1759</sup> » Mathilde ne se montre plus et Malek-Adhel finit par s'en plaindre amèrement à Bérengère ; celui-ci semble près de libérer ses prisonnières en échange d'une parole de Mathilde, au risque de provoquer la colère de Saladin, et Bérengère songe à tirer profit de la passion du Musulman : « trop pieuse, cependant, pour donner aucune espérance au prince, elle se permet seulement de la plaindre et de gémir sur une différence de religion qui met une barrière insurmontable entre Mathilde

---

<sup>1757</sup> *Mt.*, X, VIII, page 57.

<sup>1758</sup> *Mt.*, X, VIII, page 59.

<sup>1759</sup> *Mt.*, X, IX, page 62.

et lui.<sup>1760</sup> » Elle court relater cet entretien à l'archevêque et la jeune novice ; cette dernière « s'accuse d'avoir inspiré de l'amour à un enfant de Mahomet<sup>1761</sup> ». Mais Bérengère prend la défense du prince dont elle loue le comportement. Plus sévère, Guillaume interdit toute rencontre et la reine doit se soumettre à ses ordres. Le lendemain, Malek entre dans une vive colère en apprenant que ses propositions ont été refusées ; il annonce qu'il usera des mêmes armes que Mathilde et ne se montrera plus dans le palais : Bérengère révèle que Guillaume est le principal responsable de cette situation. Le prince songe alors à se débarrasser du vieillard en le libérant : de la sorte, sa passion prend le pas sur les nécessités stratégiques et Malek a le sentiment de commettre une faute politique. Il convoque l'archevêque pour l'informer qu'il lui rend la liberté en même temps qu'à Montmorency : Guillaume devra convaincre Richard de lever le siège devant Acre en échange de la restitution des prisonnières. Ce discours surprend le prêtre qui devine les mobiles du Sarrasin ; mais pourquoi Malek tient-il à le renvoyer dans le camp des Chrétiens alors qu'il pourrait profiter de sa supériorité en l'enfermant dans une autre forteresse ? « Cette passion qui peut lui faire faire une imprudence, et non pas une cruauté, effraie l'archevêque bien moins par sa violence que par cette grandeur d'âme qui s'y mêle [...]<sup>1762</sup> » Guillaume, après réflexion, repousse fermement la proposition de Malek Adhel, mais ce dernier s'empporte et l'archevêque comprend que le Sarrasin ira jusqu'au bout de son projet. Il ne reste plus à Guillaume qu'à faire ses adieux à Mathilde ; l'archevêque dépeint à la jeune fille la dévorante passion de Malek : « Ce Sarrasin, ma fille, a conçu pour vous un amour criminel ; l'impie, embrasé d'une flamme adultère, veut vous compter

---

<sup>1760</sup> *Mt.*, X, IX, page 64.

<sup>1761</sup> *Mt.*, X, IX, page 65.

<sup>1762</sup> *Mt.*, X, IX, page 71.

parmi ses épouses, vous, vierge chrétienne, fille des rois, épouse d'un Dieu !...<sup>1763</sup> ». Il s'emploie à conforter l'héroïsme chrétien de Mathilde : « repousse avec horreur le Sarrasin qui t'ose aimer, et, je te le répète, sache mourir s'il le faut ; car Dieu te voit, le ciel s'ouvre, et la palme du martyr t'attend.<sup>1764</sup> » Ces paroles plongent la jeune fille dans une terrible détresse :

« [...] elle se croit entourée d'abîmes et de feux dévorants ; l'effroi la saisit ; éperdue, hors d'elle-même, à genoux sur le plancher, elle cache son visage noyé de pleurs contre la robe de l'archevêque, et ne peut que répéter d'une voix entrecoupée par des sanglots : " Mon père, ô mon père ! ne m'abandonnez pas." <sup>1765</sup> »

Le prêtre affirme que Mathilde saura parfaitement résister sans son aide vigilante :

« [...] luttant seule contre les pièges du démon, votre gloire sera plus grande... Cependant, si vous sentiez vos forces défaillir et votre vertu s'étonner, demandez, obtenez du prince la liberté de faire un pèlerinage du côté du grand désert : là, parmi les débris d'un monastère ruiné qui fut élevé par saint Jean-Climaque, réside un enfant de Basile, un pieux anachorète : le monde l'a vu jadis revêtu des plus grandes dignités, célèbre par ses vastes connaissances, percer les mystères de la terre et des cieux ; mais plus il se nourrit de la gloire humaine, plus il en sentit le vide. Il vit que l'homme doué de la plus rare intelligence, quand il n'est pas soutenu de Dieu, ne s'élève au-dessus des autres hommes que pour retomber de plus haut ; il vit que tout ce que Dieu ne remplit pas, n'est qu'un abîme sans fond : alors il rejeta toutes les vaines lumières qui ne lui montraient que la misère de l'homme, pour s'attacher uniquement à la seule lumière qui lui en montrait la gloire. Il se retira au désert ; depuis trente années il y vit seul, consumant son temps en jeûnes, en prières et à la pratique de l'hospitalité.<sup>1766</sup> »

---

<sup>1763</sup> *Mt.*, X, IX, pages 74-75.

<sup>1764</sup> *Mt.*, X, IX, page 75.

<sup>1765</sup> *Mt.*, X, IX, page 75.

<sup>1766</sup> *Mt.*, X, IX, pages 76-77.

Cette évocation de l'ermite, solitaire en son désert, qui a abandonné le monde parce qu'il en a mesuré la vacuité, est à mettre en relation avec un passage du *Génie du christianisme* de Chateaubriand consacré au « Tableau des moeurs et de la vie religieuse : moines, cophtes, maronites<sup>1767</sup> » : « Le moine Cophte\*, en entrant dans son monastère, renonce aux plaisirs, consume son temps en travail, en jeûnes, en prières et à la pratique de l'hospitalité. » Dans le système de représentation propre au feuillet de réception que nous étudions, la figure du saint-homme<sup>1768</sup> sage, proche de la Nature, proche de Dieu, permet de formuler un jugement, négatif, à l'encontre du monde, de son agitation, de ses moeurs : figure topique et paternelle auprès de qui l'égaré trouve refuge, l'anachorète a pris ses distances avec une société corrompue. Mme Cottin, qui ne manque jamais une occasion de se référer aux écrits sapientiaux de l'*Ancien Testament* - et plus particulièrement à l'*Ecclésiaste* - fustige, par la bouche de Guillaume de Tyr, l'inanité des prétentions terrestres ; à l'instar de Chateaubriand, elle fait l'apologie des valeurs religieuses et spirituelles.

Bérenghère se désespère : si Saladin exige en échange de sa liberté que les Francs lèvent le siège, jamais elle ne reverra son époux ! L'archevêque tente de la rassurer : cette proposition émane de Malek-Adhel et il n'a jamais été question de la volonté de son frère. La reine annonce alors à Guillaume qu'elle attend un enfant. L'archevêque quitte alors les deux princesses après les avoir réconfortées et bénies.

Il se rend aussitôt auprès d'Agnès (Chapitre X) pour la convaincre de le suivre : si elle redoute de revenir parmi les Chrétiens,

---

<sup>1767</sup> *Op.cit.*, II, Quatrième partie, Livre troisième, page 126. La mise en parallèle des deux citations suffit à prouver que Mme Cottin a lu le *Génie du christianisme*. (\* « Cophte » et non pas « Copte », selon l'orthographe de l'époque)

<sup>1768</sup> Telle qu'elle apparaît notamment dans *Atala* sous la figure du père Aubry, missionnaire et ermite.

elle peut aller se réfugier sur le sommet du M<sup>t</sup> Carmel ou se trouve un monastère fondé par Sainte Hélène<sup>1769</sup> :

« [...] c'est là que vous serez reçue par de saintes filles qui, soumises aux pratiques les plus sévères, et exemptes d'aucunes souillures de corps et d'âme, vivent néanmoins dans une si grande humilité, qu'elles ne croiront jamais pouvoir s'élever au-dessus de vous, ni songer à vos fautes que pour en demander le pardon au trône de la grâce céleste : c'est dans cette retraite, Agnès, que, couchée sur le sac et la cendre, vous expierez votre vie passée, et que vous pourrez dire avec le prophète : Seigneur, nourrissez-moi du pain de mes larmes, et faites-moi boire en abondance l'eau de mes pleurs.<sup>1770</sup> »

Ce langage n'est pas du goût de la jeune femme. Loin d'accéder au repentir, elle n'aspire qu'à la vengeance. Guillaume lui propose alors de reprendre la lance et l'épée, de se joindre aux Croisés ; mais Agnès refuse de suivre le prélat malgré les paroles pathétiques par lesquelles Guillaume tente de l'arracher à sa criminelle passion. Le visage baigné de larmes, l'archevêque l'admoneste :

« Ainsi le fruit de votre crime demeurera éternellement dans ce monde et dans l'autre ; et tandis que son souvenir subsistera encore dans celui où vous ne serez plus, vous gémirez sans fin dans ces lieux terribles où le pardon n'entra jamais.<sup>1771</sup> »

Agnès, impatientée, met fin à l'entretien : « elle détourna la tête avec un orgueil qui éteignit toute espérance dans l'âme du digne prélat.<sup>1772</sup> » Ce dernier constate l'endurcissement de la jeune femme et rejoint la caravane des captifs libérés que des soldats musulmans ont charge de protéger :

---

<sup>1769</sup> La mère de l'Empereur Constantin qui, comme on le sait, fut à l'origine de l'invention de la Vraie Croix. Jacques de Voragine relate cet épisode dans *La Légende dorée* (Paris, G.F., 1967, N°132, tome I, page 345 et svtes.)

<sup>1770</sup> *Mt.*, X, X, pages 80-81.

<sup>1771</sup> *Mt.*, X, X, page 83.

<sup>1772</sup> *Mt.*, X, X, page 83.

« [...] Ils prirent leur chemin le long des côtes de la Méditerranée, afin que la brise de mer vînt les aider à supporter l'ardeur brûlante des sables de Suez<sup>1773</sup>. »

L'archevêque et Josselin traversent des villes ravagées par les Musulmans :

« [...] il n'y en avait aucune, surtout en Syrie, qui ne portât quelques vestiges de l'antique splendeur des chrétiens, et dont une église ruinée, un autel brisé, une croix vermoulue, ne révélât le nom de ses anciens maîtres. À la vue de ces chères et respectables images, abattues et traînées dans la fange, l'archevêque soupirait de douleur, Josselin frémissait d'indignation.<sup>1774</sup> »

Cette évocation renvoie à une réalité concrète pour les contemporains de Sophie Cottin (et dont témoigne également Chateaubriand) : les édifices religieux ont subi des dégradations durant la période révolutionnaire et les symboles ont fait l'objet de destructions systématiques.

La caravane arrive enfin en vue du camp des Croisés :

« Enfin, après avoir vu fuir successivement à leurs yeux, pendant plusieurs journées de marche, Gaza, Joppé, Césarée et Ascalon, ils aperçurent le mont Carmel avec ses rochers et son monastère ; et dans la vaste plaine qui le sépare de Ptolémaïs, leurs regards charmés distinguèrent enfin les bannières de la croix qui flottaient sur la tente des chrétiens.<sup>1775</sup> »

Accueilli par Lusignan et Richard, le prélat rassure le roi d'Angleterre sur le sort réservé aux deux princesses ; l'arrivée de Guillaume est accueillie avec espoir car l'archevêque est seul capable de

---

<sup>1773</sup> Le canal de Suez ne sera creusé que sous le Second Empire. L'Impératrice Eugénie de Montijo assistera à cette inauguration. L'Opéra de Verdi, *Aïda*, joué au Caire – avec retard (en raison du siège de Paris par les Prussiens) – le 24 décembre 1871, fut commandé par le vice-roi d'Égypte Ismaïl Pacha pour l'inauguration du nouvel Opéra khédival et non pour celle du canal (contrairement à une légende tenace).

<sup>1774</sup> *Mt.*, X, X, page 85.

<sup>1775</sup> *Mt.*, X, X, pages 86-87.

ramener la concorde ; aussi un conseil est-il décidé pour le lendemain auquel participeront tous les partis.

Le Chapitre XI est consacré à la chute de Ptolémaïs ; la romancière décrit d'abord le conseil de façon hiératique<sup>1776</sup> : « on y voit le prince d'Antioche et celui de Galilée, les comtes de Jaffa et de Tripoli, les chevaliers du Saint-Sépulcre et de l'ordre Teutonique ; enfin sur le devant paraissent Lusignan et Conrad<sup>1777</sup> »

Le discours de Guillaume fustige les Chrétiens, incapables de faire taire leurs dissensions :

« [...] quand le cancer brillera dans le zodiaque, que la canicule versera sur vous ses feux dévorants, que les fontaines seront tarées, que les plantes et les fruits tomberont desséchés sur une terre aride et brûlée, et qu'incapables de résister à tant de fléaux, vos corps épuisés ne pourront plus supporter le poids des armes, alors Saladin, comme une comète foudroyante, se présentera tout-à-coup devant vous.<sup>1778</sup> »

Un tel discours ranime l'ardeur combative des chevaliers auxquels Guillaume de Tyr fait miroiter la reconquête de Jérusalem. Pour mettre fin à la querelle entre Guy de Lusignan et Conrad de Montferrat, le prélat propose un accord : le trône de Jérusalem restera à Lusignan, veuf de Sibylle, jusqu'à sa mort, puis reviendra à Conrad, époux de la soeur de Sibylle, et à leurs descendants. Cet accord fait l'unanimité ; Lusignan jure à Richard de délivrer Mathilde dès que Ptolémaïs sera tombée et demande sa main au roi d'Angleterre. Mais Josselin de Montmorency réagit aussitôt : lui aussi souhaiterait épouser Mathilde. Afin d'éviter un affrontement, Richard promet de former une troupe de mille guerriers, les *Chevaliers de la Vierge*, destinés à s'emparer de Damiette où sont retenues les deux princesses : le nom des

---

<sup>1776</sup> Le « roman médiéval » n'a guère évolué de ce point de vue si l'on considère des oeuvres comme *Les Rois maudits* de Maurice Druon.

<sup>1777</sup> *Mt.*, X, XI, page 92.

<sup>1778</sup> *Mt.*, X, XI, page 94.

prétendants « sera jeté dans une urne, pour que le sort décide entre eux<sup>1779</sup> ».

L'attaque de Ptolémaïs<sup>1780</sup> a lieu : « on entoure le camp de hautes palissades d'oliviers [...] A peine le crépuscule du soir est-il arrivé, que Montmorency, à la tête de mille pionniers, profite de l'obscurité pour commencer à détruire en silence les avant-murs de la ville, appelés murs de barbacane<sup>1781</sup> [...]» Une tour de bois est amenée en face d'une brèche mal réparée. Le signal est donné : « les Musulmans jettent sur eux des pierres enflammées et du plomb fondu » mais « les poutres armées de fer, les faux tranchantes, le terrible bélier, sont dirigés contre la tour de l'est : bientôt elle s'ébranle, croule et tombe avec un fracas horrible, entraînant dans sa chute les guerriers qui la défendaient. » Richard et Philippe-Auguste ont mené chacun une offensive : le roi de France s'est emparé de la tour de Nazareth ; Josselin, à son tour, accomplit une prouesse : « cependant, Montmorency vient d'atteindre les créneaux ; il y touche, il est vainqueur : oubliant alors les dangers qui le menacent et les ennemis qui l'entourent, il jette au loin le bouclier qui défendait sa tête, et saisissant dans les mains des guerriers qui le suivent l'étendard de la croix, il l'arbore le premier au haut de la muraille, et donne ainsi aux chrétiens le signal glorieux de leur triomphe.<sup>1782</sup> » Mais le jeune homme demeure isolé parmi les ennemis car l'échelle est renversée ; un coup de hache fait éclater son casque : « sa tête reste nue et sans défense ; à l'aspect de sa jeunesse et de sa beauté, les Musulmans s'arrêtent immobiles, étonnés de voir, dans un âge si tendre, une si indomptable valeur.<sup>1783</sup> » Au moment où Josselin, débordé, va périr en

---

<sup>1779</sup> *Mt.*, X, XI, page 104.

<sup>1780</sup> Toute la fin de ce chapitre jusqu'à la page 113.

<sup>1781</sup> L'indication fait songer à Viollet-Le-Duc.

<sup>1782</sup> *Mt.*, X, XI, page 109.

<sup>1783</sup> *Mt.*, X, XI, page 110.

défendant l'étendard sacré, Lusignan arrive à la rescousse, déferlant sur les infidèles. Metchoub, le chef des Musulmans, pris de rage, vise Lusignan :

« [...] le roi de Jérusalem n'a pas le temps de se détourner ; il le reçoit dans la poitrine : le sang sort de la plaie à gros bouillons ; le vaillant guerrier chancelle, il tombe sur ses genoux : alors Metchoub l'insulte : "Monarque de Jérusalem, lui dit-il, puisque tu as perdu ton royaume dans ce monde, va le chercher dans l'autre." <sup>1784</sup> »

Cependant, les armées chrétiennes ont envahi la cité : « À l'instant on voit de toutes parts des croix triomphantes s'élever au-dessus des mosquées <sup>1785</sup> » et une grande cérémonie a lieu à l'Église Saint-Jean, purifiée par l'archevêque de Tyr.

Ce passage du roman nous montre un aspect neuf du talent de notre romancière ; il est double car il convoque sa capacité à mobiliser des éléments historiques de façon satisfaisante et à donner vie à des scènes mouvementées ; bien que romancé, ce récit de la prise d'Acre est fondé sur une documentation historique exacte. Ainsi, Sophie Cottin cherche à rendre compte de la topographie des lieux. Chaque personnage fait l'objet d'un traitement particulier, « l'auteur-démiurge » épousant le terrain de la bataille et s'y déplaçant pour montrer la manière dont se déploie l'assaut. Cette narration met en valeur le beau Josselin, personnage positif, dont les exploits sont magnifiés ; en revanche, le sort de Lusignan, personnage négatif, reste suspendu : le trait qui l'a frappé en pleine poitrine aurait dû le tuer.

Bien que « l'esthétique de la bataille » mise en oeuvre par Sophie Cottin soit superficiellement colorée par les oeuvres épiques du passé – l'on peut évidemment penser au Tasse ou encore à Homère – elle tend à

---

<sup>1784</sup> *Mt.*, X, XI, page 112.

<sup>1785</sup> *Mt.*, X, XI, page 112.

une restitution réaliste des événements<sup>1786</sup> ; la tactique des Croisés reflète un intérêt pour le détail ({barbacane}<sup>1787</sup>, {tour de bois}, {échelles}, {béliers}, {balistes}, importance de l' {étendard}, de la {prouesse} chevaleresque). Il est utile de signaler que dans le contexte historique du début du XIX<sup>e</sup> siècle, raconter une bataille c'est faire référence à des faits éprouvés (directement ou indirectement) par nombre de lecteurs<sup>1788</sup>. La société contemporaine vit sur un pied-de-guerre perpétuel. Même sous une plume féminine, une bataille doit être décrite de façon suffisamment plausible. Un lecteur masculin peut s'identifier à un héros comme Josselin.

La dimension épique ne doit pas être considérée comme un archaïsme : elle est propre au Romantisme<sup>1789</sup> et le système de représentation du temps en fait un topos générique (Bonaparte au pont d'Arcole). Elle renforce par ailleurs l'assimilation de la nouvelle élite militaire avec la Chevalerie d'antan, que tend à imposer le nouveau paradigme officiel.

Au Chapitre XII, Saladin, de retour d'une simple « opération de police » à l'intérieur de son royaume, apprend, de la bouche de Metchoub, la chute de Ptolémaïs :

« De même qu'un seul mot du prophète savait enchaîner la tempête dans les airs, de même l'archevêque de Tyr a su, par la seule force de ses

---

<sup>1786</sup> Bien entendu, il s'agit d'un « réalisme » étroitement soumis aux moyens qu'offre l'esthétique ponctuelle du feuillet de réception. L'« esthétique de la bataille », selon Mme Cottin, diffère de l'« esthétique de la bataille » d'un Stendhal ou d'un Flaubert.

<sup>1787</sup> Ils s'agit ici des « objets-meublants » (meubles) que l'on peut relever au fil de ce récit.

<sup>1788</sup> Indirectement, par les plus jeunes qui écoutent avidement les récits des prouesses de leurs aînés (pères ou frères), par les femmes - lectrices des romans de Sophie Cottin - dont les époux, fiancés, amants, frères participent aux batailles.

<sup>1789</sup> On la retrouvera dans *La Légende des siècles* de Victor Hugo.

paroles, suspendre cette terrible querelle qui divisait les chrétiens [...] <sup>1790</sup> »

Saladin refuse de croire le récit du gouverneur de Ptolémaïs car les deux responsables de la chute de cette cité – selon celui-ci –, Guillaume et Josselin, se trouvent sous bonne garde à Damiette. Metchoub apprend alors à son maître que Malek-Adhel a libéré ses dangereux prisonniers. Saladin entre dans une vive colère et menace son interlocuteur : cherche-t-on à lui faire croire que Malek serait un traître ? Metchoub révèle la vérité au Sultan :

« Non, grand prince, ton frère n'est point un traître ; mais il est subjugué par un amour trop extraordinaire pour n'être pas sous la puissance de quelque enchantement : une vierge chrétienne, d'une beauté si céleste qu'on la croirait une houri échappée du paradis du prophète, a ébloui ses yeux et abattu son âme. <sup>1791</sup> »

Metchoub dévoile l'identité de la prisonnière et Saladin s'inquiète : son frère ne s'est-il pas converti et ne va-t-il pas, sous l'influence pernicieuse de cette Mathilde, livrer toutes les places-fortes ? Fort heureusement, Mathilde se montre d'une sévérité extrême avec Malek et n'a rien tenté pour le détourner de sa religion. Par ailleurs, Saladin refuse de penser que son frère puisse manquer à l'honneur en se convertissant ; il envoie Metchoub à Damiette avec un message, intimant l'ordre à Malek d'envoyer la reine Bérengère au Caire, hors d'atteinte de Richard. Ptolémaïs sera la rançon exigée ! Malek devra rassembler des troupes. Cependant, Mathilde sera rendue à Richard sans tarder, un bateau devant l'amener de Damiette à Ptolémaïs. Aussitôt, Metchoub part. À Damiette, Mathilde a, jusqu'à présent, évité Malek.

---

<sup>1790</sup> *Mt.*, X, XI, pages 115-116.

<sup>1791</sup> *Mt.*, X, XII, pages 117-118.

La santé de Bérengère se dégrade insensiblement et Malek « fait venir d'Alexandrie un médecin arabe, fameux dans tout l'Orient, et les plantes les plus salutaires du fond de l'Yémen.<sup>1792</sup> » Malgré ces soins diligents, Bérengère perd graduellement ses forces, veillée par Mathilde ; elle implore celle-ci d'accepter une entrevue avec Malek :

« [...] obtenez de lui (et cela dépend de vous), obtenez de lui qu'il me renvoie à Richard, en dépit de tous les ordres contraires qu'il pourra recevoir de Saladin.<sup>1793</sup> »

Mathilde ne peut refuser ; elle rassure la reine qui recouvre l'espoir et s'endort apaisée. Le lendemain, Malek-Adhel est frappé de saisissement à la simple vue de la jeune fille :

« [...] ah ! beauté angélique, ce ne sont point des prières, mais des ordres que vous devez m'adresser : me voici à vos pieds, prêt à les entendre et à les exécuter... Parlez, commandez, ô souveraine absolue de Malek-Adhel !<sup>1794</sup> »

L'effet que produit Mathilde est instantané et Malek lui accorde tout, sans transiger :

« Je ne sais, répondit le prince, quelles seront les suites de ce que je vais faire ; mais quoi qu'il arrive, je sais que vous serez obéie : vous voulez que la reine soit libre, elle l'est ; vous voulez qu'elle soit rendue à son époux, elle le sera : que désirez-vous encore ? Mettrai-je à vos pieds tous les royaumes du monde ? vous donnerai-je ma vie ?<sup>1795</sup> »

De manière très touchante, Mathilde se retire, en remerciant Malek-Adhel : « elle s'arrêta, posa une main sur son coeur, et dit : " La reconnaissance est là, et jusqu'à la fin de ma vie. " <sup>1796</sup> » La jeune fille s'empresse de prévenir la reine. Bérengère, rassurée par ces nouvelles,

---

<sup>1792</sup> *Mt.*, X, XII, page 124.

<sup>1793</sup> *Mt.*, X, XII, page 125.

<sup>1794</sup> *Mt.*, X, XII, pages 128-129. Le discours romantique mime assez bien l'emphase orientale.

<sup>1795</sup> *Mt.*, X, XII, page 130.

<sup>1796</sup> *Mt.*, X, XII, page 132.

trouve un sommeil paisible ; en revanche, un trouble inconnu s'est emparé de Mathilde :

« La journée avait été brûlante, la nuit l'était encore ; oppressée par la chaleur, ne pouvant ni respirer à son aise, ni trouver aucun repos, elle passe dans un petit cabinet voisin, dont les fenêtres donnent sur les jardins du palais ; on peut même y descendre par un escalier dérobé : la princesse ne l'ignore pas, elle serait vivement tentée d'aller jouir un moment de la fraîcheur de l'air et de la beauté du ciel, si elle n'était effrayée de se trouver seule dans ces vastes jardins, au milieu des ténèbres. Elle s'assied près de la fenêtre pour mieux jouir des émanations embaumées de la nuit. Elle prend une table devant elle, ouvre la Bible, et se met à lire : mais au milieu de sa lecture elle tombait dans de fréquentes distractions ; sans s'en apercevoir, ses yeux se fermaient à demi, sa tête se penchait sur sa main ; et tandis qu'un vent léger agitait et retournait les feuillets du livre sacré, elle laissait errer involontairement sa pensée sur les moindres détails de son entrevue avec Malek-Adhel ; si quelque bruit inattendu la rappelle à elle-même, elle s'arrache brusquement à sa rêverie, en se reprochant de s'y être laissé entraîner, et elle reprend sa lecture, mais insensiblement des idées fugitives qu'elle chassait sans cesse, et qui revenaient toujours, fatiguaient, suspendaient son attention, et finissaient par s'en emparer ; ses yeux lisaient encore, que déjà son esprit s'échappait ailleurs ; et comme sa bouche prononçait des mots que son oreille entendait, elle ne s'apercevait pas que sa pensée ne les entendait plus, et qu'elle était revenue tout entière vers une image qui ne lui laissait aucun repos.<sup>1797</sup> »

Ce passage montre, de manière assez réussie, l'état d'instabilité de l'esprit de la jeune femme dont les idées vont et viennent entre le monde de son imaginaire, soudain libéré, - territoire aux contours indéterminés dont l'imparfait traduit les dimensions floues - et le monde du réel (où s'accomplit la vraie vie) prisonnier de l'actuel - l'«ici-et-maintenant» statique, rendu par le présent. En effet, {la beauté du ciel} - {les vastes jardins} - {les émanations embaumées} mettent en place un cosmos aux contours irrepérables pour le sujet : le ciel n'a pas

---

<sup>1797</sup> *Mt.*, X, XII, pages 133-134.

de limites visibles, le jardin labyrinthe<sup>1798</sup> est topologiquement infini, un parfum qui embaume remplit l'espace de façon impalpable. Dès lors, la conscience du sujet se trouve prise au mouvement centrifuge des idées, c'est-à-dire absorbée par la rêverie. La *Bible*, objet sur lequel tente de se focaliser l'attention de la jeune fille, tout au contraire, figure la stabilité<sup>1799</sup> ; par un effet centripète, la conscience de Mathilde se trouve continuellement ramenée vers le livre saint. Mais le vent (ici encore un « objet » sans limites, donc délégué par l'univers de l'imaginaire pour interdire la fixation de l'esprit de l'héroïne sur le présent statique) « agitait et retournait les feuillets ». La pensée devenue erratique (« elle laissait errer involontairement sa pensée ») devient la proie de la séduction.

- MOUVANT		STABLE +		P R É S E N T
Fraîcheur de l'air		elle s'assied	La BIBLE	
la beauté du ciel		elle prend		
ces vastes jardins		elle s'arrache		
les ténèbres		FORCES ANTAGONISTES		
les émanations embaumée				
la nuit		agitait et retournait		
le vent				
L'Amour				
IMPARFAIT				

<sup>1798</sup> Voir la rencontre de Mathilde et de Malek, dans le jardin, au Chapitre VII. Le jardin est par définition un espace « flou » (d'essence fractale, puisque composé de végétaux - il existe des logiciels, développés par les départements de mathématiques de certaines universités, capables de générer des végétaux virtuels. Les règles mathématiques qui régissent ces foisonnements sont comparables à celles qui déterminent la croissance naturelle des cristaux). Si la rêverie constitue bien un thème romantique, elle se trouve liée ici à des éléments qui, à notre avis, sont également liés au romantisme : le chaos, l'espace fractal, la dimension floue, le cristal, le mouvement brownien.

<sup>1799</sup> Échappant au monde de l'illusion, mouvant et changeant, le Croyant trouve son assise dans les Ecritures : la *Bible* figurerait en quelque sorte l'oeil du cyclone où tous les mouvements contradictoires s'arrêtent.

La jeune fille parvient à trouver quelques heures de sommeil, avant l'aube. Elle rejoint Bérengère. Cette dernière lui demande si elle a songé à demander sa propre liberté ; Mathilde pâlit car Malek songe peut-être à la retenir. Le prince nourrit-il quelque désir coupable à son égard ?

« Âme simple et pure, répond la reine, dans tes jugements comme dans tes actions tu ne consultes que la vertu et la justice, tu ne penses point à l'amour : il t'entoure pourtant, il te frappe, il te parle sans cesse, et il te demeure étranger.<sup>1800</sup> »

Les vœux qu'a prononcés la jeune fille ne la protègent-ils pas des passions ? Oui, mais Malek-Adhel est insensible à de tels arguments : il ne laissera jamais partir Mathilde, affirme Bérengère. Aussi s'engage-t-elle à parler au Musulman : « peut-être lui prouverai-je que la barrière qui vous sépare ne peut être ébranlée ; que ce n'est pas avec votre honte qu'il pourra faire son bonheur.<sup>1801</sup> » La reine se résout, en cas d'échec, à demeurer auprès de la jeune fille pour la protéger – et à mourir de dépérissement. Or, Mathilde refuse un pareil sacrifice et dicte son devoir à Bérengère : « Dieu sera mon refuge, il sera mon appui.<sup>1802</sup> »

Au Chapitre XIII a lieu l'entrevue attendue entre Bérengère et le prince ; elle réclame à Malek la liberté de Mathilde :

« A ces mots, le prince changea de couleur ; il fit un geste de douleur et de surprise, et s'éloigna précipitamment ; cependant, s'arrêtant tout-à-coup, il revint avec lenteur sur ses pas, s'approcha d'une fenêtre ouverte, et là, le coude appuyé sur le marbre, et la tête penchée sur sa main, il demeura plongé dans une profonde rêverie.<sup>1803</sup> »

---

<sup>1800</sup> *Mt.*, X, XII, page 137.

<sup>1801</sup> *Mt.*, X, XII, page 139.

<sup>1802</sup> *Mt.*, X, XII, page 140.

<sup>1803</sup> *Mt.*, X, XIII, page 144.

La manière dont Sophie Cottin a traduit sobrement la panique intérieure de Malek-Adhel au travers de son attitude extérieure, de sa posture, donne une grande intensité à ce passage. Tandis que les jeunes femmes attendent sa décision, Malek tente d'apaiser son coeur ; il s'adresse enfin aux princesses ; que Mathilde durant les jours où vont s'effectuer les préparatifs du départ de la reine consente à écouter son ravisseur qui tentera de la convaincre :

« [...] cependant, si aucune de mes raisons ne vous touche, si vous persévérez dans votre désir, si vous voulez me quitter, si vous me dites : Malek-Adhel, tu en mourras sans doute, mais n'importe, je veux partir : alors, madame, vous serez libre, je ne vous retiendrai plus, je ne vous reverrai plus : non, plus jamais ; ne savez-vous pas que pour vous obéir je ferai aisément le sacrifice de ma vie ?<sup>1804</sup> »

Paroles galantes qui annoncent les discours meurtris dont Hugo émaille ses drames et ses poèmes<sup>1805</sup> ! Malek contient difficilement son trouble : « quelques larmes furtives trahissent la violence de sa douleur, et s'échappent sur son mâle visage<sup>1806</sup> » Il doit se retirer sous le coup de l'émotion. Mais Mathilde, impressionnée, pleure : est-il vrai que son départ serait la cause de la mort de Malek ? Non, réplique la reine, à condition que Mathilde veuille bien le voir « quelquefois, en lui parlant avec une tranquille bienveillance<sup>1807</sup> » ; cette attitude calmera les tourments du prince et le persuadera que « la vertu ne doit jamais être un effort assez difficile pour qu'il en puisse coûter la vie.<sup>1808</sup> »

---

<sup>1804</sup> *Mt.*, X, XIII, page 145.

<sup>1805</sup> Par exemple, Doña Sol à Hernani : « Êtes-vous mon démon ou mon ange ? / Je ne sais, mais je suis votre esclave. Écoutez, / Allez où vous voudrez, j'irai. Restez, partez, / Je suis à vous. Pourquoi fais-je ainsi ? Je l'ignore. / J'ai besoin de vous voir et de vous voir encore / Et de vous voir toujours. » (*Hernani*, Paris, G.F., N° 319, Acte I, page 329.)

<sup>1806</sup> *Mt.*, X, XIII, page 145.

<sup>1807</sup> *Mt.*, X, XIII, page 146.

<sup>1808</sup> *Mt.*, X, XIII, page 146.

Voici l'innocente Mathilde en proie à des sensations qui lui sont étrangères et dont elle ne mesure nullement la portée : la pitié qu'elle éprouve pour le malheureux prince est fort proche de la tendresse, et, dans la géographie de la contrée de Tendre-sur-Orient, la tendresse est limitrophe de l'amour. Sophie Cottin décrit alors la confusion des sentiments éprouvés par son héroïne :

« Cependant il lui arrivait souvent, au milieu de ses prières, que mille idées terrestres la troublaient tout-à-coup ; il lui semblait alors que Dieu s'éloignait d'elle et la livrait à l'éternel ennemi de l'homme, qui remplissait son âme de dangereuses illusions et de terreurs fantastiques : inquiète, effrayée, elle avait recours aux larmes et aux pénitences ; mais ces larmes, que la seule piété ne faisait pas couler, ne la soulageaient pas ; et au milieu des plus dures pénitences, sa pensée s'échappait toujours ailleurs.<sup>1809</sup> »

Tandis que la reine se réjouit de revoir bientôt son époux, Mathilde est incapable de comprendre la nature de son trouble :

« En attendant, le mal qui consume Mathilde s'accroît tous les jours ; abattue par le jeûne, l'inquiétude et la pénitence, elle languit et penche vers la terre, semblable au lis humide de la vallée, que les rayons d'un soleil trop ardent ont frappé ; ses yeux sont voilés, son teint perd son éclat : hélas ! cette touchante tristesse ne sert qu'à l'embellir encore.<sup>1810</sup> »

Par pudeur, elle évite systématiquement Malek ; cependant, Bérengère a retrouvé assez de forces pour se rendre à Saint-Jean d'Acre : le frère de Saladin demande à la reine de fixer précisément la date du départ et souhaite recevoir, en privé, la réponse fatidique de Mathilde. Les voici seuls ; le prince s'enflamme et, égaré par la passion, serre entre ses bras la jeune novice :

« L'infortunée ! le feu du ciel n'est pas plus prompt à embraser sa proie : mais la pudeur s'épouvante, la religion frémit ; elle repousse avec horreur

---

<sup>1809</sup> *Mt.*, X, XIII, page 147.

<sup>1810</sup> *Mt.*, X, XIII, page 148. Est-ce la réminiscence de ce « lis humide de la vallée » qui a inspiré à Balzac son titre ?

l'audacieux Musulman, et cache dans ses mains son visage baigné de larmes.<sup>1811</sup> »

La réaction de Mathilde provoque le désarroi du « jeune Arabe<sup>1812</sup> » qui se prosterne devant la dame de son coeur et lui jure « un respect inviolable » : une scène, proche de la pantomime<sup>1813</sup>, amène l'instant où Mathilde exige sa liberté :

« Cependant le prince demeure en suspens ; il hésite, il soupire, il regarde Mathilde, et ne trouve pas assez de force en lui-même pour promettre de ne plus la revoir : mais elle paraît impatiente ; elle fait un mouvement, elle va sortir ; il se décide, l'avenir s'anéantit, le présent est tout ; pour prolonger de quelques minutes le plaisir de voir celle qu'il aime, il va se condamner à une éternelle douleur. " Ne vous éloignez pas, Mathilde, s'écrie-t-il avec un accent déchirant je vais vous obéir." La princesse s'arrête encore ; une douce satisfaction se peint sur son visage ; elle élève vers le ciel et ses mains et ses yeux. " Ô mon paisible cloître, ô joies de ma jeunesse, ô ma patrie, je vous retrouverai donc !" <sup>1814</sup> »

Cette joie trop vive que Mathilde ne peut dissimuler provoque une douleur intolérable chez Malek : les « yeux remplis de délire et

---

<sup>1811</sup> *Mt.*, X, XIII, page 155.

<sup>1812</sup> Ce qui est historiquement inexact (Malek étant un Kurde), mais conforme au système de représentation auquel adhère Sophie Cottin.

<sup>1813</sup> Rappelons que la pantomime était à la mode (comme le montre fort bien le célèbre film de Marcel Carné, *Les Enfants du Paradis*) et que le mélodrame usait volontiers de ces procédés gestuels (qui préfigurent le jeu des acteurs du cinéma muet). L'arrêté impérial du 25 avril 1807 limite à huit le nombre des théâtres parisiens autorisés (il ne s'agit pas vraiment d'exercer une censure sur ceux-ci, mais de mettre fin à la cascade de faillites qu'entraîne le trop grand nombre de salles). Quatre salles principales - le Théâtre-Français, le théâtre de l'Impératrice (Odéon), le théâtre de l'Empereur (l'Opéra-Comique + l'Opéra des Italiens), l'Académie impériale de musique (l'Opéra) - assurent la représentation du répertoire « officiel » ; quatre salles secondaires - le Vaudeville, les Variétés, l'Ambigu-Comique et la Gaité (ces deux derniers ayant le monopole du mélodrame) - assurent la représentation d'un répertoire moins « noble », où le discours des personnages est vivement soutenu par leurs gestes et leurs attitudes.

<sup>1814</sup> *Mt.*, X, XIII, pages 156-157.

d'amour », il retient la jeune fille et l'oblige à écouter des propos brûlants :

« - Oh ! regarde-moi, reprend-il d'une voix suppliante, par pitié regarde-moi : il y a plus de délices dans un seul de tes regards que dans toutes les délices de la terre... Non, c'est en vain que je le promettrais, je ne puis me séparer de toi : cela seul est hors des bornes de mon obéissance ; permets-moi seulement de rester à tes côtés, et puis, ordonne... Veux-tu retourner en Europe ? je suis prêt à t'y conduire ; veux-tu régner en ces lieux, veux-tu un trône ? je t'y ferai monter... Ô maîtresse absolue de ma destinée ! commande à ton esclave ; me voici sans voix devant toi, mais mon silence te parle assez. » Il s'arrête, oppressé ; il tremble ; des larmes passionnées coulent en abondance de ses yeux et baignent les mains de Mathilde.<sup>1815</sup> »

Totalement subjugué, Malek-Adhel n'est plus maître de lui-même ; comme Mathilde conserve une fermeté obstinée, le Musulman lui met dans la main son poignard : « par pitié, plonge ce fer dans ma poitrine, il me fera moins de mal que ton départ. » Émue, Mathilde éprouve de la compassion et l'exprime de façon racinienne : « existe-t-il un lien possible entre la soeur de Richard et le frère de Saladin ? existe-t-il un lien qui ne soit un crime entre une fille chrétienne et un prince musulman ? Un sacrifice est-il au-dessus de votre courage, et vous est-il plus facile de mourir que d'être vertueux ?<sup>1816</sup> » Le dialogue prend un tour plus mélodique ; la douceur angélique de Mathilde lénifie son interlocuteur : la jeune fille lui représente cette « route du ciel » qu'elle s'apprête à suivre. «- Et votre amour, Mathilde, interrompit le prince, votre amour appartiendra à un autre époux ?<sup>1817</sup> » Mathilde, avec un « pieux enthousiasme », déclare que son amour n'appartiendra qu'à Dieu. Une telle vertu amène le Musulman à un renoncement stoïque : Mathilde promet de prier pour Malek : « et si

---

<sup>1815</sup> *Mt.*, X, XIII, page 158.

<sup>1816</sup> *Mt.*, X, XIII, page 160.

<sup>1817</sup> *Mt.*, X, XIII, page 161.

Dieu daigne m'entendre, un jour viendra où nos pensées embrasseront le même but, concevront les mêmes espérances ; et dans ce monde si tout nous séparerait, dans le ciel tout nous réunira<sup>1818</sup> »

Cette longue scène pathétique est caractéristique de l'art de Sophie Cottin : les obstacles qui rendent impossible l'union des deux coeurs font culminer la tension du discours amoureux ; celui-ci est d'autant plus exacerbé et violent que ces obstacles paraissent insurmontables. Les paroles des protagonistes se trouvent automatiquement transférées dans un registre aigu, exaspéré. L'existence humaine se trouve assimilée à un cercle infernal où le désir réprimé se trouve contenu par des forces fatales : les héros tâtonnent, se heurtent à des murs ; les circonstances sociales ou historiques ont élevé ces barrières. La passion transforme le sujet, soumis à l'empire de son imaginaire, en somnambule, dépossédé de son être, de son assiette, de sa relation lucide au monde :

« Elle dit, et il ne la voit plus : que dis-je, il ne la voit plus ? partout elle est présente à ses yeux : il ne voit, il n'entend qu'elle ; dans l'agitation désordonnée de ses esprits, il marche à grands pas, sans savoir où il est, ni qui il est : plusieurs esclaves s'avancent vers lui, lui parlent ; il n'entend rien, il les regarde fixement et ne leur répond pas : on l'entoure, on l'interroge, il s'éloigne en silence ; il marche vers son appartement, s'assied ; son corps est immobile, et pendant quelques instants il oublie la terre où il vit, et croit habiter un monde qui n'est peuplé que de l'image de Mathilde.<sup>1819</sup> »

Voici le sujet transporté dans un autre monde, ne laissant ici-bas que sa « marionnette », automate doté de mouvements, mais dont la conscience, transférée, n'a plus accès au réel.

---

<sup>1818</sup> *Mt.*, X, XIII, page 162.

<sup>1819</sup> *Mt.*, X, XIII, page 162.

Malek, prisonnier de ses pensées, n'entend pas grossir la rumeur du peuple qui « court dans les mosquées implorer le sourd Mahomet<sup>1820</sup> ». L'arrivée de Metchoub est la cause de ce tumulte ; la nouvelle de la prise de Ptolémaïs s'est répandue. L'émissaire de Saladin force la retraite de Malek-Adhel et l'accuse avec impertinence : « c'est donc toi que j'accuse du malheur de nos armes<sup>1821</sup> » ; le prince ne peut qu'admettre sa faute ; si la ville d'Acre est tombée, c'est bien parce qu'il a libéré Guillaume et Josselin. Metchoub lui impute les morts inutiles ; certes Malek peut reconquérir sans peine la ville perdue, « mais le sang de tous les fidèles Musulmans qui ont péri en la défendant, comment le rachèteras-tu ?<sup>1822</sup> » Metchoub reproche enfin à son maître sa faiblesse : « un guerrier comme toi doit-il laisser ternir sa gloire par un amour insensé, et préfères-tu à ta patrie en larmes une chrétienne vagabonde ?<sup>1823</sup> » Tandis que Malek réagit avec fureur à ces paroles, Metchoub l'abandonne, le coeur plein de rancune<sup>1824</sup>. Le prince lit la lettre de son frère : elle le plonge dans un état d'agitation extrême. S'il admet de libérer Mathilde, malgré les souffrances morales qu'engendre une telle décision, il lui faut maintenir Bérengère en captivité ; or, c'est aller à l'encontre des serments qu'il a pu faire à la reine : « son honneur lui commande de ne pas rétracter la parole que Bérengère a reçue de lui<sup>1825</sup> ». Contrevenir aux

---

<sup>1820</sup> *Mt.*, X, XIII, page 163.

<sup>1821</sup> *Mt.*, X, XIII, page 164.

<sup>1822</sup> *Mt.*, X, XIII, page 165.

<sup>1823</sup> *Mt.*, X, XIII, page 165.

<sup>1824</sup> *Mt.*, X, XIII, page 166 : « l'image de tous les soldats moissonnés à cette fatale journée, le souvenir de sa famille captive et de ses fils massacrés, avaient allumé dans son âme une haine violente contre l'auteur de tant de désastres : aussi ne pouvait-il contenir son ressentiment, et il exhala devant les grands et les émirs, devant les troupes et le peuple, tous les reproches que méritait la faiblesse du prince, et toute l'horreur que lui inspirait la chrétienne qui en était l'objet. » L'on peut se demander si l'auteur ne fait pas ici, de quelque façon, allusion à Napoléon : certes, l'Empire est à son apogée, mais ses succès militaires, acquis au prix du sang, ont « moissonné » déjà bien des vies.

<sup>1825</sup> *Mt.*, X, XIII, page 169.

ordres de Saladin est impossible, à moins de soulever ses propres fidèles contre le Sultan. Malek espère pouvoir convaincre son frère : « je ne ferai pas valoir impunément la parole que j'ai donnée à la reine : Saladin la ratifiera, car il a horreur du parjure<sup>1826</sup> ». En attendant, le vaisseau qui emmènera Mathilde à Ptolémaïs est apprêté et lèvera l'ancre sans délai. Mais Malek ne peut supporter l'idée de voir sa bien-aimée s'éloigner ; après avoir délégué ses pouvoirs à Metchoub, chargé d'accompagner la princesse chez les Chrétiens, le prince quitte sa ville :

« Alors, sans regarder le palais, sans oser seulement se permettre de songer à Mathilde, il sort de Damiette, et va à Pélus, à Pharamia ; il parcourt les différentes villes qui bordent la mer et s'élèvent vers les bouches du Nil ; il réunit ses troupes, les assemble, et les dispose à marcher, conformément aux ordres du sultan, vers les montagnes de Khouroutba.<sup>1827</sup> »

Le Chapitre XIV ramène le lecteur à Agnès : la jeune femme, résolue à se venger, entretient des espions qui lui rapportent les progrès de la passion de Malek. Metchoub lui fait part des événements récents ; aussi, lorsque Bérengère lui propose, aimablement, de l'emmener à Saint-Jean d'Acre, Agnès, avec perfidie, l'informe des ordres de Saladin, qui sont la conséquence directe de la prise de Ptolémaïs, qu'elle décrit comme un véritable « carnage ». Bérengère ne peut que songer au sort de son époux durant cette terrible bataille ; elle défaille. Mathilde, alertée, parvient à ranimer la reine qui s'en prend à la cruelle Agnès :

« - Les malheureux s'en prennent à tout, répondit-elle avec un froid dédain ; et parce que j'ai appris à la reine que Saladin la condamnait à une éternelle captivité, elle m'accuse comme si c'était moi qui en eusse porté l'arrêt...<sup>1828</sup> »

---

<sup>1826</sup> *Mt.*, X, XIII, page 170.

<sup>1827</sup> *Mt.*, X, XIII, page 171.

<sup>1828</sup> *Mt.*, X, XIV, page 177.

L'ironie d'Agnès s'applique alors à Mathilde dont la foi en la vertu n'attire que les sarcasmes de sa rivale. La reine demande les secours du duc de Lancastre, lui aussi prisonnier ; qu'il aille implorer Malek-Adhel ; mais le duc informe la reine du départ prochain du prince qui a chargé « le terrible Metchoub de faire exécuter pendant son absence les ordres de Saladin ». Mathilde s'élançe aussitôt, espérant joindre Malek ; elle se heurte à Metchoub, plus insensible que son maître :

« - Chrétienne, lui dit-il, que me demandes-tu ? ignores-tu que les ordres de Saladin sont sacrés pour tous ses sujets ; que nul n'y résiste ; que s'il m'avait demandé ta vie, je te plongerais en cet instant un poignard dans le coeur ; et que s'il me demandait ma tête, j'irais moi-même la lui porter ? retire-toi donc, demain à la naissance du jour sois prête à partir, et remets à la femme de Richard cet écrit que Malek-Adhel m'a laissé pour elle ; il contient les ordres de Saladin, je n'y puis rien changer.<sup>1829</sup> »

De retour auprès de Bérengère, Mathilde constate son désarroi : une « inspiration divine » lui suggère une solution :

« [...] il faut que demain, vêtue de mes habits, couverte de mon voile, vous partiez pour Ptolémaïs à ma place, tandis que je resterai ici, trop heureuse de porter les fers destinés à vos royales mains.<sup>1830</sup> [...] partez, allez joindre votre époux, sauvez votre enfant, Dieu vous le commande aussi impérieusement qu'il me commande à moi de rester ici pour souffrir à votre place.<sup>1831</sup> »

La reine accepte le plan de Mathilde et lui tient un discours pathétiquement apologétique où sont exaltées les vertus de la « vierge de seize ans ». Mathilde échange ses vêtements avec ceux de la reine,

---

<sup>1829</sup> *Mt.*, X, XIV, page 181.

<sup>1830</sup> *Mt.*, X, XIV, page 184.

<sup>1831</sup> *Mt.*, X, XIV, pages 184-185.

dissimulant la grossesse de Bérengère sous « les larges plis de son chaste habit de lin<sup>1832</sup> » :

« Mais déjà les ténèbres s'éclaircissent, le vent souffle, les mariniers s'éveillent, le vaisseau tend sa voile, une sourde rumeur annonce aux princesses qu'on approche de leur appartement, et que l'heure du départ va sonner.<sup>1833</sup> »

Le duc de Lancastre vient chercher la jeune fille voilée :

« Metchoub la reçoit ; elle s'incline, baisse la tête, et passe sans lui parler ; les gardes du prince se retirent ; l'air agite les banderoles flottantes au haut des mâts, l'ancre est levée ; les mariniers de leurs rames agiles, brisent les flots de la mer ; le vaisseau fend l'onde, il glisse avec rapidité.<sup>1834</sup> »

Feignant d'être malade, la reine se soustrait à la vue des Musulmans durant la durée de la traversée. Le Chapitre XV ramène le lecteur auprès de Mathilde qui s'est retirée au fond de son oratoire pour prier et ne pas éveiller les soupçons. Une des suivantes de Bérengère, Herminie, comtesse de Leicester, l'y surprend ; Mathilde réprime la joie trop expansive de la jeune femme et donne des ordres destinés à retarder la découverte de la supercherie. Cependant, Malek-Adhel, de retour à la tête de ses armées, demande à rencontrer la reine, une galère étant prête pour conduire Bérengère au Caire.

« Mathilde pense, du moins, à s'entourer de toutes les images que Dieu permet d'avoir de lui sur la terre ; elles seront sa force et son appui : ranimée par cette espérance, c'est dans son oratoire qu'elle va attendre le prince ; elle couvre sa tête d'un voile épais, et prosternée devant le prie-dieu de la reine, elle élève ses regards vers le fils divin de Marie : étendu devant elle sur la croix de douleur, il semble lui dire qu'il n'y a point de vertu sans épreuves, de victoire sans combat, et qu'un vrai chrétien doit supporter avec courage des souffrances toujours légères en

---

<sup>1832</sup> *Mt.*, X, XIV, page 187.

<sup>1833</sup> *Mt.*, X, XIV, page 188.

<sup>1834</sup> *Mt.*, X, XIV, page 189.

comparaison des grands opprobres et des horribles blasphèmes dont le monde a couvert celui qui n'y était venu que pour le sauver.<sup>1835</sup> »

Conduit à l'oratoire et mis en présence de Mathilde, Malek-Adhel ne la reconnaît d'abord pas. Le ton affligé de ses paroles traduit sa tristesse d'être séparé de celle dont il est amoureux, et croyant parler à la reine, il affirme :

« [...] vous êtes sûre de revoir bientôt l'objet de votre tendresse ; vous n'en êtes pas séparée pour toujours ; votre douleur, à vous, ne sera pas éternelle.<sup>1836</sup> »

Mathilde constate « à travers la gaze qui est devant ses yeux » l'émoi du prince. Avec fougue celui-ci promet d'obtenir de Saladin la liberté de Bérengère ; alors la reine, revoyant Mathilde, pourra lui transmettre verbalement ce message :

« Dites-lui que son départ a rempli mon âme de dégoûts et d'amertumes ; dites-lui que bientôt les combats, les chagrins surtout, me délivreront de ce reste de vie, image anticipée de l'enfer, comme lui pleine de regrets déchirants, de douleurs sans terme, comme lui éternellement fermée à l'espérance...<sup>1837</sup> »

---

<sup>1835</sup> *Mt.*, X, XV, page 195. C'est un tel passage, où « le culte des images » est un peu trop mis en avant, qui a probablement donné poids à la rumeur selon laquelle Sophie Cottin s'était convertie à la foi catholique. Notons cependant que la foi de son enfance s'accommodait des pratiques catholiques (elle a été baptisée) ; elles ont dû s'intégrer de quelque manière à son *habitus* ; les rites catholiques, probablement vécus comme des « simagrées » sociales obligatoires, légitimaient la position de la famille Ristaud (à la frange de l'aristocratie), qui pratiquait probablement, dans l'intimité, un protestantisme à usage privé. Les événements traversés par notre romancière ont fait disparaître les structures hiérarchisées des différentes religions, laissant le fidèle face à un vide ; c'est à un christianisme personnel fondé sur une religiosité qui emprunte ses éléments aussi bien au catholicisme qu'au protestantisme, mais aussi à des lectures pieuses, que se réfère Mme Cottin. On peut difficilement déterminer si la teinte janséniste de sa pensée est un artefact dû à ses origines protestantes, ou au contraire l'effet d'une assimilation de la pensée du XVII<sup>e</sup> siècle purement littéraire ; probablement participe-t-elle de ces deux éléments à la fois.

<sup>1836</sup> *Mt.*, X, XV, pages 196-197.

<sup>1837</sup> *Mt.*, X, XV, pages 197-198.

Pathétiquement, Malek-Adhel entonne un thème romantique bien connu :

« Je le dis maintenant à tout ce qui l'a vue ici, à ces murs silencieux, à ces bois muets, à toute la nature, à vous, madame... Mais rien ne répond, tout est désert, tout est mort depuis que Mathilde est partie.<sup>1838</sup> »

Aux gémissements et aux sanglots du jeune homme, la princesse réagit en se démasquant. Malek-Adhel, sous le coup de la surprise, pousse un « cri terrible » :

« [...] il doute de ce qu'il entend, il n'ose croire ce qu'il voit, il ne sait quelle terre il habite, il ne sait même s'il habite la terre ; c'est le ciel qui s'ouvre, et dans le désordre d'une imagination enflammée, il se promène à grands pas, son âme s'égaré et se perd dans le délire du ravissement et du bonheur.<sup>1839</sup> [...] »

Dès que la jeune fille ouvre sa bouche, cette agitation mécanique cède le pas à la stupeur admirative et béate :

« [...] immobile devant elle, respirant à peine, il la regardait dans une muette extase, hors d'état de prononcer un mot : une joie trop impétueuse, trop subite, vient de tomber sur son coeur ; embrasé, éperdu, en proie à un sentiment vif et délicieux, mêlé d'un tourment capable d'arracher la vie, il croit qu'il ne résistera pas à ce qu'il éprouve.<sup>1840</sup> »

Tombé aux genoux de Mathilde, le prince lui tient un discours enflammé, mais rassurant : s'il refuse désormais de mettre des bornes à sa passion, il s'engage toutefois à respecter la jeune fille. Ne souhaite-t-il pas en faire son épouse ?

« - Votre épouse ! moi ! interrompit la princesse en reculant de quelques pas, horrible blasphème ! ô mon dieu ! pardonnez-lui, car il ne sait pas ce qu'il dit. - Écoute, reprit Malek-Adhel, je t'aime à un tel excès, que tu ne peux pas plus le comprendre que je ne puis l'exprimer ; maintenant

---

<sup>1838</sup> *Mt.*, X, XV, page 198.

<sup>1839</sup> *Mt.*, X, XV, pages 198-199.

<sup>1840</sup> *Mt.*, X, XV, page 199.

tes armées, ta famille, ton Dieu, et mon frère lui-même, ne sont rien devant mon amour, et ne pourraient t'empêcher d'être à moi. Cependant demeure chrétienne, si tu le veux, je respecterai ta foi, je ne prétends pas changer ta croyance ; mais il faut que tu m'aimes, beauté céleste, il faut que tu m'appartiennes avec ton doux maintien, tes modestes grâces, surtout avec ta pudeur, pudeur divine qui me désole et que j'adore, et qui, dans un moment où les mondes croulant sur ma tête n'enchaîneraient pas mes transports, a le pouvoir de les arrêter.<sup>1841</sup> »

Ce discours où apparaît le tutoiement montre que la position de Malek a changé : l'utilisation de la seconde personne du singulier est révélatrice d'une tentative d'appropriation de la jeune fille par le prince. Mais cette « transgression » se heurte à un obstacle : la pudeur de Mathilde dont l'effet modérateur sur les instincts virils de Malek (« mes transports ») est remarquable.

Mathilde, partagée entre un sentiment d'horreur et une forme d'attendrissement à l'égard des sentiments que lui a manifestés son galant geôlier, demeure seule et pensive ; elle ne se doute guère que le simple fait de prêter l'oreille aux discours passionnés de Malek porte atteinte à son innocence : « Ainsi Mathilde, satisfaite de se conserver chaste, va donc oublier de se conserver pure<sup>1842</sup> ». Dévorée par une secrète inquiétude, elle cherche une consolation dans les Écritures :

« Mille fois l'archevêque lui a recommandé d'y avoir recours, les comparant à des prairies saintes et mystérieuses, dont les herbes ravissantes et salutaires nourrissent l'âme et la fortifient contre les

---

<sup>1841</sup> *Mt.*, X, XV, pages 201-202. Cette situation romanesque, à l'époque de Mme Cottin, n'est nullement aussi absurde ou aussi impossible qu'il pourrait sembler : la propre cousine de l'Impératrice Joséphine, Aimée Dubuc de Riverie, née à la Martinique, fut capturée par les pirates barbaresques alors qu'elle se rendait en France. Offerte par le Dey d'Alger au vieux Sultan de Constantinople, Abdoul Hamid I<sup>er</sup> (en 1788), elle sera aimée de son successeur (le francophile Sélim III, assassiné par les Janissaires en 1808) ; mère adoptive du petit Mahmoud II (le cousin de Sélim), elle exercera une influence occulte sur la politique étrangère de l'Empire Ottoman. Néanmoins, il est impossible que Sophie Cottin se soit inspirée de ces événements car le sort d'Aimée Dubuc de Riverie (morte en 1817) resta longtemps un secret bien gardé.

<sup>1842</sup> *Mt.*, X, XV, page 204.

langueurs et les amertumes de la vie ; mais c'est en vain qu'elle s'efforce de lire, longtemps elle en est incapable, l'amour ne le lui permet pas.<sup>1843</sup> »

Les phrases cruelles qu'elle découvre au hasard des pages sont menaçantes. Aussi, repentante, s'impose-t-elle des mortifications. Le Chapitre XVI, très court, assure une transition : les affres morales de Malek-Adhel permettent de mesurer son trouble ; le prince élabore divers projets, notamment celui de mettre Mathilde en lieu sûr, au Caire, tandis que lui-même partira avec son armée à Khouroutba, pour obéir aux ordres de son frère. Agnès, de son côté, chez qui l'agitation générale a fait naître des soupçons, met la main sur la missive qu'adresse Malek à Saladin : elle découvre ainsi que sa rivale est toujours présente au palais. Aussi décide-t-elle de se procurer des armes pour assouvir sa vengeance. Un garde, soudoyé, lui procure une panoplie complète au moyen de laquelle elle pourra mettre son projet à exécution.

Malek, au Chapitre XVII, se rend auprès de Mathilde : elle doit conserver son déguisement pour se rendre au Caire ; cependant, lui-même ira combattre (« la patrie et Saladin m'appellent<sup>1844</sup> »). Mathilde lui reproche de la retenir et de prendre les armes contre Richard :

« [...] si ton frère m'attaque, ce n'est pas lui qui périra ; si la sanglante épée de la mort est levée sur sa tête, je m'élancerai au-devant, et ce n'est pas sa tête qui tombera. Mais, Mathilde, ajouta-t-il en se jetant à ses pieds, quand j'aurai sauvé votre frère aux dépens de mes jours, et qu'il ne restera de l'infortuné qui vous adore, qu'un corps froid et glacé, étendu sans mouvement dans la tombe, votre haine ne s'adoucira-t-elle pas, et ne verserez-vous point sur ma cendre une seule de ces larmes de pitié que mon amour ni mon désespoir n'ont jamais pu obtenir de vous ?<sup>1845</sup> »

---

<sup>1843</sup> *Mt.*, X, XV, page 206.

<sup>1844</sup> *Mt.*, X, XVII, pages 217-218.

<sup>1845</sup> *Mt.*, X, XVII, page 219.

Ces images funèbres et le comportement du prince arrachent des larmes à la malheureuse Mathilde ; or, à cet instant précis, jaillit un guerrier qui veut plonger sa lame dans le coeur de la princesse – il s'agit, bien sûr d'Agnès, qui s'est armée pour la circonstance. Malek, vaillamment, s'interpose, recevant le coup :

« [...] la blessure est légère, mais le sang coule ; Mathilde le voit ; ce sang humain qui rejaillit sur elle, et que dans sa pensée elle mêla toujours à l'idée de la mort, la frappe d'une horrible terreur ; elle croit que Malek-Adhel va expirer, elle le croit et tombe sans connaissance.<sup>1846</sup> »

Le prince poursuit Agnès ; Mathilde, revenue à elle, découvre avec horreur le sang qui l'a éclaboussée. Herminie lui apprend qu'Agnès a ameuté la populace, révélant la fuite de la reine : la foule exige la mort de Mathilde et Malek, ayant revêtu ses armes, s'est porté au devant des agresseurs<sup>1847</sup>. Tard dans la soirée (« L'horloge venait de sonner minuit et Mathilde priait encore »), le duc de Norfolk<sup>1848</sup> vient informer Mathilde qu'il a suffi que Malek paraisse pour que ses sujets retrouvent leur calme : avant de se retirer, le gentilhomme déplore que le poignard d'Agnès ne se soit montré plus ferme, éliminant à jamais un ennemi mortel de la chrétienté. Ces propos glacent Mathilde :

« Tout-à-l'heure [...] elle se livrait avec complaisance à la tendre pitié que lui inspirait un héros magnanime qui l'avait préservée du poignard homicide, et qui combattait un peuple entier pour la sauver : mais tout-à-coup on lui rappelle que ce prince, qui l'occupait si entièrement, est celui qui a renversé Jérusalem, ébranlé l'empire du Christ, qui s'apprête à le détruire... elle sent son coeur rempli d'une seule image, et de quelle image encore ? de l'ennemi de ses frères et de son Dieu. Les ténèbres de

---

<sup>1846</sup> *Mt.*, X, XVII, page 220.

<sup>1847</sup> Situation qui n'est pas sans rappeler les événements révolutionnaires.

<sup>1848</sup> On peut remarquer que la romancière multiplie un peu artificiellement ces personnages annexes qui font partie de la suite des princesses : ils ont été capturés en même temps qu'elles, mais manquent singulièrement d'épaisseur, le seul rôle qui leur est dévolu étant de servir « d'utilités », tels les valets de théâtre.

la nuit règnent autour d'elle, mais dans son esprit règnent de plus horribles ténèbres.<sup>1849</sup> »

Du point de vue psychologique, l'héroïne se trouve placée entre deux mondes également obscurs<sup>1850</sup> : le premier, matériel, physique, symbolise la sphère extérieure qui limite l'individu, incapable d'agir sur le cadre spatio-temporel – l'avenir inconnu, la nuit sans bords, tissent des espaces diffus, indécis ; le second, impénétrable, est le monde intérieur où la conscience est confrontée à une dimension invisible<sup>1851</sup> : atteindre un bord, tangible et rassurant, équivaldrait à y éprouver la présence<sup>1852</sup>. Mais pour Mathilde, il s'agit bien d'un puits sans fond : elle s'évertue à l'emplir de ses prières continuelles, espérant faire monter une réponse. Cette présence introuvable serait celle d'un Dieu actif (non point caché), relié<sup>1853</sup>, communiquant, prompt à répondre : or, les prières demeurent sans réponse et penchée au-dessus de cet infini insondable, Mathilde ne reçoit pas le soutien attendu. Renvoyée à sa propre liberté, à ses propres initiatives (l'innocente, sans conseil, est incapable de peser ses actes, de les jauger, d'en évaluer la portée morale et les conséquences spirituelles), Mathilde se trouve contrainte de faire

---

<sup>1849</sup> *Mt.*, X, XVII, pages 227-228.

<sup>1850</sup> Il s'agit ici d'un thème récurrent (assimilable à une « métaphore obsédante ») dont nous avons pu constater qu'il apparaissait dans la propre correspondance de Sophie Cottin : la conscience est prisonnière d'un environnement obscur, oppressant.

<sup>1851</sup> Par définition, elle n'est ni spatiale ni temporelle. L'espace intérieur est un espace psychologique sans dimensions. D'autre part, il est admis que le temps psychologique échappe à toute mesure physique : ainsi la sensation psychologique d'une heure mesurée dans le cadre physique variera en fonction de l'état du sujet (et des sujets) : plus ou moins rapide, plus ou moins génératrice d'ennui.

<sup>1852</sup> Une présence différente de la présence psychologique perçipiente du sujet : or, mis à part les cas pathologiques, le sujet psychique se perçoit généralement comme une individualité indivise : l'on peut certes convoquer les phénomènes mystiques, où le sujet prend conscience d'une co-présence qui partage son espace intérieur, avec laquelle il peut communiquer ou en qui il peut se (con)fondre. Mais Mathilde n'est pas Thérèse d'Avila.

<sup>1853</sup> Selon l'une des étymologies possibles du mot « religion ».

preuve d'autonomie. L'on peut effectivement constater que le Ciel se révèle – comme dans les autres romans – singulièrement insensible, et d'une impassibilité complète, voire impuissant :

« Alors elle se prosterne, et d'une voix fervente elle ajoute : " Ô toi qui dis à la mer, calme-toi, et à l'aquilon, ne souffle plus, commande<sup>1854</sup> que je sois tranquille, et bientôt j'aurai repris ma sécurité première !" Mais hélas ! c'est en vain qu'elle prie ; car, si elle invoque le ciel, c'est toujours au prince qu'elle pense ; et la vue du Rédempteur, étendu devant elle sur la croix, la touche moins que le souvenir du sang que Malek-Adhel a répandu pour elle ; aussi cette vierge égarée se lève-t-elle des pieds du consolateur de tous maux, sans être consolée ; car ce n'est que pour un coeur pur que la prière est efficace.<sup>1855</sup> »

Déjà l'âme est irrémédiablement contaminée par la passion et la femme innocente mesure la progression invincible des tourments qui l'assiègent ; cette force invasive chemine et se répand :

« Cependant Mathilde se débat encore contre cet empire qu'elle déteste ; elle se lève brusquement, court à sa croisée, l'ouvre et demande à ce ciel resplendissant du feu de mille étoiles, un secours contre les séductions qui la poursuivent ; mais ce ciel même, en qui elle se confie, semble la trahir comme le reste de la nature. C'en est donc fait, tout l'abandonne, les hommes, la raison et Dieu même.<sup>1856</sup> »

Remarquons que le ciel physique, qui symbolise le divin (le Ciel), est bien une figure chaotique (« mille étoiles ») sans bords, floue (le « feu » est mouvant, par définition) ; la Création (« le reste de la nature ») trompeuse (« trahir ») n'offre aucun appui au sujet : Dieu n'est présent ni dans le cadre spatio-temporel physique (« la nature », « les hommes »),

---

<sup>1854</sup> Du point de vue de l'énonciation stylistique, cette prière de demande, convoque la « fonction magique » (bien connue des Linguistes américains). Par ailleurs, la prière de Mathilde est inconsciemment teintée de « magisme » dans la mesure où la jeune fille en fait un usage mécanique afin de repousser l'obsédante image de l'amour terrestre. Or, comme le souligne parfaitement la romancière, « ce n'est que pour un coeur pur que la prière est efficace. »

<sup>1855</sup> *Mt.*, X, XVII, pages 227-228.

<sup>1856</sup> *Mt.*, X, XVII, pages 228-229.

ni dans l'espace intérieur du sujet (« demande [...] tout l'abandonne [...] la raison et Dieu même »).

Le désordre mental qu'induit la passion rend absurde la Création, lui retire toute signification, et aliène le sujet, désormais possédé ; dans ces conditions, la tentation du blasphème guette Mathilde :

« [...] dans ce dénûment de secours, la vierge au désespoir va perdre sa résignation ainsi que son innocence ; elle va lui demander compte de la force qu'il lui refuse, et lui reprocher d'avoir permis qu'elle aimât un Sarrasin...<sup>1857</sup> »

Mais l'innocente parvient à repousser la tentation du blasphème : le suicide pourrait constituer la solution à ses affres, mais une fois encore elle y perçoit l'influence pernicieuse de « l'ancien ennemi de l'homme ». C'est alors qu'elle se souvient des paroles de l'archevêque : ce « pieux cénobite » pourra l'accueillir et la sauver.

Cependant, Malek a décidé de hâter son départ et de conduire Mathilde au Caire : il adresse une nouvelle lettre à Saladin où il relate les derniers événements, la révolte de Damiette due à la trahison d'Agnès. Cette dernière s'était enfuie avec le premier message :

« [...] aussitôt que cette fille vindicative avait aperçu que la vue, les paroles et l'ascendant du prince calmaient le peuple et ramenaient la tranquillité, elle s'était échappée ; et couverte de ses armes, montée sur un cheval qu'elle avait acheté à prix d'or, elle suivait seule la route de Khouroutba, cherchant dans sa pensée quels moyens lui restaient pour perdre sa rivale et le prince ingrat qu'elle croyait haïr aussi.<sup>1858</sup> »

Or, voici qu'elle aperçoit le messager de Malek, qui a pris la même route ; la guerrière l'attaque et le tue, puis dérobe le second message.

---

<sup>1857</sup> *Mt.*, X, XVII, page 229.

<sup>1858</sup> *Mt.*, X, XVII, page 232.

Au même moment, Mathilde, dans un tête-à-tête pathétique avec Malek-Adhel, met son plan à exécution ; une fois au Caire, elle voudrait se rendre auprès du saint ermite dont lui a parlé l'archevêque :

« Éloignée depuis longtemps des autels de mon Dieu, privée de la manne céleste qu'il distribue à ses enfants, ne sachant quand je pourrai rentrer dans son adorable sanctuaire, je voudrais m'aller purifier des souillures sans nombre que j'ai dû contracter par ma demeure forcée avec les infidèles. Il est, sur le bord de la mer Rouge, un monastère ruiné, où un enfant de Bazile, vainqueur du monde qu'il a mis tout entier sous ses pieds, vit inconnu des hommes, non pas du Seigneur, qui l'y nourrit du pain de ses anges : c'est là qu'un voeu m'appelle, c'est là qu'une triste captive vous demande de lui laisser faire un pèlerinage.<sup>1859</sup> »

Ce projet intempestif déplaît fort à Malek : « il vous faudrait traverser un désert brûlant, aride, immense, semé de soldats indisciplinés et d'Arabes homicides<sup>1860</sup> » Mais la résolution de Mathilde ne suppose aucune contradiction : « Cette sauvage Thébaïde que je veux traverser n'est un désert que pour les incrédules : pour les vrais croyants elle est peuplée par les descendants des Antoine, des Pacôme, et surtout par l'immensité du Dieu de Jacob, qui n'abandonna jamais ses enfants au besoin.<sup>1861</sup> ». Malek-Adhel pense que « la religion [...] était la seule cause de l'espèce de délire fanatique qui [...] possédait<sup>1862</sup> » Mathilde. Il temporise, espérant qu'à l'issue du

---

<sup>1859</sup> *Mt.*, X, XVII, pages 234-235. On conçoit aisément que Lamartine appréciait particulièrement Mme Cottin.

<sup>1860</sup> *Mt.*, X, XVII, page 235.

<sup>1861</sup> *Mt.*, X, XVII, page 235.

<sup>1862</sup> Plus loin, Mathilde fait preuve d'« enthousiasme » pour plaider sa cause. Ce vocabulaire pourrait laisser croire que Mme Cottin prend des distances par rapport à son héroïne et ne s'identifie pas totalement à sa position religieuse : « délire - fanatique - possédait » sont des termes voltairiens. Ils reflètent en réalité le sentiment profond de Malek-Adhel qui manifeste une certaine incompréhension par rapport à la « superstition » qu'affiche sa prisonnière. Il est remarquable que ce « Musulman » se montre en définitive assez peu pratiquant, laissant au seul bas-peuple l'occupation d'implorer le « sourd Mahomet », tandis que lui-même ne se réfère jamais à Dieu. Ainsi, Mme Cottin ne décrirait pas le choc de deux religions antagonistes et également ferventes.

long voyage, la jeune fille aura une vision plus lucide des dangers encourus :

« La foi ardente qui brillait dans le maintien de la vierge convainc Adhel que le moment serait mal choisi pour la dissuader de son projet ; résolu d'ailleurs de s'y opposer à force ouverte si elle y persistait, il voulut attendre d'être arrivé au Caire avant de la refuser positivement, espérant que dans cet espace de temps son projet s'affaiblirait de lui-même.<sup>1863</sup> »

Dans son être intérieur, Mathilde jure de s'enfoncer dans le désert et de ne jamais en sortir plutôt que de revenir auprès de Malek-Adhel. Le lendemain, Mathilde et sa suite montent dans la galère affrétée par le prince. À une description poétique du Delta du Nil succède une évocation des chaleurs torrides qui accablent les voyageurs :

« [...] l'astre du jour darde ses feux sur toute la nature : le zéphyr se tait, le feuillage est immobile, l'onde dort, les mariniers tombent, accablés sous le poids de leurs rames, et le sillage de la galère effleure à peine la surface du fleuve ; chacun cherche un abri contre la chaleur, et ne le trouve que dans le sommeil.<sup>1864</sup> »

Mais ni Malek, ni Mathilde ne dorment : le prince est fasciné par la beauté de sa captive et « c'est en flammes ardentes que son sang court dans ses veines<sup>1865</sup> ». Mathilde, de son côté, éprouve un trouble : l'air qu'elle respire est chargé de volupté. Comme les circonstances du voyage les obligent à demeurer l'un auprès de l'autre, l'imagination prend le dessus, s'empare de l'esprit de la jeune fille ; alors, le prince presse la main de Mathilde sur ses lèvres :

---

En fait, le roman confronte symboliquement la foi chrétienne, ferme et héroïque, à la morale des temps nouveaux, athée et matérialiste.

<sup>1863</sup> *Mt.*, X, XVII, page 237.

<sup>1864</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 3.

<sup>1865</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 4.

« Mathilde essaie de la retirer, mais ses efforts ne servent qu'à montrer sa faiblesse ; elle la sent sans pouvoir la vaincre ; et également tourmentée de repentir, de crainte et d'amour, son coeur se gonfle, et son visage se couvre de larmes. Adhel a vu ses larmes et a cru voir son triomphe ; il serre Mathilde dans ses bras ; elle frémit et le repousse : dans ce mouvement, le bandeau virginal qui couvre son front s'est dénoué, ses beaux cheveux blonds s'échappent en boucles sur ses épaules, et le reliquaire qu'elle portait sur sa poitrine se détache, il tombe par terre.<sup>1866</sup> »

Ce qui caractérise l'érotisme de cette scène, c'est la manière dont se défont ces barrières symboliques, le bandeau et le reliquaire, laissant apparaître la féminité naturelle, la révélant au jour (les cheveux<sup>1867</sup> bouclés et blonds s'échappent sur les épaules comme un flot, comme si une digue avait cédé brutalement : la sensualité réprimée par la religion s'exprime librement). Cependant Mathilde éprouve un sentiment de terreur : « Dieu seul est présent à sa vue, seul il est devant ses yeux comme un juge inexorable prêt à venger ses lois violées et à la frapper pour l'éternité.<sup>1868</sup> » Elle tente de se justifier par une prière (la responsabilité de la divinité, singulièrement absente, inefficace ou attentiste, se trouve signalée) : « je t'ai vainement demandé des secours, tu me les a refusés ; privée de ta force, quelle force pouvait être mon recours ?<sup>1869</sup> » L'argument est logique : comment pourrait résister la Créature, par essence imparfaite, si elle ne trouve aucun soutien efficace et se trouve réduite à lutter solitairement ? Cet étrange discours révèle à Malek quels progrès a fait l'amour dans le coeur de la jeune fille : il écoute ces paroles « avec un mélange de crainte, de surprise et de bonheur<sup>1870</sup> ». Cependant,

---

<sup>1866</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 6.

<sup>1867</sup> L'érotisme lié à la chevelure, thème cher au XIX<sup>e</sup> siècle, en poésie comme en peinture, sera largement exploité par Charles Baudelaire et par Gustave Flaubert.

<sup>1868</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 7.

<sup>1869</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 7.

<sup>1870</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 7.

Mathilde dont la « raison paraît aliénée<sup>1871</sup> », « [p]âle, échevelée, noyée dans ses pleurs [est] en proie au plus violent égarement<sup>1872</sup> » ; elle continue de se plaindre à Dieu de l'avoir mise en présence de cet « infidèle » persécuteur (au sens étymologique du terme) dont la présence obsédante lui fait perdre la raison. Ses vœux contradictoires (pourquoi Dieu n'a-t-il pas foudroyé sur place Malek ? – « Hélas ! Mathilde [...] vous appelez donc la vengeance de votre Dieu sur ma tête<sup>1873</sup> ») accentuent le déséquilibre moral de Mathilde ; Malek en profite pour lui parler des sentiments réels qu'elle exprime : « Ah ! malheureuse, interrompt-elle, ai-je donc dévoilé mon opprobre ?<sup>1874</sup> » Dans un sursaut d'héroïsme chrétien, la jeune fille demande au prince de s'éloigner à jamais et de renoncer à la faire souffrir ; la dignité de ses traits et de son comportement impressionnent le Musulman :

« [...] Il s'éloigne, il quitte le pavillon de la princesse, et va ensevelir au fond de la galère la profonde douleur dont il est dévoré. Ô sort bizarre ! c'est au moment où l'espérance d'être aimé vient d'entrer dans son cœur, qu'il perd pour jamais celle d'être heureux. Étranger aux préceptes de cette religion sublime et sévère qui, seule, a le courage de lutter contre les passions et la force d'en triompher, Adhel n'avait attribué la froideur de Mathilde qu'à son indifférence<sup>1875</sup> . »

Or, le prince vient de mesurer la force d'une religion qui pousse la jeune fille à préférer la pénitence « aux plus séduisantes joies de l'amour<sup>1876</sup> ». Au Caire, pendant que Malek-Adhel s'absente pour rassembler de nouvelles troupes, Mathilde met la dernière main à son plan. Le Chapitre XIX relate sa fuite : la jeune fille se rend au « petit

---

<sup>1871</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 8.

<sup>1872</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 8.

<sup>1873</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 10.

<sup>1874</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 10.

<sup>1875</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 12.

<sup>1876</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 13.

village de la Matarée<sup>1877</sup> » où, fuyant la persécution d'Hérode, la sainte famille s'était arrêtée et où se trouve une fontaine vénérée par les deux monothéismes. Le prétexte de ce pèlerinage lui permet de se soustraire à la surveillance des gardes ; les autres prisonniers qui composent sa suite l'y rejoignent :

« [...] deux chameaux, trois guides, des fruits secs, un peu de farine et plusieurs outres d'eau fraîche sont cachées dans une grotte voisine<sup>1878</sup> .»

La petite caravane traverse d'abord une région riante puis s'engage dans la plaine sablonneuse d'Elbakara :

« [...] on rencontre seulement, dans l'enfoncement des rochers et sur le bord des torrents d'hiver, un peu de verdure, des acacias qui produisent la gomme arabique, le séné, le bois de scorpion et quelques autres plantes ; les autruches, les chamois, les gazelles et les tigres habitent les antres des rochers et bondissent à travers ces sables, où jamais une seule herbe ni une touffe de gazon ne viennent réjouir leurs regards.<sup>1879</sup> »

La petite troupe arrive au pied du « mont Kaleil<sup>1880</sup> » où une source d'eau saumâtre constitue l'unique point d'eau ; au-dessus, se trouvent les grottes des ermites. Tandis que Mathilde jette un regard à ces sommets, son chameau descend la pente ; les exclamations d'effroi de ses compagnons ramènent la princesse à la réalité :

---

<sup>1877</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 20.

<sup>1878</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 21.

<sup>1879</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 22. La description de cette faune du désert vaut surtout par son caractère poétique : le mot « tigre », dans le vocabulaire courant du début du XIX<sup>e</sup> siècle, désignait de façon assez généraliste tout félin sauvage (avec une nuance lexicale de férocité : sous la révolution, les « tyrans » sont des « tigres » assoiffés du sang du peuple) et pouvait s'appliquer au guépard, qui peut effectivement être présent dans les régions où se déroule le roman. L'aspect documentaire est ici relativement peu important et cède la place à la couleur locale. (La faune qu'énumère Mme Cottin est plus proche de la faune orientale que décrivait Pline que de celle qu'effectivement les troupes de Bonaparte ont pu rencontrer en Égypte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : chiens - hyènes - vautours - lions, et qui n'était guère différente de celle de l'époque des Croisades.)

<sup>1880</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 22.

« [...] c'est une mer de sable dont le soleil a dévoré toutes les substances végétales, que le vent soulève par moments en tourbillons impétueux, et dont l'immensité n'a de bornes à l'orient que l'horizon, et à l'occident qu'un demi-cercle de roches brûlées.<sup>1881</sup> »

Mathilde oppose au découragement passager de sa suite un pieux discours qui exhorte les Chrétiens à affronter les dangers. Ils entonnent un cantique, *Hosanna in excelsis*, avant de s'engager dans le désert :

« [...] Ils marchent tout le jour au sein de ces landes sablonneuses que les feux d'un soleil ardent frappent à plomb, et dont la réverbération réfléchit un éclat qui blesse les yeux, et une chaleur si terrible, que les hommes les plus robustes ont peine à la supporter. La nuit ne leur apporte aucun soulagement ; car alors les vents cessant de souffler, le calme les laisse exposés aux exhalaisons suffocantes des sables embrasés qui leur servent de lit.<sup>1882</sup> »

Mathilde prodigue des soins à ses malheureux compagnons, apparemment moins résistants, et partage sa ration d'eau avec les plus faibles. Deux jours s'écoulent :

« [...] bientôt leurs yeux découvrent, à l'extrémité de l'horizon, l'étendue de la plaine liquide dont, à cette distance, les ondulations semblent se confondre avec celles des sables du désert.<sup>1883</sup> »

Tandis que la troupe se jette à l'eau afin d'y trouver un peu de fraîcheur, notre pieuse héroïne se retire :

« La modeste princesse se détourne, s'éloigne, s'assied à l'ombre d'une roche ; là, les pieds nus et baignés dans la mer, elle découvre, en remontant le rivage, l'extrémité vers laquelle le chef des Israélites passa avec tout son peuple à travers les flots suspendus ; et au sud, est le mont fameux d'Oreb et de Sinaï, où il reçut les tables de la loi.<sup>1884</sup> »

---

<sup>1881</sup> *Mt.*, XI, XIX, pages 23-24. Une fois encore, un espace sans bords, « flou », illimité.

<sup>1882</sup> *Mt.*, XI, XIX, pages 26-27.

<sup>1883</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 28.

<sup>1884</sup> *Mt.*, XI, XIX, pages 28-29.

Ce tableau panoramique, auquel s'alimente l'émotion religieuse du lecteur contemporain de Mme Cottin, inscrit les aventures de Mathilde en palimpseste de l'*Ancien Testament*. Sur les traces de Moïse, son personnage se livre à un tourisme biblique<sup>1885</sup> évocateur, traversant un paysage chargé d'histoire, de tradition et de symboles. Suivant le rivage où prolifèrent les coquillages et les plantes marines, la caravane arrive à proximité de l'endroit où vit l'ermite ; seule, Mathilde s'avance, explorant d'abord « les débris d'un monastère » :

« Deux pêcheurs sauvages croissent parmi les décombres, et plusieurs tronçons de colonnes corinthiennes, avec une croix au milieu du chapiteau, jonchent un pavé de granit rouge, chargé d'hyéroglyphes.<sup>1886</sup> »

Mathilde pénètre dans l'église qu'un rayon de lune éclaire au travers du dôme écroulé et découvre « le pieux cénobite prosterné sur les marches de l'autel<sup>1887</sup> ». Lorsqu'il entrevoit cette jeune et belle créature, l'ermite, se croyant en proie aux mêmes visions tentatrices que St Antoine, tente d'exorciser cette apparition. Mathilde le rassure et lui demande son aide, avant de lui présenter ses compagnons de route :

« L'anachorète s'avance au-devant d'eux ; il les distingue facilement à la clarté de la lune, qui, sous le ciel pur et serein des tropiques, jette une lumière plus vive que le soleil nébuleux du septentrion. Attendri de retrouver des hommes après avoir vu tant de jours s'écouler dans la solitude du désert, il sourit à ses frères...<sup>1888</sup> »

Le saint homme, après un discours édifiant, propose aux voyageurs de partager son frugal repas ; cette scène donne lieu à une

---

<sup>1885</sup> L'année suivante, ce tourisme biblique sera pratiqué par un voyageur célèbre, Chateaubriand,

<sup>1886</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 31.

<sup>1887</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 32.

<sup>1888</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 34.

description poétique, dans la tradition de Rousseau ou de Bernadin de Saint-Pierre :

« [...] il allume un flambeau de la résine qui découle du térébinthe : aussitôt, la flamme vive et odorante éclaire et parfume l'intérieur de l'humble cellule : il prépare une pâte assaisonnée avec de l'huile de sésame ; il y joint des pêches sauvages, des dattes séchées au soleil, un rayon de miel, quelques noix de cocos pleines d'un lait sucré ; il pose ces mets sur une pierre polie, qui est la seule table qu'il possède, comme la natte grossière qui lui sert de lit est le seul siège qu'il ait à offrir.<sup>1889</sup> »

Les gentilshommes racontent au cénobite les derniers événements ignorés du solitaire : la chute de Jérusalem, provoquée par « deux lions sortis de la plaine de la Mésopotamie », lui est relatée par un soldat anglais : « tout tombe, tout est renversé sous l'épée foudroyante de Saladin et de Malek-Adhel...<sup>1890</sup> ». L'ermite a entendu parler de ces deux chefs par un malheureux, échappé aux tortures des Musulmans, qui est venu mourir au fond de ce désert ; il montre le tombeau où repose le fugitif :

« Le voilà, ajouta-t-il en montrant une large pierre à l'entrée de la grotte ; je l'ai creusé moi-même ; c'est là que repose le seul cadavre humain que couvrent les sables de ce rivage, et la seule société qui me soit restée des hommes.<sup>1891</sup> »

Mathilde observe le pieux solitaire avec respect : « la vie, dont il avait rejeté avec mépris les caresses, les infidèles joies et les vaines amitiés, n'était plus pour lui qu'une route de paix qui le conduisait à ce ciel où il avait déjà toutes ses pensées.<sup>1892</sup> » La qualité axiologique de cette figure d'ermite rencontré en un lieu sauvage – « gothique » – est remarquable ;

---

<sup>1889</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 36.

<sup>1890</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 37.

<sup>1891</sup> *Mt.*, XI, XIX, pages 38-39.

<sup>1892</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 39.

ce personnage est un « objet » topique<sup>1893</sup>, donc riche du point de vue signifiant, en qui se concentrent des valeurs éthiques que Mme Cottin veut proclamer/afficher :

---

<sup>1893</sup> Comme le « père Aubry » chez Chateaubriand.

Caractéristiques du lieu	Signifiants.	Aspects Symboliques.
Lieu désert.	Loin du monde.	Antithèse de la société organisée.
Désert Montagnes.	Nature. Inaccessible.	Monde spirituel.
Grotte.	Caché. (Monde souterrain.) (Forces telluriques.) (Racines.)	Sein maternel.
Nourriture frugale.	Simplicité. (Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre)	Aliments naturels. (La Nature «allaite» ses enfants.)
Monastère détruit. Maisons (communauté humaine) réduite en ruines.	Retour aux origines. (Les oeuvres des hommes sont vouées à la destruction.)	Retour à la matrice originelle.
Église.	Refuge en Dieu. (La foi.)	Plan divin.
Dôme éventré.	<b>GOTHIQUE</b>	Le Ciel. Verticalité.
Lune. Lumière lunaire. Faux-jour.		Monde sublunaire. Monde des morts. (Autre face du réel)
Prière.		<b>AU-DELÀ</b>
Tombeau.		Dialogue avec les morts.
Le temps ne laisse aucune trace sur le visage de ce vieillard.	Vision passéiste. (Tournée vers le passé) Valeurs immuables privilégiées par rapport aux valeurs en mutation continue.	Ce ciel où il avait déjà toutes ses pensées.

On peut constater que les valeurs privilégiées par Mme Cottin ne sont pas celles du monde, par définition changeantes et mobiles, donc

modernes<sup>1894</sup> par essence. L'on voit ainsi se dessiner la position exacte de l'auteur : le progrès social qui détruit et remodèle sans cesse la société est par essence vain. L'Histoire dépose des strates successives qui témoignent de l'inanité des efforts humains (ainsi l'église où prie le cénobite est-elle bâtie sur « un pavé de grès rouge, chargé d'hiéroglyphes » et Mathilde foule « aux pieds ces restes antiques<sup>1895</sup> »). Déjà, aux ruines laissées par un passé immémorial, viennent se substituer de nouvelles ruines (« elle erre longtemps à travers les débris d'un monastère, dont les ruines récentes déposent moins contre les injures du temps que contre les impiétés des infidèles.<sup>1896</sup> ») Tissée de bruit et de fureur, l'Histoire est à l'image des passions humaines ; de manière mécanique et répétitive, elle implique l'Humanité dans des bouleversements collectifs et destructeurs qui reflètent l'aveuglement des masses. Le sage doit se tenir à l'écart d'un univers instable, secoué de spasmes ; parfois, pour son édification personnelle, lui parviennent les échos de ces événements erratiques (« après avoir pris un peu de repos, vous m'apprendrez quelles grandes catastrophes ont agité le monde depuis les derniers sons qu'il a fait retentir jusqu'ici.<sup>1897</sup> »). Ces informations ne peuvent que conforter l'homme avisé dans sa position de retrait héroïque. Le bonheur n'étant pas de ce monde, il est inutile de le rechercher ailleurs qu'en Dieu – à l'abri de toutes les passions qui corrompent les mœurs ; la modernité

---

<sup>1894</sup> On peut ici se référer à Chateaubriand franchissant le Danube le 19 mai 1833 (*M.O.T.*, Édition du Centenaire, Paris, Flammarion, 1989, tome IV, 4<sup>e</sup> Partie, Livre Troisième, 6, page 183) : « La vulgarité, la modernité de la douane et du passe-port, contrastaient avec l'orage, la porte gothique, le son du cor et le bruit du torrent ». Les « objets » énumérés par Chateaubriand dans le second membre de cette phrase célèbre caractérisent le paradigme défendu par Sophie Cottin, antinomique de la « modernité ».

<sup>1895</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 31.

<sup>1896</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 31.

<sup>1897</sup> *Mt.*, XI, XIX, page 35. L'on peut évidemment faire référence à la Révolution française dont on peut deviner, en filigrane, l'évocation dans ce passage.

conduit les hommes à bâtir des empires sur du sable : et tandis qu'ils s'efforcent de conquérir la Jérusalem terrestre, ils perdent de vue la Jérusalem céleste, celle que contemple journallement au travers du dôme écroulé de l'église le pieux cénobite qui a fait fi de la gloire et des honneurs. Car la visée primordiale de tout être est la mort : pour le croyant, ce passage dans la réalité véritable, dans l'éternité, est la fin dernière sur laquelle se fonde son espérance. Aussi est-il indispensable que, durant son court séjour dans cette vallée de larmes, le sujet se libère des illusions. La vie matérielle ne tient pas ses promesses (comment Sophie Cottin pourrait-elle en douter, elle qui, ayant traversé les vicissitudes de cette crise historique majeure que fut la Révolution, est demeurée orpheline du bonheur ?) ; seule la vie spirituelle peut offrir un espace apaisant : pour le sujet, elle représente un retour aux origines de l'être, à la matrice première. La Nature maternelle et accueillante – non contaminée par la société (ainsi, les aliments qu'offre l'ermite aux fugitifs ne sont pas cuisinés) – est le reflet de la bienveillante source divine vers laquelle remonteront les âmes ferventes.

Le début du Chapitre XX reprend la même idée : l'ermite « profite du moment où il voit ses hôtes endormis, pour aller sur le bord de la mer ramasser des coquillages et des oeufs de tortues pour la nourriture du jour.<sup>1898</sup> » Cependant, Mathilde, éveillée la première, contemple le lever du soleil sur le golfe Arabe. La description poétique, où

---

<sup>1898</sup> *Mt.*, XI, XX, page 40. « Quand il est seul, il s'abstient de toucher à aucune créature douée de vie », mais la présence des fugitifs, sans doute habitués à des nourritures plus roboratives, l'oblige à améliorer l'ordinaire. Les romantiques sont souvent donnés comme les précurseurs de nos actuels « écologistes ». Il y a sans doute de la part du cénobite, non seulement la volonté de préserver toute vie, de respecter la Création, mais aussi celle de ne pas épuiser la mère nourricière.

prédominent les couleurs, débouche sur une prise de parole de l'héroïne :

« Astre immense, qui sembles devoir être immortel, un jour pourtant tu t'éteindras ; un jour tu tomberas avec le monde. Jour terrible ! l'ange sonnera la trompette sacrée ; les générations, secouant la poudre des tombeaux, s'assembleront devant le trône de l'Éternel...<sup>1899</sup> »

Mathilde songe avec effroi et désespoir à ce jugement dernier où il faudra reconnaître qu'elle aspire davantage à l'amour de Malek qu'aux merveilles célestes promises aux élus. L'ermite, de retour, constate son trouble et invite Mathilde à se confesser après le service divin :

« [...] humilie-toi, verse devant lui cette humble douleur du péché, qui lui est un sacrifice d'une odeur infiniment plus agréable que celle de l'encens et des parfums. C'est un parfum précieux qu'il vit répandu avec tant de plaisir sur ses pieds sacrés par la pécheresse ; car il n'a jamais rejeté un coeur contrit et repentant.<sup>1900</sup> »

Le prêtre rassemble les fugitifs et les entraîne vers le lieu consacré pour célébrer le rite<sup>1901</sup>. Le petit groupe traverse l'église dévastée ; la valeur symbolique de la ruine dans le système de représentation romantique, à l'orée du XIX<sup>e</sup>, se dessine précisément :

« Ils regardent autour d'eux, et contemplent, sans pouvoir se lasser, ces colonnes éparses, brisées, ces pilastres entassés, ces vestiges d'une magnificence passée, et ces innombrables débris qui étonnent l'imagination par leur grandeur, comme ils attristent l'âme par leur ruine. " Hélas ! mon père, s'écrie l'un des guerriers, cette nef auguste qui subsiste encore en partie, ce double rang de piliers, et cette arcade si

---

<sup>1899</sup> *Mt.*, XI, XX, page 42.

<sup>1900</sup> *Mt.*, XI, XX, page 44. L'idéologie exprimée ici mérite qu'on s'y arrête : la conception d'un Dieu éprouvant comme seul « plaisir » que les pécheresses repentantes répandent des larmes sur ses pieds est pour le moins étrange et dessine une « érotique divine » dont le sadisme peut être souligné.

<sup>1901</sup> Nous utilisons des termes volontairement évasifs car Mme Cottin n'évoque jamais précisément la sainte messe, le cénobite se comportant davantage comme un émule du vicaire savoyard que comme un prêtre de l'Église catholique et romaine (même de rite oriental) célébrant un rituel canonique.

élevée que l'oeil se fatigue à en mesurer la hauteur, tout cela aussi se détruira-t-il ?" Il dit, et du sein du silence qui règne dans ces vastes ruines, une pierre ébranlée se détache, tombe, et lui répond. <sup>1902</sup> »

La ruine apparaît ici bien comme un témoignage exemplaire, « objet ostensif », destiné à rappeler la vanité des entreprises humaines. Le prêtre raconte alors l'histoire de ce lieu fondé par Saint Jean Climaque que les infidèles ont détruit :

« [...] l'impie n'a fait que paraître, et tout s'est écroulé. La mort a frappé les serviteurs de Dieu ; les sacrés cantiques ont cessé, et le silence et la destruction se sont emparés de cette demeure désolée ; encore un peu de temps, et la seule voix qui retentit dans ces ruines s'éteindra aussi ; encore un peu de temps, et ce corps misérable retournera en poudre comme ces colonnes qui rampent sur la terre après avoir touché jusqu'aux cieux ; encore un peu de temps, elles et moi nous nous dissoudrons en entier, et il ne restera de nous qu'un peu de poussière qui ira se mêler et se perdre avec les sables du désert. <sup>1903</sup> »

Le temps est une force de désintégration qui délite et atomise, érodant toute matière, porteur d'une entropie fondamentale contre laquelle la Créature ne peut rien ; dans l'autre monde, au contraire, « où rien ne passe, ne change, ne finit, et où le bonheur du juste n'a d'autre terme que cette éternité qui n'en a point <sup>1904</sup> », la néguentropie est de règle, ou plutôt la stase absolue. C'est donc avec pessimisme que Mme Cottin considère le monde physique, soumis à la temporalité et détérioré par l'initiative humaine.

Vêtu d'un « cilice de poil de gazelle <sup>1905</sup> », l'ermite invite l'assistance à la prière : offrant son coeur à Dieu, Mathilde ne peut s'interdire de songer à Malek. À la fin de cette cérémonie, l'ermite

---

<sup>1902</sup> *Mt.*, XI, XX, page 45.

<sup>1903</sup> *Mt.*, XI, XX, pages 46-47.

<sup>1904</sup> *Mt.*, XI, XX, page 47.

<sup>1905</sup> *Mt.*, XI, XX, page 47. Mme Cottin retrouve ici le sens étymologique du mot « cilice », à l'origine « étoffe en poil de chèvre de Cilicie » devenu « chemise ou ceinture de crin portée par esprit de mortification ». Cela évoque Jean-Baptiste, souvent représenté par les peintres avec un vêtement velu.

reconduit ses invités à sa grotte : le duc de Gloucester lui fait le récit attendu des événements qui ont amené la chute de Jérusalem, davantage due aux débordements des Chrétiens qu'aux armes des infidèles. L'action de Guillaume de Tyr a heureusement mis fin aux dissensions internes : l'ermite fait l'apologie de l'archevêque. À Mathilde, il démontre que Guillaume a davantage de mérites que les solitaires qui se retirent au désert : c'est au sein de la société que le véritable Chrétien se doit de donner l'exemple. Mais, constamment exposé aux tentations et aux jugements, il doit faire preuve d'héroïsme. Le cénobite, en revanche, « se nourrit de l'amour de Dieu, mais il n'agit point pour Dieu ; il vit en paix, parce qu'il vit seul et loin des hommes auxquels il est inutile.<sup>1906</sup> »

Au Chapitre XXI, Mathilde se confesse au saint homme, lui résumant les péripéties qui l'ont amenée dans ce désert : destinée au cloître, capturée par les Sarrasins, elle est désormais obsédée par l'image de l'infidèle qui l'a ravie ; l'ermite frémit lorsqu'il entend enfin prononcer le nom de Malek-Adhel. Mathilde analyse alors le lent cheminement de la passion :

« Ce fut alors que mon égarement s'augmenta, au point que, dans mes heures de solitude, Malek-Adhel était toujours auprès de moi ; la marche du temps me semblait changée ; je vivais éperdue dans l'oubli de toutes les choses du monde, comme s'il n'y avait eu que lui de créature sur la terre. Cependant j'avais souvent des retours vers Dieu, je le conjurais de me donner des forces ; mais il ne m'en donnait pas. Des pensées qui me faisaient horreur entraient aussi facilement dans mon esprit qu'elles en sortaient avec peine ; enfin, au lieu de ce pain des anges dont je me nourrissais autrefois, je me suis vue réduite à manger d'un pain de douleur couvert de la cendre de la pénitence et de sa mortalité, et les jours d'affliction m'ont atteints.<sup>1907</sup> »

---

<sup>1906</sup> *Mt.*, XI, XX, page 52. Pour reprendre le thème sartrien, « l'enfer c'est les autres » : l'ermite, parce qu'il se juge faible, s'est retiré dans le désert par mesure prophylactique, afin d'échapper à la contamination sociale.

<sup>1907</sup> *Mt.*, XI, XXI, page 61.

Cette auto-analyse (la première personne insistante) met en valeur le fonctionnement lucide de la pensée de l'héroïne. Celle-ci constate douloureusement l'inanité de toutes ses tentatives pour échapper à cet amour ; le sujet se ressent comme totalement passif. Le prêtre tente alors d'appréhender les caractéristiques de cette passion au travers d'un questionnement précis - le dialogue confessionnel<sup>1908</sup>, fondé sur la stichomythie, est révélateur :

- « Mais, ma fille, dites-moi, quelle raison vous donniez-vous pour vous permettre de continuer à aimer Malek-Adhel ?
- Mon père, je ne le sais ni n'y connais rien ; je le voyais et j'aimais.
- Mais était-ce la vue de la beauté de votre amant qui enlevait votre coeur ?
- Je ne regardais pas à cette beauté.
- Étiez-vous séduite par des images de plaisir, de grandeurs ?
- Elles ne me venaient pas dans l'esprit.
- À quoi pensiez-vous donc quand vous étiez près de lui ?
- J'aimais.
- Mais ne songiez-vous pas alors que le devoir, la religion, vous faisaient un crime de cet amour ?
- Mon père, j'y songeais sans cesse.
- Oubliez-vous que cet homme était soumis au joug de l'enfer et l'ennemi de votre Dieu ?
- Cette affreuse pensée était toujours devant mes yeux.
- Eh bien ! que faisiez-vous alors ?
- Je pleurais, mon père, et j'aimais encore.<sup>1909</sup> »

Ce très beau dialogue, révélateur de l'art cotinien, repose sur la récurrence de « j'aimais » (souligné par nous dans le texte) qui assure l'isotopie de ce passage, important pour cerner le fonctionnement mental de l'héroïne ; Edgar Morin distingue « le «Je» (le locuteur-sujet animé par son *computo-cogito*), le « ça » (la machine linguistique), le « on »

---

<sup>1908</sup> Ce dialogue semble progresser selon les règles précises des manuels de confession.

<sup>1909</sup> *Mt.*, XI, XXI, page 62.

(l'être socio-culturel). Sous un aspect, tout énoncé est subjectif, sous un autre, il est machinique, sous un autre, il est anonyme et collectif.<sup>1910</sup> » L'amour, tel que le présente *Mathilde*, appartient incontestablement au registre « machinique », et s'exprime au travers du « ça » (« ça aime en moi » pourrait dire la jeune fille) : mais au travers de la « machine linguistique » parle une strate inconsciente de l'être dont le « Je » ne peut que constater la présence indésirable et parasite. (« Ah ! mon père, que vous dirai-je ? je ne sais point expliquer ce que j'éprouve.<sup>1911</sup> »).

L'héroïne est à ce point la proie de sa passion qu'elle perd conscience ; le cénobite la ranime avec un peu d'eau fraîche et lui peint la miséricorde divine. À la grande satisfaction de l'ermite, *Mathilde* prend la ferme résolution de regagner l'Angleterre par le premier bateau pour courir s'enfermer dans son cloître. Mais voici que retentissent des hurlements sauvages ; une horde de Bédouins pillards attaque les fugitifs :

« Je cours au milieu du combat offrir à Dieu les restes de ma vie en secourant des chrétiens ; toi, ma fille, enfonce-toi dans les profondeurs de cette caverne, cache ta céleste beauté à des brigands impies qui ne respectent rien.<sup>1912</sup> »

Déjà, à l'entrée, « plusieurs Arabes demi-nus, le sabre à la main, couverts de sang<sup>1913</sup> » jettent des regards avides sur la jeune fille : le prêtre élève son crucifix au-dessus de sa tête et les menace de la colère divine.

« Les Bédouins, étonnés, interdits, s'arrêtent ; leur férocité est adoucie, leurs desseins sont suspendus ; les êtres les plus faibles, un vieillard, une vierge, ont vaincu leur courage ; oui, ils l'ont vaincu, car cette faiblesse

---

<sup>1910</sup> Edgar Morin, *La Méthode, Les Idées*, Paris, Seuil, « Points », tome 4, (1991) 1995, page 162.

<sup>1911</sup> *Mt.*, XI, XXI, page 63.

<sup>1912</sup> *Mt.*, XI, XXI, page 69.

<sup>1913</sup> *Mt.*, XI, XXI, pages 69-70.

est soutenue des deux plus fortes puissances dont le ciel ait armé la terre, l'innocence et la religion.<sup>1914</sup> »

Or, à l'instant précis où la lubricité naturelle des assaillants semble reprendre le dessus, surgit un guerrier qui attaque furieusement les Bédouins et les massacre ; il s'empare de la jeune fille et l'entraîne au dehors sans que l'ermite puisse s'interposer. Dans les ruines, les Chrétiens ont succombé sous le nombre ; les brigands survivants, « éperdus de terreur », fuient en hurlant le nom de leur agresseur : « Malek-Adhel » :

« [...] il ne voit que Mathilde, il ne songe qu'à ses dangers ; il la pose sur un cheval superbe, se place derrière elle, d'une main la presse contre lui, saisit de l'autre la bride du coursier, et suivi de quelques soldats musulmans, s'éloigne au grand galop de cette scène de carnage.<sup>1915</sup> »

Il est midi, au début du Chapitre XXII. Malek s'arrête au pied du Colzoum pour y chercher un endroit ombragé. Il apporte à la jeune fille son casque rempli d'eau fraîche. Il relate enfin les circonstances qui lui ont permis de sauver Mathilde : de retour au Caire, Malek a constaté sa disparition et s'est lancé à sa poursuite ; il n'est pas arrivé à temps pour secourir les Chrétiens et le duc de Gloucester, expirant, lui a indiqué la grotte en le conjurant de sauver la princesse :

« Quel affreux spectacle ! Mathilde, l'idole de mon coeur, près de tomber entre les mains d'une horde barbare ! Ah ! si je fusse arrivé trop tard, si un seul de ces brigands sauvages eût osé porter sur vous une main sacrilège !... Mathilde, je t'ai vengée, j'ai donné la mort à tous ceux qui t'avaient osé regarder : faible expiation d'une si téméraire audace !<sup>1916</sup> »

Comme Malek a songé d'abord à sauver Mathilde, il ne peut lui dire s'il y a eu des survivants parmi les fugitifs, mais le gros de son

---

<sup>1914</sup> *Mt.*, XI, XXI, page 70.

<sup>1915</sup> *Mt.*, XI, XXI, pages 71-72.

<sup>1916</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 78.

escorte est resté sur les lieux pour aider les rescapés. Tandis que Mathilde « pleure sur les infortunés qu'elle a exposés à la mort<sup>1917</sup> » l'ouragan s'annonce à l'horizon où des colonnes de sable rougeâtre se font menaçantes. Il faut sans tarder quitter les lieux. Abandonnant les chevaux qui refusent d'avancer, le petit groupe s'engage dans le désert :

« Voici la caravane en route ; elle garde un profond silence, nul n'ose dire les dangers qu'il prévoit et les craintes qu'il éprouve. Malek-Adhel marche auprès du chameau qui porte Mathilde, et que précèdent trois autres chameaux chargés d'autres pleines d'eau, d'une tente, et de provisions pour la route ; les soldats suivent après, l'oeil morne, la contenance triste, et comme prêts à se révolter.<sup>1918</sup> »

Au soir, les soldats souhaitent poursuivre leur route, mais Malek, songeant à sa bien-aimée, fait dresser la tente. La scène fait irrésistiblement songer à un tableau du Douanier Rousseau<sup>1919</sup> :

« Forcés de suspendre leur marche, les soldats s'abandonnent au sommeil ; le prince seul, debout, en dehors de la tente, veille dans la crainte d'une surprise, et contemple avec la plus douloureuse anxiété cette toile qui renferme tout ce qu'il aime, et ces sables enflammés qui menacent ses jours. À cet instant tout est calme, tout est tranquille, la lune éclaire un sol nu et aride, où la froide brise de la nuit ne trouve pas une seule herbe à agiter, pas un seul rameau où elle puisse frémir et former un bruit. Le silence règne au désert, et n'est interrompu que par le rugissement lointain des tigres et le cri triste et perçant de l'autruche, qui semble annoncer que le jour de la calamité est près.<sup>1920</sup> »

---

<sup>1917</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 78.

<sup>1918</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 80.

<sup>1919</sup> Dont on sait maintenant que la plupart des tableaux étaient constitués d'éléments copiés au pantographe, notamment dans l'album des « Bêtes sauvages » édité par les Galeries Lafayette (*cf.* Le fameux « Nègre attaqué par un jaguar » copié du « jeune jaguar » du Jardin des Plantes), ou à partir de cartes postales, vignettes publicitaires et autres reproductions. La couleur locale introduite dans son roman par Mme Cottin est parfois assez similaire dans la mesure où, comme le Douanier Rousseau, la romancière n'a pas visité le pays exotique qu'elle décrit et qu'elle le reconstruit, de façon imaginaire, à partir des documents dont elle peut disposer.

<sup>1920</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 81.

Mathilde est arrachée au sommeil par les tourments que lui cause sa situation ; elle aperçoit le prince qui veille sur son repos. Un court dialogue pathétique s'engage entre les deux protagonistes. Mathilde persuade Malek de reprendre la route avant l'aube. La tornade talonne la caravane et les colonnes de sable se rapprochent, d'un rouge feu sous le soleil ardent ; les soldats proposent d'abandonner une partie des provisions pour fuir plus vite, puis accusent Mathilde d'être la cause des malheurs qui les frappent :

« [...] ils vont même jusqu'à dire que si elle demeure plus longtemps parmi eux, Mahomet les engloutira tous dans le sable.<sup>1921</sup> »

Malek, le cimeterre à la main, menace ses soldats et s'apprête à exécuter l'un des hommes qui l'a défié par ces paroles :

« Puissé-je ne voir la Mecque de ma vie, répondit l'un des plus mutins, si j'entendis jamais un Musulman traiter de personnes sacrées ces adorateurs du crucifié qui désertent leur pays pour inonder le nôtre.<sup>1922</sup> »

Mathilde retient le bras du prince. Cependant, les soldats se taisent : « c'est bien moins la crainte de la mort qu'une superstition fanatique, qui, dans ce moment, leur rend la soumission si difficile.<sup>1923</sup> » Les fléaux qui les frappent sont la conséquence du comportement de leur chef à l'égard de la jeune Chrétienne : « ils sont persuadés que les soins du prince pour Mathilde offensent le prophète<sup>1924</sup> » aussi songent-ils à offrir en sacrifice une « grande victime » afin d'apaiser la colère de Mahomet. Le lendemain, un accident survenu au chameau de Mathilde (il heurte une pierre et son pied enfle) les conforte dans cette position : ils y voient

---

<sup>1921</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 86.

<sup>1922</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 86.

<sup>1923</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 87.

<sup>1924</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 87.

« un signe manifeste de la volonté du ciel<sup>1925</sup> ». Les soldats refusent de donner un autre chameau à la prisonnière. Les plus hardis s'approchent pour saisir la jeune fille et Malek doit défendre sa bien-aimée, décapitant un mutin :

« A ce spectacle, les autres poussent des cris affreux, vomissent des imprécations contre l'étrangère qu'un grand prince préfère à ses propres sujets, et l'entourent pour lui arracher l'objet de son amour.<sup>1926</sup> »

Débordé, Malek dirige son glaive contre Mathilde et jure qu'on ne touchera point à la jeune fille ; il l'immolera plutôt de ses propres mains, puis se percera aussitôt le coeur :

« [...] et j'expire avec elle, en appelant la vengeance du prophète sur vos têtes criminelles ; et ne croyez pas, misérables, qu'il laisse la mort de votre prince impunie ; au grand jour du jugement, vous paraîtrez tout couverts de ce sang que vous m'aurez forcé de répandre.<sup>1927</sup> »

Or, les mutins ne souhaitent nullement assassiner leur chef : « ils ont effroi du sang de leur prince : il leur semble que ce serait pour eux comme un feu dévorant qui les consumerait dans ce monde et de l'autre.<sup>1928</sup> » Il laisse Mahomet décider du sort de Malek-Adhel, l'abandonnant avec Mathilde à son sort, lui laissant le chameau éclopé, trois outres d'eau, quelques provisions.

Les deux héros se retrouvent seuls ; Mathilde, évanouie, reprend ses esprits au moment où l'air du soir commence à rafraîchir le désert ; Malek dresse la tente. Il espère que le reste de son escorte, composée d'hommes sûrs, tentera de le secourir. Mathilde, émue aux larmes par les soins attentifs du prince à son égard, prend à témoin Dieu : « il me donne sa vie, et vous me défendez de l'aimer<sup>1929</sup> ». Le prince lui répond de

---

<sup>1925</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 88.

<sup>1926</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 89.

<sup>1927</sup> *Mt.*, XI, XXII, pages 89-90.

<sup>1928</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 91.

<sup>1929</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 93.

façon sensée : « va, sois-en sûre, si ton Dieu existe, si ton Dieu est le vrai Dieu, il est touché de notre amour et ne le condamne pas.<sup>1930</sup> » Mathilde sort de la tente : « le firmament étincelle du feu de mille étoiles<sup>1931</sup> ». Elle voudrait que le prince poursuive son chemin avec elle durant la nuit, mais ce dernier craint de s'égarer : ce n'est qu'en plein jour, et non à la lumière trompeuse de la lune, qu'on peut repérer « les vapeurs<sup>1932</sup> » qui s'élèvent du mont Kaleil et, peut-être « les têtes grisâtres des pyramides ». Les protagonistes songent à la mort qui les guette et, pathétiquement, Malek-Adhel demande à sa bien-aimée s'il lui faudra « quitter la vie sans avoir été uni à [elle]<sup>1933</sup> ». Mais contrairement aux héroïnes des autres

---

<sup>1930</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 93.

<sup>1931</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 94.

<sup>1932</sup> Cette technique pour trouver son chemin au sein du désert fait penser à celle que prétendait utiliser le fameux Étienne Bottineau pour prévoir l'arrivée des bateaux. Installé à Port-Louis de L'Île de France depuis 1770, ce personnage affirmait avoir mis au point une science qu'il avait appelée la « nauscopie » (grâce à laquelle il pouvait deviner les vaisseau voguant derrière l'horizon) ; effectivement, de 1778 à 1782, Bottineau annonça l'arrivée de 575 navires, deux ou trois jours à l'avance, au grand étonnement des autorités. Ce personnage disait distinguer à l'oeil nu un « météore » constitué de « vapeurs particulières » qui se formait au-dessus de l'endroit où se trouvaient un vaisseau approchant de l'île. En 1784, Bottineau fut envoyé en France à l'instigation du Gouverneur de Souillac ; l'Amiral de Suffren, de passage dans l'île, en 1781, encouragea l'inventeur, son art pouvant être d'une grande utilité pour le Ministère de la Marine (on lui proposa d'ailleurs de révéler son secret en échange d'une confortable pension). Il rendit visite à Bernardin de Saint-Pierre qu'il avait déjà rencontré à l'Île de France ; mais celui-ci manifesta peu d'enthousiasme à son égard. Aussi Bottineau fit-il publier à ses frais son livre, *La Nauscopie*. L'abbé de Fontenay, directeur du *Journal général de la France*, attaqua vivement cette théorie qu'il considérait comme une supercherie. Jean-Paul Marat, en revanche, soutint, un temps, l'étrange individu. Ce dernier mourut sans avoir pu convaincre les milieux scientifiques et emporta son secret dans la tombe. Il est fort possible que Mme Cottin se réfère ici aux théories de Bottineau selon lesquelles un sujet exercé puisse, à certaines heures du jour, repérer des objets massifs (montagnes, pyramides, navires) situés derrière l'horizon, au sein d'un environnement uniforme (désert, mer), grâce aux « vapeurs » qui les couronnent. Rappelons que, fille d'un armateur qui commerçait régulièrement avec l'Île de France, Sophie a sans doute pu entendre parler de Bottineau dans son entourage, avant 1789.

<sup>1933</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 95.

romans de Mme Cottin, qui finissent par céder parce que la situation s'y prête, Mathilde répond avec fierté à Malek : elle l'aime, cela est vrai.

« Mais fussiez-vous chrétien, Adhel, je n'en ferais pas moins ici à Dieu le serment solennel de demeurer fidèle à l'honneur, et de ne souiller ma vie d'aucun crime : qu'elle soit courte, mais qu'elle soit pure ; et si je meurs demain, que j'expire du moins sans remords.<sup>1934</sup> »

Malek-Adhel manifeste alors sa détresse et éclate en reproches ; mais Mathilde, fermement, le tient à distance par des propos vertueux : subjugué, le Musulman ne sait plus quoi penser ; pareille à « l'ange du désert », Mathilde est inspirée par Dieu : « sa vérité est sur tes lèvres, fais-la couler dans mon cœur, pénètre-moi de sa lumière, rends-moi digne de t'appartenir.<sup>1935</sup> » L'attitude de Mathilde a amené Malek-Adhel au seuil de la conversion. Elle lui serre la main et lui pose la question fatale : « Es-tu chrétien ? » Au comble du désarroi, il ne sait que répondre : s'il adopte cette foi étrangère, devra-t-il trahir son frère et porter les armes contre sa patrie ? Mathilde veut-elle de lui pour époux ? Cette idée semble soudain retenir la jeune fille : « le nom d'époux avancera sa conversion » songe-t-elle. La princesse s'adresse alors à Dieu :

« [...] la lune verse son feu tranquille sur toute l'étendue du désert ; aucun bruit, aucun son n'en interrompt le silence ; il semble qu'au sein de ce calme et de cette solitude, Dieu doit mieux entendre les prières de l'âme qui l'implore, et l'âme qui l'implore y mieux entendre sa voix.<sup>1936</sup> »

Prise d'une sorte d'illumination soudaine, Mathilde exhibe alors son précieux reliquaire et le plaçant devant les yeux de Malek, implore Dieu : le Musulman tressaille, touché par l'attitude de la jeune vierge.

---

<sup>1934</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 96.

<sup>1935</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 98.

<sup>1936</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 100.

Constatant l'émotion qui traverse son interlocuteur, Mathilde proclame alors :

« Et maintenant tu es digne d'être mon époux ; je jure de n'en avoir jamais d'autre que toi, je le jure à ce Dieu qui, en ce moment, remplit de son immensité et de sa toute-puissance et ce désert et ton coeur.<sup>1937</sup> »

Malek ne peut proférer la moindre parole : « Mathilde est à lui, Mathilde est son épouse. » Va-t-il enfin posséder la femme qu'il désire ? Non, car « la passion n'ose plus se faire entendre, et [...] les images de plaisir et de volupté s'effacent même de la pensée de Malek-Adhel.<sup>1938</sup> »

Le Chapitre XXIII commence le jour suivant, à l'aurore ; Malek s'est promis de « fermer les yeux sur les chastes attrait<sup>1939</sup> » de son épouse jusqu'au jour où Guillaume pourrait consacrer leur serment ; en guise de repas nuptial, le prince offre à sa bien-aimée quelques dattes et un peu d'eau. En remerciement, Mathilde noue autour du cou du Musulman son reliquaire : « elle l'attache elle-même sur sa poitrine, en le conjurant de ne jamais se séparer de ce gage de sa tendresse.<sup>1940</sup> » Le couple se met en chemin. Malek, qui craint que Mathilde ne se blesse aux cailloux tranchants du désert, porte la jeune fille ; celle-ci, graduellement, sombre dans un état de torpeur, gagnée par :

« [...] une sorte de stupeur insensible : bientôt l'affaissement augmente ; elle ne sait plus où elle est ; elle a cessé de voir, et les sables qui la menacent et le soleil qui la dévore ; ses combats, ses remords, sa patrie, son hymen, s'effacent de son souvenir, ses pensées se perdent dans le vide ; et enfin, hors l'amour qui l'anime et l'époux qui la presse, l'univers entier a disparu pour elle.<sup>1941</sup> »

---

<sup>1937</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 101.

<sup>1938</sup> *Mt.*, XI, XXII, page 102.

<sup>1939</sup> *Mt.*, XI, XXIII, page 103.

<sup>1940</sup> *Mt.*, XI, XXIII, page 104.

<sup>1941</sup> *Mt.*, XI, XXIII, page 105.

Au bout d'un moment, une sorte d'inquiétude la tire de cet état. Le prince peine et le rythme de sa marche s'est ralenti. Il est couvert de sang et à bout de forces : « la fatigue, la chaleur, l'agitation, ont brisé un vaisseau dans sa poitrine ». Mathilde trouve la volonté d'avouer son amour : la mort semble si proche... Ils échangent des vœux, agenouillés dans le désert : « ils fléchissent et s'appuient l'un contre l'autre<sup>1942</sup> ». Déjà l'obscurité les environne et le souffle de la nuit va leur glacer le sang : « un autre jour ne se lèvera pas pour eux, ils ont vu leur dernier soleil...<sup>1943</sup> »

La situation a atteint son intensité dramatique maximale et le coup de théâtre attendu se produit. Des bruits qui se rapprochent graduellement : il s'agit bien de la suite du prince. Les guerriers de Malek-Adhel secourent leur chef :

« [...] les uns transportent Mathilde sur un chameau ; les autres calment les ardeurs de la poitrine du prince, en lui présentant le lait d'une jument enlevée aux Arabes.<sup>1944</sup> »

Après une nuit passé dans une grotte du mont Kaleil, Mathilde retrouve assez de forces et, le lendemain, les pyramides se profilent à l'horizon. Aux abords du Caire, les deux personnages éprouvent un profond désarroi : Mathilde songe à la « guerre funeste qui divise l'empire du croissant de celui des chrétiens<sup>1945</sup> » et rend impossible l'union projetée ; Malek, de son côté, s'interroge : s'il se convertit comme il l'a promis, Saladin le considérera-t-il encore comme son frère. Cependant, le peuple fait éclater sa joie et fête le prince que tous croyaient mort, massacré par les brigands ; les guerriers qui avaient abandonné leur chef dans le désert, et menti aux habitants de la cité, sont mis à mort par

---

<sup>1942</sup> *Mt.*, XI, XXIII, pages 107-108.

<sup>1943</sup> *Mt.*, XI, XXIII, page 108.

<sup>1944</sup> *Mt.*, XI, XXIII, page 109.

<sup>1945</sup> *Mt.*, XI, XXIII, page 110.

la foule<sup>1946</sup>. Néanmoins, une certaine hostilité se manifeste à l'égard de Mathilde et Malek songe déjà à la soustraire à cette menace latente.

Le Chapitre XXIV commence par une scène dans la tradition des romans de chevalerie :

« Peu de jours s'étaient encore écoulés depuis le retour du désert, lorsqu'un matin, à la porte du palais, s'arrêta un guerrier couvert d'armes vertes, la visière baissée ; seul, sans écuyer, il était monté sur une jument d'un noir d'ébène ; à son bras, il portait un bouclier représentant un champ de sinople et un zodiaque d'argent, au milieu duquel était une boussole<sup>1947</sup> tournée vers le signe de la Vierge, avec ces mots à l'entour : *Je ne cherche qu'elle*.<sup>1948</sup> »

Le lecteur sait, depuis que la romancière a décrit les armées chrétiennes, que la couleur verte est arborée par les troupes anglaises. Les autres couleurs, celle de la jument et les couleurs héraldiques (le champ de sinople est également vert) pourraient justifier une allusion pertinente aux travaux que Michel Pastoureau<sup>1949</sup> a consacrés à la symbolique des couleurs si Mme Cottin n'avait pas donné libre-cours à

---

<sup>1946</sup> *Mt.*, XI, XXIII, page 112 : « bientôt [le peuple] apprend, par les guerriers qui accompagnent le prince, la lâche perfidie de ceux qui l'ont trahi ; et à l'instant il se précipite en foule vers la demeure de ces parjures, pour les maudire et venger sur eux l'attentat dont ils se sont rendus coupables. Malek-Adhel ne peut empêcher un peuple furieux de lui donner ces sanglants témoignages d'amour. » Il y a visiblement ici un rappel des événements révolutionnaires que la romancière a pu traverser.

<sup>1947</sup> Inventée en Chine, la boussole était connue depuis l'Antiquité à titre de curiosité scientifique. La première description d'une boussole fonctionnelle date, pour l'Occident, de 1187. Cependant la description héraldique que donne ici Mme Cottin est anachronique pour l'époque de Richard Coeur-de-Lion ; de telles subtilités symboliques ne se développeront en effet qu'aux alentours du XV<sup>e</sup> siècle. En revanche, dans ce passage, l'influence des romans de chevalerie tardifs est assez remarquable : le blason des chevaliers mystérieux y prend assez souvent cet aspect de rébus.

<sup>1948</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 115.

<sup>1949</sup> Michel Pastoureau a étudié de très près le rôle des couleurs dans les systèmes de représentation, notamment dans le système de représentation médiéval. Parmi les très nombreux travaux de cet auteur, on peut citer : *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, (1979) rééd. 1993 et *L'Étoffe du Diable. Une histoire des rayures et tissus rayés*, Paris, Seuil, 1991.

sa fantaisie<sup>1950</sup>. En effet, l'accoutrement du mystérieux chevalier s'inspire davantage des romans de chevalerie traditionnels que de la réalité historique (le zodiaque et la boussole étant peu représentatifs, à notre avis, de l'héraldique du douzième siècle). Mais il y a là un certain romantisme que n'aurait probablement pas renié un Nerval. La devise *Je ne cherche qu'elle*, l'aiguille tournée vers le signe de la Vierge, sont poétiquement symboliques. L'on devine que sous l'armure se dissimule un personnage connu. Malek manifeste une grande surprise : l'audace de ce chevalier qui ose, seul, pénétrer au Caire, mérite l'admiration. Josselin de Montmorency ôte alors son casque, met un genou à terre devant Mathilde et raconte les événements qui se sont déroulés dans le camp des Chrétiens : lorsque Metchoub s'est aperçu que la prisonnière qu'il venait de remettre à Richard n'était pas Mathilde mais Bérengère, sa colère n'a plus eu de bornes ; il s'est répandu en imprécations contre Malek, accusé de vouloir nouer une alliance avec l'ennemi. Josselin révèle également que Lusignan est tombé violemment amoureux de Mathilde et a demandé la main de la jeune fille au roi Richard. Cette nouvelle provoque les sarcasmes de Malek-Adhel. Cependant, poursuit le chevalier, Richard a été blâmé d'avoir soutenu le projet de Lusignan, le parti de Philippe-Auguste suggérant que la princesse Mathilde soit offerte en mariage à Malek-Adhel en échange de sa conversion. Des protestations se sont élevées, plusieurs chevaliers affirmant que : « nul n'avait le droit de disposer du coeur de la princesse ; qu'elle seule en était

---

<sup>1950</sup> Il est vrai que pour un lecteur de l'époque napoléonienne (contrairement à nos jours) l'héraldique demeure un langage parlant et aisément déchiffrable : la nouvelle noblesse impériale se dote naturellement de blasons. Mais c'est surtout sous la Restauration (voir les romans de Balzac) que reviendra en force la mode du blason ; elle constituera pour les aristocrates (et les Romantiques) une manière d'affirmer leur différence et leur attachement aux traditions, de s'ancrer dans une continuité : le retour au moyen âge contribue à cet engouement (ainsi, Viollet-le-Duc consacre de nombreuses pages à l'héraldique médiévale).

maîtresse, et qu'on ne pouvait rien décider sur son sort sans avoir obtenu son aveu.<sup>1951</sup> » Josselin adhère à cette opinion et reçoit pour mission de retrouver Mathilde et d'engager des tractations pour obtenir la liberté de la jeune fille : à la tête des mille « chevaliers de la Vierge », il a entrepris sa quête. À Mathilde, il déclare : « mes mille guerriers et moi ne souffrirons jamais qu'on fasse la loi à vos sentiments, au nom d'aucun intérêt politique.<sup>1952</sup> »

Josselin exige alors que Malek se décide : veut-il devenir chrétien, ou bien préfère-t-il affronter ses troupes ? Malek répond qu'il ne peut trahir son frère et demande douloureusement à Mathilde si elle souhaite être libre. Josselin constate alors le désarroi de la jeune fille et la presse de choisir : tous les Chrétiens espèrent avec ferveur voir revenir la soeur de Richard. Tandis que Mathilde est partagée entre des sentiments contradictoires, Malek doit passer dans la pièce voisine : un jeune Arabe, nommé Kaled, le plus dévoué de ses serviteurs, lui annonce que la ville est en fermentation ; la nouvelle de la présence d'un Chrétien dans le palais provoque la fureur du peuple. De plus, Saladin lui-même aurait proscrit Malek (« ton frère lui-même, proscrit ta tête<sup>1953</sup> »). Kaled, introduit dans la pièce où se trouvent Mathilde et Josselin, fournit les raisons du comportement du Sultan : celui-ci, on le sait, n'a pas reçu la lettre que Malek lui avait adressée. Agnès lui a relaté les prétendues perfidies du prince. Mais c'est le récit de Metchoub qui a déclenché sa fureur :

« [...] il sut que, rebelle à ses ordres, tu avais renvoyé la reine et retenu la princesse d'Angleterre ; que, parti avec celle-ci pour le Caire, tu allais t'y faire couronner, et que les chrétiens s'apprêtaient à te soutenir dans ton nouvel empire.<sup>1954</sup> »

---

<sup>1951</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 119.

<sup>1952</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 120.

<sup>1953</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 124.

<sup>1954</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 127.

Pour punir une pareille trahison, Saladin a ordonné à Metchoub, à la tête de douze mille guerriers, de reprendre le Caire puis de châtier le rebelle :

« [...] chargé de chaînes, tu le feras conduire dans la grande place du Caire, et avant de lui donner la mort, tu livreras, sous ses yeux, la princesse d'Angleterre à la plus vile populace.<sup>1955</sup> »

Le Sultan a changé de caractère depuis ces événements : méfiant et soupçonneux, il « a cessé de croire à la vertu<sup>1956</sup> ». Metchoub ne devra reparaître devant lui qu'avec la tête de Malek à la main. Kaled précède l'armée de Metchoub de deux jours :

« En sortant du conseil des émirs, je montai sur un cheval dont la vitesse égalait celle des vents, et en moins de deux jours, j'avais atteint la montagne de Thor ; et cependant, du haut de son sommet, j'aperçus de loin, dans les plaines sablonneuses qui entourent Rama, l'armée de Metchoub qui faisait des marches prodigieuses.<sup>1957</sup> »

Josselin propose d'aller quérir sa troupe pour soutenir Malek et protéger Mathilde. Cependant, le prince refuse : il ne peut compter sur son peuple : « Le fanatisme, avec toutes ses fureurs, s'est élevé contre [Mathilde] ; chaque Musulman la désigne comme une victime.<sup>1958</sup> » Il demande au chevalier de conduire la jeune fille au camp de Richard : « Conduisez-la au camp des croisés ; c'est à votre loyauté, Montmorency, à votre vaillance, à votre honneur, que je confie l'honneur et la vie de l'épouse de Malek-Adhel.<sup>1959</sup> » Josselin recule, frappé de stupeur, et Mathilde, en larmes, confirme qu'elle a promis d'épouser Malek à condition qu'il se convertisse. À Kaled qui manifeste son étonnement, Malek affirme sa

---

<sup>1955</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 128.

<sup>1956</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 129.

<sup>1957</sup> *Mt.*, XI, XXIV, pages 129-130.

<sup>1958</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 133.

<sup>1959</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 133.

loyauté : « jamais je n'adopterai une croyance dont le premier précepte serait de me rendre infidèle à mon frère et à mon pays ; mes premiers serments ont été pour Saladin, je les tiendrai jusqu'à mon dernier soupir.<sup>1960</sup> » Cependant il avoue avoir été séduit par les vertus de Mathilde : « de si grandes vertus n'appartiennent qu'aux chrétiens, la loi de Mahomet ne fait point de pareils prodiges [...] Le flambeau du mahométisme ne jette plus dans mon âme qu'une lumière pâle et tremblante.<sup>1961</sup> » Non, il ne trahira pas sa patrie : s'il reniait ses serments serait-il encore digne de sa bien-aimée ? Néanmoins, il conserve l'espérance de posséder Mathilde. Pour l'heure, il demande à Josselin de hâter son départ.

Au Chapitre XXV s'opère cette fuite : Malek arme les Chrétiens du Caire et leur demande d'aller attendre près des ruines d'Héliopolis la litière de Mathilde ; celle-ci s'évade par une porte dérobée, accompagnée par Kaled. Malek fait diversion en sortant avec Montmorency par la grande porte ; les deux hommes traversent une foule hostile, mais le prince impose le respect à ses sujets par son attitude courageuse. Ayant rejoint la petite troupe qui veille sur Mathilde, Malek conduit la caravane jusqu'à la gorge où se cachent les guerriers de Josselin.

« Tandis que Kaled indique aux chrétiens la route qu'ils doivent prendre pour éviter de rencontrer l'armée de Metchoub, la princesse se retire derrière une roche qu'ombragent des touffes de citronniers sauvages. Le prince la suit : elle essaie de prononcer quelques mots, la force lui manque, sa poitrine s'opprime, et, dans son désordre, elle penche sa tête sur le sein de Malek-Adhel.<sup>1962</sup> »

Les deux personnages savent qu'ils ne se reverront peut-être jamais ; une scène pathétique et passionnée rapproche enfin les corps

---

<sup>1960</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 135.

<sup>1961</sup> *Mt.*, XI, XXIV, page 135.

<sup>1962</sup> *Mt.*, XI, XXV, page 144.

(Malek « la presse dans ses bras avec une ardeur passionnée<sup>1963</sup> ») : le prince fait promettre à Mathilde de ne jamais épouser un autre homme. « Malek-Adhel la regarde, il tressaille, il tremble, une sueur brûlante coule sur son front : cent fois il a vaincu la mort, et il ne peut se vaincre lui-même.<sup>1964</sup> » Sentant ses forces faiblir, il bondit sur son coursier : les Chrétiens le retiennent amicalement car ils voudraient qu'il se joigne à eux. Sur sa monture, le Sarrasin hésite un instant ; la vue de Mathilde, en prière, l'émeut. Kaled l'arrache à cet état : tournant bride, le prince fuit au galop avec son serviteur.

Au début du Chapitre XXVI, Malek-Adhel, de retour au Caire, se retranche dans la ville. Le second jour après le départ de Mathilde apparaît l'armée de Metchoub : les sentinelles aperçoivent « de nombreux bataillons dont les lances étincellent dans les airs.<sup>1965</sup> » Malek s'adresse aux habitants de la cité qu'il galvanise : il lui suffirait de peu de chose pour s'emparer de l'Égypte et renverser son frère, mais tel n'est pas son dessein car toute ambition a déserté son cœur depuis qu'il aime Mathilde. Metchoub, qui pensait vaincre sans difficulté, est désagréablement surpris de trouver la ville sur le pied de guerre. À contrecœur, il accepte de recevoir un héraut d'armes porteur de propositions de paix ; puis, à la tête d'une délégation, il rejoint Malek-Adhel dans son palais. Ce dernier plaide sa cause : Mathilde a été rendue à Richard et ses hommes sont prêts à lui obéir jusqu'à la mort. Que Metchoub retourne chez Saladin : « dis-lui que la prudence ne t'a pas permis de livrer un combat où tu pouvais être défait sans honte, ni victorieux sans regret<sup>1966</sup> ». Puisque les Chrétiens se préparent à attaquer Césarée, ne serait-il pas plus judicieux qu'on le laissât aller défendre cette ville ?

---

<sup>1963</sup> *Mt.*, XI, XXV, page 144.

<sup>1964</sup> *Mt.*, XI, XXV, page 145.

<sup>1965</sup> *Mt.*, XI, XXVI, page 149.

<sup>1966</sup> *Mt.*, XI, XXVI, page 152.

Metchoub, qui redoute la colère de Saladin, ne l'entend pas de cette oreille : il n'acceptera ces propositions que si Malek accepte de se rendre. Les négociations étant rompues, Metchoub retourne à son camp pour déclencher l'attaque ; mais, profitant de son absence, Malek a fait encercler l'armée adverse ; ces soldats se rendent d'autant plus volontiers que le prince les harangue<sup>1967</sup> avec intelligence, leur rappelant qu'ils ont conquis Jérusalem sous sa bannière.

Bien que traité avec générosité, Metchoub, abandonné par ses troupes, reprend la route de Khouroutba en compagnie de quelques officiers fidèles ; son ressentiment à l'égard de Malek est terrible. Cependant, les guerriers qui se sont rangés sous les ordres de Malek-Adhel jubilent : un tel chef ne peut leur apporter que la victoire. Aussitôt ces troupes se dirigent vers Césarée.

Déjà les préparatifs du siège par les Chrétiens provoquent la panique de la population, prête à se rendre. « [A]u moment où les chaînes crient sous les mains des soldats qui vont baisser le pont-levis, l'étendard du croissant s'est fait reconnaître.<sup>1968</sup> » Les habitants se portent au devant de Malek-Adhel : « chacun veut toucher son vêtement, baiser ses mains victorieuses.<sup>1969</sup> » Ces effusions accroissent sa détresse : une fois converti au christianisme, Malek serait forcé d'abandonner ses sujets, peut-être de verser leur sang. Le premier soin du prince consiste à fortifier la ville. Il demande ensuite à son fidèle Kaled de se rendre au camp des Chrétiens afin d'avoir des nouvelles de Mathilde. Si on le capture, qu'il exige de rencontrer la jeune fille.

Cependant, Metchoub a rencontré sur sa route la cruelle Agnès venue jouir du supplice de sa rivale : son dépit éclate au récit du

---

<sup>1967</sup> Ce don précis de Malek qui consiste à rallier ses hommes par l'usage de la parole le fait ressembler, d'une certaine façon, à Bonaparte lui-même.

<sup>1968</sup> *Mt.*, XI, XXVI, page 157.

<sup>1969</sup> *Mt.*, XI, XXVI, page 158.

Sarrasin ; accompagnée d'une troupe de fanatiques, la jeune femme se lance aussitôt à la poursuite de Mathilde. De son côté, Metchoub fait son rapport au Sultan : Malek l'a trahi et, après avoir soulevé l'Égypte entière, court se joindre aux Chrétiens qui assiègent Césarée. La colère du Sultan est terrible ; il s'adresse à ses hommes :

« Césarée ! Césarée ! s'écrie-t-il, c'est toi qui seras témoin de ma vengeance : elle sera terrible comme le forfait. Mahomet, toi dont l'indigne Adhel a déserté le culte, aide-moi à frapper le perfide ; que tous ceux qui nous ont outragés éprouvent les effets de notre colère ; que le glaive de Dieu arrache les esprits de leurs corps, moissonne leurs âmes, abandonne leurs cadavres à la poussière ; qu'en un moment la campagne en soit couverte comme des feuilles qui tombent dans l'automne ; que nos épées s'abreuvent de leur sang jusqu'à l'ivresse ; que les lions des combats s'en rassasient avec les dents de la victoire : je m'élèverai sur mon cheval pour passer ce fleuve de sang ; et voyant le parjure Adhel rendre son dernier soupir, je lui dirai : " Toi, qui as si bien su comment Saladin savait aimer, vois maintenant comment il sait punir. " <sup>1970</sup> »

Bel exemple d'effet oratoire, nourri de poésie, rythmé, où l'anaphore des conjonctives objet (à principale elliptique), exprimant le souhait<sup>1971</sup>, martèle cet anathème du frère à son frère, dans un style à coloration orientale qui prend racine à la fois dans l'*Ancien Testament* et dans la tragédie du XVII<sup>e</sup> siècle. L'esthétique de ce passage est caractéristique de l'époque, encore hantée par les voix des Révolutionnaires dont le verbe galvanisait les foules ; les accents et les sonorités de notre langue ont changé : les piètres enregistrements de la voix de Sarah Bernhardt<sup>1972</sup>, qui subsistent encore, peuvent peut-être

---

<sup>1970</sup> *Mt.*, XI, XXVI, pages 165-166.

<sup>1971</sup> « Je souhaite QUE le glaive de Dieu arrache... » En fait, ce souhait correspond à un ordre de réalisation et fait intervenir une fonction particulière du langage qui complète le schéma de Jakobson : la fonction magique.

<sup>1972</sup> Ou encore, le fameux discours d'André Malraux aux cendres de Jean Moulin. L'on ne tient pas assez compte, à notre avis, de l'évolution de l'esthétique de l'oralisation dans le jugement que l'on porte sur la qualité poétique de tel ou tel texte. Le *vibrato* qui déclenchait des émotions intenses à

donner une idée approximative de ce à quoi devait correspondre l'oralisation<sup>1973</sup> d'un tel passage.

Saladin, par ce discours, provoque l'indignation de ses fidèles qui brandissent leurs épées : ivres de vengeance, tous s'écrient « à Césarée ».

Le Chapitre XXVII ramène le lecteur à Mathilde. La caravane composée des Chrétiens du Caire et des Chevaliers de la Vierge vient de dépasser Ascalon quand « un détachement considérable de soldats musulmans<sup>1974</sup> » apparaît ; la troupe commandée par Josselin se place en position défensive. Le combat, brutal, s'engage. Tandis que Montmorency fait merveille, un guerrier adverse s'en prend à la litière qui transporte la princesse : le javelot de l'Infidèle traverse le bois et égratigne le bras de Mathilde. Fou de rage, Josselin pourchasse alors le guerrier sacrilège :

« [qui] presse les flancs de son coursier ; mais ni la vitesse des vents, ni la profondeur des abîmes, ne le déroberaient au courroux du héros. Cependant, il l'entraîne par mille détours, et ne ralentit la rapidité de sa course que quand ils sont bien loin des chrétiens.<sup>1975</sup> »

Le chevalier parvient à renverser son adversaire et se prépare à le frapper lorsque, celui-ci l'apostrophe : « Enfonce ton poignard dans le sein d'une femme.<sup>1976</sup> » Interloqué, Josselin coupe les attaches du casque ; la longue chevelure d'Agnès ruisselle hors du heaume, laissant le héros

---

l'époque de Sophie Cottin paraîtrait aujourd'hui bien désuet. Dans les discours politiques, par exemple, les effets oratoires se sont totalement perdus.

<sup>1973</sup> Même si le lecteur procède à une lecture silencieuse, son univers mental affecte à un passage particulier des qualités en conformité au système de représentation : ainsi tout discours littéraire est référé aux discours réels que le lecteur a pu entendre, de son vivant. Dans le conscient du lecteur de l'Empire, une harangue médiévale prendra nécessairement la coloration des harangues révolutionnaires qu'il lui a été donné d'entendre.

<sup>1974</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 168.

<sup>1975</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 170.

<sup>1976</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 171.

sidéré. La jeune femme profite de cette circonstance pour ressaisir ses armes et reprend le combat de plus belle ; Josselin ne peut se résoudre à porter un coup mortel à une femme ; les autres Musulmans l'assaillent. Cependant, Agnès tente d'échapper à ce combat afin d'exercer sa vengeance sur Mathilde. Josselin, tour-à-tour, la rattrape et doit massacrer les innombrables Musulmans qui viennent à la rescousse ; couvert de blessures, ayant brisé son épée dans la poitrine d'un adversaire, il combat avec le tronçon qui reste.

Ses compagnons, inquiets de sa disparition, volent à son secours : ils renversent Agnès qui tente de les arrêter et lui passent sur le corps. Ils découvrent enfin Josselin au milieu du carnage dont il est responsable. Agnès, qui s'est relevée, est entraînée par les Musulmans terrorisés qui prennent la fuite. Josselin, de son côté, est ramené au petit campement qui vient d'être dressé par sa troupe :

« [...] ils délaçant son armure, et s'aperçoivent avec effroi que le fer d'une lance est demeuré tout entier dans sa poitrine. Un de ses écuyers examine ses blessures, et ne désespère pas de le guérir s'il peut arracher le fer qui est resté dans le sein du héros [...] Mathilde, pâle et désolée, mêle ses pleurs au suc des plantes qu'elle exprime entre ses mains délicates, et qui doit servir à composer le premier appareil.<sup>1977</sup> »

Les pages suivantes, retracent de façon pathétique l'agonie du brave Josselin. Le *topos* de la mort (sacrificielle) du héros (du chevalier chrétien) confère sa charge émotive à tout ce passage ; à Mathilde, le jeune homme déclare à voix basse :

« Devant ce trône de la miséricorde divine où je vais paraître, je prierai pour la conversion de Malek-Adhel ; puisse-t-il être chrétien, puissiez-vous être heureuse, ce sont mes derniers vœux : un jour vous les lui direz, et vous verserez ensemble quelques larmes sur ma mémoire : je verrai votre bonheur, et je n'en serai pas jaloux : on ne l'est plus dans le ciel.<sup>1978</sup> »

---

<sup>1977</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 175.

<sup>1978</sup> *Mt.*, XI, XXVII, pages 176-177.

Toute la troupe attendrie verse des pleurs :

« L'un s'écrie : "Ô saint temple ! demeure dans la poussière, Montmorency ne te relèvera pas." Un autre dit : "Tendre et superbe fleur, tu tombes avant le temps, et cependant, dès ton aurore, tu avais laissé toutes les gloires au-dessous de la tienne."<sup>1979</sup> »

Le héros demande à ses fidèles de lui élever un tombeau devant Ptolémaïs, de telle sorte qu'il faille le fouler pour pénétrer dans la cité : les Infidèles qui redoutaient sa vaillance ne l'oseront peut-être pas ! L'écuyer souhaite alors enlever le fer de lance fiché dans la poitrine de Josselin.

« - N'est-ce pas ce fer qui t'inquiète et que tu veux enlever ? - Oui, repartit l'écuyer, et puisse ma main ne pas trembler en l'essayant ! - Si tu n'as besoin que d'une main ferme, reprit son maître, la mienne ne tremblera pas." Et aussitôt arrachant avec courage le fer qui déchire son sein, il ajoute : " Quand on le reçoit pour la défense de l'innocence et de la religion, cela ne fait pas de mal."<sup>1980</sup> »

Cet ultime effort édifiant provoque la mort du personnage. La princesse enveloppe sa tête dans un voile et pousse de déchirants soupirs. Puis on rend au chevalier des honneurs funèbres ; son corps est déposé sur les trophées enlevés aux Infidèles :

« [...] il semble que sa chevelure d'ébène brille avec plus d'éclat sur son front pâle et glacé. [...] Suivie de toutes ses femmes, la princesse s'approche de la couche du héros, répand sur ses cheveux de précieux parfums, les couronne de fleurs, et jette sur sa froide dépouille un crêpe noir qu'elle inonde de larmes.<sup>1981</sup> »

---

<sup>1979</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 177.

<sup>1980</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 179.

<sup>1981</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 180.

Mise en scène macabre qui précède d'une journée l'arrivée à Ptolémaïs : Enguerrand de Fiennes<sup>1982</sup>, l'un des compagnons de Josselin, est le premier à rencontrer les rois alliés. Richard, constatant sa mine, pense que les Chevaliers de la Vierge n'ont pu ramener Mathilde. Mais la sinistre vérité éclate et Enguerrand désigne le cortège funèbre qui approche (« Enguerrand mit un genou en terre, d'une main montra le cercueil qui s'avavançait, et de l'autre le ciel.<sup>1983</sup> », pantomime révélatrice). Des trois rois, Lusignan<sup>1984</sup> paraît le moins affecté par la disparition d'un rival qui lui faisait de l'ombre. Mathilde « traînant avec elle le deuil et la mort<sup>1985</sup> » va cacher ses larmes dans sa tente. Le lendemain elle paraît aux obsèques de Josselin :

« [...] elle avait quitté ses habits religieux pour revêtir une longue robe de deuil ; un voile de gaze noire couvrait sa tête, et ses cheveux blonds paraissaient à travers le tissu transparent, semblable à un réseau d'or [...] on l'eût prise pour la fleur du matin sur laquelle, aux plus beaux jours du plus beau printemps, l'aurore vient de verser tous ses pleurs.<sup>1986</sup> »

Ce spectacle étonnant de la beauté associée à la mort émeut l'assistance : les vieux chevaliers admirent mélancoliquement cette pureté ; les jeunes se sentent troublés par « le mélange de sensibilité qu'ils croyaient y apercevoir<sup>1987</sup> ». À l'entrée d'un bois de sycomores l'on édifie le tombeau du héros que l'on couvre des trophées de ses victimes : cet amoncellement frappe de stupeur l'assistance. Philippe-Auguste convie les Chrétiens à jurer sur cette tombe de n'épargner aucun Musulman.

---

<sup>1982</sup> À nouveau, Mme Cottin introduit dans la narration un personnage dont il n'a pas encore été question jusqu'ici ; celui-ci, affublé d'un nom médiéval, apporte une touche de couleur locale.

<sup>1983</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 183.

<sup>1984</sup> Lusignan demeure officieusement le roi de Jérusalem.

<sup>1985</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 184.

<sup>1986</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 185.

<sup>1987</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 186.

Mathilde propose de « ne demander à Dieu que d'exaucer ceux que ce héros lui adresse en ce moment.<sup>1988</sup> »

Au début du Chapitre XXVIII, Mathilde manifeste une certaine inquiétude ; hantée par le remords d'aimer un Musulman<sup>1989</sup>, elle craint de trop laisser paraître ses sentiments. Elle redoute d'être blâmée par l'archevêque, assez sagace pour détecter un changement : « Tourmentée par cette incertitude, elle évite les occasions de se trouver seule avec Guillaume<sup>1990</sup> ». Cependant, depuis son arrivée, Bérengère s'est entourée d'une cour brillante ; Mathilde y paraît, éclipsant toutes les beautés : « Ce n'était plus cette vierge sévère qui se cachait aux hommes et fuyait leurs regards<sup>1991</sup> [...] on ne vit plus en elle une sainte destinée pour le ciel, mais une femme créée pour le bonheur et l'ornement du monde.<sup>1992</sup> » Les hommes tentent d'attirer son attention. La guerre laisse assez de répit pour que s'organisent des tournois : à l'issue de ces joutes, c'est la belle princesse qui remet les prix. Mathilde demeure indifférente. Seul le vieux comte Hugues de Tibériade trouve grâce à ses yeux : autrefois captif de Saladin, il a armé chevalier Malek-Adhel. Ces tournois fournissent l'occasion de rapprochements entre ennemis : durant les trêves, des Sarrasins participent aux joutes ; « enfin, la familiarité était telle, que les chrétiens dansaient souvent au son des instruments arabes, et chantaient ensuite pour faire danser les Sarrasins<sup>1993</sup> ». Mathilde en profite pour demander à ces derniers des nouvelles de Malek, en vain.

Or, un jour, un fier Arabe, monté sur un cheval superbe propose d'affronter deux champions. Pour prix de sa victoire, il demande à

---

<sup>1988</sup> *Mt.*, XI, XXVII, page 189.

<sup>1989</sup> Elle a, en fait, perdu une partie de son essence virgine ; le sentiment inconscient de la faute détermine en elle la perte de l'innocence.

<sup>1990</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 196.

<sup>1991</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 196.

<sup>1992</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 197.

<sup>1993</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 199.

s'entretenir avec la princesse. Mathilde, troublée, choisit le prince de Galilée et le comte de Jaffa, deux chevaliers malhabiles : le Sarrasin les renverse sans mal, ce qui provoque l'ire du jaloux Lusignan. Aux genoux de Mathilde, Kaled révèle son identité : il a été envoyé par Malek. Avant que la princesse n'ait retrouvé ses esprits, le Musulman est loin. Richard, qui a vu rougir sa soeur, la taquine aimablement : « nos ennemis mêmes, vaincus par vos charmes, viennent vous porter leurs vœux jusque dans notre camp [...] il faut prendre un peu plus d'assurance, et savoir mieux soutenir les regards que vous savez si bien attirer<sup>1994</sup> ». Mathilde se retire en toute hâte afin de dissimuler son désarroi ; elle a refusé de dire qui était le mystérieux chevalier arabe ; Lusignan s'approche d'elle alors que la princesse monte dans le char de Bérengère :

« À présent, madame, que les conditions ont été remplies, ne puis-je, sans blesser les lois de l'honneur, et sans risquer de vous déplaire, attaquer l'heureux inconnu dont j'envie bien moins la victoire que l'intérêt qu'il a paru vous inspirer ?<sup>1995</sup> - [...] si vous pouvez l'atteindre, je n'ai aucun droit de vous empêcher de le combattre. - Je l'atteindrai, madame et j'en triompherai, fût-ce Malek-Adhel lui-même.<sup>1996</sup> »

Mathilde jette alors sur Lusignan un regard accablant : « Votre altesse le croit-elle donc invincible ? » Demeuré sur place, Lusignan élabore des projets : épouser Mathilde servirait ses ambitions ; en effet, devenu son parent, le roi Richard s'impliquerait davantage dans la reconquête de Jérusalem et lui rendrait son trône. Peu après, sur la plage, au cours de sa promenade habituelle avec le roi d'Angleterre, Lusignan se jette aux pieds de son ami et lui demande la main de la princesse. Richard s'engage, « avant l'année révolue, à le rendre maître de

---

<sup>1994</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, pages 202-203.

<sup>1995</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 203.

<sup>1996</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 204.

Jérusalem et de Mathilde.<sup>1997</sup> » Mais le monarque peut-il disposer du coeur de la jeune fille ? «- S'il est demeuré libre, reprend Richard, elle me le laissera diriger, et je crois être sûr qu'il n'a été encore touché par personne.<sup>1998</sup> » Le jour même, Richard se retrouve en présence de l'archevêque, de Bérengère et de Mathilde : il s'adresse à sa soeur.

Le Chapitre XXIX s'ouvre par les paroles du roi Richard. Il constate avec satisfaction le changement d'attitude de sa soeur : « vos destinées vous appellent bien plus au trône qu'à la retraite<sup>1999</sup> ». Richard souhaiterait qu'elle épousât un prince chrétien – « présenté, recommandé » par lui ! À diverses reprises, il évoque Malek, félicitant Mathilde d'avoir repoussé les avances du prince :

« [...] je dois rendre grâces au ciel de votre indifférence pour Malek-Adhel ; car, assurément, quelle que soit ma tendresse pour vous, j'aimerais mieux vous voir privée de vie, qu'éprise de ce Musulman.<sup>2000</sup> »

Mais Mathilde laisse deviner qu'un lourd secret lui interdit de choisir l'hyménée que propose son frère ; Guillaume témoigne que la jeune fille, depuis son arrivée, ne s'est jamais confessée à lui. Or, ce comportement, de la part de quelqu'un qui « jadis se croyait coupable de passer une semaine sans se faire absoudre des fautes dont un ange n'aurait pas rougi<sup>2001</sup> » est pour le moins surprenant. Richard se déclare peiné par l'attitude de sa soeur et quitte la pièce.

Mathilde décide alors de tout avouer à l'archevêque : « comment vous dire qu'une promesse solennellement jurée, des noeuds secrets, le devoir

---

<sup>1997</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 207.

<sup>1998</sup> *Mt.*, XI, XXVIII, page 207.

<sup>1999</sup> *Mt.*, XI, XXIX, page 210.

<sup>2000</sup> *Mt.*, XI, XXIX, page 211.

<sup>2001</sup> *Mt.*, XI, XXIX, page 213.

même, me lient à Malek-Adhel ?<sup>2002</sup> » Elle lui relate les circonstances qui l'ont amenée à se lier au Musulman. Si Guillaume de Tyr manifeste une intense surprise, néanmoins est-il satisfait d'apprendre que la princesse a conservé son innocence : que Malek ait été au bord d'une conversion inespérée lui ouvre des horizons ; Mathilde lui pose la question essentielle : « si Malek-Adhel était chrétien, vous me permettriez donc de l'aimer ? - Je vous le permettrais sans doute, répliqua-t-il avec véhémence, et j'emploierais tout mon zèle à engager Richard à vous le permettre aussi.<sup>2003</sup> » Néanmoins, déclare le prélat, Richard a presque engagé la main de la jeune fille. Celle-ci revendique alors fermement son droit à la liberté de choisir :

« Mon père, cette téméraire promesse m'inquiète peu ; mon cœur n'appartient qu'à moi, nul n'a le droit d'en disposer, et je jure qu'il ne sera jamais qu'à Dieu ou à Malek-Adhel. Si Dieu parle, j'obéirai ; mais je n'obéirai qu'à lui, lui seul peut m'arracher au héros à qui je dois tout : les hommes ne le pourront jamais.<sup>2004</sup> »

L'archevêque songe qu'une femme qui est parvenue à tenir à distance Malek-Adhel doit posséder « de grands moyens de résistance, et qu'ayant à opposer aux événements, aux choses et aux hommes, le même courage qui l'avait défendue contre l'amour, on devait s'attendre à la trouver inébranlable<sup>2005</sup> ». Mathilde révèle également une information militaire de première importance à Guillaume : au moment de son départ, Malek était entré en dissidence et un affrontement armé se préparait entre lui et Saladin. L'archevêque court annoncer cette nouvelle à Richard et, loin de condamner la jeune fille, la rassure, faisant l'éloge de ses mérites : il trouvera les mots pour plaider en sa faveur.

---

<sup>2002</sup> *Mt.*, XI, XXIX, page 216.

<sup>2003</sup> *Mt.*, XI, XXIX, page 219.

<sup>2004</sup> *Mt.*, XI, XXIX, pages 219-220.

<sup>2005</sup> *Mt.*, XI, XXIX, page 220.

Au début du Chapitre XXX, Guillaume de Tyr surprend le roi d'Angleterre en plein conseil avec le roi de Jérusalem et le duc de Bourgogne ; conformément à la réalité historique qui sert de canevas au roman, Philippe-Auguste vient de quitter son armée afin de rentrer précipitamment en France. Richard craint que ce dernier ne profite de la situation pour attaquer son royaume, mais l'archevêque repousse « un doute si injurieux à la gloire de Philippe-Auguste<sup>2006</sup> » : il convie plutôt les trois alliés à songer à la reconquête de Jérusalem car la querelle de Saladin et de Malek advient à point nommé. Il faut envoyer dès que possible une ambassade à Malek-Adhel afin de le soutenir ; il défendra Césarée aux côtés des Chrétiens. Lusignan s'emporte : Malek ne demandera-t-il pas comme premier gage d'une telle alliance la main de Mathilde ? Doit-on lui sacrifier la princesse ? Bourgogne soutient la proposition de l'archevêque : « et quant au sacrifice, si j'ose dire toute ma pensée, je ne crois pas que la princesse d'Angleterre en fit un.<sup>2007</sup> » Richard s'emporte : comment peut-on soupçonner que sa propre soeur soit amoureuse d'un Musulman ? Guillaume suggère alors qu'elle a pu lui promettre sa main :

« - Ma soeur n'a pas pu la lui promettre, interrompit Richard avec colère, elle connaît trop ses devoirs et mes droits, pour avoir osé s'engager ; seul je dispose d'elle, et j'en ai disposé.<sup>2008</sup> »

Richard jure qu'elle épousera Lusignan et personne d'autre : mais Bourgogne affirme combien serait funeste une pareille résolution. Lusignan lui réplique avec aigreur, mais s'attire aussitôt les foudres de Guillaume de Tyr :

« - Lusignan, lui dit l'archevêque d'un ton sévère, n'est-ce donc pas assez de l'idée d'avoir perdu un royaume, pour abattre les enflures de

---

<sup>2006</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 224.

<sup>2007</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 225.

<sup>2008</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 225.

votre coeur, en arrêter toutes les fougues, et vous contenir dans l'humilité ? [...] Faut-il que vous forciez le roi d'Angleterre à vous tenir une promesse contraire aux intérêts de la foi, et dont vous seriez étrangement coupable de ne pas le dégager à l'instant même ?<sup>2009</sup> »

Contre Richard lui-même, l'archevêque s'emporte, promettant de soutenir Mathilde et, même, de contester les droits de Lusignan à régner sur le Royaume de Jérusalem, si l'on ne tient compte, avant tout, des intérêts de la foi ! Lusignan jure de n'en faire qu'à sa tête et défie le conseil : maladroitement, il semble émettre des doutes quant à la parole que lui a donnée Richard, ce qui jette un froid : Lusignan, tactiquement, impore le pardon du monarque : « Pardonne à ton frère, plains-le ; juge de son amour par sa faute, et ne le punis pas d'avoir douté de ta foi.<sup>2010</sup> » Richard se résout à envoyer des émissaires à Césarée. L'on réunit d'urgence tous les notables pour un grand conseil où Guillaume ne cache pas son espérance de voir Malek se convertir ; soutenu par le Clergé, l'archevêque doit subir les sarcasmes de Lusignan :

« [...] sommes-nous tellement dégénérés, que nous ne puissions compter dans nos armées des héros qui [...] valent [Malek-Adhel] ? Montmorency est tombé, il est vrai ; mais Richard vit encore ; si Philippe-Auguste nous abandonne, le valeureux duc de Bourgogne nous demeure. Et vous, illustre comte de Saint-Paul ; vous Esmengard d'Asp, noble chef de l'invincible troupe des Hospitaliers ; vous, qui jamais n'avez reculé devant l'ennemi, ne rougissez-vous pas de voir des chrétiens élever la valeur d'un infidèle au-dessus de la vôtre [...] ?<sup>2011</sup> »

Lusignan poursuit sa harangue en s'adressant aux jeunes chevaliers qui « aspiraient à l'hymen de Mathilde » et excite leur jalousie. Guillaume apaise l'assemblée : si Malek exige la main de Mathilde, rien ne se fera contre les vœux de la princesse. L'archevêque oriente

---

<sup>2009</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 227.

<sup>2010</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 229.

<sup>2011</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 231.

habilement les décisions pour que Lusignan ne soit pas désigné comme porte-parole et c'est Richard qui est choisi pour contacter Malek-Adhel.

Le roi d'Angleterre se prépare aussitôt au départ, non sans manifester une certaine jalousie à l'égard de Malek pour lequel il éprouve une secrète aversion : « il ne peut lui pardonner une réputation de vaillance qui éclipse celle qu'il s'est acquise<sup>2012</sup> » ; Bérengère en lui ceignant son épée l'entend proférer des menaces à l'encontre du Musulman : pour détromper son époux qu'elle croit aveuglé par un faux jugement, elle lui fait l'éloge de Malek et de ses bienfaits ; Richard s'emporte contre sa femme et répond que « si jamais il lui entendait dire un mot en faveur du prince, il croirait qu'elle n'a pas été impunément auprès de lui.<sup>2013</sup> » Passant chez Mathilde, le roi lui fait ses adieux ; il veut s'emparer de Césarée. Peut-être Malek sera-t-il disposé à aider les Chrétiens :

« Je ne considère point si cette conduite est approuvée par l'honneur, et si la religion doit s'enorgueillir d'une conquête qu'elle doit à l'amour et qu'elle n'obtient que par un parjure ; je ne considère point de quel oeil vous recevriez les vœux d'un prince qui ne pourrait s'unir à vous et à notre foi qu'en violant les lois du sang et de la patrie : tout ceci m'importe peu ; les seuls objets dignes de m'occuper, sont le triomphe de la croix et la fidélité de mes serments.<sup>2014</sup> »

Dans ces conditions, il rendra Jérusalem aux Chrétiens et Mathilde, épousant Lusignan, en deviendra la reine : « ici je ne consulte ni ne veux connaître votre penchant, les filles de rois n'en ont point ; les volontés de leur famille et l'intérêt de leur patrie règlent seuls leur destinée.<sup>2015</sup> » Mathilde regimbe : elle préfère le cloître ; ses vœux religieux priment. Mais Richard n'est pas de cet avis :

---

<sup>2012</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 235.

<sup>2013</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 236.

<sup>2014</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 237.

<sup>2015</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 238.

« Il ne peut plus être question de cloître maintenant, s'écria-t-il vivement ; une beauté aussi célèbre a perdu le droit de se vouer à l'obscurité, et la splendeur d'un trône pourra à peine égaler l'éclat de votre nom : celui de Jérusalem vous attend ; la conquête de Césarée nous en ouvrira la route. Si Adhel nous aide à l'aplanir, j'accepterai son secours ; mais si votre main est le prix qu'il y met, souvenez-vous bien que, lors même que le conseil des croisés vous engagerait à l'accepter, votre frère vous le défend.<sup>2016</sup> »

À ce point de la narration, les enjeux se dessinent clairement et on peut les matérialiser de la façon suivante :

+	OBJET DE LA QUETE :	-
<b>ADJUVANT</b>	<b>MATHILDE</b>	<b>OPPOSANT</b>
Guillaume, archevêque de Tyr.		LE ROI RICHARD.
MALEK-ADHEL		LUSIGNAN
Devenir Chrétien.	Épouser	(Re)Devenir Roi de Jérusalem.
	<b>ENJEUX.</b>	

Pour Richard, Malek n'a besoin d'aucun encouragement pour devenir chrétien : « une telle conversion ne peut être respectable qu'autant qu'elle serait pure et désintéressée.<sup>2017</sup> » ; si le Musulman persiste dans son aveuglement, Richard le tuera. Le roi sort, déjà retentissent les trompettes, l'armée se met en marche.

<sup>2016</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 238.

<sup>2017</sup> *Mt.*, XI, XXX, page 238.

Mathilde demeure sous le coup des paroles de son frère, anéantie ; mais Guillaume vient lui prodiguer des consolations - certes, elle devra renoncer à son amour si le Musulman refuse de se convertir, mais dans le cas contraire, rien ne s'oppose à cette union ; d'ailleurs, Guillaume se fait fort d'obtenir l'appui du Légat du pape : Richard sera responsable de tout le sang chrétien que ferait couler son entêtement. Mathilde et Guillaume se confortent mutuellement dans l'idée que Malek est fort près de devenir chrétien.

Les jours passent, mais aucune nouvelle ne parvient des progrès de Richard. « Au pied des autels » Mathilde s'abîme souvent dans des états de rêverie qui inquiètent Guillaume.

Au Chapitre XXXI deux armées convergent sur Césarée : tandis que Saladin s'installe sous les murs de la ville, Richard « venait d'atteindre une colline couverte de bois, d'où il découvrait aisément les minarets de Césarée, surmontés de leurs flèches aiguës.<sup>2018</sup> ». Cependant, Malek ayant fait ouvrir les portes, s'avance avec soumission à la rencontre de son frère ; le Sultan sous le coup de la fureur ordonne que l'on saisisse le rebelle : « que vos épées étincelantes le consomment du feu de ma colère avec la rapidité de l'éclair.<sup>2019</sup> ». Les partisans de Malek tirent l'épée et repoussent les gardes de Saladin. Du haut de la colline, les Chrétiens ont assisté à ce bref combat. Il profitent de ce désordre pour charger furieusement les arrières de l'armée musulmane et les troupes de Saladin sont dispersées ; tandis que Richard fait de nombreux prisonniers, Malek se rallie à son frère. Il disloque aussitôt l'aile droite des Chrétiens. Cependant, à l'aile gauche, Richard est parvenu au

---

<sup>2018</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 1.

<sup>2019</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 2.

contact de Saladin et se prépare à le capturer ou à l'abattre : mais le Sultan refuse de capituler. Le roi d'Angleterre s'aperçoit alors que Malek ne combat pas dans le camp chrétien ; le prince musulman se fraye un chemin dans la mêlée pour secourir Saladin. Un combat épique s'engage :

« [...] déjà leur sang coule et rougit leur cuirasse : étonnés de la résistance qu'ils s'opposent, ils redoublent d'efforts ; le cheval de Richard s'abat sous lui, mais Richard se relève si promptement, que sa chute n'interrompt point le combat. Malek-Adhel lève son épée, et en porte un si furieux coup sur la tête de son adversaire, que le casque du roi se brise et le laisse un moment éperdu.<sup>2020</sup> »

Malek ne peut achever cet adversaire dont le visage découvert lui évoque de troublants souvenirs : « À tes traits, à ta valeur, je soupçonne que tu dois m'être bien cher.<sup>2021</sup> » Mais Richard lui réplique de manière hautaine et agressive. Malek est davantage chevaleresque :

« [...] si tu crois devoir me hair parce que j'ai été fidèle à mon pays, je porterai avec douleur le poids de ta haine ; mais elle ne m'empêchera pas d'honorer en toi le plus grand roi du monde, et de t'aimer comme l'auguste frère de celle à qui j'ai consacré ma vie.<sup>2022</sup> »

Des cavaliers mahométans arrivent au triple galop ; généreusement, Malek offre au roi sa propre monture. Mais ce geste accroît la haine de Richard pour son adversaire. Cependant, le sort des armes vient de basculer, Saladin charge rageusement, massacrant les Chrétiens. Malek, plus magnanime, épargne les « frères » de sa bien-aimée. Lorsqu'enfin la bataille est terminée, le romantique musulman promène sa mélancolie sur le champ de mort :

« [...] il s'arrête tristement au milieu des cadavres dont la terre est jonchée ; et ces yeux éteints, ces lèvres pâles, ces coeurs qui ont cessé de

---

<sup>2020</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 6.

<sup>2021</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 7.

<sup>2022</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 7.

battre, n'excitent point sa compassion : un tel sort lui paraît doux en comparaison des cruels tourments qui le déchirent. Ils sont tranquilles, se dit-il en promenant ses regards sur cette foule de morts, et à cette pensée, il songe bien moins à les plaindre d'avoir perdu la vie qu'à leur envier le bonheur de ne plus souffrir.<sup>2023</sup> »

Saladin revient victorieux ; il s'adresse d'abord aux soldats de Metchoub qui ont déserté et se sont rangés sous la bannière de Malek-Adhel : « Jurez-vous, par Mahomet et son divin alcoran, d'obéir à tous mes ordres ?<sup>2024</sup> » Malek se soumet avec humilité, déposant son cimenterre aux pieds de son frère et demandant la grâce de ses hommes : « je t'offre ma tête, prends ta victime ». Cette attitude émeut le Sultan qui « essuie avec surprise les larmes qui remplissent ses yeux<sup>2025</sup> ». Agissant avec clémence, il se réconcilie avec son frère provoquant la liesse des troupes réunies. En privé, les deux souverains dénouent l'écheveau d'intrigues qui a amené ce malentendu : Saladin constate l'innocence du prince qui lui relate ses aventures en compagnie de Mathilde. Saladin, par souci politique, mais aussi pour se faire pardonner, propose une solution :

« Je ne connais qu'un moyen de m'acquitter envers toi, c'est de te donner la beauté que tu aimes : accepte le trône de Jérusalem ; fais-y asseoir avec toi la princesse d'Angleterre ; qu'elle t'apporte Ptolémaïs pour sa dot ; et que les croisés, satisfaits de voir une reine de leur sang et de leur religion régner sur la Judée, retournent enfin dans leur Europe.<sup>2026</sup> »

---

<sup>2023</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 9. Ce passage romanesque ne saurait dissimuler la triste réalité de telles situations à l'époque où écrit Mme Cottin. La tuerie d'Eylau (8 février 1807) marquera le sommet de l'horreur en la matière ; tel Malek, Napoléon pourra parcourir la terre glacée chargée de cadavres, peut-être en songeant à cette page de *Mathilde* ; on sait que l'Empereur passa commande d'un tableau qui devait attirer l'attention du public sur les horreurs de la guerre et le montrer sur le champ de bataille, prononçant ces paroles fameuses : « Si tous les Rois pouvaient voir ce spectacle, ils seraient moins avides de guerres et de conquêtes ». C'est le baron Gros qui remporta le concours avec une toile restée fameuse.

<sup>2024</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 10.

<sup>2025</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 10.

<sup>2026</sup> *Mt.*, XII, XXXI, page 14.

Saladin décide d'envoyer une ambassade au camp de Ptolémaïs afin de communiquer ces propositions : il modère l'enthousiasme de Malek qui voudrait, afin de revoir Mathilde, prendre la tête de la délégation. Cela serait contraire à son rang. L'ambassadeur, s'entourant de toute la pompe orientale, devra faire sentir la majesté de sa mission.

À l'issue de la bataille de Césarée, la situation narrative se trouve légèrement modifiée :

+	OBJET DE LA QUÊTE :	-
<b>ADJUVANT</b>		<b>OPPOSANT</b>
Guillaume, archevêque de Tyr.	<b>MATHILDE</b>	LE ROI RICHARD.
SALADIN	Reprendre Ptolémaïs. Renvoyer les Chrétiens en Europe.	
MALEK-ADHEL	Devenir Roi de Jérusalem. Épouser	LUSIGNAN
Devenir Chrétien.	ENJEUX.	(Re)Devenir Roi de Jérusalem.

Le Chapitre XXXII ramène le lecteur au camp des Croisés : le prince de Tarente y arrive, escortant les prisonniers Sarrasins capturés au tout début de la bataille de Césarée. Guillaume s'empresse de prévenir Mathilde : « l'Éternel a touché le coeur de Malek-Adhel <sup>2027</sup> ». Le rapport du prince de Tarente laisse supposer que les efforts conjugués

<sup>2027</sup> *Mt.*, XII, XXXII, page 19.

de Malek et de Richard ont provoqué la défaite de Saladin. Mathilde se montre étonnée : l'amour aurait-il suffi à provoquer ce retournement de situation ? Dans un long discours, Guillaume n'attribue celui-ci qu'à la puissance divine ; par la bouche du prélat, Mme Cottin se lance dans une longue apologie de la religion « qui nous empêche de trop aimer les jouissances fugitives qu'il nous faut perdre tôt ou tard !<sup>2028</sup> » Tandis que la bonne nouvelle se répand dans le camp chrétien, Tarente fait miroiter à Mathilde les promesses de l'avenir :

« [...] aidés de Malek-Adhel, les chrétiens vont marcher de conquêtes en conquêtes ; celle de l'Orient entier ne sera pas trop vaste pour leur ambition ; mais ils n'y aspirent que pour avoir le droit de vous l'offrir ; c'est là le seul trône digne de vous, c'est là qu'ils vous placeront avec le héros que vous leur avez donné ; c'est là que souveraine de ces immenses provinces où règne maintenant l'empire du démon, vous ferez découler sur elles, du haut de votre trône, des torrents de cette lumière divine dont l'Eternel a rempli votre coeur.<sup>2029</sup> »

Mathilde fait preuve de modestie et modère cet enthousiasme. Le lendemain, le conseil se réunit ; les chevaliers souhaitent rejoindre Richard à Césarée ; Lusignan tient des propos venimeux à l'égard de Malek ; il déclare à Mathilde qu'elle ne peut épouser « un homme dont le culte est horrible à Dieu, et dont la conversion serait une perfidie<sup>2030</sup> [...] un traître qui a déshonoré la gloire de ses armes en les tournant contre sa patrie et son légitime souverain<sup>2031</sup> ». Alors que Bérengère prend la défense de sa belle-soeur, des cris s'élèvent ; Richard, couvert de poussière, vient annoncer sa défaite : frappant son front de « ses deux poings armés de gantelets », il révèle que Malek est seul responsable du désastre. Il raconte les circonstances qui lui ont permis d'échapper à ses ennemis :

---

<sup>2028</sup> *Mt.*, XII, XXXII, page 21.

<sup>2029</sup> *Mt.*, XII, XXXII, pages 23-24.

<sup>2030</sup> *Mt.*, XII, XXXII, page 26.

<sup>2031</sup> *Mt.*, XII, XXXII, page 27.

désormais il est lié par une dette d'honneur au Musulman qui lui a offert son cheval pour fuir ; aussi désormais ne peut-il se venger du prince. Lusignan propose son bras : « tous vont jurer avec moi de ne poser les armes qu'après que la mort de Malek-Adhel aura délivré ta gloire du seul homme qui puisse se vanter de t'avoir vu fuir<sup>2032</sup> ». Le roi, reconnaissant, offre la main de Mathilde au vainqueur de Malek-Adhel ; et tandis que les chevaliers élèvent leurs épées pour jurer la mort du Sarrasin, Mathilde s'évanouit. Cela lui attire la réprobation de Richard qui, avec hargne, déclare à l'archevêque : « il faut que la faiblesse qu'elle a montrée aujourd'hui soit la dernière de sa vie : car quiconque est faible n'est pas du sang de Richard.<sup>2033</sup> »

Le Chapitre XXXIII peint le désespoir de Mathilde :

« [...] le moment où l'on craint pour ce qu'on aime, est celui où on aime le plus ; et en voyant la vie de Malek-Adhel menacée, il lui était devenu si cher, qu'elle doutait presque que Dieu lui-même eût assez de puissance pour lui ôter son amour.<sup>2034</sup> »

La jeune fille appelle de ses vœux la mort, mais Guillaume lui reproche son aveuglement :

« - [...] Mathilde, rappelle ta vertu, et pleure toute ta vie d'avoir osé dire que tu préférerais un homme à ton Dieu. - L'ai-je dit, mon père ? mon délire m'a-t-il poussée jusque-là ? s'écria-t-elle pleine d'un saint effroi. Hélas ! je n'ai donc plus de sagesse, je n'ai donc plus d'honneur ; les devoirs et la religion ont donc perdu cet empire sur ce cœur où tout s'abandonne, hors l'amour qui le remplit et le remords qui le déchire.<sup>2035</sup> »

Ce constat de l'envahissement de son âme par les forces irrationnelles de la passion qui la dépossèdent de sa lucidité est

---

<sup>2032</sup> *Mt.*, XII, XXXII, page 31.

<sup>2033</sup> *Mt.*, XII, XXXII, page 33.

<sup>2034</sup> *Mt.*, XIII, XXXII, page 36.

<sup>2035</sup> *Mt.*, XIII, XXXII, page 37.

douloureux. Mathilde songe alors qu'entre les murs d'un cloître elle pourrait prier à loisir en faveur de Malek-Adhel. Mais Guillaume lui fait valoir que Richard ira jusqu'au bout de ses projets et qu'il n'acceptera jamais qu'elle prenne le voile. Un temps de silence pesant laisse les protagonistes à leurs pensées. Or, Richard convoque sa soeur : Bérengère, puis Guillaume, décident d'appuyer de leur mieux Mathilde ; Guillaume affirme même qu'il ira parler à Malek, à Césarée, avec l'espoir de l'amener progressivement à la religion chrétienne :

« Hélas ! ils ne sont plus les temps heureux des subites et merveilleuses conversions : pour en opérer maintenant, il faut une marche plus lente ; Dieu ne daigne plus parler lui-même ; et les raisonnements, qui sont la voix de l'homme, doivent avoir moins d'effet que les miracles qui sont la voix de Dieu.<sup>2036</sup> »

Guillaume ne craint point le martyre. Mathilde, éperdue d'admiration et de reconnaissance, s'agenouille et reçoit sa bénédiction ; le prélat se rend alors auprès de Richard pour lui annoncer que Mathilde ne prendra aucune résolution jusqu'à son retour ! Interloqué, le roi l'interroge : « où allez-vous ? » Guillaume répond qu'il obéit au Ciel et qu'il demande au roi de ne point questionner la reine, qui est instruite de son secret. Au soir, habillé modestement, l'archevêque se met en route, s'appuyant sur son bâton, « éclairé de la lumière de sa bienfaisance<sup>2037</sup> ».

Le Chapitre XXXIV commence par une scène romantique :

« Souvent, quand l'ombre et la fraîcheur commençaient à descendre sur la terre et à tempérer l'ardeur brûlante qui l'avait dévorée tout le jour,

---

<sup>2036</sup> *Mt.*, XII, XXXIII, page 43. Constat nostalgique, la nature déchuée de l'homme l'ayant privé de tout dialogue direct avec son Créateur.  
<sup>2037</sup> *Mt.*, XII, XXXIII, page 46.

Mathilde, accompagnée de ses femmes, allait respirer sur le bord de la mer les émanations embaumées de la nuit.<sup>2038</sup> »

La jeune femme se rend ainsi près du tombeau de Josselin pour se recueillir et soulager par des débordements de larmes le sentiment d'oppression qui l'habite. La narration glisse vers des considérations générales sur « le privilège de souffrir » qui n'appartient qu'aux humains, ce qui donne à Mme Cottin l'occasion d'insérer dans son roman une longue dissertation philosophique. Puis s'élève la plainte mélodieuse et incantatoire de la vierge, habitée par la nostalgie du havre tranquille que lui offrait le cloître, et qui désormais se consume d'avoir entrevu les réalités de la passion. Quotidiennement, Richard, au moyen d'escarmouches victorieuses, ranime le moral des Chrétiens. Or, un jour, il rentre, radieux, d'une incursion au cours de laquelle, en compagnie de Lusignan, il a mis la main sur une caravane d'armes et de vivres et mis à mal les trois mille Sarrasins qui arrivaient en renfort de Jérusalem. Lusignan, en particulier, a fait montre d'impétuosité :

« - La belle proie ! me suis-je écrié en regardant Lusignan. - La veux-tu ? m'a-t-il dit ; je vais te la donner : c'est bien moins que je n'ai reçu de toi, tu m'as promis ta soeur.<sup>2039</sup> »

Alors que Mathilde tente de rappeler à son frère la reconnaissance qu'il doit à Malek, Lusignan se pavane, fier de ses exploits et déjà rêve de conquêtes futures : Richard, ébloui, déclare à sa soeur qu'elle appartiendra au vainqueur de Césarée qui recevra sa main « sur les débris de cette ville en cendres<sup>2040</sup> ». Mathilde envisage comme seule alternative une prise de voile qui la soustrairait à une telle union ; cependant, comme elle a promis de ne pas prendre de décision jusqu'au

---

<sup>2038</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 47.

<sup>2039</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 53.

<sup>2040</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 55.

retour de l'archevêque, la voici forcée de se taire ; ce silence est considéré par l'ensemble des chevaliers comme une approbation tacite des paroles de Richard et chacun s'enflamme dans l'espérance d'emporter la ville le premier afin de recevoir la récompense espérée. Lusignan perçoit le danger et estime qu'il sera difficile de désigner quel sera le « vainqueur de Césarée » : que le roi choisisse une autre preuve de bravoure, plus facile à évaluer ! Ramener la tête de Saladin ? Il n'est pas le pire ennemi des Chrétiens, argumente Lusignan :

« - Eh bien ! interrompit Richard en saisissant la main de Mathilde, c'est donc au vainqueur de Malek-Adhel que je le promets une seconde fois...<sup>2041</sup> »

Mathilde proteste, scandalisée par cette promesse de Richard qui fait peu de cas de l'attitude chevaleresque de Malek ; « imitez-moi, et croyez que, quand je mets l'intérêt de la patrie et de la foi au-dessus de la reconnaissance, vous pouvez les y mettre aussi<sup>2042</sup> » rétorque Richard, sans tenir compte des sentiments de la jeune fille.

Seule, dans son lit, livrée aux larmes et aux pensées macabres, au cauchemars les plus sanglants, Mathilde se reproche de n'avoir pas clairement avoué à son frère le lien véritable qui l'unit à Malek-Adhel. « La profonde nuit où elle est lui paraît celle du tombeau ; le silence qui règne autour d'elle, celui de la mort.<sup>2043</sup> » À l'aube, contrevenant aux consignes de l'archevêque, elle a pris la résolution de parler à Richard. Elle surprend ce dernier en plein conseil, en compagnie de ses principaux alliés, et se jette aux pieds du roi ; sur un mode dramatique, Mathilde révèle son terrible secret :

« [...] au désert, Malek-Adhel, pour me sauver la vie, me sacrifia la sienne ; nous allions mourir ; en ce moment suprême Dieu seul était mon

---

<sup>2041</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 58.

<sup>2042</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 59.

<sup>2043</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 60.

appui et mon guide : Malek-Adhel promettait d'être chrétien ; il reçut mes serments ; je jurai de n'avoir jamais d'autre époux.<sup>2044</sup> »

La colère de Richard éclate ; se peut-il qu'elle ait accordé sa parole à « un vil Tartare » ? Mathilde, cependant, assure qu'elle n'épousera jamais un adepte de la religion mahométane. Lusignan suggère que le Pape pourrait aisément délier Mathilde de son imprudente promesse. Richard, de son côté, voulant imposer sa volonté, lui prend la main pour l'unir à celle de Lusignan. Mais Mathilde la retire avec véhémence et proteste. À cet instant l'on vient annoncer que le drapeau d'un héraut Sarrasin a été aperçu dans la plaine : l'émissaire précède une brillante ambassade, chargée de propositions de paix de la part de Saladin. Déjà Bourgogne et Lusignan sont en désaccord quant à la conduite à tenir : le duc de Bavière les rappelle à l'ordre ; ne convient-il pas d'écouter les propositions du Sultan avant toute décision ? Lusignan, voyant que Richard se range à cet avis, feint de choisir la sagesse.

Cette situation, au Chapitre XXXV, plonge Mathilde dans l'incertitude. Herminie, sa fidèle suivante, lui annonce la présence au sein de l'ambassade d'un serviteur de Malek-Adhel. Déjà, dans le camp, des bruits courent selon lesquels les visiteurs seraient venus demander sa main pour le frère de Saladin. Bérengère entre alors dans la tente et salue sa belle-soeur par le titre de « reine de Jérusalem » :

« - Affreux titre, interrompit Mathilde, jamais on ne me verra assise sur le trône de Lusignan ! - Que dites-vous, ma soeur ? Ce n'est pas Lusignan, mais Malek-Adhel qui vous y place.<sup>2045</sup> »

Après un instant de flottement, Mathilde interroge Bérengère ; cela signifie-t-il que Malek se soit converti ? Ce point demeure encore

---

<sup>2044</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 63.

<sup>2045</sup> *Mt.*, XII, XXXV, page 73.

obscur. Les flots de larmes de Mathilde appellent la réprobation de la reine : « - Mathilde, cette disposition à repousser l'espérance et à douter des faveurs célestes n'est-elle pas une ingratitude envers Dieu ?<sup>2046</sup> » Elle remet alors à la jeune fille le papier sur lequel sont inscrites les propositions du Sultan. Malek, devenu roi de Jérusalem, épouserait Mathilde, laquelle recevrait Ptolémaïs en dot. En échange, les Chrétiens pourraient reprendre le contrôle du Saint-Sépulcre et aller en pèlerinage à Jérusalem ; leurs monastères et édifices leur seraient rendus. Mais en cas de refus de ces propositions, forts de nouvelles alliances, les Musulmans se battraient avec détermination :

« Décidez donc si vous voulez la paix ou la guerre ; et si Dieu a résolu votre ruine dans ses décrets éternels, venez, nous marcherons à votre rencontre à la tête de tous les différents peuples qui composent notre empire, et dont cette lettre ne pourrait contenir les noms, et qu'aucune mer, aucun désert, aucun obstacle ne sauraient arrêter.<sup>2047</sup> »

Mathilde questionne la reine pour connaître la tournure prise par les débats du conseil : après les habituelles disputes, la majorité paraissait pencher en faveur des propositions du Sultan. Or, Lusignan, feignant la modération et le désintéressement, a suggéré à l'assemblée qu'une telle décision, qui impliquait la religion, était du ressort des autorités ecclésiastiques. Toute issue favorable pour Mathilde se trouve ainsi suspendue : une trêve étant demandée à Saladin jusqu'à ce que se réunissent les évêques. Le danger vient de Lusignan qui veut hâter la réunion de ce concile sans laisser le temps à Guillaume de Tyr de revenir y prendre part. Richard, la mine sombre, vient alors tenir un discours sévère où se lit toute l'amertume du souverain : selon lui, le conseil des évêques saura dicter la bonne marche à suivre et Mathilde devra s'y plier ; dans le cas contraire, dit-il, « il n'y aurait point de

---

<sup>2046</sup> *Mt.*, XII, XXXV, page 75.

<sup>2047</sup> *Mt.*, XII, XXXV, page 77.

témérité plus grande, ni d'ingratitude pareille à la vôtre.<sup>2048</sup> » Ces affirmations laissent s'appesantir un silence que Bérengère brise en interrogeant son époux : dans quel délai la réunion des prélats aura-t-elle lieu ? Richard réplique qu'il n'accordera à Guillaume que huit jours pour revenir de sa mystérieuse équipée ; l'assemblée se passerait de sa présence si l'archevêque n'était pas de retour pour la date fixée. Cependant, Lusignan poursuit ses manoeuvres mais ne parvient qu'à s'attirer l'indifférence outragée de Mathilde.

La voici à nouveau retirée « au fond de son oratoire <sup>2049</sup> », lorsque s'ouvre le Chapitre XXXVI. Herminie de Leicester lui annonce qu'un Arabe inconnu souhaite lui remettre des lettres ; Mathilde le fait entrer ; le couvre-feu ne tardera guère et cet homme court un danger à rester au dehors. Visière baissée, l'homme entre et refuse de parler en présence de la suivante ; resté seul avec Mathilde, il se jette à ses genoux : il s'agit de Malek-Adhel, venu chercher la réponse attendue, de la bouche même de sa bien-aimée ! Mathilde doit modérer les élans passionnés de son amoureux. Celui-ci se révèle incapable de répondre aux questions que la jeune fille lui pose au sujet de Guillaume de Tyr. Mais informé des débats qui agitent le camp des Chrétiens, Malek souhaite savoir quel parti adoptera la jeune fille :

« À ces mots, elle se prosterna devant l'image du Christ, et obligeant le prince à l'imiter, elle répondit : " C'est au nom de cet objet de mon immortelle vénération, que je renouvelle le serment de n'être jamais à d'autre qu'à vous. - Mathilde, interrompit-il vivement, ce n'est pas assez, il faut que tu me jures d'être à moi. - Je le veux, s'écria-t-elle ; donne-moi ta main." Surpris et charmé, Malek Adhel la donna ; elle la prit, et la posant, unie à la sienne, sur un livre des évangiles, elle ajouta avec un vif enthousiasme : " Me voilà prête à m'unir à toi, Malek-Adhel,

---

<sup>2048</sup> *Mt.*, XII, XXXV, page 85.

<sup>2049</sup> *Mt.*, XII, XXXVI, page 92.

pour la vie, pour l'éternité ; je n'attends qu'un mot : es-tu à mon Dieu ?<sup>2050</sup> »

Malek, bien évidemment, manifeste des réticences ; mais Lusignan, informé de la présence d'un Arabe dans la cité, après que l'on a fermé les portes – de la présence d'un homme chez Mathilde –, souhaite s'emparer de l'imp(r)udent. Mathilde confie Malek à Herminie, afin qu'elle le conduise à la porte de la cité, le suppliant de ne pas croiser le fer avec son rival et de résister aux provocations. Or, Lusignan, entouré de ses gardes, attend de pied ferme le mystérieux Infidèle ; une altercation fort romanesque éclate entre les deux hommes :

« - [...] nous verrons [...] si cette épée que je ceignis pour le fils de Marie, ne me fera pas raison de cet odieux Musulman. - Si les combats vous plaisent autant qu'à lui<sup>2051</sup>, repartit Malek-Adhel, et si la mort ne vous effraie pas, je vous offre le combat et la mort : venez à l'instant même ; les ténèbres de la nuit ne nous garantiront pas ; en dépit d'elles, mon épée saura bien trouver votre coeur.<sup>2052</sup> »

Lusignan pense se trouver en présence d'un banal messenger qu'il veut faire charger de chaînes et humilier, mais, entre les dents, Malek lui révèle sa véritable identité : l'esclandre poussé à son terme naturel offenserait la princesse. Que Lusignan se trouve, le lendemain au soir, « dans le bois de sycomores qui s'étend le long de la mer du côté de la porte de

---

<sup>2050</sup> *Mt.*, XII, XXXVI, page 97.

<sup>2051</sup> C'est-à-dire autant qu'à Jésus. Par cette réplique, Malek-Adhel se place en position de légitime défense, les Chrétiens (donc le Christianisme) étant considérés comme les agresseurs ; l'on peut, à ce propos, s'interroger et se demander jusqu'où va la défense de la religion par Mme Cottin. Prend-elle parti pour les droits des peuples injustement attaqués à se défendre ? Peut-on considérer qu'il s'agisse d'une critique (dans quelle mesure serait-elle consciente, dans ce cas ?) de la politique d'agression menée par la France depuis les débuts de la Révolution et qui vise à propager la « foi » républicaine ?

<sup>2052</sup> *Mt.*, XII, XXXVI, pages 100-101. Cette confrontation dramatique, sans nul doute, a dû séduire un lecteur de Mme Cottin : Alexandre Dumas.

Nazareth<sup>2053</sup> » et Malek l'y rejoindra pour un combat singulier et mortel. Herminie, qui avait guidé Malek jusqu'à la porte, a été témoin de cette scène et la relate à sa maîtresse. Celle-ci, pour entraver ce plan demande à Richard d'organiser des festivités à l'occasion de la trêve conclue entre les deux camps. Un grand banquet est donné ; Lusignan y assiste avec la ferme intention de s'esquiver dès que possible pour aller à son rendez-vous ; or, reine de la fête, Mathilde exige des chevaliers : « de promettre que, durant la trêve qui vient d'être conclue avec Saladin, toute arme offensive soit suspendue ; qu'on ne se serve dans les tournois et les joutes que de fer émoulu<sup>2054</sup> ». Quand vient le tour de Lusignan de prononcer ce serment, Mathilde se montre aimable ; le perfide chevalier en tire de fausses conclusions.

Au début du Chapitre XXXVII, Malek s'impatiente quand surgit Lusignan - inerte à la grande surprise du Musulman. Lusignan doit expliquer à Malek-Adhel les raisons qui lui font renoncer au duel prévu ; Malek en conçoit une certaine jalousie à l'égard de Mathilde car il ne peut comprendre qu'elle ait « contracté une obligation avec Lusignan<sup>2055</sup> ». Ayant promis à Saladin de visiter les places d'Ascalon et Jaffa, Malek-Adhel doit partir sans tarder ; lorsqu'il est enfin de retour à la cour de Saladin, ce dernier lui annonce que les Chrétiens les invitent à participer aux festivités qui célèbrent la trêve : pourquoi le vaillant Malek ne participerait-il pas aux joutes comme champion des Sarrasins ? Cette idée est accueillie avec peu d'entrain par le prince qui, partagé entre son devoir et son amour, est « consumé de tristesse ». Le cortège du Sultan se met en marche : ses gardes, « le front ceint d'un

---

<sup>2053</sup> *Mt.*, XII, XXXVI, page 102.

<sup>2054</sup> *Mt.*, XII, XXXVI, page 106.

<sup>2055</sup> *Mt.*, XII, XXXVII, page 110.

turban, habillés de longues robes chamarrées d'argent et de soie<sup>2056</sup> », précèdent les chameaux chargés de présents ; les deux princes caracolent sur de superbes chevaux arabes (couleur locale oblige). L'accueil des Croisés témoigne d'une certaine curiosité, mais Lusignan, en revanche, craint de se voir dépossédé de son prestige par la participation de Malek-Adhel aux joutes. Richard se montre sensible à la présence de Saladin ; se rendant sous la tente de son ennemi, il répond à une invitation au cours de laquelle le Sultan lui « offrit les glaces et les sorbets<sup>2057</sup> ». Saladin, vantant le courage de son prestigieux adversaire, lui offre son amitié. Bien qu'animé d'un certain ressentiment à l'égard de Malek, Richard finit par tomber sous le charme du prince : la discussion roule alors sur le fameux conseil des prélats dont l'issue décidera du sort de la guerre. Les deux adversaires finissent par se serrer la main, réconciliés, décidés à se soumettre aux arrêts du destin, et Saladin conclut :

« [...] quand le conseil de vos prêtres se sera expliqué, il sera temps de savoir si nous devons jurer la guerre à mort, ou l'éternelle paix ; en attendant, montrons à l'univers que nous savons aussi bien nous estimer que nous combattre.<sup>2058</sup> »

Le Chapitre XXXVIII s'ouvre avec le tournoi attendu, morceau de bravoure de tout roman historique se déroulant dans le cadre

---

<sup>2056</sup> *Mt.*, XII, XXXVII, page 115.

<sup>2057</sup> Nous avons vu que la mode des glaces et des sorbets sévissait à Paris depuis le Directoire (Garchy) ; néanmoins, Mme Cottin a bien puisé ce détail chez les historiens des Croisades. Saladin avait effectivement l'habitude de servir à ses hôtes des glaces : ainsi, à l'issue de la torride bataille de Hattin (les chevaliers stoïques avaient attendu le déclenchement de la bataille sur la colline, en armure, sous le soleil, jusqu'à ce que les Sarrasins incendient les buissons secs, pour suffoquer les Croisés), Saladin fit servir de telles friandises à ses prisonniers de marque.

<sup>2058</sup> *Mt.*, XII, XXXVII, page 120.

féodal<sup>2059</sup> (ainsi, Walter Scott, dans *Ivanhoé* (1819), fera du tournoi d'Ashby<sup>2060</sup> un moment fort de sa narration). Déjà, Mme Cottin sait utiliser un certain nombre de topiques liés à ce type de représentation : le décor qui servira de cadre aux joutes, coloré et somptueux, reflet d'un moyen âge revisité, constitue le premier élément qui est mis en place ; il s'agit de retarder le moment du combat, tout en « mimant » des spectateurs :

« [...] on le conduisit [Saladin] sur un trône élevé en forme de tour, qu'on avait préparé exprès pour lui. Il était recouvert en dedans de riches tapis à fleurs d'argent ; au-dessus, des oriflammes brodées de mille couleurs, ornées des armes du croissant, se déployaient majestueusement dans les airs : pour peu que le vent les agitât, elles semblaient, dans leurs molles ondulations, s'incliner à dessein vers les bannières de la croix, qui flottaient à l'entour, comme pour se confondre ensemble et donner ainsi l'exemple de l'union et de la paix aux religions et aux puissances qu'elles représentaient.<sup>2061</sup> »

Malek-Adhel, empanaché, fait son apparition dans la loge, en compagnie du Sire de Coucy qui l'entretient fort courtoisement. Le prince déplore de ne pas être autorisé à participer aux joutes du jour ; les deux hommes évoquent les prétentions de Lusignan et Coucy, qui prendra part au tournoi, promet à Malek de rabaisser la morgue du prétendant de Mathilde. Lorsque retentissent les tambours et les trompettes, Coucy désigne à Malek la loge royale :

« "Voici le champ qui s'ouvre, et la reine d'Angleterre qui paraît sur le balcon en face de toi, avec la princesse Mathilde." Malek-Adhel tressaillit, car il aperçut Bérengère, et derrière elle sa soeur, que Lusignan conduisait. Sans doute au désert il l'avait vue aussi belle et

---

<sup>2059</sup> Dans *La Princesse de Clèves*, « nouvelle historique », l'on assistait au tournoi fatal au cours duquel Henri II affronta son capitaine des gardes, l'Écossais Montgomery, et reçut une esquille de lance brisée dans la tempe.

<sup>2060</sup> Et l'on prétend à tort, dans la plupart des manuels et dictionnaires de littérature, qu'il fut l'initiateur de la vogue romantique du roman historique en Europe, sans percevoir que le mérite en revient à Mme Cottin dont la *Mathilde* fut lue non seulement en France, mais outre-Manche, et inspira Walter Scott.

<sup>2061</sup> *Mt.*, XII, XXXVIII, page 122.

plus touchante ; mais jamais elle n'avait paru à ses yeux avec tant d'éclat et de magnificence : sa robe de gaze et d'argent était élégamment relevée avec des noeuds de rubis et de pierreries dont les feux éblouissaient, et sur sa tête un tissu délicat d'or et de pourpre retenait sa blonde chevelure.<sup>2062</sup> »

Le début des actions sur le terrain met un terme aux politesses échangées ; les spectateurs sont désormais attentifs aux évolutions des combattants :

« Tout-à-coup les fanfares sonnent, les barrières s'abaissent, les combattants se mêlent et les jeux commencent : on voit briller tour-à-tour la force, l'adresse et la vaillance ; Lusignan, animé d'une ardeur sans égale, lutte dans les pas d'armes, les castilles et les joutes, et lutte victorieusement. Bientôt, monté sur un cheval fougueux, dont l'impétueuse impatience répond à la sienne, il lève la lance et donne le dernier défi. Aussitôt tous les fers se croisent, se choquent, se brisent : l'éclair brille, le feu jaillit ; hommes, chevaux, sont renversés pêle-mêle sur la poussière : Lusignan et Coucy restent seuls debout ; irrités de se voir disputer si longtemps une victoire qui leur est si chère, ils fournissent leur carrière et reviennent l'un sur l'autre à bride abattue, enflammés de courroux et d'orgueil ; leurs lances se brisent jusqu'au poignet ; ils tirent leurs épées ; tous les spectateurs sont émus ; Malek-Adhel ne peut s'empêcher d'applaudir.<sup>2063</sup> »

Plus agile que Coucy, Lusignan parvient à déséquilibrer son adversaire et à lui faire avouer sa défaite ; sous les ovations, le vainqueur va s'agenouiller devant Mathilde qui passe à son cou une chaîne d'or, prix de cette victoire. Malek ressent un dépit profond. Après le tournoi, Richard donne une fête. Dans un pavillon dressé au bord de la mer, les danses succèdent aux joutes : l'austère Saladin que « les folâtres plaisirs [...] touchent peu<sup>2064</sup> » se retire, laissant Malek-Adhel le représenter. Bérengère se montre aimable à l'égard du Sarrasin ;

---

<sup>2062</sup> *Mt.*, XII, XXXVIII, pages 124-125.

<sup>2063</sup> *Mt.*, XII, XXXVIII, page 126.

<sup>2064</sup> *Mt.*, XII, XXXVIII, page 129.

l'arrogant Lusignan le toise de haut : vainqueur du tournoi, il lui appartient d'ouvrir le bal, en compagnie de Mathilde. Celle-ci se plie aux devoirs que lui impose l'étiquette, mais sans enthousiasme : « la danse sérieuse » met en valeur son charme naturel. Pour Malek, la jeune fille est le centre de l'univers ; « quand les danses folâtres et bruyantes [succèdent] aux danses graves et sévères », Mathilde retourne s'asseoir ; mais le public exige que Mathilde exécute un tour de danse avec Malek. Celui-ci ne se fait pas prier : avant que Lusignan ait le temps de réagir, Mathilde glisse dans la main du prince une clef et un message. Malek et Lusignan échangent des propos aigres, lourds de menaces ; ils s'affronteront lors de la prochaine joute et l'on verra bien qui sortira vainqueur du combat ! Malek, une fois seul, lit le billet : Mathilde lui fixe un rendez-vous dans le monument funéraire de Josselin dont la clef ouvre les grilles.

Pour Mathilde, dont la pudeur s'alarme, cette rencontre avec Malek engendre un trouble. La protection étroite dont bénéficie la princesse ne constitue pas un grave obstacle : ses femmes et ses gardes ont l'habitude de l'accompagner jusqu'au lieu où repose le brave Montmorency et de l'y laisser méditer en paix. Fort à propos, Guillaume de Tyr, avant son départ, lui a laissé la seconde clef de la chapelle, celle que la jeune fille a confiée à Malek. Après s'être recueillie pour demander à Dieu le succès de son entreprise, Mathilde pénètre dans la crypte ; ce passage, typique d'une esthétique du lieu funèbre, largement représentée dans la littérature de cette époque, est significatif de la manière dont Sophie Cottin est tributaire d'un système de représentation précis :

« Elle entre d'un pas tremblant ; elle s'enfonce sous les lugubres ombres de ce monument, où repose le plus grand des chevaliers français ; tout l'intérieur est tendu de noir, et une magnifique lampe d'argent l'éclaire nuit et jour. C'est à la lueur de ses pâles rayons qu'elle aperçoit Malek-

Adhel : il l'a reconnue, il se précipite ; l'amour, la joie, l'émotion, l'empêchent de proférer des paroles suivies ; mais sa joie va se manifester par des acclamations : elle se hâte, par un signe expressif, de lui imposer silence ; il obéit, et se tait ; mais son coeur ne peut se taire, il exprime le délire de sa félicité avec des transports, des regards et des larmes ; la chaste vierge se recule, baisse la vue, et d'une voix recueillie lui parle ainsi :<sup>2065</sup> »

La transition narrative d'un chapitre à l'autre s'opère par le biais de cette ponctuation, le double-point, qui permet d'ouvrir le Chapitre XXXIX par les propos de l'héroïne, au style direct : « Malek-Adhel [...] Les paroles qu'on fait entendre auprès d'un cercueil doivent être saintes, sévères et solennelles comme lui.<sup>2066</sup> » Cette façon d'amener son discours a pour effet d'anéantir immédiatement « les pensées voluptueuses » du Sarrasin : Mathilde s'inquiète de l'absence de Guillaume, car le lendemain s'ouvre le conseil des évêques qui statuera de son sort ; elle conjure Malek de partir à la recherche du prélat qui a probablement été jeté dans un cachot par les Musulmans. Mais le prince aimerait humilier Lusignan lors de la prochaine joute. Mathilde lui reproche son orgueil :

« [...] quand l'univers apprendra que tu as délaissé de vains triomphes pour sauver un vieillard, crois-tu que ta gloire y perde ? et quand tu te présenteras au conseil des évêques, comme le libérateur de Guillaume, crois-tu qu'il sera moins disposé en ta faveur que si tu te présentais comme vainqueur de Lusignan ? Et quand toutes ces récompenses humaines te manqueraient, ta conscience, Dieu et l'amour de Mathilde, te manqueront-ils ?<sup>2067</sup> »

Tour-à-tour, les deux protagonistes, agenouillés, s'adressent aux cendres de Josselin pour demander l'intercession du héros en leur faveur : Malek se montre résolu à retrouver l'archevêque. Une scène

---

<sup>2065</sup> *Mt.*, XII, XXXVIII, pages 139-140.

<sup>2066</sup> *Mt.*, XII, XXXIX, page 141.

<sup>2067</sup> *Mt.*, XII, XXXIX, pages 146-147.

d'adieux pathétiques précède son départ ; fondée sur une dialectique des larmes, elle s'articule sur une scénographie gestuelle qui n'est pas loin d'évoquer les tableaux d'un Girodet :

« La chaste vierge se détourne, se recule ; elle lui abandonne sa main, et appuyant son visage contre une des figures de marbre qui pleurent autour du cercueil, elle les couvre de larmes véritables ; mais ce sont des larmes de tendresse et de bonheur : celles dont le prince arrose sa main, sont brûlantes et passionnées ; ils pleurent et se taisent, et jamais l'amour ne régna avec plus d'enthousiasme et d'empire que sur ces deux coeurs qui pleurent et se taisent.<sup>2068</sup> »

Or, un bruit se fait entendre à la porte : Bérengère, inquiète, a alerté Richard ; le scandale risque d'éclater si Malek est découvert en ce lieu ; sa mort est assurée. Le prince se dissimule alors sous le drap mortuaire qui couvre le cercueil :

« Mathilde, en l'arrangeant sur sa tête, éprouve une nouvelle terreur ; mais ce n'est plus la crainte d'être surprise qui la cause : en voyant Malek-Adhel sous le linceul funèbre, et comme enseveli par les ombres du trépas, il lui semble qu'il vient d'être retranché du nombre des vivants ; qu'entre elle et lui la mort est là qui lui crie que le jour n'est pas loin où elle sera appelée à le couvrir pour toujours du voile funéraire. Frappée de ce funeste pressentiment, elle pâlit, chancelle, et d'une main tremblante ouvre avec peine la porte où Bérengère l'attend.<sup>2069</sup> »

Cette mise en scène funéraire, macabre et prémonitoire, a ébranlé nerveusement la princesse : le couple royal constate son désarroi et s'inquiète. Intrigué, Richard inspecte le tombeau pour chercher quel charme pénétrant y conduit régulièrement sa jeune soeur ; prise de panique, Mathilde songe que si le roi venait à découvrir Malek, il plongerait aussitôt son épée dans le coeur du prince. Mais Richard sort du tombeau sans avoir constaté la présence du Sarrasin ; ayant verrouillé la porte, il en confisque la clef, ordonnant à sa soeur de ne

---

<sup>2068</sup> *Mt.*, XII, XXXIX, page 151.

<sup>2069</sup> *Mt.*, XII, XXXIX, pages 153-154.

plus y remettre les pieds : « je jure que vous ne reverrez plus les lugubres objets qu'il renferme<sup>2070</sup> ».

Au Chapitre XL, les joutes ont repris ; mais la déception que provoque l'absence de Malek-Adhel est grande. Par égard pour Saladin, l'on suspend quelques heures l'ouverture du tournoi. Lusignan mène son enquête auprès de Richard : Mathilde aurait-elle communiqué de quelque manière avec Malek ? Cependant, le délai accordé aux Sarrasins expire, et ils doivent entrer en lice ; Kaled se comporte courageusement, mais il est vaincu par Lusignan. Saladin, pour sa part, ne comprend pas que son frère abandonne la victoire à son rival et s'alarme de la disparition de Malek : a-t-il péri ? Aussi envoie-t-il des émissaires sur les traces du prince. Cependant, les évêques se réunissent. Lusignan compte semer la zizanie et espère bien, à cette occasion, relancer la guerre contre les Infidèles. L'heure du jugement approche. Mathilde, désorientée, attend l'issue des débats et souvent l'amour lui arrache des paroles pathétiques :

« - Ô mon souverain bien ! qui rompra mes liens et me donnera des ailes pour voler jusqu'à toi ? jusques à quand différeras-tu à venir me rendre la joie, et me retirer du vide affreux où je suis ? Hâte-toi, car je porte avec douleur le poids de ton absence, et je t'aime de telle sorte que mon coeur se perd en toi et ne peut plus désirer d'autre bien.<sup>2071</sup> »

Le dernier tournoi va avoir lieu : le prix en est le portrait de Mathilde. À contrecœur, la princesse, qui doit donner le signal du début des joutes, se pare avec magnificence, ornant son front d'un bandeau de pierreries ; elle se résout enfin à sortir de sa tente et à prendre place dans la tribune. Lusignan va-t-il triompher définitivement ? Saladin, en l'absence de son frère, le défie :

---

<sup>2070</sup> *Mt.*, XII, XXXIX, page 155.

<sup>2071</sup> *Mt.*, XII, XL, page 163.

« " Attends-moi, roi de Jérusalem, tu n'es pas vainqueur encore, et peut-être m'appartient-il de te faire perdre tous tes droits au prix de ce jour, comme au royaume dont tu portes le titre". Lusignan, enivré de ses succès, regarde Saladin avec une orgueilleuse ironie, et lui dit : "Viens, superbe soudan, je suis fier de ton désir ; viens, hâte-toi, et que le bruit de ta chute soit comme l'avant-coureur de celle de ton trône et de la fin de ton usurpation." Saladin frémit de tant d'arrogance, et se précipite dans l'arène.<sup>2072</sup> »

Saladin se bat avec vaillance ; mais s'il sait porter des coups mortels, cela ne sert à rien avec des armes émoussées et Lusignan, avec habileté, fatigue son adversaire. Enfin, il le terrasse : « " Ainsi tombera l'usurpateur." Un si beau coup de lance ravit toute l'assemblée ; il s'en élève un transport d'enthousiasme.<sup>2073</sup> » Mais à cette instant précis, l'attention du public est détournée par l'arrivée d'un cavalier ; Malek-Adhel, couvert de sueur, pénètre dans le champ-clos ; son cheval, ruisselant d'écume, franchit d'un trait la barrière. Déjà, le prince défie Lusignan. Ce dernier, d'emblée, reçoit une volée de coups qui le font chanceler : « - Remets-toi, Lusignan ; pour te vaincre, je n'ai pas besoin de te surprendre.<sup>2074</sup> » Le public applaudit le Musulman et Lusignan, soudain gagné par une rage meurtrière et aveugle, charge furieusement le prince. Malek renverse facilement son rival ; ce dernier, humilié, implore la mort. Chevaleresque, Malek lui tend la main et le relève, puis court quérir sa récompense : à l'oreille de Mathilde, ravie de passer au cou de son bien-aimé le portrait convoité, Malek annonce le prochain retour de Guillaume et sollicite une entrevue, le plus tôt possible, près du tombeau de Josselin. La défaite de son ami Lusignan a ravivé l'amertume de Richard auquel Malek refuse de fournir l'explication de

---

<sup>2072</sup> *Mt.*, XII, XL, pages 166-167.

<sup>2073</sup> *Mt.*, XII, XL, page 168.

<sup>2074</sup> *Mt.*, XII, XL, pages 169-170.

son absence. Le conseil des évêques va conclure ses débats le soir même. Mathilde réclame un jour de délai, affirmant péremptoirement que Guillaume sera présent ; Lusignan tente d'intervenir pour qu'aucune disposition ne soit modifiée, mais la jeune fille, par ses douces paroles, fléchit Richard ; il autorise sa soeur à prévenir les prélats du retour imminent de l'archevêque. Le légat du Pape se soumet à la volonté de la princesse, non sans un murmure réprobateur : « Ah ! mon enfant, qu'avez-vous fait ?<sup>2075</sup> » Mathilde réplique fièrement : « Ce que j'ai fait, mon père ? mon devoir, ce me semble, et j'espère que Dieu ne m'en punira pas.<sup>2076</sup> »

Le début du Chapitre XLI est consacré aux tourments de Mathilde : se résoudra-t-elle à rencontrer Malek, près du tombeau de Josselin ? La conscience agitée, elle tente en vain de trouver un sommeil réparateur :

« [...] troublée, mécontente, elle quitte brusquement ce lit où elle est si loin de trouver la paix, s'habille à la hâte, traverse son oratoire, et ouvre les croisées qui donnent sur son balcon : elle s'y promène en silence ; tout est tranquille : elle n'entend aucun bruit que celui des vagues de la mer qui se brisent contre les rochers du rivage.<sup>2077</sup> »

Ces vagues miment son agitation intérieure. Le premier rendez-vous répondait à une nécessité absolue ; il s'agissait de faire revenir Guillaume. Mais cette fois, rien ne justifie qu'elle aille au devant des désirs de Malek. Le monologue intérieur (qui est également une prière adressée au Créateur) traduit cette instabilité des idées ; dans un effort de lucidité, l'héroïne demande au Ciel de toucher le coeur de Malek-Adhel :

---

<sup>2075</sup> *Mt.*, XII, XL, page 176.

<sup>2076</sup> *Mt.*, XII, XL, page 177.

<sup>2077</sup> *Mt.*, XII, XLI, page 180.

« Ô divin fils de Marie ! si son salut doit-être le prix de mon bonheur terrestre, privez-moi de tout celui que j'attendais de cette journée ; je puis, pour des biens plus grands, renoncer à tous les biens de ce monde.<sup>2078</sup> »

Mais lorsque se lève le jour, effaçant les étoiles, Mathilde est toujours partagée : en l'absence de Guillaume, un soutien moral lui fait cruellement défaut. Or Bérengère ne tarde pas à lui apprendre le retour de l'archevêque : « - Il n'y a pas plus d'une heure qu'il est entré à Ptolémaïs, répondit la reine, et depuis ce temps il est en conférence secrète avec le légat.<sup>2079</sup> » Cette nouvelle fait redouter le pire à la jeune fille ; qu'arriverait-il si la décision prise lui était défavorable, questionne la reine, « et qu'il fallût vous séparer du prince » ? Mathilde répand un déluge de pleurs : « - Pour un court pèlerinage, répliqua la vierge, je crois que j'en aurais le courage, mais pour toujours, toujours...<sup>2080</sup> »

Au sortir de cette réunion privée, Guillaume, en compagnie de Richard, vient relater ses aventures aux princesses : à Jaffa, il a eu le malheur de tomber sur le rancunier Metchoub qui, aussitôt, l'a fait jeter au fond d'un cachot. L'exécution du prélat étant décidée, Guillaume, entendant enfoncer la porte de sa cellule, a cru qu'on voulait hâter l'heure de sa mort : mais le providentiel Malek a surgi pour le libérer. Richard reproche à l'archevêque sa partialité qui l'incline à trop d'indulgence pour l'Infidèle :

« Sire, répliqua l'archevêque, je ne prétends point le nier, Malek-Adhel m'est cher ; j'ai conçu pour lui une affection vraiment paternelle ; ses vertus m'en feraient une loi, quand la reconnaissance ne m'en ferait pas un devoir ; je dirai au conseil des évêques, comme je le dis ici, tout le bien que je pense de ce grand prince. Pourquoi le cacherais-je ? Est-il nécessaire d'être injuste pour soutenir les droits de la religion, et le coeur

---

<sup>2078</sup> *Mt.*, XII, XLI, pages 183-184.

<sup>2079</sup> *Mt.*, XII, XLI, page 186.

<sup>2080</sup> *Mt.*, XII, XLI, page 187.

le plus équitable n'est-il pas celui qui les connaît le mieux ? Il ne m'est pas permis de communiquer à votre majesté mes pensées et mes projets ; mais j'ose croire que l'oeil perçant de celui à qui rien n'échappe sera content de leur pureté.<sup>2081</sup> »

Guillaume refuse de révéler le parti qu'il prendra devant l'assemblée des évêques et se retire dignement ; Mathilde a décelé chez lui les signes « d'une forte agitation et d'un combat intérieur<sup>2082</sup> ». Richard lui prend la main et la trouve « froide et humide » : il s'étonne que la jeune fille s'intéresse aux « choses qui passent », mais Mathilde réplique, à la surprise du couple royal : « Ce n'est pas des choses qui passent que je m'occupe en ce moment.<sup>2083</sup> ». À ce moment précis, un page affolé fait irruption dans la pièce : Malek s'est présenté à la porte de la princesse Mathilde, exigeant une audience immédiate ; Lusignan, ne l'entendant pas de cette oreille, s'est mis en travers et les deux personnages ont tiré leurs épées. La pâle Mathilde a soudainement rougi et sa main est devenue brûlante. Richard constate que Mathilde, sous des dehors timides, dissimule un océan de passions : « faites retirer cette jeune fille, elle n'est pas en état d'être vue<sup>2084</sup> », lance-t-il à son épouse.

Tandis que Richard sort pour mettre fin à l'esclandre, Bérengère fait passer Mathilde dans l'alcôve de son oratoire : elle y pourra, tout à loisir, suivre les conversations. La reine s'assied, calant le dossier de sa chaise contre le rideau derrière lequel est dissimulée sa belle-soeur. Au début du Chapitre XLII, Malek-Adhel, introduit par le roi, se jette aux pieds de Bérengère et témoigne de son intense émotion : Mathilde semble avoir disparu de la surface de la terre. La reine doit rassurer le jeune homme, la princesse va bien : « il s'écria, avec beaucoup de trouble,

---

<sup>2081</sup> *Mt.*, XII, XLI, page 190.

<sup>2082</sup> *Mt.*, XII, XLI, page 192.

<sup>2083</sup> *Mt.*, XII, XLI, page 193.

<sup>2084</sup> *Mt.*, XII, XLI, pages 193-194.

que maintenant il ne lui demandait plus rien ; qu'il était content et tranquille ; et il s'assit auprès d'elle, plus agité et plus malheureux qu'auparavant.<sup>2085</sup> » Ce comportement irrationnel surprend Lusignan, mais Richard y décèle les mêmes signes que ceux qu'il avait perçus chez sa jeune soeur, un instant auparavant : « Non, je ne vis jamais un tel amour !<sup>2086</sup> » Tandis que Mathilde ne perd pas un mot de cette conversation, le naïf Lusignan, interloqué par la réflexion de Richard, demande de quel « amour » il s'agit : ce *quiproquo* introduit dans le dialogue une touche d'humour. À ce moment, la reine suggère à Malek qu'il peut lui parler comme s'il s'adressait à Mathilde ; d'un geste révélateur, Bérengère lui fait comprendre que sa bien-aimée se trouve derrière le rideau. Discrètement, Malek entame une conversation avec la jeune fille : il l'a attendue en vain, le matin même ; or, il est urgent de parler à l'archevêque, sinon, affirme le prince, « nous sommes perdus pour jamais.<sup>2087</sup> » Richard, au même moment, ouvrant une croisée, constate que les prélats se séparent : le conseil est fini et la décision est prise. Chacun de leur côté, Malek et Lusignan s'exclament dramatiquement que désormais le sort en est jeté.

L'archevêque et le légat entrent pour annoncer le résultat des débats ; la veille, le conseil avait admis que Mathilde épousât un Musulman, mais Guillaume a provoqué un revirement général :

« [...] nous avons prononcé un refus absolu, à moins que, sous trois jours, Malek-Adhel n'ait consenti à recevoir le baptême et à jurer de ne plus porter les armes contre nous.<sup>2088</sup> »

Malek proteste aussitôt : il n'a pas besoin de trois jours pour se résoudre à devenir un traître. « Non, jamais ; et les flots qui battent ce

---

<sup>2085</sup> *Mt.*, XII, XLII, page 197.

<sup>2086</sup> *Mt.*, XII, XLII, page 198.

<sup>2087</sup> *Mt.*, XII, XLII, page 201.

<sup>2088</sup> *Mt.*, XII, XLII, page 202.

rivage s'uniront à la mer du désert avant que je lève une main sacrilège contre mon pays et mon frère.<sup>2089</sup> » Pendant que Lusignan loue la probité de Guillaume dont il pensait avoir tant à redouter, Malek profite de l'agitation générale pour fixer un nouveau rendez-vous à Mathilde : il court s'ensevelir dans le tombeau, et, demain, il l'attendra. Si elle ne vient pas, c'est le cadavre du Sarrasin que l'on retrouvera un jour auprès de celui de Josselin.

L'archevêque souhaite rencontrer Mathilde et fait valoir, à Bérengère et à Malek, les motifs qui l'ont amené à influencer l'assemblée :

« [...] elle verra si ce n'était pas tenter la faiblesse d'une jeune fille, que de lui donner un époux musulman ; si ce n'était pas l'exposer à chanceler un jour dans la vraie foi, et nous rendre par-là tous responsables de son sort éternel.<sup>2090</sup> »

Malek proteste, mais l'intransigeance du prélat est manifeste :

« Mon fils, on n'est point chrétien quand on craint de se montrer tel ; on n'est point chrétien quand l'opinion des hommes, les intérêts humains et les amitiés de la terre peuvent être préférés au ciel.<sup>2091</sup> »

Malek, cependant, conserve son estime pour l'archevêque et souhaite une réconciliation. Il constate, non sans tristesse, l'allégresse déplacée de Richard. Saladin ne manquera pas de rallumer les hostilités :

« [...] je prévois qu'à cette nouvelle il va recommencer la guerre plus sanglante, plus meurtrière que jamais, à moins que quelque événement, aussi heureux qu'imprévu, ne vienne détourner cette calamité.<sup>2092</sup> »

---

<sup>2089</sup> *Mt.*, XII, XLII, pages 202-203.

<sup>2090</sup> *Mt.*, XII, XLII, page 205.

<sup>2091</sup> *Mt.*, XII, XLII, pages 205-206. Pique contre le pseudo-christianisme de Napoléon ?

<sup>2092</sup> *Mt.*, XII, XLII, pages 206-207.

Lusignan, inquiet du calme affiché par son rival, décide de le surveiller de près ; cependant, Richard se montre bienveillant, exprimant ses regrets qu'une alliance ne puisse avoir lieu.

Malek s'empresse d'aller rapporter la décision du conseil à son frère ; le Sultan lèvera le camp sans tarder. Malek lui fait part de son projet : après la fin de la trêve, il demeurera caché parmi les Chrétiens, au péril de sa vie, avec pour seul compagnon le fidèle Kaled. Dans trois jours, il amènera son épouse à Césarée :

« [...] son coeur m'appartient, ses serments sont à moi, je suis sûr qu'elle ne les trahira pas. Il n'y a plus d'obstacle qui puisse m'arrêter [...] <sup>2093</sup> »

Ému, Saladin approuve la résolution de son frère : « hâte-toi d'amener à ma cour la reine de Jérusalem. <sup>2094</sup> » Malek part aussitôt avec deux coursiers qu'il laisse sous la garde de Kaled : une grotte permettra à son ami de se dissimuler ; quant à lui, il se rend directement au tombeau de Montmorency où il s'enferme :

« [...] là, sa grande âme, abattue par le poids des douleurs et les tourments de la passion, ne se sentit plus la force de vivre sans bonheur : en face du héros mort pour Mathilde, il jura de mourir aussi pour elle, et d'ensevelir à jamais ses malheurs et son amour dans cet asile du trépas, à moins qu'elle ne vînt elle-même l'en arracher. <sup>2095</sup> »

Le Chapitre XLIII ramène le lecteur à Mathilde : au sortir de sa cachette, son désarroi s'est accru tant la situation paraît désormais inextricable. Mais loin de sombrer dans un désespoir sans fond, la princesse éprouve une inquiétante anesthésie des sentiments ; Guillaume, fidèle à ses devoirs, lui communique les motifs de sa décision : « je vous dois compte des efforts que j'ai faits pour gagner Malek-

---

<sup>2093</sup> *Mt.*, XII, XLII, page 209.

<sup>2094</sup> *Mt.*, XII, XLII, page 210.

<sup>2095</sup> *Mt.*, XII, XLII, pages 210-211.

Adhel à la foi du Christ et de leur inutilité...<sup>2096</sup> » Mathilde interroge alors le prélat : la résignation est-elle le seul remède, ne reste-t-il pas quelque chose à tenter ? Mais n'a-t-elle pas perdu la vue de Dieu (« n'est-il pas des moments où Dieu et la conscience ont comme cessé d'être d'accord, et où cette lumière, qu'il nous donna pour le connaître, semble nous défendre de lui obéir ?<sup>2097</sup> ») Mathilde se prépare à se confesser lorsque survient Bérengère qui souhaite entendre le récit du voyage de Guillaume. Un redoublement narratif permet ainsi à l'archevêque de relater une nouvelle fois ses épreuves et de faire l'éloge de Malek-Adhel ; cette fois, le prélat insiste sur les efforts qu'il a déployés pour convertir l'Infidèle, pourtant sensible au message chrétien (« *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous outragent et vous persécutent*<sup>2098</sup> ») :

« [...] je me suis mis à ses pieds, j'ai arrosé ses mains de mes larmes pour qu'il reconnût hautement le nom de l'Eternel.<sup>2099</sup> »

Malek, refusant de devenir l'ennemi de Saladin, était prêt à laisser à Mathilde l'entière liberté de son culte : mais quel aurait été le sort de la jeune fille, une fois la paix conclue et Ptolémaïs rendue ? En pays musulman, la situation de Mathilde eût été rapidement intenable si à nouveau - à la suite d'une lubie de Saladin - les Chrétiens avaient subi des persécutions.

Abattue par ces raisonnements, Mathilde regagne ses appartements ; résolue à rencontrer Malek, elle a décidé également de faire part de cette démarche à l'archevêque. Mais ce dernier tarde à répondre à son appel ; c'est Richard qui vient frapper à la porte de sa

---

<sup>2096</sup> *Mt.*, XII, XLIII, page 215.

<sup>2097</sup> *Mt.*, XII, XLIII, page 216.

<sup>2098</sup> *Mt.*, XII, XLIII, page 220.

<sup>2099</sup> *Mt.*, XII, XLIII, page 221.

soeur. Il lui fait valoir la lassitude des Croisés qui souhaitent regagner leurs foyers : mais il suffirait que Mathilde se décide enfin à conclure un mariage avec Lusignan pour galvaniser ces troupes ; d'une seule traite, l'armée s'emparerait de Césarée, de Jaffa et d'Ascalon, s'ouvrant la route de Jérusalem. Le mutisme désespéré de Mathilde, oblige Richard à préciser sa pensée : la raison d'état prime sur les secrètes inclinations et Mathilde doit faire preuve d'une soumission totale ; toute autre conduite serait inexcusable. Dans trois jours, la cérémonie aura lieu !

« C'est donc dans trois jours que mon sort doit être fixé ; je remercie votre majesté de m'en avoir prévenue, et lui promets que je vais m'y préparer.<sup>2100</sup> »

Pour cela, Mathilde souhaiterait se recueillir dans la solitude ; Richard pourrait-il lui rendre la clef du mausolée de Montmorency, car « c'est près des tombeaux qu'on s'élève au-dessus des faiblesses et qu'on se résout aux grands sacrifices<sup>2101</sup> » ? Croyant avoir amené sa soeur à de saines résolutions, Richard lui confie immédiatement la clef. Mais les paroles de Richard ont fait tomber les derniers scrupules de la jeune fille ; avant de la quitter, le roi lui annonce la visite de Lusignan, le lendemain. Il compte également sur l'archevêque de Tyr pour achever de convaincre sa soeur. Mathilde, demeurée seule, se montre résolue :

« - Non, l'archevêque n'entrera point ici ; non, je n'entendrai aucune parole en faveur de Lusignan... Affreux hyménée, jamais je n'allumerai tes horribles flambeaux [...] Non, je ne verrai point Guillaume... Je ne veux point qu'il m'empêche de sauver Malek-Adhel... En voulant trop serrer les liens de mon esclavage, on les brise, et demain... Oui, ajouta-t-elle d'une voix ferme, et comme pour répondre à sa conscience, demain, j'irai le joindre sans consulter aucun ami, sans qu'aucune force puisse m'en empêcher.<sup>2102</sup> »

---

<sup>2100</sup> *Mt.*, XII, XLIII, page 228.

<sup>2101</sup> *Mt.*, XII, XLIII, page 228.

<sup>2102</sup> *Mt.*, XII, XLIII, pages 230-231.

Le lendemain (Chapitre XLIV), Herminie vient éveiller sa maîtresse. À nouveau, Mme Cottin offre à son lectorat une scène régie par l'esthétique funèbre des tombeaux : sans même songer à Dieu, Mathilde se précipite dans le caveau ; dans un état d'extrême agitation, elle oublie de refermer derrière elle la porte de la crypte. Malek se jette alors à ses genoux :

« " Laissez-moi, dit-elle d'un air égaré, laissez-moi " Mais elle ne peut se soutenir, elle chancelle, fléchit, et s'assoit sur le cercueil. " Mon Dieu ! dit-elle, ici tout devrait être si tranquille ; la paix habite avec les tombeaux, ah ! quand habitera-t-elle dans mon coeur ?<sup>2103</sup> »

Dans un dialogue pathétique et vibrant, les deux protagonistes s'informent mutuellement de leur situation : dans trois jours, Mathilde épousera l'ignoble Lusignan ; si l'on découvre Malek en territoire chrétien, il mourra dans l'instant. La jeune fille exprime sa détresse :

« Je suis auprès de toi, l'ennemi des miens ; toi que ma patrie déteste, toi qui as refusé de reconnaître mon Dieu ; j'y suis par ma volonté, j'y reste par ma faiblesse ; ma conscience crie, s'indigne, je ne l'entends plus, ou je ne l'entends que pour en être déchirée sans fruit...<sup>2104</sup> »

Le prince lui fait part de son projet, l'emmener à la cour de Saladin : « Je ne te demande point de me sacrifier ton innocence, mais de te mettre à l'abri de l'autorité de tes tyrans.<sup>2105</sup> » Malek promet d'imposer le silence à ses désirs : entourée de Chrétiens, Mathilde pourra librement exercer son culte, dans le lieu de son choix. Le Musulman se déclare prêt à assister aux cérémonies, si toutefois la jeune fille y tolère sa présence. S'il n'a pu embrasser la foi chrétienne, c'est par fidélité à Saladin et à sa patrie :

« [...] dans cette guerre que Saladin aurait recommencée avec une nouvelle furie, je n'aurais pas combattu ! je serais demeuré tranquille,

---

<sup>2103</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 2.

<sup>2104</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 3.

<sup>2105</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 4.

oisif, entre ces deux armées où j'aurais vu dans l'une mon épouse et mon Dieu, dans l'autre ma patrie et mon frère !<sup>2106</sup> »

Malek conjure la princesse de le suivre : le conseil des évêques, revenant à sa première décision, l'autorisera à épouser un Musulman, ce qui préviendra une guerre sanglante ; une fois Mathilde sur le trône de Jérusalem, «les chrétiens régneront véritablement dans la cité sainte<sup>2107</sup> ». Théâtralement, Malek-Adhel exhibe le reliquaire que Mathilde lui a confié :

« [...] si tu ne me jures pas sur cet objet de ta vénération, d'être fidèle à tes serments et de me suivre chez Saladin, c'est moi qui vais jurer dessus de ne pas survivre à ton refus.<sup>2108</sup> »

Malek décrit alors la marche à suivre : Mathilde doit retourner à Ptolémaïs et garder un profond secret sur ses projets ; puis, à l'aube, elle devra se rendre sur le bord de la mer, jusqu'aux premiers rochers du Carmel. Les deux protagonistes sont sur le point de se séparer. Mais la porte s'ouvre brusquement et Guillaume de Tyr surgit dans le tombeau, poussant un cri de surprise qui alerte les gardes. Mathilde parvient à les empêcher d'entrer. Guillaume, réprobateur, réalise que Mathilde, influencée par Malek, risque de prendre des initiatives intempestives ; il la convie à l'accompagner jusqu'à une cabane :

« Je veux que vous mesuriez vous-même la profondeur de l'abîme où les passions peuvent entraîner, et quel châtement Dieu réserve aux coupables qui y tombent.<sup>2109</sup> »

La princesse quitte ce lieu funèbre et suit le prélat. Ils arrivent dans un enclos entouré d'une haie de citronniers sauvages où une

---

<sup>2106</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 6.  
<sup>2107</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 7.  
<sup>2108</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 7.  
<sup>2109</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 10.

vieille femme, penchée sur un rouet, file la laine, tandis que deux jeunes filles tressent des paniers ; tout-à-coup, des cris furieux retentissent :

« [...] elle aperçoit une femme pâle, échevelée, couchée dans la poussière, et qui se meurtrissait le sein en poussant de lugubres mugissements. " Ô mon père ! s'écria la vierge en se pressant contre le bras de l'archevêque, je la reconnais ; c'est elle ! c'est Agnès !" <sup>2110</sup> »

Le prélat tient alors un discours sévère qui mime la dégradation de la malheureuse (« Aux jours de sa sagesse... voilà le fruit d'une faiblesse et tout ce qui reste d'Agnès. <sup>2111</sup> »). Cependant, la pauvre insensée soliloque, répétant sans cesse le nom de son amant :

« Malek-Adhel ! s'écria-t-elle, quand cesseraï-je de te voir rouler dans ce gouffre sans fond ? Un Dieu impitoyable l'a creusé lui-même... Pour sa haine, ce n'était pas assez de mon supplice, c'est avec le tien qu'il me punit... <sup>2112</sup> »

Guillaume souffle à l'oreille de Mathilde qu'Agnès assiste au cruel supplice que subira Malek dans l'éternité ; la folle, habitée par des fantômes, profère des paroles menaçantes qui glacent la jeune fille :

« Il est là, disait-elle, il m'appelle ; la destruction est à ses côtés, je la vois bien ; mais il m'appelle, je le suis, et la destruction m'engloutit... Cède, cède, Mathilde, ajouta-t-elle d'une voix furieuse, et la destruction t'engloutira... <sup>2113</sup> »

L'archevêque entraîne alors Mathilde à l'écart et profite de l'effet qu'a produit cette scène pour lui rappeler ses devoirs ; la vieille femme apporte de l'eau à la princesse : c'est pour insister sur les ravages de la folie ; Agnès, dont elle a la garde, est cruellement torturée, chaque nuit : « on dirait que tous les démons sont auprès d'elle <sup>2114</sup> ». Guillaume

---

<sup>2110</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, pages 11-12.

<sup>2111</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 12.

<sup>2112</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 13.

<sup>2113</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 15.

<sup>2114</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 17.

demande à la gardienne de le prévenir si jamais Agnès manifestait le moindre signe de guérison. Il raccompagne Mathilde : celle-ci semble avoir adopté une résolution :

« [...] dans deux jours, à cette même heure, je connais un lieu où je vous verrai : là, je dévoilerai tout mon coeur ; je pleurerai mes folles amours, et peut-être daignerez-vous épancher sur moi la rosée de la grâce céleste.<sup>2115</sup> »

Guillaume, intrigué par ces paroles, lui rappelle que son mariage doit se dérouler précisément à cette date : est-elle prête à obéir ? Et lui, interroge Mathilde, est-il prêt à lui ordonner d'obéir ? Elle reprend :

« Mon père, je vous en conjure, ne m'interrogez pas, ma destinée est fixée ; elle l'est, mon père, j'ose en être sûre, car il est des âmes si magnanimes, qu'on peut tout en attendre. Cependant, ô mon père ! que ces mots, *ma destinée est fixée*, ne vous effraient pas : elle l'est, il est vrai ; mais Dieu n'en sera pas offensé, et mon devoir n'en murmurer pas.<sup>2116</sup> »

Arrivée au camp, Mathilde se retire aussitôt dans ses appartements. Au Chapitre XLV, alors qu'elle rédige une lettre, Richard, accompagné de Lusignan, entre dans la pièce. Mathilde cache le papier dans son sein et refuse de le montrer à son frère. À l'égard de Lusignan, elle fait montre d'une grande froideur. Après le départ du chevalier, Richard s'emporte :

« Ma soeur, lui dit-il, je commence à être las de vos vagues réponses et de vos éternels mystères ; depuis votre retour dans le camp, les chrétiens ont été plus occupés de vos amours que de la cause qui les a arrachés à leurs foyers et à leur famille.<sup>2117</sup> »

Dès le lendemain du mariage, l'assaut sera donné, Césarée prise, Malek tué : « Maintenant, vous avez entendu mes ordres, vous connaissez

---

<sup>2115</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 20.

<sup>2116</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 21.

<sup>2117</sup> *Mt.*, XIII, XLV, pages 24-25.

votre sort, rien n'y sera changé, rien absolument : si vous demandiez une heure de délai, vous la demanderiez en vain.<sup>2118</sup> »

Mathilde met aussitôt ses projets à exécution ; dès l'aube, elle quitte le camp et se rend au rendez-vous que lui a fixé Malek-Adhel. Quand la jeune fille arrive au pied des rochers du Carmel, deux farouches guerriers surgissent : Malek-Adhel se nomme ; les gardes de Mathilde font mine de résister, mais la princesse leur ordonne de mettre bas les armes. Elle les prend à témoin : c'est sur son ordre que le Musulman est venu la « soustraire à l'autorité tyrannique<sup>2119</sup> » qui veut forcer ses vœux. Elle demande à Malek de tenir sa promesse : ne lui a-t-il pas dit qu'elle pourrait vivre dans la solitude, dans le lieu de son choix, et y exercer son culte en toute liberté ? Certes. Il s'est engagé. Où veut-elle être conduite ?

« Là-haut, répliqua-t-elle en montrant de la main la montagne du Carmel, dans ce saint monastère, car c'est là seulement que *je pourrai vivre dans une profonde retraite, à l'abri de tous les regards, même des vôtres, et exercer mon culte dans une entière liberté.*<sup>2120</sup> »

Malek réagit avec indignation : elle l'a trompé ! Non, dit Mathilde ; elle l'aime par-dessus tout ; à genoux, elle déclare : « je te préfère à toutes les créatures de la terre [...] ô toi, seul mortel que j'aie aimé : en te suivant au milieu des infidèles, j'imprime à mon caractère une tache ineffaçable [...]<sup>2121</sup> » Qu'il choisisse : ou préserver son innocence, où la couvrir d'ignominie : « je remets entre tes mains ma vie, mon honneur et toute une éternité<sup>2122</sup> . » Malek ému par la beauté touchante saisit les rênes du char de la princesse et la conduit au monastère :

---

<sup>2118</sup> *Mt.*, XIII, XLIV, page 25.

<sup>2119</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 28.

<sup>2120</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 29.

<sup>2121</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 29.

<sup>2122</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 30.

« Malek-Adhel, généreux et magnanime, à la voix de celle qu'il aime, abandonne ses espérances et ses désirs : tous deux sont libres cependant ; ils s'adorent ; ils pourraient vivre toujours ensemble, et il vont se séparer ! se séparer peut-être pour jamais ! Cette pensée, ils l'ont ; cet avenir, ils le voient ; et pourtant qui oserait dire que, même en cet instant, ils ne sont pas heureux ? »

Bientôt apparaissent les murs de l'édifice élevé par sainte Hélène. Mathilde rassure Malek : aucun Chrétien ne l'arrachera à ce cloître car « en violer l'entrée serait un sacrilège<sup>2123</sup> » ; le prince lui demande de ne pas se lier par des vœux indissolubles. La guerre est rallumée : un seul événement pourrait faire désirer à Malek que Mathilde renoncât au monde (il parle de sa propre mort). La route, trop étroite, interdit au char de continuer, Mathilde descend ; elle demande aux gardes de l'accompagner jusque dans l'enceinte afin de témoigner auprès de Richard : « afin qu'à votre retour au camp vous puissiez dire à mon frère quelle autorité j'ai préféré à la sienne, et pour quel maître je l'ai quitté<sup>2124</sup> ». Ses suivantes en pleurs demandent à la suivre dans sa retraite.

Mathilde prend alors la main de Malek et l'invite à fuir (« tu es sur une terre ennemie ; je te vois menacé de mille dangers<sup>2125</sup> ») ; mais le prince exprime sa passion et les deux voix s'unissent en un duo pathétique. Aux portes du monastère, Mathilde s'arrache aux bras de Malek et se prosterne au pied de la croix : de doux cantiques s'élèvent, seuls les deux Musulmans demeurent debout et Mathilde implore le Ciel : « Ô sainte victime, qui avez sauvé le monde, daignez aussi sauver cet homme-là<sup>2126</sup> ». Avant de le quitter, elle montre à Malek le cimetière du

---

<sup>2123</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 34.

<sup>2124</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 35.

<sup>2125</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 36.

<sup>2126</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 38.

monastère : « l'amour finit là, et avec lui toutes les félicités de la terre ; mais souviens-toi qu'il est un lieu où l'on ne souffre plus, où l'on aime toujours, et que c'est là où Mathilde va t'attendre.<sup>2127</sup> » Lorsque la jeune fille disparaît à sa vue, Malek sombre dans le plus vif désespoir. Kaled parvient à l'arracher à sa prostration : les chevaux les attendent ; il fuit au triple galop : « Déjà le Carmel n'est plus qu'une masse confuse ; et le cloître, perdu dans l'horizon, n'est présent qu'à la pensée du héros<sup>2128</sup> ».

Saladin se montre discret : « je ne m'informe point pourquoi tu reviens seul<sup>2129</sup> » ; il confie à Malek-Adhel la défense de Césarée et, lui-même, se rend à Ascalon pour mettre cette cité en état de soutenir un siège.

Au Chapitre XLVI, le billet que rédigeait Mathilde parvient au roi : Bérengère l'a découvert dans l'appartement de sa belle-soeur. Mathilde y décrit ses intentions ; elle veut se soustraire à un hymen horrible à ses yeux. Sans doute son frère ne lui pardonnera-t-il pas sa décision : « mais le pardon du ciel, j'en suis assurée ; car mes intentions sont pures, et le ciel connaît tout mon coeur.<sup>2130</sup> » Guillaume, charitable, ne désapprouve pas totalement le choix de Mathilde. L'arrivée des gardes augmente le désordre : il décrivent complaisamment les scènes auxquelles ils ont assisté. Richard envisage de violer le droit d'asile pour récupérer sa soeur et la donner de force à Lusignan. Guillaume le rappelle à l'ordre : il ne saurait cautionner une profanation. Que les Croisés songent à leurs devoirs : Césarée, défendue par Malek-Adhel, les attend. Richard délègue Guillaume pour qu'il aille sans tarder ordonner à sa soeur de prononcer ses vœux ; Malek perdra ainsi tout

---

<sup>2127</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 39.

<sup>2128</sup> *Mt.*, XIII, XLV, pages 40-41.

<sup>2129</sup> *Mt.*, XIII, XLV, page 41.

<sup>2130</sup> *Mt.*, XIII, XLVI, page 44.

courage : « qu'elle renonce à ce monde où elle n'a paru que pour y porter la confusion et le désordre<sup>2131</sup> » Si dans huit jours, elle n'appartient pas à Dieu, il ira la forcer à être à son ami !

Comme la guerre va prendre un tour sanglant, Richard envoie Bérengère au Mont Carmel, mais lui recommande d'influencer Mathilde. Lorsque l'archevêque et la reine parviennent au monastère, Guillaume révèle aux nonnes l'identité des deux princesses (par modestie, Mathilde avait caché son rang) :

« Mes soeurs, les grands de la terre se réfugient auprès de vous ; rassasiés de vanités et de douleurs, ils viennent y chercher du repos et des consolations, et se jettent dans vos bras quand la joie de leur coeur a cessé et que leurs plaisirs se sont tournés en deuil.<sup>2132</sup> »

L'archevêque convie les religieuses à implorer le Ciel d'infliger une défaite cuisante aux Infidèles et Mathilde « frémit de voir toutes ces âmes angéliques s'élever vers Dieu pour lui demander la destruction des Musulmans<sup>2133</sup> ». Ces prières ferventes demandent la mort de Malek-Adhel. Après cette cérémonie, Guillaume s'adresse à Mathilde pour la convaincre de prendre le voile :

« Vous avez aimé, ma fille, beaucoup trop aimé ; un amour passionné est toujours une faute ; vous auriez dû savoir que Dieu ne permet point qu'on s'attache avec une telle tendresse à des créatures qui passent, ni qu'on poursuive avec tant d'ardeur un bonheur purement humain.<sup>2134</sup> »

Mais Mathilde lui relate les événements qui se sont déroulés durant l'absence du prélat, ses efforts pour amener Malek à la conversion : c'est en donnant rendez-vous au Musulman dans le tombeau de Montmorency qu'elle a pu sauver l'archevêque d'une mort

---

<sup>2131</sup> *Mt.*, XIII, XLVI, page 48.

<sup>2132</sup> *Mt.*, XIII, XLVI, page 51.

<sup>2133</sup> *Mt.*, XIII, XLVI, page 52.

<sup>2134</sup> *Mt.*, XIII, XLVI, page 53.

certaine. À Malek, elle a donné sa parole de ne pas prononcer de voeux indissolubles. Ce serment rend impossible une prise de voile.

Guillaume lui reproche son orgueil, moteur essentiel de toutes ses actions ; il prédit que les jours futurs apporteront d'immenses changements. Pour l'heure, Mathilde revêtra l'humble habit des filles du Carmel et se soumettra à leurs règles. Pénitente, Mathilde cherche la paix : mais les rumeurs de la guerre incitent les religieuses à redoubler leurs prières en faveur des Croisés ; le carnage se prépare et Bérengère songe aux risques encourus par son époux. Mathilde médite auprès des tombeaux, solitaire :

« [...] assurée qu'elle ne peut rien demander qui ne lui apporte une douleur nouvelle, [elle] passe ses jours et ses nuits sans oser adresser un seul voeu à ce Dieu qu'elle implore sans cesse.<sup>2135</sup> »

Le Chapitre XLVII relate le siège de Césarée. Une attaque se déploie :

« Leurs mineurs sautèrent dans les fossés pour saper le mur, tandis que leurs archers lançaient des flèches contre les assiégés, qui, faisant jouer leurs machines du haut des murailles, écrasaient les mineurs et accablaient les ennemis de pierres et de traits.<sup>2136</sup> »

Mme Cottin se révèle au fait des techniques guerrières du moyen âge : le roi Richard a fait saper une partie de l'enceinte – alors, « Lusignan s'avance à la tête de tous ses soldats, et, en dépit des traits qui pleuvent sur lui, de sa propre main met le feu aux élançons : aussitôt le mur s'écroule à grand bruit dans le fossé.<sup>2137</sup> » Cependant, les Sarrasins ont préparé une riposte : une énorme quantité de bois préparée derrière la brèche s'enflamme et les Croisés se heurtent à un mur de flammes ;

---

<sup>2135</sup> *Mt.*, XIII, XLVI, page 61.

<sup>2136</sup> *Mt.*, XIII, XLVII, page 62.

<sup>2137</sup> *Mt.*, XIII, XLVII, page 63.

Malek surgit et les disperse ; Lusignan, humilié par cet échec, doit se replier.

Mais une nouvelle offensive est aussitôt préparée par Richard : « Le lendemain, au bruit des timbales, des trompettes, des cris des soldats et du fracas des machines, on donne l'assaut général.<sup>2138</sup> » Une des plus fortes tours constitue l'objectif principal ; une machine montée sur roues s'en approche, des crochets de fer sont jetés contre le rempart, les béliers ébranlent le mur. Lorsque s'ouvre la brèche, obéissant à la même tactique, les Infidèles ont embrasé de la paille et du foin ; les Chrétiens, prudemment attendent que ces matières combustibles aient achevé de se consumer ; mais quand ils se ruent à l'attaque, c'est un mur infranchissable de piques qu'ils rencontrent ; Richard convie Lusignan à forcer ce mortel barrage, mais les Croisés se trouvent bientôt repoussés sur l'autre bord du fossé. Furieusement, Richard, « emporté par ce courage qui lui acquit dans cette guerre le surnom de Coeur-de-Lion<sup>2139</sup> », tente une nouvelle fois d'échapper à la capture : mais un ordre bref retient les Musulmans : « qu'on lui amène un cheval ». Une nouvelle fois, Malek-Adhel se montre chevaleresque avec son adversaire : ses propres hommes fournissent une monture à l'Anglais, laissant leur ennemi regagner son camp.

Richard y retrouve Lusignan couvert de sang : il complotte une perfidie dont il ne veut point faire part à son allié car Richard ne permettrait pas que l'on s'emparât de la Cité au prix d'une trahison. Il conseille au roi d'Angleterre d'attaquer directement Saladin, à Ascalon ; lui-même montera la garde devant Césarée, sans l'attaquer. Peut-être que cette stratégie obligera Malek à tenter une sortie :

---

<sup>2138</sup> *Mt.*, XIII, XLVII, page 65.

<sup>2139</sup> *Mt.*, XIII, XLVII, page 68.

« "[...] je pourrai le trouver, le combattre, et le vaincre peut-être." En achevant ces mots, dans les yeux de Lusignan roulait un feu ardent et sombre, tel que la vengeance en allume dans les âmes haineuses.<sup>2140</sup> »

Bientôt, du haut des remparts, Malek-Adhel assiste au mouvement des troupes adverses ; les jours suivants, il fait réparer les fortifications de Césarée sans que les Chrétiens interviennent, de quelque manière que ce soit, pour s'y opposer.

Les Sarrasins capturent un espion dans les fossés de la citadelle ; amené devant Malek, celui-ci lui ouvre son cœur : il ne veut pas tremper dans la perfidie de Lusignan. Ce dernier a convaincu Richard de s'attaquer à Saladin ; resté seul maître du camp, les mains libres, il s'est aussitôt rendu, avec une faible escorte, au Carmel ; là, il s'est emparé de Mathilde :

« J'ai vu ce roi sacrilège violer la sainte retraite, abattre les grilles sacrées ; j'ai vu la princesse d'Angleterre, pâle et tremblante, amenée en esclave devant lui ; mais sans pitié pour elle, sans remords sur sa trahison, il a fait décorer l'église ; les flambeaux d'hymen se sont allumés ; il a juré qu'un jour de plus ne se passerait pas avant que la princesse fût à lui.<sup>2141</sup> »

La fidèle Herminie aurait tenté de faire passer un billet à Malek en s'adressant au soldat ; mais celui-ci, séduit par la bourse pleine d'or du cruel Lusignan, le lui a confié sans difficultés : « je cédaï à une vile tentation ; les promesses de la princesse pouvaient être chimériques, l'or de Lusignan était devant mes yeux, il m'éblouit ; je cédaï, je donnai le papier.<sup>2142</sup> » C'est parce qu'il était torturé par le remords, que l'homme a décidé de se rendre à Césarée, afin de prévenir Malek-Adhel.

---

<sup>2140</sup> *Mt.*, XIII, XLVII, page 70.

<sup>2141</sup> *Mt.*, XIII, XLVII, page 75.

<sup>2142</sup> *Mt.*, XIII, XLVII, page 76.

Celui-ci fait aussitôt convoquer Mohamed et Kaled, ses meilleurs serviteurs. Au premier, il confie la défense de la forteresse durant son absence. Le second réunit une escouade. Au Chapitre XLVIII, voici Malek hors de Césarée : il traverse les forêts qui dominant le camp des Croisés et file en direction du Carmel. Kaled, qui croyait que son chef menait un coup-de-main destiné à surprendre les Chrétiens, s'inquiète de voir la passion reprendre le dessus, et son maître courir à sa perte. Malek, arrivé au monastère, enfonce les grilles. Le couvent semble désert ; Malek parcourt les longs corridors, attentif ; des chants indistincts se font entendre :

« [...] il traverse une cour intérieure couverte d'herbes sauvages, et derrière tous ces bâtiments gothiques, l'église, avec son haut clocher et ses vitraux colorés, frappe ses regards ; il monte les degrés du temple, à travers la porte entr'ouverte il voit le pavé jonché de fleurs, d'innombrables flambeaux dont les torrents d'encens obscurcissent la lumière.<sup>2143</sup> »

Il découvre Guillaume et Mathilde prosternés au pied de l'autel ; Malek-Adhel, croyant qu'il s'agit du mariage de sa bien-aimée, s'empare violemment de celle-ci, au grand scandale des nonnes qui, voyant ces guerriers violer leur sanctuaire, se réfugient dans le chœur. Il l'enlève, évanouie, et la colonne prend la fuite. Quelque temps après, Mathilde, qui a recouvré ses esprits, demande à Malek les raisons de sa conduite ; le prince réalise alors qu'il a été victime d'une imposture :

« [...] j'aurais été dupe [...] du piège le plus grossier : du moment qu'on m'a parlé de toi, je n'ai plus vu que toi ; et ton nom, comme un talisman enchanté, m'a jeté dans l'aveuglement et a rompu toute ma prudence pour laisser agir le seul amour...<sup>2144</sup> »

---

<sup>2143</sup> *Mt.*, XIII, XLVIII, page 81.

<sup>2144</sup> *Mt.*, XIII, XLVIII, page 86.

Mais quel piège leur réserve le perfide Lusignan ? Kaled, consulté, pense qu'il est dangereux de tenter de rejoindre Césarée : probablement une embuscade leur aura été tendue ; mais la fuite équivaldrait à une désertion. Il songe, à propos, qu'il existe un chemin ignoré et souterrain, qui passe près de Jaffa, « à l'occident de Césarée, vis-à-vis la porte d'Omar<sup>2145</sup> » ; mais cela exige un détour. Le soir venu, Malek prépare un lit de branchages pour sa bien-aimée ; celle-ci se sent menacée par une sombre fatalité :

« [...] tu as violé le temple du Seigneur [...] Non, l'âme souillée de pareilles fautes ne peut pas être heureuse ; [...] Mon Dieu, je crois voir votre foudre suspendue sur nos têtes ; elle va éclater.<sup>2146</sup> »

Malek songe avant tout à assurer la protection de Mathilde : Jaffa, où commande Metchoub, n'est pas un lieu sûr, en raison de l'animosité de son gouverneur. Césarée, bien qu'assiégée, fournira un meilleur asile à sa compagne. L'escouade de Malek s'engage dans un décor souterrain, digne des romans noirs :

« Kaled marche en avant avec ses soldats, tenant entre leurs mains des torches de paille allumées ; le prince soutient les pas tremblants de Mathilde ; ils s'enfoncent dans toutes les horreurs de ces éternelles ténèbres : quelquefois la voûte de la grotte se rabaisse à un tel point, qu'il faut, pour ainsi dire, ramper sur la terre humide et se glisser entre les rochers ; plus loin, on rencontre des pointes aiguës ; on gravit avec effort quelques escarpements glacés, et de l'oeil on mesure près de soi de noirs précipices où des pierres détachées tombent, roulent sans fin dans des profondeurs sans bornes ; par moments, quand la lumière de la paille jette un éclat plus vif et permet de distinguer l'intérieur de ces immenses cavernes, on les aperçoit hérissées de cristaux transparents, et tapissées d'une prodigieuse quantité d'oiseaux de nuit, dont les innombrables générations n'ont peut-être jamais vu le jour depuis la naissance du monde.<sup>2147</sup> »

---

<sup>2145</sup> *Mt.*, XIII, XLVIII, page 88.

<sup>2146</sup> *Mt.*, XIII, XLVIII, page 91.

<sup>2147</sup> *Mt.*, XIII, XLVIII, page 93.

Au terme de ce long cheminement, Malek et les siens parviennent enfin à la porte d'Omar : « Enfin, s'écrie-t-il en serrant la princesse contre son coeur, les chrétiens seront dupes de leur perfidie ; Mathilde est hors de leurs atteintes, et Lusignan ne me l'enlèvera plus<sup>2148</sup> ». Des soldats Sarrasins entourent le prince : est-il en lieu sûr ? Non, car voici que ces hommes se jettent sur lui, le désarment :

« - Prodiges infernal ! où suis-je ? s'écrie-t-il. - Sous la puissance des chrétiens, sous celle de Lusignan, répond celui-ci en se faisant jour à travers ses troupes : Césarée et Mathilde sont à moi, et tu es dans mes fers.<sup>2149</sup> »

Ainsi Lusignan, grâce à sa ruse, est parvenu à la fois à s'emparer de Césarée, en éloignant son chef, et à faire sortir Mathilde de son couvent où le droit d'asile la mettait à l'abri de ses ignobles manoeuvres. Au début du Chapitre XLIX, après que Malek, chargé de chaînes a été jeté dans un sombre cachot, Lusignan vient retrouver Mathilde ; celle-ci, loin de se réjouir de la victoire, comme l'y invite son hôte, l'accable de son mépris : Richard n'accepterait pas une victoire acquise au prix de la trahison. Lusignan évoque « l'indomptable amour » qui le dévore :

« En parlant ainsi, il jetait sur la princesse des regards étincelants de tant d'ardeur, qu'elle en fut un moment effrayée.<sup>2150</sup> »

Ne dépend-elle pas entièrement des caprices du maître de Césarée qui semble détenir, en l'absence de Richard, un pouvoir absolu sur les Croisés ? Mathilde se montre hautaine. Si Malek a violé l'enceinte sacrée du couvent, l'entière faute morale en revient à Lusignan qui l'a trompé : « Et, je le demande, quel est le plus coupable du

---

<sup>2148</sup> *Mt.*, XIII, XLVIII, page 97.

<sup>2149</sup> *Mt.*, XIII, XLVIII, pages 96-97.

<sup>2150</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 101.

Musulman qui a porté le coup, ou du chrétien qui l'a dirigé ?<sup>2151</sup> » Ces paroles fustigent Lusignan, conscient d'avoir failli à l'honneur : il redoute le jugement de Richard. Il lui faut donc contraindre la princesse à l'épouser, au plus vite ; avec fureur, il évoque sa passion dévorante :

« Mathilde, lui dit-il, je vous aime avec une violence qu'il m'est impossible d'exprimer ; je vous jure, par le Dieu vivant, qu'il faut que vous m'apparteniez ; il le faut à tout prix ; et, avant de renoncer à ce bien, je renoncerai à la vie.<sup>2152</sup> »

Puis vient le moment de faire usage de la menace ; ayant perdu et le coeur et l'estime de la jeune femme, il ne lui reste plus rien à perdre, sinon sa personne. Si elle refuse de lui appartenir, Malek périra le soir même. Mais Mathilde refuse fermement :

« Eh bien, répliqua-t-il avec une amère et froide colère, je vais ordonner sa mort avec d'autant plus de joie qu'il mourra dans son aveuglement, et que vous serez séparés pour l'éternité.<sup>2153</sup> »

Mathilde le menace alors de faire appel aux autres chevaliers : « ils se soulèveront contre cette iniquité ; ils se soulèveront contre toi, Lusignan<sup>2154</sup> ». Mais Lusignan souligne que personne d'autre que lui ne donne des ordres dans cette citadelle : certes, réplique la jeune fille, mais « [q]uand tu commanderas un crime, les chrétiens ne t'obéiront pas, et les nobles chefs de l'armée sauront bien empêcher que tu ne souilles leur cause par un forfait.<sup>2155</sup> » Sans doute ; mais rien ne lui interdira de faire périr Malek-Adhel en secret, sans que personne puisse concevoir le moindre soupçon à son égard. Cet argument ébranle Mathilde, décidément à la

---

<sup>2151</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, pages 102-103. (Nos citations se voulant conformes au texte, « Musulman » prend une majuscule, « chrétien » n'en prend pas.)

<sup>2152</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 104.

<sup>2153</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 106.

<sup>2154</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 107.

<sup>2155</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 107.

merci de l'ignoble individu dont la noirceur est désormais patente<sup>2156</sup>. Elle tente d'user d'autres moyens : et la colère de Dieu ; ne craint-il pas de devoir rendre des comptes à la justice divine ? Mais Lusignan tient des propos impies :

« [...] égaré par la dévorante passion qui me consume, je ne puis hésiter entre vous et l'éternité.<sup>2157</sup> »

Elle demande alors à s'entretenir avec le prisonnier, mais Lusignan refuse, arguant qu'elle pourrait ainsi le persuader de recevoir le baptême :

« Non, non, je ne risquerais point que l'éloquence de votre coeur ouvre le sien à la vérité... Non, non, ajouta-t-il en faisant un mouvement pour sortir, refusez-moi, afin qu'il meure dans son endurcissement, et que ma jalousie soit même délivrée de toute crainte jusque dans l'immense avenir.<sup>2158</sup> »

Mathilde se jette à ses pieds ; son voile s'est détaché, ses cheveux se sont répandus, ce qui colore d'une touche d'érotisme religieux cet élan pathétique : Lusignan ne peut y trouver qu'un aliment à son désir. Les paroles par lesquelles Mathilde tente de le ramener à la raison n'ont que peu de poids face à la passion qui nourrit sa cruauté (mais l'on pourrait tout autant affirmer que la cruauté de Lusignan, s'abreuvant du spectacle que lui offre la détresse de Mathilde, nourrit sa passion – ce qui amène à relever, chez ce personnage, une composante sadique). La jeune fille éplorée, le supplie de libérer Malek : cet acte de générosité le grandirait. Lusignan sent monter en son coeur une intense émotion :

« [...] il regarde Mathilde... Ah ! s'il avait pu puiser dans ses yeux le moindre espoir d'être aimé, il allait être généreux ; si elle lui eût adressé un mot plus tendre, il allait faire ouvrir la prison de Malek-Adhel : mais

---

<sup>2156</sup> Ce qui en fait un personnage typiquement romanesque, et romantique, qui n'est pas sans évoquer le Don Salluste de *Ruy Blas*, par exemple.

<sup>2157</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 108.

<sup>2158</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 109

la vierge ne sait point feindre ; elle promet à Lusignan son admiration, sa reconnaissance, elle ne peut lui promettre son amour.<sup>2159</sup> »

Mais un des capitaines de Lusignan vient interrompre ce tête-à-tête ; les princes croisés s'agitent ; il réclament des explications : que compte faire Lusignan de son prisonnier ? Le roi de Jérusalem sort, laissant Mathilde en proie à l'angoisse<sup>2160</sup>.

Le Chapitre L commence par une brève « analepse narrative » destinée à éclairer le lecteur sur les circonstances qui ont permis à Lusignan de s'emparer de Césarée ; ce retour en arrière reprend la situation au moment où Malek quittait la forteresse. L'imposteur qui, par ses artifices, était parvenu à l'éloigner, avait prévenu Lusignan en tirant une flèche « à un but marqué ». Aussitôt, Lusignan déclencha une démonstration de forces, faisant avancer vers les murailles « des machines d'une invention aussi nouvelle qu'effrayante<sup>2161</sup> » ; à Mohamed, il envoya un héraut : Malek avait été capturé, prétendait-il, et Lusignan exigeait pour rançon la reddition immédiate de Césarée. Déconcerté, Mohamed ouvrit les portes de la ville, au grand étonnement des Croisés. Le perfide Lusignan le fit aussitôt jeter au fond d'un noir cachot et exigea que les bannières du croissant ne fussent pas enlevées ; les sentinelles, sur les remparts, devaient garder l'habit musulman. Bourgogne trouva à redire contre pareil procédé, jugé contraire à l'honneur, mais Lusignan imposa le silence à ceux qui contestaient ses méthodes. Aussi, le Français, outré, tel Achille, regagna le camp, refusant de quitter sa tente.

---

<sup>2159</sup> *Mt.*, XIII, XLIX, page 112.

<sup>2160</sup> Cette confrontation entre Mathilde et Lusignan fait penser à une scène assez identique que l'on retrouve dans *Ivanhoé*, qui met en présence Rebecca et Bois-Guibert (Chapitre XXXIX dans la traduction de Defauconpret).

<sup>2161</sup> *Mt.*, XIII, L, page 114.

Lorsque la nouvelle de la capture de Malek-Adhel lui parvient, le duc de Bourgogne<sup>2162</sup> ameute les autres princes et vient réclamer des explications à Lusignan. Ce dernier, qui sort de chez Mathilde, doit affronter les récriminations de ses alliés ; il déclare avoir agi pour le mieux et ne devoir des comptes qu'à Richard seul :

« Sire, repartit vivement le duc, nous sommes tous chrétiens ; la honte de l'un rejaillira sur tous les autres, et l'honneur me prescrit de vous interroger sur tout ce qui pourrait l'atteindre : répondez donc, que voulez-vous faire de Malek-Adhel ?<sup>2163</sup> »

Que feraient-ils à sa place ? Ils libéreraient le prisonnier : « - Ceci peut être le désir d'un chevalier, répliqua froidement Lusignan ; mais ce n'est pas le devoir d'un chef.<sup>2164</sup> » Il se montre éloquent et persuasif : peut-il élargir le conquérant de Jérusalem, le seul qui soit constamment parvenu à battre les Croisés ? Il a prévenu Richard qui décidera s'il faut grâcier le prisonnier. En attendant, Malek sera conduit en lieu sûr, à Ptolémaïs, le soir même. Ce discours apaise les chevaliers.

Effectivement, la nuit même, sous bonne escorte, Malek quitte Césarée. Mathilde apprend la nouvelle et ses craintes augmentent : si seulement Guillaume de Tyr était présent ! Or, après l'enlèvement de la princesse, celui-ci a repris son bâton de pèlerin et s'est mis sur ses traces ; mais des cavaliers lui ont appris le tour qu'avaient pris les événements ; Mathilde est sauvée, Malek a été emmené dans les cachots de Ptolémaïs. Guillaume décide de se rendre d'abord auprès du Musulman : ne lui a-t-il pas sauvé la vie dans des circonstances identiques ?

---

<sup>2162</sup> Rappelons que le duc de Bourgogne, conformément à la réalité historique, a été laissé à la tête du contingent français, au départ de Philippe-Auguste. Mme Cottin donne constamment le beau rôle à l'aristocratie française, toujours héroïque et chevaleresque (qu'il s'agisse de Montmorency ou de Bourgogne).

<sup>2163</sup> *Mt.*, XIII, L, page 118.

<sup>2164</sup> *Mt.*, XIII, L, page 118.

« Aux portes de la ville, il apprend qu'une populace aveugle et furieuse veut se porter contre la prison pour ôter la vie à Malek-Adhel ; un peu plus loin, il entend dire que cette émeute est excitée par des émissaires secrets de Lusignan.<sup>2165</sup> »

Tel était donc le plan du roi de Jérusalem ; l'archevêque, sans tarder, se rend à la prison et, guidé par le geôlier, pénètre dans le fond d'un cachot où règne une sombre obscurité ; il y découvre Malek :

« Son coeur se serre. " Mon Dieu ! dit-il, est-ce vous qui l'avez conduit là ? Avez-vous chargé le malheur de lui révéler votre nom ? " À ces accents, le prince se relève brusquement : ses chaînes se choquent avec un fracas horrible ; l'archevêque en frémit.<sup>2166</sup> »

Malek se reproche d'avoir perdu l'honneur, mais Guillaume le rassure : il le fera sortir de ce cachot. Même s'il rejoint Saladin pour le venger et lui rendre Césarée ? Oui, réplique l'archevêque qui se souvient que Malek lui a rendu la liberté chaque fois (- et chaque fois, le prélat retournait imperturbablement parmi les siens pour les exciter au combat). L'archevêque connaît parfaitement la cité et ses souterrains ; après avoir détaché Malek, il le conduit « devant une grande trappe hérissée de barres de fer, à travers laquelle quelques faibles rayons de jour se glissent à peine<sup>2167</sup> ». Trop vieux pour soulever cette herse, il demande à Malek de le faire :

« Cette porte donne sous les remparts de Ptolémaïs, tu vas te trouver hors de la ville ; enfonce-toi dans le bois de sycomores qui l'entoure, demeures-y jusqu'à la nuit ; alors, profite de l'obscurité pour traverser la plaine, échappe à tes ennemis ; mais en quelque lieu que tu ailles, tu n'échapperas pas à Dieu : son oeil est sur toi, et sa providence ne t'oubliera pas.<sup>2168</sup> »

---

<sup>2165</sup> *Mt.*, XIII, L, page 122. Cette « populace aveugle et furieuse » fait songer à ces mouvements de foule, souvent irrationnels, auxquels Sophie Cottin a probablement assisté durant la période révolutionnaire et qui, sans doute, doivent rester présents dans la mémoire de nombreux lecteurs.

<sup>2166</sup> *Mt.*, XIII, L, page 123.

<sup>2167</sup> *Mt.*, XIII, L, page 126.

<sup>2168</sup> *Mt.*, XIII, L, page 128.

Les deux hommes se séparent de manière pathétique, le prélat bénissant l'Infidèle ; Malek déclare que la vie sans Mathilde lui est odieuse : « Adieu, mon père, si je meurs sans vous revoir, promettez-moi de venir pleurer sur ma cendre et de prier votre Dieu pour moi.<sup>2169</sup> » Guillaume ferme le passage et regarde s'éloigner le prince ; il va ensuite prendre la place du prisonnier dans le cachot. « Une populace armée de flambeaux et d'épées » brise bientôt les portes de la prison et se précipite dans la cellule, réclamant le sang du Sarrasin :

« Eh bien, il n'est plus ici, répondit l'archevêque : j'ai pris son péché sur ma tête, et je me suis chargé de son iniquité. Voyez donc s'il vous faut du sang pour cela, vous pouvez prendre le mien.<sup>2170</sup> »

Ces dignes propos provoquent une émotion générale ; mais quelqu'un exige de savoir qui a délivré le prisonnier :

« Qui ? » repart Guillaume avec enthousiasme : *Celui qui m'a envoyé pour guérir la plaie de l'infortune, pour publier aux captifs la liberté et aux prisonniers l'ouverture de la prison* (Isaïe, ch. 61, v.1.)<sup>2171</sup> »

Et comme nul, même pas le geôlier, ne connaît le passage secret par lequel l'archevêque a fait évader Malek, la foule naïve crie au miracle : de ces coeurs furieux, Guillaume a fait des coeurs repentants. On veut le porter en triomphe, mais il refuse ; déjà, il s'est donné une nouvelle mission : exciter les remords de Lusignan pour lui donner le pardon et « après lui avoir épargné un crime, lui éviter encore la honte de le voir connu.<sup>2172</sup> »

Au début du Chapitre LI, Malek-Adhel rencontre Bourgogne : la forfaiture de Lusignan a provoqué un mouvement de sympathie à

---

<sup>2169</sup> *Mt.*, XIII, L, page 129.

<sup>2170</sup> *Mt.*, XIII, L, page 131.

<sup>2171</sup> *Mt.*, XIII, L, page 131.

<sup>2172</sup> *Mt.*, XIII, L, page 132.

l'égard du Musulman ; Richard a dépêché un courrier réprobateur au roi de Jérusalem ; quant à Mathilde, elle a chargé le duc d'assurer la protection de Malek :

« Accompagné de quelques-uns de mes braves Français, j'ai volé à Ptolémaïs ; tu n'y étais plus : on parlait de prodiges, de sédition ; mais le nom de Guillaume, mêlé à toute cette histoire m'a rassuré sur ta vie.<sup>2173</sup> »

Aussi, ayant appris que Malek allait à la rencontre de Saladin (à Ascalon) Bourgogne s'est posté sur le chemin : il lui remet un cheval et lui restitue ses armes. Les deux chevaliers s'embrassent avant de se quitter : l'ultime confrontation est proche ; Malek échange son casque avec celui de Bourgogne : ainsi, sur le champ de bataille, ils pourront se reconnaître et éviter de combattre l'un contre l'autre.

Malek rejoint son frère. Mohamed et Kaled ont été libérés : les Chrétiens, hormis Lusignan, ont fait preuve de générosité. Mais Malek doit comparaître devant les émirs : Mohamed fait le récit de la prise de Césarée ; il ne cache pas le comportement héroïque de son maître lors des deux premiers assauts. Mais le récit de la détresse des habitants de la ville, abandonnés à leur triste sort, émeut Malek qui verse des larmes d'amertume :

« Les guerriers jetaient leurs armes et couraient dans les mosquées, implorer Mahomet ; les femmes, les cheveux épars et pressant leurs enfants contre leur sein, faisaient éclater de violents sanglots : partout, on entendait retentir des cris, des gémissements ; partout, les tristes Musulmans répétaient, en se frappant la poitrine : " Nous pouvons mourir à présent, car il nous a abandonnés, et nous sommes perdus, perdus à jamais.<sup>2174</sup> »

Après le récit de Mohamed, Saladin donne la parole à son frère : sans doute se serait-il déjà donné la mort, s'il n'avait gardé l'espérance

---

<sup>2173</sup> *Mt.*, XIII, LI, page 135.

<sup>2174</sup> *Mt.*, XIII, LI, page 139.

de venger l'honneur du Sultan. Malek implore Saladin de le laisser combattre au milieu de la piétaille, afin que, dans l'anonymat le plus total, il puisse cacher sa honte. Mais Saladin demande théâtralement à l'assemblée si un seul de ses sujets s'oppose à ce que Malek reprenne la tête des armées : qu'un seul le juge indigne de commander et il fera taire l'amitié qu'il porte à son frère ! « [S]ur ces mâles et fiers visages des pleurs d'attendrissement coulaient de tous côtés<sup>2175</sup> ». Ainsi Malek retrouve-t-il son commandement : les deux frères se retirent afin d'élaborer le plan de l'ultime bataille :

« [...] elle sera terrible, elle sera décisive : encore quelques jours, et les destinées des combats auront appris au monde lequel des deux empires a succombé, et si c'est sous l'étendard du prophète ou sous les bannières de la croix que l'Orient soumis doit fléchir.<sup>2176</sup> »

Au Chapitre LII, Guillaume rencontre Lusignan. Le roi de Jérusalem a fait répandre le bruit qu'en secret il avait généreusement fait libérer Malek ; pour détourner la colère du prélat, il tente d'amadouer le saint homme en lui exposant de vastes projets de reconquête. Mais l'archevêque fustige son orgueil :

« Quelle route avez-vous choisie, ô roi chrétien, pour remonter sur le trône ? l'artifice et la trahison.<sup>2177</sup> »

Guillaume de Tyr s'engage à ne pas dévoiler les turpitudes du souverain, mais gardera l'oeil sur toutes ses démarches, prêt à intervenir au moindre crime. Déjà, dans l'âme de Lusignan s'insinue la peur : comment éloigner « le juste qui peut le confondre » et quelles rumeurs circulent déjà à son sujet ? Bourgogne, par exemple, se montre suspicieux.

---

<sup>2175</sup> *Mt.*, XIII, LI, page 143.

<sup>2176</sup> *Mt.*, XIII, LI, page 144.

<sup>2177</sup> *Mt.*, XIII, LII, page 148.

Cependant, Richard, qui se trouve devant Ascalon, constate les préparatifs guerriers de ses adversaires ; il demande à Lusignan de le rejoindre avec des renforts : le couvent ne s'étant pas révélé un refuge sûr, Mathilde trouvera asile et protection au milieu des Chrétiens. Le roi charge Lusignan de l'y amener au plus tôt.

Richard reçoit son frère d'armes avec enthousiasme ; il a cru le piteux mensonge selon lequel Lusignan avait libéré Malek. Mathilde se tait, décidée à ne rien révéler des scènes auxquelles elle a assisté : Lusignan doit se montrer moins insistant à son égard car il ne tient pas à ce que la princesse fasse éclater la vérité à son sujet.

Le mouvement des troupes sarrasines incite les Chrétiens à s'armer ; dans sa tente Lusignan donne des consignes à son écuyer :

« Cet écuyer, jadis musulman, entraîné par une basse cupidité plutôt que par une foi véritable, s'est attaché depuis plusieurs années au service de Lusignan ; il est prêt à obéir à tout ce que celui-ci lui commandera, fût-ce un crime, et Lusignan en médite un. "Écoute, lui dit-il, dans cette grande journée je n'ai qu'un espoir, dans cette grande bataille je ne vois qu'un objet, c'est de combattre Malek-Adhel : je veux bien qu'il me donne la mort, mais je ne veux pas qu'il me survive. Sois toujours près de moi : si je m'éloigne avec lui, tu nous suivras ; si j'obtiens la victoire, tu resteras en paix ; si je tombe, si je meurs, je compte sur ta fidélité, et, je te le répète, ne permets pas qu'il me survive." 2178 »

Mme Cottin décrit alors la disposition historique<sup>2179</sup> des troupes chrétiennes, puis la bataille : les Croisés ont l'avantage jusqu'à ce que surgisse sur leurs arrières le terrible Malek-Adhel ; il s'est ouvert un chemin dans leurs rangs que « les cimiers brisés, les cottes-d'armes déchirées et sanglantes, les étendards roulant dans la poussière, les profondes

---

<sup>2178</sup> *Mt.*, XIII, LII, page 153.

<sup>2179</sup> *Mt.*, XIII, LII, page 154 : « Ce fut un mercredi, 4 octobre, que l'armée entière des croisés sortit du camp d'Ascalon pour aller à la rencontre de Saladin. » Le style, durant quelques lignes, prend un tour didactique : une longue énumération des seigneurs engagés dans cette bataille apporte une touche de « couleur locale ».

et larges blessures des mourants<sup>2180</sup> » balisent parfaitement ; Lusignan s'y engouffre, mais Malek l'évite : il a promis d'éviter toute querelle particulière tant que la victoire ne serait pas assurée. Lusignan le défie ; les insultes du roi de Jérusalem finissent par produire leur effet : les deux rivaux quittent la bataille pour s'affronter en duel auprès d'«une masse de rochers qui les dérobe à tous les regards<sup>2181</sup> ». Malek jette son bouclier et invite Lusignan à l'imiter : sans cette protection, l'issue du combat sera plus rapide. Bien que blessé, le Musulman fracasse le heaume de son ennemi : généreusement, il attend que ce dernier retrouve ses esprits. Lui-même se débarrasse de son casque. Mais le duel tourne à la faveur de Lusignan :

« [...] à peine Lusignan a-t-il recouvré ses sens, qu'il s'élançe sur le prince et lui enfonce son épée au défaut de la cuirasse, d'un mouvement si rapide, que le héros, qui ne s'y attendait pas, n'a pas eu le temps de parer le coup. Aussitôt de la large blessure son sang coule à gros bouillons : "Hélas ! Mathilde, s'écrie-t-il, si je le répandais pour vous venger, et si ma mort ne vous affligeait pas, qu'elle me serait chère ! - L'affliger ! reprit Lusignan, sois sûr qu'elle s'en réjouira avec nous." <sup>2182</sup> »

Malek-Adhel, sentant que ses forces ne lui permettront pas de prolonger le combat, tire son poignard et saisit son adversaire pour un mortel corps-à-corps. Lusignan, terrassé, tombe ; Malek lève son poignard pour l'achever : « Ô héros ! écoute-moi » s'écrie Lusignan «d'une voix expirante» avant de s'évanouir ; le geste de Malek demeure suspendu. Croyant son maître mort, le perfide écuyer obéit aux consignes de Lusignan : avant que Malek puisse réagir, il lui enfonce une lame dans la gorge :

---

<sup>2180</sup> *Mt.*, XIII, LII, page 156.

<sup>2181</sup> *Mt.*, XIII, LII, page 158.

<sup>2182</sup> *Mt.*, XIII, LII, page 160.

« Malek-Adhel, surpris, se retourne pour se venger ; mais affaibli, épuisé par ses nombreuses blessures, il succombe enfin ; ses yeux se ferment à la lumière, ses lèvres pâles et expirantes prononcent encore le nom de Mathilde, le mouvement et la chaleur l'abandonnent ; il demeure étendu sur la poussière, qu'il baigne de son sang.<sup>2183</sup> »

Effrayé par son acte, l'écuyer force un jeune pâtre à l'aider à transporter le corps de Lusignan. Rencontrant des chevaliers désorientés, il leur annonce la mort de leur plus terrible adversaire ; aussitôt, de proche en proche, la nouvelle se répand, créant une intense émotion au sein des deux armées. Saladin ne peut poursuivre le combat ; il ordonne le repli de ses troupes et se réfugie dans la citadelle d'Ascalon.

Au Chapitre LIII, les Chrétiens sont demeurés maîtres du champ de bataille. Cependant l'on transporte dans sa tente le corps inanimé de Lusignan :

« [...] et son écuyer, plus pâle, plus défiguré que lui, car le crime donne aux traits un caractère plus hideux que la mort même, le suivait en tremblant.<sup>2184</sup> »

Tandis que Guillaume vient lui apporter les secours de la religion, les chirurgiens accourent : Mathilde choisit « les simples dont se compose l'appareil des blessures » et « [exprime] le suc des herbes » qui serviront à soigner Lusignan. Les blessures reçues par le roi de Jérusalem sont si profondes qu'elles produisent l'étonnement général. L'écuyer finit par révéler que son maître a tué Malek-Adhel. Cette nouvelle ébranle Mathilde ; l'Infidèle a donc péri sans se convertir à la vraie foi. Le voici perdu pour l'éternité. Guillaume presse de questions l'écuyer ; est-il certain de la mort de Malek ? « L'écuyer, interdit devant l'archevêque, frappé de l'état de la princesse, croit sentir dans son sein des

---

<sup>2183</sup> *Mt.*, XIII, LII, pages 161-162.

<sup>2184</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 164.

serpents qui le dévorent, et sa bouche ne peut proférer un seul mot.<sup>2185</sup> »  
Mais Guillaume, « accoutumé à lire dans les consciences, a reconnu sur ce front pâle l'empreinte des remords<sup>2186</sup> » ; un dialogue dramatique s'engage alors entre l'archevêque et le criminel :

« " - Parle, dévoile ce que tu sais ; quel ténébreux secret caches-tu ? - Grâce, grâce, s'écrie l'écuyer, comme s'il eût cru que Guillaume avait pénétré le crime dont le ciel était déjà instruit. - Tu nous as trompés, reprend l'archevêque, Malek-Adhel vit encore"<sup>2187</sup> »

À son tour, Mathilde presse l'écuyer de parler ; celui-ci avoue son acte : « Misérable que je suis, répond l'écuyer éperdu, que ne puis-je, au prix de tout son sang, racheter mon crime et rendre la vie à ce prince !<sup>2188</sup> »  
Mathilde repousse le meurtrier avec horreur : « C'est toi, c'est toi qui lui as donné la mort !<sup>2189</sup> » Mais Guillaume laisse planer une lueur d'espérance ; il ordonne à l'assassin de les conduire là où gît Malek. « La nuit ne les arrête point ; la lune brille au haut des cieux et les éclaire.<sup>2190</sup> ». Enfin, ils parviennent à leur but :

« En [...] apercevant [Malek-Adhel] le meurtrier frissonne : il ne peut aller plus loin ; il détourne la tête de ce sang qui s'élève contre lui ; ses membres se roidissent, et sa langue épaissie ne peut prononcer aucun mot. Mathilde jette les yeux autour d'elle, ils sont frappés de l'éclat que les rayons de la lune font jaillir des armes d'un guerrier ; elle se précipite à genoux près de lui, écarte ses cheveux, le reconnaît, se penche sur ce front souillé de sang et de poussière, pose une main tremblante sur son coeur, et demeure quelques minutes dans cet état de terrible émotion, où l'on se sent comme suspendu entre l'immortelle félicité et l'éternel désespoir.<sup>2191</sup> »

---

<sup>2185</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 166.

<sup>2186</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 166.

<sup>2187</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 167.

<sup>2188</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 167.

<sup>2189</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 168.

<sup>2190</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 169.

<sup>2191</sup> *Mt.*, XIII, LIII, pages 169-170.

Soudain elle perçoit un battement de coeur. Tandis que l'archevêque prodigue des soins dont l'inutilité est évidente, Mathilde implore le Ciel d'accomplir le miracle espéré. Guillaume se sert du casque ensanglanté pour puiser de l'eau qu'il bénit ; « les rayons de la lune tombent à plomb sur le visage de Malek-Adhel<sup>2192</sup> » et celui-ci reprend ses esprits ; Guillaume se hâte de lui prodiguer des paroles consolantes pour l'amener à se convertir : le baptême lui obtiendra « une vie et une félicité sans terme » :

« - Avec elle, mon père ? dit-il en pressant la main de Mathilde de sa main languissante. En ce moment, Guillaume n'a pas le courage d'être sévère, et il espère qu'un Dieu tout amour acceptera une conversion opérée par l'amour. "Oui, mon fils, avec elle, répond-il, si vos derniers sentiments sont pour Dieu." <sup>2193</sup> »

L'aboutissement de tout l'appareil narratif élaboré par Mme Cottin réside dans cette scène précise : la conversion de Malek-Adhel qui assure son salut éternel. Guillaume répand sur le prince l'eau sainte du baptême, lui fait embrasser un crucifix : « aussitôt la lumière divine et l'abondante vie qui la suit descendent par torrents dans son âme : il aime et il croit.<sup>2194</sup> » Le Chrétien peut alors faire ses adieux à sa bien-aimée avec la certitude de partager avec elle l'éternité :

« - Célestes clartés, dit-il, je vous ai vues, je ne peux plus vous perdre : foi, espérance, amour, je me livre à vous... Mathilde, reçoit mes adieux, je vais t'attendre." La vierge baigne de larmes le visage de son époux, mais ce sont des larmes de douceur, elle est sûre à présent de le retrouver ; et quand l'éternité bienheureuse est tout entière devant elle, la mort qui va les séparer n'est plus qu'une absence de peu de jours.<sup>2195</sup> »

---

<sup>2192</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 171.

<sup>2193</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 172.

<sup>2194</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 173.

<sup>2195</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 173.

Encore faut-il que l'archevêque bénisse l'union du couple. Le pathétique sentimental rejoignant, dans cette scène, le pathétique religieux, Guillaume scelle le lien sacré sur les mains unies : « Époux chrétiens, pour toujours l'un à l'autre » ; Malek expire, délégué par le prélat pour préparer aux cieux la félicité de son épouse. La jeune fille peut alors laisser s'épancher sa douleur en un passage pathétique que Sophie Cottin n'a pu écrire sans songer à la tragique expérience qu'elle-même a vécue :

« - Ô mon père ! il est là aussi, répondit-elle en lui montrant le corps froid et livide qu'elle entourait de ses deux bras. - Ma fille, il faut rendre cette dépouille mortelle à la terre qui la réclame . - Non, s'écria-t-elle, je ne la lui rendrai jamais ; non, je ne m'en séparerai plus. Ô mon époux ! je jure de ne point te quitter : ne m'ont-ils pas assez éloignée de toi pendant ta vie ? Que craignent-ils maintenant ? M'envient-ils encore le plaisir que je goûte à voir tes yeux éteints, tes lèvres glacées, à m'envelopper avec toi des ombres de la mort ? Ce bien est le seul qui me reste, pourquoi leur cruauté veut-elle me le ravir ?<sup>2196</sup> »

C'est elle seule qui veut poser le voile funèbre sur le front décoloré : « Malheureuse ! ne l'as-tu pas déjà fait une fois ?<sup>2197</sup> » s'exclame-t-elle en songeant au geste qu'elle avait déjà accompli dans les ténèbres du tombeau de Josselin.

Tandis que Guillaume, à bout de forces, s'appuie sur le tronc d'un vieux palmier, la lune éclaire ce tableau macabre :

« [...] elle frappe également sur le meurtrier qui mord la terre en exhalant les cris du remords près de sa victime étendue sans vie ; sur une beauté angélique, l'amour et l'espérance du monde, de ce monde qu'elle va quitter pour mettre dans un tombeau son amour et ses espérances.<sup>2198</sup> »

---

<sup>2196</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 175.

<sup>2197</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 176.

<sup>2198</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 177.

Soudain paraissent des Sarrasins ; Kaled vient réclamer le cadavre au nom de Saladin : en s'aventurant en terrain découvert, il risque sa vie pour accomplir cette pieuse mission ; « Il n'appartient qu'à moi<sup>2199</sup> », s'écrie Mathilde avec conviction. Kaled lui propose de le suivre auprès du Sultan ; celui-ci, sans aucun doute, donnera satisfaction à la requête de la jeune fille. Les Musulmans font un brancard et, sous la lune, se met en marche cet étrange cortège : la jeune fille voilée suit en silence, tandis que le prélat récite des psaumes.

À l'aube, Saladin, la tête couverte de cendres, reçoit le corps de Malek-Adhel. Mathilde se jette aux pieds du Sultan : Malek est son époux, il est mort chrétien. Compatissant, Saladin lui accorde le droit de l'ensevelir : Mathilde l'emmènera au monastère du Carmel. Une trêve permettra de célébrer les funérailles.

Au dernier Chapitre de ce long roman, la désolation règne sur les deux camps : le comportement de Lusignan soulève l'indignation générale. Richard promet de lui ôter son amitié. Le perfide, bien que grièvement touché, survivra. Mais il a perdu l'estime de l'univers entier :

« Adhel n'est plus ! mais celui-ci, mort en paix avec Dieu, a reçu l'immortelle couronne, et Lusignan ne rouvrira ses yeux au jour que pour apprendre son crime, pour le voir connu du monde entier, pour en sentir la honte et le remords, pour perdre à la fois Mathilde, l'honneur, l'amitié de Richard, le trône de Jérusalem et l'estime de l'univers. Il ne retrouvera donc la vie que pour être puni et pour se repentir peut-être : car il n'appartient pas à l'homme de mettre des bornes aux miséricordes du ciel.<sup>2200</sup> »

---

<sup>2199</sup> *Mt.*, XIII, LIII, page 179.  
<sup>2200</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 190.

Le convoi funéraire sort d'Ascalon : deux chars tendus de noir dissimulent aux yeux du monde, l'un la dépouille de Malek, l'autre Mathilde. Saladin restitue la dépouille. À Guillaume, qui l'invite à l'accompagner au Carmel, il répond : « je ne puis assister à vos cérémonies, ma foi est ailleurs<sup>2201</sup> » ; mais nombreux sont les Musulmans qui se mêlent aux Chrétiens pour rendre hommage à leur chef. Les chants religieux « répétés de colline en colline, arrivent jusqu'à Saladin<sup>2202</sup> » demeuré dans son donjon.

Mais au sommet du Carmel, « on arrête les Musulmans ; ils demeurent en arrière ; l'archevêque de Tyr les voit et pleure sur eux<sup>2203</sup> ». Guillaume se souvient alors des paroles de l'Évangile (« Toute chair verra aujourd'hui le salut de Dieu (Luc, 3, 6) ») ; sans hésiter, il ordonne qu'on laisse passer les Infidèles.

Dans le décor gothique de l'église du couvent, on célèbre les funérailles :

« La voûte du temple est éclairée de la pâle lueur des cierges funèbres ; des branches de pins et de cyprès jonchent le pavé ; sur chaque colonne une inscription parle de mort ; des figures de marbre disent les expressions muettes de douleur, et du coeur de tous les assistants s'échappent les sanglots et les douleurs bruyantes.<sup>2204</sup> »

Bérengère vêtue de noir, son jeune enfant entre les bras<sup>2205</sup>, assiste à la cérémonie. Mathilde prend le voile et les Musulmans, étonnés, « aperçoivent cette tendre vierge, la veuve de Malek-Adhel, la fille des rois, couchée sur la cendre auprès du cercueil de leur maître, et recouverte du drap mortuaire : déjà l'or de sa chevelure n'orne plus sa tête dépouillée ; et

---

<sup>2201</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 194.

<sup>2202</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 194.

<sup>2203</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 195.

<sup>2204</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 198.

<sup>2205</sup> Elle a donc accouché entretemps.

ses blondes tresses éparses autour d'elle, attestent que la cérémonie de sa mort a déjà commencé.<sup>2206</sup> » Guillaume, dans son homélie<sup>2207</sup>, voit dans les événements qui se sont déroulés, la main de Dieu : il a converti le prince impie qui menaçait de détruire la Chrétienté. Mathilde, la pure héroïne chrétienne, a été l'instrument du Ciel : « les hommes et leurs intrigues, le monde et ses tentations, se sont ligués contre toi [...] l'enfer même s'est joint à eux<sup>2208</sup> ». En récompense des épreuves endurées, il promet à Mathilde, l'éternité. Or, celle-ci, dans un dernier geste d'amertume, étendant la main vers le cercueil, interroge : « Et pour la conversion de cet homme-là, quel est le prix que Dieu a promis ?<sup>2209</sup> » Alors son âme s'ouvre : une vision de béatitude s'impose à elle, des chœurs d'anges reprennent la réponse pathétique : « L'éternité ! L'éternité !<sup>2210</sup> » Frappés de stupeur, les Musulmans présents se jettent aux pieds de Guillaume : « Père ! ô père, nous croyons.<sup>2211</sup> ». Tandis que l'archevêque s'apprête à baptiser ces nouveaux convertis, Mathilde, revêt la « bure grossière des filles du Carmel » et prononce ses vœux ; avant de soustraire

---

<sup>2206</sup> *Mt.*, XIII, LIX, pages 199-200.

<sup>2207</sup> « Remerciez donc la bonté divine, ma chère fille, qui vous retire si vite de cette vallée de misère. Déjà le vêtement blanc et la couronne éclatante des vierges se préparent pour vous sur les nuées ; déjà j'entends la Reine des Anges qui vous crie " Venez, ma digne servante, venez, ma colombe, venez vous asseoir sur un trône de candeur, parmi toutes ces filles qui ont sacrifié leur beauté et leur jeunesse au service de l'humanité, à l'éducation des enfants et aux chefs-d'oeuvre de la pénitence. Venez, rose mystique, vous reposez sur le sein de Jésus-Christ. Ce cercueil, lit nuptial que vous vous êtes choisi, ne sera point trompé ; et les embrassements de votre céleste époux ne finiront jamais !" » Cette citation provient d'*Atala* (*op.cit.*, page 112) ; nous la donnons pour qu'on puisse plus aisément mesurer les similitudes de style et d'inspiration qui lient ces deux écrivains à l'intérieur d'un identique système de représentation. S'il n'avait écrit les *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand aurait-il sombré dans le même oubli que Sophie Cottin ? Probablement non, car, à l'instar de Mme de Staël, sa position sociale et politique le mettaient à l'abri de ce danger.

<sup>2208</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 202.

<sup>2209</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 203.

<sup>2210</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 203.

<sup>2211</sup> *Mt.*, XIII, LIX, page 205. Ce qui suggère qu'auparavant, « ils ne croyaient pas », ce qui donne une vision pour le moins réductrice de la religion des « autres ».

aux regards, elle adresse un dernier adieu à l'assistance, à Richard et à Bérengère. Une Conclusion achève cette longue narration : « Une année s'écoula<sup>2212</sup> ». Mathilde songe aux cruelles désillusions qui auraient pu suivre une union avec Malek : partagé entre sa nouvelle foi et son devoir, il n'aurait pu « exercer une vertu sans qu'une autre vertu en gémit<sup>2213</sup> ». Ainsi est-il à l'abri des tentations ; « en cet instant, sous les sacrés parvis, mon époux jouit des ineffables délices ; il me regarde, me sourit, m'attend, me désire...<sup>2214</sup> » Entre les murs de ce monastère, Mathilde retrouve la paix. La narration s'achève par un passage superbe, ouverture sur l'éternité promise à l'héroïne :

« Un jour, cependant, du haut d'une tour du monastère, elle aperçut dans la vaste mer un vaisseau qui partait pour l'Europe et cinglait vers l'occident ; elle reconnut le léopard d'Angleterre, les armes de sa patrie, et le pavillon royal avec ses flammes et ses longues banderoles rouges. Richard, Bérengère, tous ses parents, ses amis, s'éloignaient pour toujours ; ils voguaient vers un autre hémisphère ; elle restait seule dans l'Orient, sans famille, sans liens... À cette pensée, elle regarde encore le vaisseau ; les couleurs en étaient effacées, et la voile ne paraissait plus que comme un point blanchâtre dans l'horizon : bientôt elle disparut tout-à-fait ; alors, le coeur de la vierge s'oppressa, et il s'en échappa un regret ; mais ses yeux s'élevèrent vers le ciel, retombèrent sur les cendres de son époux, et ce regret fut le dernier.<sup>2215</sup> »

c. Orient, Histoire et Religion :
-----------------------------------

La dimension religieuse, prépondérante dans ce roman, pose nombre d'interrogations : reflète-t-elle une position éthique à laquelle Sophie Cottin adhère totalement ? L'influence du mysticisme d'Azaïs, le

---

<sup>2212</sup> *Mt.*, XIII, Conclusion, page 209.

<sup>2213</sup> *Mt.*, XIII, Conclusion, page 209.

<sup>2214</sup> *Mt.*, XIII, Conclusion, page 210.

pressentiment que le fil de sa vie ne tarderait pas à être tranché, sont des éléments qui pourraient cautionner l'idée d'une conversion au catholicisme ; Sykes remarque effectivement qu'à partir de 1803, les préoccupations religieuses sont plus prononcées dans la correspondance de Mme Cottin. À la lecture de *Mathilde*, de nombreuses personnes, dans l'entourage de la romancière, crurent que Sophie avait rejoint les rangs de l'orthodoxie papiste, aussi dut-elle se montrer au Temple, afin de démentir de telles assertions.

Benjamin Constant<sup>2216</sup>, pour sa part, semble critiquer l'évolution de notre romancière vers une thématique où la religion occupe une place centrale : « [...] *Mathilde*, dans lequel pour se conformer au goût du jour, elle s'était faite dévote. J'aimais mieux les autres [romans] où elle ne parlait que de l'amour, ce qui lui était plus naturel. » Ainsi, ne voit-il dans le sujet du roman qu'une volonté de s'adapter à une mode (au « feuillet de réception »), ce que, par ailleurs, semble confirmer Mme Cottin elle-même, dont nous avons vu qu'elle écrivait à sa cousine : « Je crois que *Mathilde* réussira : il y a de l'intérêt dans l'ouvrage, et il est dans le goût du jour. <sup>2217</sup> ». Le fait que la romancière se fasse la porte-parole d'un christianisme autoritaire, conquérant et ascétique, seul détenteur de la vérité, ennemi des passions terrestres, ne relèverait pas de convictions personnelles, ni d'un prosélytisme médité. Cela participe davantage, à notre avis, d'une vision nostalgique du passé : les héros de l'ancien temps, à l'aube de la civilisation, affichaient des vertus morales exemplaires et leurs convictions ne souffraient aucune contradiction. Le retour à l'histoire, de même que le retour à la nature, dessine un mouvement rétrochrone vers un paradis perdu ; bien avant ce siècle

---

<sup>2215</sup> *Mt.*, XIII, Conclusion, pages 210-211.

<sup>2216</sup> *Lettres à sa famille*, 2<sup>e</sup> éd. (Paris, 1888) page 227.

<sup>2217</sup> *Op.cit.*

corrupteur, il fut un temps (autrefois) ou des conditions (naturelles et paradisiaques<sup>2218</sup>), où l'être, non encore dégradé, possédait des qualités intrinsèques qui lui permettaient de défendre son intégrité. Il est permis de fonder une telle interprétation sur des passages précis du roman :

« [...] mais, dans ces temps antiques, les serments garantis par le nom de Dieu étaient regardés comme si sacrés, qu'il fallait être réduit à de grandes extrémités pour oser s'en affranchir. Il y avait même des chevaliers qui, dans aucune situation, ne croyaient avoir le droit de les violer ; leur fortune, leur vie, j'ai presque dit leur réputation, étaient à leurs yeux d'un moindre prix que l'innocence et l'honneur.<sup>2219</sup> »

L.-C. Sykes reproche au personnage de Mathilde « une certaine raideur, conséquence d'une idéalisation encore plus nette que chez les trois premières héroïnes<sup>2220</sup> », sans voir que ces trois premières héroïnes évoluent dans la même époque (nous l'avons démontré) que celle à laquelle appartient l'écrivain ; en revanche, Mathilde est d'un autre temps, celui des saintes statues, des miniatures, des cuirasses, d'où son hiératisme particulier. Elle se comporte en missionnaire (son objectif primordial étant de convertir l'homme qui s'oppose au succès de la Croisade, Mathilde représente l'instrument d'une Providence agissante). Une autre question se pose, dont nous avons déjà esquissé certains points : la dimension axiologique du roman ne recouvre pas uniquement des intentions esthétiques, même si le pathétique religieux peut servir à exciter habilement la corde sensible du lecteur. N'y aurait-il pas, dans cette oeuvre, une volonté sous-jacente, masquée, mais

---

<sup>2218</sup> Selon nous, le thème du retour à la Nature (le paradis perdu) étant désormais usé jusqu'à la corde, et à vrai dire peu producteur, en matière d'intrigues romanesque (*Paul et Virginie*, *Atala-René*), l'Histoire, qui offre des champs plus étendus, et qui mime la dégradation (la chute originelle) de l'Homme, ouvre ses territoires inexplorés à l'imaginaire des écrivains.

<sup>2219</sup> *Mt.*, XII, XXXIV, page 55.

<sup>2220</sup> Sykes, page 159.

pertinente : dénoncer l'athéisme, ce mal des Lumières ? David J. Denby affirme qu'il lui semble « simpliste de voir dans *Mathilde* un roman " anti-Lumières"<sup>2221</sup> ». Pour notre part, nous avons relevé que le discours de Malek était, à de brèves reprises, celui d'un adepte de l'athéisme, plus que celui d'un fervent Musulman. Ces deux armées qui s'affrontent, l'une commandée par des rois et des prêtres défendant leur foi, l'autre repoussant obstinément la révélation, figurent assez bien, sur le plan symbolique, l'affrontement idéologique qui a cours dans la société française<sup>2222</sup>, l'année de la publication de *Mathilde*. En tant que Protestante, Mme Cottin (dont le mariage a été célébré, l'on s'en souvient, à l'Ambassade de Suède) aurait dû, pourtant, être sensible aux différences religieuses, sentir que l'on peut être taxé d'hérésie même lorsque l'on est animé par une foi religieuse fervente : sa vision de l'Islam devrait être marquée par de tels éléments. Or, les Musulmans qu'elle met en scène semblent davantage adhérer à une vague superstition dont la solidité est bien moindre que l'ardent fanatisme qui anime le camp chrétien. Le plus souvent, la créance des Sarrasins se réduit à la seule vénération du prophète Mahomet, dont la figure est assez similaire, pour ces croyants, à celle du « moine-bourru » de Sganarelle ; Mme Cottin subit-elle en cela l'influence des stéréotypes des Chansons de Geste (« Le roi Marsile la tient, qui n'aime pas Dieu. Il sert Mahomet et prie Apollon »<sup>2223</sup>) ? La seule mention à une foi qui se

---

<sup>2221</sup> *Op.cit.*, page 413.

<sup>2222</sup> *Mathilde*, on ne l'a pas assez souligné, est un roman historique. Claude-Edmonde Magny, dans la Préface de l'édition française de l'essai de Georges Lukács (*Le Roman historique*, Paris, Payot, « pbp », 1977, page 1) écrit : « Aussi, le roman historique est-il doublement intéressant pour Lukács : c'est que, prenant pour objet l'histoire, il est lui-même soumis à cette histoire ; il baigne dans elle, par exemple par le choix même de ses sujets, ses vicissitudes en tant que genre, la variation de ses perspectives sur telle ou telle époque. Ainsi le pourrait-on dire doublement historique. »

<sup>2223</sup> C'est la première laisse de la *Chanson de Roland* qui, d'emblée, confond les Musulmans avec les païens. Il sont accusés d'adorer Apollon et Tervagant.

réclame du monothéisme, se retrouve dans les formules qui alimentent la « couleur locale », et que toute oeuvre mettant en scène l'Orient se doit d'intégrer :

« Au nom du Dieu unique dont le règne n'a point de fin, et de son prophète Mahomet, qu'il a envoyé pour réformer la seule véritable loi, nous, très-illustre sultan, défenseur de la parole de vérité, ornement de l'étendard de la foi, roi des Musulmans, serviteur des deux villes saintes, la Mecque et Médine, Saladin, fils d'Ayoub<sup>2224</sup> »

Mais cela relève davantage de la féerie des *Mille-et-une nuits* que de la volonté de conférer à la foi musulmane une dignité égale à la foi chrétienne. Les Musulmans de *Mathilde* semblent bien plus se conformer aux pesanteurs coutumières d'une religion qui fait partie intégrante de leurs habitudes, qu'aux lumières salvatrices de la révélation divine. À la fin du roman, il peut sembler significatif que l'exemplarité de l'héroïne induise une conversion générale et que les Musulmans baptisés soit accueillis comme des frères repentants et pardonnés par le peuple chrétien : la scène est emblématique. Le païen est celui qui vit dans l'erreur. Or, l'esprit révolutionnaire qui avait soufflé sur le territoire était diabolique<sup>2225</sup>, facteur de zizanie. Rappelons que l'on peut sommairement considérer que « diabolique » et le contraire de « symbolique » : le symbole, chez les Grecs, était un objet partagé (tesson, jeton), un signe brisé, qui permettait à deux individus de se retrouver lorsqu'ils en réunissaient les éléments, et permettait, éventuellement, de se souvenir d'un pacte ancien. Le symbole met

---

Les Templiers, condamnés sous prétexte qu'ils adoraient une image, le Baphomet (Mahomet ?), ont supporté des accusations puisées dans le même imaginaire collectif, relevant du même système de représentation.

<sup>2224</sup> *Mt.*, XII, XXXV, pages 75-76.

<sup>2225</sup> D'une certaine manière, l'idéologie qu'exprime *Mathilde* fait irrésistiblement songer aux idées de Joseph de Maistre (né en 1753) : comme l'indique Sainte-Beuve dans ses *Portraits littéraires* (*op.cit.*, page 637), de Maistre, dans les *Considérations sur la France*, ne veut « voir que le caractère purement *satanique* de la Révolution ».

ensemble ce qui est séparé. En revanche, « diabolique » signale la division, la confusion du sens, l'action perturbatrice, ce qui est jeté en travers (comme la boule du jeu de quilles). De ce point de vue, *Mathilde* est une oeuvre symbolique : la fin du roman met en scène la réparation de l'« objet divisé » - elle « re-met ensemble », cérémoniellement, les deux époux (comme deux morceaux séparés) - il en résulte la réconciliation en Dieu de toute l'assistance. L'archevêque souligne à diverses reprises que Mathilde a dû triompher des forces de l'Enfer (donc des forces « diaboliques »). De ce point de vue, le roman de Mme Cottin joue un rôle « thérapeutique » à l'égard de la société française. Combien de Français, en cette période troublée, souhaitaient renouer fraternellement avec la communauté nationale et faire taire les antagonismes qui avaient semé la discorde ! Notons que dans le roman, la réconciliation s'opère en présence de victimes propitiatoires : Malek immolé de manière sanglante, Mathilde quittant le monde pour prendre le voile. Ce double sacrifice humain, qui inspire la terreur et la pitié à l'assistance, scelle le pacte qui ramène un certain nombre de brebis au bercail<sup>2226</sup>. Dans son ouvrage, *La violence et le sacré*, à propos d'Œdipe, René Girard évoque la figure du *Pharmakos*, personnage de la Cité, qui, chez les Grecs, était destiné à être sacrifié :

«[...] on promenait le *pharmakos* un peu partout, afin de drainer les impuretés et de les rassembler sur sa tête ; après quoi on chassait et on tuait le *pharmakos* dans une cérémonie à laquelle toute la populace prenait part.<sup>2227</sup> »

---

<sup>2226</sup> Toutes ne seront pas sauvées ; après cette trêve, la guerre continue. La flotte ne quitte l'Orient qu'une année plus tard. Saladin ne s'est pas converti.

<sup>2227</sup> René Girard, *La Violence et le Sacré*, Paris, Livre de poche, « Pluriel », 1980, page 143.

Malek et Mathilde seraient ainsi des *pharmakoi*<sup>2228</sup> dont la mort sacrificielle scelle symboliquement les retrouvailles d'un peuple désuni. Pour Mme Cottin, la réconciliation humaine n'est possible qu'au sein du champ religieux. Ceci dit, il est effectivement difficile de considérer *Mathilde* comme un roman « anti-lumières » prémédité et réfléchi. L'auteur y fait l'apologie de l'innocence, du sacrifice et de la vertu. Pour un lecteur actuel, ces ingrédients ne peuvent avoir qu'un charme désuet<sup>2229</sup>. Mais pour la première fois dans son oeuvre – c'est une nouveauté remarquable – Sophie Cottin quitte la « sphère du privé »<sup>2230</sup> pour mettre en scène des personnages historiques, auxquels elle prête un caractère, une dimension et des attitudes. Transformer l'Histoire en tableau, tel est l'enjeu d'une narration qui déplace le lecteur à la fois dans le temps et dans l'espace. *Mathilde* s'affirme d'abord comme un roman historique se déroulant à l'époque médiévale, et ensuite comme un roman se déroulant en Orient (Égypte et Palestine) et mettant en scène une civilisation dont l'altérité, la différence de moeurs, exercent encore, en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, une fascination sur le public.

---

<sup>2228</sup> C'est dans *Stello* de Vigny (*op.cit.*, pages 332-334) que l'on trouve l'exposé des idées de Joseph de Maistre qui nous intéressent ; le Docteur-Noir cite le philosophe afin de le critiquer : « Le Ciel ne peut être apaisé que par le sang. L'innocent peut payer pour le coupable. [...] Et, depuis, Origène a dit justement qu'il y avait deux Rédemptions : celle du Christ qui racheta l'univers, et les *Rédemptions diminuées* qui rachètent par le sang celui des nations. Ce sacrifice sanglant de quelques hommes pour tous *se perpétuera jusqu'à la fin du monde*. Et les nations pourront se racheter éternellement par *la substitution des souffrances expiatoires*. » Le Docteur-Noir se révolte contre ceux qui ont érigé en doctrine des préceptes tels que celui-ci : « Si *la substitution des souffrances expiatoires* est juste, ce n'est pas assez, pour le salut des peuples, des substitutions et des dévouements volontaires et très rares. L'innocent immolé pour le coupable sauve sa nation ; donc il est juste et bon qu'il soit immolé par elle et pour elle ; et lorsque cela fut, cela fut bien. »

<sup>2229</sup> Comme l'indique Colette Cazenobe (*op.cit.*, page 202) : « Si certaines dégradations de la mystique chrétienne ont encore la faveur du public, celle-là est devenue si étrangère aux lecteurs contemporains qu'on augure mal de la redécouverte d'une oeuvre pourtant intéressante et dont la modernité est indiscutable. »

<sup>2230</sup> Les aristocrates d'*Amélie Mansfield* étaient, en somme, des gens ordinaires, relativement anonymes, en dépit de leurs titres.

L'évolution de Mme Cottin est également remarquable en ce qui concerne un autre domaine, totalement négligé par les critiques : pour la première fois, nous trouvons dans son oeuvre la représentation de batailles rangées et de combats sanglants (dans *Malvina*, Edmond croisait brièvement le fer et l'on assistait, très indirectement, au duel avec Prior, mais ici, le sang coule « à gros bouillons » et la mêlée est impitoyable). Cette « esthétique de la bataille », liée à la veine épique, mais qui emprunte aussi des moyens nouveaux, est quelque chose de fondamentalement neuf chez notre romancière. Elle traduit l'apparition d'« objets » nouveaux dans le système de représentation collectif : bien que guerrière, la Révolution française n'avait pas donné aux opérations militaires la même dimension que l'Empire : armées dispersées sur les fronts les plus divers, abandonnées à elles-mêmes, à leurs chefs, plus ou moins compétents, se livrant à des opérations douteuses et confuses, souvent dépourvues de gloire, ne bénéficiant d'aucune publicité ; à cela succède une ère nouvelle où la nation, s'incarnant en son chef unique, participe, en entier, à un effort ordonné de conquête<sup>2231</sup> : une seule armée s'ébranle, une seule armée combat, la Grande Armée. Et si des armes nouvelles, ancêtres du missile<sup>2232</sup>, sont déjà mises en oeuvre sur les champs de bataille, les corps de cavalerie lourde et les lanciers, héritiers des Chevaliers médiévaux, jouent un rôle décisif. Ces références suffisent à signaler combien Mme Cottin traduit dans son

---

<sup>2231</sup> Voir, à ce propos, Lukács (*Le Roman historique, op.cit.*, pages 22-23) : « La vie intérieure d'une nation est liée à l'armée moderne de masse d'une toute autre manière qu'elle pouvait l'être avec les armées absolutistes de la période précédente. [...] désormais, toute l'Europe devient un théâtre de guerre. Des paysans français combattent d'abord en Égypte, puis en Italie, puis en Russie [...] »

<sup>2232</sup> Les fusées fabriquées par le colonel William Congreve à Woolwich, furent utilisées à Waterloo, notamment. Pour la cavalerie lourde, il suffit de relire la description de cette bataille dans *Les Misérables*.

roman une réalité concrète, vécue par la collectivité nationale : peindre la guerre, fût-elle médiévale, c'est avoir prise sur une actualité réaliste.

En ce qui concerne la peinture de l'Histoire, nous avons signalé, en introduction, quelles étaient les bases historiques qui légitimaient la narration, ainsi que les libertés prises par la romancière avec les événements et situations réels ; il est incontestable que Sophie Cottin utilise à bon escient ses lectures documentaires : si l'on considère que le roman a été écrit avant 1805, il manifeste une louable connaissance de la société médiévale et des Croisades ; suffisante même pour qu'un lecteur moderne puisse adhérer à cette fiction sans trop de peine. L.-C. Sykes se montre relativement injuste lorsqu'il affirme :

« [...] Il serait néanmoins difficile d'admettre que *Mathilde* soit un bon roman historique. Faute de précisions matérielles assez abondantes, le vaste canevas brossé par Mme Cottin reste vague et peu convaincant. Il n'est que trop évident qu'elle n'a pas une connaissance approfondie de la vie quotidienne des croisés et de leurs ennemis - de leurs armes, de leurs vêtements, de leur nourriture, de l'organisation de leurs camps et de leurs armées, et de leurs coutumes.<sup>2233</sup> »

C'est faire un faux procès ; c'est jauger, en fait, l'oeuvre de notre romancière à l'aune d'un système de représentation qui n'est pas le sien ; peut-on lui faire le reproche de n'être pas Scott ou Dumas, de n'être pas au fait des travaux de Michelet ou des recensions de Viollet-Le-Duc, alors que, sans doute aucun, elle a contribué à créer ce vaste mouvement qui a précipité les érudits vers ce continent inexploré qu'était le moyen âge.

---

<sup>2233</sup> Sykes, page 131. Non, Mme Cottin n'a lu ni les oeuvres de Jean Favier, ni celles d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, ni encore celles de Georges Duby. Mais n'est-il pas davantage heuristique de lire *Mathilde*, non pas à la lumière de l'Histoire des Croisades, mais plutôt à celle de la Campagne de Syrie menée par Bonaparte - Non pas à celle de l'idéologie médiévale dont le roman tenterait la reconstitution, mais à celle de l'idéologie qui alimente le feuillet de réception impériale, en 1805.

Les personnages historiques principaux, Richard Coeur-de-Lion<sup>2234</sup>, le Sultan Saladin, ont une certaine consistance et leurs caractères sont correctement dessinés (ainsi Richard est-il présenté comme velléitaire, rancunier et autoritaire, ce qui est conforme à la vérité historique) ; en revanche, le bavardage religieux d'un Guillaume de Tyr est contaminé par la rhétorique mièvre du début du XIX<sup>e</sup> siècle, celle d'un Bernardin. Lusignan demeure crédible en personnage de traître perfide, dévoré par l'ambition et la jalousie, et annonce les personnages scottiens du même acabit, tel Bois-Guilbert, amoureux de Rébecca ; en cela, il est assez conforme à son modèle historique. Là où se devine davantage l'esthétique particulière, qui est celle de l'époque à laquelle appartient Sophie Cottin, c'est dans le discours amoureux : celui de Malek-Adhel, en apparence, semble assez identique à celui que tiennent Frédéric, Edmond, ou Ernest - celui de Lusignan, parfois conventionnel, contraste avec la noirceur intrinsèque du personnage. Mais Malek-Adhel, fort heureusement, n'est pas qu'un amoureux transi qui ronge son frein à longueur de temps : Sykes relève qu'il s'agit d'un personnage pittoresque, prince, guerrier, Musulman, parfait chevalier, qui, en dépit de quelques invraisemblances de comportement, séduit le lecteur :

« C'est pourtant lui, entre tous les héros de Mme Cottin, que nous gardons le souvenir le plus précis. Cela s'explique en partie par le fait qu'il n'est pas, comme les autres, un héros de salon : il ne peut jamais être question de son beau talent de joueur de flûte, on ne le voit pas venir en aide aux pauvres, et heureusement il ne prend jamais la plume pour exprimer sa passion ou exhaler ses douleurs.<sup>2235</sup> »

---

<sup>2234</sup> Il est bon de rappeler que la personnalité de Richard Coeur-de-Lion bénéficiait d'une certaine notoriété depuis le 21 octobre 1784, date à laquelle fut représenté l'Opéra *Richard Coeur de Lion* d'André Grétry ; l'aria « Ô Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne » devint, comme on le sait, le chant de ralliement des royalistes durant la période révolutionnaire.

<sup>2235</sup> Sykes, page 161.

Sans doute s'agit-il du personnage le plus viril des romans de Mme Cottin ; mais il est vrai que le contexte romanesque s'y prête. C'est avant tout un soldat valeureux, un chef respecté, dont l'auteur fait ressortir la position difficile. Son dilemme est cruel : trahir sa patrie, son frère, sa religion ou renoncer à la belle Mathilde. Son statut de personnage, au sein de ce roman, tout comme celui de Mathilde, est particulier : il s'agit bien davantage d'un personnage fictif, reconstruit et imaginé, que d'un personnage historique phagocyté par l'oeuvre littéraire, comme le sont Richard ou Saladin. Ce statut l'amène à se trouver dans un rapport de proximité avec le lecteur qui s'identifie à ce héros, ou, du moins, épouse sa cause.

Le valeureux Josselin de Montmorency, de son côté, incarne le stéréotype du preux, parfait à tous les points de vue, dont la mort exemplaire évoque celle d'un Roland ou d'un Bayard<sup>2236</sup>. Il s'inscrit parfaitement dans la représentation idéalisée que donne Mme Cottin de la Chevalerie et en constitue la figure emblématique. Lusignan, dans cet ordre d'idées, en est le contre-type ; notons que son comportement provoque l'indignation générale (l'exception faisant la règle), ce qui permet de mettre mieux encore en valeur la vertu des combattants, honteux d'avoir dans leurs rangs cette brebis galeuse. Les Chevaliers de Mme Cottin participent à des joutes et à des combats, respectent les dames ; il sont pourvus d'écuyers fidèles (comme Kaled) ; l'institution européenne de la Chevalerie est reprise par les chefs Musulmans : eux-mêmes ont été armés chevaliers et ont reçu les éperons d'or ; d'où ces gestes généreux qui consistent à offrir un destrier à l'adversaire

---

<sup>2236</sup> Bien qu'épuisé par ses blessures, il arrache sans broncher, de ses propres mains, la pointe qui lui a traversé la poitrine. L'on pourrait suggérer que ce type de représentation stéréotypée du héros a traversé les siècles dans l'imaginaire populaire puisqu'un certain cinéma américain présente encore de tels actes dont le stoïcisme primaire frise le ridicule.

démonté<sup>2237</sup>. Ces détails, qui ne sont pas inventés par l'auteur, montrent un souci réel d'introduire dans la narration l'illusion historique. Assemblées de prélats, conseils d'émirs, mouvements de foule animent un récit qui, contrairement aux romans précédents, sort du cercle intimiste de la relation amoureuse pour mettre en scène l'Histoire.

Outre le tournoi, le roman de Chevalerie s'appuie sur d'autres *topoi* caractéristiques, que l'on retrouve, par exemple, dans *Ivanhoé* : l'attaque du château, la bataille rangée et le combat singulier. Mme Cottin s'aventure ainsi sur un terrain neuf pour elle : montrer un assaut, en décrire les péripéties, les tactiques, les retournements de situations. Force est de constater qu'elle réussit assez bien à décrire ces scènes d'action, comme au Chapitre XLVII, lorsqu'elle peint l'attaque de Césarée. Indiscutablement, elle fait preuve d'une certaine modernité dans la façon de décrire les techniques guerrières, mais il y manque le souffle d'un Walter Scott ; « l'esthétique de la bataille », telle que Mme Cottin la met en oeuvre, demeure encore largement tributaire de la veine épique ancienne : lectrice d'Homère et du Tasse, c'est à *Orlando furioso* que la romancière songe lorsqu'elle oppose le courtois Josselin à la farouche Agnès ; en revanche, le combat entre Lusignan et Malek revêt davantage de sauvagerie : il se termine par un corps-à-corps au poignard où les deux adversaires « se débattent, s'enlacent, s'attaquent, se repoussent<sup>2238</sup> », danse de mort trop brève détaillée par la succession de verbes d'action. L'on sent parfaitement, ici, que Mme Cottin se trouve au confluent de deux époques : les formes narratives subissent des contraintes nouvelles, obéissent à des impératifs neufs, cependant les stéréotypes ornementaux continuent de peser sur les représentations.

---

<sup>2237</sup> Comme aux échecs, on ne prend pas le roi.

<sup>2238</sup> *Mt.*, XIII, LII, page 161.

Outre cette mise en représentation (la « scénographie ») de l'Histoire, l'autre originalité du roman réside dans le dépaysement qu'offre aux lecteurs la description de l'Orient, avec ses déserts (le Sinaï, la Mer Rouge, le Mont Carmel), ses cités (Saint-Jean d'Acre, Damiette, Le Caire, Césarée, Ascalon) et la mer. Il s'agit en fait de l'Orient biblique chargé de significations pour le croyant, espace dont Mme Cottin parvient à restituer la fascinante spiritualité, celle du désert, des étendues plates aux couleurs crues. En majeure partie, la couleur locale, dans *Mathilde*, provient de la représentation de l'Orient, non dépourvue, certes, des poncifs usuels ; ainsi, la description du palais de Malek-Adhel :

« Malek-Adhel habitait à Damiette l'antique palais des califes fatimides : là, tout brillait de la magnificence de ses anciens possesseurs ; on n'y marchait que sur le marbre, on n'y voyait que des colonnes de jaspe et de granit, et le faste de l'extérieur n'égalait pas encore celui du dedans : des appartements sans nombre, d'immenses jardins étaient occupés par le sérail ; des eunuques veillaient aux portes secrètes, et des gardes superbement vêtus, au portes extérieures.<sup>2239</sup> »

Le luxe s'y manifeste par l'extension dans l'espace (les appartements et les jardins), le matériau rare et recherché, la profusion des gardes. Peut-être, lors de son passage en Espagne, Mme Cottin a-t-elle pu contempler quelque merveille de l'architecture mozarabe qui gère la description de ces appartements somptueux de Damiette où d'improbables « Amours<sup>2240</sup> » garnissent un bassin :

« Le luxe oriental qui éclate dans cette demeure étonne la reine et révolte l'humble novice : de riches tapis de Perse s'étendent sous leurs pieds ; les plus doux parfums de l'encens et de la myrrhe brûlent de tous côtés ; et dans un vaste salon de jaspe, des piles de carreaux enrichis de broderies entourent un bassin, où quatre Amours de porphyre versent

---

<sup>2239</sup> *Mt.*, IX, III, page 46.

<sup>2240</sup> Ce qui est surprenant chez des Musulmans censés abhorrer l'idolatrie ; ces symboles d'une religion païenne auraient été inexorablement détruits.

une onde claire et rafraîchissante. Des rideaux de gaze et des jalousies entr'ouvertes ne laissent percer qu'un demi-jour, et cependant n'empêchent pas qu'on ne distingue dans les jardins le doux balancement des orangers et des roses, et les guirlandes que le jasmin et la vigne forment autour des fenêtres du palais.<sup>2241</sup> »

La végétation typique du jardin oriental (notamment le jasmin) est également présente, agrémentant de ses parfums capiteux un décor où l'ombre et la lumière composent un tableau esthétiquement agencé, étagé, coloré par le minéral (jaspe et porphyre) ; c'est l'artifice poussé à son degré le plus haut, la composition florale (naturel) s'accordant à merveille avec une architecture humaine vouée à la délectation du regard (artificiel).

Cet Orient fantasmagorique ne pouvait se passer des « objets » topiques usuels : c'est « un eunuque noir » qui au début du Chapitre V apporte un message à Bérengère. Les allusions aux houris et au prophète, abondent. Au Chapitre VII, l'atmosphère sensuelle, qui jettera le trouble dans l'esprit de Mathilde, est créée par la danse : « les jeunes esclaves commencent à danser au son des castagnettes, du cistre et du tambour de basque ». La couleur orientale est parfois donnée au travers de procédés stéréotypés, déjà présents chez un Montesquieu, par exemple : « le 16 de la lune de Redgeb ». Un passage peut contenir une série d'indices allusifs générateurs du « quasi-monde » oriental ; les chameaux et les chevaux arabes trouvent leur inscription naturelle dans un décor désertique où la géo-onomastique étaye l'illusion romanesque :

« Saladin fit donner deux de ses meilleurs chameaux à Metchoub, un pareil nombre de chevaux arabes [...] <sup>2242</sup> déjà Metchoub avait dépassé

---

<sup>2241</sup> *Mt.*, IX, III, pages 47-48.

<sup>2242</sup> *Mt.*, X, XII, page 122.

Séfour, et voyait dans l'ombre la petite forteresse de Ramla s'élever à l'entrée du désert.<sup>2243</sup> »

La description romantique s'enrichit de détails évocateurs qui composent un panorama<sup>2244</sup> typique dont l'esthétique, résolument picturale, se réfère à des formes et des couleurs :

« Le soleil se levait, une abondante rosée rafraîchissait la terre, et le ciel était pur et sans nuages ; des troupes d'oiseaux blancs se balançaient sur la cime des arbres, et leur plumage d'argent contrastait agréablement avec le vert foncé des dattiers ; des milliers de tourterelles voltigeaient d'un oranger à l'autre, et des vols de pigeons s'abattaient sur les rizières qui bordent le fleuve pour y chercher leur nourriture.<sup>2245</sup> »

Il est amusant de comparer cette description avec l'esquisse que brosse Chateaubriand lorsqu'il entrevoit les pyramides au cours de son voyage en Orient :

« [...] comme on [...] apercevait [les pyramides] à travers la verdure des rizières, le cours du fleuve, la cime des palmiers et des sycomores, elles avaient l'air de fabriques colossales bâties dans un magnifique jardin.<sup>2246</sup> »

---

<sup>2243</sup> *Mt.*, X, XII, page 123.

<sup>2244</sup> Sans doute, en 1805, le Panorama n'existe-t-il pas encore ; on sait qu'il se développera à partir du décor théâtral (Cicéri, le maître du trompe-l'oeil, dirigera les ateliers de décoration de l'Opéra de 1815 à 1833.) Mais déjà en 1805, les décors du mélodrame (châteaux en ruines, grottes, cryptes, apparitions, incendies) visent à engendrer des effets sur les spectateurs assez proches de ceux que les Panoramas chercheront à produire : ce sont les fameuses « boîtes à effet » dissimulées dans le décor pour susciter les clairs de lune, crépuscules, orages, propres au répertoire du temps. Surtout, à notre avis, devaient déjà exister les « papiers peints panoramiques » qui permettaient d'avoir, dans son salon, une vue panoramique du Nil ou de quelque autre paysage exotique.

<sup>2245</sup> *Mt.*, XI, XVIII, page 1. Il y avait effectivement des rizières sur les bords du Nil (voir la note suivante) et Mme Cottin ne confond nullement l'Égypte avec le Tonkin.

<sup>2246</sup> Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, VI<sup>e</sup> partie, in Jean-Claude Berchet, *Le Voyage en Orient*, (anthologie), Paris, Laffont, « Bouquins », 1985, page 835. Mme Cottin, pour sa part, a probablement lu le *Voyage en Syrie et en Égypte* de (Constantin-François Chassebeuf) Volney, publié en 1787.

La description du Delta du Nil, chez notre romancière, évoque irrésistiblement les peintures amérindiennes du génial vicomte, son rival littéraire ; du point de vue technique, la description ornementale assure une « respiration » à la narration ; elle engendre un plaisir lié au regard imaginaire que porte le lecteur sur un paysage harmonieusement composé ; la flore orientale conjugue exotisme et dépaysement botanique :

« On y voit le sycomore s'unir au tamarin et à l'élégant cassier qui se pare de faisceaux de fleurs jaunes semblables à celles du cytise ; au-dessus, la tête du dattier, chargée de ses énormes grappes, domine sur le bosquet ; partout croît la cassie à la fleur odorante, partout les pommes dorées du citronnier couvrent la cabane du laboureur : ici, les larges feuilles du bananier opposent leur vaste ombrage aux rayons ardents du soleil ; là, réuni en groupes agréables, le grenadier se rapproche du fleuve et y réfléchit sa jaune verdure et sa fleur écarlate, tandis que du sein de l'onde s'élève, roi des plantes aquatiques, le nénuphar, à la tête superbe et au large calice azuré.<sup>2247</sup> »

L'Orient, en définitive, est une contrée mythique dont les raffinements et les richesses fascinent l'occidental ; cette vision fantasmatique apparaît notamment, lorsque Mme Cottin décrit le voyage de Mathilde, en compagnie de Malek, sur la galère qui va au Caire (chapitre XVIII) :

« [...] il s'assied auprès d'elle sur un tapis de Perse, à l'ombre d'un pavillon de drap d'or, tendu en dedans de riches étoffes de l'Inde ; les plus rares parfums de l'Yémen brûlent autour d'eux dans des casolettes de bois de rose, et se mêlent aux parfums plus doux encore des forêts d'amandiers et de jasmins d'Arabie, des touffes de baume, de basilic et de rosiers, qui fleurissent le long du rivage. [...] »

Mais l'Orient n'est pas l'unique source de « couleur locale » ; le cadre médiéval permet d'insérer de courtes scènes qui alimenteront

---

<sup>2247</sup> *Mt.*, XI, XVIII, pages 2-3.

l'imaginaire des peintres de la génération suivante ; les personnages sont ainsi fixés dans un décor succinct mais évocateur :

« Elle se leva aussitôt et fut rejoindre Bérengère ; elle la trouva dans son oratoire, assise sur son grand fauteuil de velours rouge à crépines d'or, en face de son petit prie-dieu ; un moine était debout auprès d'elle.<sup>2248</sup> »

Les éléments de « couleur locale » que nous venons de signaler gèrent l'isotopie d'une narration où l'auteur-démiurge contrôle les faits et gestes de ses créatures ; découpé en grands chapitres narratifs, le roman progresse linéairement : cependant l'auteur se manifeste volontiers, bien qu'épisodiquement, pour relancer l'intérêt du lecteur, le ramener à un personnage un instant abandonné, où permettre un déplacement spatial.

Ainsi en est-il au Chapitre XII :

« Mais pendant qu'il s'avance si vite vers un lieu où il va porter tant de trouble, que s'y passe-t-il, et que s'y est-il passé depuis que l'archevêque n'y est plus ? »

Ou encore au Chapitre XIV :

« Mais puisque la reine, à l'abri de tous les dangers, va jouir paisiblement du bonheur de revoir son époux et ses frères, quittons-la, et revenons à la douce victime qui s'est volontairement immolée pour elle.<sup>2249</sup> »

Les interventions de la narratrice peuvent servir à dramatiser une situation en faisant culminer, sur un mode oratoire, la question que se pose (ou que devrait se poser) le lecteur :

« Ô chaste vierge ! qu'es-tu devenue ? Se peut-il que l'ennemi ait vaincu ton courage ? et cet amour, contre lequel tu te débats, s'est-il accru à un tel point que tu ne trouves déjà plus dans ta modestie assez de voiles pour te le cacher ?<sup>2250</sup> »

---

<sup>2248</sup> *Mt.*, X, XII, page 135.

<sup>2249</sup> *Mt.*, X, XIV, page 190.

<sup>2250</sup> *Mt.*, X, XV, page 208.

Cependant, ces apparitions de la narratrice sont relativement espacées dans un roman d'une telle ampleur qui s'appuie essentiellement sur la scène pour générer une intrigue : pathétiques ou agonistiques, ces scènes, liées par une trame narrative, usent prioritairement du discours ; c'est bien la parole (récit d'un personnage ou dialogue) qui fournit son élan dynamique à l'oeuvre romanesque.

Du point de vue de l'analyse du système de représentation, l'« ambition politique » fait son apparition dans le paradigme collectif ; Napoléon lui a donné son expression visible. À la figure du monarque éclairé, valorisée par le mouvement philosophe, se substitue celle du conquérant ; l'image de César et d'Alexandre est ressuscitée dans l'imaginaire collectif et la gloire d'une nation se mesure désormais davantage en termes d'extension territoriale. Glorifier cette force particulière qu'incarne un individu providentiel<sup>2251</sup> suppose l'existence d'un processus de légitimation<sup>2252</sup>. Ainsi, l'invention d'un discours, plus ou moins officiel<sup>2253</sup>, qui justifie l'ambition et exalte l'esprit de conquête occupera une place dans le champ culturel de cette

---

<sup>2251</sup> Sous l'Ancien Régime, on peut remarquer que s'accomplit progressivement une séparation entre le pouvoir militaire et le pouvoir politique ; si l'on excepte la présence épisodique de souverains sur les champs de bataille, le dernier monarque qui ait, à l'instar des rois médiévaux, incarné ces deux versants de la légitimité est, sans conteste, Henri IV. On imagine mal Louis XVI conduisant une armée au combat. La légitimité de Napoléon provient en grande partie du fait qu'il renoue avec cette tradition des rois du moyen âge : entre ses mains, il détient à la fois le sceptre et le glaive.

<sup>2252</sup> On peut, de ce point de vue, relever que les sociétés militaro-totalitaires (1<sup>er</sup> Empire - Nazisme) légitiment leurs menées agressives par un complot adverse qui les oblige à faire la guerre - une guerre sainte, légitime, qui vise à libérer le peuple. Les campagnes militaires deviennent des actes de « légitime défense ». Ce sont pourtant ces sociétés qui, préalablement, ont développé des structures militaires particulièrement efficaces et créé des hiérarchies qui encadrent le corps social.

<sup>2253</sup> On peut en effet séparer les « objets » qui pénètrent dans le champ de la représentation et la propagande savamment orchestrée par l'État qui représente le paradigme officiel auquel se doit de souscrire le « bon » citoyen.

époque. Consciemment ou non, les écrivains intègrent ces données. Ainsi *Mathilde*, qui met en scène des opérations militaires de conquête territoriale, en Palestine, au temps des Croisades, offrirait aux lecteurs un discours déchiffrable sur l'époque impériale. L'intrigue sentimentale aboutit, nous l'avons vu, à une conversion des Musulmans qui, au terme de la narration, reconnaissent la supériorité du Christianisme : l'exemplarité du comportement de Mathilde y contribue davantage que les plus furieuses batailles. N'est-ce pas, dans une certaine mesure, affirmer que les grands principes libérateurs qu'incarne l'Empire<sup>2254</sup> produiront une conversion similaire en Europe - suggérer que, par-delà les rivalités et les différences culturelles, ce n'est pas tant la guerre qu'une meilleure compréhension mutuelle qui unira les peuples ? Dans une certaine mesure également, c'est proposer une alternative possible, opposer le paradigme féminin au paradigme viril : la parole féminine oppose la force de la conviction à la force armée ; ainsi les Sabines que l'on voit sur une célèbre tableau de David mettent-elles fin au carnage annoncé, réconciliant leurs époux et leurs frères, pour que naisse une nation plus forte. Que ce soit l'exemplarité de Mathilde, et non pas le glaive des Croisés, qui provoque la conversion des Musulmans, est significatif d'une prise de parole féminine. Parole qui met en garde le lecteur contre les dérives de l'ambition et présente parfois les Croisés sous le jour d'agresseurs cupides ; en contrepoint, les « princes<sup>2255</sup> » musulmans obéissent au devoir et méritent souvent la sympathie du lecteur tant leur vaillance est indiscutable :

« Grand prince demeure toujours ce que tu es, le soutien de cet empire dont tu pourrais être le maître : soumis à ton frère, laisse-lui la puissance et règne par l'amour ; porte les armes de Saladin jusqu'aux bornes du

---

<sup>2254</sup> Contrairement à la Terreur, dévoiement des principes sains de la Révolution, l'Empire apparaît bien comme l'héritier des principes positifs et libérateurs qui, initialement, avaient organisé le changement.

<sup>2255</sup> Au sens que Machiavel donne à ce terme.

monde, et sois sûr que dans l'étendue de cette vaste domination, si tout se fait par ses ordres, rien ne se fera qu'en ton nom.<sup>2256</sup> »

Hommes sensibles, ils ne visent pas la vaine possession terrestre, ni la vaine gloire ; ainsi, Malek manifeste-t-il bien peu d'attrance pour le clinquant des trônes, comme si Mme Cottin souhaitait fustiger cette ambition qui dévore ses contemporains et les pousse sur le chemin des honneurs :

« Kaled, répliqua tristement le prince, que me dis-tu ! Ai-je jamais envié le pouvoir de mon frère ? Est-ce l'éclat d'un trône qui m'a séduit ? est-ce pour y monter que j'ai pris les armes ? Ah ! loin d'être touché par ces misérables grandeurs, je gémissais d'y tenir de si près : dans un rang plus obscur, je pourrais me livrer aux faiblesses de mon coeur sans craindre les reproches de mon souverain, de ma patrie et de ma conscience.<sup>2257</sup> »

Sans doute ces éléments sont-ils moins évidents que d'autres à déceler dans une oeuvre de fiction qui ne se donne pas une visée polémique ; néanmoins, il est bon de souligner que ce roman est un « produit » de son époque et que Mme Cottin y exprime son paratope ; la guerre, au centre des préoccupations de cette société, suscite un discours particulier. Sans condamner expressément le recours à la force, la romancière donne à la femme une mission ; *Mathilde*, partagée entre deux camps antagonistes, est le lien par lequel passe cette puissance suprême qu'est l'amour. La victoire qu'elle remporte est, qualitativement, supérieure à celle des armes.

Le moment est venu de dire quelques mots de la postérité du roman de Sophie Cottin. *Mathilde* marque « le début de l'insertion explicite

---

<sup>2256</sup> *Mt.*, XI, XXVI, page 161

<sup>2257</sup> *Mt.*, XI, XXVI, page 161.

des croisades dans un débat public d'ordre politique et historique<sup>2258</sup> ». En effet, en 1806, l'Institut pose la question de l'influence des Croisades ; deux ouvrages sont couronnés : *Essai sur l'influence des croisades* de A.H.L. Heeren, traduit de l'allemand par Charles de Villers et publié en 1808 (après la mort de Sophie Cottin) - *De l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe* de Choiseul d'Aillecourt, publié en 1809. Enfin, le fameux *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, de Chateaubriand, paraît en 1811. Le fidèle Michaud (1767-1839)<sup>2259</sup>, prenant appui sur les pages dont il accompagne l'édition de *Mathilde*, développe à son tour un grand tableau historique consacré à *l'Histoire des croisades*, dont la publication commence en 1811. Constitue-t-elle, comme l'affirme David J. Denby, « une mise en oeuvre détaillée et évocatrice de cette volonté de retour en arrière, conçue comme une revanche contre le vide du temps présent<sup>2260</sup> » ? Sans doute faut-il y voir davantage le rappel des véritables valeurs sur lesquelles doit se fonder la Restauration de la monarchie, et qui légitiment son autorité morale<sup>2261</sup> : c'est le sceptre de saint Louis (roi-croisé) qui échoit à Louis XVIII au sortir de la parenthèse révolutionnaire. *L'Histoire des croisades* de Michaud, se plaçant dans le sillage de *Mathilde*, arrive dans le champ culturel à un moment où elle concourt au processus de légitimation de la nouvelle autorité politique (d'où son succès). Cependant l'idée originelle en a été

---

<sup>2258</sup> David J. Denby, *op.cit.*, page 413.

<sup>2259</sup> La position de Michaud peut-être mieux évaluée si l'on se souvient que ce royaliste convaincu a publié, en 1815, *l'Histoire des quinze semaines* où il attaque la fausseté de la France napoléonienne, jugée à l'aune des gloires révolues de l'ancienne France.

<sup>2260</sup> *Op.cit.*, page 414.

<sup>2261</sup> Comme le dit Georges Gusdorf, « l'armature ontologique de l'ancien régime » avait cédé la place au réformisme des Lumières ; il fallait donc renouer avec cette « armature ontologique » pour légitimer la restauration monarchique.

conçue à l'apogée de l'Empire et lui est antérieure<sup>2262</sup>. Davantage qu'à un mobile politique, Michaud obéit au désir inconscient du corps social d'exorciser l'Histoire présente, chaotique, en la resituant dans une perspective cohérente ; la stratégie de Michaud consiste en effet à attribuer aux Croisades une oeuvre de libéralisation et de moralisation de la société<sup>2263</sup> : le mérite du changement ne reviendrait pas intégralement aux Révolutionnaires<sup>2264</sup>. C'est la monarchie qui, en

---

<sup>2262</sup> Nous avons vu comment Michaud s'était montré attentif à réunir les documents nécessaires, usant de son autorité personnelle pour récupérer à son profit des travaux antérieurs.

<sup>2263</sup> Opinion que partage, par ailleurs, Mme de Staël : « Les croisades réunirent les gentilshommes de tous les pays, et firent de l'esprit de chevalerie comme une sorte de patriotisme européen qui remplissait du même sentiment toutes les âmes. Le régime féodal, cette institution politique triste et sévère, mais qui consolidait, à quelques égards, l'esprit de chevalerie en le transformant en lois [...] a été détruit en France par Richelieu, et, depuis cette époque jusqu'à la Révolution, les Français ont tout à fait manqué d'une source d'enthousiasme. (*op.cit.*, tome I, page 70.) »

<sup>2264</sup> Donc aux héritiers des Lumières. Citons, à ce propos Lukács (*Le Roman historique*, *op.cit.*, page 26) : « Nous avons vu que le siècle des Lumières a combattu avec une énergie impitoyable la légitimité historique et la continuité des survivances féodales. Nous avons vu également que le légitimisme post-révolutionnaire a regardé précisément leur conservation comme le contenu de l'histoire. Les défenseurs du progrès après la Révolution française devaient nécessairement parvenir à une conception qui prouverait la *nécessité historique* de la Révolution française, apporterait la preuve que celle-ci a été un point culminant d'un long et progressif développement historique et non pas un obscurcissement soudain de la conscience de l'humanité, non pas une « catastrophe naturelle » à la Cuvier dans l'histoire humaine et que c'était la seule voie ouverte au développement futur de l'humanité. Mais cela signifie un grand changement de perspective dans l'interprétation du progrès humain par comparaison au siècle des Lumières. On ne voit plus le progrès comme une lutte essentiellement non-historique entre la raison humaniste et le manque de raison féodalo-absolutiste. Selon la nouvelle interprétation, le caractère raisonnable du progrès humain se développe toujours plus vigoureusement à partir du conflit interne des forces sociales dans l'histoire elle-même ; selon cette interprétation, l'histoire elle-même est le support et le facteur de réalisation du progrès humain. Le fait le plus important est ici la conscience historique croissante du rôle décisif que joue dans le progrès humain la lutte des classes dans l'histoire. » Lukács met le doigt sur un phénomène qui nous paraît essentiel, le changement de paradigme. Or, ce que nous cherchons à prouver, c'est que ce changement de paradigme s'opère, non pas à la Restauration, mais dès 1805, avec la publication de *Mathilde*. Les idées mises en relief par Lukács pénètrent dans le « feuillet de réception » à ce moment précis (elles se trouvent objectivées, c'est-à-dire transformées en « objets-meubles » du système de représentation social).

s'opposant au pouvoir tyrannique des barons féodaux, a permis l'affranchissement des communes ; c'est elle, encore, qui a donné corps à un esprit national. Michaud, s'il soutient l'idée monarchique, s'inscrit visiblement dans une perspective anti-aristocratique (attribue-t-il tous les maux dont a souffert la nation à cette catégorie sociale qui incarne à ses yeux la désagrégation et la décadence du pays ?<sup>2265</sup>). Le grand mérite des Croisades a été de canaliser les énergies vives pour les rassembler sous une bannière<sup>2266</sup> : la religion, quant à elle, imposant des règles à ses communautés, une hiérarchie aux hommes, a servi de contrepoids efficace au chaos féodal. Mais si ce discours arrive à point nommé, au moment où la monarchie se cherche des bases solides, il faut souligner qu'il aurait tout aussi bien pu convenir à l'époque napoléonienne : l'Empereur et sa cour militaire, engagés dans le grand projet libertaire d'une moderne croisade européenne, ont unifié une France, auparavant livrée aux partis. Comme au moyen âge, les initiatives locales ont pu s'épanouir<sup>2267</sup>. C'est en 1805 qu'une apologie de la religion servait le mieux ces vastes desseins et que s'imposait une vision délétère de la période des Lumières et de l'athéisme,

---

<sup>2265</sup> *Histoire des croisades*, livre 22, ch. 8, « De la noblesse » : « Telle était l'aristocratie que nous avons vue, il y a quarante-cinq ans, tomber dans une seule nuit, qui n'a jamais pu se relever, et qu'on nous montre encore par dérision comme un fantôme menaçant. »

<sup>2266</sup> En fait, l'Histoire, dans cette perspective, a un sens ; elle est dirigée par une force qui, dans le paradigme auquel souscrivent Michaud et Mme Cottin, est la volonté divine. Joseph de Maistre dans ses *Considérations sur la France* (I, 6) note : « Les Jacobins n'étaient que les instruments d'une force qui en savait plus qu'eux. Ils n'ont pas fait de faute dans leur carrière révolutionnaire, par la raison que le flûteur de Vaucanson ne fit jamais de notes fausses. »

<sup>2267</sup> Nous avons signalé, dans notre biographie de Sophie Cottin, que nombre de légitimistes, après 1830, avaient refusé de se rallier à Louis-Philippe ; en revanche, ils firent bien moins de difficultés à reconnaître Napoléon III ; avant sa mort, Chateaubriand lui-même s'était considérablement rapproché du prince Louis-Napoléon, et, sans aucun doute, se serait rallié à sa cause après 1851. Cela laisse supposer que les légitimistes percevaient qu'il existait bien une sorte de continuité (légitime) entre la monarchie et l'Empire, alors que le rejet de l'orléanisme-bourgeois était radical.

responsables des maux contemporains. Le roman de Mme Cottin matérialise cette tendance.

Entre 1807 et 1810, à la Vallée-au-Loups, Chateaubriand composa une nouvelle qu'il devait garder longtemps à l'état de manuscrit, jusqu'à sa parution, en 1826, au tome XVI des *Oeuvres complètes* : contruite autour des amours de deux personnages, le maure Aben-Hamet et la belle Blanca. L'on y trouve notamment cette réminiscence du final de *Mathilde* que nous avons cité plus haut :

« Chaque année Blanca allait errer sur les montagnes de Malaga, à l'époque où son amant avait coutume de revenir d'Afrique ; elle s'asseyait sur les rochers, regardait la mer, les vaisseaux lointains, et retournait ensuite à Grenade : elle passait ses jours parmi les ruines de l'Alhambra. Elle ne se plaignait point ; elle ne parlait jamais d'Aben-Hamet : un étranger l'aurait crue heureuse. Elle resta seule de sa famille.<sup>2268</sup> »

En 1832, François Vernes-de-Luze (1765-1834), fils du pasteur suisse Jacob Vernes qui se rendit célèbre pour sa controverse avec Rousseau, publie les deux volumes de sa *Mathilde au Mont-Carmel*, réécriture et continuation du roman de Sophie Cottin ; c'est dire que le livre de cette dernière fait encore figure de chef-d'oeuvre. Cet écrivain, ami de La Harpe, de Delille et de Mme de Staël, et auteur d'un *Voyage sentimental à Yverdun*, reconnaît d'ailleurs les mérites de son modèle : « Qui mieux que Mme Cottin, réunit les charmes du style et de l'imagination à cette grâce, cette pureté, cette délicatesse des sentiments particulières aux femmes sensibles ?<sup>2269</sup> » Cependant, dans sa *Préface*, Vernes émet un certain nombre de réserves :

---

<sup>2268</sup> Chateaubriand, *Atala-René, Le Dernier Abencerage*, Paris, Gallimard, « Folio », page 241, (1971, avec une préface de Pierre Moreau).

<sup>2269</sup> Cité par L.- C. Sykes, *op.cit.*, page 253.

« En vain me dira-t-on que Mme Cottin fait agir et parler ses personnages suivant l'esprit de leur siècle, comment expliciteront-ils en moi un véritable intérêt, comment me feront-ils espérer un résultat utile, si cet esprit est faux ; s'ils parlent et agissent à rebours du sens commun, qui est de tous les temps.<sup>2270</sup> »

Dans les cellules à demi-ruinées du couvent du Mont-Carmel, la découverte de fragments d'un manuscrit ancien fournit l'occasion de donner une suite à l'intrigue de Sophie Cottin. Pour donner corps à son approche, Vernes donne à Malek un frère, Sélim, dont Mathilde tombe amoureuse ; une fois encore, la jeune fille s'engage dans la conversion du Musulman. Mais celui-ci réagit de façon inattendue en lui prêchant la tolérance. Il lui fait entendre la voix de la religion naturelle, celle qui s'exprime dans le culte d'un Créateur, en dehors des cadres institutionnels qu'imposent les religions constituées. La confiance en l'Être suprême remplace la foi aveugle en un Dieu persécuteur. Au terme de péripéties aussi complexes que celles mises en oeuvre par Sophie Cottin<sup>2271</sup>, le couple se marie et règne sur un Orient pacifié : le triomphe des Lumières sur le fanatisme engendre la tolérance ; le fils de Sélim et de Mathilde sera un souverain éclairé. La religion, uniquement perçue en termes de morale n'entre nullement en conflit avec l'amour vertueux. Vernes s'en prend violemment aux institutions religieuses et le cloître est attaqué comme un lieu d'enfermement ténébreux : « Comment puis-je donc croire que Dieu approuve, autorise ces prisons

---

<sup>2270</sup> Cité par David J. Denby, *op.cit.*, page 417.

<sup>2271</sup> Mathilde enlevée du couvent par Sélim, frère cadet de Malek, tombe amoureuse de ce dernier ; relevée de ses vœux par le légat du Pape, elle est renvoyée en Europe par Saladin. Sélim la ramène à Damiette, mais le fils de Saladin l'enferme au Sérail. Mathilde s'évade et se réfugie dans une pyramide où elle rencontre Nourredin, autrefois potentat célèbre, qui a quitté le monde ; il la convertit à la religion naturelle des âmes sensibles. Retrouvée par les sbires de Saladin, elle fait naufrage sur la côte de Chypre où elle tombe sous la coupe de Lusignan. Vendue comme esclave à Bagdad, elle retrouvera enfin Sélim avec lequel elle s'enfuit en Arabie. Mariés, ils règneront sur l'empire sarrasin.

cloîtrées, tombeaux anticipés où vous vous ensevelissez vivante ?» interroge Sélim (vol. I, page 80). Parallèlement, Vernes met en scène les amours d'une jeune fille chrétienne, Lindane, et de son amant musulman, Idamore : les parents, à cause de la différence de religion, de fortune et de naissance, ont voulu forcer leur fille à prendre le voile. Pour Vernes, l'amour est une force démocratisante. Mais ce partisan des Lumières échoue à rendre crédible sa tentative de réécriture : par rapport à Sophie Cottin, son roman paraît anachronique ; s'obstinant à écrire un roman philosophique, projection d'une idéologie trop idéale, il en perd de vue le « feuillet de réception » : or, les goûts du public sont en passe de se fixer sur des normes nouvelles, qu'impose un Walter Scott.

Bientôt paraîtront d'autres oeuvres, mettant en scène un moyen âge plus roboratif, dont *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, constitue le meilleur exemple<sup>2272</sup> : il serait vain de traquer partout l'influence de Mme Cottin<sup>2273</sup>. Ainsi, même si le fameux poème de Gérard de Nerval, *El Desdichado*, emprunte son titre à *Ivanhoé*, il est fort douteux que le premier vers du premier tercet de ce sonnet, « Suis-je Amour ou Phébus ?... Lusignan ou Biron ? », soit une référence, même approximative, au personnage mis en scène par Mme Cottin. Mais il est plaisant de savoir que le poète se donne pour ancêtre mythique le « ténébreux » Lusignan dont la malédiction de Mélusine hante le lignage et dont Sophie exhibe la perfidie.

---

<sup>2272</sup> Bien que l'on puisse affirmer que la reconstitution du moyen âge qu'offre Hugo soit fantaisiste et ne vise, en fait, qu'à mettre en scène les « métaphores obsédantes » (le beau - le laid, le grand - le petit, le pouvoir - le peuple) qui caractérisent la pensée intime de l'écrivain.

<sup>2273</sup> Jean Gaulmier, néanmoins, souligne que le Claude Frollo de *Notre-Dame de Paris* doit une partie de ses traits au Prior de *Malvina*. D'autre part, Victor Hugo a probablement lu, également, *Mathilde*.

La véritable originalité de Mme Cottin, qui laissera des traces durables – même si le rôle essentiel qu'elle a pu jouer sera totalement oublié de la postérité –, est d'avoir écrit le premier roman historique français de l'époque romantique, largement et internationalement diffusé<sup>2274</sup>.

Comme le précise Georges Gusdorf, « Avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation du monde humain n'était pas propice à l'interprétation romantique de l'existence ; un renouvellement de la situation de l'humanité a rendu possible la prise de conscience de la perspective axiologique [...]»<sup>2275</sup> »

Le retour de l'Histoire nationale, au premier plan des préoccupations, correspond en fait à une recherche de sens pour le temps présent auquel sont confrontées les générations issues de la tourmente révolutionnaire<sup>2276</sup> ; le moyen âge épique et héroïque ne tardera pas, par ailleurs, et par référence à l'épopée napoléonienne, à servir de repoussoir au régime placide qui s'instaure à partir de 1815. *Mathilde* aura servi d'amorce. Au moment de la bataille d'*Hernani*, la jeunesse romantique suit la mode des vêtements « moyenâgeux »<sup>2277</sup> et Walter Scott, qui a lu Mme Cottin<sup>2278</sup>, impose ses fictions où la chevalerie est mise à l'honneur : l'univers shakespearien, puis le drame romantique, peuvent, dès lors, conquérir la scène. De Cottin à Michaud,

---

<sup>2274</sup> Voir notre bibliographie (qui se borne à reprendre le recensement de L.-C. Sykes en ce qui concerne les éditions des oeuvres de Mme Cottin.)

<sup>2275</sup> *Op.cit.*, Tome I, page 49.

<sup>2276</sup> Voir Norman King, « Le moyen âge à Coppet », *Actes et documents du 2<sup>e</sup> Colloque de Coppet* (10-13 juillet 1974) - Genève, Paris, 1977, pages 375-399. Les médiévistes de Coppet, opposés à Napoléon, pensent le moyen âge comme un élément dans un processus complexe et réel de changement historique. Peu à peu émerge l'idée d'une Histoire dynamique, en transformation sur la « longue durée ».

<sup>2277</sup> Phénomène vestimentaire sur lequel insistait particulièrement Hubert Juin dans un documentaire consacré au Romantisme dont nous n'avons pas pu avoir la référence précise.

<sup>2278</sup> *Le Talisman* de Walter Scott est inspiré de *Mathilde*.

de Michaud à Michelet, de Michelet à Viollet-Le-Duc la filiation est évidente.

Du point de vue sociologique, le paradigme collectif intègre désormais le Proche-Orient, et notamment la Syrie<sup>2279</sup>, comme un espace familial, où les ancêtres croisés ont mené un combat en faveur de la foi ; aussi, lorsqu'en 1860, à la suite d'un conflit local entre Druses et Maronites, les Chrétiens de Damas sont massacrés, l'émotion est vive en France. Napoléon III, avec l'accord des Anglais, fait débarquer sur la côte syrienne un corps expéditionnaire de 6000 hommes, renouvelant par ce geste celui des chevaliers de la Croisade. Cette courte aventure militaire témoigne du rôle que peut jouer la littérature dans la constitution du système de représentation d'une société. Les mythes qu'elle construit et qui alimentent l'idéologie ont une rémanence ; ils perdurent aussi longtemps que des mythes rivaux ne les ont pas effacés de l'imaginaire collectif.



---

<sup>2279</sup> C'est la reine Hortense, la mère de Louis-Napoléon, qui avait composé la célèbre romance « Partant pour la Syrie... », qui allait devenir l'hymne des Bonapartistes, puis de la France, jusqu'en 1871 (Voir *infra*, tome IV, page 1243).